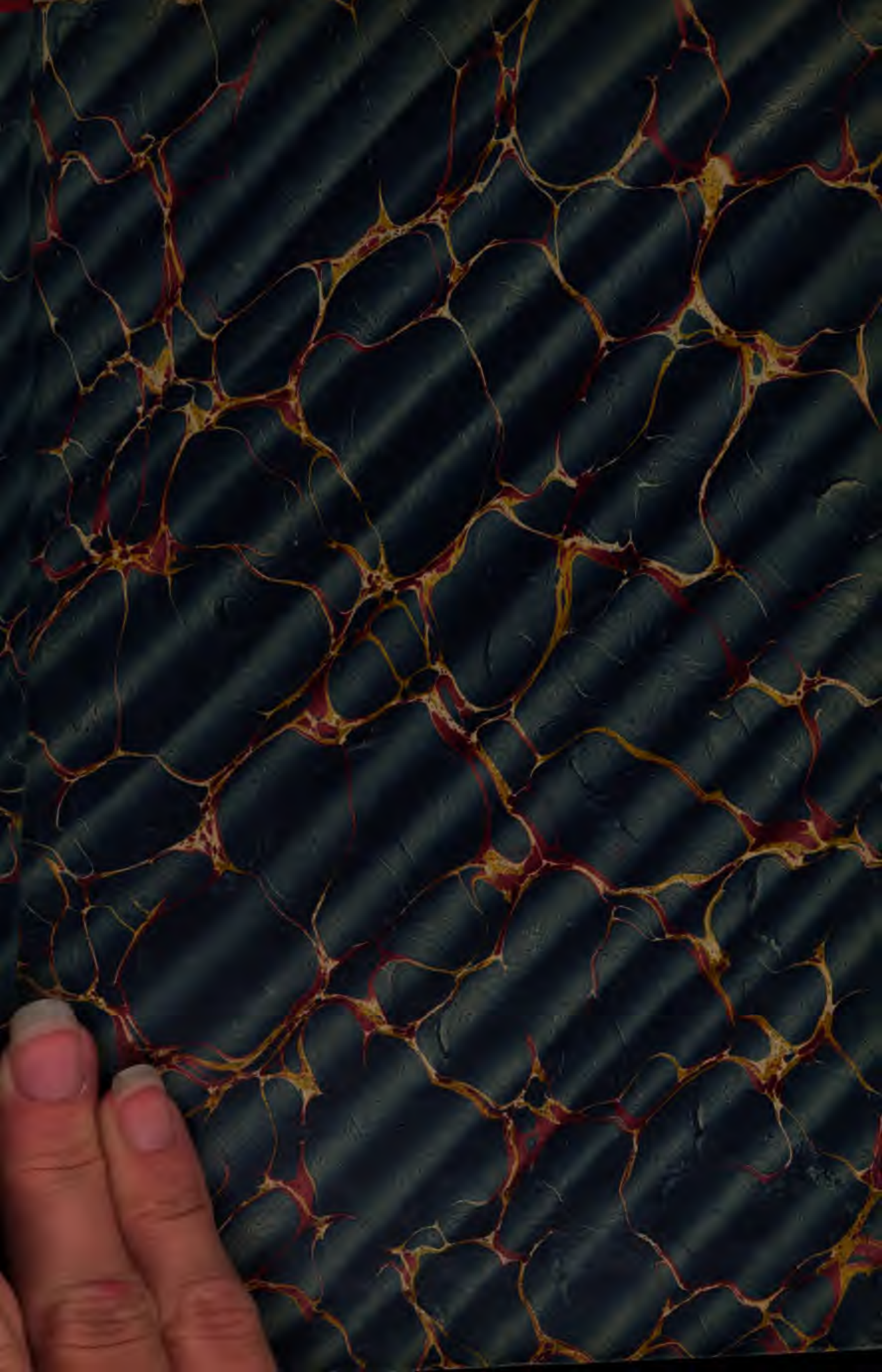
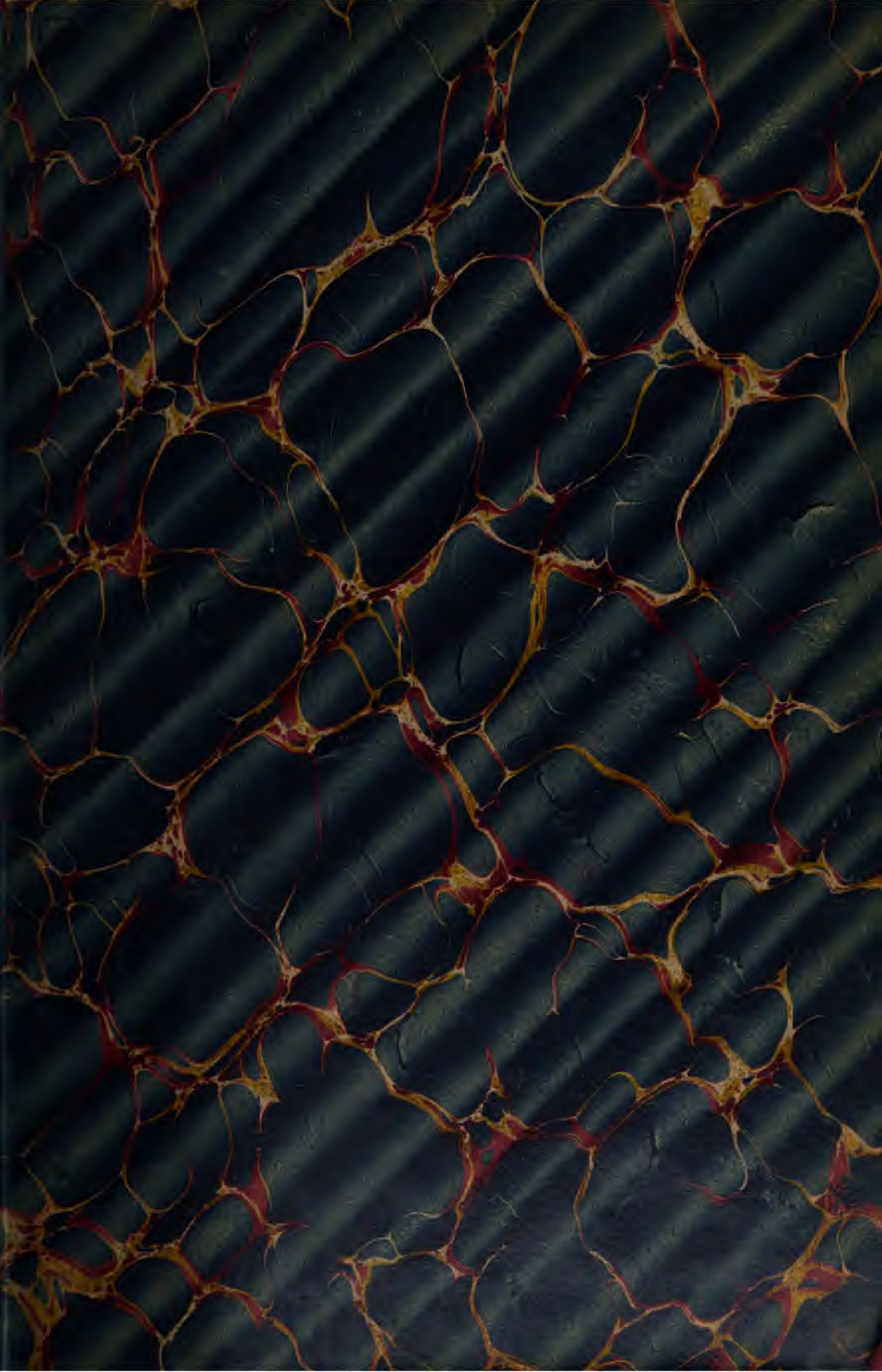



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE






1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUIST

DE PARIS

TOME ONZIÈME

PREMIER FASCICULE



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEU

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1899

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER FASCICULE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67 RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1900

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 16 DÉCEMBRE 1900

MEMBRES DONATEURS

MM. G.-I. ASCOLI, Michel BRÉAL, Prince Alexandre BIBESCO, † James JACKSON.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Abeille.
Alexandrowski.
Ascoli.
Barbelenet.
Baudouin de Courtenay.
Berger.
Bibesco (Le prince).
Blanc.
Bonnardot.
Boyer.
Bréal.
Bugge.
Colinet.
Cousin.
Delaire.
Derenbourg.
Donner.
Durand-Gréville.
Ernault.
Finot.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet.
Henry.
Hériot-Bunoust (L'abbé).
Joret.
Kirste.
Laborde (Le marquis de).

MM. Laray.
Lecocq.
Leger.
Meillet.
Melon.
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (Le général).
Passy.
Peñafiel.
Rhŷs.
Roger.
Rolland.
Rosapelly.
Sacleux (Le R. P.).
Sayce.
Schlumberger.
Sébillot.
Senart.
Sénéchal.
Storm.
Sudre.
Tegnér.
Mlle Tchernitzky (de)
MM. Thomsen.
Vogüé (Le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abeille (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, professeur de français à l'École supérieure de guerre, Casilla del Correo 1162, Buenos-Ayres (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Adjarian (Hratchia), ancien élève de l'École pratique des hautes études, couvent arménien, Etchmiadzin (Caucase), Russie. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, 94, boulevard de Port-Royal, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 28 mai 1892; membre perpétuel.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris (XIV°). [Adresse de vacances: Jubainville, par Ruppes (Vosges).] — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 15, piazza Statuto, Turin (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel, donateur.

Audouin (Édouard), maître de conférences à l'Université, 14, rue de la Psallette-Saint-Hilaire, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président de 1892 à 1895.

10. **Bailly** (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Bally (Charles), privat-docent à l'Université, 11, rue Pradier, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 10 mars 1900.

Barbelenet (Daniel), professeur au Lycée, 6, rue du Bourg, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII°). — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à l'Université, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 10, rue Garancière, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), vice-consul de France, Marache (Syrie septentrionale). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. Dr J.), Ismajlow. p., 5. Rotte, N. 6, Kv. 6, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

20. **Bauer** (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à l'Université, 29, rue de Condé, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891; vice-président en 1890 et en 1891; président en 1892; membre perpétuel.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; vice-président en 1893, président en 1894; membre perpétuel, donateur.

Bikélas (D.), 50, rue de Varenne, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, 36, avenue Victor-Hugo, Cette (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875; membre perpétuel.

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), élève diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Blonay (Godefroy de), élève diplômé de l'École pratique des hautes études, château de Grandson (canton de Vaud), Suisse. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

30. **Boisacq** (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 14, rue Van Elewijck, Ixelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (Alfred), Le Rivage, par Chambésy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris (VIe). — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur de la Bibliothèque municipale, les Charmettes, Verdun (Meuse). — Admis dans la Société en 1868; vice-président de 1887 à 1889; président en 1890; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, membre de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Mâcon, 2, rue de l'Asile, quartier de Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire). — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 54, rue de Bourgogne, Paris (VIIe). —

Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894; vice-président en 1899 et en 1900; membre perpétuel.

BRÉAL (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel, donateur.

40. BUGGE (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

CALLOIANO (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, inspecteur de l'enseignement secondaire, 30, maneu Brutaru, strada Fantanei, 14, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

CARRIÈRE (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

CART (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire de 1894 à 1898; trésorier depuis le 1er janvier 1899.

CASTILLA (José-Maria), docteur ès lettres, professeur au lycée, Oviedo (Espagne). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

CHABANEAU (Camille), chargé du cours de langues romanes à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

CHABOT (l'abbé Jean-Baptiste), 47, rue Claude-Bernard, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

CHARENCEY (*Charles-Félix*-Hyacinthe GOUHIER, comte DE), membre du Conseil général de l'Orne, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris (VIIe). [Adresse de vacances: Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

CHILOT (*Pierre*-Paul-*Narcisse-Fernand*), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 11, rue de la République, Saint-Mandé (Seine). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1899.

COLINET (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

50. COMTE (Charles), professeur au lycée Condorcet, 52, rue d'Amsterdam, Paris (IXe). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

CONSTANS (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 46, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 4 juin 1898.

CORNU (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

COUBRONNE (Louis), professeur au lycée, 10, rue de Feltre, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

COURANT (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères pour les langues chinoise et japonaise, maître de conférences à l'Université de Lyon, professeur près la Chambre de commerce de Lyon,

3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu membre de la Société le 7 avril 1900.

Cousin (Georges), maître de conférences à l'Université, 15, rue Saint-Lambert, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890 ; membre perpétuel.

Cuny (Albert), licencié ès lettres, 3, rue de Vaugirard, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe). — Admis dans la Société en 1868.

60. Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIVe). — Membre de la Société en 1867.

Delphin (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur d'études pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 30, avenue Henri Martin, Paris (XVIe). — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1868 ; membre perpétuel.

Dianu (Jean N.), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire central, Bucarest. — Élu membre de 1866 à la Société le 7 février 1891.

Dihigo (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869 ; membre perpétuel.

Dottin (*Henri*-Georges), professeur-adjoint à l'Université, 10, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Doutté, professeur suppléant à la Chaire d'arabe d'Oran, 9, rue des Jardins-Oran (Algérie). — Élu membre de la Société le 24 mars 1900.

Duchesne (*Charles*-Edmond), agrégé de l'Université, 9, rue de Maistre, Paris (XVIIIe). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris (VIIe) [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

70. Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris (XVIe). — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Duvau (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 22, quai de Béthune, Paris (IVe). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

ÉDON (Georges), ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, professeur honoraire au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 29 mai 1880

ELLIOTT (Richard-*T.*), professeur à Trinity College, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

ERNAULT (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

ESTLANDER (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

ÉTIENNE (E.), professeur au lycée, chargé de cours à l'Université de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxéville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

FAY (Professor Edwin W.), University of Texas, 2404, University Avenue, Austin (Texas, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

FÉCAMP (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 44, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. FINOT (Louis), directeur-adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, directeur de la mission archéologique permanente d'Indo-Chine, Saïgon (Cochinchine), et 49, rue Claude-Bernard, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; trésorier de 1895 à 1898; membre perpétuel.

FOURÈS (René), élève de l'École pratique des hautes études, Paris. — Élu membre de la Société le 16 décembre 1899.

FOURNIER (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 84, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

GAIDOZ (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

GANC-DESFONNÉS (Alfred), professeur au lycée Faidherbe, 5, square Jussieu, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES (M.), secrétaire-bibliothécaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 24 mai 1900.

GAUTHIOT (Robert), professeur au lycée, 31, rue d'Austerlitz, Tourcoing (Nord). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

GELLÉE (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Mureaumont, par Formerie (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

GILLIÉRON (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

GONNET (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

90. GRAFFIN (Mgr R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

GRAMMONT (Maurice), maître de conférences à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

GRANDGENT (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

GRASSERIE (Raoul DE LA), docteur en droit, juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

GRÉARD (Octave), membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne, Paris (Ve). — Membre de la Société depuis le 14 déc. 1889.

GRÉGOIRE (Antoine), docteur en philosophie et lettres, 40, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

GREGORIO (Giacomo de), professeur à l'Université, 185, Stabile, Palerme (Sicile). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

GUER (Charles *Guerlin* DE), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, directeur du *Bulletin des Parlers normands*, 37, quai des Grands-Augustins, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1899.

GUIMET (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVIe). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

GUSTAFSSON (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreegatan, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

100. HALÉVY (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris (IIIe). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

HASDEŬ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traĭanŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

HAUVION, 40, rue des Écoles, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

HAVERFIELD (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

HAVET (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, chargé de cours à l'Université, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris (Ier). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

HENRY (Victor), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université de Paris, 14, rue de Penthièvre, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

HÉRIOT-BUNOUST (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 2, vicolo del Villano, Rome (Italie). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

HOLBAN (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève, (Suisse), et Mogosasti, par Mihacleni (Roumanie). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

HOLLEAUX (Maurice), professeur à l'Université, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

HUART (Clément-*Imbault*), consul de France, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 43, rue Madame, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 24 juin 1899.

110. IMBERT (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Monsol (Rhône) [chemin de fer, Beaujeu]. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

JOB (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 59, rue Madame, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; vice-président en 1900 ; membre perpétuel.

KELLER (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

KERN (H.), professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRSTE (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 4, Jungferngasse, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

KUGENER (Marc-Antoine), docteur en philosophie et lettres, 53, rue Saint-Séverin, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1896.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 25, quai d'Orsay, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

LAMBERT (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'Université, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LAMOUCHE (Léon), capitaine à l'État-Major particulier du génie, 63, rue Saint-Léonard, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

120. LARAY (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LEBRETON (Le P. Jules), de la Compagnie de Jésus, Imperial Hotel, Saint-Hélier (Jersey). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

LECOCQ (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

LE FOYER (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris (Ier). — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

LEGER (Louis-*Paul*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVIe) —Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-pré-

sident de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882; membre perpétuel.

LEJAY (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 17 mai 1890; vice-président en 1896 et en 1897; président en 1898.

LE NESTOUR (Paul), licencié ès lettres, ancien élève de l'École pratique des hautes études, professeur de rhétorique au collège, 3 place du Morbihan, Vannes (Morbihan). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

LÉVI (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885; vice-président en 1891 et en 1892; président en 1893.

LIÉTARD (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

130. LINDSAY (Prof. W.-M.), The University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

LOTH (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des lettres, 44, faubourg de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

MAIGRET (Roger), diplômé de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 47, rue Taitbout, Paris (IXe). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

MARISSIAUX (Paul), professeur au lycée, 19, place de Vainquai, Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

MASPERO (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, directeur général du service des antiquités en Égypte, Le Caire (Égypte), et 24, avenue de l'Observatoire, Paris (XIVe). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

MEILLET (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 23 février 1889 ; membre perpétuel.

MÉLÈSE (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

MELON (Paul), 24, place Malesherbes, Paris (XVIIe). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

MENDEZ-BEJARANO (Mario), membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de littérature à l'Institut, calle de la Luna, 34, pral, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 23 avril 1898.

MERWART (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Staats-Oberrealschule, II, Glockengasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

140. MEUNIER (L'abbé J.-M.), ancien élève de l'École pratique des hautes études, licencié ès lettres, professeur à l'Institution Saint-Cyr, Nevers (Nièvre). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1898.

MEYER (Alphonse), professeur au lycée, rue de la Liberté, Cahors (Lot). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VIIe). — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (Dr F.-Geo.), diplômé de l'École pratique des hautes études, lauréat de l'Institut de France, professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, II, Vyšehrad, 1911, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université, 92, rue Traversière, Bruxelles, (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Montalk (*J.-W.* E. Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu membre de la Société le 18 juin 1898.

Montmitonnet (Jacques-R.), élève chancelier au consulat général de France à La Canée; La Chapelle-de-la-Tour (Isère). [Adresse permanente : 6, rue de Fürstemberg, Paris (VIe)]. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

Mowat (Robert), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris (V^e). — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

150. Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris (V^e). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université, 55, quai des Pêcheurs, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris (VIIIe). [Adresse de vacances : Malzéville (Meurthe-et-Moselle)]. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897 et en 1898; président en 1899; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 4, rue de Siam, Paris (XVIe). — Admis dans la Société en 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 3, rue Soufflot, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 1[er] décembre 1894.

160. Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris (I[er]). — Était membre de la Société le 1[er] février 1870.

Pognon (Henri), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889 président en 1896.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine bréveté d'artillerie de la marine, à l'État major du Commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale, Saint-Louis-du-Sénégal. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Raveau (Camille), préparateur à la Faculté des sciences, 5, rue des Écoles, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1898.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès-lettres, directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

Rhŷs (John), fellow de Jesus College, protesseur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Ricochon (Le docteur), Champdeniers (Deux-Sèvres). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris (XVII[e]). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

170. Rolland (Eugène), château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers (V[e]). — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur *Marie*-Charles-Léopold), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; vice-président en 1898 et en 1899; président en 1900; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sandfeld-Jensen (Kr.), docteur en philosophie, Nordre Frihavnsvej 6, IV,

Copenhague Ó (Danemark). — Élu membre de la Société le 7 mai 1898.

SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SCHILS (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris (III°). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

180. SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 28 avril 1883, membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). 18, rue François Ier, Paris (VIII°). [Adresse de vacances: château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 10, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

SÉPET (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPECHT (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIII°). — Membre de la Société depuis 1867.

SPEIJER (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

STOKES (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, The Dormers, Cowes, I. W. (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

STORM (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

STURM (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

190. SUDRE (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 24, rue d'Assas, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

ŠVRLJUGA (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

TAMAMCHEFF (Michel), licencié en droit, 12, rue de Logelbach, Paris (XVII°). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1900.

TAVERNEY (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

TCHERNITZKY (Mlle Antoinette DE), 9, rue Le Goff, Paris (V°). — Élue membre de la Société le 27 avril 1895; membre perpétuel.

TEGNÉR (Esaias-*Henrik-Vilhelm*), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Tourtoulon (Le baron Charles de), 13, rue Roux-Alpheran, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

Vendryes (Joseph-*Jean-Baptiste*), agrégé de l'Université, 90, rue de Vaugirard, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 21 mai 1898.

200 Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 185, rue de Vaugirard, Paris (XVe). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Le Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smichov, Husova třida, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zünd-Burguet (Adolphe), maître de conférences à l'Institut catholique, 2 bis, rue des Écoles, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque royale, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

210. Bibliothèque royale et universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Göttingen (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Marburg i. h. (Allemagne). Adresser à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).— Admise dans la Société le 19 février 1898.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

Bibliothèque universitaire, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

220\. British Museum, Londres (Grande-Bretagne). Adresser: à M. Le Soudier, libraire, 174, boulevard St-Germain, Paris. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

	MM.		MM.
1864-65.	† D'ABBADIE.	1884.	† GUYARD.
1866.	† EGGER.	1885.	DE CHARENCEY.
1867.	† RENAN.	1886.	DUVAL.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1887.	† J. DARMESTETER.
1869.	† BAUDRY.	1888.	HALÉVY.
1870-71.	† EGGER.	1889.	† PLOIX.
1872.	† THUROT.	1890.	BONNARDOT.
1873.	PARIS.	1891.	† DE ROCHEMONTEIX
1874.	† PLOIX.	1892.	BERGER
1875.	† VAÏSSE.	1893.	S. LÉVI.
1876.	† EGGER.	1894.	Prince BIBESCO.
1877.	† BENOIST.	1895.	ROUSSELOT.
1878.	MOWAT.	1896.	PSICHARI.
1879.	† BERGAIGNE.	1897.	† BOUTROUE.
1880.	MASPERO.	1898.	LEJAY.
1881.	GAIDOZ.	1899.	Gal PARMENTIER.
1882.	LEGER	1900.	Dr ROSAPELLY.
1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.		

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

BACKER (Louis DE), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

BAISSAC (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

BAIZE (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

BENLOEW (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

BENOIST (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

BERGAIGNE (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

BEZSONOV (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

BOUTROUE (Alexandre-*Antoine*), ancien avocat à la Cour d'appel de Paris,

ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine. — Elu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1899.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin).—Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.—Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut (prix Volney, 1898). — Né à Paris le 24 juillet 1872, mort à Paris le 4 septembre 1898. — Inscrit comme membre perpétuel de la Société le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu membre de la Société le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Halléguen (Le docteur). — Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876. Décédé en juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — Élu membre de la Société le 1er février 1873. Décédé en octobre 1900.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Lœb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie, attaché au ministère des affaires étangères de Russie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.* — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

ROCHEMONTEIX (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* DE CHALVET, marquis DE), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

RONEL (Charles), chef d'escadrons de cavalerie en retraite. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

RUDY (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu membre de la Société le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

SCHŒBEL (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

SEILLIÈRE (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

THOLOZAN (Le Dr Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh. — Élu membre de la Société le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

TODD (J. *Henthorn*), senior fellow, professenr d'hébreu et conservateur de la bibliothèque, à Trinity College (Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

TOURNIER (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

WHARTON (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

SUR L'ORIGINE ET LA DATE

DE LA LOI OSQUE DE BANTIA[1].

Parmi les monuments qui nous ont conservé les restes de la vie provinciale dans l'Italie du Sud, on a coutume de considérer la loi de Bantia comme occupant le premier rang, pour le nombre et pour la valeur des renseignements qu'elle fournit à l'histoire. Cette loi est une constitution donnée à la ville de Bantia, constitution qui règle différents points de la vie municipale et de l'organisation judiciaire. La loi de Bantia présente, d'autre part, un intérêt linguistique de premier ordre, étant l'un des principaux témoins survivants des idiomes de l'Italie méridionale. Je voudrais présenter à ce sujet quelques observations qui serviront, je l'espère, à rectifier la date généralement attribuée à ce document et à en marquer plus nettement le caractère.

Rappelons d'abord quelques faits qui serviront de renseignements préliminaires.

La table dont il va être question, a été découverte en 1790, à Oppido, en Lucanie, non loin de l'ancienne Bantia[2]. C'est une table de bronze dont le commencement et la fin manquent. Elle a cette particularité, qu'étant couverte d'écriture des deux côtés, l'un des côtés nous présente un document en langue osque, le côté opposé une inscription latine. La première idée a été qu'on se trouvait en présence du même texte en deux langues; mais, malgré quelques coïncidences fortuites, on dut reconnaître, après un examen approfondi, qu'il n'en était rien. Le côté latin présente les dispositions finales d'une loi romaine où il n'est nullement question de Bantia. La partie osque, au contraire, est rédigée exclusivement au point de vue de cette ville. On est donc obligé de conclure que les deux documents n'ont entre eux aucune parenté, et qu'ils sont réunis sur le même bronze par une circonstance inconnue.

[1] Lu au Congrès des Orientalistes, à Paris, 1897.
[2] Elle est conservée aujourd'hui au Musée royal de Naples.

Dès lors, on doit se demander lequel est le plus ancien. Pour abréger, nous appellerons le côté qui porte la loi de Bantia le *côté osque*, et nous donnerons le nom de *côté latin* à l'autre face de la table.

Comme ce sont surtout des linguistes qui, jusqu'à présent, se sont occupés de cette table, par une sorte de respect professionnel et facile à concevoir, pour les dialectes italiotes, ils décidèrent, sans beaucoup discuter la question, que le *côté osque* était le plus ancien. On pensa que le *côté latin* appartenait à une époque où la domination romaine s'affermissant de plus en plus, les institutions et la langue de la capitale avaient fini par prévaloir sur l'ancien fonds provincial. C'est l'opinion que paraît avoir M. Kirchhoff, et que reproduit M. Bücheler. Mommsen ayant établi que la date du *côté latin* devait être placée entre les années 621 et 636 de Rome (132 à 117 avant J.-C.), Kirchhoff en conclut qu'on peut faire remonter le *côté osque* jusqu'à l'an 570 de Rome (183 avant J.-C.).

C'est là-dessus que je voudrais d'abord proposer quelques doutes.

Rien qu'à considérer les deux écritures, on doit hésiter. En effet, le *côté latin* présente le beau caractère épigraphique usité pour les textes officiels, au lieu que le *côté osque* est en une petite écriture peu soignée, serrée, irrégulière. La partie latine a donc l'air d'avoir eu d'abord les honneurs du bronze. Cela paraît assez naturel : une loi romaine ayant, après un temps plus ou moins long, perdu son actualité, on comprend que l'envers de la table ait été utilisé pour régler différents points d'une constitution municipale. Ce qui serait plus difficile à admettre, c'est que l'envers de cette constitution ait servi à graver un sénatus-consulte romain.

Un examen plus attentif du contenu va nous confirmer dans cette idée.

Cette *Lex Bantina* n'est pas une constitution au sens moderne du mot : c'est une sorte de *Lex satura*, traitant des matières les plus diverses, et passant sans transition et sans ordre appréciable d'un point de droit à un autre. Il est parlé successivement des circonstances où les magistrats peuvent dissoudre ou proroger l'assemblée du peuple; des délais qu'on peut accorder en matière civile ou criminelle au plaideur ou à l'accusé; des pénalités qui doivent atteindre celui qui, au moment du recensement, aura dissimulé une partie de son bien; du *cursus honorum* selon lequel un même citoyen peut occuper successivement les différentes charges de la ville... Si la table n'était pas brisée à cet endroit, nous aurions sans doute à enregistrer d'autres preuves de cette apparente incohérence.

En présence de cette diversité, on a peine à croire qu'il s'agisse d'une constitution régulièrement délibérée. Ce qui est probable, au contraire, et ce que Lange avait déjà entrevu, c'est que les seuls points touchés sont des points sur lesquels avait régné quelque incertitude, s'était élevée quelque contestation. Une autorité supérieure est venue mettre fin aux doutes, établir un *modus vivendi* définitif. Cette autorité supérieure, il est naturel d'en placer le siège à Rome.

Nous n'avons donc pas affaire à un texte provincial, rédigé par des magistrats municipaux et gravé par un scribe indigène. Tout comme la *Lex latina* inscrite d'un côté, la *Lex Bantina* inscrite de l'autre, a été rédigée et gravée à Rome. Nous n'avons pas ici l'alphabet indigène, avec ses deux *i*, ses deux *u*, ses deux *s*, ni aucune des autres particularités italiques. Nous avons purement et simplement l'alphabet latin.

Un autre indice, c'est la répétition fréquente du nom de *Bantia*.

Prætor censtur Bansæ ni pis fuid... (Que personne ne soit préteur ou censeur à Bantia...).

Prætor svæ præfucus pod post exac Bansæ fust... (Le préteur ou le préfet qui sera dorénavant à Bantia...).

Pon censtur Bansæ tautam censazet... (Quand les censeurs feront le recensement à Bantia...).

Si le rédacteur de la loi résidait à Bantia, il n'aurait pas besoin de multiplier ainsi la mention de la ville.

Je serais disposé à regarder comme un autre indice, la façon dont est écrit trois fois sur notre inscription le nom de la ville de Bantia. Soit qu'il faille en accuser l'auteur du décret, ou simplement le graveur, l'orthographe BANSA, trois fois employée sur ce qui nous reste[1], n'est guère admissible de la part d'un indigène. Les habitants s'appellent BANTINI. Horace, dans ses *Odes*[2], mentionne les *saltus Bantinos*. Encore au temps d'Étienne de Byzance, la ville est appelée Βάντεια. Comment croire qu'un habitant ait écrit, dans un document officiel, le nom de sa ville natale, BANSA? Nous avons ici l'orthographe d'un homme qui ne connaît le lointain municipe que par ouï-dire[3].

On s'est quelquefois étonné de trouver à Bantia des magistratures toutes semblables aux magistratures romaines, un *cursus honorum* identique au *cursus* romain. Cet étonnement cessera si l'on admet que toute cette réglementation vient de Rome. Des contestations se sont élevées au sujet de la gradation à établir entre

[1] L. 28, l. 36.
[2] III, 14, 15.
[3] Le renseignement n'en est pas moins précieux au point de vue de la phonétique. (La ville s'appelle aujourd'hui Sante Marai de Vanze.)

les honneurs? Eh bien, voici la gradation romaine. Elle vous servira de modèle. L'auteur ne se donne même pas la peine de substituer des termes osques aux dénominations latines : il parle de questeurs, de préteurs, de censeurs, de tribuns du peuple, en conservant à ces magistrats leurs noms latins. Il appartiendra aux indigènes d'établir la synonymie.

Cette désinvolture, qui sent son patricien, est en harmonie avec les circonstances extérieures. On ne s'est pas mis en dépense d'une table : on a fait graver les différents paragraphes de la charte municipale sur une plaque romaine hors de service.

L'évidence des faits nous amène donc à penser que le *côté latin* n'est pas postérieur au *côté osque*, mais qu'au contraire il est plus ancien. Nous avons dès lors une limite de temps en deçà de laquelle doit être placé le document osque. La loi romaine, selon l'estimation de Mommsen, devant être placée, comme nous l'avons dit, entre les années 621 et 636, la loi osque sera nécessairement plus récente.

De combien d'années? Il n'est pas nécessaire de supposer un long intervalle : à l'époque tourmentée dont il s'agit (nous sommes au temps de Sylla), les lois se faisaient et se défaisaient rapidement. Nous pouvons placer vers l'an 100 avant Jésus-Christ la rédaction de la *Lex Bantina.*

On aimerait savoir de quelle autorité romaine émane cet acte législatif. Peut-être est-ce aller bien haut que de penser au sénat. En pareil cas la procédure employée était plus simple. Souvent le municipe s'adressait à quelque grand personnage de Rome. C'est ainsi que le préteur L. Furius donne des lois à Capoue[1], le préteur C. Claudius Pulcher à la ville d'Halæsa[2], Scipion à Agrigente[3]. Si nous avions de Tite-Live quelques livres de plus, nous saurions peut-être le nom du personnage qui, en cette occasion, fut le législateur de Bantia. Au reste, il n'a pas cherché bien loin : il semble que son travail se soit borné à copier la loi romaine, à la faire traduire en osque et à l'expédier.

Mais ce qui nous intéresse surtout, nous autres linguistes, c'est la qualité de la langue. Les fautes, on le sait, se trouvent en grand nombre : mais ces fautes doivent, pour la plupart, être attribuées au graveur. Ainsi doivent s'expliquer des erreurs évidentes comme STOM pour SIOM, ELC pour EIC, SANSAE pour BANSAE. Évidemment l'ouvrier copiait un manuscrit qu'il ne comprenait pas et qu'il ne déchiffrait pas toujours très bien. Quant aux fautes qui pourraient être attribuées au traducteur,

[1] Tite-Live, l. IX, 20.
[2] Cicéron, *Verrines*, II, 49.
[3] Idem, *ibid.*, 50.

bien hardi serait le philologue osquisant qui voudrait s'en faire juge! Le traducteur a pu défigurer l'orthographe du nom de la ville sans être pour cela moins maître de la langue.

Il y a toutefois un passage de cette loi qui étonne nos juristes et qui m'a tout l'air de devoir être expliqué par une distraction du traducteur.

Traitant de la manière dont doit être rendue la justice, la loi distingue deux sortes d'affaires : *dat castrid loufet en eituas*, ce qu'on traduit : *de fundo aut in pecunias*. Un professeur de notre Faculté de droit, M. Esmein, fait remarquer que cette distinction, en un pareil texte, semble peu à sa place, au lieu qu'on s'attendrait à une autre distinction, familière à la loi romaine, et essentielle dans un texte de ce genre. La loi romaine, comme la loi moderne, distingue la justice au criminel et la justice au civil : *de capite aut in pecunias*. Il semble que notre traducteur, se laissant tromper à une ressemblance de son, a mis *castrum* au lieu de *caput*. La même faute se retrouve cinq lignes plus loin; au lieu de dire : *si quis alteri capitis aut pecuniæ diem dixerit*, il a dit : « si quis alteri fundi aut pecuniæ (*castrous auti eituas*) diem dixerit ». Ceux qui ont lu le récent livre de Meringer et Mayer, *Versprechen und Verlesen*, ne s'étonneront pas trop de cette substitution. Les habitants de Bantia n'ont pas dû s'y tromper, quoiqu'ils n'aient pas jugé à propos de porter la main sur le bronze pour y corriger ce lapsus.

Nous dirons en manière de conclusion, que ce texte osque est plus jeune qu'on ne le suppose généralement : mais qu'il peut néanmoins être placé au commencement du premier siècle avant Jésus-Christ (vers 650 de Rome). Ce n'est pas une charte délibérée à Bantia, mais une sorte de rescrit envoyé de Rome au municipe lucanien. Il a eu pour auteur un Romain : il a probablement été traduit en osque par un de ces Italiotes lettrés, un de ces *grammatici* ou *librarii*, venus du sud de la Péninsule, comme Rome en contenait un si grand nombre.

Michel Bréal.

NOTES

SUR

QUELQUES FAITS DE MORPHOLOGIE.

I. *Le vocalisme du superlatif indo-européen.*

En indo-iranien, le comparatif primaire en *-yas-* et le superlatif en *-išṭha-*, qui en est visiblement dérivé (à l'époque indo-européenne), ne présentent aucune différence de vocalisme radical. Le degré *e* est la forme normale pour l'un comme pour l'autre; la racine a le degré sans *e* dans quelques cas exceptionnels, mais le comparatif et le superlatif ne diffèrent nullement à cet égard; sous l'influence de l'*ū* de skr. *bhū́ri-* on a *bhū́yas-*, *bhū́yiṣṭha-* (avec un *y* emprunté au comparatif) en regard de l'ancien *bhávīyas-* dont il ne subsiste plus que quelques traces. Comme l'indo-iranien est le dialecte indo-européen qui a conservé le plus fidèlement le jeu des formes avec et sans *e*, il est peu probable *a priori* qu'on doive chercher quelque chose d'ancien dans les oppositions suivantes présentées par le grec seul :

ὀλείζων	ὀλίγιστος.
κρέσσων (ion.)	κράτιστος.
ἐλάσσων (v. K. Z. XXV, 156)	ἐλάχιστος.

Les superlatifs ὀλίγιστος, κράτιστος, ἐλάχιστος ont pris le vocalisme radical des positifs ὀλίγος, κρατύς, κρατερός, ἐλαχύς : c'est le résultat d'une action analogique très simple. On voit immédiatement pourquoi les comparatifs y ont échappé : la consonne finale de la racine étant altérée par le *y* initial du suffixe, ils se trouvaient, dans une certaine mesure, isolés des autres formes[1]; mais quand le suffixe est -ιον-, le vocalisme du positif s'est étendu au comparatif comme au superlatif : βαθύς, βαθίων, βάθιστος en regard de βένθος. Le contraste de ὀλείζων et ὀλίγισ-

[1] Il faut ajouter, en ce qui concerne κρατερός et κρέσσων, la différence de sens (voir V. Henry, *Analogie*, § 70, p. 109).

τος s'explique donc en grec même, sans qu'il y ait lieu d'y chercher un fait indo-européen, comme on le fait souvent (voir en dernier lieu Brugmann, *Sitz. ber. der sächs. ges. der wiss.*, 1897, p. 186 et suiv.). — Du reste *μήκιστος* en regard de *μακρός* a au moins autant de chances de présenter le vocalisme primitif que peut en avoir *ὀλίγιστος*.

Les superlatifs sanskrits sont en général accentués sur la racine comme les comparatifs; il n'existe que deux ou trois cas d'oxytonaison. Si même ces quelques cas suffisaient pour établir une primitive accentuation des superlatifs sur la finale, il n'en résulterait encore rien de certain pour le vocalisme. Mais ils n'ont aucune valeur probante; le skr. *daviṣṭhám* « très loin » est un adverbe et doit, par suite, être mis à part; *kaniṣṭhá-* « le plus jeune » et *jyeṣṭhá-* « l'aîné » (Ṛ. V., IV, 33, 5) ne forment à eux deux qu'un seul exemple; car, en ses autres sens, le superlatif *jyeṣṭha-* est paroxyton : *jyéṣṭha-*; il y a eu, ce semble, dans ce cas particulier, influence des ordinaux : *katithá-*, *ṣaṣṭhá-*, *caturthá-*. On ne peut rien tirer des composés très isolés : *yācchreṣṭhá-* et *yāvacchreṣṭhá-* en face de *çréṣṭha-*. — Quant aux alternances germaniques **laisizon- : laiziston-* (ags. *lǽssa*, *lǽresta*) et **wirsizon- : wirziston-* (ags. *wyrsa*, *wyrresta*) invoquées par M. Kluge (*Grundr. der germ. phil.* I², p. 482), elles ont cessé d'être convaincantes depuis qu'on a reconnu, pour une situation phonétique d'ailleurs toute différente, la véritable raison de l'emploi de la sourde *s* et de la sonore *z* dans got. *agis-* et *riqiz-* (Wrede, et, avec plus de développements, Thurneysen, *I. F.*, VIII, p. 208 et suiv.). — Aucun superlatif grec en *-ιστος* n'est oxytoné.

Les traitements différents de *ὀλίγος*, *ὀλείζων* et de *βαθύς*, *βαθίων* montrent comment une altération phonétique suffit à empêcher l'analogie de normaliser des formes qui, sans cela, n'auraient pas manqué de devenir régulières. Ce fait, très naturel, pourrait être illustré par nombre d'exemples. L'arménien en présente un cas des plus remarquables. On sait que, dans cette langue, l'articulation de *r* subit devant *n* un changement en *ṙ*; une flexion nom. **garn*, gén. **garin* devenait donc *gaṙn*, **garin*; puis le *ṙ* du nominatif a passé aux autres cas, d'où *gaṙn*, *gaṙin*; *beṙn*, *beṙin*; etc.; or l'extension de *ṙ* ne s'est pas produite quand les lois propres de l'arménien ont déterminé une différence de vocalisme entre le nominatif et les autres cas; on a donc : *leaṙn*, *lerin*; *buṙn*, *bran*; etc. De même dans les verbes, le *ṙ* du présent *ǰeṙnum* a passé à l'aoriste *ǰeṙay*, mais le *ṙ* de *baṙnam*, *daṙnam* n'a pas agi sur le *r* des aoristes *barji*, *darjay*, qui ont conservé le *j*, éliminé au présent entre *r* et *n*.

II. Vieux slave *sicĭ*, *vĭsĭ*.

La série de formes v. sl. dat. plur. *sicěmŭ*, instr. plur. *sicěmi*, gén. loc. plur. *sicěchŭ* est sûrement ancienne; car le singulier *sicĭ*, *sicego* tendait à faire substituer des formes en *-imŭ*, *-imi*, *-ichŭ* à celles en *-ěmŭ*, *-ěmi*, *-ěchŭ* suivant l'analogie de *jĭ-*, *mojĭ*, etc., mais aucune analogie ne permettrait d'expliquer la substitution de *-ěmŭ*, etc. à de plus anciens *-imŭ*, etc. Par suite le locatif pluriel *srŭdĭcichŭ* de *srŭdĭce* est analogique de *krajichŭ*, etc. et tient la place d'un plus ancien **srŭdĭcěchŭ*. Le locatif pluriel en *-ěchŭ* n'a pu subsister dans les substantifs de ce type parce qu'il y était entièrement isolé; au contraire le *ě* des formes pronominales *sicěmŭ*, *sicěmi*, *sicěchŭ* a survécu parce qu'il se trouve à tous les cas obliques du pluriel de *sicĭ*.

Le caractère ancien des formes en *-cě-* résulte immédiatement de ces considérations morphologiques. C'est une observation du plus grand intérêt pour la phonétique slave; elle exclut l'hypothèse que le *c* de *sicĭ* reposerait sur *-ky-*, car, s'il y avait eu un *y*, *oi* serait représenté par *i*. Puisque l'on a *sicěchŭ* et non **sicichŭ*, c'est que le *c* de *sicĭ*, *nicĭ* (cf. skr. *nīcā́t*), *ovĭca* (= skr. *avikā́*) en regard du *k* de *takŭ*, *paky*, *junakŭ* résulte de l'action de la voyelle palatale précédente, suivant la théorie de M. Jagic', *Archiv f. sl. phil.* X, p. 192, et de M. Baudouin de Courtenay, *I. F.*, IV, 46 et suiv. (cf. aussi Rozwadowski, dans les *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, XXV, p. 415 et suiv.).

On se demande peut-être pourquoi le *c*, provoqué par une voyelle palatale précédente, altère *o*, *y*, *ŭ* en *e*, *ī*, *ĭ* et i.-e. **-ons* final en *-ę*, mais laisse intact le *-ě-* issu de *-oi-*. Rien n'est plus naturel. On distingue, on le sait, deux périodes dans les palatalisations slaves : 1° Dans une première période, *k*, *g* et *ch* se sont changés en *č*, *ž* (d'abord **ǧ*) et *š* devant *j*, *e*, *ě*, *ī*, *ĭ* (et par suite devant *ⁱn*, *ⁱr*, *ⁱl*); à ce moment le vocatif **otĭke* du thème **otĭko-* devient *otĭče*; le dérivé **konĭkětī* du thème **konĭko-* devient **konĭčětī*, d'où *konĭčati*; la 1re pers. prés. **-rīkją* devient *-ričą*; etc. — 2° Dans une seconde période, le premier élément de la diphtongue *oi* se palatalise en *e* et la diphtongue *ei* ainsi produite aboutit historiquement à *ě* ou *i* suivant les cas; devant cette voyelle palatale nouvelle, *k*, *g* et *ch* qui, après l'action de la loi précédente, ne subsistaient plus que devant les voyelles de la série *a*, *o*, *u*, *y*, *ŭ*, se sont de nouveau palatalisés non plus en *č*, *ž*, *š*, mais cette fois en *c*, *dz*, *s* : de là l'opposition du vocatif singulier *vlĭče* et du locatif pluriel *vlĭcěchŭ*. L'action des voyelles palatales sur une gutturale suivante s'est exercée pendant cette période, comme le montre la transformation de ces gutturales en *c*, *dz*, *s*, ainsi :

**-ĭkŭ* est devenu *-ĭcĭ*, **kŭnęgŭ* est devenu *kŭnędzĭ* et **nasmichati sę* est devenu *nasmisati sę* (*I. F.*, v, 42) : de là l'opposition de *otĭče* et *otĭcĭ*, *konĭčati* et *konĭcĭ*, *-rĭčą* et *ricati*, etc. En un temps où *ei* (d'où plus tard *ě*) issu de *oi* transformait *k* en *c*, ou, plus exactement, en *cʲ*, il est clair que *cʲ*, provoqué par une autre cause, ne pouvait transformer ce même *ei* en *i*. D'autre part *cʲa* a subsisté parce que *čě*, *jě* anciens avaient passé à *ča*, *ja*. Mais *o*, *ŭ*, *y* n'existaient après aucune consonne palatale : *cʲo*, *cʲŭ*, *cʲy* ont donc dû devenir *ce*, *cĭ*, *ci*. Ainsi s'explique l'opposition de *sicĭ*, *sicego* avec *sicěchŭ* ou *sica*.

La flexion de *vĭsĭ* est exactement identique à celle de *sicĭ*. Au masculin singulier on a *vĭsĭ*, *vĭsego*, mais les cas obliques du pluriel sont *vĭsěmŭ*, *vĭsěmi*, *vĭsěchŭ* et l'instrumental singulier est *vĭsěmĭ*; le féminin est *vĭsa*, très souvent orthographié *vĭsja* pour indiquer le caractère palatal de l'*s*, confirmé par génit. *vĭseję*, etc. L'*s* de *vĭsĭ* est donc un ancien *ch*, palatalisé par le *ĭ* précédent : c'est la seule origine imaginable de *s* palatale devant *a*, puisque *sj* a donné *šj* (d'où *š*). Et, en effet, **vĭchŭ*, d'où est sorti *vĭsĭ*, est la forme slave attendue en regard de lit. *visas* (lette *wiss*, v. pruss. *wissas*), qu'il n'y a aucune raison de tenir pour un emprunt slave et dont l'*s* ne peut dès lors être autre chose que i.-e. *s*. Le *š* que présentent les dialectes occidentaux (tch. *veš*, pol. *wszy*, ht sor. *wšon*) résulte d'une palatalisation de la première période dans des formes (qui restent à déterminer), où le *ch* était suivi de *i* (pol. *wszystek*?) ou d'une autre voyelle palatale. V. sl. *vĭsĭ* ne peut donc être rapproché directement de skr. *víçva-*, zd *vīspa-*, v. pers. *visa-* puisque son *s* ne repose pas sur i.-e. k_1; on hésite d'autre part à l'en séparer absolument; il se pose ici un problème assez embarrassant et qui touche du reste à toute une série d'autres difficultés.

L'*s* du suffixe **-swo-*, **-su-*, conservée sous sa forme la plus claire dans zd *θrišva-* « le tiers », *caθrušva-* « le quart », *pańtaṅhva-* « le cinquième », persiste dans gr. *ἥμισσος* et *ϝίσϝος* (voir G. Meyer, *Gr. gr.*³, § 268, p. 350) et dans *ἥμισυς* malgré le traitement ordinaire de *sw* et de *s* en grec : expliquer *ϝίσϝος* par **wids-wo-* comme le fait M. Brugmann, *Grundriss*, I², p. 315, est purement arbitraire, et l'on ne saurait d'ailleurs résoudre ainsi la difficulté de *ἥμισσος*. Le *ç* de skr. *víçva-* en regard du *ṣ* de *viṣu-* (*víṣu-ṇa-*, *víṣv-añc-*) n'est pas plus clair que le *σ* du grec. On est en présence d'un cas tout particulier qu'on n'a aucun moyen d'éclaircir complètement.

III. Skr. *abhímātiṣ*.

C'est par erreur que l'auteur de cet article a séparé skr. *abhímātiṣ* de la racine *man-* «penser» (*De radice *men-*, p. 12)[1] : ce mot est visiblement l'abstrait du verbe *abhi-man-* «avoir de mauvaises intentions contre, chercher à nuire à» (sens 2 du grand dictionnaire de Saint-Pétersbourg); par suite, rien n'empêche de rattacher *úpamātiṣ* à la même famille. L'*ā* sanskrit sort de *n̥̄*, et **mn̥̄-* est la forme sans *e* répondant à **mnā-* (étudié dans la même brochure, p. 30 et suiv.). La raison pour laquelle l'élément phonétique qu'on est convenu de représenter par *n̥̄* a prévalu sur *n̥* dans ces deux cas — et dans ces deux cas seulement — se laisse aisément deviner : le sanskrit évite la suite de trois brèves (sur le rythme du sanskrit cf. *Journal Asiatique*, série IX, t. X, p. 294); la longue de *abhímātiṣ* et *úpamātiṣ*, donnant satisfaction au sens rythmique des sujets parlants, s'est imposée malgré l'existence de *matiṣ*.

C'est aussi pour des raisons de rythme que les premières personnes moyennes *manmahe*, *amanmahi* du thème racine *man-* ont pris la place des premières personnes **manumahe*, **amanumahi*, normalement attendues en regard de *manute*. — De même, au parfait, l'*i* de la racine dissyllabique *pati-* n'a pu subsister à la 2e personne **papatitha* et l'on a *papáttha* sur le modèle de *sasáttha*; inversement la 1re plur. **sedma* a été remplacée par *sedimá* sous l'influence de *paptimá* (voir P. von Bradke, *I. F.*, VIII, p. 123 et suiv.). — L'*ā* de *-māna-* dans les participes tels que *bháramāṇas*, cf. *φερόμενος*, est dû à l'analogie des participes athématiques en *-āna-*, mais l'extension de cette longue a été déterminée par la répugnance du sanskrit pour la suite de trois brèves. — L'élimination des formes qui choquaient le sentiment rythmique s'est donc produite en sanskrit comme en grec, et l'on a ici une confirmation des vues exposées par M. F. de Saussure, dans l'article des *Mélanges Graux* intitulé : *Une loi rythmique de la langue grecque*. On notera seulement que, dans les deux langues, le rythme ne paraît déterminer ces changements qu'avec l'aide d'une action analogique (voir Wackernagel, *Dehnungsgesetz*).

[1] Il sera permis de profiter de cette occasion pour corriger quelques autres fautes et réparer quelques omissions commises dans cette étude *De radice *men-*, P. 7, les faits donnés à l'appui du caractère dissyllabique de la racine **men-* «rester» ne prouvent rien; pour le futur *μενέω*, cf. *τενέω*, etc.; l'*ε* de *μενετός* est dû à l'influence de *μεμένηκα*, dont l'*η* répond à l'*ē* de lat. *manēre* — p. 16, l. 3 du haut, ajouter lette *ūzminu* — p. 22, l. 10 du bas, lire *pacto* au lieu de *facto*, — p. 37, l. 4 du haut, lire *cogitasse*, — *ibid.*, l. 14, lire *obliti sumus*, — p. 48, l. 11 du haut, lire *reperto*, — p. 52, l. 20 du haut, lire *mąθrān-*, — p. 54, l. 4, ajouter skr. *arámati-*.

On voit ici des causes esthétiques agir sur les langues : ce sont les formes rythmiques les plus belles qui ont triomphé. On conçoit par là ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'influence attribuée à *l'euphonie* sur le développement des langues. Il est bien établi par exemple que la plupart des insertions de lettres dites euphoniques, permettant d'éviter des hiatus, ont eu pour point de départ une action analogique; mais c'est sans doute la laideur de l'hiatus qui a déterminé les sujets parlants à préférer l'innovation à la forme ancienne. Il y en a nombre d'exemples; on se bornera au suivant emprunté au parler des paysans de Châteaumeillant (Cher), assez peu différent maintenant du français normal : d'après l'opposition de *i di* «il dit», *i dizǫ* «ils disent» et *il a di*, *il avǫ di*; de *a di* «elle dit», *a dizǫ* et *al a di*, *al avǫ di*; de *sa fé bó* «il fait beau» et *sal a fé bó*[1], on en est venu à former constamment des phrases comme : *ǫ kré d pal ét vü* «on croit n'être pas vu» et *i kmąsǫ al arivé* «ils commencent à arriver» où *l* est ajoutée à la négation *pas* et à la préposition *à*. L'action analogique est assez singulière dans ce cas pour faire ressortir nettement l'importance de l'euphonie. Au voisinage du pronom *en*, le même patois évite l'hiatus par un procédé non moins curieux : l'*n* qui se prononce après *ą* devant une voyelle a été ajoutée à une voyelle précédant *ą* : d'après l'opposition de *žą di dü mal* «j'en dis du mal» et *žąn é di dü mal* on a *i ną di dü mal* «il en dit du mal» et *i nąn a di dü mal* ou *tü ną di dü mal* «tu en dis du mal», *vu ną dizé dü mal*.

IV. Les accusatifs skr. *áçmānam*, *svásāram*, etc.

On a généralement abandonné l'idée que l'*ā* des accusatifs comme skr. *áçmānam*, *svásāram*, etc. représenterait un ancien i.-e. *ō* ou *ē* de la syllabe prédésinentielle de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel. Il y a quelques cas, il est vrai, où un *ā* indo-iranien de la syllabe prédésinentielle repose sur un *ō* indo-européen. Mais alors cet *ō* appartient à toute la flexion du mot. Il s'agit du type secondaire en **-ōn-*, tiré des thèmes en *-o-*, représenté par zd *hāvanān-*, *puθrān-*, *mąθrān-* (voir Bartholomæ, *Grundr. der iran. phil.*, I, p. 225), gr. *κύφων-*, etc., lat. *Catōn-*, etc., et aussi par les mots en **-iyōn-* ou *-*yōn-* : gr. *οὐρανίων-* (de *οὐράνιος*), lat. *centuriōn-*, v. sl. *graždan-*. Cette finale **-ōn-* a été étendue à des dérivés de thèmes consonantiques, comme zd *vīsān-* et lat. *edōn-*, mais les exemples qui précèdent suffisent pour en faire ressortir la véritable origine. — De même les mots dé-

[1] On laisse aux romanistes le soin d'expliquer cette forme *sal*.

rivés grecs en -ηυ- du type φονεύς ont la longue η à toutes leurs formes et n'ont, par suite rien à faire avec le type skr. *dyáuṣ*, gén. *diváś*; φονεύς représente **gʷhone-eu-*[1] : c'est une formation secondaire tout à fait analogue au type en *-ōn-*.

Le fait que l'*ā* de *áçmānam*, etc. reposerait sur un ancien *ŏ* indo-européen a été reconnu d'une manière définitive par M. Streitberg (*I. F.*, III, 360 et suiv.) et l'on ne saurait souscrire aux doutes de M. Buck (*Am. journ. of phil.*, XVII, 450). Le fait que l'on a skr. *svásāram*, *svásāras* en regard du timbre *o* attesté par lit. *sesũ*, lat. *soror*, arm. *khoyr* et skr. *mātáram*, *mātáras* en regard du timbre *e* attesté par lit. *motė̃*, lat. *māter*, gr. μήτηρ, ne peut être fortuit[2]. Si l'on se refuse à admettre cette correspondance, on est sans aucun moyen d'expliquer la masse des oppositions de *ā* et *ă* telles que celle de *áçmānam* et *vṛ́ṣaṇam*; on ne peut même pas expliquer le jeu de *ā* et *ă* à l'intérieur de la flexion d'un même mot : acc. *áçmānam*, gén. *áçmanas*; acc. *uṣā́sam*, gén. *uṣásas*; acc. *pā́dam*, gén. *padás*; or il n'est rien de plus clair pour qui admet que, dans le vocalisme de la syllabe prédésinentielle des noms, l'opposition de indo-iranien *ā* et *ă* répond à une opposition indo-européenne de *o* et *e*; en effet, dans ceux des noms dont la syllabe prédésinentielle n'est pas dépourvue de voyelle aux génitif, datif, ablatif singuliers et à l'accusatif et au génitif pluriels (voir Meillet, *Recherches sur le génitif-accusatif*, p. 8 et suiv.), le timbre *o* n'était admis en indo-européen qu'au nominatif et à l'accusatif singuliers, au nominatif pluriel et au nominatif accusatif duel; les autres cas avaient *e* dans la prédésinentielle. Les langues d'Europe ont conservé quelques traces assez nettes de cet état ancien : 1° gr. κλέϝος, κλέϝεος; v. sl. *slovo*, *slovese*; — 2° lit. *akmũ*, *akmeñs*; arm. nom. plur. *harsunkh* «fiancés», gén. sing. *harsin*; got. *hairto*, *hairtins*; — 3° l'opposition de gr. πούς, ποδός, arm. *otn*, got. *fotus* et de lat. *pes*, *pedis* qui suppose d'anciennes alternances : **pōd-*, **pod-*, **ped-*. Le contraste entre nom. plur. skr. *áçmānas* et acc. plur. *áçmanas* est celui des plus anciens : **akmones*, **akmenn̥s*.

Cette représentation de i.-e. *ŏ* par indo-iran. *ā* dans la syllabe prédésinentielle des noms est le seul fait qu'on puisse encore invoquer en faveur de la «loi de Brugmann», comme l'indique M. Brugmann lui-même, *Grundriss*, I², p. XLIII. La loi phonétique proposée par M. Uhlenbeck, *P.B. beitr.*, XXII, p. 546 et suiv., est

[1] Voir maintenant l'hypothèse de M. Brugmann, *I. F.* IX, 365 et suiv. (Note de correction.)

[2] L'*ā* de skr. *majjā́nam* (R. V. X, 68, 9) est sans doute récent comme celui de *vṛ́ṣāṇam* du même maṇḍala X, en regard de la forme ordinaire et ancienne *vṛ́ṣaṇam*. Car la palatale skr. *j* en regard de zd *mazga-*, v. sl. *mozgŭ* suppose le timbre *e*.

posée en vue de résoudre cette unique difficulté et n'est pas convaincante par cela même [1]. Ce n'est que par une action analogique qu'on peut rendre compte de ce fait essentiellement morphologique. Le problème est le suivant : pourquoi la longue du nominatif singulier a-t-elle été étendue à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel en indo-iranien quand le timbre de la voyelle prédésinentielle était *o*, et ne l'a-t-elle pas été quand le timbre de cette voyelle était *e*? La réponse qui a été faite à cette question dans ces *Mémoires*, IX, 147 et suiv., n'a convaincu ni M. Buck (*Am. journ. of phil.*, XVII, 449), ni M. Uhlenbeck, ni M. Brugmann (*ll. cc.*)[2]; elle se laisse défendre cependant.

Dans le cas des mots qui avaient le vocalisme prédésinentiel en *e* au génitif singulier, etc., les deux flexions indo-européennes se présentaient ainsi pour les thèmes en *-s-*, par exemple :

Nom. sing.	*-ēs*	*-ōs*
Nom. plur.	*-es-es*	*-os-es*
Gén. sing.	*-es-e/os*	*-es-e/os*

En indo-iranien au moment où *e* et *o* tendent à se confondre, mais sont encore distincts, les flexions deviennent :

Nom. sing.	*-ās̊*	*-ās̊*
Nom. plur.	*-ás-ás*	*-ås-ás*
Gén. sing.	*-ás-as*	*-ás-as*

On voit par ce tableau que l'*á* bref prédésinentiel du nominatif **-ás-ás* était défendu par l'*á* de même timbre du génitif singulier; au contraire l'*å* bref de *-åsås* avait le même timbre que l'*å* long du nominatif singulier *-ås* et n'était pas défendu par la brève des autres cas qui avait le timbre *á*. Pour les thèmes en *-n-* la question est un peu plus délicate, car l'indo-iranien ne présente au nominatif aucune trace d'une finale *-ān* répondant au gr. *-ων* ou *-ην* et a seulement *-ā*, cf. lat. *-ō*; mais il importe de noter que, au point de vue indo-iranien, l'*n* ne fait pas partie intégrante de la forme du thème parce que *n̥* est représentée par *a* et que, par suite, *n* appartient plutôt à certains cas qu'à l'ensemble de la flexion. On conçoit donc bien que *-å* long du no-

[1] M. Uhlenbeck n'a certainement pas eu connaissance d'une hypothèse analogue à la sienne, développée par M. V. Henry à la Société de linguistique, le 14 décembre 1889 (voir *Bulletin*, VII, LVIII).

[2] Outre son manque de vraisemblance *a priori* et outre les difficultés qu'elle soulève, l'hypothèse signalée par M. Pedersen (*K. Z.* XXXVI, 87) a contre elle d'être inutile. Vouloir maintenir, pour certains cas au moins, le traitement indo-iranien *ā* de i.-e. *ŏ*, c'est oublier que l'indo-iranien, ayant perdu les alternances de timbre dont l'importance était si grande en indo-européen, a naturellement compensé cette perte par un développement correspondant des alternances quantitatives. (Note de correction.)

minatif singulier ait pu agir sur l'*ă* prédésinentiel bref du nominatif pluriel *-ănăs*, non défendu par l'*ă* du génitif *-ănas* et des autres cas de même forme.

Dans le cas des noms dont, à la différence des précédents, le vocalisme prédésinentiel est sans *e*, même devant une désinence à initiale vocalique, le locatif seul défendait le *ă* bref de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, soit en indo-iranien :

Nom. sing.	*-ắ*	*-ắ*
Nom. plur.	*-ăn-ás*	*-ăn-ás*
Gén. sing.	*-n-as*	*-n-as*
Loc. sing.	*-ắn-i*	*-ắn-i*

Les chances d'extension de la longue du nominatif singulier étaient presque égales dans les deux séries; toutefois le locatif appuyait la conservation de l'*ă* prédésinentiel bref de *-ăn-ás*; l'analogie du type précédent a fait le reste.

Le fait qu'un *ā* indo-iranien répond à un *ŏ* indo-européen dans les formes nominales étudiées s'explique donc par une simple action analogique, sans qu'il soit nécessaire de poser une loi phonétique spécialement pour ce cas particulier.

V. — Slave *želěti*, *pitěti*.

Les verbes *želěti*, *želěją* et *pitěti*, *pitěją* font difficulté de deux manières :

1° Ils présentent des doublets *želati* (r. желáть), *pitati* (cf. serbe *pȉtati*, r. питáть) : *pitěti* est la forme des anciens manuscrits glagolitiques de l'Évangile et du Clozianus, mais *pitati* apparaît déjà comme variante chez Ostromir et Sava; quant à *želěti*, c'est la forme du *Zographensis* et du *Marianus* dans les parties de l'Évangile qui ne font pas partie du texte divisé par leçons; mais, dans la traduction, sans doute plus ancienne (v. Iagic', *Marianus*, p. 467), de l'Évangile par leçons, on lit déjà *želaaše* L. xv, 16 Zogr. Mar. Ass. et L. xvi, 21 Mar. Ass. (Zogr. a corrigé en *želěję* d'après le texte grec). La création de *pitati* et *želati* s'explique de la manière suivante : les dénominatifs en *-ěti* expriment en général l'existence ou, plus ordinairement, l'acquisition d'une qualité et sont intransitifs : *goněti* « être suffisant », *bogatěti* « devenir riche », etc. Les dénominatifs transitifs du type en *-ěti* ne subsistent guère que là où une chuintante précédente a transformé le *ě* en *a* : *koničati*, *věničati*, *slušati*, *podražati*, *ustrašati sę*. La substitution du type en *-ati* à celui en *-ěti* dans *pitěti* et *želěti* paraît ainsi assez naturelle; toutefois on notera que *razuměti* a subsisté; il y a donc dans le cas des deux verbes

une circonstance particulière qui a déterminé le changement : il faut, pour s'en rendre compte examiner leur formation.

2° Les seuls noms attestés en slave d'où puissent sortir ces verbes sont *želja* et *pišta* (**pitja*; serbe *pìća*, tch. *píce*, polon. *pica*; le russe пúща est emprunté au vieux slave); *želja* est isolé en slave, *pišta* est l'abstrait correspondant à un verbe, conservé seulement dans le participe *pitomŭ*, et qui a disparu d'ailleurs, sans doute parce qu'il était athématique (cf. *vidomŭ* en regard de l'impératif *viždĭ*). De ces mots on ne peut attendre d'autres dénominatifs que **željati*, **pitjati*, qu'on parte du type en *-ěti* ou de celui en *-ati*.

L'explication est la même que pour v. sl. *zěją* en regard de lit. *žióju* (voir *MSL.* IX, 137 et suiv.). Au temps où tout *ja* slave était *jě*, qu'il s'agît originairement de *jā* ou de *jē*, on avait au présent : **željě-je-*, **pitjě-je-*; le *j* combiné a disparu par dissimilation (cf. M. Grammont, *Dissimilation*, p. 75 et suiv.[1]) et dès lors *ě* ne pouvait plus être altéré phonétiquement en *a* puisque le *j* qui est la raison déterminante du changement avait disparu. Les infinitifs **željěti*, **pitjěti* ont pu subsister en regard de *želěją*, *pitěją* aussi longtemps que *ě* n'a pas été altéré après *j*; mais, quand *jě* est devenu *ja*, on a eu **željati*, *želěją*; cette flexion a été régularisée de deux manières, d'une part en *želěti*, *želěją* d'après le présent, de l'autre en *želati*, *želają* par une sorte de contamination du présent et de l'infinitif.

Ces formes ont pu se fixer parce que les deux verbes sont très employés et avaient, par là même, une certaine indépendance par rapport aux substantifs d'où ils sont issus; l'altération qu'ils ont subie les en a définitivement séparés. Pareille chose ne peut arriver pour des mots étroitement unis à leur primitif : *kašĭljati*, *plištati*, *večerjati*, *vonjati*, *obujati* ont donc subsisté. Le verbe *věštati* (de *věšte*, abstrait d'un verbe conservé dans l'aoriste *otŭ-vě*), fréquent surtout avec des préfixes : *otŭ-věštati*, *sŭ-věštati*, *oběštati*, est plus embarrassant. La forme de l'infinitif **větjati* a triomphé ici de celle du présent **větěje-*, sans doute parce que l'aoriste était plus fréquement employé que le présent dans le principal composé : *otŭvěštati* « répondre ». Enfin il est impossible de dire si *tĭlěti*, *tĭlěją* « corrumpi », dérivé de *tĭlja*, doit sa forme en *-ěti* au sens ou à une action comparable à celle qui a produit *želěti* et *pitěti*.

[1] Toutefois il est *a priori* douteux que la loi XVI de M. Grammont puisse être appliquée au slave sans modification, car l'énoncé de cette loi renferme une condition d'accent, alors qu'aucun effet de l'accent d'intensité n'a encore été signalé en slave commun.

VI. *De quelques aoristes monosyllabiques en arménien.*

Les formes grammaticales très brèves sont souvent éliminées au profit de formations plus longues et ayant plus de corps phonétique. C'est à cette tendance qu'est due, on le sait, la conservation de l'augment en arménien ancien. La 3e personne du singulier de l'aoriste a l'augment dans tous les cas où, sans augment, elle serait monosyllabique : *beri*, *eber*; *baçi*, *ebaç*; l'augment arménien étant toujours syllabique, les verbes qui commencent par une voyelle en sont dépourvus dans les textes les plus anciens : *arbi*, *arb*; par la suite, les verbes à initiale vocalique ont reçu aussi l'augment syllabique, d'où *ēarb*. Les aoristes *edi* «je posai» et *eki* «je vins» ont l'augment à toutes les personnes parce que, sans cela, ils seraient monosyllabiques dans toute leur flexion; *etu* «je donnai» a de même l'augment à toutes les personnes, sauf la 1re plur. *tuakh*.

Les thèmes d'aoristes monosyllabiques en *ç* ont réagi contre une altération phonétique à laquelle les thèmes en *ç* polysyllabiques ont tous cédé : au subjonctif aoriste (servant en arménien de futur), le groupe *-çç-* (ancien- *çiç-*) a été phonétiquement réduit à *-sç-*, d'où la flexion *sireç-iç*, *sires-çes*, du thème *sireaç-*; mais le groupe *-çç-* a été préservé — ou rétabli — dans les deuxièmes personnes : *baç-çes*, *thaç-çes*, *kaç-çes*, *laç-çes*, *keç-çes*, *xç-çes*, *lç-çes*, *y-eç-çis*, *z-geç-çis*, *ən-therç-çis* et aussi dans *anç-çes*, *çuç-çes*, où le *ç* est radical. Le thème d'aoriste restait ainsi reconnaissable, malgré sa brièveté. — Le *ç* apparaît aussi à l'impératif aoriste, contre la règle générale, dans : *baç*, *kaç*, *laç*, *keaç*, *liç*.

En vertu du principe de la constance des actions analogiques, on ne peut dès lors tenir pour monosyllabiques les verbes commençant par deux consonnes, comme *gnal* ou *grel*; on a en effet 3e pers. sing. aor. *gnaç*, *greaç*, sans augment; 2e pers. subj. aor. *gnas-çes*, *gres-çes*; impératif *gna*, *grea*. Les groupes initiaux *gn-*, *gr-* se prononçaient donc *gən-*, *gər-*, sinon toujours, du moins dans certaines conditions syntactiques, sans doute quand le mot précédent était terminé par une consonne. Cette conclusion concorde exactement avec ce qui est indiqué par la prononciation de l'arménien moderne : les groupes de consonnes initiaux sont purement graphiques; il s'insère entre la consonne initiale et celle qui la suit un élément vocalique très bref *ə*, par exemple *glux* «tête» se prononce *gəlux* (dialectalement *gulux*); par suite le pluriel de ce mot et des mots analogues est en *-ner*, comme dans les polysyllabes et non en *-er*, comme dans les monosyllabes : *gluxner*, de même *psak* «couronne», *psakner*; etc.

VII. *Le génitif singulier des thèmes pronominaux en arménien.*

Le génitif singulier des thèmes pronominaux en *-o-* est le même que celui des substantifs en sanskrit et en grec : skr. *-asya*, gr. *-οιο*, *-ου*. Il est aussi le même en arménien dans les possessifs (*imoy*, *meroy*, etc.) et dans le relatif (*oroy*) que dans le substantif *mard*, gén. *mardoy* par exemple. Mais l'interrogatif *ov* fait *oyr* et les démonstratifs ont une finale *-or* qui apparait nettement dans *nor-a*, *nor-in*. Au nominatif pluriel, l'interrogatif et les démonstratifs présentent une différence parallèle, d'une part *oy-kh*, de l'autre *no-kh-a*, *no-kh-in*.

Le *oy* de *oykh* ne sort pas de i.-e. *oi*; on a vu dans ces *Mémoires* X, p. 137, que c'est l'*o* de *no-kh-* qui est le traitement normal de *oi* en syllabe finale. En revanche l'*o* du génitif *nor-* est inexplicable, tandis que *oyr* se laisse couper en *oy-*, forme normale du génitif de *o-*, et *-r*, particule correspondant à gr. *ῥα*. Ainsi l'*o* du génitif singulier *nor-* serait analogique de celui du nominatif pluriel *nokh-* et le *oy* du nominatif pluriel *oykh* (et à la suite acc. plur. *oys*, gén. dat. abl. plur. *oyç*) de celui du génitif singulier *oyr*. La diphtongue *oy* a prévalu dans l'interrogatif, sans doute parce qu'elle donnait un peu plus de corps aux formes extrêmement brèves de ce simple thème arménien *o-*; les démonstratifs ont conservé *o* qui était à tous les autres cas : instr. sing. *nov-*, acc. loc. plur. *nos-*, gén. dat. abl. plur. *noç-* : les démonstratifs forment en arménien un système complet et isolé, susceptible par cela même d'avoir une flexion toute particulière.

La particule *-r* ne se trouve en principe que dans des génitifs monosyllabiques : *oyr* «de qui», *ēr* «de quoi», *nor-*, *dor-*, *sor-*; elle sert à prolonger et renforcer des formes qui, sans cela, étaient trop brèves et trop peu articulées. Les génitifs *aynor*, *aydor-*, *aysor-* dans *aynorik*, etc. et dans *aynr*, etc. sont dus sans doute à l'influence des monosyllabes *nor-*, *dor-*, *sor-*. La particule *-r* n'avait rien en elle-même qui caractérisât le génitif, pas plus que *-go* en slave; elle a pu se fixer à ce cas dans l'interrogatif et dans les démonstratifs, parce que, avec la forme de datif-locatif (et d'ablatif) *-um*, cf. skr. *-asmāi*, *-asmin* (et *-asmāt*), elle complétait au singulier une flexion proprement pronominale.

La tendance à fléchir les démonstratifs autrement que les substantifs se manifeste dans certaines langues par des innovations assez étranges. En slave où la flexion pronominale est tout à fait distincte de la flexion nominale aux cas obliques du singulier tant pour le masculin que pour le féminin, ceux des cas obliques du féminin pluriel et duel qui avaient une flexion étymologiquement identique à celle des substantifs ont été remplacés par

les formes masculines correspondantes : gén. loc. *těchŭ*, dat. *těmŭ*, instr. *těmi*, dat. duel *těma*. Les nominatifs n'ont ni au singulier, ni au pluriel, une forme distincte de celle des substantifs; la distinction des trois genres a donc subsisté à ce cas : *ti*, *ta*, *ty*. L'accusatif *ty*, commun dès le principe au masculin et au féminin, n'a sans doute joué qu'un rôle très secondaire dans la substitution des formes masculines aux formes féminines; car, en germanique où pareille confusion n'existe pas, le masculin a de même empiété sur le féminin aux cas obliques : got. *þaim* ne sert pas seulement de masculin, mais aussi de féminin.

VIII. *Le génitif en -oǰ des noms de parenté en arménien moderne.*

La flexion anomale de *hayr* «père», *mayr* «mère», *ełbayr* «frère», génit. *hawr*, *mawr*, *ełbawr*, s'est conservée jusqu'à l'époque moderne. Il en est de même de *khoyr* «sœur» dans divers dialectes : le génitif *kheṙ* subsiste, légèrement altéré sous l'influence du nominatif, à Tiflis et à Agulis sous la forme *khvir* (Tomson, Историческая грамм. языка города Тифлиса, p. 174; Sargseanç, *Agulecoç barbarə*, p. 100); mais dans les deux dialectes littéraires, celui de Constantinople et celui de Tiflis, le génitif est *khroǰ*; et c'est aussi cette forme que M. Mserianç signale à Mouch : *khərwoč* (Этюди по армянской діалектологіи, I, p. 90). Le seul substantif de l'ancien arménien dont le génitif soit en *-oǰ* est *kin* «femme», gén. *knoǰ* : c'est donc de là seulement qu'on peut partir pour expliquer *khroǰ*.

Ce génitif *knoǰ* est lui-même inexpliqué. Du reste *kin* est l'un des mots les plus anomaux de la déclinaison arménienne; le gr. *γυνή* n'est pas moins anormal, et il n'est pas douteux que l'original indo-européen ne le fût déjà. La variation du vocalisme présuffixal indo-européen attestée par v. irl. *ben*, gén. *mná* et par l'opposition de v. sl. *žena* et de skr. *gnā́* est conservée et se retrouve nettement : nom. sing. *kin*, nom. plur. *kanaykh*. De plus, les instrumentaux singulier et pluriel et le génitif-datif-ablatif pluriel ont une forme à nasale empruntée au mot *ayr* «homme» : *kanamb*, *kananç* d'après *aramb*, *aranç*[1]. Quant au génitif-datif *knoǰ*, il est

[1] C'est par hasard que *ayr* est, à certains cas, un thème en *n*, car le rapprochement avec *ἀνήρ*, proposé par M. Bugge, est décidément préférable à celui avec gr. *ἄρσην*, encore soutenu par M. Hübschmann (*Arm. gramm.*, I, 417). En effet, le génitif *aṙn* présente une forme dont aucun thème en *n* ne fournit d'exemple; le *ay* du nominatif singulier *ayr* ne s'explique pas en partant de i.-e. **r̥sēn*, si même on admet que *rs* a pu donner en arménien *r* et non *rš*; le nominatif pluriel *arkh* n'est pas plus clair; pour le sens enfin, c'est à *ἀνήρ*, non à *ἄρσην* que répond *ayr*. En revanche, le génitif *aṙn* peut être identifié à *ἀνδρός* et l'accusatif pluriel *ars* (sur lequel on a fait le nominatif *arkh*) à *ἄνδρας*; quant au nominatif singulier *ayr*, on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas ré-

d'autant plus énigmatique que, à part le datif *mioj* de *mi* «un», la finale *-oj* sert seulement par ailleurs à former le locatif de ceux des mots à nominatif en *-i* dont l'instrumental est en *-eaw*, type *teli*, *teleaw*, *i telwoj*.

Le génitif en *-oj* de *kin* ne s'est pas étendu seulement à *khoyr*, mais aussi aux autres noms de parenté désignant des femmes dont le nominatif se termine par *r* ou *l* : *tal* «sœur du mari», *taloj*; *skesur* «mère du mari», *skesroj*; *ner* «femme du frère du mari», *neroj*. Ceux des noms de parenté qui ont une autre terminaison que *r* et *l* au nominatif n'ont pas pris la désinence *-oj*, par exemple *zokhanč* «mère de la femme», *kheni* «sœur de la femme». Le mot *kin* lui-même a disparu en arménien moderne; il a été remplacé par le dérivé *knik*.

Sur le modèle de *tiknoj*, génitif de *ti-kin* «maîtresse» (composé de *kin*), le mot *tēr* «maître» (composé de *ayr*) a en arménien moderne un génitif *tiroj*. Le génitif *-oj* a passé de là aux autres noms de parenté désignant des hommes dont le nominatif est terminé par *r* : *ənker* «compagnon», *tagr* «frère du mari», *aner* «père de la femme».

Il est à peine utile de dire ici que cette extension du génitif arménien en *-oj* rappelle celle du génitif sanskrit en *-uṣ* de *pitár-*: on sait que les génitifs *pátyuṣ*, *sákhyuṣ*, *jányuṣ* ont été substitués à d'anciennes formes anomales : **pátyas*, **sákhyas*, **jányas*.

IX. *Sur quelques formes anomales de thèmes zends en -ă-.*

On a souvent tenu pour anciens les génitifs en *-ąm* (au lieu de la forme normale *-anąm*) de thèmes en *-ă-* que l'on rencontre exceptionnellement dans l'Avesta récent. A les regarder de près, ces formes se dénoncent comme de simples incorrections accidentelles; on sait que la plupart des textes de l'Avesta autres que les gâthâs paraissent avoir été écrits en un temps où le zend était une langue morte, employée seulement à des usages religieux; et, comme d'autre part il ne semble pas que jamais il ait été constitué une grammaire bien définie pour le zend comme il y en a eu de bonne heure une pour le sanskrit, on ne saurait s'attendre à trouver dans l'Avesta une parfaite constance morphologique. D'une étude complète de la flexion nominale du Vendīdād faite par M. Adjarian, étude qui ne tardera pas à être complètement achevée, il résulte que, dans tout le Vendīdād, on

pondre à ἀνήρ comme *hayr* à πατήρ. L'instrumental singulier *aramb* et le génitif pluriel *aranç* ont pris, d'après *arn*, la forme qu'ont ces cas dans tous les thèmes en *n*.

ne rencontre que les exemples suivants de génitifs en *-ąm* de thèmes en *-ă-*:

Vd, VI, 7. *aētaṅhąm astąmca varəsąmca spāmąmca mūθrąmca vaṅhutātąmca* (de même *ibid.*, 8 et 29);

Vd, XIII, 8. *aētaēšąm sūnąm jainti yim pasušhaurvąmca višhaurvąmca vohunazgąmca draxtōhunaranąmca* (la même énumération est répétée *ibid.*, 42);

Vd, VIII, 10. *vīzōištąm vīzvārəntąm*;

Vd, VIII, 12. *pasvąm vā staorąm vā narąm vā nāirinąm vā* (cf. *ibid.*, 13, 14, 15, 22);

Vd, II, 8. *āθrąmca suxrąm saocintąm* (de même *ibid.*, 9, 16, 17, 25, 33); le passage étant métrique, on peut affirmer que *suxrąm* est la forme originale;

Vd, III, 20. *vayąm kahrkāsąm* (de même IX, 49).

Dans ces six passages, le génitif en *-ąm* de thème en *-ă-* se trouve à côté d'un génitif en *-ąm* de thème consonantique dont il est simplement imité. Deux exemples seulement n'admettent pas cette explication :

Vd, III, 10. *aṅrōmainyavanąm gərəδąm* (et de même *ibid.*, 22). Ici les deux génitifs juxtaposés sont en contradiction l'un avec l'autre; il est difficile de ne pas soupçonner une faute;

Vd, VII, 48. *pasca pancāsatəm sarəδąm* pourrait être lu *pasca pancāsatəm sarəδəm*; cf. *θrisata-* « trentième ».

Quant à *paradātąm* (Vd, XX, 1 et 2), cette forme est au moin incertaine puisque la famille représentée par les bons manuscrits Jp_1, Mf_2 a *paradātanąm* qui dispense de compter *-ąm* pour deux syllabes; d'ailleurs on a tout à côté des thèmes consonantiques; car, pour faire apparaître le mètre, il suffit de supprimer *taxmanąm* et de lire :

kō paoiryō mašyānąm
θamnaṅuhatąm varəcaṅuhatąm
yaoxštivatąm yātumatąm
raēvatąm [taxmanąm] paradātąm
yaskəm yaskāi dārayat.

C'est aussi à l'action de thèmes consonantiques qu'est due la forme en *-e* des datifs de thèmes en *-ā-* dans les passages suivants du Vendidad (ces exemples sont, comme les précédents, empruntés au relevé complet de M. Adjarian) :

Vd, XIII, 10. *yō sūne pištrəm jainti yim pasušhaurve.*

Vd, XIII, 11. *yō sūne pištrəm jainti yim višhaurve.*

Vd, XV, 3. *sūne yim pasušhaurve vā višhaurve vā.*

Dans ces trois cas on ne peut soupçonner un archaïsme, et il n'y a pas d'autre explication possible qu'une influence de *sūne*. On expliquera de même [illegible], [illegible], [illegible] Vd,

V, 57 et 58 (v. les passages); Vd, IX, 54, *ahmāi asañhaēca šōiθraēca* (cf. *ibid.*, 55 et 57) et Vd, XIX, 9, *zrūne akarane.*

Une action déjà plus singulière est celle d'où résulte la forme en *-ayas-* au nominatif pluriel du thème en *-ă- karəta-* :

Vd, XVII, 9. *arštayasca karətayasca.*

Fait plus curieux encore, il arrive que des thèmes en *-ă-* aient un nominatif en *-a* sous l'influence de nominatifs voisins en *-a* de thèmes en *n* ou en *r*. Le yt I, 12-15, présente un grand nombre d'exemples indiscutables de cette anomalie. De même :

Vd, XVIII, 34. *yaṯ nā... naire ašaone jasta ašaya vañhuya nōiṯ daδāiti* « C'est l'homme qui, prié par un fidèle, refuse de lui donner... » (Darmesteter); même fait avec *ajasta*, ib. 37; *jasta* et *ajasta* sont des nominatifs se rapportant à *nā.*

Vd, XIII, 8. *xraosyōtaraca nō ahmāṯ voyōtaraca hvō urva parāiti parō.asnāi añuhe yaθa...* « son âme passe dans l'autre monde plus gémissante et plus meurtrie que... » (Darmesteter).

Vd, XVIII, 54 (répété 58). *yaṯ nā jahika pasca pancadasīm saraδəm frapataiti anaiwyāsta vā anabdātō* (var. *-dāšta, -dāsta*) *vā.* « C'est l'homme qui, étant âgé de plus de quinze ans, va sans porter la ceinture ou... ». Il n'y a pas à tenir compte du mot *jahika* : c'est une addition interlinéaire qui a passé dans le texte; autrement on aurait *jahika vā.*

On voit avec quel scepticisme doivent être examinés les archaïsmes de l'Avesta récent : un texte où les formes sont à ce point sujettes à subir l'influence de celles qui les avoisinent ne peut, à ce point de vue, inspirer la moindre confiance.

A. Meillet.

LATIN *FĀS*, *FĀNUM*

ET LEURS CONGÉNÈRES.

A-t-on jamais tenté de rapprocher *θέμις* et le latin *fās*? Dans l'usage ils se recouvrent tout à fait l'un l'autre; *fas est* (Plaute) est exactement *θέμις ἐστί* (Homère); et en général l'un vaut l'autre[1].

Au point de vue phonétique, l'ε de *θέμις* peut être ancien, ou bien représenter *ə*, comme c'est le cas pour l'ε de *θετός*. *Θέμις* est indéclinable et neutre chez les tragiques, bien que chez Homère il soit décliné en apparence. L'emploi du singulier est aussi borné que possible : sur 21 exemples de *θέμις*, dans les poèmes homériques, on trouve 20 fois l'affirmation *θέμις ἐστί* «*fas est*», ou la négation *οὐ θέμις ἐστί*; dans un seul exemple *θέμις* se trouve construit syntactiquement : *ἵνα σφ' ἀγορή τε θέμις τε ἤεν* (Λ 807). La seule forme de singulier à côté de *θέμις* se lit E 761 : *ὃς οὔ τινα οἶδε θέμιστα*. Au pluriel *θέμιστες* se rencontre 2 fois et *θέμιστας* 7, dans le sens de «sentences», synonymes de *δίκη*, *βουλή*. On peut donc presque dire que *θέμις* était indéclinable chez Homère, puisque le pluriel a un sens quelque peu différent du singulier. De plus Pindare emploie *θεμισ-κρέων* comme épithète de rois, et non *θεμιστο-κρέων*. Je pense qu'on peut par conséquent considérer *θέμισ-* comme un thème[2] dont on aurait tiré *θεμισ-τ-* d'après le gén. abl. **θεμισ-τος*[3], cf. *ὄνομα*, *ὀνόματος*. Chez Pindare le gén. de *θέμις* est *θέμιτος*, chez Eschyle *θέμιδος*, chez Hérodote *θέμιος*, tandis qu'Hésiode a le gén. plur. *θεμιστέων* et l'acc. sing. *θέμιν*. Nous pouvons conclure de là que

[1] Voir Bréal-Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 101. (*Note de la Rédaction.*)

[2] Danielsson (cité par G. Meyer, *Gr. Gramm.*, 3ᵉ édit., § 317, p. 412) regarde aussi *θέμις* comme un thème; mais Deecke (*Erläuterungen zur Latein. Schulgrammati*, p. 45) considère *fās* comme un génitif archaïque du type *familiās*; *fas est* «il est de droit». Nous pourrions dans *θέμις* aussi voir un génitif (cf. Delbrück, *Vergleich. Syntax* I, § 161).

[3] L'absence de **θεμιστος* chez Homère n'a pas plus d'importance que l'absence de *ὀνόματος*. Comme nom propre, on trouve toute la série *Θέμιστος*, *Θέμιστι* et *Θέμιστα*.

la flexion du mot n'était fixée en aucune façon. Par suite, nous pouvons sans crainte considérer *θέμις* comme un thème. A ce point de vue, il remonte à **dhemis*, mais pourrait remonter à **dhəmis*, ou à **dhəms* qui aurait peut-être donné naissance à **dhəm^es* avec une voyelle anaptyctique[1], au moins dans le cas d'une forme comme **θεμισ-τος*. Je compare *ἴσθι* « sois » pour **σθι*, où l'*ι* est anaptyptique et prothétique.

Si nous procédons ainsi à l'égard de **dhəms*, nous arrivons par les procédés les plus réguliers au latin *fās*.

Ce thème **dhəms*, alternant peut-être avec **dhĕms*, permet de rendre compte de plusieurs mots grecs beaucoup plus simplement que les explications actuellement en vogue. Ainsi j'en tire *θέσφατον* « prédit » (Homère) de **θεμσ-φατον*, et *θέσπις* « fatidicus » de **θεμσ-σπις*, *-σπις* étant apparenté à la racine *σεπ-* de **ἔννεπε* « insece, dic ». L'hypothèse est aussi légitime ici que dans le cas de *δεσπότης* « maître », dérivé aujourd'hui couramment de **δεμσ-ποτης* « maître de maison ».

Nous chercherions dans *θέσφατον* et *θέσπις* la cause de l'irrégularité du *θ* dans *θεός* comparé au lat. *deus* « dieu ». Cela me semble une explication bien plus rationnelle que la suivante qui est basée sur le type apophonique *xy yx* : « got. *dius*, ahd. *tior* « tier » (urspr. « animal »), lit. *daũsos* Pl. « saft », aksl. *duchŭ* « Atem, Geist », : *θέος* « Gott », aus **θϝεσος* (vgl. *θέσ-φατος*)[2], mhd. *getwās* « Gespenst », lit. *dvesiù* « ich atme », *dvãsė* « Geist ».

Qu'est-ce qui constitue la probabilité en linguistique? Nous avons à côté de *dắman* « corde, liens » (R. V.) *dhắman*, même sens (V. S., *Ç. Çr.*, *Su.*), et à côté de *δεσμοί* « liens » (Homère), Hésychius cite *θεσμοί· αἱ συνθέσεις τῶν ξύλων* que je traduis par « fagots »[3]. Tous les sanscritistes savent que les racines *dā-* « donner » et *dhā-* « placer » sont tout à fait confondues dans l'usage, et le même fait s'est produit en latin, au moins en composition. En sanscrit, *dhắman-* « demeure » se rencontre à côté de *dáma-*. En grec nous avons *θωμός*, *θημών* « monceau, amas » (apparenté à *dhắman-* « autel, place du feu ») et *δόμος* « maison ». En latin, *domus* « maison » et *famulus* « domestique » (cf. *δμῶς* « esclave » : *δόμος* et *οἰκεύς* : *οἶκος*) paraissent continuer l'histoire des racines primitives **da^xm-* et **dha^xm-*, toutes deux signifiant « maison ». L'alternance de *dh-* et *d-* est-elle moins probable que l'apophonie *xy* et *yx*?

Antérieurement à **dhəm-s-* nous devons supposer que **dhĕm-* a

[1] Cette irrégularité n'est pas absolument à rejeter dans un mot religieux, et à côté de **dhəms-* il existait sans doute un thème plus plein **dhəm-os-* qui pouvait l'avoir contaminé.

[2] Brugmann, *Grundriss*, 2e édit., t. I, § 539, p. 493.

[3] Un congénère certain, avec *θ*, nous est offert par *θώμιγξ* « corde ».

pris la valeur d'une racine. Je la trouve dans le sanscrit *dhâman* «demeure, autel, place du feu» (cf. lat. *aedis* «temple» : *aedēs* «demeure»), dans le grec *θέμεθλα* «fondations» et dans le latin *fam-ulus* «domestique» (avec *a* issu de *ə*). Nous pouvons noter aussi le nom de l'aède fabuleux *Θάμυρις* chez Homère; et le verbe *θαμίζει* «frequentat» suggère un rapprochement avec le latin *familiāris* «intime» et l'osque *faamat*, s'il a le sens de «habitat».

Il semble qu'il y ait aussi quelques raisons pour considérer **dhēs-* comme une racine. Les formes en question sont *dhāsi* «demeure», vayo-*dhās-* «qui dispose de force», *dhiṣáṇā* «offrande», *dhíṣṇya* 1° «terre amoncelée pour l'autel», 2° «feu de l'autel». Naturellement nous sommes libres d'opérer de même avec *dhəs-*, apophonie de *dhēs-*. C'est pourquoi je note *θεσμός* «loi», *ἀπόθεστος* «méprisé» (Odyssée) : lat. *nefastus* «réprouvé» (Plaute); cf. *infestus* «nuisible».

Par cette dernière forme de la racine nous pouvons expliquer le groupe embarrassant que constituent le lat. *fānum*, l'osque *fíísnu* et l'ombrien *fesna-* «temple». Les deux derniers mots viennent de **dhēs-no-*, dont le sanscrit *dhíṣṇya-* «autel» est un dérivé (de **dhəsnyo-*). Le latin *fānum* peut venir de **dhəsno-*, de même que le mot sanscrit, ou bien la couleur de sa voyelle peut avoir été influencée par *fās* (de **dhəms*).

Le lat. *fastī* «jours consacrés» a été contaminé par *fās* dans l'orthographe, tandis que *fēriae* (**fesiae*), *festus* viennent de **dhēs-*[1]. J'expliquerais de même *-fēstus* dans *manifēstus* (angl. «put-in-hand») qui équivaut presque à l'all. «handgreiflich».

Si l'osque *faamat* signifie réellement «habitat», nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit apparenté au latin *famulus* «domestique». Sa voyelle *aa* (= *ā*) fait difficulté : il est difficile de partir d'un *ə̄* primitif, bien qu'en sanscrit *ī* dans certains mots, p. ex. *amīṣi* (R. V. cf. Whitney, *Grammar*, 2e édit., § 631-4), puisse représenter *ə̄*; nous pouvons en tout cas expliquer le *aa* en comparant le grec *θᾶκος* (dorien), *θῶκος* (Homère), soit que l'*ā* soit primitif, soit qu'il résulte de la contraction de *-αϝα-* (cf. Prellwitz, *Etym. Wb.* s. v. *θάσσω*). L'alternance de *ā* et de *ē* en latin (italique) n'est d'ailleurs pas un fait inouï; cf. p. ex. *com-pāg-es* : *pēgi*. En outre, *făcio* : *fēci* pourraient avoir développé *fā-* par contamination.

Je ne puis voir de raison catégorique contre cette explication de *fās* : *θέσ-φατον* par **dhəms-*, et quant à la prétendue parenté entre *fās* et le sk. *bhās* «lumière», elle force à admettre un rapport sémantique cherché un peu loin, tandis que je vois de très

[1] Cette hypothèse n'est pas absolument neuve. Thurneysen (*K. Z.*, XXX, 489) compare *fēriae* et l'osque *fíísna-* qu'il dérive de **dhēs* «heiliger brauch».

fortes raisons pour accepter le rapprochement fait par Bloomfield de *φῶς* «lumière»[1]. La forme homérique *φάος* se rencontre 13 fois au nominatif et est toujours comptée *φάος*⏑⏑, jamais *φάος*⏑– avec une longue de position; l'accusatif, qui se rencontre 19 fois, ne doit être lu *φάος*⏑– que deux fois (σ 317, τ 34); le vocatif se rencontre 2 fois et avec la valeur *φάος*⏑⏑[2]. Une forme alternative, commune au nominatif et à l'accusatif, est *φόως* qui se rencontre généralement devant consonne (seulement 4 fois devant voyelle sur 18 exemples, à savoir O 741, τ 64, B 49, Ψ 226). Il semble méthodique de corriger *φάος*⏑– (σ 317, τ 34) en *φόως*, puisque les manuscrits varient en fait entre ces formes ε 2, λ 223, τ 64, ψ 348[3]. Il est clair que, au lieu de *φάος*⏑⏑, *φῶς* pouvait s'introduire n'importe où. Comment alors expliquons-nous *φόως*? Mon explication est la suivante. Dans le Rig-Veda, Grassmann scande *bhā́s* 12 fois et *bháas-* 5 fois, mais le thème *bhāsas-* «lumière» se présente 3 fois. Si Homère a écrit *φάος*, ce mot correspond à *bháas-*, tandis que *φόως* est pour **φῶος* avec métathèse de quantité[4] et correspond à *bhā́sas*.

Aux cas obliques nous avons :

φ. 429 *ἐν φάει αὐτάρ*, etc... —⏑⏑—⏑.
P. 647 *ἐν δὲ φάει καὶ*, etc... —⏑⏑— —

tandis que *φάεα καλά* -⏑⏑-⏑ forme une fin de vers dans un vers de l'Odyssée (trois fois répété π 15, ρ 39, τ 407). Nous voyons encore là deux thèmes. Dans *φαει*⏑- je verrais une métathèse de quantité pour **φᾱσι*, tandis que *φᾱεᾰ* est pour **φᾱσεσ-ᾰ* = sk. *bhā́sas-* (mais cf. Schulze *l. c.*, qui explique ᾱ par allongement métrique de ⏑⏑⏑). L'orthographe d'Homère dans *φάος* ne prouve rien pour la couleur primitive des voyelles, puisque *φάος* peut bien avoir été écrit sous l'influence de *δάος* «flambeau». Peut-être le mot est-il apparenté à *φώ-γειν* «rôtir», lat. *fŏ-cus* «foyer» et *fŏ-uere* «chauffer».

Les correspondances indiquées entre *bhā́s-*, *bháas-* et *φῶς*, *φάος*,

[1] Cf. *Am. Jr. Phil.* IX, 19; Hirt, *Akzentstudien*, 149; Prellwitz, *Etym. Wtb.* s. u. *φῶς*. Le rapprochement n'est d'ailleurs pas si neuf : cf. Grassmann, *Wtb.* s. v. *bhā́s*.

[2] Ces statistiques sont basées sur l'*Index Homericus* de Gehring.

[3] Cauer, dans son édition de l'Odyssée, corrige *φόως* dans tous ces passages en *φάος*, bien que τ 64 il doive scander *φάος ἔμεν* ⏑-⏑⏑.

[4] π 188, il ne semble pas que la métathèse ait eu lieu. On a dans A *ἐξάγαγεν φόως δὲ*, et ainsi lisaient Aristophane et Aristarque; C donne *ἐξάγαγεν προ φάος δε* qui est dû au *πρὸ φόωσδε* de Zénodote; cf. T 118 où la même leçon se présente. Il ne semble pas néanmoins qu'il y ait d'objection sérieuse à la leçon de Zénodote, et si une métathèse de quantité s'est produite nous pouvons opérer avec **φῶος* aussi bien qu'avec **φᾶος* (cf. Wackernagel, BB. IV, 377, et Schulze, *Quaest. Epicae*, p. 206 et n. 4).

entre *bhāsas-* et *φόως*, *φάεα*, me semble prouver leur parenté d'une façon péremptoire; et s'il en est ainsi la comparaison entre *fās* et le sanscrit *bhās* est fautive non seulement pour la sémantique, mais encore pour la phonétique, bien que nous ne puissions être affirmatifs sur la contraction de *a* + *o* en latin, en supposant que *φάος* en grec représente exactement le vocalisme primitif. Le rapport sémantique établi dans la comparaison présente entre *fās* et *θέμις* est au contraire irréprochable, et en comparant *θέσ-φατον*, nous avons la preuve que nous étions fondés à restituer **dhəms-* comme forme primitive.

Edwin W. Fay.

Lexington. Va. 29 avril 1898.

DES DIVERSES FONCTIONS

DES VERBES ABSTRAITS.

Nous entendons par verbes abstraits ceux qui n'indiquent point par eux-mêmes une action définie et complète, mais qui ne sont, pour ainsi dire, s'ils n'ont pas été suivis d'un autre verbe ou d'un substantif, qu'un commencement de verbe. Par exemple, le verbe *faire* est un verbe abstrait en ce sens qu'on ne peut dire utilement qu'on fait une action sans ajouter immédiatement ce qu'est cette action; seul il ne signifie rien, et est tout à fait incomplet; il équivaut à un signe algébrique non suivi d'une quantité. L'expression *faire la guerre* ne contient qu'un verbe abstrait; car, si l'on s'arrête après le mot *faire*, le sens est suspendu, il reste indéterminé. Le verbe normal, au contraire, contient une action complète, ou tout au moins assez complète pour être précise. L'expression *guerroyer* est dans ce cas. Elle renferme une idée verbale entière. Il en est de même des verbes *se battre*, *se promener* et même ordinairement de ceux-ci *aller*, *venir*. Au-dessous se place le verbe concret, celui qui, dans un seul mot, exprime non seulement l'action intégrale, mais aussi celle surdéterminée, accompagnée de son mode d'accomplissement. Tandis qu'en français on dit normalement *aller en voiture*, *aller à cheval*, on dira en allemand d'une manière concrète *fahren*, *reiten*.

De ces trois sortes de verbes : le verbe *abstrait*, le verbe *normal*, le verbe *concret*, nous n'étudions ici que le premier et seulement dans sa fonction d'auxiliaire. Les verbes auxiliaires sont d'une extrême importance dans le langage. Ce sont eux qui fournissent un secours précieux soit pour former le lexique, soit pour traduire des concepts grammaticaux, surtout ceux qui n'avaient pas d'expression au premier abord. Cette expression a lieu d'ailleurs de deux manières : ou le verbe auxiliaire exprime lui-même soit les concepts grammaticaux dont l'ensemble constitue la conjugaison, soit l'idée verbale elle-même, ou il se charge des mots vides qui expriment ces concepts en en déchargeant le verbe; dans ce dernier cas, la conjugaison devient périphrastique. D'ailleurs l'auxiliaire est analytique ou synthétique.

Nous étudierons successivement la fonction lexiologique de l'auxiliaire, puis ses diverses fonctions grammaticales.

1° FONCTION LEXIOLOGIQUE DU VERBE AUXILIAIRE.

Il s'agit d'aider à la formation de l'idée verbale elle-même. Elle touche d'ailleurs de près à celle que nous décrirons plus loin sous le nom de conjugaison périphrastique. Nous n'avons à en dire que quelques mots.

Cet emploi est surtout rempli par le verbe : *faire*. En kazikumük, langue du Caucase, le verbe *ai* « faire » est formatif d'une foule de verbes transitifs; il marque d'ailleurs cette voix comme le verbe *u* « être » marque l'intransitif. En thusch, beaucoup de verbes se forment en se combinant avec les auxiliaires *ar* « faire », *alai* « aller, devenir », *arthar* « causer ». En voici des exemples : *qôlu-d-ar* « voler », *lômaz-d-ar* « prier », *qî-d-ar* « appauvrir ».

En maya, cette formation est très développée. Les verbes formatifs sont *hal* « se tenir debout », *lahal* « s'éteindre, finir », *pahal* « devenir », *cahal* « demeurer ». Exemples : *cek-hal* « être noir », *bin-lakal* « aller ensemble », *hak-pahal* « se lier ».

Cette formation existe aussi dans les langues mandé au moyen des verbes abstraits *bà* et *ke* « faire »; *tegi-bà* « partager », *kere-ke* guerroyer », *faro-ke* « créer ».

En ainu, les auxiliaires *kara* « faire », *koro* « posséder » composent des verbes : *oune* « l'âge », *oune-kara* « être vieux ».

Il en est de même en siamois; les auxiliaires lexiologiques sont : *pai* « aller », *mu* « venir », *khiù* « monter », *long* « descendre »; on dit *wa-pai* « parler-aller = parler ».

De même en nahuatl, *yauh* « venir », *uallach* « venir », *uitz*, *huitz* « aller », *tiuh* « venir » jouent le même rôle; ils se suffixent au verbe principal.

En persan moderne, l'auxiliaire *gerden* « faire » sert aussi à composer des verbes; en ossète *khanoun*, en copte et en ancien égyptien *er*, en turk *itmeq*, en wandala *wa*, *we*, en bagrimma *aka*, en ude *besün*.

Dans la plupart de ces cas, l'auxiliaire est suffixé.

2° FONCTION GRAMMATICALE.

Cette fonction se dédouble. Tantôt le verbe auxiliaire sert à exprimer un des concepts grammaticaux, le temps, le mode, la voix, tantôt il se charge des mots vides exprimant ces concepts, ainsi que de la personne, de sorte que le verbe principal peut rester invariable; de là la fonction grammaticale d'expression

des concepts verbaux et celle grammaticale de conjugaison périphrastique.

A. — *Fonction grammaticale d'expression des concepts verbaux.*

Ces concepts sont ceux de la voix, du temps et du mode.

1° *Expression de la voix.*

C'est surtout pour l'expression de la voix passive que l'auxiliaire est le plus généralement employé, du moins en ce qui concerne les voix relatives; mais l'emploi de beaucoup d'autres auxiliaires est fréquent lorsqu'il s'agit de marquer le développement de l'action, son commencement, sa continuation, sa perfection, sa réitération. Il forme alors quelquefois synthèse avec le verbe principal; mais le plus souvent il en est détaché et a une expression analytique.

Le passif se rend en français par l'emploi de l'auxiliaire *être*, lequel convertit le verbe de *transitif* en *intransitif;* du reste, ce mode d'expression se rencontre aussi dans un grand nombre d'autres langues; il en résulte une conjugaison entière qui est périphrastique : *je suis aimé*, *j'étais aimé*, *je serai aimé*, *être aimé.* Le verbe *être* porte bien l'expression de tous les temps et de toutes les personnes, en ce il est périphrastique, et nous le rencontrerons plus loin; mais il ne porte pas les indices du passif; il est indice lui-même de cette voix. Dans les autres langues romanes, le système est le même : italien *sono amato*, espagnol *soy amado*, portugais *sou amado*, provençal *suy amat;* on sait, au contraire, qu'en latin, le passif s'exprime sans auxiliaire par une forme spéciale, *amor*, et qu'en grec le moyen en tient lieu; quant au sanscrit, il emploie un autre auxiliaire, celui *ya* « aller », qui se suffixe. C'est de l'auxiliaire *venir* qu'on se sert également en romanche : *ieu veng ludaus* « je suis loué »; en albanais, on se sert de *kiem* « être ». Les langues germaniques dérivées emploient le même système pour l'expression du passif; en anglais, l'auxiliaire est *être : I have loved*, *I was loved*, tandis que l'allemand moderne se sert de l'auxiliaire *devenir : Ich werde geliebt.* De même en danois, *jeg werder älskat;* mais alors l'auxiliaire *demeurer* entre en concurrence, et l'on peut dire *jeg blifver älskat*, ancien nordique *er* et *verdhr*, gothique *was* et *varth*, frison *pim* et *virden.* Dans les langues slaves, c'est l'auxiliaire *être* qui forme le passif; en lithuanien *laupsinamas esmì* « je suis loué »; il en est de même dans toute la famille. Tel est aussi le système des langues néo-celtiques; en breton armoricain, on dit *me a zo karet.*

En bengali, on se sert du verbe *haon* « être » et aussi *peon*

« obtenir » et *kai* « manger », et en hindoui de *gaiwan* « devenir »; l'huzwaresch et le parsi emploient *buden* « être » et *schuden* « devenir; le persan moderne *scheden*, l'afghan *kidl* et *schul*, l'hindoustani et le mahratte *djâna*, l'hindi *goua*, l'ossète *stan*, *dan*, le kachari *jâ* « manger ». En singalais, l'auxiliaire *ya* sanscrit est devenu *i* et se suffixe; l'*ya* s'est conservé en persan cunéiforme.

En dehors des langues européennes, l'emploi de l'un de ces auxiliaires pour exprimer le passif est aussi très fréquent; souvent d'ailleurs il est synthétique au lieu d'être analytique. En birman, l'auxiliaire est *si* « être »; on dit *prit-si* « être envoyé ». Toutes les langues ouraliennes s'en servent aussi; en tchérémisse, l'auxiliaire est *li* « être » qui se conjugue avec le participe passé en *ma*. Le basque emploie une conjugaison périphastique avec le verbe « être » *izan*, qui sert à la fois pour le passif et l'intransitif. Le chinois exprime cette voix en se servant d'un autre auxiliaire *pei* ou *cheou*, qui signifie « recevoir »; le *khassia* emploie un auxiliaire du même sens, *ioh*. En *kachari*, l'auxiliaire est autre : c'est le verbe « manger », *ang bai jâ dang* « j'ai mangé un coup, j'ai été frappé. Le chinois emploie la même image : *khita* « manger un coup, être frappé ». Le siamois la modifie; l'auxiliaire du passif est *tong* « toucher », *kà tòng ti yu* « je touche le coup, je suis frappé ». Parmi les langues dravidiennes, le tamoul, le telugu, le canari emploient l'auxiliaire *padat* « souffrir ». En nama, l'auxiliaire *he* « être » a le même emploi.

Parmi les langues américaines, le tamanaque emploie, pour exprimer le passif, l'auxiliaire *être*. Il en est de même en maipure et en auca. En kechua, l'auxiliaire du passif est *tucu* « devenir », suivi de l'infinitif : *apay tucu ni* « je suis porté ». L'haussa se sert de l'auxiliaire *shi*, *dshi* « sentir »; ex. : *shi-dzhoro* « être effrayé »; dans la même langue, l'auxiliaire *yi* « faire » donne des verbes transitifs : *yi magâna* « parler », et l'auxiliaire *kama*, *samma* « être », aussi des verbes intransitifs.

En gond, l'auxiliaire est *jisi* « être » : *jisi ai alle* « être frappé ».

L'expression du passif a donc lieu le plus souvent par l'auxiliaire *être* ou *devenir*, *venir*, etc. et d'une manière moins abstraite par *souffrir*, *dévorer*, etc.

Il est à noter que l'auxiliaire est tantôt analytique, tantôt synthétique. De cette dernière sorte est l'auxiliaire passif sanscrit *ya* qui fait corps avec le verbe.

Mais parmi les voix, ce n'est pas le passif seul qui se marque ainsi.

Le transitif actif s'exprime dans le basque, au moins dans l'état moderne de la langue, par l'auxiliaire *avoir* qui correspond à l'auxiliaire *être* de l'intransitif et du passif.

De même le français, mais au parfait seulement, fait alterner

le verbe *être* et le verbe *avoir*, suivant qu'on est en présence d'un intransitif ou d'un transitif. De même encore l'haussa forme des verbes transitifs avec l'auxiliaire *yi* « faire » : *yi taya* « aider ». Enfin le breton armoricain a toute une conjugaison périphrastique composée avec le verbe *faire*.

Ce n'est pas tout, comme nous l'avons vu, le thusch emploie les auxiliairés *ar* « faire », *alar* « aller, devenir », *aúthar* « causer » pour exprimer le factitif; *litschan* « se baigner », *litsha-d-ar* « faire se baigner, baigner ». En kunama, l'auxiliaire *wi* forme le factitif. En *khassia*, l'auxiliaire *pin*, *pun* « remplir » donne des verbes causatifs et *ia* des verbes réciproques.

Les voix absolues, c'est-à-dire celles qui expriment le degré de perfection de l'action, s'expriment souvent aussi par des auxiliaires. C'est ainsi qu'en japonais *tai* traduit le désir, *bessi bei* la puissance, *yaku* le savoir, *deki* l'action d'être en état de, *ya* celle d'obtenir ou de devoir. Voici des exemples : *kiki-tui* « désirer entendre, *mitayari* « désirer voir », *yukan bessi* « on peut aller ». L'auxiliaire se suffixe, tandis qu'en chinois les auxiliaires sont préposés analytiquement. Ce sont *tek*, qui indique la puissance physique ou morale; *ko*, la permission; *neng*, la puissance physique; *tchok*, l'accomplissement total de l'action; de même *tao*.

En birman, les auxiliaires des voix absolues sont infixés : *pru-khjan-θi* « désirer faire, faire faire ». L'annamite possède des verbes auxiliaires très nombreux pour exprimer ces différentes nuances, l'expression en est très analytique. On trouve des traces de l'auxiliaire employé à l'expression des voix absolues dans le latin *es-urio* « je brûle de manger, je désire manger ». Mais beaucoup de langues expriment ces voix par des affixes et non par des auxiliaires, et d'autres, comme le français, le font d'une manière tellement analytique qu'il y a deux verbes distincts en simple dépendance l'un de l'autre : *je désire venir, je finis de manger, je commence à voir;* cependant la dépendance qui reste indique bien que le premier sert d'auxiliaire au second, malgré l'interversion dans la dépendance morphologique.

Tels sont les auxiliaires en fonction d'expression des voix; ils les expriment eux-mêmes et ne se contentent pas de se charger des mots qui les traduisent; le verbe *être*, auxiliaire du passif, est le passif lui-même.

Ils forment deux classes : les auxiliaires analytiques et les auxiliaires synthétiques. Ces derniers sont probablement les plus anciens, et il y a la même différence entre eux qu'entre les prépositions et les flexions. Toutes les langues dérivées ont adopté l'auxiliaire analytique.

2° *Expression du temps.*

Le temps est un concept verbal qui comprend plusieurs catégories. Il se divise d'abord en *temps absolu* et en *temps relatif.*

Nous entendons par temps absolu le *degré d'accomplissement de l'action;* il comprend, dans beaucoup de langues, trois degrés : *l'aoriste, le duratif, le parfait;* il n'a aucun rapport direct avec ce que l'on entend d'ordinaire par le temps. Il se marque non à l'horloge du mouvement des astres, horloge extérieure, mais à celle intérieure du mouvement, de la progression de l'action elle-même. Au contraire, le *temps relatif* se rapporte à la personne qui parle et au moment où elle parle : *je viendrai, je suis venu, je viens;* elle comprend trois degrés essentiels : le *présent,* le *passé* et le *futur;* cependant le futur fait souvent défaut; le temps relatif est le temps classique, le temps décrit dans toutes les grammaires.

Le temps relatif, à son tour, peut n'avoir trait qu'à la personne qui parle; il lui est *subjectif;* c'est le *présent,* le *passé,* ou, au contraire, il se rapporte à une autre action : *j'étais parti quand vous êtes venu;* alors la relation est double : avec le temps de l'action, avec celui d'une autre action. D'autre part, le temps peut être surdéterminé, le présent, par exemple, quand on indique que l'action a lieu à l'instant même ou qu'il avait lieu hier. Enfin l'un des temps, le futur, n'a pas d'existence réelle; aussi a-t-il manqué d'abord de moyens d'expression, et, pour lui en fournir, on a dû avoir recours plus souvent à des auxiliaires.

Première classe du temps.

Temps absolu.

Les auxiliaires sont assez rarement employés pour marquer le temps absolu dans les langues primitives, tandis qu'ils sont fréquents dans celles dérivées. Cependant, pour les premières, nous devons relever les faits suivants :

Le vieil égyptien forme le *duratif* en employant le verbe *être : pu,* lui-même d'origine pronominale.

On dit *meh-f-pu* «il remplit il est» au lieu de «il remplit, il continue de remplir». On peut aussi employer les auxiliaires *uon* «être» : *uon-f-meh* «il remplit». On obtient le parfait avec le verbe auxiliaire *au : au-meh-f, au-f-meh-f* «il a rempli». Ces formes variées sont curieuses; on y voit que c'est tantôt l'auxiliaire qui se conjugue, tantôt le verbe principal, tantôt les deux à la fois. Cette langue exprime les modes de la même façon en employant un autre auxiliaire *ar* «faire»; c'est ainsi qu'elle a un

conditionnel *ar-meh-f* «s'il remplit» et un impératif *ar-sę-ha* «tiens-toi debout»; de même le futur : *tu-f-er-meh-f* «il est afin qu'il remplisse, il remplira».

La langue haussa forme aussi le duratif en préfixant le verbe substantif *na*, *ne*, et le parfait avec le verbe substantif *ke*, *ka;* quant au futur, ce n'est pas un temps absolu. Disons cependant tout de suite que cette langue emploie les auxiliaires *i* «aller», *zâ*, *zua* «venir», *ba* «aller», aoriste *wa-ba*, duratif *ni-na-ba*, parfait *ni-ka-ba*, futur *ni-i-ba.*

La langue bagrimma distingue le duratif de l'aoriste en employant l'auxiliaire *aka* «faire».

Presque toutes les autres langues primitives expriment le temps absolu par d'autres moyens; au contraire, l'auxiliaire devient le procédé habituel des langues dérivées.

C'est ce qui a lieu tout d'abord en français; cette langue a deux formes pour le passé : *j'aimai*, *j'ai aimé;* la première représente, en réalité, le passé, et la seconde le parfait, temps absolu. Or il s'exprime au moyen de l'auxiliaire *avoir* et, si le verbe est intransitif, au moyen de l'auxiliaire *être : je suis parti*, ces deux expressions *j'ai aimé*, *je suis parti* exprimant une action entièrement terminée. De même, en anglais, par l'emploi des auxiliaires, ou leur absence, on indique qu'il s'agit d'un duratif ou, au contraire, d'un simple présent; *I love* correspond au présent en général, tandis que *I am loving* au duratif : «j'aime à l'instant même». Les autres langues romanes emploient le même système : *yo amai*, *yo ho amato.* Il en est de même des autres langues germaniques pour la distinction du parfait et du passé : *ich liebte*, *ich habe geliebt; I loved*, *I have loved.* Cette distinction disparaît au passif. Les langues slaves la faisaient aussi : *ia liobyx*, *ia liobilbyx;* mais elle a été effacée; le russe n'a conservé que la seconde forme en supprimant l'auxiliaire, et dit simplement *ia liobil.*

Cette dualité de formes qui a lieu à plusieurs temps n'est autre chose que la survivance d'un temps absolu à côté d'un temps relatif parallèle.

Au point de vue morphologique, dans le dernier état des langues, l'emploi de l'auxiliaire est devenu caractéristique du temps absolu.

La différence entre *être* et *avoir*, *être* et *faire*, pour exprimer le temps absolu est très remarquable, et il faut l'interpréter; mais comme elle se retrouve dans le verbe périphrastique, nous renvoyons à la rubrique de celui-ci pour cette interprétation.

Deuxième classe du temps.

Temps relatif.

Il s'agit du temps généralement envisagé dans la grammaire. Son expression par les auxiliaires se fait de deux manières, soit par suffixation, soit par préposition. Le premier procédé est *synthétique*, le second *analytique;* leur caractère est bien différent.

Auxiliaire suffixé.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Ces langues se servent dans ce but des auxiliaires suivants :

Auxiliaire ÊTRE.

Première racine : *as.*

L'auxiliaire *être* est employé par le sanscrit pour exprimer le futur, et l'aoriste premier en dérive; mais, en ce qui concerne le futur, la suffixation a lieu à deux degrés. Tantôt le verbe *être* donne sa racine, qui est *s*, après sa forme entière qui est son propre futur, *is-ja. es-ja*, contenant la racine *is*, plus l'auxiliaire *ja* «aller». De là *kar-isja-mi* «je ferai», *wak-sja-mi* «je parlerai», *bhot-sja-mi* «je saurai»; ce futur donne un temps secondaire, le futur passé qui fait fonction de conditionnel : *a-bhot-isja-m* «si je savais». Tantôt le verbe *être* se suffixe, en conservant une certaine autonomie; il correspond à la forme latine *daturus sum;* on emploie le nom d'action joint au présent du verbe *être*, ce qui donne le futur; à la 3e personne, le verbe *être* disparaît, résultat que nous avons déjà observé dans le parfait slave *dât-asmi* pour *datr-as-mi* «je donnerai», *datâ-si* «tu donneras», etc.

On peut dire que, dans le premier procédé, l'auxiliaire *être* décharge le verbe principal de l'expression faite par un autre auxiliaire de l'idée de futur, tandis que, dans le second, il exprime lui-même ce concept.

En grec dans *λύσω* et dans l'optatif *λύσοιμι*, en lithuanien dans *ger-siu* «je boirai», en vieux bactrien dans *waχ-shja* «il parlera», en celtique dans le futur *tiu-su* «j'irai», on suit le premier procédé.

Dans le latin *daturus sum*, on suit le second, et même dans le futur passé en *ero : amav-ero*, qui est le futur du verbe *être.*

A son tour, l'aoriste se forme par des procédés analogues.

En sanscrit, le verbe prend les quatre formes suivantes : 1° *is*, et le radical est renforcé vocaliquement; 2° *s*, et le radical est à

l'état normal ou à l'état réduit au moyen, mais à l'état fléchi à l'actif; 3° la forme redoublée *as is* (*sis*); 4° la forme *sa*. Exemples: 1. *a-tar-is-am;* 2. *a-rôik-s-am;* 3. *am-jâ-sis-am;* 4. *a-dik-sa-m.*

Le vieux bactrien prend les formes 1, 2, 4; le grec emploie *s* dans *ἔλυσα*, *ἐλυσάμην*; le vieux slave mêle ces formes. Le latin produit, d'après ce système, un parfait qui était d'abord un aoriste: *scrip-si*, *scrip-sisti*, même s'il y a redoublement, *momordi* pour *momord-ei-s-m.* Le celtique a un aoriste en *su : car-su*, *ro-char-u-s.*

L'aoriste second se forme aussi par le second procédé, sauf en sanscrit. On le retrouve en latin dans les plus-que-parfaits en *eram*, qui sont l'imparfait du verbe *être*, et dans les plus-que-parfaits du subjonctif en *issem* tirés de l'imparfait du subjonctif en *essem.* Il en est de même du parfait du subjonctif en *erim* et de l'imparfait du même mode en *rem* pour *sem* (rhotacisme). On retrouve aussi ce procédé en slave, dans le parfait *prisi lu jasi* «tu es venu» et dans l'arménien qui suffixe le conjonctif du verbe *être : itshem*, *itshes*, *itshe*, au présent et à l'aoriste de tout verbe, d'où des futurs périphrastiques : 1° *hartsh-itshe-m;* 2° *hartsh-itsh-es;* 3° *hartsh-itsh.*

Deuxième racine : *bhu.*

Le verbe *être*, sous cette seconde forme, sert aussi à exprimer les temps relatifs.

La racine *bhu* opère ainsi à deux degrés différents. Tantôt il y a fusion entre l'auxiliaire et le verbe lui-même, tantôt le verbe *être* conserve une certaine autonomie.

1er procédé : fusion.

Latin, imparfait en *bam*, futur en *bo*, lesquels sont l'imparfait et le présent du verbe *bo* = *bhu* «être»; l'emploi isolé a disparu.

Celtique, futur en *f*, *b*, présent *caraim* «j'aime», futur *car-fa*, *car-fe*, *car-fid*, d'où le conditionnel *car-f-im*, *car-fe-tha*, *car-fod.*

2e procédé : indépendance.

Latin, parfait en *vi* venant de *fui : amavi* pour *amans-fui.*

Lithuanien, optatif devenu futur *suktum-biau* «je voudrais trouver».

Vieux slavon, conditionnel *ashte-bu-s-te-vero-ineli* «si vous aviez cru».

Autres auxiliaires.

Auxiliaire *avoir.* — En français, les deux procédés, l'un de fusion, futur *j'aimerai*, conditionnel *j'aimer-ais* pour *j'aimer-avais* et enfin imparfait *j'aimais;* l'autre analytique : *j'ai aimé*, *j'avais aimé.* De même en italien, *amar-e*, *amar-ai*, etc. et *yo ho amato.*

Même système dans les langues néo-germaniques; mais elles n'ont pas le premier procédé. Celui-ci a remplacé chez nous dans beaucoup de temps la conjugaison latine.

Auxiliaire *aller*. — En sanscrit, *ja*, *i* «aller» forme déjà le passif. Dans les autres langues, il prend un autre emploi. En arménien, il change le duratif en prétérit : *lwana* «laver», *lwana-ja*. En sanscrit, il forme le futur du verbe *être* : *as-ja* «je serai». En lithuanien, *ja* sert à la formation du parfait *sukau* pour *suka-ju*. En grec, l'aoriste second passif *ἐφάνην* renferme en *η* la racine *ja*.

Auxiliaire *placer, mettre*. — En grec, il forme le futur premier et l'aoriste premier passifs : *λυ-θησομαι*, *ελυθην*. De même, en lithuanien, *suk-davau* «je tournai», en gothique *fisko-dha* «j'ai pèché» pour *fisko-dad*, et peut-être en celtique sous la forme *ta*.

LANGUES CHAMITIQUES.

Le somali forme son futur en suffixant l'auxiliaire *dóna* «désirer».

Le galla forme son parfait en suffixant au prétérit du verbe le duratif de l'auxiliaire *ira* «être» et son futur en faisant suivre l'infinitif de la préposition *fu* «à cause de» et du duratif de l'auxiliaire *djira* «être».

Le saho obtient le présent et le prétérit en préposant l'auxiliaire *ne* «être», au duratif ou à l'aoriste du verbe principal, et le présent déterminé en suffixant le verbe *la* «avoir» : *beto-liyo* «à manger j'ai = je mange».

Le bilin distingue le présent du futur par l'emploi de l'auxiliaire *ukan*, *ûk*, le présent duratif en suffixant au participe le présent du verbe *hinb* «être», l'imparfait en suffixant le présent de *san* «avoir été» et le futur duratif en suffixant au participe le futur de *hinb*.

Le bedja forme son futur en suffixant au nom verbal le présent de l'auxiliaire *di* ou de l'auxiliaire *herû* «venir».

LANGUES DU CAUCASE.

L'aware forme ses temps tantôt par une modification des voyelles radicales, tantôt par le cumul de ce moyen et de l'emploi du verbe auxiliaire *être*, lequel subit les mêmes variations. Il en résulte des temps très nombreux.

Le verbe *i-ne* «aller», fait au présent *u-na*, au passé *a-na*, au futur *ina*. D'autre part, le verbe auxiliaire est *wuk-u-na*, *wuk-a-na*, *wuk-i-na* «être», et le verbe copule *ugo*.

Voici des résultats de la combinaison :

Présent indéterminé : *una;* déterminé : *ina-wugo;*
Présent fréquentatif : *ina wukuna;* présent aoristique *un wugoan.*
Présent parfait : *ana;* plus-que-parfait : *un wakhana;* plus-que-parfait indirect : *un wokhun;* futur déterminé : *ina;* indéterminé.

L'hürkan, mais à la troisième personne seulement, forme le présent en suffixant le verbe auxiliaire *sai*, *sa-ri*, *sa-v-i.*

LANGUES ALTAÏQUES.

En turc il existe : 1° un présent composé du participe en *ar* et de *dur-men*, duratif du verbe substantif *dur; jaz-a-dur-men* «j'écris»; 2° un imparfait indéterminé composé du même participe avec le prétérit du verbe *être*, *idim;* 3° un futur composé avec l'auxiliaire *dziga.*

Le mongol possède : 1° un présent composé d'un gérondif présent et de l'auxiliaire *amûi* «je suis»; *bi-maktan-amûi* «je loue», 2° un plus-que-parfait réunissant le participe parfait dont le suffixe est *ksan* au parfait du verbe substantif *ibü* «être», 3° le conjonctif parfait, composé du participe passé avec le même auxiliaire.

Le büriate, outre ces formations, obtient un conditionnel par l'emploi de l'auxiliaire *bolχo* «devenir».

Le mandchou forme le présent déterminé en suffixant *bi* «être», et de même tous les temps secondaires : *bi-χoasa-mbi* «je nourris»; *bi χoasa mbi-xe* «je nourrissais»; *bi χoasa-χa-mbi* «j'ai nourri».

LANGUES OCÉANIENNES.

Le dayak forme le présent au moyen de l'auxiliaire *djari* «accomplir», et le futur avec *handah* «désirer», *karah* «venir».

NUBA.

Cette langue forme son parfait en suffixant *kene* «avoir», le plus-que-parfait, par la réduplication de cet auxiliaire; le futur par les auxiliaires *bu, bi, bû* «être», *fa, fale, fales* «passer», *dare* «être là».

SINGALAIS.

A côté de la conjugaison ordinaire, qui ne comprend que le duratif et l'aoriste, s'en forme un autre qui comprend le futur,

l'imparfait, le conditionnel, et qui se constitue au moyen de divers auxiliaires, notamment *être*.

SIAMOIS.

Les verbes auxiliaires sont très nombreux; le présent se marque par *ju* « être, habiter », le passé par *lâi* « finir », ou *tai* « avoir », le tout tantôt préposé, tantôt postposé.

Auxiliaires préfixés.

Dans la langue efik, l'expression du temps par l'auxiliaire est parfaite; en effet, il ne s'agit pas seulement de former quelques-uns des temps par un auxiliaire par opposition aux autres; mais chacun des temps a son auxiliaire spécial. Quelquefois l'auxiliaire seul se conjugue; les verbes restent invariables; quelquefois la conjugaison porte sur les deux. La différence est la même que celle que nous avons signalée quant à l'article entre le français et le grec. D'ailleurs l'auxiliaire se vide de plus en plus de sa signification et s'approche du mot vide proprement dit.

dep « acheter », aoriste *n-dep;* parfait *n-ma-dep*, prétérit *n-ka-dep*, futur *n-ye-dye*, conditionnel *n-kpa-dep*.

La langue hauna se crée un présent en préposant *na* dérivé de *ne* « être », et un parfait avec le verbe substantif *ne*, enfin un futur avec le verbe auxiliaire *i* ou *za* « aller ».

En mandé, l'auxiliaire « venir » *fo*, *foma na* forme le futur, et *be* « être » le présent duratif. De même, *bi* en bambara.

En mandingo, la préposition de *kau* « faire » donne un présent habituel.

Le woloff emploie des auxiliaires très nombreux; *avoir*, *être*, etc. Ce dernier a des formes diverses. Ces auxiliaires sont : 1° *b* « être », 2° *mas* « avoir », 3° *na* « il y a », 4° *di* « être », 5° *a* « être ».

Le premier s'emploie au présent et à l'imparfait: le second à l'aoriste, à l'imparfait et au plus-que-parfait, les autres d'après de nombreuses distinctions.

Le copte forme un présent déterminé, en se préposant l'auxiliaire *e* « faire », *e-i-tom* « je ferme », *e-k-tom* « tu fermes », *e-f-tom* « il ferme », aoriste parfait; avec *a* dérivé de l'auxiliaire *au*, le plus-que-parfait en réunissant cet auxiliaire *ne* à l'auxiliaire *na* « venir », le futur par ce dernier auxiliaire.

Les langues bantou emploient beaucoup de verbes auxiliaires. Le présent se marque en cafre par la préfixation de *ya* « aller »; le futur par le cumul de cet auxiliaire et de *ku;* l'imparfait par *be* « être », ou *ya* « aller ». Il y a plutôt infixation *di-ya-tanda*

«j'aime, je vais aimant», *si-ya-tanda* «tu aimes», *di-ya-ku-tanda* = *di-â-u-tanda* = *do-tanda* «j'aimerai», *be ndi tanda* «j'aimais».

Auxiliaire préposé analytiquement.

Nous ne le rappelons ici que pour ordre. Il est propre aux langues dérivées et analytiques. Il suffit de citer le français : *j'ai aimé, je suis venu.* En latin, nous avons déjà le passif *amatus sum.*

Nous interpréterons plus loin l'emploi, dans ce cas, des auxiliaires *être*, *avoir*, etc.

Tels sont les verbes auxiliaires servant à l'expression du temps relatif, de manière à en exprimer eux-mêmes le concept.

Observons maintenant ceux qui servent à l'expression du temps doublement relatif.

Troisième classe du temps.

Temps doublement relatifs.

Les temps relatifs au point de vue psychologique coïncident à peu près avec les temps secondaires au point de vue morphologique. Ce sont ceux qui déterminent le temps d'une action vis-à-vis de celui d'un autre. Ils comprennent l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur passé. Parmi leurs modes d'expression, modes très divers, il faut relever ici l'emploi d'auxiliaires.

Ces auxiliaires consistent dans : 1° le verbe *être*, 2° le verbe *aller*, 3° le verbe *faire.*

Le rôle de ces deux derniers est peu important. Le cafre fait usage du verbe *ya* «aller» pour exprimer les temps secondaires, c'est-à-dire les temps relatifs dérivant morphologiquement des temps principaux et même pour rendre périphrastiquement le présent et le futur, souvent il cumule dans ce but les deux auxiliaires *ya* «aller», et *be* «être». Le copte emploie le verbe *er* «faire», abrégé en *e* et le verbe *na* «venir», plus les verbes *aù* et *ne* qui signifient *être;* présent *e-i-tom* «je ferme»; aoriste *a-i-tom*; imparfait *ne-i-tom;* plus-que-parfait *ne-i-na-tom*, chaque temps a ainsi son auxiliaire différent.

Mais l'emploi du verbe *être* est beaucoup plus fréquent.

Le mandchou forme exactement tous ses temps secondaires au moyen de cet auxiliaire *ĕi* «être», qu'on joint aux temps primaires qui s'expriment par des participes simples.

Pour l'imparfait, on suffixe le parfait de l'auxiliaire *xe.*

Temps principal : *bi ara he* «j'écrivis», temps secondaire, imparfait : *bi ara-mbi-he* «j'écrivais», plus-que-parfait *bi-ara-bi-he-bi* «j'avais écrit».

Il en est de même en turc, l'imparfait se forme en suffixant le parfait du verbe *être* au radical du verbe garni déjà de la marque du participe : *jaz-ar-idim* « écrivant je fus = j'écrivais », le plus-que-parfait suffixe le radical du parfait du verbe principal au prétérit de l'auxiliaire.

Le hongrois forme aussi tous ses temps secondaires avec l'auxiliaire *être : varok* « j'attends », *varok-vala* « j'attendais », *varek* « j'attendis », *varek vala* « j'ai attendu », parfait *vartam*, plus-que-parfait *vartam vala*, conjonctif présent *varjak*, conjonctif imparfait *varjak vala*, optatif présent *varnek*, passé *varnek vala.*

Le système du finnois est un peu différent; il considère, au point de vue morphologique, le présent et l'imparfait comme temps principaux, et en fait dériver les autres par l'auxiliaire : *rakastan* « j'aime », imp. *rakastin*, parfait *olen rakastanut*, plus-que-parfait *olin rakastanut*, futur *olen rakastava.* Il en est de même en lapon. Cela tient à ce qu'il n'existait à l'origine que deux temps absolus qui ont servi à l'expression des temps relatifs et qu'on a dû constituer pour le reste une conjugaison périphrastique. Il en est de même pour le même motif dans les langues samoyèdes quant à l'existence de ces deux temps, mais elles n'ont pas constitué de conjugaison auxiliaire pour compléter.

Les langues sémitiques en sont restées aussi aux temps absolus servant à exprimer les temps relatifs, et même elles ne possèdent que deux de ces temps; ce sont seulement celles derivées qui font usage de l'auxiliaire, à savoir : l'arabe moderne et vulgaire. C'est l'auxiliaire *kan* « être », qui est en jeu. Pour obtenir l'imparfait, on joint l'aoriste du verbe principal au prétérit de l'auxiliaire, et pour obtenir le plus-que-parfait, on y joint le prétérit du verbe *kân : kân yekteb* « il écrivait = il a été il écrit », *kan rgad* « il avait dormi = il a été il a dormi », *ye kan d'rab* « il aura frappé = il sera il a frappé ».

Le berbère forme l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur antérieur, au moyen de l'auxiliaire *ellir* « être », *ellir da zerrer* « je voyais », *ellir zrir* « j'avais vu », *ad ellir zrir* « j'aurai vu ».

En kichua, le parfait aoriste se forme en employant le verbe *kan* « être », avec divers participes du verbe principal : *apar-kan-i* « j'ai porté ». L'imparfait joint ce verbe suivi de l'indice inchoatif *tsχ* au parfait du verbe substantif *apa-tsχ-kar-kan-i* « je portais », le plus-que-parfait joint le participe parfait au parfait du verbe substantif *apas kam-kar-kan-i* « j'avais porté ». Le futur antérieur joint le participe parfait au parfait du verbe substantif *apas kam-kasak* « j'aurai porté ».

Le cafre forme ainsi qu'il suit l'imparfait et le plus-que-parfait *ben ditanda* « j'étais aimant, j'aimais », *di-ben-di-tanda* « j'étais

aimant, j'aimais =» *di-ben-di-tand-ile* «j'étais ayant aimé, j'avais aimé».

Les langues dravidiennes forment le parfait et le plus-que-parfait en joignant le participe passé au présent ou au passé du verbe *être;* tamoul *tseyd-irrukkidren* «j'ai fait», *tzeyd-irunden* «j'avais fait» en kanara, *mâdiruvenu* «j'aurai fait».

Le nuba forme son parfait par l'emploi de l'auxiliaire *kene* «avoir»; au plus-que-parfait on redouble cet auxiliaire; au futur passé on emploie l'auxiliaire *bi*, *bu*, *fa* «être».

En aléoute, on emploie aussi le verbe *être* sous ses diverses formes *a*, *akukh*, *ax-takukh*, *aghekukh* et on forme ainsi le plus-que-parfait *tananakh akhè* «il avait bu», le futur antérieur *tananakh adokakukh* «il aura bu».

Le thibétain forme l'imparfait du présent en ajoutant *être*, et le plus-que-parfait du parfait par la même addition, *on-dug-pa* «il vient», *on-s-dug-pa* «il était venu».

Mais c'est surtout dans les langues indo-européennes dérivées que l'emploi de l'auxiliaire *être* est fréquent dans ce but; il faut noter qu'à ce point de vue l'imparfait ne forme pas de temps secondaires, tandis que le passé indéfini en forme un. Si le verbe est transitif, l'auxiliaire *être* est souvent remplacé par l'auxiliaire *avoir :*

J'ai aimé, mais *je suis tombé*, *j'avais aimé*, mais *j'étais tombé*.

Cet emploi dans ces termes a lieu dans toutes les langues romanes, en français : *je suis tombé*, *j'étais tombé*, *je serai tombé*, *je serais tombé*, *que je sois tombé*, *être tombé*, *étant tombé*, et parallèlement *j'ai aimé*, *j'avais aimé*, *j'aurai aimé*, *j'aurais aimé*, *que j'aie aimé*, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé*. En italien, *ho amato*, *avia amato*, *avrò amato*, *sono caduto*, *era caduto*. Il en est de même en espagnol, en portugais, de même aussi en grec moderne. En albanais, *kâm lyidhoura* «j'ai lié», *patcœ lyidhourœ* «j'avais lié», *to tœ kam lyidhourœ* «j'aurai lié», *to tœ liydurœ* «j'aurais lié».

L'expression dans le français créole est très digne de remarque. Dans celui d'origine malaisienne, sauf l'aoriste, tous les temps se forment à l'aide d'un auxiliaire; présent *ca manzé*, futur *calé manzé;* plus-que-parfait *te-manzé;* dans d'autres, passé *mo te manzé*; futur *mo va manzé;* passé défini *mo fine manzé;* futur antérieur *mo va fine manzé*. On s'approche de très près de la conjugaison périphrastique.

D'autre part, le celtique moderne, en dehors de sa conjugaison purement périphrastique que nous rencontrons plus loin, possède dans plusieurs de ses langues, par exemple, en celto-breton, l'emploi d'auxiliaires aux temps secondaires, peut-être d'ailleurs par imitation des langues romanes.

Le paléoslave faisait un usage très fréquent des auxiliaires

pour le passé défini avec *iesm*; pour le futur, avec *budu;* pour le plus-que-parfait, avec *biax* et *biex*, les langues slaves ont développé ce système.

Les langues germaniques modernes en font aussi un grand usage en traitant l'imparfait comme un temps primaire, et le passé indéfini comme un temps secondaire et en distinguant l'intransitif du transitif par l'emploi des deux auxiliaires *être* et *avoir;* d'autre part, comme nous le verrons, d'autres auxiliaires viennent marquer le futur et le conditionnel. Il suffit de citer pour l'allemand *ich habe geliebt*, *ich hatte geliebt*, *ich werde lieben*, *ich werde geliebt haben*, *ich bin gefallen*, *ich war gefallen*, *ich werde fallen*, *ich werde gefallen sein*, pour l'anglais, *I have loved*, *I had loved*, *I shall love*, *I shall have loved*, *I am fallen*, *I was fallen*, *I will fall,* etc.

Le pehlvi emploie les auxiliaires *hast*, *butano*, *istadeno*, *homan yehevîntano*, *yeka-vîmûntano*, d'origines diverses, signifiant *être*, pour le parfait, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, etc. Le persan moderne emploie le même auxiliaire : *sokhten* « brûler », *sokhte im sokhte- budem*, *sokhte bashem.* Comment se fait-il que, relativement à l'emploi de l'auxiliaire, l'imparfait ait été classé par toutes ces langues dans les temps primaires et le passé indéfini parmi les temps secondaires, de sorte qu'il y a désaccord entre la psychologie et la morphologie du langage? Nous en trouvons des explications plausibles pour le passé indéfini. Le temps absolu ou le parfait ou passé défini : *feci* en latin, par exemple, est devenu *je fis* avec la signification d'accomplissement complet de l'action; mais tandis qu'en latin il embrassait aussi le passé relatif, dans les langues dérivées il se cantonne à l'un des sens. Il fallait une autre forme pour l'autre, l'expression hystérogène ne pouvait plus être obtenue qu'au moyen d'un auxiliaire. L'explication est plus difficile pour l'imparfait, d'autant plus que l'imparfait français ne dérive pas de l'imparfait latin, mais il s'était formé sur son modèle, et *j'aimais*, *tu aimais* contenait l'auxiliaire *avoir*. Dans les langues germaniques, l'explication est autre, l'imparfait emprunte sa forme au passé défini ou parfait.

Tel est l'emploi des auxiliaires, et surtout des verbes *être* et *avoir* pour l'expression des temps *doublement relatifs*, autrement dit des temps secondaires. Cet emploi ne se cantonne point, du reste, au mode indicatif, mais s'étend à tous les autres.

Quatrième classe de temps.

Le futur.

Le futur est un temps tout à fait à part dans l'histoire du langage; on peut dire que tout d'abord il n'a pas existé. Au

point de vue psychologique, un événement futur n'existe pas; il n'est qu'en possibilité, en potentiel, c'est pour ainsi dire un temps imaginaire. Aussi, tout d'abord, ne l'exprime-t-on point morphologiquement; ce qui le prouve, c'est qu'il est rendu presque partout par des auxiliaires soit cachés, soit apparents; ce fait est toujours la marque d'une apparition tardive; c'est lorsque la langue est entièrement formée que, voulant exprimer un concept nouveau, on doit avoir recours à un auxiliaire, c'est-à-dire, en réalité, à une périphrase.

Du reste, ces auxiliaires sont variés, le verbe substantif *être* n'est plus au premier plan.

Il faut distinguer ici avec soin, l'auxiliaire *latent* de l'auxiliaire *apparent*.

Auxiliaire latent.

Cet auxiliaire est surtout le substantif, il se suffixe et s'emploie du reste aussi bien dans les langues premières que dans celles dérivées.

Le sanscrit en offre des exemples que nous avons déjà décrits. Le premier degré consiste dans la suffixation de l'*s*, débris de *is-ja*, *es-ja*, ce dernier futur du verbe substantif; de là *kar-is-ja-ni* «je ferai»; *is-ja* se décomposant à son tour en *is* «être» et *ja* «aller» est ainsi l'auxiliaire qui forme le futur du verbe *être*, ce futur forme ensuite le futur passé. Le second degré où l'auxiliaire est moins latent est réellement périphrastique, mais en maintenant le système de la suffixation; on emploie la forme pleine du verbe *être datr â smi* pour *datr-as-mi* «je donnerai». Le premier de ces procédés se retrouve dans le grec *λύσω*, *λύσοιμι*, dans le lithuanien *ger-siù*, le vieux bactrien *wax-shja*, le celtique *tia-su* «j'irai», le second dans le latin, futur passé en *ero; amavero*, et aussi, mais l'auxiliaire se détache davantage et devient tout à fait visible, dans *daturus sum*.

C'est au même système d'auxiliaire latent que se rapportent les futurs périphrastiques de l'arménien *hartsh-an-itshe-im*, *hartsh-itsh-es*, *hartsh itsh*.

Il faut y rattacher aussi les futurs latins en *-bo* qui dérivent d'une autre racine du verbe substantif, la racine *bhu : amabo* et les futurs celtiques en *f*, *b* : *carann* «j'aime», futur *carfim*, *car-fod*, enfin le lithuanien *suktum biau*.

Les langues néo-latines ont repris ce système dans leur recommencement linguistique, en particulier le français; de là, le futur *j'aimerai*, *tu aimeras*, etc., en italien *amar-o*, *amar-ai*, *amar-a*, etc., en espagnol, en portugais; le fait est d'autant plus remarquable qu'elles emploient un autre auxiliaire *avoir*, tandis que, le latin

employant le verbe *être*, la racine psychologique de ce procédé est d'autant plus profonde.

Auxiliaire apparent.

Cet auxiliaire est plus rarement le verbe *être;* il se prépose analytiquement au verbe principal.

Dans la famille indo-européenne, les langues germaniques sont très remarquables sous ce rapport; l'allemand moderne emploie l'auxiliaire *werden* «devenir», le même qui lui sert à l'expression du passif *ich werde lieben*, l'expression *devenir* convient bien au futur. L'imparfait de *werden* sert à former le conditionnel. L'anglais emploie deux auxiliaires, *shall* et *will*, qui expriment les deux nuances du futur, la *volonté* et la *nécessité*. On ne dit pas *j'aimerai*, mais bien *je veux* ou *je dois* aimer. De même dans certaines langues dérivées de la branche latine et hellénique. Le grec dit *θέλω να* suivi du subjonctif, *je veux que*, pour exprimer le futur. L'albanais emploie l'auxiliaire suivi d'une préposition *to tœ, to tœ lyeth* «je lierai»; *to tœ kem ligi-dhomœ* «j'aurai lié». Le roumain emploie l'auxiliaire *voiu* «je veux»; les parlers nègres se servent du verbe *va* «aller».

Les langues slaves modernes, russe, polonais, etc., emploient *budu* «devenir»; *ia budu dielat* «je ferai».

Le persan emploie le verbe *budem* suivi de l'infinitif.

En dehors de la famille indo-européenne, le cafre se sert de l'auxiliaire *ya* «aller», suivi de *ku* «vers»; *di-ya-ku-tanda* «j'aimerai = je vais à aimer».

Le bullom et le temné forment le futur avec l'auxiliaire *hun* «venir» : *a-hun-ybab* «je viens écrire = j'écrirai».

Les langues de la famille mandé emploient l'auxiliaire *fa*, *fama*, *na*, *si* qui signifie «venir».

L'haussa se sert des verbes : *i* «venir», *z'a* «aller»; *z'a-nimutan* «vois-moi mourir = je mourrai».

Le tschentchenze se sert du verbe *lathar* «se tenir debout»; *mai lath theqa* = «nous nous tenons debout = prier-nous-prierons».

Le maya forme son futur en préposant le verbe *bin; bin-inkambe* «je l'instruirai».

Le basque manque de futur, il emploie l'auxiliaire *avoir* dans les verbes transitifs, l'auxiliaire *être* dans les verbes intransitifs, mais il y a là en réalité une conjugaison totalement périphrastique; le futur réel n'existe qu'à l'infinitif.

L'annamite emploie l'auxiliaire *pχai* «devoir», *toi pχui noi* = «moi devoir parler», pour «je parlerai». De même, le chinois dit *ngo-yao-kin* «je veux aller», pour *j'irai*. Le thibétain emploie

l'auxiliaire *gjur* «être changé, devenir» : *bjed par gjur* «faire il devient = il fera». C'est le système de l'allemand.

Le barea se sert de l'auxiliaire *sol* «aimer, désirer»; *medaye sole* «maudire j'aime = je maudirai». Le sandeh joint à l'infinitif du verbe principal *kpine* «vouloir»; *wi-nekpine-mule* «je veux manger». En bedzha on emploie l'auxiliaire *heru* «aller, chercher», ou l'auxiliaire *di;* en somali, l'auxiliaire *denā* «désirer», en galla et en saho *djira* «être». En copte, on prépose *na* «venir»; *e-i-na tom* «je fermerai».

Le hongrois se sert de l'auxiliaire *fog* «commencer», et le finnois, du verbe substantif *lep*, *lim*, *liem.*

Très rarement le futur s'exprime par le moyen ordinaire des *mots vides*, nous n'avons rencontré ce procédé que dans les langues suivantes : le nama, le bari, l'algonquin, l'iroquois, le dacotah, et quelques autres seulement, surtout des langues américaines qui ont eu une idée plus nette du futur.

Cela tient à la nature spéciale du futur que nous avons décrite, et à son expression hystérogène dans un grand nombre de langue.

Cinquième classe des temps.

Temps indéterminés.

Le temps peut être tout à fait *indéterminé*, par exemple, dans *l'oiseau vole*, si l'on entend par là que l'oiseau est capable de voler; il est simplement *déterminé* quand on dit *Primus étudie*, *l'oiseau vole dans le jardin;* le présent n'est pas alors absolument rattaché au moment où l'on parle, mais si l'on dit : *l'oiseau vole maintenant*, *voici l'oiseau qui s'envole*, *Primus est à étudier*, il y a alors présent *surdéterminé*, car il y a indication du moment précis, cependant la surdétermination n'est que psychologique, puisque l'expression n'est qu'analytique; il faut que celle-ci devienne synthétique, pour que la surdétermination descende dans la grammaire. C'est ce qui a lieu, lorsque le verbe prend dans ce cas une conjugaison spéciale.

L'anglais a créé cette conjugaison; lorsque le temps est surdéterminé, il emploie une conjugaison périphrastique au moyen du verbe *être*. *I love* signifie «j'aime» en général et *I am loving* «j'aime à l'instant même»; de même s'il s'agit d'un passé très rapproché, on dit *I have been taking a bath* «j'ai été prendre un bain = je viens de prendre un bain». L'anglais exprime le futur très rapproché par les deux auxiliaires réunis *être* et *aller; I am going to turn* «je suis allant à retourner, je retourne immédiatement»; si l'avenir est un peu plus lointain, on dit *I am to turn* bien distinct de *I will turn* ou *I shall turn*. Ces distinctions ont

lieu même au passif; *I am turned* signifie : «on me tourne» en général, tandis que *I am being turned* «on me tourne à l'instant même»; *a ship is being built* «un navire se construit». De même *I was loving* signifie «j'aimais» à tel moment précis du passé ou au moment de telle action, avec la coïncidence exacte. De même, *I will be loving* indique la coïncidence dans l'avenir. On peut même exprimer que les deux actions ont duré le même temps; *it has been raining all night* «il a plu toute la nuit».

Le présent dans le sens habituel ou durable s'exprime en mandingo par l'emploi de l'auxiliaire *kare* «faire»; *ni kare* «j'aime habituellement», et alors l'absence d'auxiliaire signifie «j'aime en ce moment seulement».

C'est l'inverse du procédé anglais. Même système en bambara *bi* = être; *m-bi-ta* «je vois»; *m-ta* «je vois dans cet instant même». Le chinois forme dans le même sens une de ses conjugaisons, mais sans emploi d'auxiliaire. Au contraire, le nama se sert de l'auxiliaire *être* dans ses diverses formes *i*, *hā*, *hā-i* pour marquer l'habitualité ou l'indétermination. Le bilin emploie l'auxiliaire *hinb* «être», pour donner au futur et au présent une nuance durable et habituelle.

Le turc, à son tour, distingue deux conjugaisons dans ce sens, l'une définie, l'autre indéfinie; celle définie indique que l'action se fait à l'instant même et emprunte l'auxiliaire «être» *alyr-im* «je prends», *ali-or-um* «je prends à l'instant même»; parfait : *ol-dym* et *old-idi-m*. De même, le bengali, à côté de la conjugaison ordinaire, en possède une autre périphrastique avec le verbe *être* pour marquer la surdétermination; l'oriya suit le même système *mu koru ochhi* «je faisant suis = je fais en ce moment même»; imparfait : *mu koru thili*. Enfin le breton armoricain emploie l'auxiliaire *beza* «être», *beza-e kanann* «je suis à chanter».

Il faut ajouter que le temps surdéterminé est beaucoup plus fréquent, et se rend souvent par d'autres moyens; nous n'avons relevé ici que l'emploi de l'auxiliaire.

3. *Expression des modes.*

Les auxiliaires, en particulier le verbe substantif, interviennent moins souvent lorsqu'il s'agit de la catégorie des modes; en général, ceux-ci s'expriment sur le verbe attributif lui-même par des mots ou d'autres procédés.

Nous devons relever d'abord l'optatif des langues indo-européennes, il a pour indice le verbe auxiliaire *ya*, *i*, «aller», lequel se contracte souvent avec la dernière voyelle du thème et devient *e*. Cet indice se trouve en grec dans les formes *λύο-ι-μι*, *λύο-ι-ς*. Il en est de même dans l'optatif latin qui ne fonc-

tionne plus que comme subjonctif *ama-i-m* = *amem; lega-i-s*, *leges*. Il en est de même en gothique *ligau*, *liga-i-s*, *ligai*.

Les langues dérivées de la même famille emploient l'auxiliaire *avoir* pour la formation du conditionnel, *j'aimer-ais, tu aimer-ais, il aimer-ait;* le français se sert aussi de l'auxiliaire *pouvoir* pour obtenir un optatif nouveau : *puissé-je venir*. Il en est de même dans les autres langues romanes. Les langues néo-germaniques emploient, savoir : l'allemand moderne, l'auxiliaire *devenir* pour exprimer le conditionnel, *werden* en rattachant ce mode au futur : *ich werde lieben* «j'aimerai», *ich würde lieben* «j'aimerais»; l'anglais, les auxiliaires *vouloir* et *devenir*, *will* et *shall* en rattachant aussi le conditionnel au futur morphologiquement : *I shall, I will love* «j'aimerai», *I should, I would love* «j'aimerais». Les langues néo-slaves ont un conditionnel périphrastique, exprimé par la particule *by* empruntée au verbe *être*. De même, le persan moderne a, par le même système, un conditionnel périphrastique.

Les langues indo-européennes forment certains temps de l'infinitif au moyen d'un auxiliaire, tandis que les temps correspondants de l'indicatif n'en ont pas; c'est ce qu'on peut observer dans le français : *devoir aimer* pour le futur, *ayant aimé* pour le passé; l'auxiliaire *devoir*, qui, dans les langues germaniques, apparaît à l'indicatif futur, ne fait son apparition en français qu'à l'infinitif. Il en est de même au participe *devant aimer*, *ayant aimé*. Ce système n'est pas suivi par les langues néo-celtiques ni celles néo-slaves, ni par celles néo-germaniques. Au contraire, parmi les néo-indiennes, l'oriya termine son infinitif en *baro*, *jibaro* «aller».

Le copte exprime l'optatif avec l'auxiliaire *mare* «désirer, vouloir» et le vieil égytien se sert pour le conditionnel de l'auxiliaire *ar-* «faire» qui devient *a* en copte, *ar-k-hā* «reste».

Parmi les langues ouraliennes, le tchérémisse exprime le subjonctif en postposant la particule *olje* qui dérive du verbe *être* comme le *by* des Slaves; *tol jam olje* «que je vienne», *tol nam olje* «que je fusse venu».

Le tougouse exprime périphrastiquement le conditionnel, en joignant le gérondif du verbe «être» *bimi* au participe *amaro bimi* «si je heurte». Le büryate l'exprime en postposant *bolbol* dérivé de *bolxo* «devenir» qu'il joint à la 3e pers. de l'indicatif en supprimant tout suffixe personnel *alâ bolbol* «je tuerais», *alahan bolbol* «j'aurais tué». La même langue emploie, pour le potentiel et le subjonctif, l'auxiliaire *bije*, *bidze*, tandis que le mongol emploie *bindza*. Enfin le burjate exprime l'optatif en empruntant l'infinitif à la 3e pers. de l'indicatif futur et en y joignant *ahan*, *ehen*, participe passé de l'auxiliaire *exo*. Les autres temps de l'optatif se forment avec l'auxiliaire *belep*.

Parmi les langues dravidiennes, le canara exprime le potentiel par les auxiliaires *bahudu*, *kuduvadu*, encore *ballenu* et *apuru* et le nécessitatif par *bekak* et *takkaadu*.

L'emploi des auxiliaires pour exprimer les modes n'est donc que sporadique.

B. — *Fonction grammaticale consistant à porter l'expression du concept de la personne et de ceux du temps, de la voix, du mode, ou conjugaison périphrastique.*

Dans tout ce qui précède, l'auxiliaire est intervenu pour exprimer le temps, la voix, le mode, un des concepts grammaticaux du verbe.

Quelquefois son emploi s'étend, mais en même temps se différencie; il comprend tous ces concepts à la fois : temps, voix, mode, personne; mais il ne les exprime pas, il se contente de décharger le verbe principal de cette expression, et de porter lui-même les mots vides, ou autres moyens morphologiques les exprimant.

Aussi, tandis que son emploi n'avait lieu que par exception pour tel temps, pour telle voix, il s'étend désormais à la conjugaison tout entière.

Cet emploi est d'ailleurs essentiellement analytique en ce sens que l'auxiliaire est entièrement séparé du verbe attributif.

Nous avons déjà rencontré cette conjugaison périphrastique lorsqu'il s'est agi de la surdétermination, le verbe surdéterminé se marque par l'emploi de l'auxiliaire *être*, tandis que celui simplement déterminé n'a pas d'auxiliaire.

Voici les cas de la conjugaison périphrastique qui n'existe jamais seule, mais qui est parallèle à la conjugaison ordinaire.

a. *Conjugaison périphrastique indiquant la surdétermination.*

Nous ne la rappelons ici que pour mémoire, nous en avons traité ci-dessus. Dans ce cas, l'auxiliaire qui se conjugue est toujours l'auxiliaire *être;* le verbe attributif se met au participe présent.

La conjugaison simple existe toujours parallèlement pour indiquer l'indétermination.

b. *Conjugaison périphrastique indiquant l'interrogation ou la négation.*

Cette conjugaison se rencontre en anglais; elle emploie l'auxiliaire *avoir;* son usage est obligatoire, il est d'ailleurs bien connu.

Cas de l'interrogation : *do I love? doest thou love? does he love?*

Cas de la négation : *I do not love, thou doest not love, he does not love.*

Cas des deux réunis : *do I not love? does he not love?* etc.

c. *Conjugaison périphrastique dans le but de renforcer l'affirmation, coexistant avec la conjugaison normale.*

Elle existe en celto-breton et dans les langues celtiques.

En celto-breton, l'auxiliaire est *ober* «faire».

Indicatif présent du verbe *aimer* : 1. *karoud a rann* «aimer je fais», 2. *karoud a riz*, 3. *karoud a ra;* plur. 1. *karoud a réomp*, 2. *karoud a rit*, 3. *karoud a reont*, etc.

Imparfait : *karoud a reann, karoud a reaz*, etc.

A côté se place la conjugaison ordinaire : *karann, karez, kar, karomp, karit, karont.*

La nuance de sens est intensitive, l'affirmation se trouve renforcée.

Cette conjugaison n'a lieu qu'à l'indicatif.

d. *Conjugaison périphrastique sans but déterminé.*

C'est le cas du basque où elle est très développée, mais reste cependant parallèle à la conjugaison normale.

Il est probable qu'elle est hystérogène, et que cette langue ne connaissait d'abord que l'autre.

Le basque peut conjuguer entièrement chaque verbe transitif avec l'auxiliaire *avoir* et chaque verbe intransitif avec l'auxiliaire *être.* Le verbe lui-même reste invariable.

Intransitif *ethori* «venir». 1re pers. *etorten naiz*, 2. *etorten zera*, 3. *etorten da,* plur. 1. *etorten gera*, 2. *etorten sera te*, 3. *etorten dira.*

Lorsque le complément indirect est compris dans le conglomérat, c'est sur le verbe auxiliaire qu'il porte, la racine verbale n'est pas touchée :

etorten-s-atsat «tu viens vers moi», *etorten s-a-t* «il vient vers moi», *etorten n-atsa k* «je viens vers toi», etc.;

Et au parfait *etorten sintsa-d-an* «tu vins vers moi», *etorten sitsa-d-an* «il vint vers moi», *etorten sintsa-ski-d-an* «vous vîntes vers moi», *etorten sintsa-y-o-n* «tu vins vers lui».

De même le verbe transitif avec l'auxiliaire *avoir :*

yaten-d-et «je le mange», 2^e^ *yaten-d-ek* «tu le manges», 3^e^ *yaten-d-u* «il le mange»; plur. 1re *yaten-d-e-gu*, 2e *yaten d-esute*, 3e *yaten d-ute;*

Et au parfait, 1re *yaten n-u-en* «je le mangeais», 2e *yaten h-u-en* «tu le mangeais», 3e *yaten s-uen*; pl. 1re *yaten g-endu-en*, 2e *yaten s-endu-te n*, 3e *yaten s-u te-n.*

Et avec les régimes direct et indirect :

yaten s-inid-an « tu as mangé cela à moi », *yaten s-i-d-an* « il a mangé cela à moi », *yaten-s-i-ski-d-ate-n* « ils ont mangé cela à nous », *yaten-n-i-o-n* « je mangerai cela à lui ».

A côté se place la conjugaison normale : *d-a-kar-d-a-k* « tu portes cela à moi », *d-a-kar-su-t* « je porte cela à toi », *s-a-kar-t* « je porte toi ».

embil-ki-d-an « tu es venu vers moi » ; *s-ebil-ki-o-n* « il vint vers lui ».

Il faut remarquer que très peu de verbes ont les deux conjugaisons parallèles, la plupart ont seulement l'une d'elles, tantôt l'une, tantôt l'autre. La conjugaison normale est la plus ancienne, la conjugaison périphrastique, en effet, correspond à la période analytique.

e. *Conjugaison périphrastique au moyen de l'auxiliaire négatif.*

Dans beaucoup de langues, mais surtout dans celles finnoises, lorsque la conjugaison est négative, on n'emploie pas le verbe positif suivi d'un adverbe négatif, mais on laisse le verbe invariable, et on conjugue un verbe substantif négatif.

En finnois, le verbe *rakasta* au négatif se conjugue ainsi qu'il suit :

Duratif : 1. *e-n rakasta* « je n'aime pas, je non aime », 2. *e-t rakasta*, 3. *e-i rakasta*; pl. : 1. *e-mme rakasta*, 2. *e-tte rakasta*, 3. *e-i rakastan*; prétérit : 1. *e-n rakastanut*, 2. *e-t rakastanut*, 3. *e-rakastanut.*

Parfait : 1. *e-n ole rakastanut* (ici on emploie à la fois l'auxiliaire positif et l'auxiliaire négatif); plus-que-parfait, *e-n oli rakastanut*, l'indice du temps reste sur le verbe principal, mais l'auxiliaire porte tous les autres.

Il en est de même en mordouin, mais avec cette nuance qu'au duratif l'auxiliaire reste invariable, et le verbe se conjugue, tandis que l'inverse a lieu au prétérit, au conjonctif et à l'optatif; à ce dernier temps, on emploie un autre auxiliaire, la périphrase n'est pas complète.

Verbe *pelan*, craindre. Duratif : 1. *af pelan*, 2. *af pelat*, 3. *af p eli;* plur. 1. *af pelht ama*, 2. *af pelhtada*, 3. *af peliht;* prétérit : *ashi-n pelä*, 2. *ashi-t pelä*, 3. *ashi-z pelä*; pl. 1. *ashi-mä pelä*, 2. *ashi-dä-pelä*, 3. *ashi-st pelä*; conjonctif : 1. *afile-n-pelä*, 2. *afile-t pelä*, etc.; optatif : 1. *taza-n pelä*, 2. *taza-t pelä*, 3. *taza pelä*, etc.

Telles sont les diverses conjugaisons périphrastiques; elles semblent n'être que le prolongement de l'expression des concepts verbaux par les auxiliaires et c'est certainement leur origine

morphologique, d'autant plus qu'on ne les rencontre que dans des langues dérivées et dans des langues à leur dernier stade.

Mais, au point de vue fonctionnel, elles en diffèrent pourtant totalement. L'auxiliaire périphrastique, de même que l'article, n'exprime pas les concepts, il se contente d'en porter l'expression et d'en décharger le mot principal. Il conduit à un grand degré d'abstraction, car ces concepts sont ainsi détachés de leur substantif et de leur verbe, et prennent une existence autonome. Il y a là à la fois abstraction à un haut degré dans le fond et analyse dans la forme.

Tel est dans son ensemble l'emploi des verbes abstraits comme auxiliaires. Par là, ces verbes communiquent au langage entier l'abstraction qu'ils portent en eux-mêmes, et ce n'est pas là l'un des moindres résultats produits; le langage entier s'élève, s'affine, les concepts purement grammaticaux, intellectuels, deviennent autonomes, et l'on peut dire que le verbe abstrait agissant comme auxiliaire forme le levier qui soulève, rend plus légère et plus claire toute la substance de la proposition. Mais c'est dans les langues dérivées et sous forme analytique qu'il a son maximum d'effet.

Raoul DE LA GRASSERIE.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(SUITE.)

VOCABULAIRE.

XVII

Quelques observations préliminaires sont indispensables. Nous donnons ici tous les mots que nous avons pu recueillir et autant que possible leur étymologie. Pour éviter les longueurs, nous ne citons pas les étymologies évidentes et qui se trouvent partout; voulant néanmoins que le lecteur n'ait jamais de doute ni d'hésitation nous avons employé pour le renseigner différents procédés qu'expliquent les exemples suivants :

ābr = « arbre »,

c'est-à-dire signifie « arbre » et remonte exactement à la même forme que le mot français « arbre »;

bèi̯ī « donner » = vfr. *bailler*,

c'est-à-dire signifie « donner » et remonte à la même forme que vfr. « bailler ».

bèrbu̯òi̯ī = « barbouiller », — « barboter »,

c'est-à-dire signifie « barbouiller » et remonte à la même forme que « barbouiller », puis signifie aussi « barboter »;

cėdr fém. « coudrier » < **colru*,

c'est-à-dire provient d'une forme **colru*, remonte *phonétiquement* à cette forme.

Les autres procédés d'explication dont nous nous sommes servi sont suffisamment clairs par eux-mêmes.

Nous n'indiquons le genre des noms (par *masc.*, *fém.*) que lorsqu'il diffère de celui du mot français qui les traduit ou que pour toute autre raison on pourrait hésiter à son sujet.

Quand un mot demande des explications d'une certaine étendue, nous ne les présentons ici que si elles ne l'ont pas été dans les articles précédents; dans le cas contraire, nous renvoyons au tome et à la page.

Voici l'ordre de notre alphabet. La valeur des signes qui peuvent demander quelque explication est exprimée par les lettres en *italique* d'un mot français placé en face.

a	*ǧ* (a*dj*udant)	*s* (*s*i, a*ss*ez)
b	*i*	*š* (*ch*ien)
c (*c*ol, *qu*el)	*ĩ* (*MSL*, VII, 473)	*t*
č (*tch*èque)	*i̭* (t*i*ens, sole*il*)	*ü* (t*u*)
d	*l*	*ü̃* (*MSL*, VII, 473)
é (*é*l*é*phant)	*m*	*ṷ̈* (p*ui*ts)
è (f*ai*t)	*n*	*u* (c*ou*)
ẽ (vi*en*t)	*ó* (s*o*t)	*ũ* (t*on*)
ė (j*e*)	*ò* (s*o*tte)	*ṷ* (*ou*i)
ö (f*eu*)	*õ* (*en*t*en*dre)	*v*
f	*p*	*z*
g (*g*ant, *gu*i)	*r*	*ž* (*j*e)

Une voyelle surmontée d'un trait horizontal est longue; les autres sont très brèves, sauf *ö* qui est toujours long.

ABRÉVIATIONS.

« emprunté au fr. » signifie emprunté au français de la région de Montbéliard; voir à ce sujet notre chapitre sur les mots empruntés, *MSL*, X, p. 292 et suiv.;

vfr. signifie « vieux français »;
vha. — « vieux haut allemand »;
got. — « gotique »;
all. — « allemand »;
fr. — « français »;
Mtb. — « Montbéliard »;
MSL — « Mémoires de la Société de linguistique »

A

ā = « haie (pièce fondamentale de la charrue) ».
ābr = « arbre », — *l ābrė d lè möl* « l'arbre de la meule ».
ā̆gr « aigre », emprunté au fr. Le vieux mot patois est *fī*, *fīr*.
āǧ « âge », emprunté au fr., — *ėtr ŏn āǧ* « être majeur ».
āǧī « âgé, âgée », emprunté au fr.
āį̂ masc. « aigle » < *aquila*. Cette forme, très régulière, se trouve aussi en vieux français (*aille*), par exemple aux vers 831 et 862 du *Bestiaire de Gervaise*.
alū̆drò̀t fém. « hirondelle » < **hirundinetta*, cf. vfr. *arondelle*; l'*a* fait difficulté : on attend *ò*, et de même dans le mot suivant.
alų̂ò̀t « alouette » (entendu une fois *ò̀lų̂ò̀t*); probablement emprunté au fr.
ām « âme », emprunté au fr.
ān = « âne ».
ārb = « herbe ».
ārč = « arche ».
ardų̂az « ardoise », emprunté au fr.
argò̀nī « voiturier »; le vocalisme de ce mot dénote qu'il est emprunté, mais c'est tout ce que nous en savons.
āspèrsèt ou *aspèrsèt* « esparcette », emprunté au fr.
ātlī « atelier », emprunté au fr.
ātr = « âtre ».
atu « atout (au jeu de cartes) », — « atout (mauvais sujet, c'est-à-dire bon à tout, capable de tout) », — « atout (coup, soufflet) », emprunté au fr.
1 *āz* « content, contente » = fr. « aise ».
2 *āz* fém. « lièvre femelle » de l'all. *hase*.
ėtr āzē̆, *āzē̆t* « être dans l'aisance »; serait en fr. **aisant*, sorte de participe présent qui est à *aisance* ce que *bienveillant* est à *bienveillance*, ce que *absent* est à *absence*.
āzī = « aisé ».

B

bāč « bâche », — « paillasse », emprunté au fr.
bāǧi « se fendre (en parlant d'une planche) »; origine inconnue.
bāį̂ī = « bâiller ».
ḃal « bal », emprunté au fr.

balcũ «balcon», emprunté au fr.
balistr fém. «bille»; c'est le fr. *baliste* emprunté.
bālũ «soupière»; c'est peut-être le fr. *ballon* emprunté.
bār = «barre».
bārb = «barbe».
bārbébu «salsifis sauvage, *Tragopogon pratense* L.», cf. *MSL*, X, p. 290.
bāré masc. «équerre à branches mobiles»; c'est le fr. *barré* emprunté.
bascũl «bascule», emprunté au fr.
basès «bassesse», emprunté au fr.
basin «bassinoire», emprunté au fr.
batõ masc. «bât», mot emprunté; c'est sans doute le fr. *bateau* qui a pénétré à Damprichard avec le sens de «bât», parce que l'analogie de forme qu'il peut y avoir entre un bât et un bateau a fait comprendre ce dernier mot comme un dérivé du premier.
bāzèn «basane», emprunté au fr.
bāzī = «baiser».
bdān masc. «bédane», emprunté au fr.
bé, *bèl* = «beau, belle».
bécõ = «beaucoup».
bésèč «besace», paraît avoir été influencé par *sèč* «espèce de grand sac».
bésī = «baisser».
bésòt «jeune fille», serait en fr. **baissette*, cf. vfr. *baissele*.
bét = «bête».
bétiz = «bêtise», — «bagatelle».
bè, *bès* = «bas, basse».
bècā «prendre avec le bec»; c'est le fr. *béquer* emprunté.
bèd «bette», mot emprunté.
bèg fém. «bague, anneau», emprunté au fr.
bègā «bégayer» = vfr. *béguer*.
bègèǧ = «bagage».
bègèǧī «déménager», serait en fr. **bagager*.
bègèt «baguette», emprunté au fr.
bègòt «poche» = vfr. *baguette* (La Curne).
bègu, *bèguz* «bègue (masc. et fém.)», serait en fr. **bagueur*, *-euse*.
bèǧé, *bèǧèl* «bavard, bavarde», cf. vfr. *bredeler*.
bèǧèlrī «cancan» dérivé du précédent.
bèǧõl «bajoue»; le mot fr. paraît être composé de la particule *ba-* et du mot *joue* (*Hatzfeld*, *D. et Th.*, Dict. gén.); *bèǧõl* est sans

doute composé du même *ba-* et d'un diminutif de *gauta*, à savoir **gautula*, qui devenu d'abord **gòt(u)la* devait donner **gŏl* comme **crot(u)lat* a donné *cról.*

bèi̯ fém. «billot pour fendre le bois» = fr. *bille.*

bèi̯ī «donner» = vfr. *bailler,* — *s bèi̯ī è* «s'adonner à».

s bèni̯ī «se baigner», probablement emprunté au fr.

bèni̯ūr «baignoire», probablement emprunté au fr.

bèrā = «barrer».

bèrbè «barbet», emprunté au fr.

bèrbélü «barbu» < **barbellutu.*

bèrbi «brebis» < **berbīce.*

bèrbu̯òi̯ā «babilleur» < * *barbuliardu.*

bèrbu̯òi̯ī = «barbouiller», — «barboter».

bèré «petite barrière de jardin» < **barrellu.*

bèrèc = «baraque».

bèrègu̯ĩnā «baragouiner», probablement emprunté au fr.

bèricòdā «barricader», emprunté au fr.

bèrīr = «barrière».

bèrlò «petite barrière de jardin», diminutif de *bèré.*

bèròt «rampe d'escalier» < **barretta.*

bèsinā «bassiner (un lit)», emprunté au fr.

bèsīr «baissière (lieu bas et humide)», emprunté au fr.

bèsĩ = «bassin».

bètèi̯ = «bataille».

bètèi̯ā «batailleur», serait en fr. **bataillard*, qui existe comme nom propre.

bètẽ = «battant», — *lu bètẽ d lè fnètr* «croisée. guichet».

bètr = «battre», — *ĩ bè fü* «briquet», litt. «bat-feu».

bètür «petit lait qui découle du beurre» = fr. *batture.*

bètürò «batte à beurre», diminutif du mot qui est en fr. «battoir».

bètũ masc. «plusieurs *dā* de chanvre rassemblées, botte de chanvre» est peut-être dérivé du verbe *bètr* «battre» au moyen du suffixe *-one*; ce serait la poignée de chanvre que l'on *bat*, que l'on macque d'un coup. — Sens figuré : *ĩ vèi̯ bètũ* «un radoteur».

bèv = «bave».

bèvā = «baver».

bèvròt = «baverette (partie du tablier qui recouvre la poitrine)».

bèvu, -uz = «baveur, -euse».

bẽ «bain», emprunté au fr.

bẽ = « banc », — *ĩ bẽ d ān* « banc sur lequel travaillent les charrons et les tonneliers avec le couteau à deux manches », — *l bẽ dė muòč* « le rucher », — *ĩ bẽ d ruį̄* « banc de charron pour monter les roues », — *ĩ bẽ è mèrgèl* « banc pour le montage des planches ».

fār bẽcrut = « faire banqueroute ».

bẽčò « petit banc », — *lu bẽčò d lè lū* « la planche qui sert de siège dans le traîneau », serait en fr. **banchet.*

bẽdi = « bandit ».

bėč « fétu » = fr. *bûche*, — *ėn bėč d ėtrẽ* « brin de paille ».

bėįcėnā « tomber en dégringolant », origine inconnue.

bėįòt = « brouette », cf. *MSL*, X, 196.

bėįutā « mener dans une brouette », dérivé du précédent.

bėli subst. « bouilli » = vfr. *bouli*.

bėnė masc. « tuyau de fontaine » = vfr. *bournel*.

bėnį fém. « coup, bosse » = vfr. *bugne*, *bigne* « bosse ».

bėnį̄ « bosseler », — *èl ò bėnį̄* « il a reçu un coup », dérivé du précédent.

bėnįò = « beignet ».

bėr = « beurre ».

bėrė masc. « caisse dans laquelle on transporte le purin », cf. vfr. *berel* « sorte de tombereau ».

bėrīr « baratte » = fr. « beurrière ».

bės « ruche » = vfr. *busse* « tonneau ».

bėzī « se sauver affolé (en parlant des vaches piquées par les mouches) » = vfr. *beser*, *bezer*.

bȫčẽ « pomme sauvage », origine inconnue.

bȫį̄ « reluquer », cf. Roquefort *beulier* « regarder de près ».

bȫįòt « trou par où l'on peut guetter », cf. le précédent.

èl ò bẽtò bȫši « il ne tardera pas à mourir, il est perdu ». Autrefois on faisait brunir (*bȫši*) les sabots à la cheminée, et ceux qui étaient le plus *bȫši* partaient les premiers. Origine inconnue.

bȫšnī « pommier sauvage », dérivé de *bȫčẽ*.

bgò, *bėgò*, *-òt* « maladroit, -oite », cf. vfr. *begaud*.

bī = « bief », — *lu bī d ėtò* « le bief d'Etoz ».

bibi « joujou », mot du langage enfantin.

bic « vieille chèvre, vieille bête » = fr. « bique ».

bič « biche », emprunté au fr.

bidā « avoir la diarrhée, *aller vite* du ventre (c'est-à-dire courir comme un bidet) ».

bidè « bidet », emprunté au fr., — *èvųa l bidè* « avoir la diarrhée (c'est-à-dire courir comme un bidet) ».

bidũ̃ « bidon », emprunté au fr.
bifā « biffer », emprunté au fr.
bigün « bigorne », emprunté au fr.
bil « bile », emprunté au fr.
bīr = « bière ».
biscuònü « biscornu », emprunté au fr.
biz = « bise ».
bizò, *bizòt* « jaune fauve » = fr. *biset.*
bĩ = « bien » adv. et subst.
bĩtó = « bientôt ».
biā = « blé ».
biāv « blême » = it. *biavo.*
biẽ̃, *biẽ̃č* = « blanc, blanche ».
biėzròt « mésange bleue », dérivé de *biöz*, féminin de *biö* « bleu ».
biö, *-öz* « bleu, -eue », peut-être emprunté au fr.
biò, *biòs* « blet, blette », — *vni biò* « blettir », — *ė t bĩtó biò* « es-tu bientôt prêt ? » ; c'est le même mot qu'en français avec un autre suffixe.
biòsi « blettir » = fr. *blessir.*
biòsī = « blesser ».
biòsũ̃ « fruit du poirier sauvage, *Pirus communis* », serait en fr. **blesson.*
blĩ̃ « mouton » = fr. *belin*, — *ĩ nā d blĩ̃* « nez aquilin », cf. *MSL*, VII, 467.
blód « blouse », cf. *MSL*, VII, 468.
blũ « myrtille, *Vaccinium myrtillus* L. », cf. *MSL*, X, 295.
blũš « prune », cf. *MSL*, VII, 467.
bnā « benêt », sans féminin ; emprunté au fr.
bni « bénir », emprunté au fr.
bó = « bois », — « arbre », — *ĩ bó d lė* « bois de lit ».
bóbĩn « bobine », emprunté au fr.
bóbĩnā « enrouler le fil autour de la bobine », dérivé du précédent.
ból « boule », emprunté au fr.
bólā « rouler quelqu'un par terre », dérivé de *ból.*
bólòt « femme grosse et courte », dérivé de *ból.*
1 *bò* « crapaud » = vfr. *bot.*
2 *bò* « mesure de capacité valant les trois quarts d'un litre » ; c'est peut-être le mot *bock.*
bòbuin « babine », emprunté au fr.
1 *bòc* masc. « bec » ; nous avons aussi entendu *bėc* qui n'est sans

doute que le mot français, mais la forme *bòc* est surprenante: 1° parce que les principales langues romanes indiquent *bĕccu* avec un *e* ouvert, 2° parce que le *c* devait tomber phonétiquement comme dans *sò* de *siccu*.

2 *bòc* fém. «truie qui a des petits», — «gouret (jeu, le même que *lè trū*)»; cf. peut-être vfr. *bacon* «chair de porc».

bòcā «béqueter» = fr. *béquer*, — *bòc fi* ou *bòc fil* «instrument dont se servent les horlogers».

bòdruòi̯ «travailler dans l'eau, travailler salement» = vfr. *baudroier*.

bòfā «bouffer (manger gloutonnement)», cf. vfr. *boufard* «glouton».

bòğé «larmier, lucarne de cave», origine inconnue.

bòl = «balle (dans tous les sens)».

bòlā = «bêler».

bòlèn «baleine», emprunté au fr.

bòlẽs = «balance».

bòlī «colporteur, porte-balle», serait en fr.**ballier*.

tu bòlmõ «tout doucement», cf. vfr. *tout bellement* (?).

bòlò «bolet», emprunté au fr.

bòm = «baume».

bòsā «bêcher, — fouir la terre avec le grouin, — dire des bêtises, des stupidités» < **bissare*.

dè bòsẽ «jumeaux», cf. vfr. *besson*; l'*ò* de la première syllabe, au lieu de *ŏ*, est dû à l'atonie de cette voyelle.

èl ŏ bòsnā «il a une *bòsnür* (en parlant d'un cheval)».

bòsnür «marque blanche que certains chevaux ont sur le chanfrein», cf. vfr. *baussant* «cheval marqué de noir et de blanc».

bòtizī «baptiser», emprunté au fr.

bòtürẽ «premier lait de la vache ou *colostrum*» est sans doute quelque mot savant emprunté, cf. gr. *βούτυρον*.

bòtõ «bâton, canne», emprunté au fr.

bõd «bande (dans tous les sens)» = vfr. *bende* < germ. (vha.) *binda*.

bõdā «bander, panser» = vfr. *bender*.

bõdèğ = «bandage».

brācü «primevère officinale, *Primula officinalis*»; c'est une corruption de *braies de cocu*, nom sous lequel on désigne cette plante dans d'autres régions. On l'appelle aussi *cübrā* dans d'autres parties de la Franche-Comté.

bracẽ fém. = «broche». L'*ò* et l'*é* entravés sont tous deux repré-

sentés par *ò* à Damprichard dans les conditions ordinaires : ***sò*** «soc, — sec», ***nòs*** «noce», ***vòs*** «vesce» (*MSL*, VIII, 328 et 342); mais cet *ò* n'a pas persisté devant *č* : le groupe ****òč*** est devenu ***-ač***; on peut citer à côté de ***brač, rač*** «roche», ***rač*** «crèche» et ***sač*** «sèche», ce dernier étant le plus remarquable parce qu'il sert de féminin à ***sò***; — ***lè brač è flā*** «la broche de la filette».

braị̂i = «broyer».

brāị̂i «braire» = fr. ***brailler.***

braị̂nā «patauger dans la boue», cf. le suivant.

braị̂ò «boue, fange», cf. vfr. ***brai*** «même sens», dont c'est le diminutif.

brār = «braire», — «miauler».

brāv = «brave».

brāz = «braise».

brāzè «brasier», dérivé de ***brāz*** au moyen du suffixe ***-è*** < ***-attu.*** Ce suffixe diminutif très peu représenté en français n'est pas particulièrement rare dans notre patois : ***būčè*** «buisson», ***buzè*** «bouse», ***bụ̂òịè*** «flaque d'eau», ***còfịè*** (voyez ce mot), ***mutè*** «motte de terre», ***mụ̂ağè*** «petit merdeux», ***rōpè*** «rot», ***šucè*** «panache», ***vụ̂arè*** «verrat», etc. L'existence de ce suffixe a facilité l'introduction dans le parler de Damprichard de diminutifs français en ***-et*** provenant de ***-éttu***, sans que le changement de la finale ***-è*** en ***-ò*** fût nécessaire.

bré «berceau», cf. vfr. ***bers.***

brè = «bras», — ***lé brè*** «poutres obliques».

brèc «morceau» = fr. ***brique.***

brès = «brasse», — ***s butā õ brès*** «se mettre en manches de chemise».

brèsaị̂i «gesticuler», dérivé de ***brè*** «bras».

brèsī = «brassée».

brèslè «bracelet», emprunté au fr.

brẽcā «brancard», — «pioche tranchante».

brẽč = «branche».

brẽlā fém. «trois-six mêlé d'eau et agité»; c'est le fr. ***branlée*** emprunté.

brẽlzĩc «orgie», emprunté; cf. vfr. ***brindesingues.***

brẽtvĩ «eau de vie», emprunté au suisse allemand, cf. all. ***branntwein.***

brécẽn fém. «baratte à manivelle, baratte flamande», origine inconnue.

brécõlu, ***-uz*** «bricoleur, -euse», emprunté au fr.

bréčè «brochet», emprunté au fr.

brėčīr « broc » < **broccaria.*

brėčòt « bûchette pour mesurer les distances (au jeu de billes, p. ex.) » = fr. *brochette.*

brėčūr, voyez *čvėi̯*; origine inconnue.

brėdā « pirouetter », origine inconnue.

brėdu̯òi̯ī = « bredouiller », — « bavarder ».

brėi̯ masc. « nombril » < *(um)bilīculu* (*MSL*, X, 206).

brėlò « brûle-gueule (pipe) » = fr. *brûlot.*

ētrė brėlü « avoir la berlue », cf. fr. *berlue.*

brėni = « brunir ».

brėsī = « bercer ».

brėsūr « arcs en bois où sont enchâssés les pieds d'un berceau », serait en fr. **berçoire.*

brėtèl plur. « ciboule, *Allium Schoenoprasum* L. », cf. Roquefort *broutel* « bouquet de fleurs ou de fruits ».

brėtnā « bredouiller, chuchoter » = vfr. *bretonner.*

1 *brȫi̯ī* « beugler », cf. all. *brüllen.*

2 *brȫi̯ī* « tricher au jeu », est peut-être le même mot que fr. *brouiller*; cf. Montbéliard *frouiller* « tricher au jeu ».

bröl masc. « brûlé (subst. masc.) », subst. verbal de *brölā*, — *sci sȫ l bröl* « ça sent le brûlé ».

brölā = « brûler »; *ūs* + consonne autre que *s* devient *ö* + consonne, cf. *fösė* « échelon de râtelier » **fūsticellu*, *crösȫ* « son » **crūscione*, etc.; devant consonne finale qui subsiste, cet *ö* s'abrège en *ė* par l'effet de la loi de l'équilibre : *bėč* « fétu de paille » **būsca.*

bricā « battre le briquet, — se donner des coups aux genoux en marchant, comme les cagneux, — rater en parlant d'une arme à feu », dérivé de *bricè.*

bricè « briquet », emprunté au fr.

brid « bride », emprunté au fr.

brii̯ī = « briller ».

brīvȫ masc. « enchère », origine inconnue.

brizi « bœuf fumé », cf. vfr. *brésil* (La Curne).

brizī = « briser ».

bròdā = « broder ».

ėn bròc « femme toquée »; c'est le français *braque* emprunté.

1 *bròcā* « braquer », emprunté au fr.

2 *bròcā* « macquer le lin, le chanvre », cf. Roquefort *braquer* « casser, briser le lin dans un instrument appelé *braquoire* ».

bròcè « clou de soulier qui se rabat sur les bords de la semelle », cf. fr. *broquette* « clou de tapissier ».

bròcrī fém. « l'endroit où l'on macque le chanvre », cf. 2 *bròcā*.
bròcū̃ « partie du chanvre qui ne peut pas être utilisée », cf. 2 *bròcā*.
bròcu̯ònī « braconnier », emprunté au fr.
ėn bròč dė mī « rayon de miel » = vfr. *bresche*.
bròl cu̯at « hochequeue », serait en fr. **branle-couette*; *cu̯at* est emprunté.
s bròlā « se balancer » = fr. *branler*.
bròlė masc. « balançoire », cf. le précédent.
bròlūr « poignée qui sert à tirer le soufflet de forge », cf. le précédent.
bròtā « changer la direction d'une voiture », cf. Roquefort *brast* « détour, tournant d'une rue », peut-être de vha. *brestan* « briser ».
brü = « bruit ».
brū̃ « jus » < all. *brühe*.
brüā fém. « orage », dérivé de *brū̃* « jus », cf. fr. pop. « une saucée »; cf. aussi fr. *brouée*.
brüō̃ « bruant (oiseau) », emprunté au fr.
brüscā « brusquer », emprunté au fr.
brüsi̯u fém. « vapeur », probablement apparenté avec *brüā*, Roquefort *brousses*, fr. *brouée*, *brouillard*.
brüsòl plur. « brouillard », cf. le précédent.
brū̃, *brū̃n* = « brun, brune », — « bis, bise ».
brus = « brosse »; *oss* atone devient *ós* : *fósā* « fossé », *ossu* tonique devient *ó* : *gró* « gros », mais *ossa* tonique devient *us* : *brus* « brosse », *bus* « bosse »; cf. le traitement de *a* devant *ss* dans ces trois conditions, *MSL*, X, 180.
brusā = « brosser ».
brusòt « petite brosse », diminutif de *brus*.
brusü « hérissé », dérivé de *brus*.
bru̯òi̯i = « brouiller ».
1 *bū̃* = « bœuf ».
2 *bū̃* « lessive » = fr. *buée*, — *fār lė bū̃* « faire la lessive ».
büfò « buffet », emprunté au fr., — *lu büfò d lė pi̯ėtū̃n* « placard placé contre le foyer ».
bū̃lò « jeune bœuf », dérivé de *bū̃*.
bütī̃ « attirail »; c'est le fr. *butin* emprunté.
bu = « bout ».
būb « petit garçon » < all. *bube*, — *ī̃ vėi̯ būb* « célibataire ».
būbò « petit garçon », diminutif de *būb*.
bucė « fleur, — fleur en pot, — bouquet de fleurs », c'est le fr. *bouquet* emprunté.

bucòt « petite touffe, petit bouquet qui termine une plante, une branche »; c'est le féminin de *bouquet*, — *lè bucòt di sèpī* « la cime du sapin », — *ôtā lē bucòt* « ôter la graine du chanvre ».

bučā̂i̯ masc. « bouchon » < ***boscaculu***; *os* + consonne autre que *č* devient *ó* (voir les exemples *MSL*, VIII, 328-329); mais devant *č*, *os* est devenu *ū* : à côté de *būčā̂i̯* on peut citer *būčī* « boucher » ***boscare**, *būčè* « buisson » ***boscattu**. Devant *č* devenu final l'*ū* s'est abrégé en *u* par l'effet de la loi de l'équilibre, puis diphtongué en *u̯ò* sous l'influence du *č* suivant : *mu̯òč* « mouche » < *musca*; *mu̯òčòt* « abeille », dérivé de *mu̯òč*, reproduit le vocalisme du simple. D'autres exemples montrent bien que *u* devient *u̯ò* devant *č* : *bu̯òčò* « bouc », *mu̯òčī* « moucher », *mu̯òč* « mèche » <***mucca**. Rappelons que nous avons déjà trouvé un traitement spécial devant *č* pour l'*ò* et l'*é* entravés, cf. supra *brač*. Quant à *cuč*, *cučī*, ils pourraient bien être empruntés au fr.; « je vais me coucher » se dit en effet : *i m ȭ vè m rēdür*.

būčè « buisson », cf. le précédent.

būčī = « boucher », — « couvrir », — *ǧū è būč mu̯òču* « jouer à colin-maillard », — *i būšrā* « je boucherai ».

budī̃ = « boudin », — « boudin de foin ».

budnā lu fī̃ « le mettre en boudins », dérivé de *budī̃*.

bufā = « bouffée ».

bugr = « bougre », substantif et exclamation.

buǧī = « bouger ».

bul masc. « bouleau » = vfr. *boul*.

bulè « boulet », emprunté au fr.

bulò « petit local pour les animaux », paraît être le mot *cèbulò* ayant perdu sa syllabe initiale.

bulȭǧī = « boulanger ».

bulrò « vesse-de-loup (champignon) », dérivé de *boletu* comme *bèvròt* de *bèv*.

1 ***būn*** fém. = « borne ».

2 ***būn*** adj. « borgne », origine inconnue.

būnā = « borner », — « buter (au jeu), c'est-à-dire viser le but et chercher à en approcher le plus possible ».

bunicā « loucher », dérivé de *būn* « borgne ».

1 ***bus*** = « bosse (protubérance) ».

2 ***bus*** = « bosse (tonneau destiné à contenir des matières solides). »

busā « pousser » < *pulsare*.

èn busā « une poussée », — « un espace de temps » < *pulsata*.

buscülā « bousculer », emprunté au fr.

būsò « buis » < ***buxettu**; *óx* + voyelle est devenu *ūs*, et *óx* +

consonne est devenu *ŭ* + consonne : *bŭt* «boîte», *bŭtu* «boiteux».

1 *busü* «tonneau destiné à contenir des matières solides», dérivé de *bus*.

2 *busü*, *-ū* = «bossu, -ue».

bušarg «boucharde», emprunté au fr.

but = «botte (dans tous les sens)».

bŭt = «boîte», — *èn bŭt d ècürö* «bauge d'écureuil».

buta «mettre» = vfr. *bouter*.

butai̯ = «bouteille».

bŭtai̯ĭ «boiter», serait en fr. **boitoyer*.

butiš «boutique», serait en fr. **bouticle*.

butu «couteau à couper la corne des chevaux», dérivé de *butā*.

bŭtu = «boiteux».

butür «scie à débiter le bois de chauffage», dérivé de *butā*.

butũ = «bouton».

buz = «bouse».

ĩ ptè buzbò «un petit bout d'homme (terme de mépris)»; ce mot signifie probablement «pousse-crapaud», cf. *busā* et *bò*. A Besançon les habitants de Battant sont appelés *Boussebots* ou *Poussebots*. Comparer l'expression «pousse-cailloux», nom familier donné aux fantassins.

buzè masc. «bouse», dérivé de *buz* au moyen du suffixe *-attu*.

buvũ ou *buvi̯ũ* «veau de 18 mois»; c'est le fr. *bouvillon* emprunté.

bũ, *bu̯òn* = «bon, bonne».

bũbā = «bombé».

bũd = «bonde».

bũdā lu cö «donner envie de vomir» = fr. *bonder*.

bũtā = «bonté».

bũsrāi̯vó «bonsoir (en s'adressant à plusieurs)», signifie sans doute littéralement «bon-soir-ayez-vous, *bũ-sr-āi̯-vó*», cf. le suivant.

bũžrāi̯vó «bonjour (en s'adressant à plusieurs)», signifie sans doute littéralement «bon-jour-ayez-vous, *bũ-ğėr-āi̯-vó*».

bu̯abu̯at «coccinelle ou bête du bon Dieu», origine inconnue.

èn bu̯ač pu̯ò èn ŏvīr «triangle de fer qui sert à suspendre l'*ŏvīr*»; origine inconnue.

dè čŏ bu̯ačü «petits choux dont on hache les feuilles pour les accommoder»; origine inconnue.

bu̯anā masc. «pelle à feu» = fr. *Bernard*.

bu̯ar = «boire».

bu̯arai̯ «baril», emprunté au fr.

buargi = « berger ».

buòči = « boucher », subst.

buòčò « bouc », diminutif de *-bu* « bouc »; voir *bārbəbu*, — *bèñi lè buòčò* « rattraper quelqu'un (en traîneau, par exemple) et le heurter ou le pousser par derrière (comme le bouc qui s'élance sur la chèvre) ».

buòǧé = « bordel ».

buòǧür = « bordure ».

buòǧȋ = « bourdon ».

buòi « hotte de vigneron » = vfr. *bouille*.

buòiè masc. « flaque d'eau », serait en fr. **bouillat*; cf. Godefroy *bouille*, dérivé de *boue*.

buòiȋ = « bouillon ».

1 ***buòr*** = « bourre ».

2 ***buòr*** « canard sauvage », cf. infra *buòròt*.

buòrā = « bourrer ».

buòrb « boue » = fr. *bourbe*.

buòré « collier de cheval, bourrelet » = prov. *borrel*.

buòrēǧ masc. « porte à fourrage, abat-foin », est peut-être dérivé de *buòrā* « bourrer » au moyen du même suffixe que *vidange* de *vider*.

buòric = « bourrique ».

buòrǧȋ = « bourgeon ».

buòrlī = « bourrelier ».

buòrnā « beugler », origine inconnue.

buòròt fém. « canard domestique », cf. vfr. *bourot*.

buòrȋ « mouron des oiseaux »; c'est le mot *mouron* corrompu.

1 ***buòš*** = « bourse ».

2 ***buòš*** = « boucle ».

buòšòt « petite boucle », diminutif de *buòš* « boucle », — *ruǧ buòšòt* « rouge-gorge (oiseau) ».

buòšrī = « boucherie ».

èlā è buòšȋ « aller sur le ventre », cf. *s èbuòšā*.

1 ***bzé*** = « biseau ».

2 ***bzé*** « gerçure ou crevasse ou croûte quelconque aux lèvres ou autour des lèvres », dérivé de *bise*, le vent qui produit les gerçures, cf. E. Brissaud, *Hist. des express. popul. de la méd.*, p. 211.

bzuòni = « besogne ».

C

c, *cė* = « que, qui ».
1 *ca* = « quoi ».
2 *ca* invar. = « coi », — *èl s ò tni ca* « elle s'est tenue coite ».
1 *cā* « cas », emprunté au fr.
2 *cā* = « quart », — *ĩ cā ǧ ér* « un quart d'heure ».
caba « cabas », emprunté au fr., — *dė caba* « fleur ».
1 *s cačī* « se cacher », emprunté au fr., — *ĩ cač cu̯òšė* « cache-corset », emprunté au fr.
2 *cačī d bǒ* « quartier de bois », emprunté au fr.
cačòt « cachette », — *ǒ cačòt* « secrètement », emprunté au fr.
cačũ « carton », emprunté au fr.
cādr « cadre, tableau, encadrement d'une porte, d'une fenêtre », emprunté au fr.
dlè cāi̯ dė sẽ « du sang caillé », serait en fr. **caille*, substantif verbal de *cāi̯ī*.
cai̯ö « caillou », emprunté au fr.
cāi̯ī = « cailler ».
cansũ « caleçon », emprunté au fr.
capò, *capòt* « confus, confuse » emprunté au fr.
èn capòt pu̯ò lu mī « ruche pour le miel », emprunté au fr.
captür « capture », emprunté au fr.
cāsis masc. « cassis (groseillier) », emprunté au fr.
1 *cāv* « creux (se dit particulièrement d'une rave ou d'un radis caverneux) », emprunté au fr.
2 *èn cāv* « cave », emprunté au fr.
s cazī « se taire » <**quetiare*, — *caz tė* « tais-toi ».
cé « quel », emprunté au fr.
céc « quelque », emprunté au fr.
cécfu̯a « quelquefois », emprunté au fr.
cécũ « quelqu'un », emprunté au fr.
cèb « vieille vache, vache de la plaine », cf. Roquefort *cabe* « vieille vache qui ne donne plus de lait et qu'on engraisse pour la tuer ».
cèba « tuer une vache, tuer », dérivé du précédent.
cèbèrè « cabaret », emprunté au fr.
cèbèrtī « cabaretier », emprunté au fr.
cèbė masc. « alcôve », apparenté à fr. *cabane, cabine*; emprunté.
cèbri « cabri », emprunté au fr.

cèbriòlā « cabrioler », emprunté au fr.
cèbulò « petit réduit », apparenté à fr. *cabane*, *cabine*; emprunté.
dē cèfiniū « pantoufles en laine » = vfr. *cafignon* (La Curne).
cèǧ « cage », emprunté au fr.
dē cèmēčò « petites bûches de bois, bois façonné », origine inconnue.
cèmü « bouvreuil », emprunté au fr.
cènèri « canari », emprunté au fr.
cèniòt « fruit de la bardane (*Lappa*) »; c'est sans doute un dérivé de vfr. *cagne*, signifiant litt. « petite chienne », = fr. *cagnotte*.
cèrā = « carré, carrée », — *ī cèrā* « un carré », — *di bó cèrā* « du bois carré (fusain ou autres) ».
cèrcès « carcasse », emprunté au fr.
cèrē = « carreau ».
cèrēmòtrò, voir *sèčò*; c'est le fr. *carême-entrant* emprunté.
cèrèf « carafe », emprunté au fr.
cèròt « carotte », emprunté au fr.
cèrutu, *-uz* « carotteur, -euse », emprunté au fr.
cèrū « brique » < **quadrone*.
cès fém. « petite casserole »; c'est le fr. *casse* (Mtb.) emprunté.
cès « caisse, tambour », emprunté au fr.
cèsè « petite casserole »; c'est le fr. *casset* (Mtb.) emprunté.
cèsról « casserole », emprunté au fr.
cètr = « quatre », — atone devant consonne *cèt*.
cètūž = « quatorze ».
cēbiį ou *cēbį* « aller clopin-clopant, gambiller », emprunté.
cēcuāǧ fém. « hanneton »; cf. pour des noms analogues du hanneton dans le Dauphiné, la Suisse occidentale, etc., *Puitspelu*, *Rev. des langues romanes*, XXXIII, p. 290-291.
cēcuaiòt « sorte de fromage », mot emprunté à d'autres patois de Franche-Comté.
cēdi « candi », emprunté au fr.
cēfr « camphre », emprunté au fr.
cēn « broche de tonneau »; c'est le fr. *canne* emprunté.
cēnū « canon », emprunté au fr.
cēpā « camper », emprunté au fr.
cēpēn fém. « gros grelot des vaches », emprunté au fr.
cēči « jardin » = vfr. *courtil*.
1 *cédr* « cueillir » < **colgere*.
2 *cédr* fém. « coudrier » < **colru*.
cémnó masc. = « communal ».
1 *céniò* « coin (dans tous les sens : *coin de rabot*, *coin pour fendre le bois*, etc.) » < **cuneettu*.

2 *céniò* «bâtard», cf. vfr. *coigner* «avoir des accointances illicites».

cés = «cuisse».

cévri = «couvrir», — «saillir une femelle».

cö = «cœur», — «moelle d'un arbre ou d'une plante quelconque».

cöclĩ «pain de navette», origine inconnue.

cör = «cuire», — *cöyẽ*, *cöyẽt* «bouillant, bouillante», — *cö lõg* «renouée poivre d'eau, *Polygonum hydropiper* L.», litt. «cuit langue», — *cözẽ* «souci», — *ĩ dmé cö* «un niais».

cösẽ «coussin», emprunté au fr.

èn cötirĩ d fi «la partie d'un peloton de fil qu'on tire pour en prendre une aiguillée», origine inconnue.

cözèn = «cuisine (au sens de mets)».

cöznā = «cuisiner».

-ci «-là», — *s pèyi ci* «ce pays-là» < *(*ec*)*cu hic*.

cüi fém. = «cuiller», — *èn cüi d mèsũ* «truelle».

cüiròt «têtard», diminutif de *cüi*; à Montbéliard cet animal s'appelle aussi *putròt*, diminutif de *putīr* «cuiller en bois».

cisī «glisser», cf. *MSL*, VII, p. 464.

cisòt «glissoire» = fr. *glissette*.

cit «quitte», peut-être emprunté au fr.

citī «quitter», peut-être emprunté au fr.

cĩsũ «pomme gelée», origine inconnue.

cĩz = «quinze».

cmód «commode», emprunté au fr.

cmóditā «lieux d'aisances»; c'est le fr. «commodités» emprunté.

cmõ = «comment», — «comme»; voir *mõ*.

cnũi = «quenouille» + nasalisation.

1 *có* = «cou», — *lu có di pī* «le cou de pied».

2 *có* = «coup».

cólā = «coller», — «être adhérent».

cólic «colique», emprunté au fr.

dlè cón dè lā «couenne de lard», probablement emprunté au fr.; nous avons aussi entendu *cün*.

cópā = «couper», — «amputer, — «châtrer».

cópiā «copier», emprunté au fr.

cópu «bûcheron» = fr. *coupeur*.

cót = «côte», — *èn cót d ò* «un caïeu d'ail».

cóti «côte de cochon salée et fumée» <**costile*.

còcā «choquer, — trinquer, choquer les verres», — *còcā dèz ũ*

«choquer des œufs (au moment des fêtes de Pâques)», — *t ė cȯcā* «tu es foutu (comme celui dont l'œuf a été brisé et qui le perd par le fait)», — *cȯcā* «ourdir», — *cȯc mėilȯ* «oiseau, rossignol des haies, litt. *choque-martelet», — *cȯcū lė dō* «claquer des dents», — *cȯcā lu šnȯvr* «frapper le chanvre pour faire tomber la graine» = vfr. *coquer* (La Curne).

dė cȯcėl «grandes jattes», emprunté au suisse, cf. all. *kachel* «pot».

cȯcli «marchand de vaisselle», dérivé de *cȯcėl.*

dė cȯclī «vaisselle en terre, — fragments de vaisselle brisée», dérivé de *cȯcėl.*

cȯcnu ou ***cȯtnu***, *-uz* «qui demande ou mendie ou se plaint toujours», cf. vfr. *coquiner* «mendier» (?).

dė cȯcrės «morceaux de vieilles dents dans la bouche», origine inconnue.

cȯč «carte», — «mesure de capacité pour les graines, valant presque deux doubles», emprunté au fr.

cȯfįė «(?)», — *t ė fā ī bė cȯfįė* «se dit à quelqu'un qui vient de laisser tomber quelque chose qu'on ne peut pas ramasser, des œufs, du lait par exemple», origine inconnue.

cȯį «caille (oiseau)», emprunté au fr.

cȯl «bonnet de femme» < *capula.*

1 ***cȯlmė*** masc. «cidre de pommes sauvages»; est probablement le mot fr. *calmé*, emprunté.

2 ***lvā lė cȯlmė*** «tomber les quatre fers en l'air»; serait-ce un représentant de *calamellu*, emprunté à quelque dialecte provençal (*calamello*)? L'emploi familier du mot «les flûtes» pour désigner «les jambes» est en faveur de cette hypothèse.

cȯpū «capon», emprunté au fr.

cȯpųȯnā «caponner», emprunté au fr.

cȯr masc. «coin, — angle», — *vūtī d cȯr* «regarder de travers», emprunté à Mtb.; cf. vfr. *quarre*, *carre.*

cȯrpōdū «capendu (pomme)», emprunté à une forme ayant subi une sorte d'étymologie populaire tendant à lui faire signifier *court-pendu.*

cȯs fém. «citrouille» = fr. *cosse.*

cȯsā «casser», emprunté au fr.

cȯvān «grotte, caverne», emprunté au fr.

cȯz «cause», emprunté au fr.

cȯzā «causer», emprunté au fr.

cȯzi «quasi», emprunté au fr.

crači «cracher, — crier, en parlant de la pie», emprunté au fr.

crāp masc. «crêpe», emprunté au fr.

crar = «croire», — «obéir», — *cra bĩ* «peut-être».
crèl = «crible».
crèpò = «crapaud».
crès = «crasse».
crẽm «crème», emprunté au fr.
crẽpi «crépir»; la voyelle nasale est d'origine obscure.
crèč fém. «coquille» = vfr. *cruche* «coquille».
crèčò = «crochet», — «crochet où entre *lè trẽnèl*», — *lè crèčò dl èbètẽ*.
crèlā «passer au crible», — *èl ò tu crèlā* «il a beaucoup de petits trous, il est marqué de petite vérole», dérivé de *crèl*.
crèlòt «écumoire», — «pomme d'arrosoir», diminutif de *crèl*.
crèniuli masc. «genêt des teinturiers», cf. fr. *cornéole*; la finale de ce mot paraît indiquer un emprunt aux parlers de la Suisse.
crèsi èn nū «casser une noix» = vfr. *croissir*.
dè crèsũ d dõ «chicots», est-ce vfr. *courson*? cf. Oudin *courson de rave* «tronçon de rave».
crètĩ «gratin», sans doute emprunté au fr., mais corrompu.
crèvā = «crever».
crèvès = «crevasse».
crö = «creux», — *lu crö di vrĩ* «le trou à purin».
cröčī fém. «résidu de beurre cuit» < **crūscata*, cf. infra *crösũ*.
cröį buzè «bousier (insecte)», litt. «creuse-bousat», impératif du suivant.
cröįi «creuser», dérivé de *crö*.
crösnò «cresson», — *di crösnò d òv* «cresson de fontaine», sort de **crèsnò*, diminutif de la forme perdue correspondant à fr. *cresson*; ce **crèsnò* a changé son *è* en *ö* sous l'influence de l'accent d'intensité passé sur la première syllabe.
crösòl fém. «casse-noisettes», cf. supra *crèsi*.
crösũ d fųòrmõ «son» < **crūscione*, cf. suisse *krüsch* «son».
1 *cri* = «cri».
2 *cri* «chercher» = fr. *quérir*.
criā = «crier», — *criā èlārm* «crier alarme».
cric fém. «vieux cheval sans valeur», all. *kricke*.
cricè masc. «petit cheval de peu de valeur», dérivé du précédent, cf. Roquefort *criquet*.
crim «crime», emprunté au fr.
1 *crĩ* = «crin».
2 *crĩ* «roue dentée dans la scierie»; origine inconnue.
crölā «craquer (en parlant de ce qui n'est pas solide et menace de crouler)» = fr. *crouler*.

1 *crò* = «croc».

2 *crò* «corbeau»; origine inconnue.

cròcā «craquer», emprunté au fr.

cròmāi̯ masc. «crémaillère de cuisine», emprunté au fr.

cròmèi̯ò «pissenlit (dentelé comme une crémaillère)», dérivé du précédent.

cRònlā «créneler», emprunté au fr. et modifié sous l'influence de *òcròn*.

cròs plur. «béquilles», — «bâtons ou pieux crochus qui servent à soutenir les cordes sur lesquelles on fait sécher le linge» = fr. *crosse*.

1 *cròt* «petit panier (pour récolter les fraises, les framboises etc.)», cf. vha. *chratto*, *cratto*, *cretto*, all. *kratte*, dialectal *krotte*, suisse *krätte*.

2 *cròt* = «crotte», — *i i̯ ā bī di sè cròt* «je lui ai dit son fait».

cròtò «petite montée» <**cristettu*, — *lu cròtò Bu̯anā* «le pré (en pente) Bernard».

cròtr = «croître».

cròtu, *cròtuz* «crasseux, crasseuse», dérivé de *cròt*.

crū = «crue».

crüč «cruche», emprunté au fr.

crüèl «cruel», emprunté au fr.

crū = «croix».

crūi̯ «malingre»; origine inconnue.

crut «croûte», emprunté au fr.

1 *crūzī* = «croiser».

2 *crūzī* = «croisée», — *le crūzī dè rut* «la croisée des routes».

1 *cü* = «qui?»

2 *cü* = «cul», — *lu cü di fu̯ò* «le derrière du four».

cū «cuir», emprunté au fr.

cüd «entreprise en l'air», substantif verbal de *cüdī*.

cüdī = vfr. «cuidier», — *cüdī fār òc* «croire à tort que l'on pourra faire quelque chose, essayer de faire quelque chose qui ne réussira pas».

cüdò «homme qui fait des entreprises qui échouent, qui change continuellement de projets», dérivé de *cüd*.

cülīr «partie postérieure du harnais d'un cheval» = fr. *culière*.

cülòt = «culotte».

cülòtā = «culotter».

cülròt «culière», diminutif de *cülīr*.

cürès «cuirasse», probablement emprunté au fr., mais correspond phonétiquement à fr. *cuirasse*.

cüv « citerne » = fr. *cuve.*

1 *cü* fém. = « queue », — *èn cü d rèmès* « un manche à balai », — *cu d āi̯* « queue d'aigle (terme de menuiserie) », — *tirī lè cü èrī* « lambiner », — *trẽnā sè cü cèc pā* « se faufiler », — *è i̯ è bèl cü* « il y a belle lurette ».

2 *cü* masc. = « corps », — « tuyau de poêle », — « anneau et cheville de fer qui fixent le train de derrière à celui de devant ».

cucü « plante, toute espèce d'ombellifère sauvage », <*cŭccūta*, cf. La Curne *cocue* « sorte de plante », languedocien (Gard) *coucut* « coucou ».

cucu = « coucou (oiseau) ».

cučī = « coucher »; cf. *būčāi̯*, p. 63.

cudr = « coudre ».

cuf fém. « croûte de gâteau »; origine inconnue.

cufr « coffre », emprunté au fr.

cüğ = « corde ».

culā = « couler », — *ðvu̯ağā l òv dé culā* « empêcher l'eau de fuir ».

culè è groi̯ò « collier à grelots », c'est le fr. *collet* emprunté.

culé « couleur », emprunté au fr.

culòn = « colonne ».

èn culònòt dé Sẽ Bu̯anā « arc-en-ciel », litt. « colonnette de Saint-Bernard » = fr. *colonnette.*

1 *culu* masc. « passoire pour le lait », serait en fr. **couloir.*

2 *dé rèsèn dè culu* « chiendent », litt. « racines de *couleur » parce que le chiendent pousse des *coulants* sous terre, comme le fraisier sur terre.

culũ « pigeon sauvage, ramier » <*columbu.*

cumār = « commère », — « marraine ».

cumèré masc. « repas de baptême » <**commatrellu.*

cumèrs « commerce », emprunté au fr.

cumẽdā = « commander ».

cumü = « commun ».

cumün = « commune ».

cün = « corne ».

cupòt « plante, *Cirsium Acaule* All. » <**cuppetta.*

curèğ = « courage ».

curū = « courroie ».

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

Études critiques sur les Sources de l'Histoire carolingienne par G. MONOD, membre de l'Institut. Première partie : *Introduction. — Les annales carolingiennes.* Premier livre : *Des origines à 829.* Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 6 fr.

Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des Français et des Russes et en général de tous ceux qui parlent et écrivent en Français, par A. PACHALERY. Premier fascicule : *A-Azur.* Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 5 fr. 50

Futuh el-Habacha *des conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle.* Par l'Imam MUHAMMAD-AHMAD dit GRAGNE. Version française de la Chronique Arabe du Châhab ad-Dîn Ahmad, publication commencée par A. d'ABBADIE, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. PAULITSCHKE, de l'Université de Vienne. Un volume in-8. — Paris. . . . . 20 fr.

Les Passions allemandes du Rhin *dans leur rapport avec l'ancien théâtre français*, par M. WILMOTTE, professeur à l'Université de Liège. Un volume in-8°. — Prix. . . . . 3 fr.

Essais de Philologie française par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études. Un volume in-8° — Prix. . . . . 7 fr.

L'Alsace au dix-septième siècle *Au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, par R. REUSS, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Deux forts volumes grand in-8°. — Prix. . . 38 fr.

Le Musée de la conversation par ROGER ALEXANDRE, 3e édition, revue et augmentée de nombreux articles. Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française, Concours de Jouy, 1895. Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr.

Le prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Glossaire Moyen Breton Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut. Deuxième édition corrigée et augmentée. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. . . . . 30 fr.

Dictionnaire du langage populaire **Verduno-Chalonnais** (S.-et-L.), par F. FERTIAULT (Verdunois). Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . 15 fr.

Répertoire méthodique du Moyen Age français *Histoire, Littérature, Beaux-Arts*, par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes. Deuxième année, 1895. (Extrait du *Moyen âge*, année 1896). Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 4 fr.

Chrestomathie de l'Ancien Français par L. CONSTANS **(IXe-XVe siècles)**. Deuxième édition revue et considérablement augmentée. Un fort volume in-8° cartonné. — Prix. . . . . 7 fr.

Dictionnaire de l'ancienne Langue française **(IXe-XVe siècles)**, par F. GODEFROY. Livraisons 1 à 93. — La livraison. . . . . 5 fr.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQU

DE PARIS

TOME ONZIÈME

DEUXIÈME FASCICULE



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1899

TABLE DES MATIÈRES

DU [illegible] FASCICULE

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

Urișu.

Le mot assyrien *urișu* « jeune et petit animal » est encore inexpliqué. Je le rapproche de l'arabe وَرَصَ (cf. وَرَضَ) « pondre plusieurs œufs à la fois » et de l'araméen וַרְצִיצָא *warșîșâ* « poulet qui sort de l'œuf ». Un autre dérivé de la racine ورص est très probablement l'éthiopien ወሬዛ *warêzâ* « jeune », la permutation de *ș* et *z* étant des plus fréquentes.

Aspastâ.

En araméen, le nom de la luzerne est אספסתא *aspastâ*. Les lexicographes y voient un composé persan *asp* + *est* « nourriture du cheval ». Cette étymologie tombe devant le fait que ce mot, sous la forme assyrienne *aspasti*, figure déjà dans la liste des plantes dressée au VIIIe siècle avant notre ère par le jardinier du roi babylonien Mardukbalidin (Merodach-Baladan), contemporain du roi de Juda, Ézéchias. On ne saurait penser à un élargissement de la racine אסף « rassembler, recueillir »; l'aleph initial doit être prosthétique. Dans ce cas, on aurait dans la forme substantielle ספס la contraction de ספסף, redoublement de סף qui signifie en araméen « nourrir abondamment, engraisser, gaver ». Cette sorte de demi-dédoublement de la racine bilitère s'observe aussi dans les mots שרש « racine » de שרשר « chaîne », כרך « envelopper, entourer » de כרכר, כִּכָּר « cercle ».

Kânûn.

Il y a deux mois syriens qui portent ce nom : premier Kânûn et second Kânûn, répondant au huitième et au neuvième mois du calendrier judéo-babylonien *Marḥešwan* (*araḥ-samna*) et *Kislêw* (*Kisilimu*). Ce nom ne peut s'identifier avec le grec *χανών* qui est toujours transcrit קנון avec un *qoph*. On doit l'assimiler à l'arabe كانون, كانونه, *kânûn*, *kânûna* « foyer, brasier » qui se

IMPRIMERIE NATIONALE.

constate déjà en assyrien sous la forme *kinunu*. Mais comment les Syriens sont-ils arrivés à désigner ces mois par un nom qui exprime l'idée d'un récipient de feu? En admettant que l'adoption de ce nom a eu lieu à une époque où le mois perse *Athriyâdiya* coïncidait avec le huitième mois du calendrier syrien, la chose s'expliquerait d'une manière satisfaisante. Le mois Athriyâdiya, ainsi que ce nom l'indique, était tout particulièrement voué à l'adoration du feu et il est très naturel que chaque père de famille tenait à avoir le feu allumé alors dans son foyer ou dans un brasier mobile. C'est cette célébration dont les Syriens auraient été frappés et qu'ils auraient exprimée par le nom *Kânûn*. L'application du même nom au mois suivant peut venir de ce que le mois perse enjambait sur le neuvième mois syrien; mais il se peut aussi qu'il n'y ait là qu'une pure convention de la part des auteurs du calendrier syrien.

Ḥôled, ḥulda.

Le rongeur qui ouvre dans le Pentateuque la série des petits animaux impurs (Lévitique, xi, 29) se dit en hébreu חֹלֶד *ḥôled* et est traditionnellement traduit par «belette». La forme araméenne en est ܚܘܠܕܐ *ḥuldâ*, mot désignant un animal que les lexicographes décrivent comme un grand rat, privé d'yeux, furetant dans la terre. La cécité de l'animal est certainement une légende populaire. Dans le texte biblique, חֹלֶד précède עַכְבָּר qui est le nom du rat et en syriaque même le mot apparenté ܚܠܕܘܕܐ *ḥaldûdâ* désigne la gerboise (جربوع). Chez les Rabbins le féminin חולדה *ḥuldâ*, employé déjà anciennement comme un nom de femme (II Rois, xxii, 14), désigne toujours la belette, animal qu'on élevait dans les maisons pour chasser les rats avant qu'il ne fût évincé par le chat domestique importé de l'Égypte. Par un hasard curieux, le terme hébréo-araméen *ḥôled*, *ḥûldâ* montre une remarquable assonance avec le nom sanscrit de la belette, *viḍala*, sauf la métathèse des deux dernières syllabes. D'autre part, le nom germanique *Visula*, *Visala*, *Wiesel* a tout l'air de venir du sanscrit *viḍâla*. Avant de décider à quelle époque le mot sanscrit a pu passer chez les peuples germaniques, il faudrait savoir si un mot semblable a été en usage chez les tribus iranoscythiques de la Sogdiane.

Scythe. — Scythopolis.

Le nom de la nation scythique, Σκύθης, n'est pas d'origine indigène, puisque Hérodote déclare formellement que les Scythes s'appelaient eux-mêmes Scolotes. Il n'est pas non plus d'origine

perse, par cette bonne raison que les Perses donnaient aux Scythes le nom de Sakas. Enfin il semble bien improbable que les Grecs l'aient emprunté à une nation étrangère d'Europe ou d'Asie, au lieu d'admettre le nom national qu'ils connaissaient. L'hypothèse la plus vraisemblable reste encore celle qui le ramènerait à un fond grec. La chose n'est pas impossible. Hérodote signale la coutume des cavaliers scythes de porter un vase à boire *σκύφος*, attaché à leur ceinture. Le père de l'histoire explique cette coutume par une légende de source grecque. Hercule, en pourchassant Géryon à travers l'Europe, épousa la reine du pays et eut d'elle trois enfants. En partant il laissa au plus brave d'entre eux un vase d'argent en souvenir. Les Grecs rapportaient volontiers à leur propre race les peuples dont ils goûtaient la bravoure ou la science. Ils ont agi ainsi à l'égard des Minéens et des Radmans de l'Arabie méridionale, qu'ils déclaraient être les descendants de Minos et de Rhadamanthe. Ainsi l'usage du port du vase à boire chez les cavaliers du Nord, ayant été remarqué la première fois par des Grecs éoliens qui appelaient le vase *σκύθος* au lieu de *σκύφος*, a pu produire le nom ethnique *σκύθης*, quelque chose comme «gens aux vases»; la dénomination *Gallia togata* exprime un sentiment analogue. Cette conjecture rendrait compte en même temps du nom de Scythopolis que porte chez les Grecs le ville palestinienne de Bêth Sean, près du Jourdain. Nonobstant l'affirmation de Pline, il n'a jamais existé de colonie scythique dans cette ville. Le nom hébreu *Bêth-Šean* a été contracté en Βαισαν, Βησαν et Βησα, et se confondait aisément avec le mot grec *βῆσσα* qui a, entre autres significations, tout comme *σκύφος-σκύθος*, le sens de «vase, bouteille». Le nom de Σκυθόπολις, primitivement greffé sur un mot hébreu déformé et confondu avec un mot grec d'assonance similaire, a été interprété plus tard par «la ville des Scythes». C'est de la même manière artificielle que le nom du fleuve assyrien le *Zâb*, qui signifiait simplement «le courant», a été d'abord rapproché de l'araméen *Zèba* «loup» et ensuite traduit en grec par Λύκος.

Hystaspe.

Après la mort de Smerdis, dit Hérodote, les chefs perses décidèrent de donner la royauté à celui d'entre eux dont l'étalon hennirait le premier le lendemain matin. Un serviteur de Darius ayant appris cette convention amena de bonne heure une jument près de l'étalon, qui hennit fortement et fit ainsi gagner la couronne à son maître. L'intention ironique de cette légende ne peut se méconnaître. Le premier grand roi perse, ennemi des Grecs, ne doit pas sa couronne à des actes de vaillance person-

nelle, mais à *l'odor di femina* ardemment sentie et bruyamment manifestée par son cheval. Cette légende, privée d'ailleurs de toute réalité, doit avoir un point de départ quelque léger qu'il soit. Je crois qu'elle repose sur une étymologie fictive et gréco-perse du titre de Darius Ier, savoir *Hystaspe.* Ce titre, en perse *vistaspa*, signifie «celui qui connaît les chevaux», c'est-à-dire celui qui se connaît en chevaux. Le mythographe grec savait que *aspa* veut dire cheval en perse; mais il a pris le premier élément *Hyst* dont la vraie signification lui échappait, dans le sens du grec *ὑστέρα* «sein, matrice». De là l'analyse fantaisiste *hyst-aspa* «matrice de la jument»; le conte du hennissement de l'étalon n'était plus difficile à trouver.

ΙΑΩ. ΙΑΟ.

Manéthon a inventé la fable que les Juifs adoraient une tête d'âne dans leur temple. Chérémon et Apion ajoutaient que les Juifs séquestraient en même temps dans leur sanctuaire un prisonnier grec pour le manger après l'avoir engraissé. Ces inventions de la haine et du fanatisme, loin d'être le produit de la pure fantaisie, reposent, à ce que je crois, sur des jeux de mots hébréo-grecs. J'en trouve la clef dans cette remarque de Josèphe que Manéthon attribuait la célébration du Sabbat à la cessation de la lèpre dont les Juifs auraient été affligés, parce que *sabt* signifie «lèpre» en égyptien. D'autre part, il est évident que le racontar du même auteur, d'après lequel Jérusalem aurait reçu les dépouilles des temples égyptiens après la sortie d'Égypte par les Hébreux, vient uniquement d'un calembour qui a transformé le nom grec de Jérusalem, Ἱεροσόλυμα, en Ἱεροσύλημα «dépouille de temple, vol sacrilège». Appuyé par ces exemples, on n'a pas grand'peine à découvrir le point de départ des fables relatives aux symboles réputés existants dans le temple juif. L'une tire son origine d'un rapprochement entre le dieu du monothéisme *Yahwé*, transcrit en caractères grecs ΙΑΩ, et le mot égyptien *iah* «âne», l'autre de l'assimilation du même nom à Ἰάων «Ionien, Grec». Inutile d'ajouter que de ces fables, aussi stupides que haineuses, la première seule a entièrement disparu, tandis que l'autre est parvenue au XIXe siècle sous la forme monstrueuse du «meurtre rituel».

Rauḍa.

Le mot arabe روضة *rauḍa* désigne toute place verte dans le désert. Les étymologistes modernes y voient un dérivé de la racine indo-européenne *rud* «croître». Les Arabes eux-mêmes le tenaient pour un vocable étranger. Je crois que c'est

simplement une forme adoucie de ربضة *rabḍa* «campement, lieu où reposent les troupeaux»; cf. héb. רֵבֶץ = מַרְבֵּץ. L'adoucissement de *b* en *v* et *w* est fréquent dans les dialectes araméens; son intrusion en arabe ne doit étonner personne.

Δέλτα, Δέλτος.

Le nom de la quatrième lettre de l'alphabet grec est notoirement le calque du nom hébréo-phénicien דלת *dalt, dalet* «porte». Comme nom commun, δέλτα signifie «espace triangulaire», sens qui dérive de la forme matérielle de cette lettre. Δέλτος désigne les tablettes sur lesquelles on écrivait; de là en général «lettre, billet, table de lois, tableau». Cette signification est habituellement motivée par la raison que les tablettes étaient originairement triangulaires. J'estime que la forme triangulaire est précisément celle qui convient le moins à ces sortes de documents. Il me paraît plus vraisemblable que, passant chez les Grecs, le mot phénicien *dalt* avait conservé la signification primitive de «porte» savoir d'une pièce de bois plus longue que large, destinée à fermer l'ouverture principale qui constitue l'entrée de la maison, figure qui répond exactement à celle d'une tablette ordinaire. En hébreu דלת signifie en même temps «porte et page de livre, feuillet», ce qui se rapproche beaucoup des significations de δέλτος. La différence désinentielle entre ce nom commun et le nom de la lettre est naturellement un procédé particulier à la langue grecque.

Sibu, Samanû.

En assyrien, les noms de nombre 7 et 8 s'écrivent *sibu* et *samanu* avec un *s* initial, tandis que les mots correspondants en hébreu et en phénicien (שבעת et שמנת) débutent par une chuintante et cette chuintante reste aussi intacte dans l'araméen pour le nombre 7 (שבעת), et la dentale ת qui commence le nombre 8 (תמניא), atteste également l'existence d'un ש primitif. La déviation de l'assyrien sur ce point doit avoir sa raison d'être. Je la trouve dans la tendance de dissimilitude qui est née du besoin d'éviter l'accumulation des chuintantes consécutives des nombres 5, 6 et 7 : *hanša, šišša, šiba*. Ce dernier a donc été atténué en *siba*, atténuation qui a à son tour entraîné celle du nom suivant de 8, *samana*, à côté de *šamanu*.

Šĕmônê.

Le nom de nombre «huit» a en hébreu un *é* final, שְׁמוֹנֶה état construit שְׁמוֹנַה; de même en araméen תְּמָנֵא. Au masculin, cette désinence apparaît en araméen sous la forme d'un *yod* : תְּמָנְיָא. A première vue on croit discerner le *yod* de dérivation et de rapport, c'est-à-dire le *nisbé*. Deux raisons empêchent de s'y arrêter. D'une part, on ne conçoit guère à quoi cette relation peut se rapporter; d'autre part, le nisbé est toujours en hébreu *î*, et non *é* et *ê*. Cette finale ne peut être que l'indice du pluriel ou plutôt du duel que l'on observe dans l'araméen תְּרֵי «deux» אִידֵי (אִידָא) «mains» רַגְלֵי (רַגְלָא) «pieds», etc. Le sens de «valeur, prix», qui est propre à l'arabe ثمن *thaman* pouvant être admis pour le numéral שמן, תמן le nombre huit signifierait littéralement «deux valeurs», c'est-à-dire «deux fois quatre». Ce serait analogue au sens primitif du nombre huit dans les langues indo-européennes : *octo*, *ὀκτώ*, *aṣṭau* «deux valeurs» (cf. all. *achten* «estimer, évaluer, apprécier»).

La formation des dizaines en langue turque.

Dans les idiomes turcs, deux mots qui désignent les nombres multiples de dix ajoutent à leurs unités respectives la terminaison *an*, *en*, suivant que la syllabe précédente est mue par une voyelle dure ou douce : *seksen* 80, de *sekiz* 7; *doksan* 90, de *dokuz* 9; deux autres, la terminaison *miš*, *mys* : *altmyš* 60, de *alty* 6; *yetmiš* 70, de *yedi* 7. Les quatre restants, savoir : *yigirmi* 20, *otuz* 30, *qyrq* 40, *elli* 50 n'ont pas de relation avec les unités respectives *iki* 2, *üc* 3, *dört* 4, *beš* 5. Pour les noms de nombre 30, 40 et 50, surtout pour les deux derniers, la chose n'est pas douteuse; quant à *yigirmi* 20, sa relation primitive avec *iki* 2 sera prouvée au paragraphe suivant. Bornons ici notre recherche aux quatre premiers nombres, qui sont pourvus de suffixes de dérivation. La terminaison *an*, *en* se reconnaît du premier coup pour une contraction de *on* = yakoute *uon* 10. Dans cette dernière langue, les dizaines 40, 50, 60, 70, 80 et 90 se disent *tüörd-uon* 4 × 10, *biäs-uon* 5 × 10, *alta-uon* 6 × 10, *sättä-uon* 7 × 10, *aghis-uon* 8 × 10 et *tokus-uon* 9 × 10. Mais quelle est l'origine de la désinence *miš* des mots exprimant les noms de 60 et de 70? Je soupçonne que c'est une légère modification de *beš* 5. Le changement de *b* en *m* et de *m* en *b* se rencontre très fréquemment dans les dialectes turcs. Quant à l'emploi de 5 au lieu de 10, la singularité disparaît lorsqu'on suppose que le turc avait

anciennement pour 10, outre *on*, *uon*, un mot composé signifiant «5 + double»; dans les dizaines 60 et 70, qui sont déjà par leur nature des mots composés, le troisième élément a été élidé et il ne restait plus que les dissyllabes *altmyš*, *yetmiš*. Quoi qu'il en soit, la désinence numérale *miš* ne peut avoir rien de commun avec la syllabe homophone qui est l'indice du participe passé dans les verbes.

Yigirmi, *yigirmä*[1].

Malgré la différence apparente, nous tenons le turc *yigirmi* 20 pour dérivé de l'unité correspondante *iki* 2. Le mot yakoute pour 20, *sürbä*, comparé au mot turc, peut sans hésitation être ramené à une forme primitive *sügürbä* ou *sigirbä*, forme qui, sauf une métathèse facile à expliquer, se reconnaît encore dans les formes Koibale et Karagasse *dziberge* et *tziberge*. Ces rapprochements nous permettent de voir dans *yigirmi* = *sügürbä* un composé de *sügür*, *sigir* 2 et de *mi*, *mä* = *bä* marquant la dizaine. Ceci établi, on se convainc aussitôt que *iki* a perdu un *s* initial et un *r* final, sans parler de la différence de *k* et en face de *g* qui est insignifiante dans cette famille linguistique. La perte du *s* initial se fait aussi remarquer dans le yakoute *aghis* en face du turc *sekiz* 8. Il reste à expliquer la terminaison *mi*, *mä* = *bä*. Après l'exposé du paragraphe précédent, on est autorisé à penser que nous y avons les abréviations de *miš* = *bäs* (forme yakoute *biäs*) = *beš* 5. Nous avons expliqué plus haut par quel accident le nombre «cinq» a pu prendre la place de la dizaine.

Le turc *on*, *uon* en hongrois.

Le mot turc pour 10, *on*, dont l'emploi comme multiple se borne en osmanli aux deux nombres *seksen* 80 et *doksan* 90, a pu développer toute sa vitalité dans la langue hongroise où il affecte toutes les dizaines à partir de 40, et cela sous la forme plus ancienne *uon* légèrement modifiée en *van*, *ven*; ainsi : *negyven* 40, de *négy* 4; *ötven* 50, de *öt* 5; *hatvan* 60, de *hat* 6; *hetven* 70, de *hét* 7; *nyolczvan* 80, de *nyolcz* 8; *kilenczven* 90, de *kilencz* 9. Comme l'emprunt de la forme yakoute par les Magyars est fort improbable, il faut admettre que l'ancien hongrois possédait un mot *von* pour 10, à côté où plutôt à la place du mot actuel *tiz* qui a toutes les chances de venir du slave *desat*.

[1] Prononciation usitée surtout chez les Turcs chinois.

Ingu.

La «perle» se dit en turc oriental *ingu*, *ingü*, en osmanli اينجو *indji*, en hongrois *gyöngy*. Le nom a pu avoir été introduit chez les Turcs avec la chose, qui est un produit des mers du Sud. L'éthiopien ዕንቍ *inquĕ* «perle» y porte une grande anologie, au point qu'on se demande si les importateurs n'étaient pas des marchands éthiopiens établis près des pêcheries perlières des mers du Sud, entre autres aux îles Bahreïn dans le golfe Persique. Cependant, si l'on se tient dans le domaine turc, on peut voir dans اينجو *indji* un dérivé de اينجه *ingä*, *indjé* «mince, délicat, fin», en admettant que le mot pour «pierre» a été omis.

Qalai.

L'origine étrangère me paraît plus certaine au sujet du nom turc de l'étain, قالاى *qalaï*. Les mines les plus célèbres de ce métal se trouvent encore aujourd'hui dans la péninsule de Malacca. J'incline à penser que le mot *qalaï* n'est autre chose que le nom de la capitale de ce royaume, appelée aujourd'hui *Queda* et que les voyageurs arabes du moyen âge appelaient كلاه, كالاه *Kalah*; comme l'exportation de cette marchandise se faisait par la capitale, les Turcs lui appliquèrent son nom. Les exemples analogues sont nombreux : cf. *calicot*, *madapolam*, etc.

Dĕbaš.

Le miel est désigné par un mot que les Hébreux prononcent דְּבַשׁ *dĕbaš*, les Araméens דִּבְשָׁא *dibša*, les Arabes دِبْس *dibs*, les Assyriens, avec métathèse, *dišpu*. Dans le livre des Juges, XIV, 8, on lit que Samson trouva dans le cadavre d'un lion tué par lui quelque temps auparavant un essaim d'abeilles et de miel. On voit par là que la légende grecque des abeilles naissant de la pourriture des cadavres des bêtes était aussi connue par les Hébreux. Comme ces sortes de légendes se transmettent facilement de peuple à peuple, il serait intéressant d'en connaître l'origine. L'étymologie nous aidera peut-être à résoudre cette énigme. La racine דבש, qui a produit le nom du miel, a aussi donné le jour au mot דַּבֶּשֶׁת *dabbešet*, qui désigne la bosse ulcérée des chameaux de somme, ainsi qu'au verbe néo-hébreu הִדְבִּישׁ «se corrompre, tomber en pourriture». Ce sens primitif réside encore dans le verbe apparenté طَفِسَ «devenir sale, pourrir, se corrompre». Bref, le sens de «corruption, pourriture» fait le fond de la dé-

signation sémitique du miel. Rien de tout cela en grec, où *μέλι* «miel» contient exclusivement l'idée de «doux, agréable». Cette considération semble de nature à supposer une origine sémitique et notamment phénicienne à la légende d'Aristée qui fait sortir les abeilles des entrailles des taureaux immolés en l'honneur d'Eurydice descendue dans le royaume de la Mort. Le caractère funèbre de ce sacrifice serait une tentative de gréciser le trait principal de la légende sémitique.

Maṇi.

En sanscrit, le mot *maṇi* désigne en général toutes sortes d'objets précieux : vêtements, parure, bijoux. La racine *maṇ* «sonner» ne pouvant rendre compte de ces significations, il faut chercher ailleurs. Comme l'existence des Araméens dans l'Inde à l'époque alexandrine est garantie par l'introduction de l'écriture araméo-alexandrine dans ce pays, nous sommes autorisés à consulter leur langue. Notre enquête nous donne pleine satisfaction, car l'araméen מאן *mân*, surtout usité au pluriel מָאנֵי (מָאנַיָּא) *mânê*, exprime précisément toutes les significations du sanscrit *maṇi*. Le mot מאן figure déjà dans l'inscription de Nêrab, qui n'est pas postérieure au VIIe siècle avant l'ère vulgaire. Le défunt annonce :

ולא שמו עמי מאן כסף ונחש

«On n'a pas placé avec moi des objets (précieux) d'argent, pas même de cuivre.» Donc l'aramaïsme de *maṇi* a pour lui la plus grande vraisemblance.

Bali.

La source araméenne est encore plus sûre en ce qui concerne le mot védique *bali* «tribut, présent à titre d'hommage», mot pour l'étymologie duquel le sanscrit n'offre aucun secours. C'est un terme technique araméen qui figure entre deux vocables exprimant divers genres d'impôt, dans Esdras, IV, 13, 20. Le texte massorétique présente la vocalisation בְּלוֹ *bĕlô*, qui est sans analogie; mais la forme correcte est sans aucun doute בְּלוּ *belu* ou בלי *bĕlî*, comme le prouve l'arabe بلّى *bily* ou بلّو *bilw* «celui qui administre et régit une somme mise à part (= *peculium*)». Le *bali* est donc la partie d'un butin ou d'un animal immolé qui est détachée et offerte à la divinité comme une marque d'hommage et de respect.

Vaiḍûrya.

Les lexicographes traduisent le sanscrit *vaiḍurya* tantôt par «béril», tantôt par «cristal». L'essai d'y voir un composé de *vi* et de *dur* ne tient pas debout. La forme pracrite *velurya* est manifestement une corruption de *βηρύλλιον*, diminutif de *βήρυλλος* «béril». On voit que la traduction par «béril» a été déterminée par un sentiment étymologique; mais d'où vient la traduction par «cristal», qui est plus conforme à l'usage dans l'Inde? A ce sujet, il faut rappeler que le nom grec du béril a été également adopté par les Arabes et les Persans sous la forme de بلّور *billour* qui coïncide on ne peut mieux avec le *velurya* pracrit, et que dans ces pays on entend par ce mot, non le béril, comme en Occident, mais le cristal. Nous ignorons la cause de cette confusion; il nous suffit de savoir que la confusion existe aussi dans l'Inde, ce qui nous fournit une preuve convaincante que le mot *vaiḍûrya-velûrya* est d'origine grecque, importé dans l'Inde soit par les Grecs de l'époque alexandrine, soit par les Orientaux à une époque postérieure.

Oküz, Okör.

En turc, le mot qui désigne le bœuf est اوكوز *öküz*. L'antiquité de ce mot est assurée par la forme hongroise *ökör* qui remonte à l'époque asiatique du peuple magyar, puisque les mots turcs adoptés après l'immigration en Europe ne montrent pas la modification de *z* en *r*. Comparez la forme turque *dengiz* «mer» en face du hongrois *tenger;* là encore, la première forme est garantie par les textes runiformes de la Haute-Asie. Cette antiquité empêche de considérer le turc *öküz* comme un emprunt de l'allemand *ochs*, et nous sommes obligés de penser au sanscrit *ukṣan*, mot qui a pu se trouver également dans les dialectes iraniens parlés au delà de l'Oxus.

Qaiš.

Un autre vocable turc pour lequel il faut s'adresser à la langue des Brahmanes est قايش *qaiš* «courroie, sangle». Je le rapproche du sanscrit *kakṣya* «sangles». La forme primitive *kakš* a été d'abord allégée en *kakiš* ou *kagiš*, ensuite le *k* ou *g* intervocalique a été adouci en *y* pour se résoudre finalement en *i*. Le passage de *k* (*g*) en *y* a même lieu sans être suivi d'une voyelle, comme dans *bey*, *doymak* pour *bek*, *dokmak*.

Raçanâ.

Voici maintenant le mot sanscrit *raçanâ* «sangle», qui paraît bien avoir été emprunté à l'araméen רִסְנָא *risna* «bride» et qui se retrouve dans les autres langues sémitiques avec le même sens : hébreu רסן *resen*, arabe رَسَن *rasan*. La date de l'introduction de ce mot dans l'Inde ne peut être que postérieure à Alexandre et son existence antérieure chez les Sémites est attestée par Isaïe, xx, 38. Le persan *risten* (*rišten*) «nouer» n'a rien à y voir.

Gabrâ.

Lucien, *De dea Syra*, 48, raconte que les habitants d'Hiérapolis de Syrie faisaient des pèlerinages à la mer. Chacun en rapportait un vase plein d'eau, bouché avec de la cire, et le remettait entre les mains d'un *coq sacré* (*ἀλεκτρυὼν ἱερός*) qui demeurait près du lac (sacré). Celui-ci, après avoir déposé une offrande (*μισθός*), ouvrait le vase que le pèlerin restituait au temple de Derceto, en y apportant des sacrifices. L'auteur ajoute que le *coq* (*ἀλεκτρυών*) tire de riches revenus de sa fonction. L'absurdité du rôle attribué à un *coq* est manifeste, mais, comme le mot *ἀλεκτρυών* se présente deux fois à peu de distance, il est malaisé d'y voir une faute de copie. La difficulté disparaît quand on admet que le récit repose sur la traduction d'un original araméen. Le texte primitif disait que le vase était remis לגברא קדישא *le-gabrâ qaddîšâ* «à un saint *gabrâ*», et que ce *gabrâ* s'enrichissait des dons qu'il recevait. Or le mot *gabrâ* ayant à la fois le sens de «homme» et de *coq*, le traducteur a choisi la seconde signification, et le «saint homme» est devenu un *coq sacré*. Ce choix insensé a été déterminé par le désir de donner à cette cérémonie un sens mystique. L'idée de la ridiculiser aux yeux des Grecs me paraît exclue par suite du ton sérieux de la narration[1].

Zâr.

La croyance aux sorcelleries se trouve partout. En Arabie, en Abyssinie, on emploie le mot *zâr* pour désigner «une sorcière, une mauvaise fée». On ne saurait admettre que cette superstition soit venue d'Abyssinie en Arabie; le mot et la chose doivent

[1] J'apprends tardivement que cette explication a déjà été proposée par un orientaliste dont on n'a pas su me donner le nom. Je laisse naturellement la priorité à qui de droit.

émaner du pays de la magie par excellence, de la Perse. L'Avesta enregistre souvent les maléfices du méchant démon *Zairica* «le jaune», génie de la famine, de la maigreur maladive. La prononciation moderne du nom est *zârič*, la forme *zâr* en dérive par voie d'abréviation.

Apharsatkâyê.

On lit dans Esdras, IV, 9, les noms de plusieurs personnages qui écrivirent une lettre à Artaxerxès pour empêcher la reconstruction du temple de Jérusalem. Le verset commence ainsi qu'il suit : «Alors, Rahûm le commandant (בְּעֵל טְעֵם), Šimšai, le scribe et le reste de leurs collègues, *dînâyê* et *Apharsatkâyê*, etc.» Jusqu'à présent on considère ces derniers mots comme des noms ethniques, bien qu'on n'ait jamais pu les identifier avec une nation de l'époque des Achéménides. Il est plus vraisemblable de penser que ce sont en réalité des titres de fonctionnaires. Pour *dînâyê*, il n'y a qu'à lire avec une modification de points-voyelles : דַיָּנַיָּא *dayânâyê* «juges». Quant à l'élément essentiel אפרסתכ *a*, *ph*, *r*, *s*, *t*, *k* ou plutôt *ph*, *r*, *s*, *t*, *k* après l'élision de l'aleph prosthétique destiné à rendre possible le son *ph*=*f* au commencement du mot, j'y reconnais sans hésitation le perse *frištaka* «envoyé, délégué»; le pluriel *apharsatkâyê* signifie donc : «les délégués».

Osnapar.

La série de l'énumération citée plus haut se termine par les mots «et les autres peuples que le grand et honorable *Osnapar* אָסְנַפַּר רַבָּא וְיַקִּירָא a transportés et placés dans la ville de Samarie et dans le reste de la Ciseuphratène». Les commentateurs s'accordent à affirmer que *Osnapar* représente une prononciation vicieuse du nom du roi assyrien Assurbanipal ou Assurahiddin, le Esarhaddon, אֵסַרְחַדֹּן (mieux אַסַּרְחַדֹּן) du livre des Rois. Cette dernière identification s'appuie sur Esdras, IV, 2, où les gens de Samarie annoncent leur intention de vouer un culte au dieu d'Israël depuis le temps d'Esaraddon qui les y avait transportés (cf. II Rois, XVII, 24-41). Mais le titre «grand et honoré» ne convient pas à un roi ancien. Je crois qu'il s'agit plutôt d'une transportation de sujets perses de divers pays d'Orient faite par un satrape contemporain, et je ne suis pas loin de penser que *Osnapar* transcrit assez exactement un nom très possible, quoique non constaté ailleurs : *Uçan-paru* «plein de volonté, d'intelligence». L'onomastique perse, si notre conjecture se confirme, s'enrichirait d'une combinaison intéressante.

Baraṣ.

L'ancienne mythologie des Sémites d'Abyssinie était naguère entièrement inconnue, à l'exception toutefois du dieu *Mahram* et des grandes divinités du Nord, *El* et *Astarté*, dont la première a été déduite par moi des noms propres de la liste des rois d'Aksoum, et l'autre déchiffrée dans une inscription de cette ville. Une nouvelle copie de la même inscription offre à la suite du nom d'Astarté, *ʿAstar* **ዐስተር**, le mot **በረጸ** *baraṣ*, dans lequel il faut absolument reconnaître le nom d'un dieu de la lumière du matin. En éthiopien, la cinquième forme de cette racine **ተባረጸ** *tabâraṣa* et même **ተበረጸ** *tabaraṣa* «briller, scintiller». A rapprocher aussi l'arabe برص «tache blanche de la peau, lèpre (cf. héb. בַּהֶרֶת)». La signification de «aurore, matin» pour ce mot est donc assurée.

Zando, Andës.

Dans la légende du roi Dawit II (Lĕbna-Dĕngĕl), roi d'Éthiopie, publiée par M. J. Perruchon (*Revue sémitique*, 1898, p. 157-171), il est raconté que ce monarque alla combattre le roi des *Zando* qui est décrit comme un monstre énorme qui pouvait avaler cent éléphants à la fois. Le mot *Zando*, que nulle étymologie éthiopienne ne peut expliquer, est sans aucun doute l'altération du mot جادو *djâdou*, *jâdou*, si répandu en Orient avec la signification de «sorcier». *Djâdou* est notoirement d'origine perse où *yâtu*, *yâdû* désigne la classe dangereuse des magiciens. En continuant ses exploits, Dawit alla combattre *Andës*, monstre vaillant qui habite au fond d'un précipice. La mauvaise odeur de Andës fit périr le généralissime et son armée. C'est de là, ajoute la légende, qu'est venu le proverbe : «Andës, Andës est puant». Il n'y a pas de doute, *Andës* est une transformation du Hadès grec. Comme personnification du royaume de la Mort et de la pourriture, sa mauvaise odeur n'a pas besoin d'explication.

Boudâ.

Le mot le plus employé en Abyssinie pour «sorcier, magicien» est *boudâ*. Ce sont surtout les forgerons, dont la presque totalité se trouve parmi les Falachas ou juifs d'Abyssinie, qui sont considérés comme des *boudâs*, sortes de loups-garous qui se transforment la nuit en hyènes et vont rôder autour des maisons pour dévorer l'habitant attardé. L'analogie de ce mot avec le Bouddha indien est d'autant plus tentante que les nombreuses naissances

sous formes diverses du moine des Sakyas peuvent être le point de départ des transformations nocturnes du boudâ éthiopien. La question doit néanmoins rester ouverte devant la stricte possibilité de faire venir *boudâ* de l'éthiopien በዐደ *baʿada* «changer», l'élision du *ʿain* étant de règle en amharique.

Niṣka, nask, manḍala.

En sanscrit, *niṣka* désigne toute pièce de monnaie, et les lexicographes le traduisent d'ordinaire par *manḍala* «objet rond». Le sanscrit étant impuissant à expliquer ce mot, et d'autre part la circonstance que les plus anciennes monnaies indiennes ont plutôt la forme de petites plaques carrées ou oblongues, on est autorisé à chercher son origine dans la nomenclature de l'Asie occidentale. Le mot araméo-talmudique נסכא *niska* satisfait à toutes les conditions. C'est une pièce plate d'or ou d'argent de n'importe quelle forme et ne portant pas de légende, qui a néanmoins une valeur monétaire dans certains cas. Le mot נסכא vient de נסך «fondre». Notons que l'idée de «rond», inhérente au mot sanscrit, décèle l'époque plus récente où les monnaies prenaient officiellement la forme ronde.

De la conception de l'objet circulaire à celle de «cercle, rouleau», le passage est des plus naturels. Je ne crois pas beaucoup m'aventurer en identifiant avec le sanscrit *niṣka* les divisions de l'Avesta nommés *nasks* ou *nosks*. La comparaison avec l'araméen נוסחא *nusḥa* «texte» ne rend compte ni de la forme ni de la signification. Le sens de «cercle, rouleau» réside aussi dans l'araméen מגלתא *magalta* «rouleau» et cela est encore corroboré par cette circonstance remarquable que les Indiens, de leur côté, divisent le Véda en *manḍalas*, mot qui est précisément synonyme de *niṣka*.

Gĕmĕdjâ.

Pendant longtemps, j'ai partagé l'opinion courante qui donne au mot amharique *gĕmĕdya*, *gĕmĕdjâ* (ግምጃ) le sens de «bijou, parure», et l'identifie au persan *gandj* «trésor». Dernièrement j'ai pris connaissance de nombreux passages où ce mot ne peut signifier que «vêtement, étoffe». Cette constatation écarte absolument l'ancienne explication et oblige à en chercher une autre. Elle me paraît être le turc قماش *kumaš* «étoffe de lin ou de soie». Le roman *camicia* conviendrait tout aussi bien.

Tânikâ.

La Bible amharique rend par ce mot le vocable hébreu ציץ qui désigne la plaquette d'or portée par le grand prêtre, dite ordinairement «le frontal» où étaient gravés les mots קדש ליהוה «consécration à Yahwé» (Exode, xxviii, 36). Ni l'éthiopien ni les langues africaines voisines n'offrent le moindre éclaircissement à ce sujet. Je n'hésite pas à le faire venir du turc تنكه *teneke* «plaque mince d'étain ou de fer-blanc, fer-blanc».

Tanûrâ, tannur.

Vullers croit que l'araméen תנורא *tanûra* et l'arabe تنّور *tannûr* «four» viennent du perse *tanûra*. A ma connaissance, ce dernier mot se trouve pour la première fois dans l'Avesta (Vd. 8, 254), c'est-à-dire dans un texte d'une antiquité plus que douteuse. L'hypothèse s'écroule définitivement devant ce fait que le mot תַּנּוּר *tannûr* se constate à la fois dans Isaïe, xxx, 9 *c*, que Duhm lui-même déclare authentique, dans le passage yahwéiste Genèse, xv, 17, et dans les textes assyriens sous la forme *tinuru*. La vérité est donc le contre-pied de l'opinion susmentionnée : le zend *tanûra* est d'origine sémitique et particulièrement araméenne. C'est aussi depuis longtemps l'avis de M. Justi.

Palmyra.

Ce nom de la magnifique capitale de Zénobie est ordinairement considéré comme ayant le sens de «ville des palmiers». On ajoute que c'est la traduction du nom indigène *Tammor* תמור, contraction de la forme ancienne תדמור *Tadmor*. Ces hypothèses sont inadmissibles. D'abord le nom Πάλμυρα remonte selon toutes les vraisemblances aux colonies grecques de la Syrie et en grec πάλμα ne signifie pas «palmier», comme c'est le cas du «palma» latin. Ensuite la forme contracte תמור est trop tardive et ne se trouve pas sur les inscriptions de l'époque antérieure à la ruine de la ville. Il faut donc se résigner à voir dans Πάλμυρα une simple corruption du nom local *Tadmor*, amenée probablement par une assimilation inconsciente avec πάλμη «sorte de bouclier» qui avait quelque ressemblance avec ceux que portaient les habitants.

Piṭĕda, *τοπάζιον*.

La tradition identifie la pierre précieuse appelée en hébreu פִּטְדָה *piṭĕda* (non *piṭda*) avec la topaze, en grec *τοπάζιον* ou *τόπαζος*. On remarque que, dans la forme hébraïque, le *p* précède le *ṭ*, tandis que dans la forme grecque le cas inverse a lieu. Quel est l'ordre primitif de ces lettres? L'orthographe *tapadu*, usitée dans les lettres babyloniennes d'El-Amarna, atteste l'exactitude de la forme grecque qui était anssi, sans aucun doute, celle du phénicien, car la transmission de mots orientaux aux Grecs s'est exclusivement effectuée par les Phéniciens. Un seul point reste encore douteux : savoir si l'adoucissement de *d* en *z* est un fait de modification hellénique, ou bien s'il remonte à la prononciation phénicienne. La signification de ce mot reste obscure.

Samᶜ, *Samaᶜ*.

Au sujet du mot arabe شمع « cire » que les uns vocalisent *šamᶜ*, les autres *šamaᶜ*, les étymologies proposées jusqu'à ce jour ne satisfont guère. L'origine sémitique me semble assurée tout d'abord par la forme mišnaïtique שעוה *šaᶜawâ* qui fait supposer une source babylonienne où *m* s'échange avec *w*; puis, par le fait que le trilittère apparenté שעף traduit dans le Targum Onqelos l'hébreu נכאת « gomme résineuse qui sert de parfum, styrax ou storax », où les Septante offrent *θυμίαμα* « parfum ». Le mot éthiopien *šamaᶜ* semble venir de l'arabe.

Agûr, *Adjûr*.

L'arabe آجُر *agur, adjur* « brique », loin de venir du persan (Vollers), est le mot babylonien *agurru* qui se constate depuis des époques très anciennes. En Babylonie, on écrivait sur des tablettes d'argile molle qu'on laissait ensuite sécher au soleil ou cuire au four. De là le dérivé *egirtu* « lettre, annonce », l'hébreu אִגֶּרֶת *iggeret* « lettre, édit ».

Abginos, *hagûn*, *hugenes*.

En langage talmudique, le titre אבגינוס *abginos* signifie « noble » et n'est qu'une prononciation vicieuse du *εὐγενής* grec. D'autre part, il y a un adjectif הגון *hagûn* « convenable », d'où le substantif הוגן *hôgen* « convenance » et un autre adjectif הוגנס *hogenes* « de bonne race ». Les étymologistes voient dans le *h* initial de

ces mots une orthographe fautive pour אב ou או et les font venir du mot grec précité. Je crois que le mot *hagûn* vient plutôt d'un composé persan *hu-gauna* «de bonne couleur, espèce». Quant à *hôgenes*, c'est visiblement une composition hybride du *hu* persan et du *genes* grec. La nuance propre à ces termes se fait bien sentir dans le passage suivant, faisant allusion aux hôtes célestes apparus à Abraham comme des voyageurs humains : «Si je vois, dit Abraham, que la divinité semble les attendre, je saurai que ce sont des gens convenables (*hugûnîn*); et si je vois qu'ils sont polis les uns avec les autres, je saurai qu'ils sont de bonne race (*hugenesîn*)».

Abṭalion.

Josèphe parle de deux célèbres personnages du sénat de Jérusalem, nommés Samaïas et Polion. On est maintenant d'accord à identifier ces personnages avec les autorités pharisiennes Šema'ya et Abṭalion, שמעיה ואבטליון, qui sont mentionnés dans les *Pirqê Aboth*. Pour *Šĕma'ya*, son assonance avec Σαμαίας ne laisse presque rien à désirer; mais pour le second nom, Πόλιον, sa dissonance avec la forme rabbinique *Abṭalion* a toujours provoqué un étonnement général, non pas tant à cause de l'aleph initial qui est prostéthique, mais surtout à cause du *t* qui ne figure pas dans le nom grec. Je crois pouvoir lever cette difficulté en admettant que Πόλιον était un originaire d'Alexandrie. Ce nom est au fond un dérivé de πόλις «ville». Or, étant avéré que les Alexandrins disaient πτόλις au lieu de πόλις, il est à peu près certain que le dérivé πόλιον se prononçait chez eux πτόλιον. C'est cette forme populaire que les rabbins ont transcrite assez exactement par *Abṭalion*. Les rapports de la communauté d'Alexandrie avec la mère patrie et surtout avec la capitale, Jérusalem, sont abondamment attestés par Josèphe et les auteurs de l'Évangile. Mais cette identification, si elle est acceptée, comme je l'espère, tendrait à faire croire que les Juifs alexandrins n'étaient pas tout à fait éloignés comme on l'a affirmé jusqu'à présent, des études hébraïques cultivées alors en Palestine.

Σάρπος.

On ne connaît pas la provenance du grec σάρπος «caisse de bois, baraque en bois». Le fond de cette désignation consiste donc dans l'idée d'une hutte non couverte ressemblant à une caisse. J'y reconnais le mišnaïtique צריף *ṣariph* «hutte faite de planches ou de roseaux», qui remonte à une haute antiquité. La forme féminine צָרְפַת *Sarephat* constitue le nom de la ville phénicienne de *Ṣarepta*, en cunéiforme *Ṣariptu*, aujourd'hui *Ṣarfend*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

non loin de Sidon (*Saida*). L'historien de II Rois, XVII, 30, a transformé ironiquement le nom de la déesse babylonienne *Ṣarpanit* «l'argentée, la pure» en un composé fictif *ṣarp-banit* hébraïsé en *sukkot-banot* «huttes de filles (= prostituées)». C'est la forme masculine *ṣarp* qui a été adoptée par les Grecs.

Σάκαι, *sakha*, *tsak*, *czak*.

Le peuple scythique connu sous le nom de *Saces* (Σάκαι) ou *Ṣaka*, vaincu par Darius, s'empara du Pendjab aux environs de l'ère chrétienne, y fonda la dynastie des Koušans et en fut chassé plus tard. L'ère indienne dite «ère des Sakas» se rapporte à cet événement, bien qu'il soit encore douteux si elle part de la fondation de la dynastie saka ou de sa disparition. On s'accorde à repousser l'origine turque des Sakas et cette supposition n'est pas infirmée par ce fait que les Turcs yakoutes s'appellent eux-mêmes *Sakha*. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'un souvenir de l'ère saka semble être au fond du mot mongol *tsak*, probablement emprunté à quelque tribu turque, et signifiant «temps, époque». Dans cette conjecture, nous serons à même d'analyser le mot hongrois *éjczaka* qui, ainsi que le simple *éj*, signifie «nuit»; *éjczaka* serait composé de *éj* («nuit») + *czak* («temps, durée») + *a* (suffixe possessif de la 3ᵉ personne singulier «son, sa») et l'ensemble signifierait «temps, durée de la nuit» comme l'allemand *Nachtzeit*.

Qanišqîn.

Une sorte de coupe de luxe employée dans les festins porte dans le Talmud le nom de קנישקין *qanišqîn*. Quelques commentateurs sont d'avis que la défense d'en faire usage vient de son haut prix, ayant été faite d'or. D'autres, partant instinctivement du calembour קני-שקין *qanî-šeqîn* «tubes-buveurs», imaginent que la coupe se terminait par deux petits tubes parallèles au moyen desquels deux personnes pouvaient humer en même temps le vin de la coupe. Il me paraît plus naturel de voir dans *qanišqîn* un dérivé persan du nom de *Kaniška*, le plus célèbre des rois sakas ou koušan. Les objets qui composent le mobilier domestique portent souvent le nom du lieu où on les fabriquait ou celui de la personne qui les a mis à la mode. Dans le Talmud on parle souvent de poterie d'Adrien, et les journaux récents font de la réclame au profit des verres *Cusenier*.

Zand.

Les Arabes appellent زند *zand* les deux morceaux de bois par le frottement desquels on produit le feu. On tâche en vain de l'expliquer par l'arabe. Je crois que la lecture زند *zand* vient d'une mise fautive du point de la première lettre et de la confusion du ى *y* primitif avec د *d*. La leçon ancienne et correcte était رنى *rani*, forme indo-iranienne contractée de *Arani*. C'est le terme technique par excellence pour désigner les deux bois qui servent à faire jaillir le feu des sacrifices. Les erreurs des transcriptions arabes sont connues; il suffit de rappeler pour mémoire le nom absurde نيتوس *Nitûs* pour بنتوس *Bontos* «Pontos» (Pont-Euxin).

Damqu, ellu.

En assyrien, la racine *dmq* exprime, tout comme son synonyme *ellu*, l'idée fondamentale de «pureté»; puis, par une métaphore facile à comprendre, elle passe à la conception de «honnêteté, douceur, prospérité, etc.». On regarde généralement cette valeur sémantique de la racine דמק comme étant une particularité de la langue assyro-babylonienne. La réflexion suivante m'a montré le moyen de tirer cette expression de l'état d'isolement auquel elle a été condamnée. Le terme synonyme *ellu* vient de la racine *alalu* qui signifie «laver, nettoyer avec de l'eau»; le même cas n'aurait-il pas lieu en ce qui concerne le thème דמק? La question ainsi posée n'était plus difficile à résoudre, car la forme éthiopienne presque identique טמק *ṭamaqa* signifie précisément «laver, nettoyer, baptiser». Ce point désormais acquis nous donne également la certitude que l'idée primitive du sémitique הלל «briller, louer» procède de celle de «laver, nettoyer».

J. Halévy.

ÉTYMOLOGIES BRETONNES.

(*Suite.*)

11. ARAOUX; -OUS; RACHOUS; HARAO, HUALAO, HULUAO; HAR BLÉYE.

I. *Araoux*, «hargneux» Maun., *arâöus* «querelleur, contredisant, fâcheux» Pel., *araous* «rechigné, grignoux, de mauvaise humeur» Gr., *araouz* Gon., *araous*, *araouz* Trd est décomposé par Pel. en *a ra ouz* «qui fait contre», ce qui n'a aucune vraisemblance.

La terminaison est bien plutôt celle du synonyme *graignous*, *grignous*, *craignous* (et *craignus*), van. *grignous*, *scrignous* «rechigné, chagrin, d'humeur fâcheuse et incommode» Gr., *grignouss*, *gragnouss* l'A., pet. tréc. *grignous*, haut bret. *grignoux*, d'où pet. tréc. *grignouzal* «grogner, être grognon», van. *grignousein*, *gragnousein* «rechigner» l'A. Ce suffixe s'applique d'ordinaire aux idées désagréables, voir *Gloss.*, v. *picous*, *lipat*, *libonicq*, *razaff*; *Rev. Celt.*, XV, 342, 343; cf. *galous* (et *galus*) «galeux» Gr. (h. bret. *galoux*), *birous* «fluide» Châl. (*diviruss* «dégouttant d'eau» l'A.), etc.

Il n'y a de commun que la finale entre *araoux* et *rachous* «querelleur» Châl., *rachouss* «rechigné» l'A., qui doit être le v. franç. *rachoux*, *racheux* «teigneux» (franç. du centre *râchoux* «galeux, teigneux», Jaubert; orléanais *râcheux* «âpre», Godefroy).

II. *Araous* vient, je crois, de *harao* «haro, cri tumultueux», *cryal harao var ur re* «crier haro sur quelqu'un, le huer» Gr., *haraô!* Gon., *harao!* Trd, en petit tréc. *arraw* «fi! fi donc!» avec un roulement d'*r* prolongé et un accent traînant sur la finale, comme si l'on imitait le miaulement des chats. L'absence d'aspiration dans *araous* est justifiée par cette dernière forme; quant à la suppression du *w* devant *-ous*, elle est régulière, cf. *Gloss.*, p. 366.

III. Une autre variante de *harao* se montre dans ces notes manuscrites de G. Milin: «*hualao* s. m. pl. *iou* clameur, grand

cri, cri de haro»; «*an huluao*»; «*huluao! huluao!* cris tumultueux, cris de haro»; de *hu* «huée» et *alao*, cf. l'exemple de Froissart, cité par Littré: «ceux qui le virent commencerent... à huer et à faire grand haro». Le v. franç. disait *harau, harou, haro, hareu* (cri d'appel et de détresse); mais *hare!* et *hale!* (pour annoncer la fin d'une foire) God. La parenté des deux interjections françaises ressort de la comparaison de *haro le fu* «au feu» (XIIIe s.), Littré, avec *harlou* «au loup!». Ce dernier a été imité par le van. *har bléye* l'A., tandis qu'au contraire la locution bretonne *harz ar bleiz* Gr., *hars ar bleïs* Roussel *ms.* (= «arrête le loup») a été francisée en *harzez l' leù* dans le gallo de Tréveneuc (cf. Sébillot, *Traditions... de la H^te Bret.*, II, p. 109; *Rev. Celt.*, V, 222).

**Hara(w)-ous* est formé comme *fae-us* «dédaigneux, qui fait fi» (*fae*); voir plus loin, n° 13.

12. BALBOES, BALIBOUS, BEULBES, DIVALBOUS; BELBI; BERLOBI, BARLOBIET; BALBEIN, BALBE-SÉH; HERLEGONN.

I. D. Le Pelletier cite souvent une comédie en moy. bret., intitulée «Les Amours (ou Amourettes) du Vieillard»; elle se distingue de tous les autres textes étudiés par lui, en ce que les vers y sont de 10 syllabes, avec césure au milieu. Ceci nous permet de retrouver la source de plusieurs phrases que le lexicographe a données sans référence, et qui présentent ce rythme, avec la rime intérieure obligatoire (de la 5e syll. à la 9e).

On peut à coup sûr rapporter à cette comédie, à cause de l'idée qu'il exprime, le passage *Paöuez coz balböez tut so ouz crec'h*, traduit «contenez-vous, vieux radoteur, il y a du monde là-haut», v. *crec'h*, bien qu'il manque d'une syllabe, et que la rime intérieure soit d'abord douteuse.

On pourrait lire *Paoues, coz balbouz, ma tut so ouz crech* «finis, vieux radoteur, mes parents sont là-haut», en supposant que l'ancien imprimeur avait remplacé *balbouz* par son équivalent *balboez*. Je crois plus probable la forme, avec double rime, *P*AOUES, *balbo*ES *coz*, *ma tut so* OZ *crech*.

Il n'y a pas d'autre exemple moyen-breton du mot en question. Le Catholicon porte *balbouzat* «baubier», lat. *balbucire*, et *balbouzer* «homme mal parlant», lat. *balbus*, ce qui semblerait favorable à la rime *-ouz*. Mais *balbouzat* a le *z* français, qui à cette époque ne devait venir de *s* qu'entre voyelles (cf. *Rev. Celt.*, XV, 151, 390; XVI, 196).

L'*s* final est assuré par le vannetais: *balbousein* «bredouiller, barbouiller, bégayer, badiner», *balbousér* «begue, bredoüilleux, barbotteux», *balibousein* «bousiller», *balibous* «bousilleur, barbouilleur», *balibousage* «barbouillage, bousillage» Châlons; *bal-*

bousein « bredouiller, bégayer, mâchurer », *balbouzein* « balbutier, barboter, asnonner, lire ou parler avec peine », *balbouser* « bègue, barboteur », *balbouseur* « bredouilleur », *balibousein* « barbouiller, bousiller », *balibouser* « barbouilleus », *balibous* « bousilleur », *un deen balibous* « barbouilleur », *balibousag'* « barbouillage, bousillage » Châl. *ms.; balibousein, baillibousein* « bredouiller », *balibousein* « barbouiller, bousiller », *balibouss* pl. *-ouzétt* « barbouilleur », pl. *-sétt* « bousilleur », *balibousage* « barbouillage » l'A., *balibousage scritur* « patarafe », au *Supplément.*

Grég. donne *balbouza*, van. *balibouseiñ* « bredouiller », *balbouzèr*, fém. *-zerès*, van. *balibousér*, f. *-seres*, *balibous* f. *es* « bredouilleur »; *balbouzérez*, van. *balibousach* « bredouillement »; van. *balibouseiñ* « barbouiller, gâter, souiller », *balibous* pl. *ed* « barbouilleur, mauvais peintre » ; *divalbouzat*, van. *divalbouseiñ* « débarbouiller » ; Pel., *balboeza, balbouza* « parler mal à propos, rêver, bredouiller », et d'après un vieux dictionnaire « *balboezat* bailler, *hiscere, hiare* »; Le Gonidec, *balbouza*, *balbouéza* « bredouiller, balbutier, parler mal ou mal à propos ; barbouiller, salir » ; *divalbouza* « débarbouiller » ; Troude, *balboez* pl. *ed* radoteur; *balboez* adj.: *beza balboez* « avoir des peines d'esprit » ; *balboez ounn gañt-hañ* « je suis en peine de lui » ; *balboueza*, *balbouza*, *balbouzat* « bégayer, bredouiller, barbouiller » ; G. Milin (dans des notes manuscrites) : *balbouz eo* « il bredouille, il ne sait ce qu'il dit » ; *er balboes eo e kement a ra* « il est maladroit dans tout ce qu'il fait, craintif, peu capable, maladroit et ne sachant parler quand il le faut » ; *divalbous : en den divalbouz eo* « c'est un débrouillard, capable parleur et intrépide ».

II. J'ai tiré, au *Dict. étym.*, *balbouzat* du franç. *balbutier ;* mais ce mot eût donné une syllabe *-uç*, cf. *Gloss.*, v. *coguçzenn.*

M. Loth, édition de Châl. 5, assimile *balbousein* au bret. de Léon *babouza* « baver, bavarder » Gon. Ceci n'explique pas les variantes en *-oez, -oes;* car le suffixe de *babous* « bave », *babousec* « baveux, bavard » Pel., van. *bàous* « baveur », *baousein* « baver » Châl., *bauous*, *baüous* « baveur », *ur bauous* « un bavard », *bauzet* « bavette », *baoulein* lisez *baousein* « baver » Ch. *ms.*, *baouss* pl. *-uzétt* « babouin, bavard », *baouséss* « babouine » l'A., *baoüs* pl. *ed*, *baoüsér* pl. *yon* « baveur, baveux », f. *baouses*, *baoüseres* Gr., etc., est celui du haut bret. *bavoux*, cf. *Gloss.*, 366; voir plus haut, n° 11.

La terminaison de *balboes*, *balbouz* est identique à celle du moy. bret. *limoes*, *liuoes* « mousse d'eau, plante aquatique », van. *limoes*, *limous*, *Gloss.* 368.

III. Quant aux deux formes de la racine, *balb-* et *balib-*, c'est la première qui est la plus exacte ; l'autre, spéciale au vannetais, est due à l'influence du mot *lybouçz* « noir de fumée détrempé »,

van. *libous*, pl. *ed* « salope » Gr.; voir n° 20. Cf. *libousein* et *bali-bousein* « bousiller », *libousag'* et *balibousag'* « bousillage » Châl. *ms*. Pour l'analogie des idées, on peut rappeler l'expression française « l'orateur a pataugé ». Nous avons vu que le dict. van.-franç. de Châl. établit entre *balbousein* « bredouiller » et *balibousein* « bousiller », une distinction qui ne s'est pas maintenue par ailleurs.

IV. Une troisième variante paraît dans le pet. tréc. *beulbes* « sot, niais » : *drouk zañt Beulbes* « le mal de saint Niais, la niaiserie »; *diveulbeziñ* « déniaiser, attraper », cornou. *diveulbezein*, *Rev. Celt.*, *IV*, 151. Le sens ne fait pas difficulté, cf. la fin du paragraphe 1.

La forme peut s'expliquer par **boelbes* de **belboes*. Sur le passage de *oe* à *eu*, voir *Rev. Celt.*, XIX, 198-203; cf. moy. bret. *flambeux* (rimé *eus*) « flambeau » B 575 = *flamboues*, Nom. 166. Pour la métathèse de **boelbes*, cf. *Gloss.*, v. *oade*.

V. *Belb-* se retrouve, du reste, dans *belbyaich* pl. *ou* « amusement », haut cornou. *belbyaich*, pl. *belbyachau* « niaiserie » Gr.; *belbiachou* « niaiseries, choses de peu d'importance » Trd. Cet auteur dit que le singulier *belbiach* n'est guère usité; sur quoi G. Milin remarque : « Très usité au contraire (Léon) ». Une autre rectification de même origine a été ajoutée à l'article *belbi*, m. « nom général des jeux d'enfants », *e-belbi*, adv. « en s'amusant, parlant d'un léger travail ». Troude qualifie ce mot d'« ancien », c'est-à-dire « suranné »; mais G. Milin écrit : (*belbi*, m.) « pl. *belbiou*. Absence d'esprit, transport, égarement, déraisonnement, préoccupation, projet en l'air; marionnettes, futilités »; (*e-belbi*, adv.) « usité en Léon *He benn a ia e belbi* il perd la tête, la carte »; « *belbia* v. a. et n. s'égarer, ne savoir que faire, transporter, déraisonner, faire toutes sortes de petits travaux où s'amusent [les] faiseurs de marionnettes, [de] bagatelles [,] de futilité, s'amuser, s'occuper, passer son temps ».

Il est probable que *belbi* et ses dérivés doivent leur *e* pour *a* à l'influence de l'*i* qui suit, et que **belboes* est un mélange de *balboes* et *belbi*, etc.

VI. Je crois que le van. *berlobi*, *barlobi* m., pl. *eu* « délire, rêverie » l'A., *barlobiet géd en añkin* « (esprit) égaré par la douleur », se rattache à *belbi*, par un développement assez semblable à celui de *beurleugueusat* = *breugueusat* « roter », Gr. Cf. aussi *herlegonn*, pl. *-oñned* « héron », Gr., de **hergon*, **hegron*, provençal *aigrons*?

VII. D'autre part, le dialecte de Vannes a les formes mieux conservées : *balbein guett séhétt* « avoir grande soif » l'A., *balbein* « altérer » (donner soif) Châl., l'A., *balbeiñ* Gr., *balbéd-on guett*

séhétt « je suis altéré » l'A., *balbed oun guet sehed* « je suis si altéré que je meurs de soif » Gr., *balbéd on guét sehét* « je meurs de soif » Châl., *balbet guet sehet, guet er seh* « altéré » Châl. *ms.*, *balbe-séh* m. « altération » l'A., *balbe-seh* « toujours altéré » Châl., *balbeséh* « habituellement altéré » Gr.; *balbereh* « altération » Châl. *ms.; divalbein* « désaltérer » Gon., Trd.

VIII. L'origine de *balb-oes*, *belbi*, etc., est une onomatopée, la même qui a donné en lat. *balbus*, en sanscrit *balbalā-karōti* « il bégaye », *barbaras* « bègue », en grec *βάρβαρος*, en russe *balabolitĭ* « bavarder », etc. M. Grammont l'a étudiée, *La dissimilation consonantique*, 172, etc., en la rattachant à une racine *mer* « parler »; si cette hypothèse est exacte, l'imitation des sons confus et inintelligibles n'aurait lieu ici qu'accidentellement et par suite de la répétition de la syllabe. Cf. pourtant le haut bret. *ouar-ouar* « baragouin, bas breton », *Rev. Celt.*, IV, 170. Voir n° 15.

13. CHOURICQAT, SIOUL-SIBOUROUN; SIOUL-RIBOULEN; SIOADEN; OURLIK; ALLAZIK; CZUTAL; CHUCHUENN, CHUCHUMUCHU.

I. Pel. et Roussel *ms.* donnent comme une onomatopée propre au van. *chourica* « faire du bruit comme les roues de charrettes, les portes et autres machines qui ont besoin d'être graissées »; cf. van. *chouriquein*, *-quale* « grincer » l'A., *chourricqeiñ* Gr.; *chourriquale* « faire un certain bruit qui fait grincer », *chouriquereah* m. « grincement » l'A., *chouricqereh* Gr.; haut cornou. *chouricq* « bruit d'une charrette », *chouricqat*, part. *-cqet* « faire le bruit d'une charrette » Gr.; van. et cornou. *chourik*, f. « grincement d'une charrette ou d'une porte, bruit que font des souliers dont le cuir est vert, tout bruit occasionné par le frottement » Gon., *chourik*, m. Trd; *chourikein*, *-ka* « faire ces bruits » Le Gon., *chourika*, *-kal*, *-kat*, id., van. *-kein* « grincer, parlant des dents » Trd.

Il est plus probable que *chouricq*, *chouricqat* renferment le même suffixe *-our* que leurs synonymes dans les autres dialectes : *güigour* « bruit d'une charrette », *güigourat*, p. *-ret* « faire le bruit d'une charrette » Gr., *guigour* « bruit qui se fait par le frottement ou mouvement des corps durs », *guigourra*, *guigoura* « faire du bruit comme une porte ou une charrette dont les gonds ou l'essieu ne sont pas graissés » Roussel *ms.*, *guigoura* « faire du bruict » Maun., *gouigour* m., *gouigourat* v. n. Trd, *hag a ouigour a zo dre ama!* « que de bruit ici! » *gouigourrer* « pleurard, pleurnicheur, qui se plaint toujours » Milin *ms.;* de l'onomatopée *wiq*, qui, en petit Trég., exprime le bruit des souliers qui craquent; voir n° 17.

Le *ch-* initial peut s'expliquer par *si-, cf. van. *choul* « calme »

Trd, de *sioul*. La racine serait, comme dans ce dernier mot, l'onomatopée qu'on trouve en gallois sous les formes *si*, *siw*, *su* «sifflement, chuchotement», *Gloss.*, 629.

II. Il semble que dans l'expression *sioul-sibouroun* «à l'insu de tous, en silence, sans bruit, en tapinois» Trd, «tout doucement, sans faire de bruit, furtivement, à pas comptés, à la dérobée, en filou», note de Milin, le second terme contienne une variante de **si[w]-our-*, dont *chouricq* est le diminutif.

Le *b* peut provenir du synonyme *sioul-riboulen* «en tapinois, en silence» Trd, cf. *riboul* «terrier de renard» Trd, «passage étroit pour une personne ou pour un animal, sentier d'un lapin ou d'une autre bête sauvage, allée et venue, trou de passe»; *me a oar he riboulou* «je connais ses ruses, ses détours»; *holl riboulet eo ar goarem-ze* «cette garenne est toute remplie de sentiers»; *riboula*, *riboulat* «passer et repasser au trou de passe, fréquenter un trou souterrain»; *ribouladeg* «allées et venues» Milin *ms.*, cf. *Gloss.*, 574, 575.

III. L'étymologie du nom *sioaden* «cri lamentable» Maun., *sioadenn*, *sioüadenn*, pl. *ou* «hélas, soupir» Gr., *sioaden*, *siouaden*, f. «plainte touchante, soupir, gémissement, hélas» Gon., par l'interj. *siouaz! Gloss.* 628, se heurte à plusieurs difficultés : on attendrait **siouazaden*, et la finale *-aden*, quand elle n'est pas dérivée d'un nom en *-ad*, ne s'ajoute qu'à un radical verbal. Il est donc préférable de couper *sioü-adenn*, et de comparer le gall. *siw*, *su*, *si*, d'où *sio*, *suo* «chuchoter, bourdonner», *sïad*, *suad* «chuchotement, murmure, sifflement, bourdonnement». Pel. dit qu'on a écrit en bret. *sihöad* «cri lamentable»; il a dû extraire cette forme du *sioaden* de Maun., parce que dans ces sortes de mots il a l'habitude de donner *-aden* comme le singulier (ou singulatif) de *-ad*.

IV. A cette explication de *chouricq*, on peut objecter qu'il semble plutôt parent du mot *ourlik*, qui imite le bruit du chariot de la Mort, au proverbe 910 de Sauvé : «Tourne, ou je te tournerai : Le char de l'Ankou est arrivé! Ourlic! Ourlic!» Cette formule est, d'après Sauvé, «l'injonction suprême et, en quelque sorte, la prise de possession de la Mort. . . quand la sinistre voyageuse arrête à la porte de quelque malade sa charrette ferrée... ». Il ajoute que ces paroles sont employées quelquefois, en dehors de la légende, quand deux ennemis en viennent aux dernières limites de la violence, et qu'elles signifient alors : «Rends-toi, ou j'aurai ta vie! Ta dernière heure va sonner.»

Je crois que l'exclamation *ourlik* n'est pas ici le «mimologisme» auquel pensait Sauvé, mais un avertissement adressé à l'adversaire qu'on ne veut point prendre en traître.

C'est le diminutif du cri que l'on pousse au jeu de soule : *ouroul!* en moy. bret. *horell!* (Sainte-Barbe, 370). Cf. *Barzaz Breiz*, 219 : *hore! hore!* « or sus! or sus! (pas de quartier! En garde! si tu as du loisir!) ».

V. Les diminutifs d'interjections ou de mots exclamatifs ne sont pas rares en bret., cf. *Rev. Celt.*, IV, 147, 148, 156, 157 et n° 19.

Du bret. moy. et mod. *allas!* « hélas! » (et aussi « allons! »), on a tiré également le diminutif enfantin *allazik*, m. « caresse » Gon., Trd, *Barz. Br.*, 182; en petit tréc. *eun allazeiq a dén* « un homme nonchalant ».

VI. On peut rattacher encore à *siw*, *su*, le bret. moy. *czutal* « siffler », *czutell* « sifflet »; mod. *çutal*, *sutal*, *suta*, *sutella*, *sutellat* « siffler », *çut*, *suterez* « sifflement », *suter*, *suteur* « siffleur », fém. *suteres*, *suteureus*; *sutell* « sifflet » Roussel *ms.*, de **syu-*; et avec redoublement, comme en gall. *sisial* « chuchoter, chuchotement » : pet. tréc. *chuchal* « renifler, quêter bassement », *chucher* « celui qui quête bassement », *Rev. Celt.*, IV, 150; *chuchuenn* « amuseur, amuseuse, qui s'amuse à des bagatelles, ou qui est long à tout » Gr., « femme qui est lente à tout ce qu'elle fait et qui musarde » Trd, et aussi « avare, regardant » Milin *ms.*, en pet. Trég. « femme sans ordre »; *chuchuénnicq* « petit amuseur » Gr., *chuchuer* « homme qui musarde et qui est long à tout faire » Trd. L'imitation du *chuchotement* va encore plus loin dans le mot *chuchumuchu* « (parler) bas à l'oreille, en cachette, en secret » Milin *ms.*, qui rappelle le vers de V. Hugo (édit. définitive, Poésie, XIII, 28) :

Ce juge qui chuchote à voix basse un marché.

14. FI, FOI, FOEI ; FAC'H, FEC'H ; FAE ; GENEFAÜS ; JENEPRUSS ; AC'H, AC'H-AMEN, EC'H ; FIGUS ; POUC'H ; FIOUN.

I. L'interjection qui exprime le dégoût, l'aversion ou le mépris est, en moy. bret., *fy a* « fi de, malheur à »; *foi* « fi ! ah ! » Pel. donne, d'après les « vieux écrits », *foi*, *foy*, et pour la langue moderne *fec'h*, *fy*, *foüy*, en basse Cornouaille *fac'h*; Roussel *ms.* a *foui*, *fy*; Maun., *fec'h*; Grég., *foüy*, *foëy*, *foëy foëy*, *féc'h*, *fec'h fec'h*, van. *foëy*, *fah*; on lit *foui*, *fah* l'A., Châl., Châl. *ms.*, *foe*, *foue*, *foei* Trd; les Trécorois disent *foei*. Troude attribue à l'île de Batz la forme *foai* : *foai war* « faire fi de », *tud foai* « des gens de rien ». D'après une note manuscrite de G. Milin, la première de ces locutions n'appartient pas à l'île, mais à Saint-Pol-de-Léon et aux environs.

On peut ajouter le bret. moy. *fae* « (faire) fi », *faë* « moquerie ».

Maun., *faë*, *fæ*, van. *fæ* « dédain » Gr., *fâe* Pel., *fae*, cornou. *fai* « prononcé comme le français » Roussel *ms.*, *fea Gloss.*, 231, pet. tréc. *fè* (*fè vije ganeign* « je ne veux pas m'abaisser à cela »); *faéa* « dédaigner, mépriser » Pel., *faea* Roussel *ms.*; *faëus*, van. *fæus* « dédaigneux » Gr., voir plus haut, n° 11.

II. Une singulière variante de ce dernier est *genefæus*, *genefaüs* Gr. Je soupçonne là une déformation moqueuse de **generus* = franç. *généreux*, d'autant plus que l'*r* paraît dans le van. *jenepruss* « dédaigneux, fier, hautain, rébarbatif » l'A. Le *p* se serait-il introduit là par substitution plaisante de la syllabe française *Prusse* à *russe?* C'est ainsi qu'en h. bret. on dit par plaisanterie *estomjac* « estomac », d'après *Jacques;* « tomber en *faiblefesse* » pour *faiblesse*, d'après *fesse; bête grise* pour *bêtise.*

III. Les formes répondant à *fy!* etc., sont en gall. *ffi! ffei! ffach!* en irl. *fi*, en gaél. *fich, fuich, fuidh.* M. Macbain sépare ces deux dernières de la précédente et y voit une influence du norrois *fúi* « pourriture »; mais cette sorte de mots présente bien d'autres dérogations aux lois phonétiques. Pel. dit à ce sujet: « Plusieurs autres langues vivantes de l'Europe ont à peu près la même diction, qui n'est autre que le son du souffle que fait un homme à qui une chose déplaît, à l'imitation des tigres, des chats, etc., qui font ce bruit par colere ». On ne peut, en effet, séparer de ces mots celtiques le grec φεῦ, φῦ, lat. *fū*, espagnol *puf*, all. *pfui*, angl. *fie*, *foh*, hollandais *foei*, suédois *fy*, *tvi*, polonais *fi*, *fe*, *pfe*, russe *tfu*, basque *fâh*, turc *puf*, etc.

Il n'est même pas nécessaire d'envisager le côté international de la question posée par de telles concordances pour se trouver en face de contradictions à la phonétique ordinaire: peut-il y avoir un mot d'aspect moins grec que le grec ἰόφ « fi! » qui paraît dû à une combinaison de ἰού et φῦ, et qui rappelle le gall. *wfft*, gaél. *ubh! ubh!* id.?

IV. Le gall. *ffach* = cornou. *fac'h*, van. *fah*, a un syn. *hach*, qui peut provenir de l'influence de *ha!* interj. de caractère plus vague, = bret. *ha*, etc. Il est possible que *ffach*, *fac'h*, soit lui-même dû à la fusion de deux éléments, qu'on trouve associés de façon inverse (comme en français) dans *ac'h foëy* « ha, fi! » Gr., van. *ah-foui* « ah fi! » l'A.

Le premier se montre seul dans *ac'h* « fi », Gr., Gon., *ac'h ac'h* « fi, fi » Gr., cf. bret. moy. *ach* « hélas »; on peut ajouter *ac'h*, *ec'h*, *éac'h* « caca, chose sale, en terme enfantin » Gon., pet. tréc. *ec'h; eac'h* id. Gr., *eac'h* m. id., *eac'h!* « fi! » Trd; cf. *fec'h* à côté de *fac'h;* ceci rappelle l'espagnol *pu* s. f. « caca », de *pu!* « pouah! »

Cf. aussi le bret. *pouc'h* « vilain, sale, mal-propre, souillé, sordide » Pel., Roussel *ms.*, qui doit être une ancienne interjection de dédain, comme le gall. *pw*, l'angl. *pugh*, *poh*, etc.

Une autre expression composée de *ac'h* est *ac'h-amen* « fi » Gr., *ac'h-men*, *ac'hmen* Trd : *ac'h-amen da'r flæryadenn* « fi la vilaine » Gr. L'explication par un compromis entre *ahanen* « d'ici » et *aman* « ici » (*Gloss.*, 20, 21) me semble à présent moins bonne que celle qui est suggérée par Grég., v. *ainsi* : « Ainsi soit-il, imprécation. *Ac'h-amen !* ». *Ac'h* ayant été regardé comme une sorte de formule de conjuration, on l'aura fait suivre du mot qui termine les prières chrétiennes.

V. Je crois que Pel. a eu raison de rapporter à la même famille que *fy !* etc. le mot *figus* « difficile sur la nourriture, délicat, friand » (*figus* Gr., *figuz* Gon., Trd, *figuz*, *figus* Roussel *ms*), et de comparer le gall. *ffiaidd* « repoussant, détestable », cf. *Urkelt. Sprachsch.*, 302.

Seulement il ne peut guère y avoir dans *figus* un suffixe interne de diminutif *-ig-*. Mieux vaudrait supposer à côté de *fac'h* et *fec'h* une forme **fic'h*, comme en gaélique ; pour le *g*, cf. *güigour* « bruit d'une charrette », et *gwic'h* « cri » (*Gloss.*, 304).

VI. On peut ajouter ici le cornou. *fioun* m. « colère » (mot trivial ou au moins familier) Trd, sur lequel G. Milin a écrit cette note : « *fioun* s. m. sans plur. Sifflement, bruit fin, menu, délié, sorte d'onomatopée adverbiale marquant la vivacité des mouvements d'une personne en colère, émotion violente de l'âme qu'on n'ose montrer et qui suppose une colère comprimée ». La respiration haletante qui accompagne cet état est exprimée dans l'exemple donné par Troude : *Fioun a zo enn-hi ken a fuch* « elle est tellement en colère, qu'elle en souffle ». Sur ce dernier mot, voir plus loin, n° 16.

15. FLAPEN, PLAPEN, LABEN.

Le petit tréc. *flapen*, *flapennach* (mal imprimé *ffapennach*) « paroles en l'air, rimailles », rapproché à tort de *flabenner* « fabuliste » *Gloss.*, 230, existe en haut Léon sous la forme *flapen*, *flappen* « langue médisante », *flappenna* « médire » (notes ms. de G. Milin) ; Troude donne en cornouaillais *flepennat* babiller.

On ne peut le séparer, je crois, du pet. tréc. *plapen* « bavarde », ni de *labenn* f. « babil, médisance », *labenna*, *labennat* « causer beaucoup, babiller, cancaner », *labenner* « médisant, cancanier » en cornou., Trd ; *labenna* « médire du prochain, et solliciter l'aumône » G. Milin (note ms.) ; *laben*, *labenner* « médisant, babillard..., flatteur qui fait sa cour aux dépens d'autrui », fém. *la-*

bennerés; *labenna* «être tel», Pel.; Roussel *ms.* donne comme nom *laben*, *labenneur*, *labenner*, fém. *labenneres*, et comme verbe *labenna*.

Il y a là une onomatopée voisine de celle de *balboes* (n° 12), mais distincte pour le sens. Elle ne s'applique, en effet, qu'à un flux de paroles, avec nuance dépréciative (agacement de l'auditeur, ou médisance sur le prochain), sans aucune idée de difficulté à émettre un son ou à se faire comprendre. Elle diffère aussi pour la forme et, sur ce point, admet une plus grande variété de consonnes. On peut comparer en angl. *blab* «babillard, rapporteur», *to blab* «bavarder à tort et à travers, dire ce qu'il faudrait taire», *to blabber* «bredouiller»; allem. *plappern* «babiller, jaser, bredouiller», v. h. all. *blabbizôn*; gaél. *blabaran*, irl. *blabarán* «celui qui bégaye» (de l'angl. *blabber* selon M. Macbain); gaél. *plubair* «celui qui parle indistinctement» (de l'angl. *blubber* «pleurer comme un veau», Macb.); gall. *braban* «babillard», etc.

16. FUC'HA, FUCHA.

Troude donne un cornouaillais *fucha*, *fuc'ha* «souffler comme on le fait dans la colère»; deux notes manuscrites de G. Milin ajoutent : *fuc'ha* v. n. «devenir rouge de colère, souffler tant qu'on est rouge de colère»; «*fuc'h* s. m. pl. *ou* — onomatopée — souffle qu'on lâche pour étouffer sa colère, démonstration de colère comprimée qui fait monter le sang à la tête, qui fait devenir rouge de colère. Cette expression est plus forte que *fioun*. *Fuc'h a zo enn-han* il souffle de colère»; «*fuc'h* s. m. souffle de colère, animation, agitation de la bile et du sang qui fait que l'on est haletant, essoufflé, que l'on respire avec peine».

Il y a bien là, en effet, une onomatopée qui rappelle celle de *fioun* (voir n° 14). Il est difficile d'en séparer l'allem. *fauchen*, *fauchzen* «jurer, en parlant d'un chat», cf. haut bret. «faire *fou*[1]»; le grec *φῦσα* «souffle», *φυσάω*, *ποιφύσσω* «souffler, s'essouffler», sanscrit *phut-*, etc. On peut ajouter le gall. *ffûn* «souffle», expliqué par **spos-nā*, d'après *σπέος*, *σπήλαιον*, lat. *spirare*, etc., *Urkelt. Sprachsch.* 302.

L'origine commune reconnue dans les mots précédents étant l'imitation d'un bruit naturel, il est possible que leur histoire

[1] Le franç. *félir* «menacer en soufflant à la manière des chats» (Littré) doit être un emprunt savant au lat. *fêlire* qui imite un bruit semblable fait par le léopard (*pardus hiando felit*). M. Pierre Maël a employé une forme un peu différente : «Solange éclata d'un rire strident comme le feulement d'une tigresse qui tient tête aux chasseurs» (*Reine-Marguerite*, *Petit Journal* du 31 janvier 1899, p. 3, col. 6); «il baissa la tête avec un feulement de tigre dont l'effort se brise aux barreaux de sa cage» (*Ibid.*, 17 janvier, p. 3, col. 5).

soit d'ailleurs très distincte : que, par exemple, le bret. *fuc'ha* soit de formation récente.

Des langues soumises à une culture bien plus intense et à une réglementation plus rigide n'ont pas perdu, pour cela, la faculté de créer des onomatopées nouvelles ou renouvelées ; elles peuvent même les appliquer figurément à des représentations idéales; témoin ce passage de M. Claretie (*Noris*, Paris, 1885, p. 257) : «Il lui suffisait que René lui eût ainsi répondu pour que les idées de jalousie s'envolassent au vent... Pfs! Elle n'y pensait plus».

17. GUIVER, GUIC'HER ; GUIBER, GUIP ; GUIC'HAT.

I. L'écureuil s'appelait en moy. bret. *guiufher*, *guifher* et *guicher ;* on peut ajouter le nom de famille *Le Guybair*. On trouve en bret. mod. : *guyufher*, pl. *ed*, van. *güiñvér*, pl. *-verëu* Gr., van. *gwiñver* Gon., plur. hors de Vannes *guiveret* (*Rev. Celt.*, IX, 198), *guinveret* ms. de *La Création*, à M. L. Bureau, fol. 10 ; *guyber*, pl. *ed* Gr., *gwiber* pl. *et* Pel., *guiber* Roussel *ms.*, van. id. Châl. *ms.*, *gwiber* et *giber* m. pl. *ed* Gon., Trd, pet. tréc. *gwiber* f. ; *guicher* Nom., *gwic'her* Pel. Ces formes sont identifiées ensemble, *Gloss.*, *307*, *308*, *366*, *378*, sauf une qui n'est pas citée, *giber*.

II. Celle-ci est à *guiber* comme son homonyme *giber* m. pl. *ou*, *iou* «esse, cheville ou crochet de fer qu'on met au bout de l'essieu, goupille» Gon. est à *gwiber* id. Gon., *guïber* pl. *ou* Gr., *gwiber* Pel., Roussel *ms.; guïberou* «torillons, les deux fers sur lesquels tourne l'aissieu (d'un moulin)» Gr. C'est de là que Troude a pris *giberou* «tourìllons de moulin» ; cet auteur donne, sans doute d'après Le Gonidec, *giber* «goupille qui retient la roue sur l'essieu», mais une note manuscrite de Milin avertit qu'on dit *guiber*. Il faut très probablement lire de même le van. *guibérr* m. pl. *-érieu* «esse» l'A. ; on dit en pet. Trég. *gwiber : eur c'harr war wiber* «une voiture suspendue», cf. *Rev. Celt.*, IV, 155 ; *kerzet war wibero* «marcher comme sur des ressorts, avec affectation». En donnant la préférence à *giber*, Le Gonidec voulait peut-être distinguer ce mot de *gwiber* «écureuil» ; mais la forme *gwiber* est appuyée encore par le mot qu'il donne par ailleurs, *gwîp* m. pl. *ou* «fer creux dans lequel tourne le fer ou pivot d'une porte, d'une fenêtre» = *gwip* «la partie des gonds qui est fixée à la porte elle-même et non aux dormants de la porte» Trd.

On est tenté de comparer ces mots, après Pel., au gall. *gwip* «phalanga, vectis» Davies ; la langue actuelle a *gwif* m. «verrou, levier» et *gwib* «marche sinueuse, action d'errer», dont l'un convient mieux pour le sens et l'autre pour la forme.

III. Quoi qu'il en soit, il est permis d'attribuer à *guiber* «esse, goupille», une influence analogique sur *guiver, guiñver* «écureuil», ce qui aura facilité la production de la variante *guiber.*

La priorité de *guiver* ressort de la comparaison du gall. *gwiwer* m. pl. *od.* M. Loth, *M. lat.* 176, tire ces mots du latin *viverra* «furet»; selon M. Macbain, il n'y a pas emprunt, mais origine commune, comme avec l'irl. *feoróg*, le gaél. *feòrag*, le v. slave *věverica*, etc., ce qui semble plus probable.

IV. Le nom de l'écureuil est souvent analogue à celui d'autres petits rongeurs : haut breton *chat d'écureuil, chat écureu* (allem. dialectal *Eichkätzchen*) «écureuil»; *chat pitois* «putois» (angl. *polecat*), etc. Après avoir traduit «escureul» par *guiber*, Châl. *ms.* ajoute : «*ur furet*». *Coantiq* pl. *-igued* «écureuil» Gr., *koañtik* m. pl. *-iged*, Gon., Trd, (fém. dans *eur Goantic* «un écureuil», *Vocabulaire nouveau ou Colloque*, 6e édit., Quimper, 1778, p. 17), littéralement «joli, gentil», désigne également la belette (*coantig*, pl. *-igued* Gr., *marc'harid coant* id. Gr. = «Marguerite jolie»).

Ceci peut faire penser que le bret. *guic'her* n'est pas une variante purement phonétique de *guiver*, mais a au moins subi l'influence d'un autre mot, parent du gall. *gwichydd, gwichyll, gwichyn* «putois, fouine». Ce dernier doit tenir au verbe *gwichio* «crier», bret. *guïc'hat* «piailler», *Gloss.*, 304.

Pel. donne, d'après Roussel : *gwica, gwicat, gwic'ha*; *gwic'hal* «se plaindre, gémir, crier en gémissant, comme les petits enfans, les poussins, etc....; M. Roussel ajoutoit que *Gwic'haran* est un criard, qui crie, et se plaint souvent, et sans sujet». Ce dernier mot contient probablement une erreur. Pel. avait tort aussi de croire que le mot gall. *gwich* «stridor» n'avait pas de correspondant breton. On lit dans Roussel *ms.* : *Guical, guica* «faire le meme bruit que des petits oiseaux qui crient en gemissant» (*guicat*, Maun.); *gwic'hal* «crier comme le cochon»; *gwic'heur* criard»; *guic'h* «stridor, criaillerie, bruit que fait le cochon qu'on tue, [et] quand il a faim»; dans Gon. : *gwîc'h* m. pl. *ou* «vagissement, gémissement, lamentation»; *gwic'ha* «crier en gémissant, se lamenter, gémir, se plaindre»; *gwic'her* m. pl. *ien* «celui qui crie en gémissant, qui se lamente»; *gwic'huz* «gémissant»; dans les notes manuscrites de G. Milin : *gwic'hadennou* «des cris comme ceux des petits enfants». Ces onomatopées *guic, guic'h*, qui rappellent l'allem. *quieken*, et le franç. *couic!*, etc., ont donné en gall. *gwich* (et *ich, mich, fflich*) «cri»; *gwichio, gwichial* «crier, criailler»; *gwichiwr* «celui qui crie», et un autre nom d'animal, *gwichell* «colombe au-dessous de six mois».

Rappelons ici que Buffon a dit de l'écureuil : «Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine... On en-

tend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres».

18. HUYBAN, GWIBAN; PIBEN; PIPYA, PIEPAL; C'HOUISTAÑTIN.

I. Le bret. moy. *huyban den* «sifflet (de bouche)»; *huybanat* «siffler», cf. gall. *chwiban*, m. «sifflement, siffler»; *chwibanad* m. «sifflement»; *chwibanogl* «sifflet, flûte», cornique *vibonoul*, gl. *fistula*, est rapporté à la même racine que le bret. *huytellat*, *c'huytellat* «siffler», *Gloss.*, 328; mais ceci n'explique pas la seconde syllabe.

Huyban dérive de **huib*, gall. *chwib*, f. «sifflet, flûte», dont la finale doit avoir été suggérée par *pib*, f. «pipeau»; v. gall. *pispaur* «joueur de flûte». M. Loth tire ce mot du lat. *pipa*, *M. lat.*, 195, ce qui me paraît préférable à l'étymologie celtique présentée *Rev. Celt.*, IV, 50; cf. Macbain, v. *ceòl*, *piob*.

Une semblable association de mots imitatifs se trouve dans le gall. *chwiffio* et *piffio*, *pwffio* «souffler», angl. *to whiff* et *to puff* (franç. *pouffer*, *bouffer*, bret. du dial. de Batz *vufeñ* «souffler»; van. *oeit é quitt*, *ean en des groeit pouff* «il a mis la clef sous la porte» Châl. *ms.* v. *mettre*).

II. J'ai entendu une femme de Saint-Gilles-les-Bois chanter les vers suivants (cf. *Gwerziou Breiz-Izel* I, 26, 34; *Barzaz-Breiz* 158):

Ha hi klevet an aer-c'hwiber
O kanañ war vordiq ar rèvier;
Ha lare 'n aer tre i gwiban.

«Et elle entendit la vipère chanter sur le bord de la rivière; et le reptile disait dans son sifflement». Ici *aer-c'hwiber* «vipère» est *aer-wiber*, altéré d'après le mot *c'hwiban* «sifflement»; et ce dernier a été changé en *gwiban* par suite des échanges entre *c'hw* et *gw-*, dont il a été question au n° 7.

III. Les mots bretons donnés *Gloss.*, 493, v. *pipat*, sont d'origine française. *Piben*, f. «le centre d'un apostume, la fistule, ou canal, par où l'humeur sort du corps, pour forcer la tumeur» Pel., «bube, pustule qui vient sur la peau; petite excroissance de chair qui sort du centre de quelques apostèmes, particulièrement des panaris; la pointe en fer sur laquelle tourne une toupie, un sabot», pl. *pibennou*, Gon.; «pipe à fumer», H. de la Villemarqué, cf. *Rev. Celt.*, IV, 156, vient du lat., c'est le gall. *piben* «tuyau, conduit», pl. v. gall. *pipennou*.

IV. L'onomatopée qui a produit en lat. *pipa* a donné aussi

pipo, *pipilo* « piauler, gazouiller », en grec *πιππίζω*, etc. Le bret. *pipyal*, *pipya* « piailler, piauler » Gr., pet. tréc. *piepal*, *Rev. Celt.* VIII, 509, gall. *pipian*, *pipianu*, doit se rattacher au latin.

V. Une altération analogique inverse de celle de *huyban* d'après **piban* se trouve dans *eur wisdantin* « un philtre » *Soniou Br. Iz.*, I, 238, pet. tréc. *c'houistañtin*, cf. le dauphinois *piscantino* « mauvais vin », etc., avec assimilation populaire au tréc. *c'houistañ* « se dépêcher », à la Roche-Derrien *c'houista* « travailler »; voir Κρυπτάδια, VI, 9, 10.

19. IOU, AYAOÜIC, QYOUC'HAL; YUDAL.

I. Aux diminutifs d'interjections cités plus haut (n° 13), on peut ajouter *ayaoüic* « ahi! », de *ayou*, id. Gr., *aïou* « aï cri de douleur, de peur », Roussel *ms.*, de *a!* et *iou*, *hiou*, id. ibid., gall. *io* « hélas », grec *ἰού*, cri de douleur, *ἰώ*, cri de douleur ou de joie. Le moy. bret. ne présente que *io* dans *haio*, *Gloss.*, 311, et le dérivé *youal*. On lit dans Roussel *ms.* : *Jouc'hal*, *Joual* « crier de toute sa force, pour appeller quelquun, crier pour appeller au repas les gens de travail qui sont éloignés »; *Jouc'h* « cri tel que font les gens de campagne bien épris de vin »; *Jouc'houhou* « cri des gens de campagne bien épris de vin » (c'est de là que Troude a pris son article *iouc'houhou*); cf. *iou! iou! ou!... iou! ou!...* cris de joie qui saluent Merlin, *Barz. Br.*, 62, 63, et auxquels fait allusion le verbe *iouc'hal* « pousser des cris de joie », 74; *ar c'han hag ar iou* « des chants et des cris de joie » 425; Brizeux, *Les Bretons*, chant VII :

> Mais au loin vibre encor le son clair du biniou :
> « Iou! » criaient des danseurs; d'autres répondaient : « Iou! »
> O danses! cris de joie! ivresses du bel âge!

Iouc'hal est en pet. Trég. *qyouc'hal* « crier fort ». Ceci rappelle l'allem. *jauchzen*, *juchzen*, moy. haut all. *jûchezen*, de l'interj. joyeuse *jû*, *jûch*, que M. Prellwitz propose de comparer au grec *ἀϋτέω*, *ἀϋτή*.

II. Ces derniers mots, où l'exclamation aurait reçu un suffixe *-t-*, sont-ils à rapprocher du moy. bret. *yudal* « hurler, crier »; mod. *Judal*, *Juzal*, *Jual*, *yudal* « hurler, appeller en criant de loin et avec effort », *yudaden* « hurlement » Roussel *ms.*, *yuderez* « hennissement » Nom., voir *Gloss.*, 340; cornou. *pâz-iuderez* f. « coqueluche » H. de la Villemarqué (Dict. franç.-bret. de Le Gon.), mieux *paz-iuderez*, m. Trd, pet. tréc. *paz-yud* (litt. « toux de cri », cf. angl. *hooping cough*)? Le van. *hudale* « hurler »,

IMPRIMERIE NATIONALE.

hudereah, m. « hurlement » l'A. n'est pas un obstacle invincible, ce dialecte disant *useau* « juif ». Le gall. *udo*, *udain* « hurler », est plus difficile à expliquer par un ancien *yu-*, mais on peut supposer l'influence analogique de quelque autre exclamation. Cf. gall. *iwbwb* « cri », *wbwb* « ah ! » (interj. d'angoisse), *wb* « arrière ! »

Il est vrai qu'inversement un ancien breton **udal* a pu devenir, dans la plupart des dialectes, *yudal* sous l'influence de *youal*.

20. LIUOES, LIMOUS; LIVRIZ; LYBOUÇZ, LIBISTR.

I. Nous avons parlé au n° 12 du moy. bret. *limoes*, *liuoes* « mousse d'eau, plante aquatique », van. *limoes*, *limous*, (*Gloss.*, 368), d'où *limouzec* « limoneux » (plein de limon ou mousse d'eau), l'A.

Le *b de libouz* « mousse d'eau », en Goello, *Rev. Celt.*, IV, 161, expliqué par la phonétique, *Gloss.*, v. *libonicq*, est dû plutôt à un mot différent, qui a aussi modifié la finale du van. *limouch'* id. Châl. *ms.*, et du pet. tréc. *liboust* id.; « viscosité sur le cidre, viscosité en général »; cf. *lybouçz*, *lybiçz* « noir de fumée détrempé »; van. *libous*, pl. *ed* « salope », Gr., cornou. *libistr*, m., *libistrenn*, f. « boue, humidité, crotte » Trd; voir plus haut, n° 12, et *Gloss.*, v. *libostren*.

II. *Liuoes* est parent de l'irl. *liobhagach* « plante flottante, commune sur l'eau stagnante » O'Reilly, gaél. *liobhragach* « sorte de lichen de mer, de couleur verdâtre »; *liobh* « substance gélatineuse, comme du sang, à la surface de l'eau » M' Alpine, *leamhragan*, *leamhnad* « taie sur l'œil » Macbain; du gall. *llyfi* « mucosité »; *llyfelyn*, *llefelin* « taie sur l'œil », *llyfrithen*, *llefrithen* id., *llyfrith*, *llefrith* « lait doux », cornique *leuerid*, bret. moy. *laez liuriz*, mod. *leaz livriz*, van. *leah livreh*, *lec'h livrih* Gr., *leas livris* Roussel *ms.*, irl. *leamhlacht*, v. irl. *lemnacht*. On peut ajouter, avec doute, le gaulois *limeum* « plante dont le suc servait à empoisonner les flèches »; le lat. *limus* « limon, dépôt, sédiment »; l'allem. *leim* « colle », etc.

III. La famille de *lybouçz*, *libistr* comprend, de son côté, le gall. *llibystr* « crotte, boue »; *yslebog* « sale »; *yslebren* « salope », l'irl. et gaél. d'Écosse *liobasda*, *liobarnach* « sale, maladroit », l'irl. *sliobraim* « je traîne », le gaél. *slibist* « personne malpropre ». L'origine paraît germanique : cf. angl. *to slip* « glisser », *slippery* « glissant, scabreux », *sloven* « personne sale ».

21. ARC'HEUST, ARHUEST; ARVEST, ARVEZ; AROEZ.

I. Pel. donne, comme « maintenant peu usité », *arc'heust* en deux syll. « veille ou garde des corps morts, en faisant des prières

pour leurs âmes pendant la nuit qui précède les funérailles »; il le tire de *arc'h* « coffre, caisse » et du lat. *custodia*, ce qui est inadmissible.

Le Gonidec n'a pas ce mot, Troude ne le cite que d'après Pel. Mais sur deux exemplaires du *Dict.* de Troude, G. Milin a ajouté en note : *arc'host* « veillée des morts ».

Arc'heust et *arc'host* sont, je crois, des variantes du moy. bret. *arhuest*, v. a. « regarder, contempler », v. n. « assister » (*da*, à), *arhuestet* et *archuestet* « regardez »; pour ces alternances vocaliques, cf. *Rev. Celt.*, XIX, 199-203.

II. A partir du XVIIe siècle apparaissent des formes de ce verbe sans aspiration après l'*r* : *aruestomp* « regardons » Nl. 454, *aruest* « regarder » 466, Maun., *arvesti*, Roussel selon Pel., *arvest*, *arvesti* « regarder quelque spectacle », *arvest*, pl. *ou* « spectacle », *arvestyad*, pl. *-tidy* « assistant, spectateur, regardant » Gr., *arvest*, m. pl. *ou* « spectacle, contemplation, attention, observation », *arvesti*, v. a. et n. « regarder avec attention, observer, considérer, contempler »; *arvestiad*, 3 s., pl. *-tidi* « spectateur, observateur » Gon.

L'identification complète de *arhuest* avec *arvest*, et l'étymologie par la racine du lat. *videre* (*Dict. étym.; Rev. Celt.*, XIV, 311) ne me semblent plus exactes.

Arvest doit être un mélange de *archuest-*, *arhuest* avec *arvez*, que Pel. traduit : « regarder avec attention, observer, considérer »; moy. bret. *aruez* « il considère », et *arvezaf* « j'explique », N 650 (rapporté à tort, *Dict. étym.*, à *argoez*, *aroez* « signe » = **are-veid-*, voir n° 7), *aruez* « air, aspect », mod. *beza arveset* « être attentif, veiller » *Gloss.*, 41, *arvez* « mine, façon », pl. *arvechou* et *arveiou*, *arviou* (*Dict. étym.*, 213); = **are-bīy-*, v. bret. *arbid-*, *aruid-* (*Rev. Celt.*, XI, 461; *Gloss.*, 177).

III. *Archuest-*, *arhuest*, paraît composé de **ar-co-* et de *est-* dans le v. bret. *estid* « siège », = **ex-s'd-iy-*; cf. gall. *cyfeistedd* = **comestid* « siéger ensemble », *cyfeistyddio* « disposer en ordre, assiéger ».

22. CHANAVIS; CHINOURI, CHALAMAÏ.

Une note ms. de G. Milin donne *chanavis*, s. f. pl. *ou* « incertitude, irrésolution, perplexité, doute, ne savoir que faire »; l'auteur ajoute : « d'autres disent *chalavis* ou *salavis* ».

C'est cette dernière forme qui doit être la plus ancienne. Elle indique un composé de *sal avis*, littéralement « sauf avis », cf. pet. tréc. *sofkoñn* « en grand nombre, en foule », du franç. *sauf compte;* on peut voir d'autres exemples de *sal*, *salf*, *Gloss.*, 594, 599.

Le changement d'*l* en *n* se retrouve dans *pistinanz* «pestilence» Gr., *Gloss.*, 408; van. *gueléüenn*, *guenehüénn* «sangsue» Gr., *guelaoüen*, *guenehuen* Châl., etc.; cf. *Rev. Celt.*, III, 54; *Gloss.*, 356.

On peut citer encore le van. de Groix *chinouri* «réjouissance, bombance», = *chilouri* «coassement», *chilori* «gazouillement», *julori*, *chariuari* «charivari», Châl. *ms.*, *gilivary*, *jolory* Gr., pet. tréc. *chalvari*, *jalvari* (*Rev. Celt.*, XI, 362, 363), à Pédernec *chalavari*, etc., *Gloss.*, 344; *chilevari*, f. pl. *ou* id., *chalamaï*, m. pl. *ou* «tintamarre, bruit confus et éclatant, sédition», Milin *ms.* Cette dernière forme, qui doit venir de **chalamari*, rend vraisemblable la parenté du mot *alamali* «tapage (fait par des oiseaux)», cité *Gloss.*, 344.

23. DIHELCHAFF, DIHELKEIN; DIFLANCQA, DIFLACQEIÑ; DICHELPAÑ, CHELP.

I. Le moy. bret. *dihelchat*, *dihelchaff* «estre laz comme chien qui baaille», mod. *dielc'hat*, van. *dihelheiñ* «essouffler, s'essouffler, perdre l'haleine par une forte course, ou agitation» Gr., *dielc'ha* Gon., *dihélhein* l'A., n'a rien à faire avec *difelc'ha*, van. *difelheiñ* «érater» Gr., auquel il est comparé, *Rev. Celt.*, IV, 150.

C'est un composé = **dē-selg-* «chasser jusqu'au bout, forcer, réduire aux abois», cf. *Gloss.*, v. *emholch*, *quellaff*.

II. *Dihelkein*, en cornouaillais de Saint-Mayeux, doit être le même mot, mais il a pu être influencé par le synonyme *diflancqa*, van. *diflacqeiñ* Gr., cf. cornou. *diflak* «essoufflé» *Barz. Br.* 303, et *diflancqet*, *disflancqet*, *diflacqet* «efflanqué» Gr. (*flac* «épuisé, vidé», *flanc* «flanc» *Gloss.*, 238, 239).

III. Le pet. tréc. *dichelpañ* «être essoufflé» est différent et tient à la famille du pet. tréc. *chelpeta* «rôder» *Rev. Celt.*, IV, 150, cf. à l'île de Batz *mont chelp* «aller de côté» Milin *ms.*; *èn eñchelp* «(il a le bras) en écharpe» Gr., du franç. *écharpe* (cornou. *enn eskerb* «en biais, de biais» Trd). Pour l'*e*, cf. *herp* pl. *ou* «harpe», *herpa*, «jouer de la harpe», *herper*, f.-*ès* «joueur de harpe» Gr., moy. br. *harp*, *harper*; pour l'*l*, *chalpa* «écharper», *chalpis* «charpie» Gr., pet. tréc. *halpañ* «appuyer», moy. bret. *harpa*.

24. DIHOSTAL, TOUL-HOSSTEIN.

Le van. *dihosstale* «respirer fort, souffler». l'A., *dihostal* «geindre» *La légende populaire de Keriolet*, Vannes, 1888, p. 18, «(le porc malade ne fait que) battre ses flancs» *L. el l.*, 140,

paraît contenir un dérivé de *cossteenn* « côte (du corps) » l'A.; mais comment expliquer l'*h*?

Je crois que celui-ci est dû à un autre mot de sens analogue, *toul-hosstein* « essouffler » l'A., qui suppose une formation **toul-host-* « (trou), défaut des côtes ». Ici l'aspiration serait de même nature que dans *taul-feucq* « bourrade », à côté de *taul-peucq* Gr., *Gloss.* 472.

25. DROUHANIK, DRAOUENNIK, TROC'HAN.

Pel. donne en bas léon. *troc'han* pl. *et* « roitelet »; Le Gon. dit de *troc'han* f., pl. *ed*, qu'il le croit du dialecte de Tréguier; M. E. Rolland (*Faune populaire de la France*, II, 291) cite d'après Ch. de la Touche *troc'han* « roitelet couronné », en bret. de Belle-Isle-en-Mer, et compare le grec *τροχίλος*.

Ce rapprochement spécieux, auquel avait aussi pensé D. Le Pelletier, est contredit par les faits suivants, qui paraissent établir la priorité d'un *d* initial. Roussel *ms.* a : « *Laouenan* v : *Douc'han*, Roitelet oiseau Idem *Laouenanic* »; il faut lire « v(el) *drouc'han* », comme le montre l'article *trouc'han* (dans les initiales *trou-*), où l'auteur ajoute : *troc'han*, *drouc'han*. Sur quoi G. Milin a fait deux remarques : « Ce mot n'est pas de Léon, d'où? » et « à l'île de Batz *draouennik vihan* R. *traouennik* (f.) ». Cette dernière reconnaissance du *t* comme lettre radicale ne se retrouve plus dans deux notes du même auteur sur le dictionnaire de Troude : là il indique, après *draok*, *draouennik vihan* « roitelet » (île de Batz), *drouhanik* id. à Saint-Pabu (bas Léon), et *draouennik vraz* « rouge-gorge » (île de Batz).

Comme *t* pour *d* n'est pas très rare à l'initiale (cf. *Gloss.* 680), il n'y a pas de raison de séparer le nom bret. du roitelet de l'irl. *dreán*, gaël. *dreàthan-donn* id., cf. *dreòlan*, irl. *dreólán*, et le gall. *dryw* id., qu'on peut rapprocher du bret. moy. *dreu* « joyeux » *Gloss.*, 197.

M. Macbain a proposé de tirer *dreán*, etc., de la racine de *θρώσκω* « sauter », ou de celle de *θρέομαι* « crier ».

26. ESTREN, ESTRAN; ESTRENVA.

I. Le bret. moy. *estren* « un étranger » P 228, mod. id. Maun., répond au gall. *estron*, du lat. *extrāneus*; cf. Loth, *M. lat.* 165. D. Le Pelletier, à qui cette étymologie n'avait pas échappé, donne *estren*, pl. *tut-estren* comme ayant été et étant « encore fort en usage, quoiqu'il ne soit pas Breton ». Cependant le mot manque dans Roussel *ms.*, dans les deux recueils de Le Gonidec, et dans le Dict. franç.-bret. de M. du Rusquec.

Le P. Grég. traduit « étranger » comme nom par *estren*, pl. *tud*

estren, *an estren*, van. *estren*, *estran*, pl. *estrangeryon;* ce qui concorde avec Châlons : *estran*, *estrén*, pl. *estrangerion*, et avec l'A. : *ésstran*, pl. *ésstrangerion.* Ce pluriel, qui est écrit *éstrangerion*, *Keriolet*, 8, répond au moy. bret. *estrangerien* et au léon. *estrañjouryen*, du sing. *estrañjour* Gr., adaptation bretonne du franç. *étranger.*

L'A. en donne aussi un autre, *ésstreinn;* il n'y faut pas voir une flexion, mais une simple variante phonétique de *estran* et *estren :* cf. *lein*, *léne* ou *lan* « plein » Châl. On lit au sens pluriel *estrén*, *Choæs a gannenneu*, Vannes, 1835, p. 120 : *Græce eit omb*, *hac eit en estrén* « (après la mort, on ne peut plus mériter, mais prier et obtenir) grâce pour nous et pour les autres ». De même en trécorois : *guelet hon peadra tremen d'an estren pere... A lesfe hon c'hastell ebars en abandoun* « voir notre fortune passer à des étrangers qui laisseraient notre château à l'abandon » *Buez santez Genovefa*, Lannion, 1864, p. 26 ; cf. *heb presanç e c'herent*, *na memes an estern* « sans la présence de ses parents, et même des étrangers » (rime en *ern*), *Meulidiguez qeguin*..., 7.

M. Loth dit même, éd. de Châl. 33, qu'en Léon *estren* est propre au pluriel. C'est aussi l'idée de Troude, qui, après avoir omis ce terme dans ses Dict. franç.-bret. de 1842 et de 1869, l'admet à son Dict. bret.-franç. (1876) : « Ce mot, dit-il, s'emploie seulement au pluriel : *ann estren* les étrangers, les gens qui ne sont pas de la localité ». L'abbé Moal, dans son *Supplément* au dernier Dict. franç.-bret. de Troude, donne également : « Les étrangers, *ann estren*, pl., s., (collectif). »

Ce mot, surtout adjectif : *tud estren* « hommes étrangers » (*an dud estren*, *Catechis... an Impalaërdet*, 1807, p. 124, *an dud estern* 66) répond au sing. moy. bret. *den estren* B 282, cf. *traou estren* « choses étrangères », *marc'hadourez estren* « marchandise étrangère » Gr.; van. *er broyeu estran* « les pays étrangers », *Mis Mari* 1841, p. 277. C'est ainsi que l'entendait l'auteur du *Supplément aux dictionn. bret.*, Landerneau 1872, en traduisant, p. 84, « étranger » par *estren*, *digenvez.*

De là l'invariabilité de ce mot. Cependant il prend une terminaison de pluriel, dans le van. *en instrannet* « les étrangers, ceux qui ne sont pas de la localité », *Choæs*, 198.

II. J'ai admis, au *Dict. étym.*, que ce mot *estren* a pris le sens d'« étrange », d'où « étrangement » J 232 ; « (mort) affreuse » B 696. Mais le contexte du premier passage suggère plutôt le sens « odieusement » ; on peut voir là un emploi adjectif du nom *estren* « tourment » B 482 ; cf. *estlam* « épouvante », mod. « épouvantable » Maun.; voir *Gloss.*, v. *damany*, *eston*, *blaouah.*

Ce nom *estren* est écrit *estreun* J 128, ce qui semble d'abord

une variante phonétique de l'adj. *estren* = *extrān-*. Mais on lit J 124 :

Na pebez estreun eu heman

où la rime intérieure en *em* indique une faute pour *estrem*. H. de la Villemarqué a traduit : « Quel est ce personnage étrange? » Le contexte indique bien plutôt l'idée d'un « événement affreux », comme les expressions employées au même passage, *cas*, *fortun*, *exces*. Aussi ai-je proposé de comparer le moy. bret. *extremite* extrémité (ital. *estremo*, *stremo*).

Il est fort possible que l'*m* final vienne d'un *n*, cf. *patrom* « patron », etc. A ce mot *estren*, **estrem* « malheur, situation pénible », et « malheureux, odieux » se rattache *estrenua* « action horrible, dureté, misère » *Gloss.*, 529. La ressemblance du v. franç. *estrene* « chance, fortune, hasard », *malestraine* « malheur, calamité, mésaventure » (aujourd'hui *étrenne*) semble fortuite; voir plus loin, n° 28.

27. SEMEILH, SIMILHEREZ.

Le van. *semeilh* pl. *éü* « revenant » Gr., *semeil* l'A., *semeil* pl. *semeilleu* « revenant, fantôme de nuit » Châl., mot masc. selon Le Gon. et Troude, est regardé, *Mots lat.* 206, comme propre au dialecte de Vannes; M. Loth ajoute : « C'est un mot savant forgé sur *similia* ».

Il est impossible de séparer de *semeilh* le mot d'un autre dialecte *simill* (par *l* mouillée), m. pl. *ou* « remède de bonne femme » Troude; *simill*, *simillou* « grimaces », *Suppl. aux dict. bret.* 1872; *simillou* pl. m. id. Moal. Ces deux derniers donnent aussi *simillerez* id. (fém. selon Moal), qui permet de supposer un verbe **similha* « faire des grimaces, des façons ».

Ceci nous amène à comparer l'ital. *simigliare* « ressembler; paraître », espagnol *semejar* « ressembler », *semeja* « ressemblance ». Ainsi *semeilh* doit être un mot populaire tiré du v. franç., où l'on trouve *simillant* « semblable », *simillance* « ressemblance ».

28. STRANA, STRANEL; STRAM; STRANTAL; FRONTAL; FRONTT.

I. Sur l'article de Troude : *strana* v. n. « flâner, babiller », Milin remarque : « On donne encore à ce verbe un sens lubrique qu'aucun mot ne peut rendre décemment en français — *coïtus* — *stranel* femme débauchée (Brest) ».

Il est très probable que *strana* est parent de l'ital. *stranare* « écarter, maltraiter », et par conséquent des mots bretons étudiés plus haut, n° 26.

Comme nous avons vu que ceux-ci présentent quelquefois *-m*

pour *-n* final, cf. van. *fortumm* « fortune » l'A., etc., on peut aussi comparer à l'ital. *strano* « étrange, grossier » le moy. bret. *stram* « odieux, avili, déshonoré » (rapproché de l'ital. *strambo* « cagneux, fantasque », *Gloss.*, 661).

II. Voici des remarques de Milin sur l'article *strañtal* de Troude : « *Strañtal* et *strantel* adj. et subst. Distrait, léger, évaporé, étourdi, sans consistance ni fermeté... En général, *strantal* et *strantel* ne se disent qu'avec la privative *di*... »

Troude donne *distrañtel* adj. « qui n'est pas solide, qui ne tient pas », et en Cornouaille « qui n'a pas d'argent en poche;... pauvre, déguenillé;... mot... désobligeant... à une fille ou femme ; c'est à peu près *dévergondée*, qui cherche, par de mauvais moyens, à avoir de l'argent ».

Cette dernière explication ne doit pas être exacte : *dis-trañtel* « sans argent » diffère de *di-strañtel*, proprement « très léger, très étourdi ».

Il semble difficile de séparer entièrement *stranel* de *strañtel*, bien que le rapport des deux formes ne soit pas clair. On lit *strantal* adj. et s. m. pl. *ed* « (homme) éventé, évaporé, léger » Gr. ; cette forme remonte au moy. bret.

III. Je l'avais, au *Dict. étym.*, rapprochée du van. *frontale* « généreux, libéral » l'A., *frontal* « libéral » *Vocab.*, 1863, p. 42, « libéralement, avec largesse » *Choæs*, 89 « (source) abondante », 184, *frontale*, *re frontale* « prodigue » l'A., d'où *frontalité* m. « munificence » l'A.

D'un autre côté, ce mot van. semble près du v. franç. *fronchaus*, *fronchal* « qui exhale des vapeurs, éventé, gâté »; d'autant plus qu'on trouve encore en dialecte de Vannes *frontt* m. « odeur » l'A., v. *parfum*, *Suppl.*, v. *aromatiser*, *cassolette*; plur. *frondeu* « senteurs »; *frondicq huêc* m. « fumet » l'A., *fronduss* « odorant, parfumé », *Sup.*, v. *cassolette*, etc. ; cf. hors de Vannes *frount* « morelle » Gr., *frouñt* m. id. Gon., *front* « certaine herbe qui a la vertu de faire créver les froncles ou apostumes » Pel.

Mais le v. franç. *fronchaus* « vapidus » tient sans doute à *froncher* « vaporare », qui est inconciliable avec *strantal* (cf. *Gloss.*, 166, 167). Ce dernier aurait-il communiqué sa finale à un ancien bret. **fronchal* ou **fronkal ?*

Il y a d'autres exemples bretons de *t* pour *k* après *n*, probablement aussi par suite d'influences analogiques, voir *Rev. Celt.*, XIX, 326, 327.

29. TOULEQ.

Le nom du roitelet en vannetais de Sarzeau, *touleq* (presque *touletch*), f., *Rev. Celt.*, III, 53, litt. «petit trou» (*Gloss.*, 704), est expliqué à cet endroit par «oiseau qui s'introduit dans les plus petits trous». Il est plus naturel d'y voir «le dernier de la couvée», sens de *touleq* à Pléhédel, *Rev. Celt.*, IV, 168; un sobriquet tout semblable de ce petit oiseau est le nom qu'on lui donne dans le Jura : *culot* (E. Rolland, *Faune pop.*, II, 291).

30. YOUANCTET, YAOUANCTIS, YAOUANQIZ, YOUANTIS; BASNECG; HEDER; EGZAÑSOUR.

I. Les noms abstraits du moy. bret. en *-tet*, *-det* sont, pour la plupart, d'origine latine ou française. Quelques-uns sont des synonymes des premiers, comme *hegaratdet* (mal lu par Le Men *hegaratded*) «bénignité» = *amiabldet; excidet*, lisez *euzicdet* «horreur» J 32 = *horribldet*, ce qui rend vraisemblable une imitation analogique.

L'influence de ces deux catégories est suffisante pour expliquer d'autres mots où *-tet* alternait avec un suffixe différent, d'autant plus que ce dernier se retrouve quelquefois hors du breton de France: *clouardet* et *clouarder* «tiédeur», gall. *clauarder; teualdet* et *teffalder* «obscurité», cornique *tewlder*; *heuelebdet* et *heuelebidigaez* «ressemblance» (cornique *hevelepter*); *nesaffdet* et *nesaffaelez* «parenté».

Le moy. bret. *youanctet*, *iouanctet*, *yaouanctet*, *iaouancdet* «jeunesse», mod. *iaouanctet* Maun., *yaouanqted* Gr., *iaüanctet* Pel., *iaouañktet* m. Gon. (*Dict. franç.-bret.*) ne se laisse aisément ranger dans aucun de ces cas. Son équivalent *adolecentet* «adolescence», fait sur le modèle de *pacientet* (et *paciencc*) «patience», est un emprunt trop récent et d'emploi trop rare pour suffire à rendre compte de l'unique substantif abstrait répondant à *youanc*, *yaouanc* «jeune» en bret. moy. Un mot si nécessaire n'a jamais dû faire défaut à l'armoricain. Il faut donc que *youanctet* soit la continuation ou la transformation d'un nom vieux-breton ou brittonique.

II. La comparaison des langues voisines nous permet d'aller plus loin. Le gall. *ieuenctyd* m., moy. gall. *ieuenctit*, qui n'explique pas directement *youanctet*, a un suffixe *-tit* = **-tūt-* qu'on voit alterner avec *-taut*, *-dod* = *-tāt-* : v. gall. *duiutit* «divinité», plus tard *duwdid*, à côté de *duwdod*; gall. *dyndid* et *dyndod* «humanité». Le même échange se produit dans le cornique, qui dit *deusys* et

dovses, *densys* et *denses*. Dès lors, il est naturel d'admettre un fait semblable en armoricain, et de voir dans ce mot *youanctet* l'indice d'un plus ancien synonyme en *-tit*, correspondant au gall. *ieuenctit*. Les deux suffixes de forme voisine se remplacent même en latin : *juventus*, *juventas*.

Le brittonique **youenctit* devait résulter lui-même d'un compromis entre le mot «jeune», bret. moy. *youanc*, v. irl. *óac* = lat. *juvencus*, got. *juggs*, etc., et l'ancien celtique **yowintūt-* «jeunesse», v. irl. *óitiu* = lat. *juventus*.

Il est possible qu'un semblable rapport existe entre le bret. *glanded* «pureté» Gr. et le gall. *glendid*. L'armoricain ne montre nulle part le suffixe *-tit*, cf. *Gloss*. v. *meür*.

III. La façon même dont Le Gonidec a écrit *iaouanktet* par *t* final montre qu'il l'empruntait à D. Le Pelletier. Ce mot a eu peu de vitalité en bret. moderne, où on le voit remplacé par des formes nouvelles :

yaouanctis D 123, *jaouanctis Dictionnaire et Colloque*, par G. Quiquer, Morlaix, 1690, p. 148; *yaouanqtiz* Gr., *iaouañktiz* m. Gon., *yaouanktis Trub*. 124, 140, en van. *yëuanctiz*, *yaoanctiz* Gr., *iaoanctisse* Châl., *yaoanctis* «adolescence» Châl. *ms.*, *youanctisse* m. ou f. l'A., *youantis* 2 syll. *Choœs*, 129, 134, van. de Sarzeau *yuañktis;* en tréc. *yoañktis; yaouanqiz* Gr., *iaouañkiz* m. Gon., léon. *iaouankiz Barz. Br.*, 471, cornou. id. 58, van. *iouankis* 3 syll. *L. el l.*, 26, bas van. *iaouankiz*, Loth, éd. de Châl., 53 ; pet. tréc. *yawañkis;* tréc. *eur lizer a iauankiz* «une lettre de galanterie» *Histoariou*, Saint-Brieuc, 1857, p. 119, pl. *lizerou iauankis* 117, *ar iauankizou* «les légèretés de jeunesse, les amourettes» 118, *ar iauankisou* 119, 121, 122, *ar yaouankizou Trub*. *XVIII* id., *yaouankizou diboëlhed* «jeunes gens sans retenue» 93; van. *yaoanqih* Gr.

IV. *Iaouanktiz* est assimilé au gall. *ieuenctid*, *Et. gram.*, I, 66; mais la finale bretonne est un *s*, ce qui indique le suffixe français *-ise*, cf. *Rev. Celt.*, V, 124.

Ceci explique la seconde forme *yaouanqiz*, qui est à *yaouancq* «jeune» Gr., comme *francqiçz* «franchise», van. id. Gr., *franquisse* f. l'A., à *francq* «franc» Gr. (moy. bret. *franchis*, *franchys*, adj. *franc;* en petit Tréguier *frañchis* veut dire «franchise, sincérité», et aussi «timbre d'affranchissement»).

Quant à *yaoanqih*, il est regardé *Rev. Celt.*, V, 124, comme emprunté au dialecte de Léon, à cause de l'irrégularité de la correspondance des sons, cf. *Gloss.*, 521. Mais cette forme peut être un *hypervannetisme*, comme sans doute *mih* «mois» et *creih* «milieu», donnés par le même auteur; voir *Gloss.*, 421; *Rev.*

Morbihannaise, II, 242. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, de justifier phonétiquement *yaoanqih*, s'il existe : il se rattacherait à un **yoanqiç* avec finale identique à celle de *francqiçz;* cf. *Gloss.*, 432.

V. Deux explications sont proposées pour le *t* de *yaouanctis*, *Rev. Celt.*, V, 124. Il proviendrait soit du croisement de *yaouanqiz* et *iouanctet* (à tort identifié complètement avec le gall. *ieuenctyd*, comme on vient de le voir), soit de l'analogie des mots en -(*t*)-*is*, qui sont les plus nombreux.

Sur le premier point de vue, on peut comparer *Gloss.*, 413.

En faveur du second, on pourrait faire valoir ce fait que les formes en (*t*)-*is*, comme moy. bret. *sotis* « sottise », *coantis* « beauté » (van. *sotiss; coantisse, coenntisse* « gentillesse » l'A., v. franç. *cointise*), *fentis* « feinte », *couuetis* « convoitise », *vaillantis* « fermeté »; mod. *landreantiz* « fainéantise », *hoñnestis*, van. *honêsstisse* « honnêteté » Gr., *dizonestiz* « chose inconvenante » *Bali* 232, pet. tréc. *parfetis* « gravité, attention, sagesse », van. *hantisse* « hantise », *galantisse* « galanterie » l'A., *apertis* « diligence, activité » *Guerz. Guill.*, 69, *consortisse* m. « aggrégation », *cansortisse* f. « coterie » l'A., *kañsortis* « compagnie » Le Bayon, *Gram.*, 14, ont amené, dans le dialecte de Vannes, le changement de (*d*)-*is* en (*t*)-*is* : van. *lourdis, lourtisse* « lourdise » *Gloss.*, 376; *gailhardiz* « gaillardise » Gr., van. *gaillartisse* l'A.; moy. bret. *friandis* « friandise », van. *friantis Gloss.*, 246 ; moy. bret. *gourmandis* « gourmandise », van. *gormantisse* l'A.; moy. bret. *couardis* « couardise », van. *couartisse* « timidité » l'A.; *divergondiçz* « effronterie », van. *divergontiçz* Gr., *divergontisse* l'A. On trouve hors de Vannes *divergontis vras* « grande impudence » *Trub.* 50, et *tirantis* « tyrannie » *Aviel* 1819, I, 87, *an tyrantis Guizieguez*... *Richard* 12, à côté de *tyrandiçz* Gr.

Il n'y a là, toutefois, qu'un indice assez vague, puisque *yaouanctis* est dans des conditions phonétiques différentes.

VI. Une troisième explication est suggérée par le morvandeau *fiartiz* « fierté », et le lorrain *chertiz* « cherté », cités dans la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke, t. II, p. 569 de la traduction. Le breton aurait-il imité dans *yaouanc-tis* quelque dérivé dialectal contenant de même une combinaison des deux suffixes *-té* et *-ise* ?

VII. Quoi qu'il en soit, ce dernier élément de *yaouanctis* et de *yaouanqiz* doit être français. La coïncidence du gaulois *-isia*, signalée *Rev. Celt.*, VI, 391, ne peut prévaloir contre les raisons qui engagent à voir dans ces noms modernes de la jeunesse en breton le résultat d'innovations analogiques.

VIII. *Youantis* (§ III) vient de *youanctisse* comme en moy. bret. *golloenter* « vider », *dilloenter* « délier » de **guo-*, **di-llonc-ter* (*ll* dû à l'analogie de **ellonc-*, gall. moy. *ellwng* « lâcher » = **ex-lonc-*, même racine que le gaulois *lancea* « lance », selon M. Zupitza, *Zeitschr. für vergl. Sprachf.* XXXVI, 58, 59[1]).

Le *k* tombe aussi après *s* devant *t* : moy. bret. *pastur* et *pascaf* « paître, nourrir »; *habaster* « patience » Nl 174, moy. bret. *habascder* « facilité », mod. *abaster* m. « interruption d'une chose violente » Trd, « relâche, repos, intermission, cessation, tranquillité », pl. *abasteriou* Milin *ms.*; *abasteri* « prendre son temps pour faire une chose » Trd, « se relâcher, reposer, cesser, s'interrompre, discontinuer, se tranquilliser » Milin *ms.*; et devant *n* : *ar basnecg*, *ar basnecq* « la langue basque » Gr., cf. *ar basqaich*, *ar ouasqaich* id., *basq*, *vasq*, *oüasq* « un Basque » pl. *ed* Gr.; la finale a été modelée sur *ar sausnecg* « la langue anglaise » Gr., cf. *Gloss.* 599.

IX. Même après une voyelle, *k* ou *g* peut tomber devant une dentale : *kik-torr* et *kitorr* « courbature » Gon., Trd, *Gloss.* 554; moy. bret. *embreder* « toucher, manier » (participe mod. *embreguet*), de **embregder*, *Zeitschr. für celt. Philologie* II, 509.

Heder « supplice, tourment » N 594 doit être de même pour **hecder*, de *hec* « odieux, affreux ».

X. Nous avons vu, au n° 4, des exemples de la suppression de *k* devant *s*. Elle a lieu devant *z* dans *èn drou-zesped da* « nonobstant », *drou-zivez* « male-mort » Gr., *Gloss.* 153; moy. bret. *raczaff* et *dirazaff* « devant lui », v. gall. *racdam*.

Au contraire, le pet. tréc. *egzañsour* « encensoir » montre un *g* intercalé, sans doute d'après l'analogie de composés français de *ex-*.

Sur d'autres chutes de *k* devant consonne, on peut voir *Gloss.* 198.

É. Ernault.

[1] *Hellink* « il déroche » *Barz. Br.* 8, cf. LXVII, est le résultat de quelque méprise.

DEUX MOTS GRECS

D'ORIGINE SÉMITIQUE.

1. Σοφός.

On traduit habituellement l'adjectif homérique *ἀσύφηλος* par «vil, nul, sans valeur»; je ne crois pas que ce soit le vrai sens.

Hélène, s'adressant à Hector couché sur son lit funèbre, et célébrant ses louanges à la façon des *voceratrici* de la Corse, rappelle à son honneur, qu'elle n'a jamais entendu de sa bouche une mauvaise parole :

Ἀλλ' *οὔπω σεῦ ἄκουσα κακὸν ἔπος, οὐδ' ἀσύφηλον* [1].

Le sens appellerait : «une parole amère», et je crois que c'est en effet la signification de l'adjectif. Nous avons ici un parent de l'adjectif *σοφός*, mais un parent ayant conservé la valeur primitive, car *σοφός* se rapportait d'abord au goût, et c'est par un avancement bien remarquable, digne de figurer dans les traités de Sémantique, comme dans l'histoire du progrès de la pensée humaine, qu'il est arrivé à désigner la sagesse. La même chose s'est passée d'ailleurs pour son congénère *sapiens* en latin.

Le suffixe *-ηλος* est bien connu : c'est ainsi que *ὕδωρ* a donné *ὑδρηλός*, que *νόσος* a donné *νοσηλός*. Au sujet de l'*υ*, représentant l'*ο* de *σοφός*, je me contenterai de rappeler les exemples comme *ἀσσότερος-ἐπασσύτερος, ὄνομα-ἀνώνυμος*. (Voir la grammaire grecque de Gustave Meyer, § 35 et 36.) Il est vrai que les mots *ὑδρηλός, νοσηλός* sont tirés d'un substantif, et non d'un adjectif; mais nous reviendrons là-dessus à la fin de cet article.

Homère emploie encore une autre fois l'adjectif *ἀσύφηλος*. Achille, rappelant ses griefs à Ajax, lui dit que son cœur se gonfle quand il se souvient

ὥς μ' ἀσύφηλον ἐν Ἀργείοισιν ἔρεξεν
Ἀτρείδης, ὡσεί τιν' ἀτίμητον μετανάστην [2].

On traduit : *ut me inhonorum inter Argivos fecit Atrides.* Mais

[1] *Iliade*, XXIV, 767.
[2] *Iliade*, IX, 647.

ῥέζω signifie ici «traiter», comme quand on a chez Platon *ἔρρεξεν ἡμᾶς οὐ καλῶς* «il ne nous a pas bien traités». La vraie traduction serait : *ut me ingrate tractavit.* Ici encore, l'expression se rapporte au goût.

Avons-nous d'autres vestiges du sens primitif de *σοφός*? Je serais disposé à rapporter ici le mot *σύφακα*, cité par Hésychius, et qu'il explique par *γλεῦκος* «douceur». Le même glossateur donne *συφακίζειν-ὀπωρίζειν*. Il y a sans doute ici une expression se rapportant à la récolte des fruits qu'on laisse gagner en sucre avant de les cueillir.

Je crois donc que *σοφός* est un terme se rapportant à l'organe du goût, et non à celui de la vue, comme le supposaient ceux qui l'avaient rapproché de *σαφής*. Le transport du sens physique au sens moral doit être ancien, puisque nous le retrouvons dans le latin *sapere.* Je suppose que la transition s'est faite par des locutions comme *σοφῶς φρονεῖν*, *σοφὰ φάρμακα.* Des métaphores de même sorte ne manquent pas.

L'adjectif *ἀσύφηλος* m'a fait soupçonner qu'à l'origine de cette famille de mots, devait se trouver quelque nom concret désignant une substance notoirement connue pour sa douceur. Ne le trouvant pas en grec, je me suis adressé aux civilisations et aux langues circonvoisines. Aussitôt que j'ai questionné à ce sujet M. Joseph Halévy, il m'a répondu par le mot צוף *ṣouph*, qui, en ancien hébreu, signifie «alvéole de miel». Dans le langage plus moderne, il désigne le jus de certaines cannes ou racines.

Je crois bien que nous avons ici le primitif que je cherchais. Le mot a eu une rare fortune chez les Grecs, puisqu'il est devenu le nom même de la sagesse et de la science.

Au sujet du vers d'Homère cité en commençant, j'ajouterai encore une remarque.

Une femme française qui se trouverait dans la situation d'Hélène, dirait : «Jamais il n'a prononcé devant moi une parole *de mauvais goût.*» Tant le langage du sentiment, ainsi que le fond des métaphores, reste le même !

2. Ἀκήρατος, *sincerus.*

L'adjectif grec *ἀκήρατος* est souvent employé par les poètes pour marquer la pureté de l'âme. *Φιλότης οὐ δολερὰ οὐδ' ἐπίβουλος, ἀλλὰ θεοειδὴς καὶ ἀκήρατος*[1]. Le même adjectif, à côté de cette signification morale, a une signification matérielle. On le trouve employé comme épithète donnée à des liqueurs ou à des parfums. Hérodote, décrivant les embaumements égyptiens,

[1] Themistius, *Or.* 4, p. 51. D.

fait mention parmi les ingrédients, de *σμύρνης ἀκηράτου*[1]. Nous avons ici le pendant exact du latin *sincerus*. Pline (*H. N.* XXVIII, 9, 37) dit : *sincera axungia*. Comme *sincerus*, *ἀκήρατος* nous vient des apiculteurs. Il semble que l'orateur Aristide ait encore le souvenir de cette origine : *Καθαρὰ φύσις, ἐξ ἀκηράτου γε τοῦ κηροῦ πλασθεῖσα.*

De là le soupçon fort naturel que *κεράννυμι* «mélanger» pourrait bien être de la même famille. L'ε ne fait pas difficulté. A côté de *ἀκήρατος* il existe un adjectif *ἀκέραιος* qui a le même sens. On le trouve employé comme épithète de *οἶνος*.

Mais il reste à résoudre une question de chronologie : lequel a précédé, du substantif ou du verbe? A cause de *κίρνημι*, en souvenir des listes de racines verbales dressées par les grammairiens hindous, sans même discuter la question d'antériorité, la linguistique moderne s'est prononcée pour le verbe. Mais je suis plutôt porté à donner la priorité au nom. C'est ainsi que *μεθύω* «s'enivrer» suppose *μέθυ* «le vin». Il est souvent impossible à l'étymologiste d'aller au delà d'un verbe à signification générale, parce que l'objet concret dont il est tiré a disparu ou a changé de nom. Mais ici le primitif subsiste. Ce primitif, c'est *κηρός* «la cire».

Séparer le miel de la cire paraît avoir constitué une opération d'une certaine importance, puisqu'elle à eu le double honneur de donner au latin un adjectif comme *sincerus* et au grec des verbes aussi usités que *κίρνημι, κεράννυμι*.

Pouvons-nous faire un pas de plus? L'exemple de *σοφός, ἀσύφηλος*, dont les origines appartiennent au vocabulaire sémitique, était une indication. M'étant adressé au même confrère, j'ai obtenu de lui la réponse suivante :

«Relativement à *κηρός cera*, je ne puis que rappeler l'araméen קירותא *qirîtha* «cire» (T. B. XX, 2), dont la terminaison תא *tha* atteste l'origine sémitique, puisqu'elle ne se joint jamais à des substantifs empruntés au grec. En arabe, *qîr*, قير, signifie «poix». Cette différence de sens semblerait indiquer que primitivement le mot sémitique *qîr* désignait les matières gluantes en général[2].»

Michel Bréal.

[1] II, 86.

[2] Il serait excessif de conclure que l'art d'élever les abeilles fût chose inconnue aux Aryens, le mot sanscrit *madhu* «miel» dit assez clairement le contraire. Mais il se peut que des perfectionnements soient venus de Phénicie : en linguistique comme ailleurs, il n'est pas sans exemple que le dernier venu fasse oublier ce qu'avaient fait les âges précédents.

VARIA.

BOUTURES VERBALES.

Il arrive que des conjugaisons entières sont tirées par l'usage d'une forme quelconque du verbe : c'est ce qu'on peut appeler des boutures verbales.

La forme grecque en *κα* a été particulièrement féconde. A côté de *ὄλλυμι*, il s'est formé un verbe *ὀλέκω*, à côté de *δίδωμι*, un verbe *δώκω* (optatif *δώκοιε* en cypriote). De *ἕστηκα*, *τέθνηκα* on a tiré les futurs *ἑστήξω*, *τεθνήξω*[1]. Un présent *δεδοίκω* vient de *δέδοικα*. J'ai expliqué par un procédé analogue *διώκω* à côté de *δίεμαι*[2].

Quelquefois, le nouveau verbe passe dans la classe des verbes en *εω* ou *jω*. C'est ce qui est arrivé pour *δοκέω*[3]. Nous sommes dès lors, tout près de ce qui s'est passé en latin pour *facio*, *jacio*. Il ne faudrait pas en induire pour le latin d'anciens parfaits à gutturale, semblables aux parfaits grecs en *κα*, car pour des époques si lointaines, il vaut mieux renoncer à l'idée de *temps*, et conclure simplement à l'existence de deux formes parallèles, avec ou sans *c*.

C'est à une bouture prise sur le supin *visum* (*eo visum*) qu'il faut rapporter le verbe *vīsere*. Un second exemple est *fīdere* : je pense que *fidere* vient d'un parfait à sens de présent **fīdi* «j'ai confiance», analogue à *πέποιθα*. De là, *fiducia*.

Le parfait *delēvi* «j'ai effacé» a donné le verbe *delēre* : la vraie forme eût été *delinere*. Ce qui est plus rare, c'est de voir un verbe tiré d'un parfait de l'optatif ou du subjonctif; c'est le cas de *averruncassere*, qui vient de *averruncassis* «puisses-tu écarter», forme probablement employée dans les prières. Une fois le modèle donné, d'autres verbes ont été faits sur le même type.

De pareilles boutures verbales existent en français.

Le verbe *pondre*, qui doit son *d* à l'infinitif, a été conjugué sur le modèle de *tondre*, où le *d* a sa raison d'être étymologique.

[1] Curtius, *Das Verbum*, II, 267.
[2] Dans ces *Mémoires*, IX, 36.
[3] *Ibid.*, IX, 253.

Dans une pièce de théâtre paysanesque, je trouve : « Une fille assez jolie et *avoindue.* » Dans ce dernier mot il faut probablement voir un participe passé de *aveindre*[1].

Les enfants enrichissent tous les jours ce chapitre linguistique. Il serait intéressant d'en réunir un certain nombre d'exemples, pour constater à quelle forme ils rapportent le plus souvent leurs fugitives créations.

Odi, odisse.

Ainsi que l'a déjà indiqué M. Louis Havet, le verbe qui est arrivé à signifier « haïr » en latin, mais qui signifiait anciennement « être dégoûté », vient de la même racine qui a donné *odor*. Par une métaphore des plus naturalistes, l'idée de l'aversion a été empruntée à l'organe de l'odorat : *Odio esse alicui. In odio esse.* Persicos odi, puer, apparatus.

In odio esse alicui, cela veut dire « être à mauvaise odeur, à dégoût à quelqu'un ». Le parfait est employé avec sens du présent, comme pour *memini*, *nōvi.*

Mais comment est-on arrivé au verbe *odi?*

Je soupçonne qu'il s'est fait un renversement de construction analogue à celui qu'on a en anglais quand on dit : *As you like.* On a dû dire d'abord : *hic mihi odit ; Persici apparatus mihi oderunt.*

Nous voyons qu'en grec *ὄδωδα* s'emploie en parlant des choses :

τηλόσε δ' ὀδμὴ
Κέδρου τ' εὐκεάτοιο θύου τ' ἀνὰ νῆσον ὀδώδει
Δαιομένων.

(*Od.* V, 60.)

Celebrare, celeber, celebritas.

Ces mots nous montrent comment, d'un fait purement local, d'une expression absolument limitée à une seule ville et à un seul endroit, le langage a pu tirer une série de termes tout à fait généraux, indépendants des temps et des lieux. On en a déjà un exemple dans le mot latin *palatium.* Mais les vocables dont nous allons parler en présentent un spécimen encore plus typique.

Il y avait à Rome, sur le Capitole, un édifice public où, au commencement de chaque mois, le pontife annonçait au bout de combien de jours auraient lieu les Nones, c'est-à-dire les jours

[1] M. l'abbé Rousselot me cite *gémir*, *frémir*, à côté de *geindre* et du patois *friembre.* Le point de départ aurait été *nous gémons*, *nous fremons.*

de marché. Cela s'appelait *calare* (*καλεῖν*) et l'édifice où se plaçait le pontife avait pris le nom de *curia calabra.*

De cette origine est issu le verbe *celebrare*, qui, par une extension de sens assez facile à comprendre, a d'abord signifié «annoncer, proclamer», puis «célébrer». Il s'est passé quelque chose de semblable en français pour le verbe *prôner.*

Le changement des voyelles est un phénomène d'harmonie vocalique, comme dans *βάραθρον, βέρεθρον.*

Celeber, qui a l'air d'être antérieur à *celebrare*, en est, au contraire sorti; il a donné naissance à son tour à *celebritas.* L'idée qui est au fond de ces mots est celle de proclamation. L'idée de fréquentation est venue plus tard.

Le *d* de *fundere.*

On peut se demander où le verbe latin *fundo* a pris son *d*, dont le grec *χέω* est dépourvu. Mais il faut faire attention que *χέω* a un frère jumeau *χώννυμι* qui présente exactement ce que nous cherchons : *χώννυμι* correspond à *fundo* comme l'ancien latin *distennite* a donné *distendite*, comme l'osque *upsannam* correspond à *operandam.*

Par une intéressante restriction du sens, *χώννυμι* a été limité à l'idée d'amasser de la terre, mais la parenté avec *χέω* est encore sentie. On trouve indifféremment *χῶσαι τάφον* et *τύμβον χεῦαι.*

Arcera.

Ce vieux mot latin, qui nous est seulement connu par la Loi des Douze Tables, désigne une litière.

Si in jus vocat, ito. Si morbus ævitasve vitium escit, jumentum dato. Si nolet, arceram ne sternito.

Ce qui veut dire qu'en cas de maladie ou de grand âge le demandeur est tenu de fournir à l'accusé un chariot (*jumentum*), mais non une litière couverte (*arceram*). Aulu-Gelle, qui commente ce passage, définit le mot de cette façon : «*Arcera* vocabatur plaustrum tectum undique et munitum; quasi arca quædam magna vestimentis instrata.»

La parenté avec *arca* me paraît certaine. Mais il reste à rendre compte de la partie finale du mt.

Cette partie finale est intéressante en ce qu'elle nous donne une forme féminine de ce suffixe *er* qui, en latin, a été ajouté à tant de mots : *pulvis, pulveris; cinis, cineris; vomis, vomeris.* Pour certains mots, le suffixe a pénétré jusque dans le nominatif : *anser, acipiter.* Mais *arcera* est, à ma connaissance, le seul exemple où, à ce suffixe *er*, soit encore venu s'ajouter l'*a* du féminin.

STANTES MISSI.

Le tome II des *Mémoires et documents de la fondation Piot* nous fait connaître une tessère en terre cuite représentant un combat de gladiateurs. A côté de cette représentation sont les mots : STANTES MISSI.

La même expression : STANS MISSVS se trouve, comme le fait remarquer M. Héron de Villefosse, sur une inscription où il est parlé des jeux du cirque[1].

Quel est le sens de ces deux mots? Je crois que *stare* doit s'entendre comme l'opposé de *cadere*, *occumbere*. Nous avons ici la condition ou, comme nous dirions, le règlement de la lutte.

« Aux vainqueurs la liberté! »

On comprend ce qu'une pareille condition devait ajouter à l'attrait du spectacle. La liberté pour les vainqueurs, — et apparemment la mort pour les vaincus, — que pouvait-on offrir de mieux pour surexciter l'intérêt?

Sans doute un *redemptor* qui savait son métier avait des moyens de retenir le vainqueur. La tessère, qui servait de carte d'entrée, était vraisemblablement ce que certains journaux appelleraient aujourd'hui une alléchante réclame.

Patois normand : *basse* « fille ».

La revue normande intitulée *le Bouais-Jan*[2] publiait, dans son numéro du 8 mai 1897, une chanson en patois bauptois[3], où il est question des jeunes filles du Cotentin.

Ch'est tout' ces bass' fraîch' et jolies,
Rougies buon temps[4], ès bras nerveux,
Qui font les ménag' des vaq'ries
Et rend' nos logis si joyeux...

La pièce est dédiée à Marie Violette, « la proumire grand basse de la cour de... ».

Je n'ai encore vu nulle part ce mot *basse* ou *bass'* qui signifie évidemment « fille » ou « servante ». Je suppose que nous avons ici le partenaire féminin, resté dans les fermes normandes à l'état de nature, de notre trop civilisé *bachelier*.

En effet, ce dernier qui, comme on sait, signifie « jeune

[1] *C. I. L.*, VI, 10194.
[2] Directeurs-fondateurs : Raoul Roppart et F. Énault. Rédaction et administration, 67 rue Saint-Jacques. Paris.
[3] Baupte, ancienne localité du Cotentin.
[4] Il faut entendre probablement : *bon teint*.

homme», a tout l'air de contenir un suffixe diminutif. Il existe en vieux français un féminin *baissele*, *basciele*, *basele*, *baisiele*, qui signifie «jeune fille, servante»[1]. Le règlement de la maladrerie d'Amiens porte la pénalité suivante : «Qui claime sa *baisselle* putain, se elle est mariée, (il doit) xx jours ; se elle est *baisselle* qui ne soit mariée, x jours.» On lit d'autre part, chez Froissart : «La femme du concierge, ses enfants et sa *baisselle* on faisait tenir en une chambre sans issir.»

L'origine est probablement celtique : il existe en cymrique un adjectif *bach* «petit».

Ceci nous amène à une autre question, qui, à la vérité, est indépendante de ce qui précède : d'où vient l'adjectif français *bas*, italien *basso*, espagnol *bajo*, portugais *baixo* ?

Je serais porté à croire que nous avons ici le même mot celtique, lequel a trouvé accès dans toutes les langues romanes, et dont le sens primitif était «petit». La *basse Bretagne*, c'est la *petite Bretagne*. Un *basset* est un chien de chasse de petite taille. On a rapproché le prénom latin *Bassus*, qui a peut-être la même origine, mais dont nous ne savons pas au juste le sens : Isidore l'explique par «crassus, pinguis» ; Papias par «curtus».

Un ξ analogique.

«Se battre à coups de poing» s'est dit πυξί μάχεσθαι, d'où πύξ μάχεσθαι. Le ξ, qui était parfaitement à sa place dans ce premier exemple, reparaît ensuite dans λάξ μάχεσθαι «se battre à coups de pied». Ici nous ne pouvons dire avec certitude si le ξ est étymologique, quoique λακτίζω «donner des ruades», λαχμός «coup de pied», fassent pencher pour l'affirmative[2]. De là nous arrivons à ὀδάξ μάχεσθαι «se battre à coups de dents», où le ξ est décidément analogique, quoiqu'il ait pu avoir un vague et fortuit soutien dans le verbe δάκνω.

Schumpfentiure.

Un mot allemand d'aspect bien extraordinaire est le substantif *schumpfentiure* «ruine, défaite», avec son verbe *enschumpfieren* «ruiner, défaire». On a peine à y reconnaître une imitation du français. Ces deux vocables sont cependant, comme d'autres l'ont déjà reconnu, la copie du verbe *déconfire* ou *esconfire* et du substantif *desconfiture*. Mais il y a eu probablement mélange avec un verbe d'origine germanique *schimpfen* «jouer, moquer», verbe

[1] Voir Godefroy, *Dictionnaire*, s. v.

[2] On a pensé, non sans vraisemblance, à une métathèse de *calx*.

auquel, dans certains dialectes, on trouve un participe : *geschumpfen*.

Le substantif *Schimpfentiur* (ital. *scomfitura*) est employé dans le sens de «déshonneur, affront» dans la langue des *Minnesänger*.

Umb sant Mertîns tac
Diu schimphentiure geschach.

Ott. von Horneck (cité par Moriz Heyne, dans le *Dictionnaire* de Grimm).

Longus. — *Largus*.

C'est une chose à remarquer pour celui qui prend plaisir à observer les évolutions du langage, que les deux adjectifs *long* et *large*, qui nous servent à désigner les dimensions d'un objet, ont tous deux commencé par exprimer des qualités morales. *Largus* se disait d'un homme généreux : ce sens est resté dans *largiri*. Quant à *longus*, il veut dire «lent, tardif» : c'est l'acception qu'a conservée le grec λογγάζειν «tarder».

Il est probable que le latin *langueo* et le grec λαγγάζω «languir, faiblir» sont de la même famille.

Nous vérifions ici l'anthropomorphisme ordinaire du langage. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, au lieu de dire que nous trouvons le temps long, nous parlons de la lenteur des heures. Et, d'autre part, on a dit *de larges domaines*, parce qu'on avait parlé d'abord *de larges dépenses*, *de larges bienfaits*.

On objectera sans doute l'allemand *lang*, l'anglais *long*, qui se retrouvent dans tous les dialectes germaniques, sans en excepter le gothique. Mais je considère ces mots comme empruntés au latin. La même opinion est présentée, quoique avec une certaine réserve, par M. Moriz Heyne, dans la continuation du Dictionnaire de Grimm. A ceux qui douteraient de l'emprunt, on peut opposer le mot *kurz*, dont la parenté avec *curtus* n'est pas contestable.

Michel Bréal.

BOUCHER.

Boucher, plus anciennement *boch-ier*, — d'où le nom propre *Bocher*, — correspond évidemment à une forme romane *bocc-arius* ou *bucc-arius*, qui se rencontre, diversement orthographiée, dans des textes à dater du XIe siècle[1].

Comme *buccus* signifie en bas latin «bouc», Roquefort, le premier si je ne me trompe (*Glossaire de la langue romane*, 1808, I, 161), puis Raynouard et Diez en ont conclu que le boucher était primitivement le «tueur de boucs» et la boucherie (*bocaria*) le lieu où on les tuait. A l'appui de cette étymologie, on a fait valoir que l'italien, qui dit *becco* pour «bouc», dit aussi quelquefois *beccaio* (ou *beccaro*) pour «boucher»[2].

Nos auteurs du moyen âge paraissent avoir eux-mêmes eu conscience de cette dérivation, tant elle est frappante. M. Paul Meyer me cite ce vers tiré du roman de Vespasien :

Et aovrent (*aperiunt*) et fendent com le bouc fet bochier.

Irréprochable au point de vue phonétique, cette étymologie l'est beaucoup moins au point de vue *sémasiologique*.

Le bouc a de tout temps été, en France, un animal assez rare, peu comestible, dont on n'entretient guère que le nombre nécessaire pour saillir les chèvres[3]. Il est bien question parfois

[1] Du Cange donne les formes *buccarius*, *buccerius*, et, dans le sens de «boucherie», *bocaria*, *boccaria*, *bocharia*, etc. On trouve de même *brecaria* pour l'abattoir des moutons.

[2] Cp. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, v° *bouc*. «*Bouc*... abgeleitet ist fr(anzösisch) *boucher*, pr(ovençal) *bochier*, Metzger, eigentlich bockschlächter, fr. *boucherie*, pr. *bocaria* Metzig; so hatte man *brecaria* Metzig für Schafe, *cabreria* für Ziegen; ein allgemeiner Austdruck war *carniceria*. — Die Herleitung (wird) durch das italienisch *beccaro* (sic?) = *boucher*, von *becco* = *bouc* nicht wenig unterstützt. Das ursprüngliche franz. Wort für Fleischer muss *maiselier* = *macellarius* gewesen sein; warum es dem speciellen *boucher* weichen musste, ist schwer zu sagen, vielleicht weil es zu sehr an *mesel* = aussätzig erinnerte (!). Weiteres im *Krit. Anh.*, p. 6.»

Cf. encore Baist, *Zeitschrift* (de Gröber) *für roman. Philologie*, Halle, V, 239, n° 5; Körting, *Lateinisch romanisches Wörterbuch* (Paderborn, 1891), n° 1403.

Ménage rapproche bourreau (= bouchereau?).

[3] Cette objection a été déjà faite à Diez dans l'*Athenæum français*, 1853;

de boucs châtrés à quatre ans, qui jouent un rôle dans l'alimentation; mais ils portent un nom particulier, *menoun* [1]. N'est-il pas surprenant, dès lors, que le tueur de boucs ait été un personnage assez connu, assez occupé pour que son nom ait fini par devenir synonyme de tueur de bétail en général? Or cette extension de sens est réalisée dès le XIe siècle : un règlement de l'an 1022, cité par du Cange, est intitulé *De jure bucceriorum* et, chose curieuse, parmi les animaux énumérés comme devant une redevance à l'abatage, ne figure précisément pas le bouc [2]!

On pourrait répondre à cette objection en prétendant, comme le fait A. Darmesteter, que le misérable peuple des campagnes au moyen âge était réellement réduit à se nourrir de la chair coriace et mal odorante du bouc [3], ou encore, comme me le propose M. Gaston Paris, en admettant que le mot *boc* ait désigné également la chèvre et le chevreau [4]; mais je ne connais aucun texte qu'on puisse invoquer à l'appui de l'une ou l'autre hypothèse. D'une part, la femelle du bouc se dit *chèvre* ou *bique*, son petit, *chevreau*, *biquet*, *boquet*. D'autre part, le fond de l'alimentation animale a toujours été constitué dans les campagnes par le porc, dans les villes par le bœuf (ou plutôt la vache) et le mouton. De tous ces animaux, le plus gros, le plus difficile à tuer, celui pour l'abatage duquel a dû se former de bonne heure un corps de métier véritable, c'est le bœuf ou la vache : on s'attendrait donc à ce que le *carnifex*, l'abatteur *in genere* ait tiré son nom du bœuf et non du bouc.

Cet *a priori* ne serait-il pas, dans une certaine mesure, la vérité?

Je crois que le tueur de bœufs et de vaches s'est dit, à un moment donné, en bas latin *bucularius*, de *bucula* «génisse»,

Diez allègue Guérard, sur le Capitulaire *De Villis* : «*niusaltos* signifie des pièces ou de gros morceaux de chair nouvellement salée de chèvres et de boucs». Raynouard (*Lex. rom.*, II, 230) cite des textes médiévaux relatifs à la consommation du bouc : «Car soven per putia — put la mendritz — com fai per bocaria — box poiritz». — Ajouter le statut de Pontoise (*Ordonn.*, VIII, 629) de 1404, en parlant des bouchiers : «Tous boucqs et chèvres, se ilz ne sont de lait, ne se doivent vendre». Villani raconte que dans le quartier des bouchers (à Florence?) il y avait une enseigne représentant un bouc.

[1] M. Paul Meyer me signale le *menoun* dans le règlement de la boucherie de Digne qui date de 1427 : la mention, dit-il, en est rare.

[2] Du Cange, v° *Buccerius* : «De jure Bucceriorum. Pro bove vel vacca remittantur gr. 3. Pro porco gr. 3. Pro ariete gr. 2. Pro agno gr. 2».

[3] «Toutes les misères du moyen âge se révèlent dans le chétif (*captivum*), dans le serf (*servum*) ou dans le boucher, celui qui vend de la viande de bouc» (*Vie des mots*, p. 93). Darmesteter a tort d'ailleurs de prendre le boucher pour un «marchand de viande de bouc» (p. 61).

[4] J'ignore sur quel texte s'appuie Roquefort (*Glossaire de la langue romane* 1808, I, 170) pour écrire «*boucho*, une chèvre, *bucca*». *Bucca* en ce sens n'es pas dans du Cange.

plutôt que de *buculus* «bouvillon». En voici la preuve tirée d'une inscription peu connue d'un cimetière juif de Rome [1].

Alexander
b]ucularius de ma-
cello q(ui) vixit annis
XXX anima bona om-
niorum amicus;
dormitio tua inter
dicaeis.

Le *bucularius de macello* rappelle le *mazel de bocaria* des statuts de Montpellier de 1204 [2].

Bucula était encore vivant au début du moyen âge. Dans le cartulaire d'Irminon, fol. 53 (p. 108, Guérard), on lit *Winegandus habet de terra arabili bannaria* (Cod. *bunnaria*) *III et facit inde buculas.* Guérard interprète singulièrement: «il fabrique des boucles». Je crois plutôt que Winegand élevait des génisses, «faisait» du bétail. — *Bucula* qui aurait donné *boile*, a péri, mais deux de ses dérivés ont survécu :

Buculare, *boculare*, c'est crier comme une *bucula*, comme une génisse; de là est venu notre mot *beugler* [3], qui apparaît au XVIe siècle, mais n'est pas né *ex nihilo.*

Bucularius n'est pas mort non plus, quoiqu'il ait bien changé en route. Il est vrai que de *bucularius*, *buclarius* n'aurait jamais pu naître directement que *beuglier* ou *buglier*, qui est inconnu, à moins qu'il n'ait survécu dans le nom propre *Bouglé.* Mais à une certaine époque ce mot paraît avoir redoublé le *c* en abrégeant le *u :* c'est un phénomène de compensation encore mal étudié, auquel la langue française doit des doublets intéressants. Ainsi *cupa* «cuve» et *cuppa* «coupe». *Buccularius*, ainsi orthographié, se lit dans des glossaires allemands du XVIe siècle avec la traduction *Ohsinar* (= Ochsner) [4]. Dans *buccularius* l'instinct populaire sentait un diminutif, sans se rappeler que le primitif était *bovem*, quoique celui-ci eût survécu. Le jour où l'on a voulu ramener le diminutif à une forme plus simple on s'est inspiré, par une fausse analogie, des mots *vaccarius*, *porcarius* (où le *c* appartient au radical) et l'on a créé de toutes pièces *buccarius.*

[1] Garrucci, *Cimitero degli antichi Ebrei scoperto recentemente in vigna Randanini*, Roma 1862, n° 44. Cf. Vogelstein et Rieger, *Geschichte der Juden in Rom;* Berlin, 1896, I, p. 477, n° 143.

[2] *Ni el mazel de bocaria no sia venduda carn de feda* (brebis). [Cité par Raynouard, II, 230.]

[3] Cp. *aveugler* (de *ab-oculare*), d'où *aveugle.* Il n'est pas exact de considérer *aveugle* comme un mot de formation directe et «savante». *Aboculus*, qui n'a peut-être jamais existé, aurait donné *aveuil.*

[4] Diefenbach, *Glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis*, s. v.

Comme ce mot se confondait pour l'œil et pour l'oreille avec *buccarius* « le tueur de *bucci* » (de boucs), du confluent, si je puis dire, de ces deux *buccarii*, serait né notre mot *boucher*, sur lequel l'italien a ensuite « calqué » *beccaio.*

Le *processus* que je viens de décrire n'est pas, je crois, sans analogies. Je n'en veux, pour aujourd'hui, citer que deux exemples. *Nocher*, malgré Diez et Littré, ne me paraît pas venir de *ναύκληρος*, mais de *navicularius* (très usité en bas latin), d'où la langue populaire a extrait le néo-primitif **naucarius*, par analogie avec *concarius* « cocher »; de *naucarius*, par abréviation de la voyelle et réduplication de la consonne, est né **noccarius* « nocher ». Semblablement je doute beaucoup que *auca* = **avica* des lois barbares soit un simple adjectif né directement de *avis;* j'y vois un néo-primitif populaire reconstruit, par une fausse analogie, sur le diminutif *avicula*, lequel, dans la langue du peuple, avait si complètement détrôné *avis* que c'est d'un diminutif de ce diminutif — *avicella* — qu'est né notre mot « oiseau ».

Théodore Reinach.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

1 *cut* masc. = « coude ».

2 *cut* fém. « appui », substantif verbal de *cutā*.

cūt « hâte » = vfr. *coite*, — *èvụa cūt* « avoir hâte », — *èl ŏ fā è lè cūt* « il est mal dégrossi ».

cutā « étayer » <**cubitare*.

cutḗ = « couteau ».

cutlā cècũ « donner un coup de couteau à quelqu'un » <**cultellare*.

cutr = « coutre ».

cutũ « coton », emprunté au fr.

cuvā = « couver ».

cuvèsī « avoir envie de couver », serait en fr. **couvasser*.

cuvī masc. « godet où les faucheurs mettent tremper dans l'eau leur pierre à faux » <**cotariu*.

cuzĩ = « cousin (parent) », — « cousin (moucheron) ».

cũb = « combe ».

cũdònā = « condamner ».

cũdü, *cũdüt* subst. masc. et fém. = « conduit, conduite ».

cũfịā = « confier ».

cũfru « bannière » = vfr. *conferon*.

cũğī = « congé ».

cũpér « parrain », cf. *MSL*, X, 181.

cũpè « compas », emprunté au fr.

cũpènịī = « compagnie ».

cũsèị « conseil », emprunté au fr.

cũsòlā « consoler », emprunté au fr.

cũsōti « consentir », est probablement emprunté au fr., quoiqu'il ait exactement la même forme que s'il appartenait au vieux fonds.

cũt = « compte », — « addition ».
1 *cũtŏ* = « content ».
2 *cũtŏ* adv. « tout de suite », cf. *MSL*, VII, 474.
cũtr = « contre ».
cũtrār = « contraire ».
s cũtrélai̯ « se chamailller », cf. *MSL*, VIII, 340.
cũvèči = « convertir ».
cũvni = « convenir ».
cu̯ĩnā « pleurer », — « pousser des cris plaintifs », cf. Roquefort *couinner*.
1 *cu̯ò* = « cour ».
2 *cu̯ò*, *cu̯òč* = « court, courte ».
cu̯òčũ d étup « poignée d'étoupes »; origine inconnue.
cu̯òğẽnī « cordonnier » = vfr. *cordouanier*.
cu̯òğũ = « cordon ».
cu̯òi̯ = « couilles ».
cu̯òi̯nā = « couillonner ».
cu̯ònā = « corner », — « corner avec un cor », — « donner un coup de corne ».
cu̯ònai̯ = « corneille ».
cu̯òni̯ŏtr = « connaître ».
1 *cu̯ònò* = « cornet ».
2 *cu̯ònò* « coin où l'on met le foin », diminutif du simple perdu **cũ* = « coin ».
cu̯ònürö « cognassier », cf. fr. *coing*; dérivation obscure.
cu̯òr, *ŏvu̯ağā l ŏv dé cu̯òr* « empêcher l'eau de fuir » <*currere*.
cu̯òrb = « courbe », — « coude de tuyau de poêle ».
s cu̯òrbā = « se courber ».
cu̯òrbòt « manivelle d'un cric » = vfr. *courbette*.
ŏv cu̯òrẽt = « eau courante ».
cu̯òrğīr « fouet » <**corrigiaria*.
cu̯òrnič « corniche », emprunté au fr.
cu̯òrvā « corvée », probablement emprunté au fr.
cu̯òšè « corset », emprunté au fr.
cu̯òžlò « cordeau », serait en fr. **cordelet*.
cvāč « couverture », serait en fr. **couverte*.
cvéš = « couvercle ».
cvŏtr « souhaiter » <**cupiscere*, — *i cvŏ* « je souhaite ».

Č

1 *čā* masc. «voiture (de toute espèce)» = fr. *char.*
2 *čā* fém. = «chair», — «viande».
čaį̂ = «choyer», — «ménager».
lu čāįd d ĩn argònī «coin de fer muni d'une boucle qu'un voiturier enfonce dans un bois pour le tirer»; on dit ailleurs en Franche-Comté *chaillon* ou *chagnon* «pêne de serrure»; ce sont sans doute des diminutifs de *catena*, cf. vfr. *chaaignon*; notre mot serait emprunté.
čān = «chêne».
čārğ = «charge».
čĕcũ = «chacun»; — *tu čĕcũ* «id.».
čĕr «chaise», — *lè čĕr di mōtī* «le prie-Dieu»; c'est le fr. *chaire* emprunté.
čĕròt «petite chaise pour les femmes qui allaitent», diminutif du précédent.
čĕsòl fém. «poutre de la charpente»; origine inconnue.
čĕtė = «château».
čĕtrā = «châtrer», — *ĩ čĕtrė čè* «mauvais couteau».
čĕzò « chésal», emprunté au fr.
čè = «chat», — *cū d če* «prèle des champs».
čècò «bouquet (de noisettes, de glands, etc.)», — *dė bucè õ čècò* «fleurs qui forment un bouquet au sommet de chaque tige, comme le géranium par exemple». Origine inconnue.
čègrĩnā = «chagriner».
čèğénrò = «chardonneret».
čèğũ = «chardon».
čèpė = «chapeau», — «tussilage des prés, *Tussilago Petasites* L.».
čèplò = «chapelet».
čèplòt fém. «clou à tête ronde qu'on met sous les semelles», dérivé de *čèpė.*
čèpü «menuisier» = vfr. *chapuis*, — *d l ārb ò čèpü* «plante que l'on met sur les coupures, achillée millefeuille».
čèpüzi «coupailler, menuiser» = vfr. *chapuiser.*
čèpįā, *čèpįā* «couper, coupailler», — *į ā lė mẽ čèpįā* «j'ai les mains gercées», dérivé de *čèpü.*
čèrbũ = «charbon», — *ĩ čèrbũ* «un tison».
čèrğī = «charger».
čèrğu «sorte de cric servant à charger les bois» = fr. *chargeoir.*
čèri «remise pour les voitures» <**carrile.*

čèrmé «charme (arbre)» <**carpinellu.*

čèrò «chariot de la scierie», — «chariot du banc de menuisier», diminutif de *čā* «char».

čèròt = «charrette».

čèrpéni̯ «corbeille» <**carpinea.*

čèrpéni̯òt «petit panier», diminutif du précédent.

čèrti masc. «char à bancs» <**carrettile.*

čèrtũ «charretier» <**carrettone.*

čèrū = «charrue».

čèrụ̄ā «aller à la charrue, labourer», dérivé du précédent.

čèrvẽclā «mettre dans une gerbe les épis tantôt d'un côté tantôt de l'autre», — *è čèrvẽcél*; origine inconnue.

čèrvót «charogne» = vfr. *charevoste.*

čèsī = «chasser».

čèsūr «petite corde ou ficelle qu'on attache à l'extrémité de la lanière d'un fouet» = vfr. *chassoire.*

čètò «chaton (du coudrier, du saule, etc.)» <**cattettu.*

čètu̯òi̯ī = «chatouiller», — «flatter».

čèvīr fém. «chaise» < *cathedra.*

čẽ = «champ».

čẽb «jambe», changement de la sonore initiale en sourde.

čẽbò «croc-en-jambe», dérivé du précédent.

čẽbr = «chambre», — *lè čẽbré d cót l ótò* ou *õ lũ d l ótò* «la chambre à côté de la cuisine».

čẽbũ «jambon», cf. *čẽb.*

čẽdal «chandelle» <*candēla*, — *mu̯òš tè čẽdal* «mouche-toi».

čẽdlī = «chandelier».

čẽǧī = «changer».

čẽn «chaîne», emprunté au fr.

čẽpā «jeter» <*campare.*

čẽpẽn «petite avance qui se trouve devant les fours à cuire le pain»; origine inconnue.

čẽpu̯ai̯ī «brouter» <**campicare* ou **campiculare.*

čẽs = «chance».

čẽsé «place du chantre à l'église» = vfr. *chancel.*

čẽslā = «chanceler».

čẽtā = «chanter».

čẽtī = «chantier».

čẽtr fém. «extrémité d'un champ», cf. vfr. *chaintre.*

čẽtrèl = «chanterelle, *Agaricus cantharellus* L.».

čẽtrulā «fredonner», dérivé de *čẽtā.*

čèči ou *čèčyi* « chuchoter » = vfr. *chuchiller.*
čémĩ, *čmĩ* = « chemin », — « route à piétons ».
čèmnā = « cheminée ».
čènū, *šnū* fém. « chéneau », emprunté au fr.
čènvā masc. « chènevis » <**canabaceu.*
čèpsī plur. « coussins du joug », cf. vfr. *chevecine.*
čèvèi, *čvèi* ou *čvèi* = « cheville », — *lè čvèi brèčūr* (ou *čvèi*) « cheville du train de devant placée entre les deux roues ».
čèvètr ou *čvètr* masc. « licou »; c'est le fr. *chevêtre* emprunté.
čèvè, *čvè* « cheveu », emprunté au fr.; le vrai mot patois est *pųa* « poil ».
čèvò, *čvò* « cheval », — *ĩ čvò mèčĩ* « cheval d'or, ou jardinière, ou carabe doré », litt. « cheval-martin ».
čèvri « cabri » <**caprile.*
čèvròt « petite prune noire » <**capretta.*
1 *či* = « chez ».
2 *či*, *čir* = « cher, chère ».
3 *čī* = « chier », — *čī dèz ẽdųòi èvò ĩ čiò* « faire passer la viande hachée dans le boyau à travers l'entonnoir », — *ĩ čī ō cülòt* « petit merdeux », — *è n čiō c pè ĩ cü* « ils sont très intimes », — *lu čiòni* « le plus jeune d'une famille ».
čicnòd « chiquenaude », sans doute emprunté au fr.
čiputā « taquiner » = fr. *chipoter.*
čivr = « chèvre », — *dlè čivrè fü* ou *čivr è fü* « chèvrefeuille », — *lè čivr* « jeu consistant à renverser avec un bâton jeté de loin une sorte de trépied surmonté d'un bout qui dépasse ».
čĩ, *čĩn* = « chien, chienne ».
čó = « chou ».
čótrā « siffler »; origine inconnue.
čótrò « sifflet », dérivé de *čótrā.*
čóz = « chose ».
1 *čò*, *čòd* = « chaud, chaude ».
2 *lu čò dlè mẽ* « la paume de la main » <*callu.*
3 *čò* fém. = « chaux ».
4 *čò* « nom propre », représente sans doute le lat. *callem* « pâturage dans les bois », cf. Toubin, *MSL*, VI, 197.
5 *è n m ō čò pè* « je ne m'en soucie pas » = fr. *chaut.*
čòbrųòii « charbouiller » = La Curne *chabrouiller.*
čòči « presser » <*calcare.*
ĩ vèi čòču « un vieux coq » <*calcatore.*
čòfō « échafaudage » = vfr. *chaufaut.*

čȯfu̯ȯ «four à chaux» <**calce-furnu.*

čȯlbrȯ «plante, angélique sauvage», sort peut-être de **čȯlmrȯ*, qui serait un dérivé de *calamus*; pour le suffixe, cf. *bulrȯ*, *fèvrȯt*, *bèvrȯt*, etc.

čȯlmẽ «tuyau de pipe» = fr. *chalumeau.*

čȯs «bas» = fr. *chausse.*

čȯsī = «chaussée», — *lè čȯsī d ĩn ẽtẽ* «la digue d'un étang».

čȯsũ = «chausson».

1 *čȯvẽ* «demi-litre» = vfr. *chauveau.*

2 *čȯvẽ sri* masc. «chauve-souris» <**calvellu sorice.*

čȯvu̯ȯn fém. «chevanne (poisson)», emprunté.

čüsī «manquer (le but)»; origine inconnue.

ču «cri pour chasser les petits animaux», est une simple onomatopée, ou bien est d'origine germanique, cf. all. *scheu*, vha. *sciuhen* activement «effrayer, chasser».

čü «chouette» = vfr. *choue.*

čuf fém. «gousse», sans doute d'origine germanique, cf. mha. *kaf* «gousse, balle d'avoine»; l'emprunt serait antérieur au changement de *k* germanique en *č*.

čür «cabinet d'aisances» <*cacatoria.*

ču̯azi «choisir», emprunté au fr.

ču̯ȯi̯ plur. «crottin de cheval»; origine inconnue.

ču̯ȯni̯èsīr fém. «pièce qui attache la limonière à la voiture»; origine inconnue.

ču̯ȯr «tomber», cf. fr. *choir*; n'est pas l'équivalent de fr. *choir* et ne sort pas phonétiquement de *cadēre.* Ce verbe semble s'être modelé sur *cu̯ȯr* «couler (primitivement courir)», bien que, à part la signification, le point de contact qui a pu déterminer l'influence analogique nous échappe. On conjugue ind. pr. *ču̯ȯ*, *ču̯ȯi̯õ*, *ču̯ȯt*, imp. *ču̯ȯi̯õ*, fut. *ču̯ȯrā*, subj. pr. *ču̯ȯi̯*, imp. *ču̯ȯi̯ès*, p. p. *ču̯ȯ*, p. prés. *ču̯ȯi̯ẽ*.

čvirũ = «chevron», — *čvirũ d tèi̯* «chevrons placés sur les colonnes».

čvȯlȯ = «chevalet», — «chèvre de scieur de bois».

D

d, *dé* = «de».

da = «doigt», — *bèi̯ī l da* «donner le doigt au veau qui vient de naître, pour le faire teter».

dā fém. «faisceau de tiges de chanvre qu'on met dans la main en tillant», — «branche de sapin»; origine inconnue.

dai̯ẽ «dé à coudre» <*digitellu* ou **ditellu.*

dbu = «debout».

ddǒ « dessous » <**de-dossu.*

1 *dě* = « dix ».

2 *dě*, *děz* = « des ».

děbèrèsī = « débarrasser ».

děbètr = « débattre ».

děbǒčī = « débaucher ».

děbri = « débris ».

děbūčī = « déboucher ».

děbūdā = « débonder ».

děbuòǧā = « déborder ».

děcriā = « décrier ».

děcrǒ « décroissance », substantif verbal de *děcròtr*, — *lè rèsèn grās può lu děcrǒ* « herbe pour l'atrophie musculaire ».

děcròtā « décrasser » = fr. *décrotter.*

děcurèǧī = « décourager ».

děcūbrā « déblayer, dégager » = fr. *décombrer.*

děčèrǧī = « décharger ».

děčǒ = « déchaux », — *èlā è pī děčǒ* « aller pieds nus ».

děfāt « bagarre » = fr. *défaite.*

děfǒ = « défaut ».

s děfōdr = « se défendre ».

děfričī « défricher », emprunté au fr.

děfrǒsüri « déguenillé », voir *frǒsür.*

děgēnā « dégainer », emprunté au fr.

děgǒi̯ « débrailler »; origine inconnue.

s děgrādā « se dégrader », emprunté au fr.

děgutā « dégoûter », emprunté au fr.

s děgūšā = « se dégonfler », — « se dégonfler de sa colère ».

děguòrǧī = « dégorger », — « faire dégorger », — *èl ǒ bī děguòrǧī* « il est bien mal embouché ».

děǧūnā = « déjeuner », verbe et substantif.

děǧūnī « déjeuner », substantif dérivé du verbe *děǧūnā.*

dělai̯ = « délier ».

èn grǒs dělēbrā « une grosse femme sale et portant des vêtements décousus, loqueteux et malpropres » <**de-ex-lamberata,* cf. lat. *lamberare* « déchirer ».

dělicè « délicat », emprunté au fr.

děmōti = « démentir ».

děmūtā = « démonter ».

děničī = « dénicher »; l'*i* de la seconde syllabe a été maintenu sous l'influence de *ni.*

dẽnũsī = «dénoncer».
dẽnụā = «dénouer».
dẽpitā «dépiter», emprunté au fr.
dẽpịẹ̃ī = «déplier».
s dẽpǒǧī = «se dépêcher».
dẽrẽčī «s'ébouler» = fr. *dérocher.*
dẽrõǧī = «déranger».
dẽsidā «décider», emprunté au fr.
dẽsirī «déchirer» = vfr. *décirer, dessirer.*
dẽsirūr «déchirure», dérivé du précédent.
dẽsõdr = «descendre».
dẽša = «dix-sept».
dẽtrèpā ǒc «détruire quelque chose, s'en débarrasser» = vfr. *destraper.*
dẽtròs = «détresse».
dẽtrõpā = «détremper».
dẽtrūr = «détruire».
dẽtụò = «détour».
dẽtụòrbā cẽcũ «déranger quelqu'un de son ouvrage» = vfr. *destourber.*
dẽvidī «dévider», emprunté au fr.
dẽvòlizī «dévaliser», emprunté au fr.
s dẽvti «se déshabiller» = fr. *se dévêtir.*
dẽvūrā «déguenillé», — *dẽvūrā cẽcũ* «l'injurier à outrance» = fr. *dévorer;* le vocalisme de la seconde syllabe est dû aux formes telles que *dẽvūr,* dans lesquelles elle est tonique.
dẽzẽtèčī «détacher», cf. *ẽtèčī.*
dẽzèčạ = «déserter», — «avorter».
dẽzèčũ «avorton» <**desertumen.*
dẽzèpũdü, -ũ «détaché, -ée»; cf. *èpũdr.*
dẽzèrītā «déshériter», emprunté au fr.
dẽzirī = «désirer».
dẽzịö «dix-huit»; l'origine du *ị* n'est pas claire.
dẽznũ = «dix-neuf».
dẽzólā «désoler», emprunté au fr.
dẽzõbụòrlā «ôter le collier à une bête de trait», cf. *õbụòrlā.*
dẽzõlẽtī «sevrer», cf. *õlẽtī.*
dẽzõpóznā «désinfecter», cf. *õpóznā.*
dẽzõrèsnā «déraciner», cf. *õrèsnā.*
dèdra «adroitement» <**de-ad-directu,* cf. vfr. *adroit* adv., — *èfūtā dèdra* «arranger comme il faut».

IMPRIMERIE NATIONALE.

dèm «dame», emprunté au fr.

dèni «tige de chanvre», — *lè dèni di rlèğ* «le balancier»; origine inconnue.

dèrī = «derrière», — «arrière», — «dernier», — *ō dèrī* «en arrière».

dē̃ «dans»; la voyelle nasale paraît indiquer que ce mot est emprunté au fr.

dē̃sī = «danser».

dē̃tò «dental de charrue», emprunté au fr.

dē̃vua «orvet» <**d + anguettu*(?).

dèčiū̃ «durillon» <**duritilione*(?).

dèddō «de dessous» <**de-de-dossu.*

fār dèstü «faire semblant de ...»; origine inconnue.

dö = «deuil», — *èvua grò dö* «être bien chagriné».

dözi = «dousil».

di = «du».

diminüā «diminuer», emprunté au fr.

dir = «dire», — *ī̃ vèi dir* «un vieux proverbe».

dirigī «diriger», emprunté au fr.

dispütā «discuter, — gourmander», — *s dispütā* «se prendre de gueule», emprunté au fr.

distilu «distilleur», emprunté au fr.

s divèči «s'amuser», c'est le fr. *se divertir* emprunté.

dī̃d fém. «dinde», emprunté au fr.

dī̃s «ainsi, comme cela»; origine inconnue.

dī̃sci «ainsi, comme cela», composé de *dī̃s* et *ci.*

diò masc. «partie du fil de la quenouille qui est plus mince que le reste et qui se casse»; origine inconnue.

nū̃ dė dla! «nom de Dieu!»; c'est une altération volontaire, comme en fr. «nom de bleu».

dmė = «demi».

dmē̃dā = «demander».

dmē̃du «mendiant» = fr. *demandeur.*

dmuòrā = «demeurer».

dō = «dos».

dōsīr «sellette (de cheval)» = fr. *dossière.*

dò cē̃? «depuis quand?»; serait en fr. **dès quand.*

dòmèğ «dommage», emprunté au fr.

dònā = «damner».

dòt = «dette».

dòtā «dater», emprunté au fr.

dȍvān «grosse prune noire»; origine inconnue.

dòz «douze» <**dŏdece.*

dòzīm «douzième», est dérivé de *dòz* comme le mot fr. de *douze.*

dȭ = «dent», — *lè dȭ ö̯ȍd* «canine», litt. «dent d'œil».

dra = «droit».

dratī, *dratīr* = «droitier, droitière».

drè = «drap».

drèbu̯ònī «celui qui prend les taupes dans les champs» <**darbonariu* (?).

drèvī masc. «taupe» <**drabariu* (?).

drèi̯ fém. «membre viril» = fr. *drille.*

drēmi «dormir» <*dormire.*

dròsī = «dresser», — *s dròsī* «se dresser», — p. p. p. *dròsī* «debout».

drui̯ fém. «putain», cf. vfr. *drue* «amie, amante, maîtresse, concubine» (?).

dü, *dür* = «dur, dure», — *lu dü* «le foie».

Dῡ = «Dieu».

dῡmūn «dimanche», cf. *MSL*, X, 291.

1 *du* = «deux».

2 *Du* «le Doubs (rivière)» <*Dube.*

3 *du*, *dus* = «doux, douce».

dubi̯ = «double», — *ĩ dubi̯* «demi-*čȍvḗ*», — «différentes mesures de capacité».

dubi̯ò «coiffure de femme», cf. *MSL*, VII, 466.

dulāz fém. «barrière en bois comme il y en a dans les pâturages»; origine inconnue.

dürf fém., cf. *ribā*; origine inconnue.

dusin «doucine (rabot)», emprunté au fr.

dusò «doux, tendre» = fr. *doucet.*

dutā = «douter».

duv = «douve», — «fontaine».

duvò «édredon», cf. fr. *duvet.*

dǖğī «danger» <*dominiariu.*

dvı = «devoir».

dvẽ = «devant», — *dvẽ i̯ī* «avant-hier».

dvẽtī «tablier de femme» = fr. *devantier.*

dvėnā = «deviner».

É

é, éz «aux» = vfr. *es.*
ébḗi̯ī «aboyer» <**es-badiare.*
ébèn «ébène», emprunté au fr.
ébŏli «forcé (en parlant d'un outil)»; origine inconnue.
ébòbi, -bī = «ébaubi, -ie».
ébòčī = «ébaucher».
ébrēčī = «ébrancher».
ébrŏtnā ī bó «ébrancher un arbre»; origine inconnue.
ébu̯ar̆ǧī = «héberger».
écāi̯ «écaille», emprunté au fr.
écai̯ŏlā «jeter des cailloux à quelqu'un», dérivé de *cai̯ŏ.*
écamu̯òǧā «écafler»; origine inconnue.
écamu̯òǧai̯ī «écafler»; origine inconnue.
écèčā = «écarter».
écèl = «écuelle».
écèlòt «bobèche», diminutif du précédent.
écèrā «équarrir» <**es-quadrare.*
écèru «équarrisseur», dérivé du précédent.
écèpā «cracher», cf. vfr. *escupir.*
1 *i̯ ā écö* «je suis dégoûté, ça me dégoûte», cf. fr. *écœurer.*
2 *i sé écö* = «je suis écuit».
écis «seringue» = vfr. *esclice.*
écisī «éclabousser ou mouiller avec une seringue», dérivé du précédent.
écmūš «amorce», cf. fr. *amorce*; le commencement du mot est obscur.
écŏl «école», emprunté au fr.
écŏsu, -uz «batteur, -euse en grange», cf. vfr. *escoussour* «fléau à battre le blé».
écòbu̯ā «écobuer», sans doute emprunté au fr.
1 *écòr* fém. «écart», emprunté au fr.
2 *écòr* fém. «équerre», emprunté au fr., — *l écòr è l di̯è* «équerre à onglet», — *léz écòr* «le gond avec ses ferrures».
écòšā «écraser», emprunté au fr. populaire *écafler.*
écrēzā «anéantir (surtout en écrasant)», emprunté au fr.
écrèmā «écrémer», emprunté au fr.
écrèni̯ŏl fém. «crécelle», — «pie-grièche»; origine inconnue.
écrèni̯ò «espèce de petit sapin de marais»; origine inconnue.

écrësür fém. «grand dévidoir de tisserand», cf. La Curne *escrusserie* «action d'éplucher le lin».
écrëtür = «écritoire».
écri subst. «lettre, billet» = fr. *écrit*, — *fär in écri* «faire un acte».
écru = «écrou».
écürö = «écureuil».
écüm = «écume».
écümā = «écumer».
éculònā ĩ bó «couper les nœuds» <**es-columnare*.
écūn «corne» <**es-corna*, — *fär léz écūn* «faire les cornes à quelqu'un avec les doigts».
écur «battre le blé» <*escutere*.
écūš = «écorce».
écuvā d èvó èn rèmès «balayer (un four)», cf. vfr. *escouve* «brosse».
écuònā = «écorner».
écuòrči = «écorcher», — «ôter la peau».
d l écvëi «ordures faites avec du bois, du papier, etc.» = vfr. *escoville*.
éčāi «esquille» <got. germ. *skalja*.
éčèğā «émousser» = vfr. *escharder*.
éčèn «grande bûche de bois de stère» = fr. *échine*.
éčèpā = «échapper».
éčèrós «pièce de bois qui réunit les échelles», cf. vfr. *eschareçon* «échalas».
è m éčèrpi «j'ai des démangeaisons» <**es-carpīre*, cf. fr. *charpir*.
éčès = «échasses», — *léz éčès dė lè lū* «les deux montants du traîneau qui supportent le siège».
éčīl «échelle» <*scala*.
s éčódā «se chauffer» = fr. *échauder*.
éčòlü «noix», cf. fr. *écale*, all. *schale*; l'accent est sur la seconde syllabe, d'où l'*ó*.
éčórp «gros ciseau», emprunté sans doute à la région Montbéliardaise. Serait le substantif verbal du représentant de **ex-carpire*.
éčvòt fém. «écheveau» <**scabetta*.
éčvu «dévidoir», serait en fr. **échevoir*.
édī è cécü = «aider (à) quelqu'un».
éfèsī = «effacer».
éfėį = «effeuiller».
léz éfémur «planches de côté d'une voiture de fumier»; origine inconnue.

ẽfẽmu̯òrā ĩ čā pu̯ò mnā di fẽmī « garnir une voiture pour transporter du fumier », dérivé du précédent.

ẽfrũtā = « effronté ».

ẽfū = « effort ».

ẽfūš « ciseaux à tondre (les brebis) » <**es-for(fi)ce*, cf. fr. *forces*.

ẽgẽi̯ = « aiguille ».

ẽgẽi̯ī masc. « cache-aiguilles », dérivé de *ẽgẽi̯*.

ẽgẽi̯nā « taquiner » = fr. *aiguillonner*.

ẽgẽi̯ũ = « aiguillon », — « poinçon ».

ẽgnā = « égrener ».

s ẽgȯzlā « s'égosiller », emprunté au fr.

ẽgrẽli « ébarouir, ébaroui », — « affaiblir » <**es-gracilitu*.

ẽgrèfnā « égratigner », cf. vha. *krapfo* « crochet »; *grèp* « grappe » remonte au même mot, mais il a été emprunté avant le changement de *pp* en *pf*. Pour le sens cf. fr. *griffer* dérivé de *griffe*; = vfr. *esgrafigner*.

ẽgròlā « marqué de petite vérole », dérivé de *gròl* « grêle ».

èn pīr ẽgüzūr « pierre à aiguiser pour ôter le fil », serait en fr. **aiguisoire*.

ẽguž fém. « gouge », sans doute emprunté au fr., mais pourrait sortir phonétiquement de **es-gubia*.

ẽgu̯òrğī = « égorger ».

ẽgzèrsā « exercer », emprunté au fr.

ẽgzilā « exiler », emprunté au fr.

ẽğòlür « engelure » <**es-gelatura*.

s ẽlẽsī = « s'élancer ».

ẽlẽği « étourdi (comme quelqu'un qui vient de tourner) », serait en fr. **élourdi*.

ẽlȯčī « gâté (en parlant d'un outil) » = vfr. *eslochier*.

ẽlüz fém. « éclair », substantif verbal du suivant.

ẽlüzī « faire des éclairs » <**es-lūcidare* (?).

s ẽlũğī « tomber de son long », serait en fr. **s'élonger*.

s ẽmẽi̯ī « s'épater » <*ex* + got. *magan* « être fort » = v. it. *smagare*.

ẽmödr « mettre en mouvement », cf. *MSL*, X, 322.

ẽmišlȯcā « tout mutilé »; origine inconnue.

ẽmi̯òtā = « émietter ».

ẽmulòt « pierre à aiguiser » <**es-moletta*.

ẽmutā « écraser les mottes » <**es-muttare*.

ẽnūlā « ôter les nœuds » <**es-nodulare*; on attend **ẽnulā*; l'*u* est sans doute dû aux formes de l'ind. prés. *ẽnūl* où il porte l'accent.

ẽpèvürī « effrayer » <**es-pavūrare*.

épèn = «épine».
épi «épi (terme de menuiserie)», sans doute emprunté au fr.
épil vinèt «épine-vinette», emprunté au fr.
épĩni «épingle», emprunté au fr.
déz épĩnuòč «épinard» = vfr. *espinoche, espinoiche.*
dlè pèi d épiòtr «poussette d'épeautre», emprunté au fr.
épiũǧ «éponge» = bourguignon *éplonge* (influence du verbe *plonger*).
éplöči «épiler», — *è m ẽ bĩ cüdĩ éplöči, è n ẽ rõ pia sèvua*, probablement emprunté au fr. (*éplucher*).
éplũ «étincelle» = vfr. *espelue.*
épò, épòs = «épais, épaisse».
épòl = «épaule».
éprèvĩ «épervier» = vfr. *éprevier.*
épulò «époule», serait en fr. **époulet.*
s épuaròzĩ «s'étirer en s'éveillant» <**es-pigritiare.*
épuarũ «épar (pièce de bois qui soutient les échelles d'une voiture)», serait en fr. **éperron*, cf. vfr. *esparron* et, pour l'*e* supposé par notre forme, all. *sperren.*
érāb «érable», emprunté au fr.
érĩtā «éreinter», emprunté au fr.
éròinā «éreinter», cf. vfr. *esrener.* Ce mot a probablement subi une modification analogue à celle que nous signalons sous le mot *rséinā.*
ésaĩ = «essayer», — «goûter».
ésclèt fém. «squelette», emprunté au fr.
ésclür «exiler, chasser», c'est le fr. *exclure* emprunté.
éscròcā «escroquer», emprunté au fr.
ésèčā = «essarter».
ésèpā «laver avec une planche»; origine inconnue.
ésèpür fém. «planche à laver», dérivé du précédent.
s ésèrā «s'égarer» = vfr. *esserrer.*
ĩ vèi ésöču «quêteur de nouvelles», cf. vfr. *suschier* «examiner».
ési «essieu» <**axile.*
ésirĩ «fendre les bardeaux avec *lu fā ésiru*» = vfr. *essirer, escirer.*
ésòn «bardeau ou planchette pour couvrir les toits», cf. vfr. *essone.*
ésònā «assommer» <**as-somnare.*
ésõ masc. «mesure de labourage. Comprend 24 sillons avec l'ancienne charrue en bois et 20 avec la nouvelle charrue en fer qui fait des sillons plus larges»; origine inconnue.
éspèrā «espérer», emprunté au fr.
éspiũ «espion», emprunté au fr.

éspri « esprit », — « alcool », emprunté au fr.
éstimā « estimer », emprunté au fr.
éstrópi̯ā « estropié », emprunté au fr.
éstumè « estomac », emprunté au fr.
ésū = « essuyer ».
ésutā « secouer un arbre pour en faire tomber les fruits » <**ex-succutare.*
ésu̯òrā lèz èbi, lè čẽbr « assainir » = fr. *essorer.*
ésu̯òrfẽtā « ennuyer, tourmenter »; origine inconnue.
éšarlòt « échalote, *Cæpa ascalonia* », emprunté au fr.
éšérī « éclairer » <**es-clariare.*
éšèvī̃ « bardeaux minces pour couvrir les maisons du côté du vent »; origine inconnue.
s éšöznā « perdre sa graine (en parlant du foin) »; origine inconnue.
l éšlòt « petite échelle au-devant de la voiture à foin » <**scaletta.*
l éšnā di dó « échine, épine dorsale » <**skinata.*
éšuz « écluse », substantif verbal du suivant.
éšuzā « déborder » <**es-clausare.*
éšu̯òšā = « essoufflé ».
étal = « étoile ».
étalūr « chevilles du *čèrğu* », cf. vfr. *estelon*; on attend **étòlūr.*
étèvi « attiédir »; voir *tév.*
étèč « attache (de toute espèce) », — « embrasse de rideau », substantif verbal du suivant.
étèčī (et *ètèčī*) « attacher »; c'est une corruption de *ètèčī* sous l'influence des nombreux mots commençant par *é.*
étèl « éclat de bois enlevé à l'équarrissage, — attelle » = vfr. *astelle.*
étèmā « étamer », emprunté au fr.
étènu̯ā = « éternuer ».
étẽ « étain », emprunté au fr.
étẽ̄ et *étẽ* = « étang ».
étẽdr « éteindre », emprunté au fr.
étẽp = « estampe (outil qui sert à estamper) ».
étéğī = « étourdie ».
étnā̯i fém. sg. « tenailles » <**ex-tenacula.*
étófā « étouffer », emprunté au fr.
étòl « écurie » < *stabula.*

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

Quid de Structura rhetorica præceperint grammatici atque rhetores Latini, par le même. Gr. in-8°. — Prix. 3 fr.

Un essai de résurrection littéraire par OVIDE DENSUSIANU. Brochure in-16. — Prix. . . . . 1 fr.

Petite Grammaire bretonne avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification, par EMILE ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut. Un volume in-16 cartonné. — Prix. . . . . 1 fr.

An Hirvoudou Gwerziou ha soniou diabebet, par FRANÇOIS JAFFRENOU. Un volume petit in-8°. — Prix. . . . . 2 fr.

Un historien de l'Art français, Louis Courajod Première partie : **Les Temps francs**, par A. MARIGNAN. Un volume grand in-8 — Prix.. . . . 6 fr.

Études critiques sur les Sources de l'Histoire carolingienne par G. MONOD, membre de l'Institut. Première partie : *Introduction. — Les annales carolingiennes.* Premier livre : *Des origines à* 829. Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 6 fr.

Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des Français et des Russes et en général de tous ceux qui parlent et écrivent en Français, par A. PACHALERY. Premier fascicule : *A-Azor.* Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 5 fr. 50

Futuh el-Habacha *des conquêtes faites en Abyssinie au* XVI*e siècle.* Par l'Imam MUHAMMAD-AHMAD dit GRAGNE. Version française de la Chronique Arabe du Châhab ad-Dîn Ahmad, publication commencée par A. D'ABBADIE, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. PAULITSCHKE, de l'Université de Vienne. Un volume in-8. — Paris. . . . . 20 fr.

Les Passions allemandes du Rhin *dans leur rapport avec l'ancien théâtre français*, par M. WILMOTTE, professeur à l'Universite de Liège. Un volume in-8°. — Prix. . . . . 3 fr.

Essais de Philologie française par A. THOMAS, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Un volume in-8° — Prix. . . . . 7 fr.

L'Alsace au dix-septième siècle *Au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, par R. REUSS, maître de conferences à l'Ecole des Hautes-Etudes, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Deux forts volumes grand in-8°. — Prix.. . 38 fr.

Le Musée de la conversation par ROGER ALEXANDRE, 3e édition, revue et augmentée de nombreux articles. Ouvrage honoré d'une mention par l'Academie française, Concours de Jouy, 1895. Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr.

Glossaire Moyen Breton Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut. Deuxième édition corrigee et augmentee. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. . . . . . . 30 fr.

Dictionnaire du langage populaire Verduno-Chalonnais (S.-et-L.), par F. FERTIAULT (Verdunois). Un fort volume in-8° — Prix. . . . . 15 fr.

Répertoire méthodique du Moyen Age français *Histoire, Littérature, Beaux-Arts*, par A. VIDIER, elève de l'Eco'e des Chartes. Deuxième annee, 1895. (Extrait du *Moyen âge*, année 1896). Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 4 fr.

Chrestomathie de l'Ancien Français par L. CONSTANS (IXe-XVe siècles). Deuxième édition revue et considérablement augmentee. Un fort volume in-8° cartonné. — Prix. . . . 7 fr.

Dictionnaire de l'ancienne Langue française (IXe-XVe siècles), par F. GODEFROY. Livraisons 1 à 93. — La livraison.. . . . . 5 fr.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

MEMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME

TROISIÈME FASCICULE



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1899

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME FASCICULE

L'ADJECTIF VERBAL LATIN EN *-NDUS*[1],

ÉTUDE MORPHOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE.

Il n'y a peut-être pas dans la morphologie latine, de question plus souvent étudiée et plus diversement résolue que celle de l'adjectif en *-ndus*; il peut donc sembler téméraire d'y revenir encore et, après tant d'hypothèses déjà proposées, d'en émettre encore une nouvelle; je crois toutefois que la diversité même et le grand nombre des solutions montre que la question est encore ouverte, et que le champ reste libre à la discussion; d'ailleurs personne, que je sache, n'a prétendu dire le dernier mot sur cette question, ni la résoudre avec une évidence qui s'imposât; chacun, après avoir exposé son opinion, pouvait dire avec M. Thurneysen qu'il n'avait entendu donner là qu'une hypothèse : «dies alles beruht auf reiner hypothese». Il me siérait moins qu'à tout autre de me départir de cette réserve; le rapprochement que j'essayerai d'établir est purement hypothétique, et c'est comme tel que je le présente; j'aurai atteint mon but si cette hypothèse ne paraît pas invraisemblable.

I

Il est utile, je crois, dans un sujet si controversé, de retracer tout d'abord l'histoire de la question; M. Fay[2] l'a esquissée dernièrement en se bornant toutefois à rapporter les opinions les plus récentes; je reprendrai les choses d'un peu plus haut et avec un peu plus de détail; bien des systèmes en effet, remis en

[1] Bien que, pour beaucoup de nos confrères, la question de l'origine de cette forme soit considérée comme ayant été résolue, au moins en principe, par MM. Havet et Dosson (voir plus bas, p. 147), nous croyons devoir accueillir dans nos *Mémoires* le présent travail, où une hypothèse toute nouvelle est appuyée par des arguments intéressants. (*Note de la Rédaction.*)

[2] *The origin of the gerundive*, dans *Transactions of the American philological Association*, XXIX (1898), p. 5. Je dois l'indication de ce mémoire à l'obligeance de M. V. Henry et sa communication à M. Meillet; je tiens à les en remercier ici l'un et l'autre, ainsi que des conseils précieux dont ils ont bien voulu m'éclairer.

IMPRIMERIE NATIONALE.

honneur ces dernières années, avaient déjà été soutenus ou réfutés il y a vingt ou trente ans. Je n'entreprendrai pas de combattre toutes les opinions déjà émises; je me bornerai à les exposer et à rapporter à l'occasion les principales objections que chaque linguiste a faites au système de son devancier[1].

En 1816, dans son *Konjugationssystem* (p. 115), Bopp voyait dans le participe en *-ndŏ-* une modification du participe présent actif. C'est encore la théorie exposée par lui dans sa *Grammaire comparée*[2].

En 1836, Pott[3] y distingue un double suffixe; le suffixe *-dus*, si commun dans les adjectifs latins et qu'il rattache à la racine *dha* (*θεῖναι*, *thun*), et la nasale qu'il rapproche du suffixe nominal sanscrit *-ana* et de l'infinitif gotique en *-an*.

En 1844, Weissenborn[4] adopte la première partie du système de Pott, mais voit dans la nasale la désinence d'un accusatif régi par le verbe *do*, qu'on retrouve dans le suffixe *-dus* (cf. *pessumdo*, *venumdo*); pour lui, par conséquent, *lugendus* signifie : «qui luctum efficit vel ita comparatus est ut lugeatur», *liber legendus* : «qui lectionem habet et causa exsistit quare legatur» (p. 108).

En 1849, Aufrecht[5] comparait le latin *vehendus* au sanscrit *vahanîyas*. Curtius qui, en 1845, dans son compte rendu du livre de Weissenborn[6], s'était rangé au système de Bopp, abandonna ce système dans ses *Principes d'étymologie grecque*, pour prendre le rapprochement indiqué par Aufrecht comme point de départ d'une nouvelle théorie; dans le type *vahanîyas* le *îy* peut être regardé comme le développement d'un *i* ou *y* primitif (cf. le suffixe comparatif *-îyam*); si l'on admet qu'en latin le *y* se change d'abord en *dj*, puis en *d*, *vehendus* correspond, lettre pour lettre, à *vahanîyas*[7].

Schleicher avait soutenu cette théorie dans la première édition de son *Compendium;* plus tard, il pensa que ce changement

[1] Les systèmes antérieurs à 1844 sont exposés et discutés par Weissenborn (*De gerundio*, p. 12). On trouvera aussi, pour les systèmes plus récents, l'historique de la question dans Weisweiler (*Das lat. Participium futuri passivi*, Paderborn, 1890, p. 21-37) et Dosson (*De participii gerundivi*,... Paris, 1887, p. 5-10).

[2] T. IV, p. 50 de la traduction de M. Bréal.

[3] *Etymologische Forschungen*, II, 1, 489[2].

[4] *De gerundio et gerundivo latinae linguae*, Isenaci, 1844, p. 104. La thèse de Weissenborn a été reprise et défendue par Holtze, *Syntaxis priscorum scriptorum latinorum*, II, p. 45.

[5] Aufrecht und Kirchhoff, *Umbrische Sprachdenkmäler*, I, p. 148, *i. n.*

[6] *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1845, p. 297.

[7] *Grundzüge der griech. Etymologie*, p. 649[4]. Curtius, plus tard, abandonna ce système.

de *y* en *d* ne pouvait être démontré pour le latin primitif, et abandonna le système de Curtius pour revenir à celui de Pott[1].

En 1857, Corssen émit une nouvelle théorie qu'il développa et modifia dans la suite; pour lui, le suffixe *-ondus* est composé du suffixe nominal *-on* (v. g. *erro*, *gero*, *ligo*, *εἴρων*, *τέκτων*) et du suffixe *-do-* dans lequel il voit, comme Pott, la racine *dha*, ou plutôt la racine *da*.

Ce système fut adopté par H. Rotter[2], Dräger[3], etc. Kühner[4] admet aussi la première partie de cette explication; mais il préfère voir dans le suffixe *-do-* une racine pronominale[5].

En 1865, Schröder[6] émit l'opinion que le suffixe *-dus* n'était que la postposition *-do* (grec *-δε*) placée après son substantif, et formant avec lui un groupe qui se serait décliné (cf. *perfidus* de *per fidem*).

En 1886, M. L. Havet proposait[7] une solution très ingénieuse et, au point de vue sémantique, très séduisante. Le participe en *-undus* serait l'équivalent morphologique du participe grec en *-ομενος*. Un type **feromeno-* serait devenu par dissimilation **feromedo-*, puis **feromdo-*, **ferondo-*, **ferundo-*[8]. Cette hypothèse se heurtait malheureusement à de graves difficultés phonétiques. «Certes, écrivait peu de temps après M. V. Henry[9], le résultat atteint, l'identification du gérondif latin, si longtemps inintelligible, vaut bien qu'on se départe un peu de la rigueur absolue de la phonétique théorique. Et pourtant je ne puis croire que M. Havet n'ait pas éprouvé quelque scrupule à voir, dans un seul et même dialecte, une seule et même forme **agomenoy* se résoudre à la fois en *agimini* et *agundi*.» Pour «atténuer ce sacrifice de principe», M. Henry suppose que la dissimilation s'est produite d'abord dans les thèmes à nasale, et que, par exemple, **linomenos*, **sternomenos* sont ainsi devenus **linomedos*, **sternomedos*, puis, suivant le processus indiqué par M. Havet, *linundus*,

[1] «Wir haben wol im ersten teile dises suffixes, in *en*, *un*, älter also *on*, das *an* des ai. *-an-ija* zu erkennen; das *-do-* ist warscheinlich das im lat. so häufige suffix *-do*, vgl. *cali-do-*..... Diss *-do-* entstamt wol der selben verbalw. *da* (lat. *dare*, die hier aber mit urspr. *dha* «facere» zusammen geflossen scheint), die wir in *cre-do*, *con-do* u. s. f. sehen» (*Compendium der Vergleichenden Grammatik*, p. 382[4]).

[2] *Ueber das Gerundium der lat. Sprache*, Pr.Cottbus, 1871.

[3] *Historische Syntax*, II, p. 819[2].

[4] *Ausführliche Grammatik der lat. Sprache*, I, p. 452; II, p. 540.

[5] Cette opinion avait déjà été soutenue par Schömann dans sa *Lehre von den Redeteilen*.

[6] *Ueber den Ursprung des lat. Gerundium*, dans *K. Z.*, XIV (1865), p. 350.

[7] *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 231.

[8] Cette théorie a été adoptée par Dosson dans sa thèse (*De participii gerundivi*... p. 9).

[9] *Esquisses morphologiques*, V : *Les infinitifs latins*, Paris, 1889, p. 26.

sternundus. De là, ce suffixe se serait propagé dans les autres thèmes verbaux. Cette hypothèse admise pour l'adjectif en *-undus*, M. Henry propose d'identifier de même le gérondif en le rapprochant de l'infinitif en *-μεναι*; un gérondif *nendi* pourrait ainsi représenter **ne-men-ī* = *νή-μεν-αι*. Ce nouveau rapprochement est très fécond en conséquences sémantiques et morphologiques; ainsi s'explique le sens actif du gérondif à côté du sens passif de l'adjectif en *-ndus*, et, d'autre part, la différence vocalique du gérondif *agendi* et de l'adjectif verbal *agundus* rend compte, par une contamination bien facile à admettre, de cette même différence entre le type *oriundus* et le type *volvendus*.

Cette même année 1889, M. Thurneysen[1] abandonnait l'hypothèse précédemment émise par lui[2], et rapprochait comme M. Havet *ferondos* de *φερόμενος*; il n'avait pas recours comme lui à une dissimilation, mais au passage de la forme syncopée **feromnos* à la forme **feromdos;* il citait, comme exemples de cette transformation, *inde* = **im-ne*, *quamde* = **quam-ne*, *mendax* = **mem-nax*, *frendo* = **frem-no*.

On a fait à cette théorie de graves objections : au principe de la dissimilation on oppose[3] non seulement le type *agimini*, mais encore les neûtres *nominis*, *seminis*, etc., et les masculins ou féminins en *-mnus*, *-mna*, v. g. *alumnus*, *vertumnus*, *volumnus*, etc.[4]. On remarque de plus que le processus indiqué par M. Havet contredit les formules générales de dissimilation reconnues par M. Grammont[5]. A M. Thurneysen on répond[6] en citant le type *contemno* et de plus ces mêmes thèmes en *-mnus*, *-mna;* on écarte d'ailleurs les exemples qu'il propose[7].

En 1887, M. Brugmann[8] rapproche, comme Aufrecht l'avait déjà fait, le participe latin en *-ndus* du participe lituanien en *-tinas*, et identifie les deux suffixes : *dando-* vient de **da-tno-*, *implendo* de **plet-no-*, etc. Cette théorie a été adoptée par M. Stolz[9]

[1] *K. Z.*, XXX (1889), p. 493.

[2] *K. Z.*, XXVI, p. 301, et plus spécialement p. 308 et suiv.

[3] Weisweiler, *Das Participium futurum*, p. 34; Brugmann, *Grundriss*, II, p. 153.

[4] On trouvera une liste de ces substantifs dans Döhring, *Die Etymologie der sog. Gerundivformen*, p. 20.

[5] En particulier la loi XVII, p. 79; cf. *ib.*, p. 141 et Brugmann, *Grundriss*, I, p. 852 [2].

[6] Weisweiler, *loc. laud.;* Stolz, *Lat. Grammatik*, p. 385 [2] (t. II du Manuel d'I. Müller).

[7] M. Wharton (*Etyma latina*) fait venir *mendax* de *menda*, *inde* de **im-de*, *frendo* de i. e. *grendh.*, ags. *grindan*, cf. pour *inde*, *quamde*, Stolz, *Lat. Grammatik*, p. 256; Bréal, *Mém. Soc. ling.*, I, 198; Brugmann, *Grundriss*, I, 682 [2].

[8] *Der Ursprung der lat. Gerundia und Gerundiva*, dans *American Journal of philology*, VIII (1887), p. 441; *Grundriss*, II, p. 152.

[9] *Lateinische Grammatik*, p. 311 [2].

et M. Deecke[1]. M. Brugmann cependant l'a abandonnée lui-même[2].

En 1888, M. Döhring[3] rapproche le suffixe *-ndo-* du suffixe grec *-νθος* (*-ανθος*, *-ινθος*, *-υνθος*, *-ονθος*). M. Weisweiler[4] se range à son avis et déclare se contenter de cette solution «qui n'est pas, dit-il, la plus brillante, mais qui suffit cependant à fournir un point de départ à des recherches de syntaxe».

M. Brugmann[5] et M. Stolz[6] ont écarté ce rapprochement en s'appuyant sur les formes osques et ombriennes en *-nn-* (*-n-*) qui ne peuvent se ramener qu'à un suffixe en *-nd-* (i. e. *dh* eût donné *f*).

En 1891, M. R. S. Conway[7] revint à la théorie de Curtius, et rapprocha le suffixe latin *-ndus* du sk. *-aniyas;* il comparait **tenio* = *τείνω*, *tendo;* **ghenio* = *θείνω*, *of-fendo*. Curtius, il est vrai, avait abandonné lui-même son système, parce que *-aniya-* était postérieur aux Védas; mais, remarque M. Conway (p. 299), si cela empêche l'identification des deux types, cela ne défend pas de reconnaître dans l'un et dans l'autre le même procédé de formation. Le gérondif serait donc un dérivé secondaire, formé du suffixe adjectif *-io-* ajouté aux thèmes des substantifs verbaux en *-en* ou *-on;* ainsi s'expliquerait la double nuance vocalique *-endus*, *-ondus*.

L'année suivante, dans la même revue, M. G. Dunn[8] réfutait le système de M. Conway et en exposait un nouveau : dans *-undus*, il faut distinguer, d'après lui, deux suffixes : le suffixe *-dus*, qui se retrouve dans un grand nombre d'adjectifs, v. g. *pallidus*, etc., et le suffixe *-un-*, forme faible du suffixe d'infinitif *-uen-*[9].

Cette même année 1892, M. Brugmann[10], admettant comme hautement probable, d'après les travaux de M. Weisweiler, que l'adjectif en *-dus* marque primitivement une «chose à faire», et que d'ailleurs il est antérieur au gérondif que le latin en a tiré

[1] *Beiträge zur Auffassung der lat. Infinitiv-, Gerundial- und Supinumkonstruktionen*, Mülhausen, 1890, p. 46.
[2] *Grundriss*, II, p. 1424.
[3] *Die Etymologie der sog. Gerundivformen*, Königsberg, 1888, p. 13.
[4] *Das lat. Participium futuri passivi*, Paderborn, 1890, p. 36.
[5] *Grundriss*, II, p. 153.
[6] *Lat. Grammatik*, p. 311[2].
[7] *The origin of gerund and gerundive*, dans *Classical Review*, V (1891), p. 296.
[8] *Classical Review*, VI (1892), p. 1.
[9] «We have the form **reguendus* which will mean *having the property of being ruled*, as *pallidus* is *having the property of being pale;* now the weak form of *-uen-* is *-un-;* hence *regundus*, implying an archaic accentuation *régundus* or *regundús*.»
[10] *Grundriss*, II, p. 1424.

par une extension de la construction impersonnelle [1], émet l'hypothèse suivante : la langue italique aurait joint à un accusatif infinitif en *-m* la postposition *-do-* (gr. *δε*, ags. *tō*, vha. *zuo*), cf. *en-do indu*, *dō-nicum dō-nec*, av. *vaesman-da*, gr. *ἡμέτερόν-δε*, *ἡμέτερον δῶ*. Le groupe entier se serait ensuite décliné, cf. *perfidus*, *subjugus*, *antenovissimus*. Comme on le voit, ce système se rapproche beaucoup, pour la première partie, de la première théorie de Corssen, pour la seconde, de celle de Schröder. Je n'entreprendrai pas la réfutation de ce système, me contentant de renvoyer pour cela au dernier mémoire de M. Fay [2]; je remarquerai seulement qu'il est bien hardi d'expliquer une forme latine à l'aide d'un infinitif et d'une postposition qui ne se trouvent en latin ni l'un ni l'autre.

En 1894, M. Meillet, dans une communication orale faite à la Société de linguistique [3], rapprochait du participe en *-endus* le participe sanscrit en *-atas* [4] comme *haryatás* «souhaité, désirable», *paçyatás* «qui est à voir», *pacatás* «cuit», où la valeur *a* = *ṇ* est prouvée par *çvā-ntás*. Il écartait la difficulté tirée de la nature de la dentale en admettant que le latin emploie ici le suffixe *-do-* équivalent morphologiquement [5] au suffixe *-to-*, comme dans *calidus*, etc.

Cette même année, M. Horton-Smith [6] reprenait la théorie de M. Brugmann pour la modifier. Il en accepte la première partie; la nasale du suffixe *-undus* représente la désinence d'un infinitif accusatif; au contraire, le suffixe *-dus* ne vient pas de la postposition *-do*, mais de la racine *dō-* donner ou peut-être *dhē-* faire [7], que l'on retrouve aussi dans les adjectifs *imbridus*, *lucidus*, etc [8]. Il revenait donc au système de Weissenborn, et établissait (p. 213) «*edendus* = giving the act of eating», comme jadis Weissenborn

[1] Cf. *infra*, p. 163.

[2] *Transactions of the American philol. Assoc.*, XXIX (1898), p. 6.

[3] *Bulletin de la Soc. de ling.*, VIII, p. CIV.

[4] Ce rapprochement a été fait aussi par M. Bartholomae, *I. F.*, IV (1894), p. 127, n. 2; cf. Grammont, *La dissimilation*, p. 141.

[5] Cette équivalence est indiquée par le rapprochement entre lit. *tvìr-ta-s* «ferme» et v. sl. *tvrŭ-dŭ;* les deux mots ne diffèrent que par le suffixe.

[6] *The origin of gerund and gerundive*, dans *American Journal of Philology*, XV (1894), p. 194.

[7] «To this infinitive as basis was added the suffix *-do*, which appears in adjectives such as *imbridus*, *lucidus*, etc. This suffix *-do* may, *so far as Latin alone is concerned*, represent either idg. $\sqrt{d\bar{o}}$ «give» or possibly $\sqrt{dh\bar{e}}$ «place» or rather «make».»

[8] Après une longue énumération de ces adjectifs, M. Horton-Smith ajoute (p. 201) : «In all these instances (pace V. Henry, *Précis*, § 163), the suffix *-do-* means giving, or perhaps causing, e. g. giving forth redness, heat, dampness, moisture, coolness, warmth, etc.». Il voit dans ce suffixe l'équivalent sémantique du grec *-φόρος*.

interprétait *lugendus : qui luctum efficit*[1]. Il n'est pas sans intérêt de remarquer comme certains reviennent maintenant à cette méthode étymologique si vivement critiquée il y a quinze ans par les néo-grammairiens[2], et expliquent, comme Bopp et Curtius, les formes grammaticales par l'agglutination d'éléments radicaux.

Dans le même numéro de la revue, M. E. W. Fay[3] émettait une théorie toute différente. Pour lui, le type primitif est le type *ferendae;* la finale serait à rapprocher du grec *-θαι*. «Nous devons observer, ajoute-t-il, que le grec *-θαι* n'est pas l'équivalent du sk. *-dhyāi*... mais d'une forme aryenne *-dhăi*... A côté du type infinitif *yajadhyāi*, nous pouvons admettre une seconde forme **yajadhăi*.» Il pose ensuite l'équation *fer-en-d-ae* = sk. *bhar-a-dh-yāi*, et cherche enfin à prouver que cette forme *ferendae* est particulièrement fréquente dans le latin archaïque.

Cette même année 1894, M. L. Ceci[4] réfuta le système de M. Fay : «Si le gérondif latin, dit-il, était d'origine indo-européenne, on ne pourrait plus expliquer les gérondifs du groupe osco-ombrien»; dans ces dialectes, en effet, le *dh* primitif est représenté par *f*[5]. M. Ceci ajoutait que jamais le type *ferendae* n'avait fait fonction d'infinitif[6]. Il essayait de corriger ce système en identifiant non plus *ferendae*, mais *ferendī* avec *bháradhyāi*, et en supposant que les formes ombriennes et osques étaient d'importation latine. Ce système à son tour a été réfuté par M. Herbig[7].

[1] La signification passive de l'adjectif en *-ndus* est toujours difficile à expliquer dans cette théorie; voici comment M. Horton-Smith résout cette difficulté : «These forms in *-ndo-* were originally active, but from their use they shaded into a passive meaning, and hence came to be regarded as passives. The active meaning, however, is manifest in a few forms (*volvendus*...)».

[2] Paul, *Principien der Sprachgeschichte*, p. 297; cf. Brugmann, *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft*, p. 115.

[3] *The latin gerundive -ndo*, dans *American Journal of philology*, XV (1894), p. 217.

[4] *Di un nuovo infinitivo latino e dell' origine del «participium necessitatis»*, dans *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, vol. III (1894), p. 827.

[5] «Se il gerundivo latino fosse, come il dotto Americano pone, di origine indogermanica, riuscirebbero addirittura inesplicabili i gerundivi del gruppo osco-umbro perchè il *-dh-* originario è continuato nel latino da *-d-*, ma nei dialetti osco-umbri da *-f-*.» C'est ce même argument, comme on peut se le rappeler, que M. Brugmann et M. Stolz opposaient au système de M. Döhring.

[6] «Inoltre, dov' è mai la funzione infinitivale di *ferendae* ed *amandae, docendae*, che sono genitivi e dativi viventi, non dativi irrigiditi al pari del ved. *bháradhyāi* e del greco *φέρεσθαι*.»

[7] *I. F.*, IX (1898), *Anzeiger*, p. 37. M. Herbig insiste surtout (p. 38) sur l'invraisemblance de cette importation latine que suppose M. Ceci : «Er muss also die Gestaltung der ursprüngliche Lautgruppe *-ndh-* in Formen wie umbr. *pihaner, piandi*... osk. *úpsannam, operandam* für Lateinische erklären, trotzdem

Tout dernièrement, M. Fay[1] a repris sa théorie et l'a exposée avec plus d'ampleur. Il s'attache d'abord à réfuter le système de M. Brugmann (p. 6) et celui de M. Horton-Smith (p. 10), cherche en sanscrit des équivalents pour l'attraction de cas que sa propre théorie suppose en latin, et s'étudie surtout à écarter l'objection tirée de l'osque et de l'ombrien. L'aspirée indo-européenne *dh*, quand elle est isolée, se traduit, il est vrai, dans ces deux dialectes par la spirante *f*, mais rien ne prouve, dit-il, qu'elle subisse le même traitement après nasale. Je n'ai pas l'intention de suivre M. Fay dans cette discussion, où, faute d'exemples concluants, on ne peut apporter de part et d'autre que des hypothèses et des conjectures plus ou moins probables; il y a d'ailleurs des objections bien plus graves à faire à cette théorie. Qu'est-ce que cet infinitif *ferendae?* Le trouve-t-on une seule fois dans la langue latine sinon comme une forme féminine de génitif-datif singulier ou de nominatif pluriel? Quelle attraction de cas M. Fay peut-il constater (p. 11) dans le vers de Plaute : « *Referundae* ego habeo linguam natam *gratiae* »? Le datif *gratiae* est régi par *natam*, et l'adjectif *referundae* n'est pas plus un infinitif datif que ne serait, par exemple, l'adjectif *mutuae* ou le participe passé *debitae;* M. Ceci l'a fort bien dit, il n'y a aucune parité ni comme sens ni comme fonction, entre des datifs pétrifiés comme *bhára̅dhyāi* et *φέρεσθαι* et un datif vivant comme *ferendae.*

Quant au système de M. Ceci lui-même, si on abandonne l'objection que M. Herbig tirait des formes osques et ombriennes, il restera toujours une grave difficulté à lui opposer : comment expliquer dans cette hypothèse le développement du participe en *-ndus* et sa signification le plus souvent passive si nettement opposée au sens actif du gérondif? Si l'on suppose au point de départ non pas la forme *ferendī*, mais la forme *ferendus*, cette difficulté disparaît; le gérondif, comme l'a démontré M. Weisweiler[2], n'est que la forme impersonnelle de l'adjectif en *-ndus.* Ce qui appuie encore cette théorie, c'est le témoignage de l'osque et de l'ombrien qui possèdent l'équivalent de l'adjectif en *-ndus*, mais ne semblent pas connaître le gérondif[3].

Après cet exposé, forcément un peu confus, il n'est pas inutile, je crois, de rapprocher les uns des autres et de grouper les différents systèmes.

Laute und Endungen..... so charakteristisch umbrisch oder oskisch geprägt sind, wie irgend welche».

[1] *Transactions of the American philological Association*, XXIX (1898), p. 5.

[2] *Das Participium passivum*, ch. v et vi (p. 64-95), cf. *infra*, p. 163.

[3] Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1424; Delbrück, *Vergleichende Syntax*, II, p. 489.

Certains voient dans le suffixe en *-ndo-* un suffixe simple qu'ils rapprochent du participe présent actif (Bopp), du sk. *-anīyas* (Curtius, M. Conway), du lit. *-tinas* (M. Brugmann [1], M. Stolz, M. Deecke), du grec *-ομενος* (M. Havet, M. Henry [2], M. Thurneysen), du grec *-υθος* (M. Döhring, M. Weisweiler), du sk. *atas* (M. Meillet), du sk. *-dhyāi* (M. Fay, M. Ceci).

D'autres y voient un suffixe composé, dont la première partie est soit un suffixe nasal (Pott, Corssen, M. Dunn), soit une désinence d'accusatif (Weissenborn, M. Brugmann, M. Horton-Smith), la seconde, la racine verbale *do-* ou *dhē-* (Pott, Weissenborn, Corssen, M. Horton-Smith), la postposition *-do* (Schröder, M. Brugmann), un thème pronominal (Schömann, Kühner), ou le suffixe adjectif *-do-*. (M. Dunn).

II

Dans un article récent des *Indogermanische Forschungen* [3], M. Brugmann établissait que, dans la flexion nominale des langues indo-européennes, il y avait une alternance fréquente entre la déclinaison en *-o-* ou *-ā-* et la déclinaison consonantique [4]. Parmi les nombreux exemples qu'il en citait, je me bornerai à reproduire ceux d'une seule classe, par exemple des thèmes en *-t*, *-tŏ-*, *-tā-* : *πρόβλητος*, *προβλής*; *damnatus*, *damnas*; *γυμνήτης*, *γυμνής*; *χερνήτης*, *χερνής*; *κωμήτης*, *Τεγεάτης*, *πολίτης*, *Συβαρίτης*, *nostras*, *Antias*, *Samnis*, etc. [5].

Partant de ce fait, M. Brugmann identifie le type *φορεύς* avec un type **φορηϝος*, participe des verbes en *-εω*.

[1] Je nomme ici M. Brugmann, bien qu'il ait abandonné ce système, parce que c'est lui qui l'a créé, et que M. Stolz n'a fait que le suivre; c'est pour la même raison que je nomme aussi Curtius.

[2] Il faut remarquer toutefois que M. Henry rattache *-ondus* à *-ομενος*, mais *endī* à *-εμεναι*.

[3] *Die Herkunft der griechischen Substantiva auf -εύς*, dans *I. F.*, IX (1898), 4. Heft, p. 365.

[4] «Die, wie mir scheint, richtige Lösung des Problems ergibt sich, wenn man sich die Thatsache vergegenwärtigt, dass in der Nominalflexion der idg. Sprachen vielfach ein Wechsel zwischen *-o-* oder *-a-* Deklination und konsonantischer Deklination begegnet, der teilweise sicher in die uridg. Zeit hinaufreicht, teilweise wenigstens der Art ist, dass er nicht als mechanische Wirkung einzelsprachlicher Lautgesetze betrachtet werden darf.»

[5] Il serait facile d'allonger cette liste d'exemples, sans même sortir de cette classe de thèmes; ainsi Kühner-Blass (*Ausführliche Grammatik der gr. Sprache*, I, 1, 552) cite : *ἀκμής* et *ἄκμητος*; *ἀμφιτρής* et *ἀμφίτρητος*, *μελικράς* et *μελίκρατος*, *ὠμοβρώς* et *ὠμόβρωτος*, *ἀριγνώς* et *ἀρίγνωτος*, *ἀγνώς* et *ἄγνωτος*. On trouve encore chez Homère (Autenrieth, *Wörterbuch zu den hom. Gedichten* [8], Leipzig, 1897) : *ἀδμής* et *ἄδμητος*, *ἀταρβής* et *ἀτάρβητος*, etc. De même en latin, *mansues* et *mansuetus*, *inquies* et *inquietus*, etc. voir Neue-Wagener, *Formenlehre*, II, 163 et suiv.

C'est un rapprochement analogue que je voudrais essayer d'établir entre l'adjectif latin en *-ndus* (*-ndo-*) et l'adjectif grec en *-άς*, *-άδος* (*-n̥d-*).

Parmi les mots grecs terminés en *-ας*, on doit distinguer deux catégories fort diverses : d'un côté des substantifs féminins tels que *λαμπάς*, de l'autre côté des adjectifs verbaux tels que *φυγάς*.

Les mots de la première catégorie ne peuvent pas apporter beaucoup de lumière à la question étudiée ici; au point de vue sémantique, ils n'ont rien de commun avec l'adjectif latin en *-ndus*, et au point de vue morphologique ils forment un groupe peu homogène; dans la plupart d'entre eux, il semble qu'il faille reconnaître un suffixe *-αδ-*[1]; mais dans plusieurs autres[2], l'*α* paraît appartenir à la racine, et l'on est en présence du suffixe *-δ-*.

Les adjectifs verbaux, au contraire, ont, comme j'essayerai de le montrer plus bas, une valeur sémantique soit active, soit passive, fort voisine de celle de l'adjectif en *-ndus*; de plus, ils forment un groupe[3] dans lequel le suffixe *-αδ-* se détache nettement[4]; en voici quelques exemples : *φυγάς* «fugitif», *ῥυάς* «qui coule», *δρομάς* «coureur», *φορβάς* «nourrissant» ou «nourri», *νομάς* «qui paît», *στροφάς* «qui tourne, qui enroule», *ἐθάς* «habitué» ou «habituel», *φοιτάς* «errant», *κυκλάς* «qui roule» ou «qui entoure», *μιγάς* «mêlé», *σποράς* «dispersé», *λογάς* «choisi», *γυμνάς* «nu» ou «exercé», *μονάς* «isolé».

A côté de ces thèmes consonantiques en *-αδ-* qui sont les plus fréquents, on rencontre quelques thèmes vocaliques en *-αδο-*; ainsi *χρόμ-αδος* «grincement», cf. *χρέμ-πτομαι*, *χρεμ-ετίζω*, *χρόμ-η*, vha. *gram-izzôn*, *ga-grim*, etc., *ὅμ-αδος*, cf. *ὁμ-άς*[5], peut-être aussi *κέλαδος*; dans ce dernier exemple cependant rien n'indique qu'on doive couper *κελ-αδο-* plutôt que *κελα-δο-*; il y faut

[1] Ainsi dans *λαμπ-άς*, *μαιν-άς*, *ἰσχ-άς*, *Ὑ-άδες*, Ναϊ-άς, Μαι-άς, *τοκ-άς*, *ὁλκ-άς*, *ἰλλ-άς*, *στιβ-άς*.

[2] Ἑλλά-ς, cf. Ἕλλην, *ἑπτά-ς*, *ἐννεά-ς*, *δεκά-ς*. Sur le consonantisme de *δεκαδ-* en face de sk. *daçat*, voir Brugmann, *Grundriss*, II, 368 et 698, *i. n.*

[3] Si le groupe est homogène au point de vue du suffixe, il ne l'est pas au point de vue du vocalisme de la racine, rarement normal, presque toujours fléchi ou réduit. Peut-être doit-on voir dans cette nuance vocalique de *φυγάς* (*φεύγω*) et *λογάς* (*λέγω*) en face de *dūcendus* et *legendus* le résultat d'une différence d'accentuation; en grec du moins, les mots de cette catégorie semblent avoir été oxytons dans la déclinaison consonantique (*ὁμάς*) et proparoxytons dans le cas contraire (*ὅμαδος*); cf. la même alternance d'accentuation dans les adjectifs cités plus haut, p. 153 et n. 5. Le degré réduit de *φυγάς* pourrait, par conséquent, s'expliquer par son accentuation comme celui de *φυγεῖν* (voir Henry, *Précis*, § 42). Toutefois ce n'est là qu'une conjecture, et nous connaissons trop mal l'accentuation primitive pour pouvoir rien affirmer en pareille matière.

[4] Ce suffixe malheureusement n'est guère représenté qu'en grec et en latin; voir Brugmann, *Grundriss*, II, p. 382.

[5] Sur la différence d'accentuation, voir *supra*, n. 3.

joindre les adverbes en -*αδον*, où l'on retrouve la forme accusative neutre de thèmes en -*αδος*, par exemple : *συνωχ-αδόν*, *μουν-αδόν*, *ὁμοθυμ-αδόν*, *οἰ-αδόν*, etc.; cf. Kühner-Blass, *ausführliche Grammatik der griech. Sprache*, I, 2, 306.

Ces remarques faites, rien n'empêche, je crois, d'admettre le rapprochement que je propose et d'écrire, par exemple : *ἔθω* : *ἐθάς* = *lego* : *legendus*.

D'où viendraient, dans cette hypothèse, les deux formes -*endus*, -*undus* en face du grec -*αδ*-? On peut en donner deux explications différentes.

On peut d'abord y voir un cas d'apophonie. C'est ainsi qu'on explique, par exemple, les formes *flexuntes*, *voluntas* (= **volontitas*), *euntis* à côté de *flexentes*, *volentes*, *iens*[1]. On aurait dans ces thèmes en -*nt*- « une flexion apophonique telle que *φέροντ-α*, *φερέντ-ι*, *φερn̥τ-ός*[2] ». La même explication vaudrait pour les thèmes en -*nd*- (-*ndo*-); le grec *ἐθ-άς* (* *ἐθ-n̥δ-ς*) représenterait le degré réduit du suffixe, le latin *leg-endus* (= *leg-end-us* ou *leg-n̥d-os*[3]) le degré normal ou le degré réduit, *leg-undus* (= **leg-ond-us*) le degré fléchi.

M. Weisweiler[4] a émis une autre opinion très ingénieuse et très riche en conséquences sémantiques; d'après lui, à côté de la forme en -*undus* dont le vocalisme était celui de l'indicatif présent (3e pers. plur.), on aurait créé une forme en -*endus*, d'après le vocalisme de l'ancien subjonctif déjà passé au sens futur; *legundus* : *leguntur* = *legendus* : *legentur*; ainsi s'expliquerait le double sens, présent et futur, de cet adjectif verbal[5]. Cette seconde hypothèse

[1] Voir Brugmann, *Grundriss*, II, p. 376; Henry, *Précis*, p. 142[5].

[2] Henry, *Précis*, p. 240[5]. De même Brugmann, *Grundriss*, II, p. 886 i. n. : « -*ent*- : -*ont*- : -*nt*- wie im gen. abl. sing. -*es* : -*os* : -*s* ».

[3] Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 371 et 886 *i. n.*

[4] *Das Participium*..., p. 38-40.

[5] Pour l'adjectif en -*bundus*, M. Weisweiler (*ibid.*, p. 41) y voit une forme dérivée du futur en -*bo* dont la signification eût été originairement présente; M. Henry (*Précis*, p. 178[4]), M. Brugmann (*Grundriss*, II, p. 1426), M. Ceci (*Di un nuovo infinitivo*, p. 852) y voient une formation parallèle à celle du futur en -*bo*, mais indépendante de lui, aussi bien que celle de l'imparfait en -*bam*; dans le suffixe -*bundus* ils reconnaissent l'adjectif verbal en -*ndus* du verbe **fuo*; cette seconde supposition me paraît plus probable. — L'origine du suffixe -*cundus* est plus obscure : M. Henry (*ibid.*) émet l'hypothèse que l'adjectif *secundus* a pu donner l'illusion d'un suffixe -*cundus*. M. Conway (*Classical Review*, V, p. 299) pense aussi que ce suffixe vient des formes dans lesquelles le *c* appartenait à la racine, p. ex. : *joc-undus* (cf. *jocus*, *jocare*). M. Brugmann (*American Journal of philology*, VIII, p. 443) explique de même *rubicundus* (cf. *rubicare*); il est suivi par M. Stolz (*Lat. Grammatik*, p. 381). Au contraire, M. Bezzenberger (*Götting. gel. Anzeig.*, 1887, p. 428), M. Döhring (*Die Etymologie*..., p. 9), M. Johansson (*Beitr. z. griech. Sprachk.*, p. 91) voient dans le *c* le *κ* du parfait grec. M. Ceci trouve cette seconde théorie moins vraisemblable; je suis de son avis sur ce point.

me paraît, malgré tout, moins vraisemblable que la précédente; dès la période archaïque, le type *labundus* apparaît avec la même signification temporelle que le type *volvendus*. De plus, on peut se demander si l'adjectif en *-ndus* a eu dès l'origine le sens futur que lui prête M. Weisweiler; c'est là une question bien controversée, que je discuterai un peu plus bas.

III

La valeur temporelle de l'adjectif en *-ndus* n'est, en effet, qu'une des multiples questions de sémantique qui se rattachent à cette forme. Je ne saurais ici les traiter toutes en détail; je me contenterai de discuter les trois principales :

1° L'adjectif en *-ndus* est-il actif ou passif?
2° Est-il présent ou futur?
3° Quel rapport y a-t-il entre lui et le gérondif?

1. La plupart des grammairiens voient dans cet adjectif une forme passive, et en effet la grande majorité des exemples semblent leur donner raison. Mais, si l'on admet sans restriction cette théorie, on fait des types *oriundus*, *volvendus*, *secundus*, autant d'énigmes inexplicables[1]. Riemann[2] pense au contraire que le sens actif est seul primitif: « A l'origine, dit-il, l'adjectif verbal en *-ndus* paraît avoir eu la valeur d'un participe présent à sens *actif* (cf. *oriundus* = *qui oritur*, *secundus* = *qui sequitur*) ». Cette thèse se heurte à des difficultés qui me paraissent encore plus grandes; il suffit en effet de parcourir les listes d'exemples données par Holtze[3] pour se convaincre que, dès l'époque archaïque, le sens passif est prédominant, et que le sens actif ne se rencontre que dans quelques formes isolées. M. Kvičala[4] prend une position intermédiaire; pour lui, le sens primitif peut être actif aussi bien que passif. Il est suivi par M. Landgraf[5].

C'est cette conclusion que suggère aussi la comparaison de l'adjectif latin en *-ndus* et de l'adjectif grec en *-ας*. Ces deux classes d'adjectifs ont un sens nettement intransitif, et c'est ce

[1] Dosson (p. 31-43) et M. Weisweiler (p. 49-64) ont cherché à expliquer ces formes; mais leur argumentation me semble peu convaincante.

[2] *Syntaxe latine*, p. 441 [2], n. 1 (453 [3], n. 1), cf. Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin; Syntaxe*, p. 643, n. 2. La théorie de Riemann y est atténuée.

[3] *Syntaxis priscorum*, II, p. 51; *Syntaxis Lucretianae lineamenta*, p. 133. Holtze cependant suit la théorie de Weissenborn et, par conséquent, n'admet pas que le sens passif soit primitif.

[4] *Syntaktische Forschungen, Gerundium und Gerundivum* dans *Wiener Studien*, I (1879), p. 218.

[5] Reisig-Haase, *Vorlesungen*, n. 580, p. 747.

qui en fait à ce point de vue l'unité sémantique; d'ailleurs les uns et les autres peuvent être actifs ou passifs. Voici quelques exemples de ces adjectifs employés au sens actif :

Ἄξω ὑμᾶς εἰς τὴν Τρῳάδα, ἔνθεν καί εἰμι φυγάς (Xén., *An.*, 5, 6, 23) «Je vous conduirai dans la Troade, d'où j'ai fui»; *ῥυὰς θρίξ* (Arist., *Probl.*, 10, 63) «chevelure qui tombe»; *ῥυάδος σώματος γενομένου* (Arist., *P. A.*, 3, 5, 14) «le corps étant devenu flasque»; *προσέβην δρομὰς ἐξ οἴκων* (Eur., *Suppl.*, 1000) «Je suis venue en courant»; *νομάδες Ἰνδοί* (Esch., *Suppl.*, 284) «les Indiens nomades»; *ἄρκτου στροφάδες κέλευθοι* (Soph., *Trach.*, 131) «les chemins circulaires de l'Ourse»; *Οὗ ἂν ἐθὰς γενόμενος ἀφαιρεθῇ* (Thuc., 2, 44, 2) «ce qu'on perd après s'y être habitué»; *φοιτάσι πτεροῖς* (Eur., *Phœn.*, 1024) «sur leurs ailes errantes»; *κυκλὰς ὥρα* (Eur., *Alc.*, 449) «le temps qui roule», cf. *volvenda aetas*.

Voici maintenant quelques exemples du sens passif :

Πολλοὶ δ' ἔπιπτον μιγάδες (Eur., *Andr.*, 1143) «beaucoup tombèrent pêle-mêle»; *Σποράδες... τὸ ἀρχαῖον ᾤκουν* (Arist., *Pol.*, 1, 2, 7) «A l'origine, les hommes vivaient dispersés»; *Ἀργείων οἱ χίλιοι λογάδες* (Thuc., 5, 67, 2) «mille Argiens d'élite»; *γυμνὰς ἵππος* (Eur., *Hipp.*, 1134) «un cheval dressé»; *Μονάδα δὲ Ξέρξην ἐρημόν φασιν...* (Esch., *Pers.*, 734) «On dit que Xerxès, isolé et abandonné...».

Parfois même, un seul adjectif réunit les deux significations :

Φορβὰς γῆ (Soph., *Ph.*, 700) «terre nourricière»; *Οἷον ἀθρόους πώλους ἐν ἀγέλῃ νεμομένους φορβάδας τοὺς νέους κέκτησθε* (Pl., *Leg.*, 666, E) «vous élevez vos jeunes gens comme des poulains dans un haras».

Et maintenant, si l'on revient au latin, on trouve une vingtaine d'adjectifs en *-ndus* employés au sens actif; presque tous se rencontrent dans la période archaïque, et sont plus tard tombés en desuétude; ces adjectifs, d'ailleurs, n'appartiennent pas tous à la même famille verbale, mais se rencontrent à l'état sporadique dans les groupes les plus divers[1]. Cet état de choses s'explique difficilement si l'on voit dans le type *legundus* la même forme participiale que dans le type *λεγόμενος*. D'où viendrait à l'adjectif en *-ndus* ce sens actif? Pourquoi ne l'aurait-il à peu près que dans la période archaïque? Pourquoi les adjectifs de cette signification seraient-ils ainsi disséminés dans la langue? Tout cela est, je crois, plus facilement explicable si l'on considère l'adjectif en *-ndus* comme étant, du moins à l'origine, indé-

[1] Voici la liste de ces formes d'après Dosson (p. 33-36) : *Adolenda, commolenda, coinquenda, deferunda, adferenda, scribundus, adolescendus, circumeundus, circumtinniendus, florescendus, labundus, criundus, nascendus, renascendus, navigandus, placendus, pereundus, secundus, senescendus, tabescendus, volvendus*; cf. Neue-Wagener, *Formenlehre*, III, p. 179.

pendant de la conjugaison, tout autant que l'adjectif en *-idus* ou l'adjectif en *-ax* en latin, l'adjectif en *-ας* en grec. On conçoit qu'il se soit propagé d'une façon irrégulière, non dans tous les verbes latins, mais dans quelques types dispersés, gardant à l'origine son sens actif à côté de son sens passif. Mais comment ce sens passif s'est-il développé dans la suite jusqu'à absorber le sens actif du suffixe?

Voici la réponse qui me semble la plus probable; je ne prétends pas cependant qu'elle soit certainement la vraie; ici comme dans tout le cours de cet article, je n'entends rien affirmer, j'essaye seulement d'exposer une hypothèse.

On sait la prédilection qu'a le latin pour les constructions passives et la préférence qu'il leur donne quand il le peut sur les termes abstraits. Ainsi il dit *post Urbem conditam* là où nous disons « après la fondation de Rome ». Il est inutile de donner ici plus d'exemples de cette tournure si connue. C'est à elle, je crois, qu'il faut attribuer la propagation de l'adjectif en *-ndus* employé au sens passif. Le latin en effet trouvait dans le type *legendus* ce qu'il ne pouvait trouver dans le type *lectus*. Ce dernier entraînait partout avec lui son sens passé, et ne pouvait rendre au passif cette idée d'action dépouillée de toute signification temporelle que nous exprimons en français par l'abstrait; soit, par exemple, cette pensée : « La grandeur d'âme se manifeste surtout par *le mépris et le dédain de la douleur* »; dire ici *contempto et despecto dolore*, ce serait soit fixer dans le passé une idée abstraite qui ne se rapporte logiquement à aucune catégorie du temps, soit marquer entre la phrase participiale et le verbe principal une antériorité qui serait illogique; Cicéron a employé l'adjectif en *-ndus* : *amplitudo animi eminet contemnendis et despiciendis doloribus* (*Tusc.* 2, 26, 64). Cet adjectif en effet, comme l'a très bien dit M. Bréal[1], « n'exprimait à l'origine que l'idée de l'action soit active, soit passive »; il n'avait de lui-même aucune signification temporelle; il fournissait donc aux Latins un moyen commode et souvent unique de remplacer le substantif abstrait par une tournure passive équivalente. De là vient, par exemple, qu'on le voit si souvent employé parallèlement à un substantif abstrait, ainsi :

Discessu a suis atque ipsa *relinquenda luce* moveatur, (Cic., *Fin.*, 5, 11, 32); Valetudo sustentatur *notitia* sui corporis et *praetermittendis voluptatibus*, (Cic., *Off.*, 2, 24, 86), etc.. Cf. Dosson, p. 58.

Le sens passif gagna ainsi rapidement, et les adjectifs en *-ndus*, d'abord isolés, s'étendirent bientôt et se propagèrent à

[1] *Essai de sémantique*, p. 51.

tous les thèmes verbaux, tandis que le sens actif du suffixe s'effaçait de plus en plus et n'apparaissait plus guère en prose classique que dans l'adjectif *secundus*.

Toutefois, dans cette propagation même, l'adjectif passif en *-ndus* paraît avoir été indépendant de la conjugaison; ce qui du moins le fait supposer avec vraisemblance, c'est que, même dans les verbes déponents, l'adjectif en *-ndus* conserve toujours son sens passif, à la différence de toutes les autres formes verbales[1].

2. En même temps que l'adjectif en *-ndus* développait ainsi sa signification passive, il acquérait un sens d'obligation qu'il ne semble pas avoir eu à l'origine, du moins si l'on en croit la plupart des grammairiens; cette théorie cependant ayant été vivement attaquée en Allemagne dans ces derniers temps, je crois utile d'y revenir encore.

Jusqu'à ces dernières années, presque tout le monde semblait d'accord pour voir dans l'adjectif en *-ndus* un participe présent[2]. Plusieurs grammairiens cependant, et des meilleurs, n'étaient pas de cet avis : Madvig (§ 420) enseignait que le sens de nécessité était primitif; Riemann (§ 248, *b*, et § 257) constatait les deux significations sans chercher à les ramener à l'unité. En 1890, M. Weisweiler étudiait à nouveau cette question avec une pénétration remarquable, et concluait que le sens primitif de l'adjectif en *-ndus* était le sens d'obligation ou d'intention[3]. Son travail, accueilli avec faveur par la plupart des revues philologiques, entraîna plusieurs savants : M. Brugmann[4] regarda cette thèse comme démontrée, et en fit le point de départ de ses recherches étymologiques; M. Delbrück[5] l'accepta aussi, quitte à renoncer à expliquer *oriundus*, *labundus*, *volvendus*. C'était choisir une position difficile à défendre. M. Henry[6] relevait avec justesse

[1] On est encore conduit à la même conclusion quand on considère les nombreux adjectifs en *-ndus* dérivés de verbes neutres, p. ex. : *utendus*, *fruendus*, *potiundus*, *carendus*, *gloriandus*, *insidiandus*, *erubescendus*, *dolendus*, etc. voir Neue-Wagener, *Formenlehre*, III, p. 2-11, cf. Weisweiler, p. 56.

[2] Reisig-Haase, *Vorlesungen*, n. 580; Adrian, *Ueber das part. praes. pass.*, Pr. Gross-Glogau, 1875; Holtze, *Syntaxis prisc.*, II, p. 44; *Synt. Lucret. lineam.*, p. 133; Kühner, II, p. 540; Dräger, II, p. 819[2]; Antoine, *Syntaxe latine*, p. 311; Schmalz, *Lat. Syntax*, p. 438[2] (t. II du *Handbuch* d'I. Müller); Dosson, *De partic. gerundivi.*

[3] *Das Particip. fut. passivi*, p. 19, cf. p. 48, 144-145.

[4] *Grundriss*, II, p. 1424.

[5] *Vergleichende Syntax*, II, p. 489 : «Ich nehme mit Weisweiler an, dass in unserer Form von Anfang die Idee des Sollens enthalten war, die ja auch in den Infinitivkonstruktionen liegt, an deren Stelle sie getreten ist. Demnach ist für *oriundus*, *labundus*, *volvendus* eine besondere Erklärung zu suchen. Mir ist freilich eine solche nicht bekannt».

[6] *Revue critique*, 1898, I, p. 49.

l'excès de cette théorie : «En ce cas, le type *oriundus* serait inexplicable et l'auteur en convient. C'est parsemer la science d'énigmes à plaisir[1] ».

Avant de discuter ces différentes thèses, il importe de dissiper un malentendu; personne ne prétend, et M. Weisweiler moins qu'aucun autre, que l'adjectif en *-ndus* ait eu purement et simplement le sens futur, que, par exemple, *video urbem oppugnandam esse* signifie la même chose que *video urbem oppugnatum iri.* «De même, dit M. Weisweiler (p. 19), qu'au participe futur actif le point de vue subjectif et intentionnel remplaça exclusivement le sens futur, de même, au passif, le sens objectif d'obligation.»

Même énoncée dans ces termes, la thèse de M. Weisweiler est exagérée; on ne peut certainement pas généraliser autant qu'il le fait ce sens d'obligation ou d'intention. Il est indiscutable que, dans la langue littéraire, l'adjectif en *-ndus* a fréquemment cette signification; mais, qu'il l'ait toujours ou presque toujours, c'est ce que personne n'admettra. Il serait impossible, et d'ailleurs inutile, d'essayer ici une statistique complète; contentons-nous d'un seul exemple. M. Snellmann a consacré une étude extrêmement minutieuse[2] à l'emploi de l'adjectif en *-ndus* dans les discours de Cicéron; il a relevé (p. 233) le sens d'obligation dans 1,397 exemples seulement sur 3,068; on pourra, si on le désire, retrouver dans son ouvrage les 1,671 exemples contraires. Et de plus, alors même que dans l'usage latin l'adjectif passif en *-ndus* aurait normalement le sens d'obligation, il faudrait encore considérer la signification de l'adjectif actif en *-ndus.* Il est représenté, il est vrai, par un petit nombre de types[3], mais il a le grand avantage de nous attester l'usage archaïque dans toute sa pureté; comme on l'a vu plus haut, cet adjectif disparut à peu près à l'époque classique; il n'eut pas à subir, par conséquent, cette déformation sémantique qui altère plus ou moins toutes les formes vivantes d'une langue; son témoignage est donc de première importance pour ce qui concerne le sens primitif du suffixe *-ndus.* Or il est incontestable que ces adjectifs n'ont pas le sens d'obligation[4], mais expriment simplement l'idée de l'action,

[1] On peut remarquer d'ailleurs que M. Delbrück allait en cela plus loin que M. Weisweiler, qui reconnaît à l'origine une double signification temporelle à l'adjectif en *-ndus.*

[2] *De gerundiis orationum Ciceronis*, Helsingforsiæ, 1894.

[3] C'est sur ce petit nombre des adjectifs actifs que s'appuie M. Weisweiler pour rejeter leur témoignage : «Je ne m'occupe pas de la signification temporelle d'*oriundus*, *moribundus* et autres formes isolées» (p. 49).

[4] On trouve une fois ce sens d'obligation dans *pereundus; puppis pereundast probe* (Pl. *Epid.*, 74); mais cet exemple s'explique facilement par l'analogie de *puppi pereundumst.*

comme les adjectifs grecs en *-ας*; ainsi *volvenda aetas* (Lucr., V, 1276) a exactement le même sens que *κυκλὰς ὥρα* (Eur., *Alc.*, 449); de là vient que pour ceux qui, comme M. Delbrück, reportent à l'origine le sens d'obligation, ces adjectifs actifs (*oriundus*, *secundus*, *labundus*, *volvendus*, etc.) deviennent inexplicables[1].

Et maintenant, si l'on demande comment ce sens d'obligation a pu pénétrer postérieurement l'adjectif en *-ndus*, il faut encore ici chercher la réponse dans la construction passive équivalente au substantif abstrait qui a déjà été analysée plus haut (p. 37). Si l'on compare, comme l'a fait M. Weisweiler (p. 115), la phrase latine *ad urbem obsidendam venit* à la phrase grecque *πρὸς τὴν πόλιν πολιορκουμένην ἦλθεν*, on peut faire les deux remarques suivantes : on constate d'abord que le participe grec *πολιορκουμένην* a un sens nettement temporel (= à la ville *qui était alors assiégée*), et que, de plus, il n'a dans la phrase que la valeur secondaire d'un adjectif. Il n'en va pas de même de l'adjectif en *-ndus :* il n'exprime que l'idée verbale dégagée de toute signification temporelle; mais, dans le groupe qu'il forme avec son substantif, cette idée verbale passe au premier plan, en sorte que *ad obsidendam urbem* équivaut à *ad obsidionem urbis;* de là vient à cette locution le sens intentionnel; il n'est pas plus inhérent à *obsidendam* qu'il ne le serait à *obsidionem*, mais, par le fait même que la préposition *ad* régit une périphrase abstraite, et non un substantif concret, elle perd son sens local (*vers* la ville), et prend un sens figuré (*pour* le siège). M. Bréal[2] a montré de même comment l'idée de nécessité a pu pénétrer dans certaines formules comme : *Decemviri creati sunt legibus scribundis. Quattuor viri viarum curandarum.* « Mettez dans ces formules, dit-il, un substantif au lieu du verbe, le sens restera le même. Cependant le substantif n'a rien en lui-même qui indique l'idée d'obligation. » La même analyse a été faite par Dosson (p. 48-54) sur la forme *obsidenda est.*

Dans ces conditions, on s'expliquerait difficilement le succès du livre de M. Weisweiler, et l'on se ferait aussi une idée injuste de son mérite, si l'on ne considérait que ses affirmations et ses théories personnelles. Ce ne sont pas elles, je crois, qui lui ont gagné le plus de suffrages : il les a dus plutôt à sa réaction exagérée, il est vrai, mais vigoureuse et, jusqu'à un certain point, motivée, contre l'identification sémantique de l'adjectif en *-ndus* et du participe présent passif. En effet, dans la thèse de ses adversaires, de Dosson par exemple, il faut bien distinguer deux parties : ils nient d'abord que l'adjectif en *-ndus* ait un

[1] Cf. *supra*, p. 159.
[2] *Essai de sémantique*, p. 159.

IMPRIMERIE NATIONALE.

sens futur, et sur ce point je suis entièrement de leur avis; ils affirment ensuite que cet adjectif a le sens d'un participe présent; ici je me sépare d'eux, et je me rallie à M. Weisweiler : je l'ai dit plus haut en comparant les deux phrases *ad urbem obsidendam* et *εἰς τὴν πόλιν πολιορκουμένην*, je ne puis reconnaître dans *obsidendam* le sens temporel que je vois dans *πολιορκουμένην* (= «la ville *qui était alors* assiégée»). Dosson, sentant bien que c'était là le point faible de sa thèse[1], a essayé de l'appuyer par des exemples : il cite douze passages empruntés à différents prosateurs, de Cicéron à Tacite; en admettant même que tous ces exemples fussent concluants, — et il y aurait à cet égard bien des réserves à faire[2], — cette liste ne prouverait ni plus ni moins pour l'usage général de la langue latine que les exemples aussi nombreux cités p. 76-79, et dans lesquels l'adjectif en *-ndus* a le sens futur ou intentionnel. Que l'on parcoure au contraire les seize cents exemples que M. Snellmann a relevés dans les discours de Cicéron, et l'on se convaincra, je crois, que l'adjectif en *-ndus* n'a de lui-même aucune signification temporelle, mais que, comme je l'ai dit plus haut après M. Bréal, il n'exprime pas autre chose «que l'idée de l'action soit passive, soit active».

D'ailleurs, les adjectifs actifs sont encore ici des témoins précieux; le suffixe y apparaît comme entièrement dénué de signification temporelle qui lui soit propre; ainsi, dans ce passage d'Attius : *unda labunda sonit* (*Phinid.*, fr. 1, v. 570), *labunda* équivaut à *quae labitur* et a le sens présent; au contraire, dans le vers d'Ennius (*Ann.*, 117):

O pater, o genitor, o sanguen dis *oriundum*

oriundum équivaut à *ortum* et a, par conséquent, le sens passé. Il en va de même d'ailleurs de l'adjectif en *-ας*. Parmi les exemples cités plus haut (p. 157), on trouve au sens présent *νομάδες Ἰνδοί*, *ἔπιπλον μιγάδες*, au sens passé *γυμνὰς ἵππος*, *οἱ χίλιοι λογάδες*.

3. Il ne me reste plus qu'une question à traiter pour remplir

[1] «Parum adhuc profeci... negabit enim aliquis in his, quæ supra attuli, exemplis eam reperiri posse præsentis passivi significationem quam participio gerundivo inesse sustineo; ut igitur hanc totam... quæstionem conficiam... exemplis, quæ in dubium possunt venire, omissis, iis tantum utar quorum vis erit indubitata» (p. 27-28).

[2] Dosson cite, par exemple, pour prouver le sens temporel de l'adjectif en *-ndus* : *Caesar pontem faciendum curat.* Mais je ne vois encore ici que l'idée verbale, comme dans la phrase française : «César s'occupe *de la construction d'un pont*»; ce serait faire un contresens que de traduire en grec : Καῖσαρ ἐπιμελεῖται γεφύρας ποιουμένης («César s'occupe d'un pont *qu'on était en train de construire*»).

le programme que je me suis tracé : c'est l'origine du gérondif et ses rapports avec l'adjectif en *-ndus;* cette question est d'ailleurs la plus facile, et M. Weisweiler[1] l'a traitée avec tant d'ampleur et de clarté, que je n'aurai guère ici qu'à le résumer.

On sait que la langue latine peut dire, au même sens, *nuntiata est urbs obsideri* et *nuntiatum est urbem obsideri.* La première construction est dite personnelle, la seconde impersonnelle; si l'on étudie d'un peu près cette seconde construction, on remarque que la forme passive *nuntiatum* y a pris une valeur transitive puisqu'elle régit l'accusatif *urbem.* Dans la langue classique, il est vrai, cet accusatif ne se rencontre que s'il est suivi d'un infinitif[2]; ainsi l'on ne disait pas *nuntiatum est urbis obsidionem*; mais cette réserve ne dura pas, et l'emploi de l'accusatif devint plus tard général[3]. De plus cette construction du participe nominatif passa bientôt aux autres cas; on dit *nuntiato urbem obsideri*[4] comme on avait dit *nuntiatum est urbem obsideri*, et bientôt le participe devint «un vrai substantif verbal[5]».

L'adjectif en *-ndus* subit la même transformation que le participe passé passif. On avait là aussi les deux constructions : *nuntianda est urbs obsideri* et *nuntiandum est urbem obsideri.* La langue classique, ici encore, fut sévère dans l'emploi de l'accusatif. La construction *nuntiandum est urbis obsidionem* fut proscrite comme la construction parallèle *nuntiatum est urbis obsidionem*[6]. Aux cas obliques, cependant, la réserve fut moindre, et l'on employa, quoique très rarement[7], la forme impersonnelle suivie de l'accusatif au génitif et à l'ablatif sans préposition : *nuntiandi obsidionem, nuntiando obsidionem;* cette construction ne s'étendit que

[1] *Das Participium*, ch. v et vi (p. 64-95).

[2] La raison en est qu'à l'époque classique on voyait dans cet accusatif le sujet de l'infinitif, non le régime du verbe principal; c'est ce qui explique aussi des constructions telles que *opinio esse quamdam societatem* (Cic., *Fam.*, 7, 1, 3), alors que Cicéron n'emploie jamais l'accusatif comme régime du substantif verbal.

[3] Voir Weisweiler, p. 71, citant Priscien, II, 375.

[4] Voir Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée*, p. 702.

[5] Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 105 [2]. Voici quelques-uns des exemples qu'il cite : «Mentes turbavit rursus *nuntiatum* Frusinone natum infantem esse» (*Liv.*, 27, 37, 5); «*Auditum* omnem exercitum proficisci metu liberavit eos» (*Liv.*, 28, 26, 7); «*Empto* contenti» (*Liv.*, 40, 58, 1); «Quæ ex *empto* aut *vendito* aut *conducto* aut *locato* contra fidem fiunt» (Cic., *De nat. deor.*, 3, 30, 74).

[6] Sur l'exemple unique *viam quam nobis ingrediundum sit* (Cic., *Cato M.*, 2, 6), v. Weisweiler, p. 73; l'exemple du *pro Scauro* (7, 13) doit être écarté, voir le texte de C.-F.-W. Müller et sa note critique.

[7] Pour le génitif par exemple, C.-F.-W. Müller (*Philologus*, XVII, p. 108, cité par Landgraf, *Reisigs Vorlesungen*, n. 595 [b], p. 790) a relevé chez Cicéron 24 exemples de la construction impersonnelle, contre 587 de la construction personnelle.

plus tard aux autres cas. En même temps, cette forme impersonnelle ou gérondif devint, plus complètement encore et plus vite que le participe passé passif, l'équivalent d'un substantif verbal. Elle avait en effet le grand avantage de n'impliquer aucune signification temporelle et de n'exprimer que l'idée de l'action; elle permit ainsi au latin de « suppléer dans une certaine mesure à l'incapacité où il était de décliner son infinitif comme faisait le grec[1] »; c'est ainsi, par exemple, que l'on put dire : « discrepat a *timendo* confidere » (Cic., *Tusc.*, 3, 7, 14). « Inest velle in *carendo* » (Cic., *Tusc.*, 1, 36, 88). « Nec distinguit a *non dolendo* voluptatem » (Cic., *Tusc.*, 3, 20, 47).

Quant au sens temporel du gérondif, je n'en parle pas, n'ayant rien à ajouter à ce que j'ai dit plus haut à propos de l'adjectif en *-ndus;* les deux formes subirent la même transformation sémantique; l'idée d'intention ou d'obligation pénétra dans certaines constructions du gérondif (*nuntiandum est*, *ad nuntiandum*, etc.), de même qu'elle s'était introduite dans les constructions parallèles de l'adjectif en *-ndus* et pour les mêmes motifs. Dans la plupart des cas, cependant, le gérondif, comme l'adjectif en *-ndus*, garda sa valeur propre, c'est-à-dire exprima l'action verbale sans y joindre aucune détermination temporelle.

J. Lebreton.

[1] Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée*, p. 642.

D'UN EFFET
DE L'ACCENT D'INTENSITÉ.

Les altérations subies par les voyelles des syllabes non intenses sous l'action de l'accent d'intensité qui frappe une syllabe immédiatement ou médiatement voisine appartiennent à l'un des trois types suivants :

1° Les voyelles non intenses perdent, dans certains cas, une partie de leur durée, et tendent vers la quantité zéro, qu'elles atteignent souvent. C'est ainsi que toutes les anciennes longues non accentuées du germanique ont été abrégées peu à peu. En lituanien, cet abrègement est particulièrement sensible dans les finales, parce que toutes les voyelles des syllabes finales y sont plus brèves que les voyelles correspondantes des syllabes intérieures; un *o* final non accentué s'abrège donc et, dans certains dialectes, devient alors *a*; dans ces mêmes dialectes, un *a* intérieur accentué, et par suite allongé, devient *o* : il y a là un fait d'adaptation au système général de la langue (cf. *IF.*, x, 64 et suiv.); en lituanien commun, il n'existe en effet ni *a* long, ni *o* bref; *ă* est la brève de *ō* comme *ō* est la longue de *ă*.

2° Les voyelles non intenses tendent souvent à perdre toute articulation propre et, quel que fût le timbre ancien, à se réduire à une voyelle neutre : ainsi *a*, *i*, *u*, *e*, *o* du vieux haut-allemand se sont également réduits au *e* atone de l'allemand moderne. La voyelle neutre varie suivant les langues; la forme la plus commune est une variété d'*ö* (français *eu*); *ö* est en effet intermédiaire, d'une part, entre les voyelles prépalatales comme *e* et postpalatales comme *o*, et, de l'autre, entre une voyelle ouverte comme *a* et des voyelles fermées comme *i* et *u*. — Dans d'autres langues, la tendance à la perte de l'articulation propre de la voyelle se manifeste d'une autre manière, plus caractéristique encore : les voyelles non intenses tendent à se prononcer dans la position d'articulation des phonèmes voisins; le vieil irlandais fournit l'exemple le plus net de ce type (voir Thurneysen, chez Brugmann, *Grundr.*, I², p. 242 et suiv., § 259 et suiv.).

Ces deux cas sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister; mais il en est un troisième qui ne semble guère avoir attiré l'attention des linguistes et qui est très remarquable :

3° *Dans certaines langues, les voyelles inaccentuées tendent à se fermer.*

Dans les dialectes du nord de la Grèce, en syllabe inaccentuée, *α* tend à se prononcer *ă*; *ε* et *ο* deviennent respectivement *ι* et *υ*; enfin *ι* et *ου* tombent; ainsi *χαίρεται* devient *χαίριτι*, *ἄδικος* devient *ἄδκους*, *τυρομάχι* devient *τρουμάχ*, *κοιμοῦμαι* devient *κμοῦμι*, *κεφάλι* devient *κιφάλ*, *ἤκουσα* devient *ἔκσἀ*, etc.; voir les exemples cités par M. Hatzidakis, *K. Z.*, xxx, p. 388 et suiv. et *Einleitung in die neugr. gramm.*, p. 343 et suiv.

Dans plusieurs dialectes bulgares, en syllabe inaccentuée, *a* se transforme en *ă*, *e* et *o* en *i* et *u*; on a ainsi *gurá*, *vínu* de *gorá*, *víno*, ou, dans d'autres dialectes, seulement à la fin des mots, *pismu* de *pismo*, etc.; ou *tébi* de *tébe*, etc.; voir Kalina dans les *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, vol. XIV, p. 304 et suiv. En Macédoine, à Suho, Oblak a observé que *e* et *o* inaccentués deviennent respectivement *i* et *u* très ouverts (*Maced. stud.*, p. 31 et suiv., dans *S. W. A. W.*, cxxxiv).

En arménien ancien, *i* et *u* non intenses tombent purement et simplement (à moins qu'ils ne constituent à eux seuls toute la syllabe initiale du mot), tandis que les voyelles plus ouvertes *e*, *o* et *a* subsistent en toutes conditions; la voyelle *ē* (plus fermée, semble-t-il, que *e*), issue d'une ancienne diphtongue *ei*, et les diphtongues *oy*, *ea* se réduisent respectivement à *i*, *u* et *e* quand elles ne sont pas en dernière syllabe, c'est-à-dire dans la syllabe frappée d'intensité; voir Brugmann, *Grundr.*, I², p. 212 et suiv., § 237. Le *ə* qui figure dans un grand nombre de syllabes non finales n'est pas nécessairement lié à l'existence antérieure d'une voyelle atone éliminée par cette loi et tient avant tout à certaines règles de la coupe des syllabes.

L'*ĕ* du germanique commun subsiste en syllabe intense, mais devient *i* en syllabe non intense (voir Kluge, *Vorgeschichte*, § 120 dans Paul's *Grundr.*, I², p. 409, et Streitberg, *Urgerm. gramm.*, p. 53 et suiv.). La transformation correspondante de *o* en *u* n'a pas lieu, sans doute parce que *o* tendait vers *a* d'une manière générale; mais on enseigne d'ordinaire que i.-e *o* est devenu *a* en syllabe intense germanique avant de subir le même changement en syllabe non intense.

En anglais, le manque d'articulation nette des voyelles inaccentuées masque le phénomène; on en a cependant la trace quand *Hampstead* est prononcé *åmstid* et *separate*, *sepərit* (Storm, *Englische philologie*, I², p. 420 et suiv.).

D'après M. W. Meyer-Lübke, *a* est, dans les langues romanes, la plus résistante des voyelles finales (non accentuées par conséquent); cet *a* subsiste en rhétique, en italien, en ancien provençal, en espagnol (*Gramm. des langues romanes*, I, § 302). La persistance de l'*a* latin en *e* muet dans les syllabes finales ou prétoniques du français ancien, c'est-à-dire dans des cas où toutes les autres voyelles tombent, rentre sans doute indirectement dans la formule générale : la plus ouverte des voyelles n'a pu être atteinte entièrement par la fermeture progressive qui a fait disparaître les voyelles plus fermées.

La tendance des voyelles inaccentuées à devenir plus fermées dans certaines langues paraît être mise hors de doute par les exemples précédents; il est plus malaisé d'en rendre compte.

L'effort expiratoire par lequel se définit l'accent d'intensité se traduit par un mouvement particulièrement rapide de la colonne d'air émise : de là vient la possibilité de mesurer l'intensité au moyen de la quantité de l'air expiré pendant un temps donné (Rousselot, *Patois de Cellefrouin*, p. 70 et suiv.). Par réaction contre la pression intense de l'air, les mouvements articulatoires corrélatifs à cette émission sont naturellement exécutés avec une énergie plus grande que les mouvements analogues exécutés dans les autres syllabes. Telles sont, semble-t-il, les deux caractéristiques essentielles de l'accent d'intensité. — Il est inutile d'ajouter que, dans le détail, l'accent d'intensité d'une langue diffère de celui d'une autre par une infinité de particularités : degré de l'intensité, proportions relatives des deux éléments essentiels, intensité relative de la syllabe intense et de chacune des syllabes voisines; telles syllabes qui, dans certaines langues, sont les plus intenses, sont ailleurs plus faibles que toutes les autres, ainsi les finales, etc. Une étude complète des effets de l'accent d'intensité devrait être précédée de recherches approfondies sur tous ces faits. — Si l'on s'en tient provisoirement aux deux caractéristiques signalées, on peut faire les remarques suivantes.

Même avec un accent d'intensité médiocre, l'attention du sujet parlant est surtout dirigée sur les syllabes intenses, qui constituent les temps forts du rythme de la langue, et se détourne des syllabes non intenses, des temps faibles. Il est dès lors tout naturel que les syllabes intenses tendent à rester ou même à devenir longues, tandis que les syllabes faibles tendent à perdre une partie de leur durée : la tendance à l'abrègement de la voyelle des syllabes faibles est le résultat naturel de l'illusion en vertu de laquelle les temps faibles semblent moins longs que les temps forts dans un rythme à deux temps égaux (voir Bolton, *Am. Journal of psychology*, VI, p. 187 et suiv. et p. 234. Sur la tendance

à prolonger les temps forts du rythme, cf. l'observation de M. E. Meumann, *Philosoph. stud.* de Wundt, XII, p. 195, et toute la série des articles du même auteur dans le même recueil, t. VIII et suiv.).

Si des deux caractéristiques de l'accent d'intensité, la seconde, l'énergie des mouvements articulatoires, est diminuée soit seule, soit d'une manière dominante, on est en présence de la seconde des altérations signalées ci-dessus: la tendance à la perte de toute articulation propre des voyelles faibles.

Si c'est la première des caractéristiques considérées, à savoir la pression, qui est atteinte, c'est-à-dire si le sujet parlant, tenant son attention dirigée sur la syllabe intense, tend à diminuer la pression de la colonne d'air émise pour les voyelles faibles, la fermeture de ces voyelles résulte tout naturellement de là. En effet, comme l'a constaté M. Bourdon dans l'*Année psychologique* de Binet, 4e année (1898), p. 373, «l'énergie de la poussée, au sortir de la bouche, dépend en particulier du degré d'ouverture de l'orifice buccal; elle s'accroît à mesure que cet orifice se rétrécit. De là ce fait que, bien qu'on s'applique à prononcer des voyelles comme *a*, *u* avec la même force, cependant les poussées présentent beaucoup plus d'amplitude pour l'*u* que pour l'*a*». On conçoit dès lors qu'un effort expiratoire donné, suffisant pour produire *e* ou *o*, *i* ou *u*, puisse ne pas suffire à la prononciation d'un *a*; du fait que la pression est diminuée il peut ainsi résulter une tendance instinctive à rétrécir l'orifice buccal: car, par ce moyen, on conserve la possibilité d'émettre dans la syllabe faible une voyelle, tout en n'appliquant à cette voyelle qu'une quantité d'air réduite; c'est le troisième type des altérations signalées. L'altération de la voyelle faible y consiste souvent dans une augmentation du mouvement articulatoire; cette augmentation, au premier abord paradoxale, n'est pas un effet direct de la faible intensité de la syllabe : c'est, comme on l'a vu, le résultat d'une réaction toute réflexe.

A l'aide de cette remarque on peut résoudre certaines contradictions apparentes. Ainsi, dans les dialectes du midi de la France un *a* non accentué tend vers *o* et l'on a par exemple *lačügo* «laitue» et même, dans certaines régions, *ločügo*, du lat. *lactūca*. Inversement, en russe, un *o* non accentué tend à se confondre avec *a* et à se prononcer *a* dans les dialectes dont celui de Moscou est le type. Il n'y a pas ici contradiction réelle, mais, sans doute, simplement application des deux tendances différentes : dans le premier cas, de la tendance à la diminution de la pression et, par suite, à la fermeture; dans le second cas, de la tendance à l'affaiblissement de l'articulation : *a* comporte un mouvement articulatoire moins étendu que *o*.

Les deux tendances peuvent fort bien être en jeu dans une seule et même langue. Ainsi, en russe, dans certains dialectes où il y a *akan'je*, c'est-à-dire où *o* inaccentué se prononce *a*, les voyelles les plus éloignées de l'accent tendent à se fermer, *a* devient *y* et *ja* simplement *i* : la fermeture apparaît là justement où l'intensité est le plus faible.

Le latin semble plus net encore. Immédiatement avant l'époque historique et encore au début de son histoire jusqu'à une date impossible à préciser, il avait une prononciation particulièrement intense de la syllabe initiale des mots (L. Havet, *M. S. L.*, VI, p. 11 et suiv.). Or, en syllabe fermée, un *ă* intérieur, c'est-à-dire placé ailleurs qu'en syllabe initiale ou finale, devient *ĕ*, se ferme par conséquent : *trăctāre*, *obtrĕctāre*; *săcrāre*, *consĕcrāre*; etc.; il n'y a pas lieu d'insister ici sur les cas assez nombreux où le fait principal est masqué par des altérations secondaires, comme dans *frăngere*, *infrĭngere*; *săltāre*, *exsŭltāre*; *claudere*, *exclūdere*; car ces altérations ne tiennent pas à l'absence d'intensité. En syllabe ouverte on observe clairement les deux tendances : sauf devant *r* et après *i*, toute voyelle brève, qu'elle soit *ă*, *ĕ*, *ĭ*, *ŏ* ou *ŭ*, tend vers *ĭ* et *ŭ*; toutefois le choix du timbre *i* ou *u* n'était point déterminé par l'origine de la voyelle, mais par le point d'articulation des phonèmes voisins. Devant *t*, *d*, *n*, *c*, *g* on a *ĭ* : *stătuere*, *constĭtuere*; *mĕdius*, *dīmĭdius*; *cănere*, *tubicĭnem*; *lŏcō*, *īlĭcō*; *rĕgere*, *dīrĭgere*. Devant *w* (noté *u*) on a toujours *ŭ* : *lăuō*, *ablŭ(w)ō*. Devant *l* dentale, c'est-à-dire suivie de *ī̆*, on a *ĭ* : *Sicilia* en regard de *Σικελία*; *ŭ* devant *l* vélaire, c'est-à-dire suivie de *ā̆*, *ō̆*, *ū̆* ou *ē̆* : *Siculus*, cf. *Σικελός*, *famulus*, *nebula*, *opulentus*, etc. L'exemple *Siculus* montre bien la faiblesse des voyelles non intenses en latin : M. L. Havet a reconnu que, en syllabe initiale (intense), *e* ne subit pas devant *l* vélaire l'altération ordinaire en *o* quand une gutturale précède : *scelus*, *gelu* (on a voulu expliquer *scelus* par l'influence de *sceleris*; mais lat. *l* est vélaire devant *e*; d'ailleurs on a *holus*, *holeris* qui supposerait une action analogique exactement inverse et, par suite, peu admissible; enfin on ne saurait expliquer ainsi l'*e* de *gelu*) : on voit par là que *c* et *g* sont devenus prépalataux devant *e* intense et ont à leur tour préservé l'*e* suivant de l'action de *l*; l'*e* non intense de **Sicelos* n'a pas exercé cette action. Devant *f* et devant *p*, *b*, *m* on observe une hésitation entre *ĭ* et *ŭ* : *recŭperō* et *recĭperō*; *occĭpiō* et *occŭpō*, etc., sans qu'on ait encore trouvé une règle précise. En résumé, il y a en latin tendance à la fois à la fermeture et à un affaiblissement de l'articulation des voyelles non accentuées en syllabe intérieure du mot. Les syllabes finales ont en latin un traitement spécial.

Le fait de la fermeture de certaines voyelles par une sorte d'économie instinctive du souffle n'est pas propre aux syllabes faibles; on le rencontre dans deux autres cas tout différents.

1° Quand une voyelle se nasalise, elle tend souvent à se fermer: la fermeture plus grande dans la bouche compense l'ouverture à l'air de la voie du nez. Ainsi, en lituanien oriental, *ę et ą* sont devenus **į* et *ų*, puis, par dénasalisation, *i* et *u*; de même les diphtongues *en* et *an* sont devenues dans ce groupe de dialectes *in* et *un*. En arménien, les diphtongues i.-e. *en* et *on* sont représentées par *in* et *un*. En persan l'ancien *au* est prononcé *ō* en général, *ū* devant nasale (Hübschmann, *Pers. stud.*, p. 142); il en est de même en afghan (Geiger, *Grundr. iran. phil.*, I, 2, p. 207). En anglo-saxon et dans les dialectes apparentés (vieux frison, vieux saxon), *a* nasal devient *o* : ags. *ōder* en regard de got. *anþar* (cf. Sievers, *Ags. gramm.* § 65 et suiv.). Des faits analogues se trouvent dans les langues romanes (v. W. Meyer-Lübke I, § 142 et suiv., et §§ 390, 396). Les exemples abondent. — Inversement, on peut citer un cas où des voyelles se sont ouvertes en se dénasalisant : en norois occidental d'anciens *ṅk*, *nt*, *mp* sont devenus respectivement *kk*, *tt*, *pp*, c'est-à-dire que l'abaissement du voile du palais a été supprimé et que les vibrations du larynx ont cessé au moment de l'implosion; dès lors la voyelle précédente a cessé d'être accompagnée, en sa fin, de l'émission d'air par le nez qui accompagne d'ordinaire les voyelles suivies de nasale dans la même syllabe; or d'anciens germ. *iṅk*, *int*, *imp* et *uṅk*, *unt*, *ump* sont devenus nor. occ. *ekk*, *ett*, *epp* et *okk*, *ott*, *opp* (voir Noreen, *Grundr. germ. phil.*, I², p. 555 et suiv.). On peut interpréter ce changement phonétique en supposant que, l'ouverture nasale étant supprimée, l'ouverture buccale a été agrandie par compensation. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'une autre interprétation est possible.

En effet, dans certains cas, les voyelles nasales, loin de se fermer, tendent à s'ouvrir. En français, l'ancien *e* nasal, *en*, se prononce aujourd'hui *a* nasal. La cause de cette altération se trouve dans un ordre de faits absolument différent des précédents : le voile du palais n'est pas également relevé pendant la prononciation de toutes les voyelles orales; on a remarqué depuis longtemps que le voile du palais est relevé d'une manière très incomplète pendant la prononciation de *a*, la plus relâchée de toutes les voyelles (Grützner, dans Hermann, *Handbuch der physiologie*, I, 2, p. 167 et suiv.); au contraire, le voile du palais est bien relevé pour *i* et *u*; cette différence a eu en zend un effet curieux; l'ancien indo-iranien *asa* y est représenté par *aṅha*, tandis que *asi* et *asu* le sont par *ahi* et *ahu*; étant donné que le voile du palais est à

demi abaissé pendant la prononciation des deux *a*, une partie de l'air du *h* qui sépare ces deux voyelles passait par le nez, donnant lieu ainsi à l'audition d'une nasale assez nette pour qu'on ait éprouvé le besoin de la noter; au contraire, le voile du palais se relevait après *a* pour la prononciation de *i* et *u* dans le cas de *ahi*, *ahu*, si bien que le *h* n'était accompagné d'aucune émission nasale perceptible. De même, tandis que indo-iran. *āsi*, *āsu* donnent zd *āhi*, *āhu*, l'indo-iranien *āsa* aboutit à zd *åṅha*, c'est-à-dire *āoṅha* à en juger par le fait que le caractère zend ﻉ est *ā* + *w*. On notera que la mise en évidence de l'émission nasale a entraîné la fermeture de la fin de l'*a* long, et indo-iranien *-ās* final aboutit à zd *-å* (resp. *-ås-ca* avec *å* dû à l'analogie), où la nasale n'est pas notée, mais a laissé sa trace dans la fermeture de la fin de l'*ā*. On voit par là que *a* est une voyelle nasale par sa nature propre, lors même qu'on n'y perçoit aucune nasalisation, tandis que *i* et *u* sont des voyelles essentiellement orales. Dès lors on conçoit que les voyelles nasales fermées tendent à être remplacées par des voyelles plus ouvertes, qui, par elles-mêmes, se prêtent mieux à être nasalisées. Ici encore la contradiction entre les deux traitements phonétiques observés dans les diverses langues s'explique par le fait que ces traitements proviennent de tendances foncièrement distinctes : les contradictions sont dans le résultat final qui est un accident résultant de la rencontre fortuite d'une série de circonstances, elles ne sont pas dans le fond même des choses.

2° Les voyelles longues tendent le plus souvent à se fermer; ici encore il y a économie instinctive. L'ancien ᾱ du grec est devenu *å* long, puis *η* en ionien-attique; cet *η* s'est fermé à son tour et a fini par aboutir à *i* dans la *κοινή*. En thessalien, tout *ω* est devenu *ō* fermé, puis *ū* (Hoffmann, *Gr. dial.*, II, 368). Il est bien connu aussi que les formes longues de *ε* et *ο* en ionien-attique sont notées *ει* (d'où plus tard *ī*) et *ου* (d'où *ū*). En latin et en osco-ombrien, les voyelles longues *ē* et *ō*, *ī* et *ū* sont plus fermées que les brèves correspondantes. En celtique, *ē* est devenu *ī*; *ō* est devenu *ū* (sauf influence de l'accent). En lituanien, *ĭ* et *ŭ* sont ouverts, *y* et *ū* fermés; *ĕ* est très ouvert, *ė* nettement fermé; *ŏ* est devenu *ă* et *ō* est représenté par *o* qui est un *o* long fermé. En arménien, i.-e. *ē* et *ō* sont représentés par *i* et *u*. En bas-allemand, *ā* tend à se prononcer *ō*, par exemple à Mülheim an der Rühr (v. E. Maurmann, *Gramm. der mund.*, IV). Les exemples de ce genre sont très nombreux. — Inversement, une voyelle qui a reçu un supplément de souffle s'est ouverte dans le cas suivant : quand, en norois, le souffle d'un *h* qui disparaît vient s'ajouter à la voyelle précédente, celle-ci devient ouverte : nor. orient. *lēa*

= got. *leihwan*; nor. occid. *lēttr* = got. *leihts*; nor. *ōtta* = got. *ūhtwo* (voir Noreen, *Grundr. germ. phil.*, I², p. 557).

Quand une voyelle longue devient plus ouverte qu'elle ne l'était, c'est en général par suite d'actions spéciales. L'*ē* germanique est devenu *ā* dans la plupart des dialectes par l'effet de l'accent d'intensité; il garde le timbre *e* en syllabe non accentuée. De même en celtique, *ō* accentué est seul devenu *ā*. — Il est plus difficile de dire pourquoi, en slave commun, *ē* et *ō* sont *ě* (*ē* très ouvert, cf. *M.S.L.*, IX, 138, et, en dernier lieu, Miletič, *Archiv f. slav. phil.*, XX, 581) et *ā*, tandis que *ĕ* et *ŏ* sont restés ouverts. Il est possible que l'accent d'intensité frappât encore les syllabes longues en slave commun comme en sanskrit védique et en grec ancien (Meillet, *Génitif-accusatif*, p. 184 et suiv.); or, comme le slave tend à éliminer les éléments implosifs et à terminer chaque syllabe par sa voyelle, et que, par suite, les seules syllabes longues du slave sont celles qui comprennent des voyelles longues, il est probable que l'ictus tombait en principe sur ces voyelles; on n'a aucune raison de croire que, en slave commun, le ton hérité de l'indo-européen fût autre chose qu'un accent de hauteur. La prononciation très ouverte de *ē* et *ō* en slave serait dans cette hypothèse un effet de l'intensité comme en germanique et en celtique.

Les brèves observations qui précèdent ne prétendent point à fournir une solution de tous les problèmes indiqués (cf. les observations de M. Grammont, *Dissimilation consonantique*, p. 15 et suiv.). Mais, en attendant les études approfondies et détaillées qui fourniront des résultats définitifs et complets, il importait de fixer les premières conclusions générales auxquelles on est conduit quand on examine dans leur ensemble les effets de l'accent d'intensité sur le vocalisme des syllabes faibles; c'est tout ce qu'on a voulu faire ici.

A. Meillet.

Cet article était mis en pages lorsque le travail de M. L. Roudet, *Méthode expérimentale pour l'étude de l'accent*, (la *Parole*, I, p. 321 et suiv.) m'est parvenu. Les observations de M. L. Roudet permettent de préciser les indications données ci-dessus, p. 167.

A. M.

LETTO-SLAVICA.

A. — SUR L'ADAPTATION DE QUELQUES MOTS ÉTRANGERS.

I. — V. sl. *vlasvimija*.

Comme les Russes d'aujourd'hui, les premiers traducteurs slaves transcrivaient les mots étrangers dans leur alphabet de manière à se rapprocher le plus possible de la prononciation de l'original; quand ils ont eu à transcrire des mots grecs, ils se sont ainsi trouvés en présence de plusieurs difficultés par suite des différences profondes que présentent les systèmes phonétiques du grec et du slave.

La plus grave de ces difficultés provenait des spirantes sourdes dont le slave n'avait pas l'équivalent. En effet, si, dans la série gutturale, le slave avait *ch* qui répondait assez exactement au grec χ, il ne possédait ni spirante dentale þ, ni spirante labiale ou labio-dentale *f* : dans les anciens emprunts au germanique, *f* est rendue d'ordinaire par *p* (v. sl. *postŭ*, *ploskva*, polon. *płochy*) et, dans certains cas particuliers, par *ch* (v. sl. *chlujati*, *dochŭtorŭ*). Or, dans l'état du texte de la traduction de l'Évangile auquel permet de remonter la comparaison des trois anciens manuscrits glagolitiques, le Zographensis, le Marianus et l'Assemanianus, φ et ϑ sont transcrits de manières contradictoires : le caractère du φ grec a été simplement emprunté sous la forme glagolitique Ⱇ (cyrillique ф); ce caractère ne se rencontre que dans des transcriptions du grec et ne figure dans aucun mot proprement slave; le ϑ, au contraire, est rendu par l'occlusive dentale sourde *t* : ainsi, pour Θεόφιλε L. I, 3, on lit *Teofile* Zogr., Mar., Assem.

Ces deux traitements différents ne résultent pas d'un pur caprice des traducteurs : *f*, qui n'avait primitivement point de place dans le système phonétique slave, a fini par y pénétrer et presque tous les dialectes ont aujourd'hui ce phonème. Au contraire, la spirante dentale þ n'y a jamais été admise et, dans l'ensemble, les dialectes slaves l'ignorent encore absolument. On a eu beau

introduire un caractère ѳ pour transcrire le ϑ grec (déjà dans l'Assemanianus beaucoup de *t* tenant la place de ϑ grecs sont remplacés par ce ѳ), la prononciation n'a point ici suivi l'écriture et, de bonne heure, on a prononcé *f* là où était écrit ѳ; c'est ce qu'attestent de nombreuses graphies ф, ф pour ѳ; voir à ce sujet Miklosich, *Vergl. gramm.*, I², 215, et Sobolevskij, Древнiй церковно-слав. языкъ, 48 et suiv.; maintenant encore le russe Марѳа ne se distingue pas de Марфа dans la prononciation. Quand ils ont emprunté le φ et laissé de côté le θ, les traducteurs étaient donc guidés par un sentiment très juste de leur langue : l'événement a montré que le système phonétique du slave comportait l'admission de *f*, non celle de þ[1].

En effet, le slave ne possédait aucune spirante, sourde ou sonore, appartenant à la catégorie dentale et voisine par là du grec ϑ; mais il avait la sonore *v* correspondant à la sourde *f*, et c'est par ce *v* qu'on a rendu le grec β. Or, dans nombre de positions, *v* tend à devenir sourd, au moins partiellement, par exemple après une sourde, c'est-à-dire dans des groupes comme *sv* ou *tv*; cette altération, qui a lieu dans la plupart des langues, est notamment facile à constater dans les dialectes slaves. Comme le *v* sourd ne se distingue de *f* que par une intensité moindre, l'effort d'adaptation requis pour introduire φ, c'est-à-dire *f*, dans le système phonétique slave était fort petit.

La présence du *v* sourd dans la langue du premier traducteur de l'Évangile n'est pas une pure hypothèse; c'est un fait attesté par certaines graphies qu'il convient d'examiner en détail.

Le mot βλασφημία est toujours transcrit *vlasvimiĕ* et non *vlasfimiĕ* dans le Zographensis et l'Assemanianus; de là sont tirés *vlasvimisati* et *vlasvimljati* βλασφημεῖν dans les mêmes manuscrits. Le mot grec βλασφημία n'a jamais pénétré proprement dans le vocabulaire slave : *vlasvimiĕ* n'est que la transcription d'un mot technique de la langue ecclésiastique (cf. Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, XX, 538); de bonne heure, les copistes tendent à remplacer cette transcription par une traduction, et l'on trouve *chula*, *chuliti*; déjà dans Mt. XII, 31, on lit *grěchŭ i chula* Ass. et Mar.; Zogr. seul a conservé *vlasvimiĕ* dans ce verset où la juxtaposition du mot proprement slave *grěchŭ* et de la transcription *vlasvimiĕ* était choquante. Si *vlasvimija* était devenu un vrai mot slave, on pourrait voir dans le second *v* le résultat d'une assimilation au premier; mais, puisqu'on est en présence d'une simple transcription,

[1] L'existence de *f* et l'absence de þ dans la langue des traducteurs sont bien établies par le petit fait suivant. En tête de Jean, XVIII, le Marianus a un titre *tafati* qui est visiblement un essai de transcription de τὰ πάθη : en guise de compensation du ϑ absent, le correcteur qui a ajouté ce titre a cru devoir mettre à la place du *p* la spirante *f* qui, à ses yeux, caractérisait les mots grecs.

il faut bien admettre que *sv* est ici le représentant de σφ, et par suite que, dans ce groupe, *v* est sourd. D'ailleurs, le Suprasliensis a deux fois (398, 25, et 400, 14) *prosvora* pour προσφορά : on ne peut songer ici à une assimilation.

Le traducteur de l'Évangile a noté, en une autre position, *f* au moyen de *v* sourd : L. IV, 26, Σάρεπτα est traduit par *sarevtą* d'après l'Assemanianus; l'Évangile de Sava a *sarevŭftą*. Le Zographensis manque, par hasard, pour ce passage. Ce groupe *vt* indique la prononciation *ft* du groupe grec πτ : c'est la prononciation moderne qui existait déjà au temps de la traduction slave[1] (et beaucoup plus tôt d'après Dieterich, *Byzantinisches archiv*, I, p. 96 et suiv., mais cf. Schweizer, *Gramm. der pergamenischen inschriften*, p. 127). Le groupe φθ de Νεφθαλείμ est aussi rendu par *vt* dans *nevtalimlichŭ* Mt. IV, 13 et *nevtalimě* Mt. IV, 15 Ass.; Zogr. a dans ces deux versets *nevŭf'talimľją* et *nevŭf'talimľě*; Mar. manque. — On observe une transcription analogue de θσ par slave *ds*, par exemple dans *Vidsajida* Βηθσαϊδά, J. I, 45, Zogr. Ass. et ailleurs; cf. *Vidŭfagiě* Βηθφαγή, Cloz. 43; *d* assourdi devant *s* se prêtait mieux que *t* à rendre la spirante θ, parce que *d* a une occlusion moins intense que *t*; ici encore les traducteurs ont fait preuve d'un sens phonétique très délicat.

Si le traducteur disposait de φ, on voit mal pourquoi il a rendu par *v* le φ de βλασφημία et le π prononcé *f* de Σάρεπτα. Deux ou trois formes isolées ne donnent qu'à peine le droit de supposer un temps où le φ n'aurait pas encore été introduit dans l'alphabet slave et où l'on recourait à l'occasion à de petits artifices pour rendre le φ grec; mais il est impossible de ne pas voir que cette hypothèse rendrait bien compte des faits.

La graphie anomale *v* au lieu de *f* a été éliminée à peu près entièrement du Marianus; on lit en effet dans ce manuscrit *sareftą* et *vlasfimiě*; l'orthographe *vlasvimisati* y est cependant encore conservée, L. XII, 10 et Mc III, 29 à côté de *vlasfimisati* Mc III, 28. On est ici en présence d'une correction qui ne peut être appréciée à sa juste valeur que si l'on se rend compte de la situation du Marianus au point de vue critique. Sans examiner en détail le problème très complexe de la classification des manuscrits de l'Evangile slave, on peut tenir pour sûrs deux faits essentiels :

1° Le Marianus et le Zographensis, les deux anciens textes glagolitiques de l'Évangile suivi, forment une famille qui s'oppose

[1] La traduction arménienne (attribuée au Ve siècle) a déjà *Sarephtha* Սարեփթա, or *p* (պ) est la transcription ordinaire de π et *ph* (փ) celle de φ. On ne peut rien conclure du *th* (թ) qui suit.

au texte de l'Évangile par leçons, représenté par l'Assemanianus. En effet les *innovations* communes à Mar. et Zogr. sont nombreuses. Ainsi Mc IX, 18 on lit : *iže ideže ašte koližido imetŭ i* Ass.; d'après le texte grec, *καὶ ὅπου ἐὰν αὐτὸν καταλάβῃ*, on voit qu'il faut lire *ji ideže ašte koližido*...; la faute ancienne a été corrigée dans Zogr. et Mar. d'une manière arbitraire : *jiže ašte koližido*... par simple suppression de *ideže*. — Mt., XVI, 18 *na semŭ petrě* Ass. conserve le jeu de mots du grec, mais est inintelligible en slave; Zogr. et Mar. ont *na semĭ kamene*. — L. I, 14 *ji bądetŭ radostĭ tebě veliě* (lire *ji veselie*) Ass. conserve l'ordre des mots du texte *καὶ ἔσται χαρά σοι καὶ ἀγαλλίασις*; cet ordre est dérangé dans *ji bądetŭ tebě radostĭ ji veselie* Zogr. Mar. — L. XIII, 16 *ne dostoěaše li razdrěšiti eję ωtŭ ązy seję* Ass. traduit exactement le texte grec, sauf l'addition de *eję* nécessitée par la syntaxe slave; dans l'original commun de Zogr. et Mar., il a été commis une faute très naturelle : *razdrěšiti seję otŭ ązy* Zogr., d'où, par correction arbitraire, *razdrěšiti eję otŭ ązy* Mar. — Les coïncidences les plus caractéristiques de Zogr. et Mar. signalées par M. Vondrák, *Altslovenische studien* (*S. W. A. W.*, CXXII), p. 54 et suiv. et p. 63, paraissent résulter d'innovations communes. Du reste M. Jagic' a déjà indiqué (dans son édition du Marianus, p. 497) que le texte slave de l'Evangile par leçons a précédé celui de l'Evangile en son entier.

2° Le Marianus porte les traces d'une seconde revision faite à l'aide d'un original grec différent tant de celui qui a servi au traducteur de l'Évangile par leçons que de celui qui a servi au traducteur de l'Évangile complet. Cette revision nouvelle se manifeste par des accords nombreux de Zogr. et Ass. contre Mar. : il est superflu de dire que ces coïncidences ne prouvent aucune parenté de Zogr. et Ass. Dans le premier chapitre de Luc on trouve, par exemple : L. I, 41 *radoštami* Zogr. Ass., manque dans Mar. (avec la plupart des textes grecs); — L. I, 49 *veličie* Zogr. Ass., *veličiě* Mar. (*μεγάλα*); — L. I, 57 *jisplŭnišę sę dĭnie* Zogr. Ass., *isplŭni sę vrěmę* (*ἐπλήσθη ὁ χρόνος*) Mar.; — L. I, 60 *jimę emu* Zogr. Ass., manque Mar. (avec les meilleurs textes grecs). — Ces quatre exemples, peu importants en eux-mêmes, donnent une idée assez exacte des innovations du Marianus ou de son original. Voici deux divergences plus graves : L. II, 33 *otĭcĭ ego* (*ὁ πατὴρ αὐτοῦ*) *ji mati* Zogr. Ass., mais *iosifŭ* (*Ἰωσήφ*) *i mati ego* Mar.; on retrouve ici l'une des variantes les plus connues de l'Évangile grec. — L. XV, 16 *nasytiti sę* Zogr. Ass. (traduction de la variante *χορτασθῆναι*), *nasytiti črěvo svoe* Mar. (traduction de la variante *γεμίσαι τὴν κοιλίαν αὐτοῦ*) : la variante du Marianus suppose l'antériorité de l'autre texte, car jamais *γεμίσαι* n'est traduit ailleurs par *nasytiti*. — Ce sont parfois de vraies fautes que le reviseur a ainsi corrigées : Mt., XV, 32 *ne choštą ne ědŭšĭ* Zogr. Ass. est un ordre des

mots impossible; Mar. a *ne ědišŭ ne chošta*. — Il est inutile de multiplier les exemples.

C'est sans doute au moment de cette seconde revision du texte que beaucoup de formes du Marianus ont été hellénisées. Ainsi Βαραββᾶς est rendu par *Varaava* Zogr. Ass., *Varavva* Mar. (mais encore *Varaava* J. XVIII, 40) — Γαββαθᾶ est rendu par *Gavaata* Zogr., *Gavaaθa* Ass., mais *Gavvata* Mar., J. XIX, 13. Dans ces deux mots le double *v* a été éliminé par le premier traducteur conformément à un principe absolu de la phonétique slave qui ne tolère pas les consonnes doubles : le double *a* semble une compensation de la simplification du *vv*. — λίτρα est traduit par *livra* (lat. *lĭbra*) Zogr. Ass., J. XII, 3 et XIX, 39, et ce mot est remplacé par *litra* Mar. — κοδράντης est rendu par *konŭdratŭ* Zogr.; mais Mar. rétablit *kodrantŭ*. — Pour ἀφεδρών, Zogr. a *afredonŭ*; Mar. rétablit *afedronŭ*. — Dans Mt. X, 28, Mar. remplace par *yeenně* le *yeoně* des autres textes; ailleurs Mar. conserve *yeona* «γέεννα» (l'*o* de *yeona* trouve un parallèle dans *viθleomŭ*, Mt. II, 8, Ass. Βηθλεέμ; cf. *Vitĭleomŭ* Cloz. 884; mais on lit L. II, 4 *Vitĭleemŭ* Zogr. Mar., *Viθleemŭ* Ass.) — L'ancien *sabota* est remplacé par *sobota* dans le Marianus d'après σάββατον. — La substitution de *vlasfimiě* et *Sarefta* à *vlasvimiě* et *Sarevta* n'est donc, dans le Marianus, qu'une innovation entre beaucoup d'autres.

La spirante sourde *f* n'est pas la seule consonne que les textes vieux slaves doivent au grec; une prononciation molle de *k* et *g* a été aussi introduite par les traducteurs, de la manière suivante. Les gutturales palatalisées avaient été éliminées par deux altérations successives, l'une en *č*, *ž*, *š*, l'autre en *c*, *dz*, *s*; les mots empruntés au germanique ont subi les mêmes altérations comme le prouvent v. sl. *čędo*, *vrŭčĭ* — *cęta*, *ocĭtŭ* — *kŭnędzĭ*, *gobĭdzĭ* (dans ces deux derniers mots l'action palatalisante provient d'une voyelle palatale précédente). Au début de la période historique, le slave ignorait donc *k* et *g* prépalataux. On en a la preuve directe : dans le Zographensis un *jer* non intense, c'est-à-dire l'un de ceux qui ne sont pas représentés par une voyelle dans les dialectes modernes et qui déjà en vieux slave étaient trop réduits pour servir à former par eux-mêmes une syllabe, a sa forme déterminée en général non par l'étymologie, mais par la qualité dure ou molle de la consonne suivante; on a *mĭně* et *mŭnoja*, *dĭvě* et *dŭva*, *zĭlě* et *zŭla*, *tĭmě* et *tŭma*, *bĭděti* et *vŭdova*, etc. (v. Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, I, 16 et suiv.); autrement dit, ce *jer* sert seulement à marquer la nature de la première consonne du groupe, laquelle est déterminée par la seconde, soit *m'n'ě*, *b'd'ěti*, mais *mnoja*, *vdova*; or on lit régulièrement *kŭde*, *kŭn'iga*, *kŭnędzĭ* : il n'existait donc pas de *k* mou, et, quand il a eu à transcrire κε ou γε, le tra-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ducteur s'est trouvé en présence de groupes qui, en slave, étaient inouïs. En effet, devant *e*, *ě*, *i* et toutes les autres voyelles palatales, le vieux slave ne connaissait qu'une prononciation, la prononciation molle; la graphie glagolitique, qui note par *e* et *ě* les groupes *je* et *ja*, prouve du reste à elle seule que *e* et *ě* étaient régulièrement précédés d'une jodisation. Les postpalatales *k*, *g*, les seules gutturales que possédât le slave, étaient donc impossibles devant *e* : elles allaient contre la règle phonétique la plus essentielle de la langue, celle de l'emploi de deux sortes de consonnes d'après les voyelles qui suivaient. Le traducteur a été par suite obligé d'introduire le *k* et le *g* mous : le *k* mou a été noté par *k* suivi du signe de la mouillure, par exemple L. III, 1 *k"esar"ě* Zogr. *k"esarě* Mar.; le *g* mou a en glagolitique un signe spécial qu'on peut transcrire par *ǵ*[1] : on a ainsi pour Γεθσημανῆ *ǵedsimani* Mar. Ass. (et *ǵessimani* Zogr.); en cyrillique on recourt à *g* suivi du signe de mouillure ". — Ici, comme dans le cas des spirantes sourdes, les traducteurs ont transcrit les mots grecs de la manière la plus fidèle possible, tout en respectant scrupuleusement le système phonétique du slave.

II. — V. sl. *Rimŭ*.

La voyelle longue *ū* du germanique est représentée, en règle générale, par *y* dans les emprunts anciens du slave : *tynŭ* (ags. *tūn*), et *pastyrĭ* (v. h. a. *hūs*), *pastyrĭ* (de **pastūr-*, lat. *pāstōrem*; pour le *ū*, cf. v. h. a. *pastur* de lat. *pastōrem*), et ce traitement peut provenir soit de ce que l'emprunt de *ū* serait antérieur à la transformation de l'*ū* slave en *y*, ou contemporain de cette transformation, soit de ce que, au moment de l'emprunt, le slave n'ayant plus de *ū* aurait traduit le *ū* germanique par la voyelle slave la plus voisine, *y* : en effet, le *y* slave, qui est historiquement un *ū* long, devait être encore une diphtongue en slave commun et a servi à traduire la diphtongue *ui* et la voyelle longue *ī* du germanique. On a, après *r*, l'*ū* germanique a en slave deux traitements particuliers : *i* et *u*, mais nulle part le traitement *y*.

1° Traitement *i*.

L'*ū* de got. *Rūma*, v. h. a. *Rūma*, est rendu par *i* dans v. sl.

1. Pour [illegible] Mc. xv, [illegible] Mc. [illegible] galgatha [illegible] Marianus et golgotha [illegible] Assemanianus, [illegible] [illegible] spirant [illegible] qui [illegible] réservé [illegible] mots transcrits du grec.

Rimŭ, russe *Rim* (gén. *Ríma*), pol. *Rzym*; l'*i* du serbe *Rîm* (gén. *Ríma*) est ambigu.

L'*i* de v. sl. *križĭ*, pet. russe *križ* (gén. *križá*), tch. *kříž*, pol. *krzyż* (et sans doute de serbe *krîž*, gén. *križa*) sort aussi de *ū* et fournit un second exemple du traitement slave *i* de *ū* : cf. v. h. a. *chrūzi* (mais lat. *crŭcem*); toutefois le *ž* de *križĭ* est embarrassant et fait songer à un emprunt à une forme romane où l'*u* était long, comme dans l'original de v. h. a. *chrūzi* (v. Kluge, *Et. wört.*, sous *kreuz*), et où le *c* intervocalique était déjà sonore; on a de même v. sl. *kaležĭ* de lat. *calicem*. On n'a pas assez remarqué les emprunts plus ou moins directs du slave aux dialectes romans : le *ž* de *židŭ* «juif» ne peut être que roman, cf. fr. *juif*; de même peut-être le *k* initial de *konoplja* «chanvre», cf. it. *canapa* (le caractère roman du *p* est confirmé par les formes roumaines et provençales[1]); le néerlandais a, aussi par emprunt roman, *kennep*. Il n'y a pas non plus de raison de croire que v. sl. *banja* (issu du pluriel **bānea* de **bāneum*[2] [fr. *bain*, it. *bagno*], ancien *balneum*) ait passé par un intermédiaire germanique.

Quoi qu'il en soit, l'*i* de *Rimŭ* et de *križĭ* tient la place d'un ancien *ū* dans ces deux mots empruntés.

Or, en vieux slave, en russe, en polonais, en tchèque, le groupe *ry* est resté bien distinct du groupe *ri* : v. sl. *ryba*, russe рыба, pol. et tch. *ryba*. Un ancien *ry-* slave n'a donc pu donner *ri-* dans ces langues; d'autre part, germ. *rū-* n'a pu donner directement slave *ri-*. Il ne subsiste dès lors qu'une hypothèse possible : le slave *ry-* est devenu dialectalement *ri-*; et c'est par l'intermédiaire d'un dialecte où *ry-* tendait à devenir *ri-* que *Rimŭ* et *križĭ* ont pénétré dans les autres dialectes slaves. La sub-

[1] M. A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 409, propose — avec beaucoup de réserve — d'expliquer le changement roman de *canabem* en **canapem* par l'influence de *sinapem*; on pourrait songer aussi à une influence germanique : ags. *hænep*, v. h. a. *hanaf*, v. isl. *hampr*; on explique de même *w* au lieu de latin *v* initial dans fr. *guêpe* et les mots analogues par une prononciation germanisée de *vespa*, etc.; le genre masculin du fr. *chanvre* résulte peut-être de cette même influence. Le *h* initial interdit, on le sait, de tenir le mot germanique pour emprunté au latin.

[2] L'*a* du slave *banja* indique un ancien *ā*; un *ă* aurait sans doute donné *o*. De même, l'*a* de *kaležĭ* repose sur un ancien *ā* qui se retrouve en germanique (v. Kluge, dans *Grundr. germ. phil.*, I², p. 335). L'intonation serbe dans *žȋd* et *bȁnja* est à noter; *i* (issu de *y*) et *a* ont l'intonation qui répond à l'intonation rude du lituanien. On a, en règle générale, la même intonation dans les longues et diphtongues empruntées au germanique : serbe *tȉn*, *štȉr*, *hljȅb*, *plȕg*, *bljȕdo*, *pȕh*, *vȑt*, *rȁka* (russe рáка, tch. *rákev*), *vlȁh*, etc.; on a de même, quand la longueur de la voyelle compense la simplification de la consonne : serbe *sȁk*, *rȕsa*. Le *r̂* de serbe *cȓkva* (cf. tch. *církev*) sort de germ. *iri* (v. h. a. *chirihha*), issu lui-même de gr. *υρι*, **κυρική*, forme populaire de *κυριακή* (cf. Dieterich, *Byz. archiv*, I, 67). Cette question ne pourrait être discutée utilement que dans une étude d'ensemble de l'intonation en slave.

stitution de *ri* à *ry* dans des dialectes où *y* persiste par ailleurs n'est pas une hypothèse en l'air; on trouve *ri* pour *ry* dans des documents qui ne confondent pas, en général, *y* et *i*; ainsi le Zographensis a *ribě* (à côté de *rybě*) Mc VI, 41, et M. Sobolevskij cite d'autres faits analogues, Др. ц.-сл. языкъ, p. 30; cf. *Arch. f. slav. phil.*, XV, 590. Il convient de rappeler aussi le contraste entre v. sl. *koristĭ*, tch. *kořist* d'une part et russe корысть de l'autre : le mot est malheureusement obscur, de sorte qu'il n'est possible d'en tirer aucune conclusion précise.

L'altération de *y* après *r* — et dans cette position seulement — s'explique par le fait que *r* se prête mal à la prononciation molle : par exemple, dans certains dialectes de Macédoine, *i* est prononcé large après *r* suivant une remarque d'Oblak, *Macedonische studien*, p. 36. Sur la prononciation de *r* en russe, M. P. Boyer a fait la remarque suivante : «La liquide р se prononce dure ou molle en russe; mais la différence entre р dure et р molle est bien moins tranchée que ne l'est, par exemple, la différence entre occlusive dure et occlusive molle, nasale dure et nasale molle. La prononciation de р molle devant voyelle yodisée est tout particulièrement difficile : il est très peu d'Israélites russes qui puissent prononcer correctement les groupes ря, рю, ре, рѣ». — En tchèque et en polonais *r* molle n'a pas subsisté telle quelle, mais a été altérée en *ř* et *rz*. — On peut rapprocher de ces faits la réduction italienne de *ie* à *e* après *r* que signale M. W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 165 et l'élimination du groupe *r* + *yod* dans tous les dialectes romans étudiée par le même auteur, *ibid.*, § 519.

Or, d'une manière générale, un *y* distinct de *i* n'a subsisté que là où la distinction des consonnes dures et des consonnes molles est restée en vigueur : partout où cette distinction a été abolie, *y* s'est confondu avec *i* : c'est ce qui est arrivé en serbe par exemple. La confusion de *y* et *i* après *r* est donc une conséquence immédiate de la prononciation dure de *r* en toutes positions. En fait, ce n'est pas le *y* seul qui a été transformé : il y a eu rapprochement de *i* et de *y*, l'un cessant de rendre molle la consonne précédente et l'autre perdant son articulation vélaire. Quand le *ri* ainsi obtenu a passé dans les dialectes qui, comme le russe et le polonais, n'avaient pas cessé de distinguer *ri* (avec *r* molle) et *ry* (avec *r* dure) et qui n'avaient pas d'*r* neutre, il a pris la forme *ri* (avec *r* molle); la condition du changement cessait par là même d'être apparente : on avait dans le premier dialecte un changement de *ry* en *ri* (avec *i* large) qui était intelligible, on se trouve en russe en présence d'un changement de *ry* en *ri* (avec *r* molle) qui est, au premier abord, étrange.

L'élimination de la prononciation molle de *r* dans le dialecte

slave par l'intermédiaire duquel se sont faits les emprunts — ou au moins une partie des emprunts — au germanique se manifeste par un autre fait : l'*r* voyelle slave issue de germ. *ur* a, dans plusieurs mots, non la forme attendue ${}^{\breve{u}}r$ (russe *or*), mais la forme ${}^{\breve{\imath}}r$ (russe *er*), comme l'a indiqué M. Hirt, *PBS. beitr.*, XXIII, 342, sans en donner la raison : cette différence de ${}^{\breve{u}}r$ et ${}^{\breve{\imath}}r$ tient en effet d'une manière essentielle au caractère dur ou mou de *r*. On a ainsi : russe бёрдо, cf. got. *baurd*, russe вертогра́дъ, cf. got. *aurtigards*, et même russe стерхъ, gén. стéрха, cf. all. *storch*. La prononciation constamment dure de *r* voyelle en vieux slave est notée dans la graphie : le Zographensis écrit par *rŭ* également *črŭnŭ* (russe чёрный) et *grŭdŭ* (russe гóрдый). Le russe qui conserve la distinction de ${}^{\breve{\imath}}r$ et ${}^{\breve{u}}r$ a dû choisir entre ses deux ŗ pour représenter l'ŗ indifférente du dialecte par où ont passé les emprunts; ici comme dans le cas de *ri* (avec *i* primitivement large), la forme molle a prévalu. — Au contraire, le Zographensis distingue encore fort bien entre ${}^{\breve{\imath}}l$, qu'il note *lĭ*, et ${}^{\breve{u}}l$, c'est-à-dire ${}^{\breve{u}}ł$, qu'il note *lŭ* (v. Jagić, *Arch. f. sl. phil.*, II, 210), par exemple dans *vlĭkŭ* (pol. *wilk*) et *vlŭna* (pol. *wełna*). C'est que le vieux slave n'avait point confondu *l* et *ł*, tandis qu'il tendait à confondre *r* dure et *r* molle. — Il est à noter que le dialecte slave qui a servi d'intermédiaire a connu la prononciation ${}^{\breve{u}}r$ dans les mots empruntés au germanique : on ne s'expliquerait pas autrement la prothèse de *v* dans v. sl. *vrŭtogradŭ* et dans *vrŭčĭ*, cf. got. (gén. plur.) *aurkje* : le slave a reçu *ur-* dont il a fait immédiatement *v*${}^{\breve{u}}$*r-*, et c'est ce *v*${}^{\breve{u}}$*r-* qui, au moment où *r* n'a plus eu qu'une seule prononciation dans le dialecte considéré, est devenu *vŗ-* d'où *v*${}^{\breve{\imath}}$*r-*, russe *ver-*. L'intermédiaire vélaire qui n'est pas attesté pour *rū* devenu *ri* l'est donc d'une manière indirecte pour *ur* devenu ${}^{\breve{\imath}}r$.

La graphie *sŭrebro* du Zographensis (v. Jagić, *Arch. f. sl. phil.*, I, 28) et du Marianus établit la tendance à la prononciation dure de *r* en vieux slave; car ici le *ŭ* n'est pas étymologique, ni même panslave comme on le voit d'après le russe серебрó; l'*s* initiale n'a la prononciation dure, indiquée par le *ŭ* suivant, que parce qu'elle est suivie de *r* dure.

2° Traitement *u*.

Germ. *ū* est rendu par sl. *u* après *r* dans trois mots : v. sl. *brunatĭnŭ*, cf. v. h. a. *brūn*; v. sl. *strusŭ*, cf. v. h. a. *strūz*; serbe *rȕta* russe рýта, pol. *ruta*, cf. v. h. a. *rūta*. Ce traitement est sans doute postérieur au traitement **ry*, d'où *ri*, et peut dater d'un temps où l'*u* slave avait plus ou moins complètement cessé d'être une diphtongue pour devenir ce qu'il est historiquement, un simple *ū*; des différences dialectales peuvent aussi être en jeu. L'*u* de *Rumĭskŭ* est encore un cas du fait, si l'on tire le mot du germanique;

mais *Rumĭskŭ* repose peut-être directement sur lat. *Rōma* et *u* y représenterait alors un ancien *ō*.

III. — V. sl. *Lazarjĭ*.

Le nom de Λάζαρος est traduit de trois manières dans les anciens manuscrits glagolitiques de l'Évangile : *Lazarŭ*, gén. *Lazara*. — *Lazorŭ*, gén. *Lazora*. — *Lazarĭ* (c.-à-d. *Lazarjĭ*), gén. *Lazarě* (c.-à-d. *Lazarja*). L'Assemanianus a toujours *Lazarŭ*, le Zographensis a tantôt *Lazorŭ*, tantôt *Lazarĭ*, le Marianus tantôt *Lazarŭ*, tantôt *Lazarĭ*. On a les formes suivantes dans Mar. et Zogr. :

Lazarĭ, J. XI, 1 et 2, Zogr. et Mar.; J. XI, 11, 14; XII, 1 et 2; L. XVI, 25, Zogr.; gén. *Lazarě* J. XI, 5 Zogr. Mar.; J. XII, 9, 10, 17, Zogr.; L. XVI, 23, 24 Mar.; loc. *Lazari* Zogr. (dans la liste des titres de L.) et Mar. (dans la liste des titres de J.).

Lazorŭ L. XVI, 20, Zogr.; gén. *Lazora* L. XVI, 23, 24 Zogr.; voc. *Lazore* J. XI, 43 Zogr.

Lazarŭ J. XI, 11, 14; XII, 1, 2; L. XVI, 20, 25 Mar.; gén. *Lazara* J. XII, 9, 10, 17; Mar.; loc. *Lazarě* (dans la liste des titres de L.) Mar.; voc. *Lazare* J. XI, 43, Mar.

La forme *Lazarŭ* qui se trouve dans les deux familles de manuscrits (d'une part Ass., de l'autre Mar.), et qui est conforme aux habitudes de transcription du traducteur, est sans doute la leçon ancienne.

La forme *Lazorŭ* du Zographensis — et aussi de l'Évangile de Sava — est plus curieuse : on peut rapprocher le traitement des deux *α*, l'un accentué, l'autre atone, de γράμματα et de κραββάτιον (gr. mod. κρεββάτι) dans v. sl. *gramota* (russe грáмота) et dans v. sl. *krovatĭ* (r. кровáть)[1].

Quant à *Lazarjĭ*, on n'y peut voir un traitement phonétique de Λάζαρος : le suffixe *-arje-* des noms d'agents, emprunté au germanique, a pris ici la place de la finale du nom. Ce remplacement est très ancien : on a en russe лáзарь, en polonais *Lazarz*; le fait ne se serait pas produit sans doute si le nom de « Lazare » n'était devenu de bonne heure le nom commun du « mendiant couvert de plaies » (par exemple dans russe лáзарь), de même qu'en français il est devenu le nom du « lépreux » *ladre*. On le voit, la forme *Lazarjĭ* se justifie dans Luc XVI, et n'a été employée dans Jean XI et XII, où il est question d'un autre personnage du même nom, que par suite d'une confusion; on ne doit pas en être surpris, car,

[1] L'*a* de v. sl. *gramota* ne résulte donc pas de la simplification du double *μ* de γράμματα (v. I. F., X, 69). Seuls, les anciens emprunts au germanique présentent des allongements de ce genre comme conséquence de la simplification d'une consonne double, type v. sl. *pěnędzĭ* en regard de v. isl. *penningr*, v. h. a. *pfenning*.

pour le sentiment populaire, le nom de «Lazare» est un; une fois adopté par la langue sous une certaine forme, il reste partout identique à lui-même.

B. — Étymologies.

I. — V. pruss. *gerbt.*

M. Bloomfield a signalé, *I.F.* IV, 66 et suiv., toute une série de cas où un même élargissement se rencontre dans plusieurs racines différentes, de sens voisins. Un exemple très remarquable de ce fait est le suivant : en vieux perse, en lituanien et en vieux prussien, l'addition d'un élargissement *b* donne à des racines signifiant «faire un bruit, crier, chanter» le sens de «dire, parler» :

skr. *járate*, *gṛṇā́ti* «il chante», lit. *gróju*, v. sl. *graję* «je crie», (v. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, 194 et suiv.) : v. pruss. *gerbt* «dire». (On pourrait songer aussi à la racine **gher-*; v. P. Persson, *ibid.*, 195);

skr. *jóguve* «il fait entendre un bruit», gr. *βοή*, v. sl. *govorŭ* «bruit», etc., et avec élargissement *d*, lit. *gaudžiù*, *gaũsti* «tönen» : v. perse *gaubataiy*, persan *guftan* «dire»;

lat. *calāre*, gr. *καλέω*, v. h. a. *halōn*, lette *kalōt* «bavarder» : lit. *kalbù* «je dis». — La racine **kel-* qu'on a ici est le doublet de **ker-*; cf. les doublets connus, tirés de cette racine; v. sl. *kriknę* et *kliknę*; gr. *κρώζω* et *κλώζω*; skr. *krṓças* et *klóças*[1], etc.; ces doublets ont été signalés par M. P. Persson, *l. c.*, p. 41, n. 3, et expliqués par M. Grammont, *Dissimilation*, 162 et suiv.

L'iranien et le baltique, les seuls dialectes indo-européens où apparaisse le fait, ne permettent pas de décider s'il s'agit ici de i.-e. *b* ou *bh*; mais *b* est invraisemblable *a priori* et d'ailleurs on a *bh* dans arm. *olb* «gémissement» en regard de gr. *ὀλολύζω*, v. P. Persson, *l. c.* 245, n. 2.

II. — Lit. *ažu*, *už*.

L'observation du lette a permis de reconnaître que la préposition *už* du lituanien de Prusse est le résultat de la contamination

[1] On voit que rien n'oblige à tenir le *l* de *klóças* pour un représentant de i.-e. *r*. La plupart des exemples qu'on cite de skr. *l* à date ancienne pour i.-e. *r* sont incertains. Même *lodhá-*, sorte d'animal rouge, et (*nīla-*)*lohitá-* pourraient avoir i.-e. *l*, ce que semble prouver le gr. *λύθρον* (*M. S. L.*, VI, 77), dont le *λ* est assez ancien; car tout *ρ* initial est précédé en grec d'une prothèse et une dissimilation grecque de *ρ* en *λ* n'aurait pas supprimé la prothèse; d'ailleurs le *ρ* de *ἐρυθρός* a subsisté; il y a donc eu ici dissimilation antérieurement à la prothèse de *ἐ-* devant *ρ-*.

de deux prépositions répondant l'une à v. sl. *vŭs-*, *vŭz-* et l'autre à v. sl. *za* (*M. S. L.*, IX, 55). Or les deux sont en fait bien distinctes encore dans la langue de Szyrwid; dans la préface de son édition des *Punktay sakimu*, p. XLIV et suiv. (*Lit. und lett. drucke*, vol. IV; Göttingen, 1885), M. Garbe a signalé les diverses formes employées par Szyrwid. Il y en a deux principales : *uż* et *ażu* dont les valeurs sont les suivantes :

1° La forme *uż* n'est employée qu'en composition avec les verbes, sauf dans la locution *użtiesu* «en vérité» (P. S. 19, 2 et 98, 10). Elle répond pour le sens à slave *vŭs-*, *vŭz-* (mouvement de bas en haut); de là vient que, dans le dictionnaire du même Szyrwid, les mots commençant en polonais par le préfixe *ws-*, *wz-* sont régulièrement traduits par les mots lituaniens commençant par *uż-*, ainsi pol. *wschodzi* (*słonce*) par *saule użteka*. Il n'y a aucune exception. Dans le texte des *Punktay sakimu*, le préfixe *uż-* a régulièrement ce sens.

2° La forme *ażu* sert à la fois de préposition et de préfixe verbal. L'*u* final ne manque presque jamais devant consonne; il est élidé devant une voyelle dans quelques cas.

Comme préfixe verbal, *ażu* a le sens un peu vague de slave *za* (fermeture) et les verbes lituaniens commençant par *ażu* traduisent régulièrement, dans le dictionnaire, les verbes polonais commençant par *za-*. Par exemple, *záchodzi słonce* (*occidit sol*) est traduit par *saule ażusileydżia*. Les exceptions — très rares — ne sont qu'apparentes; *záleży co ná czym* (*situm est in eo*) est traduit *uzguli unt to* (cf. v. sl. *vŭzležati*) et *zátykam ná rożen pieczenią* (*figo ueru*) par *uzmauiu unt ießmo* : dans ces deux cas le sens est «sur» et *uż-* est justifié : par ailleurs *zátykam co* (*expleo*, *oppleo*, *obturo*) est traduit *ażukumßau ażukimßu*. L'usage de Szyrwid est le même dans le dictionnaire et dans les *Punktay sakimu*; on notera pourtant *użweyzdetoias* «surveillant» P. S. en regard de *ażuweyzdetoias* dict.; le sens du mot justifie l'hésitation entre les deux préfixes.

On voit que les préfixes verbaux *ażu-* et *uż-* de Szyrwid sont loin d'être employés «promiscue», comme l'enseigne à tort M. Garbe. Néanmoins on trouve déjà chez Szyrwid les premières traces de la contamination dans la forme *użu* que présentent quelques exemples au lieu de *ażu*.

Szyrwid n'est d'ailleurs pas seul à distinguer *ażu-* et *uż-*; dans le Catéchisme de Ledesma (édit. Bystroń, *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, vol. XIV) par exemple, on rencontre exactement la même distinction.

Le *ż* de *uż-* ne peut, dès lors, être expliqué par l'influence de *ażu*; il n'est pas non plus phonétique, car *ubz- ne peut donner que *ubz- ou *uz-. Il y a sans doute eu action de la préposition *iß*, *iż* : on sait que, devant *s*, *ß*, *ż* initiaux, *iß-*, *iż-* se réduit à

i- et *uß-*, *uż-* à *u-*; les deux préfixes, assez semblables d'aspect, ont été rendus tout à fait parallèles.

III. — V. sl. *golĭ*.

Le v. sl. *golĭ* «branche» ne peut guère être séparé de arm. *kołr* «branche, rameau» bien que l'un soit un thème en *-i-* et l'autre un thème en *-r-*, sans doute issu d'un ancien thème en *-r-/-n-*. On a de même skr. *nákti-*, lit. *nakti-*, etc. et gr. *νυκτώρ*, skr. (instr. plur.) *naktábhiṣ* (Pedersen, *K. Z.*, XXXII, 246 et 255) — skr. *ás-thi*, *asthnás*, gr. *ὄσΊρακον* (*ib.* 255) — skr. *sákthi*, *sakthnás*, arm. *azdr* (*M.S.L.*, X, 277). La seule objection que semble soulever le rapprochement de v. sl. *golĭ* et arm. *kołr* est que le mot en question ne se retrouve dans aucune autre langue.

IV. — V. sl *jastrębŭ*.

On traduit v. sl. *jastrębŭ* par lat. *accipiter*, mais il ne semble pas qu'on rapproche d'ordinaire les deux mots.

V. sl. *jastrębŭ* paraît être un dérivé formé avec un suffixe secondaire comme v. pruss. *golimban* (cf. Leskien, *Die bildung der nomina*, p. 269) et supposerait alors un ancien **jastro-*. Dans ce mot, le *t* a chance d'être développé entre *s* et *r* comme dans *ostrŭ*. Quant au *ja-* initial, les valeurs possibles sont, outre **yā-*, *yō-* et *yē-*, aussi *ō-* et *ā-*; seul un ancien *ē* est exclu par le *ja-* initial de serb. *jàstrijeb*, russe ястребъ. Le traitement slave commun *ja-* de *ō-*, *ā-* initiaux est la règle absolue : *jagoda*, cf. lit. *ůga*; *jablŭko*, cf. lit. *óbůlas*; *jasenĭ*, cf. lit. *ůsis*; *javě*; cf. skr. *āviṣ*; *jagnę*, cf. lat. *agnus*; *jazĭno*, cf. lit. *ożys*[1]; en vieux slave, où slave commun

[1] Il faut ajouter *jaje* (serbe *jáje*, russe яицó) «œuf», cf. lat. *ōuom*, gr. *ᾠόν*; M. Brugmann veut expliquer *jaje* par **oiyom* (v. en dernier lieu *Grundriss*, I², 283); mais on aurait ici *i* final de diphtongue suivi de *y*, soit, en d'autres termes, un *y* redoublé. Or le slave n'admet pas les consonnes doubles, non plus que le baltique. Du reste en principe *oi-* initial donne slave *i-* (ou plutôt *ji-*) : l'exemple *jino-* «seul» de **oino-* est décisif; l'hypothèse, assez peu vraisemblable et en tous cas arbitraire (cf. à ce sujet Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, XX, 373), d'un emprunt au germanique (v. h. a. *eiscōn*) n'enlève pas sa valeur à l'exemple *jiskati*, car la diphtongue ne peut avoir été empruntée que sous la forme *ai-*; or, comme le montre v. sl. *chlěbŭ*, germ. *ai* a en slave le même traitement que i.-e. *ai* ou *oi*; on a aussi *jinŭ* «autre» sans doute de i.-e. **ainos*. Des deux exemples de *ja* initial issu de *oi-* proposés par M. Brugmann, *Grundriss*, I², p. 943 et suiv., l'un *jadro* ne prouve pas, l'autre **jazva* = v. pruss. *eyswo* «wunde» est très obscur. En effet, *ědro* s'est fixé dans la locution *vŭn ědra*, si bien que le mot est en russe нѣдро, en serbe *njèdra*, en polonais *nadro*, etc : on a donc ici en réalité un traitement intérieur, et v. sl. *jadro* n'est autre chose que *-ědro* transporté indûment à l'initiale. Quant à *jazva*, il faut distinguer sans doute deux mots panslaves : *jazva* «trou» et *ězva* «blessure» (russe ѣзва, Fortunatov, *Arch. f. slav. phil.*, XII, 101, tch. *jízva*); on voit que ce **ězva* a un traitement différent de celui de *jaje*.

é- initial devient *ja-*, l'ancien *ja-* initial tend à devenir *a-*, quelle qu'en soit l'origine; de là *agoda*, *ablŭko*, etc. Ce type d'exception écarté, on a un seul exemple contraire : le mot v. sl. *a*, russe *a*, etc., cf. lit. *õ*, skr. *ā́t*, zd *āṯ*; on ne saurait dire si le traitement panslave *a-* au lieu de *ja-* tient à l'intonation douce de la voylle ou au caractère monosyllabique du mot. Ainsi, slave **jastro-* peut reposer sur *$\bar{a}k_1$ro-* ou *$\bar{o}k_1$ro-*.

D'autre part, lat. *acci-* dans *accipiter* peut sortir d'un plus ancien **ăci-* : cf. les exemples connus *Iuppiter*, *cuppa*, etc. Une consonne double se simplifie d'ordinaire devant une syllabe longue non finale, par exemple *mamma, mamilla* (v. Brugmann, *Grundr.*, I², p. 815), mais subsiste devant syllabe brève. L'*i* peut être une voyelle brève quelconque; peut-être ici est-ce l'ancien *i* qu'on observe dans nombre d'adjectifs au premier terme des composés (Caland K. Z., XXXI, 267, cf. Wackernagel, *Vermischte beitr. zur gr. sprachkunde*, p. 8 et suiv., et Bartholomæ, *I.F.*, IX, 259).

On compare d'ordinaire lat. *accipiter* à gr. *ὠκυ-πέτης*, skr. *āçu-pátvan-* : le rapprochement du slave *jastrębŭ* n'écarte pas *a priori* ces comparaisons. L'existence de **ōkro-* à côté de **ōku-* n'aurait rien de plus surprenant que celle de gr. *κρατερός* à côté de *κρατύς*, ou de gr. *ἐλαφρός* à côté de skr. *raghúṣ*.

A. MEILLET.

ÉTYMOLOGIES.

Affatim.

Au mot *affatim*, qui signifie, comme on sait, «abondamment», Festus, selon son habitude, ne se contente pas d'une seule étymologie, mais en offre deux, entre lesquelles il laisse le choix au lecteur :

«*Affatim* dictum a copia fatendi, sive abundanter. Livius : «Affatim edi, bibi, lusi.» Terentius *affatim* dixit pro eo, quod est ad lassitudinem.»

La dernière explication mérite seule d'être retenue. Mais en rapportant le mot à l'idée de fatigue, comme le fait le grammairien latin, et comme le fait après lui Pott, on en affaiblit l'énergie. *Ad fatim* signifiait d'abord «jusqu'à crever». Le verbe grec correspondant est *χαίνω*, *χάσκω*. Plaute l'emploie encore au sens propre dans ce vers du *Pœnulus* (III, 1, 31) :

Edas de alieno quantum velis, usque affatim.

Λεωργός.

Au commencement du *Prométhée*, le dieu Kratos, se préparant avec Héphaistos à enchaîner l'inventeur du feu, applique à ce dernier l'épithète de λεωργός. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur le sens de cet adjectif. La plupart y veulent voir un composé de λαός, λεώς, et expliquent : *τὸν τοῖς λαοῖς ἔργα παρασχόντα* «celui qui a rendu service aux peuples». Mais le sens du contexte appelle tout autre chose, et les lexicographes, quand ils font abstraction de l'étymologie, donnent la signification : *κακοῦργον*, *πανοῦργον*, *πάντολμον*.

C'est avec le sens de «téméraire», que le même adjectif se retrouve chez Xénophon[2]. Socrate, parlant d'un jeune homme à qui il avait vu faire une action inconsidérée, dit, moitié en plaisantant : Νόμιζε *αὐτὸν θερμουργότατόν τε εἶναι καὶ λεωργότατον.*

[1] Recherches étymologiques, II, 2 p. 89.
[2] *Mémorables*, I, 3, 9.

[illegible] appelle [illegible] [illegible] encore le même mot [illegible] Themistius [illegible] a bien senti la valeur [illegible]

On connaît cette particularité [illegible] formes des composés [illegible] qu'il faut reconnaître dans [illegible] ses propres [illegible] pour [illegible]

Un [illegible]

[illegible]

[illegible]

dresser à toute sorte de tours savants. L'expression populaire était ici de mise. Hors de là, le grec classique n'emploie point *κατηχέω* en ce sens.

Au contraire, dans la littérature sacrée, dès les premiers temps, nous trouvons *κατηχέω* signifiant couramment «instruire, enseigner». Dans les Actes des Apôtres, «instruit dans la voie du Seigneur» se dit *κατηχημένος τὴν ὁδὸν τοῦ Κυρίου*. Dans l'épître de saint Paul aux Galates (VI, 6): «Que celui qui est enseigné dans la parole fasse participant de tous ses biens celui qui l'enseigne». *Κοινωνείτω δὲ ὁ κατηχούμενος τὸν λόγον τῷ κατηχοῦντι ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς.*

Henri Estienne, dans son Dictionnaire, traduit assez bien *κατηχέω σε τοῦτο* par : *Insono tibi hoc.* L'allemand dit familièrement *einpauken.* En français nous avons : *corner aux oreilles.* Mais on se figure difficilement une de ces expressions adoptée par la langue religieuse. Au contraire, le terme grec était devenu le terme courant parmi les populations pour lesquelles furent écrits les Evangiles. Grâce à ces textes, il a reçu droit de cité, depuis dix-huit cents ans, dans le monde entier : le trivial s'est changé en savant et en sacré.

FORMES TANAGRÉENNES.

Dans l'inscription de Tanagra si remarquablement éditée et commentée par notre confrère, M. Théodore Reinach[1], se trouvent quelques formes dont la linguistique ne doit pas manquer de faire son profit.

D'abord le participe parfait *δεδωώς*[2], un frère archaïque de *δεδωκώς.*

L'infinitif *ποῖμεν* (*ποιεῖν*), un produit de l'analogie sur le modèle de *εἶμεν*, *δόμεν*, *τιθεῖμεν.*

L'optatif *δείη* (du verbe *δεῖ*) l. 21 et 26, *δέιει* (l. 36). Même empiétement de la conjugaison en *μι* sur la conjugaison en *ω*.

L'*ι* parasite dans *νιοῦν* (*νῦν*), comme on a en béotien *τιούχα*, *Νιουμήα* (Gustave Meyer, § 91).

La forme *δακκύλιος*, pour *δακτύλιος* «anneau».

Je signalerai encore le substantif assez étrange *ἐπιπατρόφιον* dans le sens de «nom patronymique». M. Th. Reinach le rattache, non sans vraisemblance, à un ancien *πατρόφιν,* qui a peut-être joué dans ce dialecte le rôle du *πατρόθεν* ordinaire.

Et enfin le diminutif *πάϊλλος* ou *πάϊλλον* «jeune enfant».

Au lexicologue, cette inscription offre une variété de noms de vêtements et de noms de couleurs jusqu'à présent inconnus.

[1] *Revue des études grecques*, 1899, p. 53.
[2] L. 28, 30.

Il faut citer enfin les hypocoristiques féminins en *κκω*, tels que :

Διοκκώ,
Ανδροκκώ,
Φιλοκκώ,
Ξενοκκώ,

qui remplacent les noms comme Ἀνδρόκλεια, Διόκλεια. La désinence est la même que dans Σάπφω, Μόρμω.

Ἄεθλος.

Curtius, dans ses *Grundzüge*, rapproche le grec *ἄεθλον* «prix du combat», du latin *vas* «gage», ainsi que du gothique *vadi* (même sens) et du lithuanien *vadoju* «libérer un gage». Il ajoute : «Celui qui comparera ces significations (*gage, pari, garantie*) ne pourra en méconnaître l'importance pour l'histoire du droit».

Curtius, dont plus que personne je reconnais et j'admire les grands mérites, a donné ici dans un piège qui se présente fréquemment au linguiste. D'une part il a pris des emprunts pour une concordance, et d'autre part, il n'a pu résister à un rapprochement plus que douteux, mais qui permettait de créer un point de repère historique [1].

Ἄεθλος (masculin) signifie «travail, labeur» et «misère». Il est employé au commencement de l'Odyssée (vers 18) en parlant des épreuves subies par Ulysse. Il a donné un adjectif où subsiste clairement la signification première : *ἄθλιος* «malheureux, misérable» [2]. Dans la langue des Jeux, *ἄεθλος* ou *ἄθλος* désigne les différents *travaux* ou exercices, tels que la lutte ou la course (ce nom de *travail* est encore usité aujourd'hui au manège et au gymnase). De là *ἀθλέω, ἀθλεύω* et *ἀθλητής* «l'athlète».

Quant à *ἄεθλον* (neutre), il désigne «le prix du jeu, le prix du combat». On dit de même en français : *gagner la course, gagner le handicap*. Le neutre est évidemment postérieur au masculin. On pourrait d'ailleurs voir dans *ἄεθλον* une contraction pour *ἀέθλιον*, l'*ι* ou le *j* ayant disparu ou ayant été assimilé. Cf. *ἄλλος* pour *ἄλjος*. Ici la présence du groupe *θλ* devait favoriser l'assimilation.

Il n'y a donc à établir aucune parenté, soit de sens, soit de forme, entre ces mots et le latin *vas*, qui appartient exclusivement à la langue du droit, et qui signifie «caution, garantie». Quant aux vocables germaniques, ils sont, comme je l'ai montré

[1] Je retrouve les mêmes rapprochements dans le dictionnaire de Prellwitz.

[2] Ce sens de «misère» se perçoit même dans les dérivés : Ἀθλῆσαι, *κακοπαθῆσαι, καμεῖν, ἀγωνίσασθαι*. Hésychius.

ailleurs, empruntés à la terminologie juridique romaine. Il en est probablement de même pour le mot lithuanien, à moins que, comme tant d'autres termes, le lithuanien ne l'ait pris à l'allemand.

L'AORISTE PASSIF GREC.

Je serais bien étonné si l'explication qui va suivre n'avait pas encore été donnée, tant elle est simple, tant elle écarte aisément, à ce qu'il me semble, les principales difficultés. Cependant, comme je ne l'ai trouvée nulle part, comme Curtius, dans son livre *Das Verbum*, n'en fait pas mention, ni Schleicher, ni les auteurs qui ont suivi, comme je ne m'en suis avisé moi-même que depuis peu, je vais en faire part à mes confrères. Ils me diront si j'ai pris de l'ancien pour du nouveau.

La principale difficulté des aoristes comme ἐτύπην, ἐϐλάϐην, vient de la désinence : pourquoi cette forme essentiellement passive a-t-elle les désinences de l'actif? Je peux bien avouer que toutes les fois que j'ai été amené, en mes longues années d'enseignement, à cet endroit délicat de la conjugaison, c'était pour moi un passage difficile et une pierre d'achoppement. Dans son livre précité sur le verbe grec, Curtius réfute son ancienne explication par le verbe auxiliaire *jā* « aller » : mais à cette opinion qu'il abandonne, il ne réussit pas à en substituer une nouvelle. Schleicher se contente de mentionner les présents éoliens comme φίλημι, ce qui ne nous avance pas. Quant aux auteurs plus modernes, Brugmann, Delbrück, ils gardent un silence prudent.

Voici, sans plus tarder, mon explication.

L'origine de ces aoristes doit être cherchée dans les substantifs féminins comme τύπη, βλάϐη. Un peu de sémantique ne sera pas ici hors de propos. Ces substantifs féminins en η ont une signification abstraite; or les substantifs abstraits n'indiquent point par eux-mêmes s'ils doivent être entendus au sens actif ou au sens passif. Prenons comme exemple en français le substantif *dommage* : il aurait pu se faire que le langage créât un verbe *dommager* signifiant « souffrir un dommage ». C'est précisément ce qui est arrivé pour ἐϐλάϐην. Il en est de même pour le substantif τύπη : l'aoriste ἐτύπην présente comme active la situation d'un homme qui reçoit des coups. Cf. (pour le sens) le latin *vapulare*.

Ceci n'a rien que de conforme au plan primitif de nos langues. On sait qu'il est dans leur nature de présenter le sujet comme agissant. Cette tendance, qui a sa raison d'être au plus profond de notre esprit, se fait encore sentir aujourd'hui. Nous parlons d'une affaire qui *a mal tourné*, *d'un rôti qui a brûlé*, *d'une barque qui a fatigué*. La langue des différentes professions crée tous les

jours des faits de ce genre. *Ce cheval a blessé au passage des sangles. — Par suite des pluies les seigles ont versé. — Ce linge ne rétrécira plus : il a déjà lavé. — Les lames brisent contre le rocher.* Et Virgile, parlant d'une proue qui dévie de sa direction : Tum prora *avertit*, et undis Dat latus. Cette même tendance, plus forte dans un âge plus ancien, a donné en regard des substantifs *πληγή* « coup », *ῥυή* « écoulement », les aoristes *ἐπλήγην*, *ἐρρύην*.

Une objection pourrait être tirée de la voyelle radicale, puisque à côté de *στροφή*, *τροπή*, *τροφή* nous avons *ἐστράφην*, *ἐτράπην*, *ἐτράφην*. Mais il faut considérer que l'*α* était fourni par l'aoriste actif et que le langage n'a pas tardé à établir un parallélisme entre *ἔτραπον* et *ἐτράπην*. Une autre objection pourrait venir de l'*η*, puisque le dialecte dorien, qui termine en *α* ses substantifs abstraits, termine néanmoins en *ην* ses aoristes passifs. Mais il s'agit ici d'une création récente, qui, en se propageant de dialecte à dialecte, a gardé son premier aspect. Il n'est pas douteux que la provenance de ces formes a été vite oubliée, et que l'analogie a suffi pour en multiplier les exemplaires.

Michel Bréal.

À PROPOS
DE LA LOI DE VERNER
ET DES EFFETS
DU TON INDO-EUROPÉEN.

Sur le ton indo-européen nous avons deux sources de renseignements : d'une part le témoignage direct des dialectes letto-slave, grec et sanskrit; d'autre part, le témoignage indirect des dialectes où, comme en germanique, le ton indo-européen a exercé une action phonétique. Ces deux témoignages sont également consultés quand il s'agit de déterminer la *place* du ton indo-européen; ils sont, au contraire, séparés l'un de l'autre quand il est question de la *nature* de ce ton. Comme en grec ancien, en sanskrit et en letto-slave (à la date la plus ancienne) le ton ne produit aucun des effets de l'accent d'intensité (abrègement, chute ou fermeture des voyelles atones) et comme, d'autre part, les grammairiens grecs et hindous ont défini unanimement leur accent comme musical, l'on admet bien que le ton indo-européen était lui aussi musical. Mais on ne l'admet qu'avec restriction : car faute d'étudier au point de vue phonétique le second groupe de témoignages, et partant de cette idée *a priori* que le *ton* ne peut exercer aucune action, on arrive à supposer l'existence d'un accent d'intensité total ou partiel, coïncidant avec l'accent musical, pour chacun des cas isolément; ainsi, Brugmann, *Grundriss*, I², SS 792, 1037. On reconnaît là le même procédé grâce auquel on prête gratuitement au ton indo-européen les qualités les plus variées et les actions les plus diverses, selon les besoins des causes. (Cf. sur ce point Meillet, *Recherches sur l'emploi du gén.-acc. en v.-sl.*, p. 178 et suiv.) Or on va voir qu'il n'est peut-être pas impossible de ramener à l'unité et d'expliquer phonétiquement les effets du ton indo-européen; ces effets seraient dès lors d'accord avec les témoignages directs sur la *nature* du ton comme ils le sont sur sa *place*.

L'action de l'accent indo-européen s'est exercée sur l'élément

IMPRIMERIE NATIONALE.

consonantique qui se trouve immédiatement après lui et cela dans trois dialectes, le germanique, la langue de l'Avesta et enfin le grec.

Les faits sont connus, les voici brièvement résumés :

1° En germanique, ils ont été découverts et réduits en loi par K. Verner (*K. Z.*, XXIII, 974). La formule courante de cette loi est la suivante : «Les quatre spirantes sourdes *h*, *þ*, *f*, *s* sont devenues sonores lorsque la voyelle immédiatement précédente ne portait pas l'accent principal, conformément aux lois de l'accentuation indo-européenne, et lorsqu'elles ne faisaient pas partie des groupes *ht*, *hs*, *ft*, *fs*, *sk*, *st*, *sp*». (v. Paul dans *P.B.B.*, VI, 538; Kluge, *Grundriss der germ. Phil.*, I, § 792); c'est-à-dire, en serrant les faits de plus près, que les spirantes sourdes entre deux éléments vocaliques sont devenues sonores en germanique, sauf quand le ton indo-européen les précédait immédiatement, auquel cas l'application de la loi était en quelque sorte suspendue. (Voyez pour cette rédaction de la loi de Verner, A. Meillet, *M. S. L.*, IX, p. 372 et suiv.)

2° En grec, M. J. Wackernagel a établi (*K. Z.*, XXIX, p. 127 et suiv.) que dans le groupe *ρσ*, le *σ* devenait sonore, sauf quand le ton indo-européen précédait immédiatement le groupe *ρσ* (v. aussi Solmsen, *K.Z.*, XXIX, 357 et suiv.). Devant l'opposition de M. Brugmann (*Griech. gramm.*, 61, 63, et *Grundriss*, I, § 846 *Anm.*) et de M. Fick (*B. B.*, XXIII, p. 187 et suiv.), M. Wackernagel a d'ailleurs repris et affirmé avec plus de force son opinion (v. *Verm. Beiträge zur griech. Sprachk.*, p. 15) et aujourd'hui il paraît difficile de ne pas admettre des correspondances comme celles-ci : *οὐρά* : *ὄρρος* (cf. v. h. all. *ars*); *δειράς* Cret. *Δηράς* : *Δέρρα*; *ἄρσην* (*ἔρσην*) : *εἰρήν* (v. Solmsen, *I. F.*, VII, 37, 49), *Εἰραφιώτης*, Éol. *Ἐρραφεώτης*. En revanche, l'exemple *χειρί*, *χερσί*, *χέρνιψ* : **χερσ-ί*, **χερσ-σί*, **χέρσ-νιψ* basé uniquement sur le rapprochement *χερσ-* : arm. *jeṙn* (Wackernagel, *loc. cit.*, p. 15) ne paraît pas probant. Le *ṙ* de *jeṙn* a très probablement la même origine que celui de *duṙn*, et est dû dans les deux cas à l'*n* immédiatement suivant. Quant à son extension à toute la flexion du mot (on a par exemple *jeṙkh* en face de *durkh*), elle est due à la stabilité du vocalisme radical de *jeṙn* (cf. *jeṙin* : *dran*), ainsi que l'a montré M. Meillet dans les *M.S.L.*, XI, p. 7.

A ce traitement de *ρσ* il convient peut-être de joindre celui des aspirées sourdes après nasales, tel qu'il a été exposé par M. Meillet dans les *M. S. L.*, VII, p. 165. En effet, le parallélisme des deux alternances *οὐρά* : *ὄρρος* et *ἀνδρός* : *ἄνθρωπος* est absolument rigoureux.

3° Enfin, pour ce qui est de la langue de l'Avesta, M. Bartho-

lomæ a établi (*Arische Forsch.*, II, p. 35 et suiv.; *Grundriss der iran. Phil.*, I, p. 168) que, dans les groupes *rp*, *rk*, l'*r* perdait sa sonorité lorsque la voyelle immédiatement précédente portait le ton. Ainsi dans *vəhrkō*, *kəhrpəm* (cf. pour l'accent, skr. *vŕkas*, *kŕpam*). Cet assourdissement de l'*r* est attesté, mieux encore que par la graphie *hr*, par la sourde *š* qui est l'aboutissant du groupe *rt* dans les mêmes conditions : *mašyō* correspond au skr. *mártiyas*, tandis que *kərəta-* est égal au skr. *kṛtá-*.

Ces traitements semblent de peu d'importance par eux-mêmes, sauf peut-être celui du germanique; mais ils gagnent singulièrement à être groupés. Il en est deux, en effet, dont l'identité phonétique est visible : celui du grec et celui du germanique; dans ces deux langues le ton empêche la sonorisation des consonnes sourdes qui le suivent immédiatement. Dans la langue de l'Avesta le ton semble avoir joué un rôle moins passif; il a favorisé l'assourdissement de l'r, assourdissement dont l'agent principal mais non suffisant a été le contact immédiat d'une explosive sourde[1].

En sorte qu'en définitive on pourrait conclure ainsi : dans les dialectes germanique, grec et iranien, le ton a tendu à favoriser l'assourdissement et à maintenir le caractère sourd d'une consonne immédiatement suivante.

Ceci posé et le groupe de dialectes examinés plus haut comprenant l'une des deux seules langues qui nous aient légué directement la tradition du ton indo-européen, il est intéressant de voir comment se comporte celle qui est restée indemne, c'est-à-dire le sanskrit. Or, précisément à propos l'accentuation de la syllabe posttonique, le sanskrit présente une particularité curieuse et bien connue d'ailleurs : il s'agit du svarita dépendant.

Tous les grammairiens hindous sont en effet d'accord sur ce point : que la syllabe qui suit la syllabe *udātta* est *svarita* : *udāttādanudāttam svaryate* comme dit l'*Atharva-prātiçākhya*, III, 67 (cf. *Ṛk.*, *prāt.*, III. 9; *Vāj. prāt.*, IV, 134; *Tāit. prāt.*, XIV, 29-30). Ils sont moins d'accord sur la nature de ce *svarita*. Pour les uns (*Ath. prāt.*, I, 17; *Vāj. prāt.*, I, 126 et tous les inconnus cités par *Tāit. prāt.*, I, 46) la première moitié de la syllabe *svarita* est aiguë (*udātta*), la seconde grave (*anudātta*). Pour les autres *Ṛk. prāt. Tāit. prāt.*, I, 41) la première moitié (ou la première moitié de more) est plus haute que l'*udātta*, tandis que

[1] Bien que l'assourdissement de l'*r* dans un groupe *voyelle* + *r* + *explosive sourde* soit *phonétiquement* assez inattendu et *historiquement* rare, il existe. Ainsi dans le dialecte arménien de Hadjin *ištol* de *erthal*. Il est donc légitime de dire que le contact de la sourde préparait l'assourdissement de l'*r* et que la présence du ton le décidait. (L'exemple *ištol* : *erthal* est emprunté au *Biurakn* du 26 novembre 1898 obligeamment prêté par M. A. Meillet.)

la seconde est plus basse. Quoi qu'il en soit, ils s'accordent tous à définir le *svarita* comme un accent de hauteur descendant dont la première partie est au moins aussi aiguë que l'*udātta* qui le précède immédiatement. C'est tout ce que nous retiendrons pour le moment des définitions citées, car cela suffit à marquer toute l'opposition du sanskrit et du grec.

En effet, celui-ci ne connaît rien de pareil : la tonique est bien ὀξεῖα comme en sanskrit, mais la posttonique est βαρεῖα aussi bien que la prétonique. Et l'on est amené à se demander si entre une consonne située entre deux voyelles hautes (*udātta* et première partie aiguë ou suraiguë du *svarita*) et une consonne située entre une voyelle haute et une grave (ὀξεῖα et βαρεῖα), il n'y avait pas quelque différence, c'est-à-dire si l'opposition posttonique *svarita*, posttonique βαρεῖα n'explique pas l'opposition constatée au début : consonne posttonique affectée, consonne posttonique indemne [1].

En effet, à y regarder de près, il n'y a aucune différence de nature entre l'effort musculaire qui produit la sonorité et celui qui amène l'élévation de la voix. La production des vibrations glottales (sonorité) et leur augmentation dans un temps donné (hauteur) résultent toutes deux de la contraction des mêmes muscles. Et l'on peut dire que la syllabe frappée de l'accent de hauteur est celle pour laquelle les lèvres de la glotte sont plus tendues. Or ceci semble bien éclairer les différences de traitement que nous avons constatées tout à l'heure par voie linguistique. Dans une langue comme le sanskrit, possédant le *svarita*, nous observons une distension progressive des muscles, c'est-à-dire un passage lent de la syllabe haute (*udātta*) à la basse (*anudātta*). En grec au contraire nous voyons que la détente musculaire est soudaine : il n'y a pas de transition entre l'ὀξεῖα et la βαρεῖα; bien mieux il y a contraste, et ce contraste se traduit par une décontraction musculaire assez forte pour atteindre presque, dans certains cas favorables et pour un bref instant, la position de repos, c'est-à-dire le manque de sonorité, et cela très naturellement, par le fait tout simple qu'un mouvement donné, s'il est brusquement exécuté, tend à dépasser son point d'arrivée normal.

L'accent d'intensité ne semble pas pouvoir expliquer de façon analogue les faits qui sont groupés plus haut; il n'existe en effet pas de relation phonétique entre la production de la sonorité (contraction musculaire des lèvres de la glotte) et l'intensité (force du courant d'air expiratoire, d'une part, résistance des

[1] Est-ce que le Tāit. prāt. se serait déjà préoccupé de la situation particulière de la consonne placée entre l'udātta et le svarita lorsqu'il dit (xix, 30) *vyañjanān tarhito 'pi?*

obstacles buccaux, d'autre part). Dès lors il paraît important de noter l'accord de toutes nos connaissances sur la nature du ton indo-européen: ce ton est musical. Il va sans dire qu'il n'est pas question ici de séparer absolument le ton musical de l'accent d'intensité; chacun comporte l'autre. Il s'agit seulement d'établir que la part d'intensité du ton indo-européen était, soit au point de vue de l'effet auditif, soit au point de vue des actions phonétiques, comme si elle n'existait pas[1].

Robert Gauthiot.

[1] Il est d'ailleurs remarquable que, précisément dans deux des trois dialectes où le ton indo-européen a exercé une action sur les consonnes, un accent d'intensité se soit déveoppé d'une façon tout indépendante du ton, soit sur l'initiale (germanique) soit sur l'antépénultième à défaut de pénultième longue (iranien) [cf. sur ce point Meillet, *Recherches*, p. 187].

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

éto̿dr = « étendre ».
étr = « être ».
étra, étrat = « étroit, étroite ».
étrèi̯ = « étrille ».
étre̿ « paille » < *stramen.*
étre̿gai̯u̿ plur. = « étranguillons ».
étre̿ğī, *-īr* = « étranger, -ère ».
étre̿i̯ā = « étrangler ».
étrėcas fém. « tenaille, étau », cf. vfr. *estrucoise.*
étrósā « couper, en arrachant par la force, comme un boulet, un rocher qui coupe un arbre en tombant » = vfr. *estrousser.*
étru̿ = « étron ».
étru̯òni̯u « pressoir (à groseilles p. ex.) » = fr. *étreignoir.*
étü = « étui ».
s étüdi̯ā « s'appliquer »; c'est le fr. *étudier* emprunté.
étūč « entorse » < **ex-torta.*
s étūdr i̿ pī « se faire une entorse » = vfr. *estordre.*
étul = « éteulė ».
étup = « étoupe ».
étu̯òně = « étourneau », — « sansonnet ».
évācü̯ā « évacuer », emprunté au fr.
s évo̿tā = « s'éventer ».
s évu̯ai̯ī = « s'éveiller ».
évu̯argòlā « étourdie, dévergondée »; origine inconnue.
d éxėprè « exprès », emprunté au fr.
éxpèr « arbitre, expert », emprunté au fr.
éxpi̯ā « expier », emprunté au fr.
ézitā « hésiter », emprunté au fr.

È

1 *è* = « à ».
2 *è*, *èl* « il, ils » <*ille*, *illos*.
èbā « hospitalité », cf. vfr. *herberc*, — *bèi̯ l èbā* « donner l'hospitalité ». — Pour l'*è* cf. *èbu̯arğī*.
èbésī = « abaisser ».
l èbètē̃ « le devant du bois de lit, qui est posé à charnières et peut se rabattre » = fr. *abattant*.
èbètr = « abattre ».
èbètu d bō̆ « bûcheron » = fr. *abatteur*.
s èbē̃dnā « s'adonner » = fr. *s'abandonner*.
èbi « habit », emprunté au fr.
èbrèvā = « abreuver ».
èbrèvu = « abreuvoir ».
èbüzā « abuser », emprunté au fr.
èbu masc. « moyeu » = fr. *about*.
èbu̯arğī « héberger », cf. *ébu̯arğī*; pour l'*è* cf. vfr. *abergier*.
s èbu̯òšā « s'appuyer en avant » <**ad-bucculare*.
ècağu « acajou », emprunté au fr.
ècélā ī̃ čā « mettre sur une voiture plus de gerbes en arrière qu'en avant » = fr. *acculer*.
ècréčī = « accrocher ».
ècréču, *-uz* « avide, intéressé » = fr. *accrocheur*, *-euse*.
s ècrépi = « s'accroupir ».
ètr ècruptū̃ « être accroupi sur les talons », dérivé de *ècrépi*.
ècsèptā « accepter », emprunté au fr.
ècsidē̃ « accident », emprunté au fr.
ècspédi̯ā « expédier », emprunté au fr.
ècü « épuisé, ruiné » = vfr. *acul*.
ècüzī = « accuser ».
ècū = « accord », — *dʒ̃ècū* « d'accord ».
s ècutā = « s'accouder ».
ècu̯ā = « accouer », — *ècu̯ā ī̃ čvò èprè l òtr* « atteler deux chevaux l'un derrière l'autre », — *i̯ ōn ā ècu̯ā ū̃n*, *i̯ ō vé ōcu̯ò rècu̯ā ī̃n òtr* « atteler trois chevaux l'un à la suite de l'autre ».
ècu̯òğā = « accorder », — *s ècu̯òğā* « s'accorder ».
èč = « hache ».
èčòt « hache » = fr. *hachette*.
èdè « toujours » = vfr. *ades*. Il faut noter à ce propos que *ĕ* tonique devant *ss* non suivi de *a* reste *è*, tandis que devant *s*

suivi d'une consonne autre que *s* il se combine avec l'*s* implosif pour devenir *é* (*MSL*, VIII, 342). Il est intéressant de rapprocher de ce traitement celui de *a* tonique devant *ss* et devant *s* suivi d'une consonne autre que *s*, *MSL*, X, 180. A côté de *èdè* on peut citer *èprè* = «après», qui est dans les mêmes conditions.

èdra = «adroit».

èdusi «atténuer» = fr. *adoucir* avec influence pour le vocalisme de l'adjectif *du*.

èfăr = affaire».

èfič «affiche», emprunté au fr.

s èflă «s'envelopper la tête avec une pièce d'étoffe, un sac» = vfr. *afeuler, afuler* <**affibulare*.

èflü «pièce d'étoffe que l'on se met sur la tête et les épaules pour se protéger contre le froid ou la pluie», dérivé de *èflă*.

èfrȭtă cècȫ «faire un affront à quelqu'un» <**affrontare*.

èfübiă «affubler», emprunté au fr.

èfütă «arranger, bien arranger», — *èl èta bȭn èfütă* «elle était bien habillée»; c'est le fr. *affûter* emprunté.

ègasia «acacia», emprunté au fr.

ègès «pie» = fr. *agace*, —*öi d ègès* «cor aux pieds», cf. all. *elsterauge*.

ègèsī = «agacer».

ègèči «perché»; origine inconnue.

ègrèfă = «agrafer», — «agripper, attraper».

èğèstă «ajuster», emprunté au fr.

1 *èği* «agir», emprunté au fr.

2 *èği*, -*ī* = «hardi, -ie».

èğī «égaliser (une haie)», — *èğī lè rōğī* «tondre les haies»; origine inconnue.

èiü «arranger, accommoder des choux, de la salade, etc.» = vfr. *aiuer*.

èl = «elle, elles».

èlă = «aller», — «allée, avenue», — *i i i sé èlă* «j'y suis allé».

èlărm «alarme», emprunté au fr.

èlȭbi «alambic», emprunté au fr.

èmă = «amer».

èmèti «évanoui», cf. vfr. *amatir* «fatiguer».

èmȭdr «amande», emprunté au fr.

èmi, -*ī* = «ami, -ie».

èmȭsi «amincir», emprunté au fr.

èmnă = «amener».

èmódi̯ā «amodier», emprunté au fr.
èmódi̯āsi̯ū̃ «bail»; c'est le fr. *amodiation* emprunté.
èmō̃d = «amende».
èmō̃dā «améliorer» = fr. *amender.*
s èmüzā = «s'amuser».
èmur «amour», emprunté au fr.
ō̃n èmū̃ = «en amont».
èmū̃slā = «amonceler».
èmu̯òči = «amortir».
èmu̯òru, -uz «amoureux, -euse», probablement emprunté au fr.
pu̯ò l èmu̯òždū̃ = «pour l'amour de Dieu».
èn = «une», forme atone.
ènimò «animal», emprunté au fr.
èni̯é = «agneau».
ī̃n ènū̃sē̃ «un innocent, un sot», emprunté au fr. et corrompu.
èpē̃r «apprendre»; le vocalisme de la syllabe tonique fait difficulté.
è fō̃ èpi̯èi̯ī «il faut atteler» = vfr. *aploier.*
èpi̯èti = «aplatir».
èpi̯énā = «aplanir».
èplā = «appeler».
èpópriā «rendre propre, nettoyer»; c'est le fr. *approprier* emprunté.
èprè «après», — marque en outre contact, adhérence : *t é dē̃ cèni̯òt èprè tū̃ čèpé,* — tendance, but : *für èprè cēcū̃,* — *dmē̃dā èprè cēcū̃.*
s èprēči d cēcū̃ «accoster quelqu'un» = fr. *approcher.*
èprèvēzi «apprivoiser» <**apprivatiare.*
èpròtā «préparer» <**ad-prēstare.*
èpsé «abcès», emprunté au fr.
èpsē̃t «absinthe», emprunté au fr.
s èpū̃ «s'adosser» = fr. *appuyer.*
èpū̃dr «atteindre, joindre» <*apponere.*
èpū̃tüzi «tailler en pointe» <**ad-punctutiare.*
èpu̯òčā = «apporter».
1 *déz èr* «arrhes», emprunté au fr.
2 *l èr* «l'air», emprunté au fr.
èrā «labourer» < *arare.*
èrāči = «arracher».
fār ī̃n èrcēlū̃ «faire une bêtise», litt. «faire un à reculons».
èrči «herser» <**erpicare.*
di fi d èrčò «fil de fer» = fr. *archal.*

èrèni̯ fém. « araignée » = vfr. *aragne*.
èrgò « grosse épine » = fr. *ergot*.
èrī = « arrière ».
èrītā « hériter », emprunté au fr.
èrivā = « arriver ».
s èrmā = « s'armer ».
èrmu̯ònè « almanach », emprunté au fr.
èrȯt « arrêté », substantif verbal du suivant.
èrȯtā = « arrêter ».
èrȯtò « obstacle » <**arrestettu*.
èrõği = « arranger ».
èrpòt « mentonnet servant à retenir le loquet », cf. esp. prov. *arpa* « croc, griffe »; serait en fr. **harpette*.
èrũdi = « arrondir ».
èsèsĩ = « assassin ».
èsèzu̯ònā « assaisonner », emprunté au fr.
èsẽni « assainir », emprunté au fr.
èsī = « acier ».
èsīt = « assiette ».
èsītòt « très petite assiette, soucoupe », diminutif du précédent.
s èsósi̯ā « s'associer », emprunté au fr.
èsõbi̯èğ « assemblage (menuiserie) », emprunté au fr.
s èstā « s'asseoir » <**ad-seditare*, — *è fõ c i m èstès, i n srò pü èlā* « il faut que je m'asseoie, je ne peux plus marcher ».
èsticā « arranger »; c'est le fr. *astiquer* emprunté.
èsūči « assortir », emprunté au fr.
s ètèrğī « s'attarder », emprunté au fr.
ètẽsi̯ũ « attention », emprunté au fr.
ètirī = « attirer », — « allécher ».
ètizī = « attiser ».
ètizũ « mite »; c'est le fr. *artison* emprunté.
ètȯ s ȯ pu̯ò dir, « tout de même, c'est extraordinaire » (marque d'étonnement), — *nóz i vi̯õ ètȯ èlā* « nous y irons tout à l'heure » = vfr. *atel*.
ètòcā « attaquer », emprunté au fr.
s ètȯlā = « s'attabler ».
ètõdr = « attendre ».
ètrèpā = « attraper ».
ètrèpu, -uz = « attrapeur, -euse ».
ètu « aussi » = vfr. *atout*.
èvār = « avare ».

èvẽ = « avant », — *èvẽ ta* masc. « auvent », litt. « avant-toit ».
èvẽs = « avance ».
èvẽsī = « avancer », — *èvẽsī dė mȫt* « alléguer de mauvaises raisons ».
èvẽtèğī « avantager », sans doute emprunté au fr.
èvöi̯ = « aveugle ».
èvöi̯ī ou *èvėi̯ī* = « aveugler ».
èvi = « avis », — *èlā éz èvi* « consulter ».
èvizā « avisé », — *s èvizā* « avoir l'idée de quelque chose », emprunté au fr.
l èvni = « l'avenir ».
èvó, *d èvó* « avec » <**apud–hoc-illud*, comme *ó* « oui » <**hoc-illud* devenu **ollud*.
èvȫ « en bas » = fr. *aval*, — *ȭn èvȫ* « en aval », — *tiri èvȫ* « démolir ».
èvȯlā « descendre », — « abattre », — « avaler » = fr. *avaler*.
1 *èvri* = « avril » <*aprile*.
2 *èvri* « abri » <*apricu*.
èvu̯a = « avoir », — *i ȭ sė èvü pu̯ò ö frẽ* « ça m'a coûté 8 francs ».
s èvu̯ā = « s'avouer », — « se dénoncer ».
èvu̯arisi̯u, *-uz* « avaricieux, -euse », emprunté au fr.
s èžnū̆i̯ī « s'agenouiller », cf. *žnūi̯* « genou ».

Ẽ

ẽ dū̃? « n'est-ce pas? (au sens de *oui*) » = fr. *hein donc*.
èn grós ẽbu̯āi̯ « une grosse bête (en parlant d'une femme) »; origine inconnue.
ẽč = « hanche ».
ẽdẽ masc. = « andain ». L'accent est sur l'initiale, d'où la brévité de la finale.
ẽdī « chenêts » = vfr. *andier*.
ẽdiv « chicorée frisée », emprunté au fr.
ẽdu̯òi̯ = « andouille », — « niais, imbécile ».
ẽgil fém. « anguille » ,emprunté au fr.
ẽğ = « ange ».
ẽmā = « aimer ».
ẽs = « anse ».

Ė

ėčai̯ = « orteil ».

ėčī̆ = « ortie ».

ėni = « hennir »; on attend **òni*, mais l'*ė* a pu sortir de **ò* par un affaiblissement postérieur.

ėr « heure, — lieue », emprunté au fr.

ėrai̯ = « oreille », — *dėz ėrai̯ dė lī̆vr* « plante qui vient dans les terrains marécageux ».

èn ėrcuzür « cicatrice » = fr. *recousure*.

èn ėrmiz = « remise ».

ėrsėnā « hérissé », dérivé du suivant; serait en fr. **hérissonné*.

ėrsū̆ = « hérisson », — *d l ėrsū̆* « des pavés ».

èn ėžnīr = « ornière » <**ordinaria*.

Ö

ö, *öt* = « huit ».

öčī̆ = « hucher », — « crier, beugler »; l'accent est sur l'initiale, d'où *ö* au lieu de **ė*.

öfri = « offrir »; l'accent est sur l'initiale.

öği = « ourdir »; l'accent est sur l'initiale.

ī̆n öğū̆ « ce que fait chaque travailleur devant lui, sa file, dans une troupe de travailleurs des champs » = vfr. *ordon* <**ordone*.

öi̯ = « œil », — *öi̯ dė čè* « myosotis », — *öi̯ dė bū̆* « autre plante ».

öi̯è « œillet », — *öi̯è ŏ čècò* « œillet de poète (litt. œillet en bouquets) »; accent sur l'initiale.

ölā = « hurler »; accent sur l'initiale.

öni « exprime le léger hennissement de la jument caressant son poulain nouveau-né »; c'est le même mot que *ėni*, mais avec l'accent sur l'initiale.

össrò « hibou », dérivé de *öčī̆*.

övr « chanvre non peigné, chanvre brut, — filasse » = fr. *œuvre*.

övri = « ouvrir »; accent sur l'initiale.

özròl « érable commun, *Acer campestre* L. » <**acer-arbore*; accent sur l'initiale.

F

fā = «fer», — *lu fā* «le fer (d'un rabot)», — *lu fā dubi̯* «le fer double (d'un rabot)», — *di fā bi̯ẽ* «du fer-blanc», — *di bô d fā* «du bois de fer», — *ĩ fā d bū* «un fer de bœuf».
fabricā «fabriquer», emprunté au fr.
fār = «faire».
fègò «fagot», — «femme grosse et courte», emprunté au fr.
fèi̯a «falloir», cf. *MSL*, X, 320.
fèn «faîne», emprunté au fr.
fèrèn = «farine»; origine inconnue.
fèrnòt «espèce de poire farineuse», serait en fr. **farinette.*
fèvròt «fauvette» serait en fr. **faverette*; pour le suffixe, cf. *čòlbrò*, *bulrò*.
fèzi̯ól «haricot», emprunté à la forme savante *faséole* (lat. *phaseolus*).
fẽ = «faim».
fẽtôm fém. = «fantôme».
fèi̯ = «feuille».
fèi̯rè «feuilleret (rabot)», emprunté au fr.
fèi̯ür «feuillure (d'une porte)», emprunté au fr.
félīr (*lè flīr, èn félīr*) «filière à tarauder» = fr. *filière.*
fémā = «fumer», — *fémā ĩ čẽ* «fumer un champ».
fémī = «fumier».
fémri «tas de fumier» <**femarile.*
fénêtr, *fnêtr* = «fenêtre».
fö «dehors» <*foris*, — *èl ô fö* ou *èl ô d fö* «il est en voyage».
fösé «échelon de râtelier» <**fusticellu.*
fövrī «février», emprunté, ou bien l'*ö* est dû au recul de l'accent.
fözi «pierre à aiguiser les faux» = fr. *fusil.*
1 *fi* = «fil».
2 *fi* = «fic (sorte de verrue)»; le peuple y voit le mot *fil* et le traduit ainsi lorsqu'il y a lieu.
3 *mò fi* «ma foi!», expression corrompue comme la plupart de celles que l'on emploie comme jurons; cf. *nũ dé dla.* Le mot *fi* sort peut-être de *fidu*; quoi qu'il en soit, *mò* est inexplicable phonétiquement.
fi, *fir* «acide, aigre» <*feru.*
fič «ce qui entre dans le gond, et gond d'armoire, — charnière» = fr. *fiche*, ou emprunté au fr.
s figī = «se figer».

fni « finir »; on attend **fni*; ce mot a subi l'influence de la forme du français moderne.

fivr = « fièvre ».

1 *fĩ, fĩn* = « fin, fine », — « rusé ».

2 *fĩ* fém. « finage » <*fine*.

s fi̯ā = « se fier ».

s fi̯ẽsī = « se fiancer ».

fi̯ö, fi̯öl = « filleul, filleule ».

fi̯òt « sapin épicéa », cf. vha. *fiohta*.

flā = « filer ».

flīr « machine à faire les vis pour les boulons » = fr. *filière*.

1 *dė flòt* « flûtes de pommes de terre », emprunté au fr.

2 *lė flòt* (*en fėlòt*) = « filette ».

fmèl, fėmèl = « femelle », — « femme (en mauvaise part) ».

fmīr, fėmīr « fumée = vfr. *fumière*.

1 *fõ, fõl* = « fou, folle ».

2 *fõ* masc. « hêtre » <*fagu*.

fõlai̯ « batifoler, faire le fou » <**fǫlliculare*.

fõs = « fosse ».

fõsā = « fossé ».

fõsai̯u « fossoyeur », emprunté au fr.

fõznā = « foisonner ».

fõzũ = « foison », — *è fõzũ* « à foison ».

1 *è fõ* = « il faut ».

2 *fõ* fém. = « faux ».

3 *fõ, fõs* = « faux, fausse ».

fõčī masc. « manche de faux » <**falcariu*.

fõfilā « faufiler », emprunté au fr.

fõn = « femme », — *lė bu̯òn fõn* « la sage-femme ».

fõt = « faute », — « besoin, manque », — *èvu̯a fõt* « avoir besoin », — *vó n ė pè fõt dė mu̯a* « vous n'avez pas besoin de moi ».

fõdr = « fendre ».

fra, frad = « froid, froide ».

frai̯ī « étendre de la crème sur les gâteaux, étendre quelque chose de liquide sur quelque chose de solide » <*fricare*.

frai̯ür « gommeau qu'on étend sur les gâteaux » <**fricatura*.

frān = « frêne ».

frapā « effaré », emprunté au fr.

frār = « frère ».

frāz = « fraise ».

frāzī = « fraisier ».

frēt «faîte», cf. all. *first* «sommet, faîte».
tu̯il frētīr «tuile faîtière» <**frestaria*.
pèn frētòl «poutre faîtière», dérivé de *frēt*.
1 *frẽ* = «franc (pièce de monnaie)».
2 *frẽ*, *frẽč* = «franc, franche».
frẽgal «fringale», emprunté au fr.
frégi̯ī «frétiller»; origine inconnue.
frĕgī «nettoyer un tuyau» = vfr. *furgier*, *fourgier*.
frélā «flamber un pigeon, un poulet, — brûler les moustaches, les cheveux de quelqu'un» = vfr. *freler* «roussir», — *èl è èvü èn bu̯òn frélā* «il a les cheveux presque rouges».
frémi masc. «fourmi» <*formicu*.
frésni̯ī «frissonner» <**frictioniare* (?).
fri «frapper» = fr. *férir*.
frizī = «friser».
frôgèl «dévergondée»; origine inconnue.
frôsür «fressure»; notre forme suppose une première syllabe *fros-*.
frò, *fròč* = «frais, fraîche».
fròd = «fraude», emprunté au fr.
früstrā, *füstrā*, *früstā* «frustrer», emprunté au fr.
früt fém. pl. «fruit» <*fructa* plur.
frutā = «frotter».
frũ = «front».
frũd = «fronde».
fru̯òni̯ī «ronchonner» = vfr. *froignier*.
fũ = «feu».
fũlā fém. «feu clair», dérivé du précédent.
für «courir» = fr. *fuir*.
füté masc. et fém. «malicieux», emprunté au fr.
fü, *füč* = «fort, forte».
fudr fém. = «foudre».
fuğīr = «fougère».
fultò «lutin» = **folletot*, mais le vocalisme de la première syllabe fait difficulté; est sans doute emprunté.
für «diarrhée» = fr. *foire*; — *èvu̯a lè für* «avoir la diarrhée».
füš = «force».
fütā «fouetter»; est peut-être emprunté.
futü, *-ũ* = «foutu, -ue».
1 *futr* verbe = «foutre».
2 *futr* masc. «sperme» = fr. *foutre*.

1 *fũ* = « foin », — *di fũ d ȯpu̯argĕl cũ sai̯ èprè lè pětür* « sorte de foin qu'on fauche après la pâture ».

2 *fũ*, *fũd* « profond, -onde » < *fundu*, *-a*.

3 *fũ* = « fond », — *ĩ fũ d čā* « planche qui forme le fond d'une voiture de fumier ».

fũdr = « fondre ».

fũfnā « se dit du bois vert qui siffle légèrement quand on le met au feu »; origine inconnue.

fũğī « absorber un liquide à la façon des éponges, du papier buvard » = vfr. *fongier*.

fũt = « fonte ».

fũtẽn = « fontaine ».

1 *fu̯a* = « fois », — *ètr è lè fu̯a* « être ensemble ».

2 *fu̯a* = « foi », — *mò fu̯a* « ma foi », expression corrompue, cf. *mòfi*.

fu̯ā « foie », emprunté au fr.

fu̯aiẽs « faïence », emprunté au fr.

fu̯ai̯òt « jeune brebis » < **fētetta*.

fu̯ar = « foire (marché) ».

fu̯arā = « ferrer ».

fu̯armā « fermer à clé » < *firmare*, — *fu̯armā èprè lẽ da* « coller, poisser ».

fu̯armür « serrure » < **firmatura*.

fu̯arò = « ferret ».

fu̯ĩ masc. « fouine », emprunté au fr.

fu̯ò = « four ».

fu̯ònā = « faner ».

fu̯ònāz = « fournaise ».

fu̯òné « tas de bois de charbonnier » = fr. *fourneau*.

lè fu̯ònès « foin en graines », — *lẽ fu̯ònès* « les grandes herbes », cf. Godefroy *foignasse*.

fu̯òni̯ « fourchette à pêcher le poisson », cf. fr. *foine*.

1 *fu̯ònlò* « tas de racines, herbes sèches, troncs de choux, etc. qu'on brûle dans les champs en automne ou au printemps », diminutif de *fu̯òné*.

2 *fu̯ònlò* « petite grotte », diminutif de *fu̯ò*.

fu̯ònò « fourneau (de chambre ou de cuisine) » < **furnettu*.

fu̯ònuz = « faneuse ».

fu̯òrbi = « fourbu ».

fu̯òrč = « fourche », — *lè fu̯òrč è pȯdré lè vi̯ẽd*.

fu̯òrčé masc. « fourche à quatre dents », dérivé de *fu̯òrč*.

fu̯òrčòt = « fourchette », — « perce-oreilles », — « planche formant fourche pour poser la passoire du lait ».

fu̯òrèǧ = «fourrage».
fu̯òrgénā = «fourgonner».
fu̯òrm = «forme», — *lĕ fu̯òrm* «places des chantres à l'église, — les stalles du chœur».
fu̯òrmèǧ «fromage» <*formaticu*.
fu̯òrmèǧò «guimauve», diminutif de *fu̯òrmèǧ*.
fu̯òrmȏ «froment» <*frumentu*.

G

Dū vȏ gā «bonjour»; c'est le vfr. *Dieu vous gart* emprunté.
1 *gāǧ* masc. «carde pour carder la laine»; c'est le même mot que *carde*, avec changement de l'initiale sourde en sonore par assimilation avec la sonore initiale de la syllabe suivante.
2 *gāǧ* masc. «garde», emprunté au fr.
gai̯ fém. «chiffon»; origine inconnue.
gai̯ò «cochon», cf. vfr. *caion* «id.».
gai̯u, *-uz* «déguenillé, -ée», dérivé de *gai̯*.
galin, *ǧū è lè galin*, c'est l'objet qu'il s'agit de renverser, bouchon, pierre levée, tuyau de poêle, etc., avec des palets ou des pierres. C'est une sorte de jeu de la *poule*, et *galin*, emprunté, représente *gallina*.
gār «guerre», emprunté au fr.
gars «femme de mauvaise vie», emprunté au fr.
gāzèt «journal», emprunté au fr.
gé «gai, gaie», emprunté au fr.
gègèl «crotte de chèvre, de lapin, etc» représente sans doute une forme méridionale **cagèl* (cf. prov. *caga*, v. prov. *cagar*) empruntée, qui devait devenir **cègèl* et que le sentiment d'un redoublement aurait transformée en *gègèl* par assimilation régressive.
gèǧā «carder», cf. *gāǧ*.
gèǧür «pari», emprunté au fr. *gageure*.
gèi̯ «excrément dur et cylindrique» = vfr. *guille* «sorte de bâton cylindrique ou conique».
gèni̯i̯ «gagner», emprunté au fr.
gèrēti «garantir», emprunté au fr.
gèrgòt = «gargote», — «gorge».
gèrgu̯òi̯i̯ = «gargouiller».
gèrni «garnir», emprunté au fr.
gèròǧ «guêtres»; origine inconnue.
gètā «guetter», emprunté au fr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

gẽ «gant», emprunté au fr.

gèn «gaine», emprunté au fr., — *ĩ trèn gèn* «quelqu'un qui n'arrive pas, qui est toujours en retard», litt. «traîne-rapière», cf. vfr. *traîne gainier* «bretteur, vagabond».

èn gès dè pèrèplü «étui de parapluie»; c'est le fr. *ganse* emprunté.

gėl «bouche» = fr. *gueule.*

gėlā = «gueuler», — *gėlā cėcü* «injurier quelqu'un».

gėnė, gnė «noyau» <*granellu.*

gičò «guichet de fenêtre», emprunté au fr.

gidā «diriger» = fr. *guider.*

dė gịį d ān «sorte de pâte alsacienne, rappelant un peu les nouilles, que l'on moule en la faisant passer par un entonnoir»; c'est la forme française de *gèį.*

di güributü «fruit de l'églantier», litt. «bouton de Guilleri».

giòm «guillaume (rabot à fer étroit, échancré)», emprunté au fr., — *giòm türč* «espèce particulière de guillaume», litt. «guillaume-torche».

lu glīglī «petit doigt»; c'est probablement l'all. *klein* «petit» deux fois répété.

glòriöz «coquette», emprunté au fr.

gnī = «grenier».

dlè gnòt dė ğènvėrī «le fruit du genévrier» <**granetta.*

gòzī «gosier», sans doute emprunté au fr.

gòbā = «gober».

gòč «gauche», emprunté au fr.

gòčī, -ìr «gaucher, -ère», emprunté au fr.

gòl = «gale».

gòlẽ «galant», sans doute emprunté au fr.

gòlò «gros morceau»; c'est peut-être le même mot que fr. *galet,* — *lvā lė gòlò* «tomber les quatre fers en l'air».

gòlu, -uz = «galeux, -euse».

gòpā «mal habillé», emprunté à Montbéliard *gauper,* dérivé de fr. *gaupe* «souillon».

gòržė «gorget», emprunté au fr.

gòtaįī «chatouiller», emprunté, serait en fr. **gatoyer,* cf. Godefroy *gatillement.*

fār lė gòtaįò «chatouiller», cf. le précédent.

s gòvuaįī «se gâter en se mouillant, en parlant de la viande, des fruits, etc.»; origine inconnue.

grā, grās = «gras, grasse».

graįü «crayon»; c'est le même mot que le fr. avec changement de la sourde initiale en sonore.

grāi̯l «graillon», peut-être emprunté au fr.

gré masc. «panier rond en osier où l'on fait lever la pâte des miches de pain» <**cratellu*, avec changement de l'initiale sourde en sonore.

grèbés «écrevisse»; c'est à l'all. *krebs* emprunté.

grèbl̃ «rillons», cf. fr. *grabeau*, — *dé grèbl̃ èprè lé sulā* «neige durcie adhérant aux souliers».

ğrèbu̯ònā «former des *grèbl̃*», — *dlè nağ cé grèbu̯òn* «de la neige qui se gèle et se met en mottes», dérivé du précédent.

grèi̯, *gréi̯* «quille»; origine inconnue.

grèi̯ī, *gréi̯ī* = «griller», — «faire cuire sur le gril».

grèni̯, *gréni̯* «fâché, en colère», — *ètré gréni̯* «être en colère» = vfr. *grigne*.

grèp = «grappe», — «crochet, crampon», — *lè grèp di bl̃ d cèpü* «grappe du banc de menuisier», — *lè grèp di cèrò* «grappe mobile pour serrer le chariot dans la scierie».

grèpā «mettre des crochets à glace à ses chaussures», dérivé de *grèp*.

grèpī̃ = «grappin», — «tisonnier».

grès «graisse», emprunté au fr. ou sortant de **crassa* (?).

dé grèsl̃ «herbes trop grasses que les bêtes ne mangent pas», dérivé du précédent.

grètā = «gratter».

grèvòt «cravate», emprunté au fr.

grèvu «bouvet» = fr. *gravoir*, — *lu grèvu d èsõbi̯èğ*, *lu grèvu d lòvl̃*, *lu grèvu d l̃bri* sont différentes espèces de bouvets.

1 *grẽ* = «grain».

2 *grẽ*, *grẽd* = «grand, grande».

grẽğ = «grange».

grẽn = «graine».

s õn ò tu grébi «il y en a beaucoup»; origine inconnue.

gréi̯ «cheville du pied»; origine inconnue.

gréi̯nā «faire du bruit en remuant de petits objets», dérivé de *grõi̯ò*.

gréi̯ò «grillon» = vfr. *grillet*.

èvu̯a lé gréi̯ò «être malade un lendemain d'ivresse»; c'est sans doute *grelot*, c'est-à-dire avoir des tintements dans la tête.

gréi̯òt «quillette», diminutif de *gréi̯*.

grémā «croquer, mâcher avec bruit quelque chose de dur, — n'être pas content» = vfr. *grumer* «mâcher».

grémèsé «peloton de fil» <**glomiscellu*.

grémòl fém. «cartilage»; origine inconnue.

grėmü̧ «limaçon à salade»; origine inconnue.
grėmu̯ònā «gronder, grommeler», cf. all. *grimmen.*
grėvā è cėcü̧ «gêner quelqu'un, lui faire du mal» = fr. *grever.*
grö̯i̯ò «grelot» = vfr. *grillet* «grelot», avec l'accent sur l'initiale.
gröżèl «groseille», sans doute emprunté au fr.
gröżèlī «groseillier», sans doute emprunté au fr.
gröżi̯ī «rousiller»; origine inconnue.
gri, griz = «gris, grise».
è m ò grī «je m'ennuie, je regrette» <**grīda*, cf. vha. *girida* «appétit, désir».
gribulā «bigarré, grivelé», cf. fr. *gribouillé.*
grifā = «griffer».
griv «grive», sans doute emprunté au fr.
gri̧sī «faire une mine refrognée» = fr. *grincer.*
gri̧mès = «grimace».
grŏ, grŏs = «gros, grosse», — *sè fŏn ŏ grŏs* «sa femme est enceinte».
gròl fém. «grêle», emprunté au fr.
gròlā «grêler», emprunté au fr.
gròvòlü̧ «frelon»; origine inconnue.
grülā d fra «être tout transi, grelotter de froid», cf. vfr. *groulier, gruler.*
grü «craie» <*creta* avec changement de l'initiale sourde en sonore.
grü̧sni̯ī «grommeler», cf. vfr. *gronsonner.*
gru̯az fém. «gravier fin», emprunté, cf. Godefroy *groise, groisse.*
gru̯òni̯ī = «grogner».
gudi̯ü̧ «jupon», cf. vfr. *godet, goudet* «jupon».
güi̯ȩ̄ «homme répugnant, surtout au moral», cf. Godefroy *gouillart, goliart.*
güi̯ȩ̄dā «perdre son temps et se mal conduire», dérivé du précédent.
gulā «bouchée» <**gulata.*
gunė masc. «jupon», cf. Roquefort *gone, gonelle.*
gurd «gourde», emprunté au fr.
lè gürğ «la bouche» = fr. *gorge.*
guri «petit cochon», cf. fr. *goret*, vfr. *gorin.*
gut = «goutte», — *bu̯ar lè gut* «boire de l'eau-de-vie», — *i vė t fār è bu̯ar lè gut*, litt. «je vais te faire boire la goutte», c'est un petit supplice que les enfants s'infligent entre eux et qui consiste à écraser le nez du patient sous le pouce, de telle sorte que les voies lacrymales excitées sécrètent des larmes, comme

lorsque l'on boit de l'eau-de-vie trop forte qui «pique le nez» et fait pleurer.

gutā «goûter», emprunté au fr.

gutrò «gouttière», dérivé de *gut* «goutte».

gū̃ = «gond».

gū̃gnā «gorgée»; origine inconnue.

gū̃š «gonflé», adj. verbal de *gū̃šā*, — *ètrė gū̃š* «être gonflé, être enflé, être gonflé de colère», — *lu tō̃ s gū̃š* «le ciel devient orageux».

gū̃šā = «gonfler».

gu̯òrmẽ̄ = «gourmand».

Ǧ

ǧ «déjà» <*iam*, — *ō̃ vu̯aci ž du* «en voilà déjà deux».

ǧā = «geai», — *ǧā cröšò* «espèce de geai, gros bec», est peut-être un dérivé du mot qui est en vfr. *croissir* «craquer, faire entendre un bruit analogue à un craquement».

ǧārb «gerbe» = vfr. *jarbe*.

ǧėmi «gémir», emprunté au fr.

èvu̯a di ǧè «avoir du chic», — *èn gròs sẽ̄ ǧè* «une grosse bête, en parlant d'une femme»; c'est probablement le mot fr. *jet* emprunté.

ǧècè masc. «jaquette de femme»; c'est la forme masculine, d'ailleurs empruntée.

ǧèiò «cri vif»; origine inconnue.

ǧèrǧò «jable d'un tonneau», cf. vfr. *gargau*.

ǧèrǧòlu «instrument à faire *lu ǧèrǧò*», dérivé du précédent.

ǧèrmā = «germer».

ǧèrmözī «ronchonner»; origine inconnue.

ǧèrmū̃ «germe», — «aiguillon de la guêpe, de l'abeille», dérivé de *ǧèrmā*.

ǧèrò = «jarret».

èvu̯a lė ǧès «avoir les dents agacées»; origine inconnue.

ǧètòt «petite jatte», serait en fr. *jattette.

ǧèvė masc. «javelle»; c'est la forme masculine.

ǧèvlā «faire des javelles», dérivé du précédent.

ǧẽ̄nā «gêner», emprunté au fr.

ǧẽ̄vī = «janvier».

ǧė = «jour».

ǧėbsī «poursuivre en courant» = vfr. *gibecier*.

ǧėmō̃ = «jument».

ǧėnā = «journée».

ǧėnèl «poule» <**ganīla*, — *ī sŏ žnèl* «un fouille-au-pot», — *fār lu cü d ǧėnèl* «rapprocher les doigts pour recevoir la férule».

ǧėnès = «génisse».

ǧėnlī «poulailler», dérivé de *ǧėnèl*.

ǧėnŏ «journal, un tiers d'hectare» = fr. *journal*.

ǧėnvèrī = «genévrier».

ǧėst «juste», emprunté au fr.

ǧi «gypse» = vfr. *gy*.

ǧibī ou *ǧübī* «gibier», sans doute emprunté au fr.

ǧigò «gigot», emprunté au fr.

ǧipā, *èn vèč cė ǧip* «une vache qui donne un coup de pied» = vfr. *giper*.

ǧisu = «gypseur».

lė ǧiš «oreillons» = fr. *giffles* (cf. E. Brissaud, *Expressions populaires*, p. 140).

ǧivr = «givre».

ǧīgā «sauter, danser, gambader, se démener, sauter de joie» = fr. *ginguer*.

ǧmā = «jamais».

bŏ ǧŏli «bois gentil, *Daphne Mezereum*» est probablement le même mot que vfr. *jollif* avec deux *l* étymologiques.

ǧòbịā «faire un projet, tirer des plans, imaginer»; le fr. *jabler* signifie «assembler les douves d'un tonneau».

ǧòf fém. «écume, — mousse de liquide»; origine inconnue.

ǧòfā mŏ ī gaịò «manger salement, en bavant, en écumant»; dérivé du précédent.

ǧòǧī = «jauger».

ǧòlā = «geler», — «gelée, fromage de cochon».

ǧòlu = «jaloux».

ǧòn = «jaune».

ǧònròt fém. «bruant jaune», dérivé de *ǧòn*.

ǧŏ = «gent, gens», — *nŏ vèị ǧŏ* «nos aïeux».

ǧŏti = «gentil».

ǧü = «jus».

1 *ǧū* = «jeu».

2 *ǧū* = «jouer».

ǧūdi = «jeudi».

ǧüǧ = «juge».

ǧüǧī = «juger».

ǧüịė «juillet», emprunté au fr.

ǧūn = «jeune».
ǧūnā = «jeûner».
ǧürī = «jurer».
ǧürnā fém. «contenu d'un tablier», cf. fr. *giron*.
ǧütö, *-öz* = «juteux, -euse».
ǧü̃ = «juin».
1 *ǧu* = «joug».
2 *è ǧu* «perché», cf. vfr. *joug* «juchoir», — *èl è mũtā è ǧu* «il est perché».
ǧū = «joue».
ǧui = «jouir».
ǧūrǧ = «Georges».
1 *ǧũ* masc. = «jonc».
2 *ǧũ*, *-ũt* = «joint, -ointe».
ǧũt fém. «articulation» = fr. *jointe*.
lè ǧũtür «cuir qu'on enroule autour des cornes dans le joug» = fr. *jointure*.
ǧu̯ālī «geôlier», emprunté au fr.
ǧu̯èrmẽdiz «germandrée», emprunté au fr. et corrompu.
ǧu̯òni̯u «gros rabot de tonnelier qui sert à dresser les douves», serait en fr. **joigneur*.

I

1 *i*, *i̯* «je» <*ego*.
2 *i*, *i̯* = «y», — «à lui».
ici «là» <*eccu(m-h)ic*.
ilè «là» <*ec(ce-il)lac*.
imitā «imiter», emprunté au fr.
imòǧ «image», emprunté au fr.
isi «ici» <*ecce-hic*.
īš «herse», — *l īš dé lè sī* «le barreau de la scie» <**īrpice* (?).
ivru̯òni̯, *ivru̯òni̯ös* = «ivrogne, ivrognesse».
izup «hysope», emprunté au fr.

Ĩ

ĩ, *ĩn* = «un», forme atone.
ĩcit «inquiet», emprunté au fr.
ĩcrüèl «écrouelles», emprunté au fr. et corrompu.
ĩdicā «bleuir le linge à l'indigo», emprunté au fr. et corrompu d'après *indiquer*.

ĩpósibi̯ « impossible », emprunté au fr.
ĩprüdẽ « imprudent », emprunté au fr.
n ĩpu̯òč ça = « n'importe quoi ».
ĩsòlẽ « insolent », emprunté au fr.
ĩsüpu̯òčòbi̯ « insupportable », emprunté au fr.
ĩvitā « convoquer », emprunté au fr.

I̯

i̯ā = « liard ».
i̯ès = « glace ».
i̯èsī = « glacer ».
i̯èsũ = « glaçon ».
i̯ẽ = « gland », — *lẽ i̯ẽ c.ũ bèi̯ ė gai̯ò* « les glands qu'on donne aux cochons ».
i̯ònā = « glaner ».
i̯üi̯ü « dada », mot enfantin.
i̯u « leur, leurs » <*eoru*, — « eux » <*eos*.
i̯ucā « sauter, danser »; c'est l'all. *jucken* « sauter » emprunté.

L

1 *l, lè* = « la ».
2 *l, lu* = « le ».
lā = « lard ».
1 *lāč* = « lâche ».
2 *lāč* m. « punaise de brebis »; origine inconnue.
lačī = « lécher ».
lāči = « lâcher ».
ĩ laču « un gourmand » = fr. *lécheur*.
lačūr « auge en bois pour les chevaux », serait en fr. **léchoire*.
lağī, -īr = « léger, -ère.
lai̯ė « lacet » — *ĩ lai̯ė d čòs* « jarretière » < **ligatellu*.
lai̯ūr « layette » < **ligatoria*.
lām « lame », emprunté au fr.
lai̯ī = « lier », — *lai̯ī ĩ vėsė* « cercler un tonneau ».
lāmu̯a « pitié ! » = fr. *las* + *moi*.
lar f. « loutre » = fr. *loir*.

Maurice GRAMMONT.

(*A suivre.*)

LES VIEUX CHANTS POPULAIRES SCANDINAVES

ROMANIA

REVUE CELTIQUE

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET DE LITTÉRATURE

LE MOYEN AGE

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

RECUEIL DE TRAVAUX RELATIFS À LA PHILOLOGIE

Et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME

QUATRIÈME FASCICULE



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1900

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME FASCICULE

DE
QUELQUES INSCRIPTIONS LYCIENNES.

(*Suite*[1].)

Les travaux si multiples qui, sous la direction de M. le professeur Benndorf, se poursuivent à Vienne, en préparation du *Corpus inscriptionum Asiæ Minoris*, touchent à leur terme : du moins en est-il ainsi pour le fascicule *Lycia*, par lequel le recueil doit s'ouvrir; en ce moment même, M. Kalinka, préposé spécialement à ce fascicule, rassemble les éléments de ses notices bibliographiques. Ce n'est pas une tâche aisée qui est assumée par ces vaillants et consciencieux archéologues; s'ils n'avaient ambitionné que la gloire assez terne de rajeunir Schmidt moyennant l'addition de nouvelles inscriptions et une nouvelle nomenclature[2], leur publication serait un fait accompli dès longtemps; mais ils veulent autre chose que la reproduction servile de copies manuscrites toujours sujettes à erreur. Le souhait que formait le bon Savelsberg (*Beiträge*, II, p. VIII) de posséder des photographies des monuments lyciens va être exaucé; à cette fin, les savants autrichiens ont fait le sacrifice de leur repos. Très ordinairement les textes funéraires sont gravés dans un calcaire peu résistant aux intempéries et sont très peu lisibles : l'estampage des inscriptions devient donc une nécessité; on ne pouvait non plus se dispenser de rechercher en quelque sorte un à un les petits et charmants monuments de la numismatique lycienne et de prier les cabinets de médailles de livrer les empreintes de plâtre de ces précieuses monnaies grecques[3]; le *British Museum* oblige, en

[1] Voir *Mém. Soc. Ling.*, t. X, p. 207 et suiv.

[2] Les méprises de Schmidt ont frappé tout le monde; lire à ce sujet les conseils de M. Arkwright à la commission du *Corpus* (*Note on the numbering of the Lycian inscriptions*) dans le *Jahresh. des österr. arch. Institutes* (Bd. II, p. 75-76).

[3] En numismatique, ne sont pas seules désignées comme «grecques» les

IMPRIMERIE NATIONALE.

tous cas, à un voyage à Londres, par sa collection brillante d'antiquités lyciennes revêtues d'inscriptions[1]; puis on s'est aperçu que ces démarches ne suffisaient pas et qu'une suprême visite aux lieux mêmes où furent érigés ces monuments serait un complément très utile[2]. Le temps pris par tous ces soins explique le retard de la publication, retard que, je le sais, les savants autrichiens sont les premiers à déplorer. De l'intérêt très vif qu'ils portent aux progrès du déchiffrement de la langue si originale des Lyciens, je ne veux pour preuve que leur attitude, car de mille manières ils se sont ingéniés à suppléer à l'absence du recueil promis. Nous les voyons d'abord imprimant dans les *Denkschriften* de leur académie, les pièces les plus importantes de la mission 1895-1896[3]; deux ans plus tard, l'un des explorateurs, M. Heberdey, s'empresse au lendemain de sa découverte, d'éditer le décret bilingue du *démos* d'Isinda[4]. M. Kalinka, non plus, n'a gardé jalousement pour sa «Lycia» son admirable fac-similé de cet autre décret bilingue dit «de Pixodare»[5]. «Tout ce que nous

monnaies de l'Hellade, ou de Syracuse, ou de Cyrène, ou des Séleucides et des Lagides, mais avec elles les monnaies à légendes lyciennes, pamphyliennes, cypriotes, phéniciennes et araméennes. On verra plus loin que la collection lycienne du Musée Britannique a fait avec le groupe des pamphyliennes et des pisidiennes l'objet du catalogue de cette partie des *Greek Coins* du grand établissement scientifique de Londres.

[1] Elle renferme, entre autres, les tombes de Payava et de Merehi (= Xanthus 5 et 8), le bas-relief d'Izraza, le décret de Pixodare. Quant à des fragments de la stèle éparpillés sur le sol, Sir Charles Fellows les recueillit, comme il nous l'apprend, et les rapporta au *British Museum* : «The most important discovery here was of the upper angles broken from the monument, and having upon them the inscription of each side... these original stones I have brought home, being useless and insecure, left in fragments with the monument.» Ce qu'étaient ces fragments, son édition de la stèle ne nous le fait pas connaître; il les oublia purement et simplement. A sa suite marcha son copiste Schmidt, qui pourtant aurait dû avoir la curiosité de pousser ses investigations à Londres, n'aurait-ce été que pour vérifier cette autre indication de Fellows : «On the south-west side (= face sud), as restored by these fragments, M. Daniel Sharpe reads *the usual funereal form*, making this monument the tomb of the son of Harpagus...» (*Travels and researches in Asia Minor*, London, 1852, p. 494-495).

[2] M. Heberdey, qui repartit seul dans l'été de 1898 pour la Lycie, découvrit quatre nouvelles inscriptions, dont une de vingt et une lignes au moins, tracée sur une dalle calcaire emmurée dans l'escalier de la mosquée d'Ouzoumlou, le village turc (son nom signifie «les raisins») bâti dans les ruines de Cadyanda. Ce voyage amena la découverte d'un texte gravé dans l'intérieur d'une tombe à Myra; jusqu'alors, on ne connaissait que l'épitaphe que j'ai publiée dans nos *Mémoires*, IX, p. 204, d'après la seule copie de Fellows; Heberdey a retrouvé ce dernier texte correctement lu par le voyageur anglais : entre *tice* et *hrppitone*, il n'y a que le mot *cbi* très clairement inscrit.

[3] Voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 24 et suiv.

[4] *Eine zweisprachige Inschrift aus Lykien*, dans le *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, Bd. I, p. 37-41 (Wien, 1898).

[5] Il l'a publié et commenté dans son article *Zur historischen Topographie*

avons, m'écrivait M. Benndorf, est à votre disposition.» Il est impossible de pousser l'abnégation plus loin! Et de fait les futurs éditeurs n'ont pas soustrait leurs richesses aux amis de la Lycie. Avec une bonne grâce charmante ils ont répondu aux demandes les plus indiscrètes, et même ils ont ménagé à quelques-uns de leurs clients, parmi lesquels celui qui trace ces lignes, l'aimable surprise de l'envoi inespéré des textes fraîchement découverts. Ainsi tel monument peut être totalement inconnu du grand public, nul livre ne le reproduisant, et pourtant il a déjà son histoire! Par exemple, *Tlos-Izraza* a été exploité en partie, il est vrai, par M. Sophus Bugge[1], et M. Torp a étreint tout entière l'épitaphe non moins inédite d'un hyparque du roi Périclès à Arneae[2].

Grâce à cette impulsion, le mouvement en avant des études lyciennes a repris avec une grande énergie; dans ces trois ans seulement, notre bibliothèque lycienne s'est largement accrue; il y est entré non seulement les communications susrelatées

Lykiens, p. 161-178, inséré dans la *Kiepert-Festschrift* (Berlin, 1898). Le nom du satrape qui fait une donation à la tétrapole xanthienne (Xanthus, Tlos, Pinara et Cadyanda) est orthographié en lycien *piqe*[*d*]*ere* par trois *e*, et nullement *piqedare* comme le portent les éditions de Schmidt et de Savelsberg. L'entente paraît dirigée contre la ville de Caunus, au sud de la Carie. Cette cité dont le nom figure deux fois dans le texte grec, jouissait d'une complète autonomie et en était fort jalouse (Ctésias, *De rebus Persicis*, § 43). Comment s'alluma la guerre entre ce petit État et les alliés de Lycie et de Carie, nous ne le savons pas, ni ce qui advint. Caunus avait des rois particuliers, ainsi *Aristûdâs* dont le fils dressa un ex-voto à Cos (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1875, p. 266).

[1] Voir surtout p. 48, sous le mot *Kbisñni*, de ses *Lykische Studien*, I (*Videnskabsselskabets Skrifter*, II *Historisk-filosofisk Klasse*, 1897, n° 7), Christiania. L'auteur fait rentrer dans la famille indo-européenne toutes les petites nations anatoliennes, et il se plaît à relever diverses particularités qui semblent militer en faveur d'une parenté entre l'arménien et le lycien, je dis à dessein *qui semblent*. Mais pourquoi tant se préoccuper du caractère linguistique du lycien? Réservons toute notre sagacité à l'étude intrinsèque de cet idiome, étude que des comparaisons prématurées peuvent desservir plus qu'on ne pense.

[2] On trouvera, en effet, ce texte donné en transcription latine dans les *Lykische Beiträge* I du professeur Alf Torp, p. 15. C'est avec la satisfaction la plus vive que nous voyons ce grand philologue, connu par ses ingénieux commentaires des inscriptions messapiennes (*Indog. Forsch.*, V, 195-215) et phrygiennes (cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 207), aux prises avec les textes lyciens, dans ses *Lykische Beiträge* (*Videnskabsselskabets Skrifter*, de Christiania, 1898, n°s 4 et 6). Ces mémoires «où l'auteur a tâché d'éviter la comparaison du lycien avec d'autres idiomes... renferment tant d'idées nouvelles et fécondes, qu'on doit indubitablement les regarder comme un des travaux les plus importants qui aient paru jusqu'ici sur la langue lycienne» (Thomsen).

de Heberdey et Kalinka, mais encore les contributions de Thurneysen[1], Bugge[2], Torp, Kretschmer[3], Holger Pedersen[4], Vil-

[1] Cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 210. Sa transcription de + par ' n'a été admise nulle part; mais, par contre, il a créé un courant en faveur de la nasalisation fondamentale des voyelles que je ne me résigne pas à écrire autrement que *ẽ* et *õ*. Ses décisions relatives à *q* et *th* ont pareillement été accueillies par les savants scandinaves. M. Six ne se range pas à cet avis : «ᐯ, qui est toujours rendu en grec par γ ou par κ, ne me fait pas l'effet, dit-il, d'être ici un χ archaïque; je le transcris *k* et rendrai K par *c* qui en indique à peu près la valeur» (*Monnaies grecques*, 1898, p. 207). Même refus chez M. Arkwright qui remarque finement que «the fact that a Greek χ in one word, and perhaps a Persian *kh* in one word, is rendered by ᐯ, merely tends to show that there was no *kh* in Lycian» (p. 66). Voir, au surplus, ce que j'ai dit à ce sujet, *Mém. Soc. Ling.*, X, 218.

[2] Il faut ajouter aux *Lykische Studien* de ce savant, mentionnées plus haut, les articles *Zur Xanthos-Stele* dans la *Festschrift für Otto Benndorf* (Wien, 1899), p. 231-236, et *Einige Zahlwörter im Lykischen* dans les *Indog. Forschung.* X, p. 59-61. S'il tient sa promesse de comparer dans un second cahier des *Lykische Studien* le lycien non plus avec l'arménien, mais avec le *milyen* écrit sur deux monuments du pays, il aura acquis un titre à notre gratitude.

[3] Très court article, mais clair et plein de mesure, publié dans le numéro du 1er avril 1899 de la *Deutsche Literaturzeitung*, colonnes 496-499. Kretschmer montre la faiblesse de la thèse indo-européenne de Bugge. Puisque le phrygien en sa qualité de langue anatolienne est un idiome aryen comme le lycien, comment se fait-il qu'ils soient si différents l'un de l'autre, que le premier transmis par des monuments antérieurs à Cyrus et d'autres de l'ère chrétienne suive une évolution logique dans le sens du schème de la grammaire indo-européenne, tandis que le second est absolument en dehors? Quelques accidents curieux dont M. Bugge s'est prévalu ne font rien à l'affaire; on peut les expliquer par une immigration au sein des nations anâryennes de colonies venues de Grèce ou de Thrace; on peut aussi penser à de simples emprunts.

[4] M. Holger Pedersen, particulièrement versé dans les langues slaves, albanaise et irlandaise, sur lesquelles il a publié des travaux fort remarquables, ne se proposait que de rendre compte aux lecteurs de la grande revue scientifique du Danemark, la *Nordisk Tidsskrift for Filologi*, des essais de Bugge et de Torp; mais, avant de prendre la plume, il a tenu à s'initier aussi complètement que possible à la littérature de son sujet; les autres interprètes ont été étudiés par le savant danois, et leurs opinions discutées, si bien qu'une analyse très complète s'est substituée à ce qui devait être seulement un article sommaire : ethnographie anatolienne, revue des travaux consacrés au lycien, détails sur le déchiffrement de l'alphabet, la phonétique, quelques suffixes, la déclinaison, les verbes composés, les faits d'infixation, les formes relatives, les termes de parenté, les noms de nombre, tout se trouve dans cette belle dissertation, malheureusement pour les lecteurs étrangers, écrite en danois. Le mémoire de M. Pedersen intitulé *Lykisk* est publié dans la *Nordisk Tidsskrift for Filologi* (3e série, t. VII, Copenhague, 1898), p. 68-103. M. Thomsen en a parlé avec éloge. L'auteur est un chaud partisan de l'indo-européanisme du lycien et rompt plus d'une lance contre Kretschmer. *A fortiori* est-il l'adversaire de la conception de M. Pauli qui rassemble en un tout ethnographique l'étrusque, le lycien et les dialectes ivériens, en passant par les populations préhelléniques des îles de la mer Égée. M. Holger Pedersen a repris sa thèse dans le *Tidsskrift* de cette année (t. VIII), *Mere om Lykisk*, p. 17-30. Voir aussi du même savant ses critiques de Torp et de Thomsen dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 1899, n° 28.

helm Thomsen[1] et Arkwright[2], toutes fort remarquables et éclaircissant une foule de questions se rattachant à la généalogie du lycien, à sa phonétique, à sa morphologie et à sa structure grammaticale. Et que je n'oublie pas mon ami Diamandaras qui a déjà recueilli de la bouche des habitants musulmans et chrétiens diverses traditions curieuses, fragments d'un *folklore*[3], ni surtout les grands numismatistes Hill[4], Babelon[5] et

[1] L'allemand est employé comme langue savante par les philologues du Nord; cependant nous voyons des étrangers du plus grand mérite, comme notre confrère M. Thomsen et M. Six, qui lui préfèrent, et combien avec raison! la claire langue française. Qu'elles soient donc les bien accueillies, les «Études lyciennes» données par le célèbre déchiffreur des textes de l'Orkhon, dans le *Bulletin* de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark, 1899, p. 1-77! Laissant en suspens la question, dont il ne méconnaît pas l'intérêt philosophique, de la position généalogique du lycien, il dissèque très habilement certaines phrases des épitaphes pour en tirer un peu de grammaire. «Cette langue singulière» mérite de concentrer sur elle, et sur elle seule, sur son génie propre, toute l'attention du savant. M. Thomsen est bien forcé d'émettre quelques traductions hypothétiques de mots isolés; on les confirmera ou les répudiera par la suite, mais ses résultats purement grammaticaux sont définitivement acquis.

[2] *Über das lykische Alphabet,* dans le second volume du *Jahresheft des österreich. archäolog. Institutes* (Wien, 1899) p. 52-76. Article en anglais; me proposant de le discuter dans le texte, je m'abstiens de souligner ici certaines décisions de l'auteur.

[3] Voir le curieux récit du débat entre les princes de *Kinik* (Xanthus) et *Patara*, dans le Ξενοφανής, *σύγγραμμα περιοδικὸν τοῦ συλλόγου τῶν Μικρασιατῶν* «Ἀνατολῆς» (Athènes, 1897) I, p. 307. Il existe trois versions différentes d'un autre conte dont le héros est le roi Ἀρτουμπέρη; M. Diamandaras m'a favorisé d'une copie de ce très long et fantastique conte encore inédit; dans une de ces versions il est beaucoup parlé du prince royal de *Candyba*. Cependant, à part ces mentions, rien ne rappelle l'antiquité lycienne, et le bon sens paraît même avoir abandonné le conteur. La publication de pareil document n'aurait peut-être d'autre avantage que de nous offrir un texte dans le grec plus ou moins italianisé et turcisé de Castellorizo. Dans l'article du Ξενοφανής, M. Diamandaras raconte son voyage à Xanthus; il doit nous donner le récit d'une excursion aux tombeaux de Myra. Je souhaite qu'il rapporte de son voyage d'autres légendes *κατὰ τὸν παλαιὸν καιρόν*.

[4] *Catalogue of the Greek Coins (in the British Museum) of Lycia, Pamphylia and Pisidia, with one map and forty-four plates* (London, 1897). Ce beau livre de M. Hill comprend une savante introduction (p. I-CXXIV), le catalogue descriptif (p. 1-305) et des tables très utiles (p. 309-353). Les monnaies lyciennes occupent, celles antérieures à Alexandre et aux légendes «épichoriques» les 37 premières pages du Catalogue, 164 numéros; celles postérieures à ce règne, les pages 38-92. A la page 284 est décrit un nouveau statère d'*Artu*^{m}*para*.

[5] M. Waddington avait réuni un médaillier d'Asie Mineure dont il consentait de temps en temps à communiquer quelques monnaies; on en disait merveille, surtout des lyciennes; malheureusement leur possesseur ne se pressait pas de divulguer ses richesses, et, comme les séries lyciennes sont coupées de nombreuses lacunes, ce silence persistant affligeait les amis de cette intéressante nation. M. Babelon réussit à acquérir pour le Cabinet des médailles de Paris toute la collection et se hâta de la faire connaître par son *Inventaire sommaire*

[illegible]. La [illegible] est [illegible] dans nos études d'interprétation de la langue. Il y a [illegible] se révélant [illegible] que les monuments lapidaires [illegible] dans la [illegible] de leurs [illegible]. [illegible] sur [illegible], [illegible] et [illegible] qui [illegible] ces [illegible]. [illegible] de [illegible] apprenons par cette voie en quel temps [illegible]. Parfois même pouvons-nous contempler leurs portraits : nous apparaissent alors [illegible], le fils d'Harpagos, dont la stèle [illegible] la littéralité et les prouesses guerrières, et ce satrape Artembarès cité dans de grandes inscriptions : ils cessent d'être des abstractions un peu pesantes; l'art, un art merveilleux, les fait revivre [2].

de la Collection Waddington acquise par l'État en 1897 pour le département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale, Paris, 1898. Nos lyciennes antérieures à Alexandre sont décrites dans le second fascicule, p. 153-166, sous les n[os] 2816 à 3006. Il y a, en effet, plusieurs inédites; une même est en or avec la légende [illegible] : l'emploi de ce métal est tellement en dehors des constatations générales, que M. Babelon croit devoir avertir que cet exemplaire unique est d'une authenticité douteuse (p. 16[illegible], n° [illegible]). Les monnaies devraient être toutes reproduites dans les planches photographiques du volume; quelques-unes seulement le sont, en sorte que le lecteur ne peut pas vérifier l'exactitude des déchiffrements de Babelon; même l'exécution photographique est tellement défectueuse que ce contrôle est souvent illusoire.

[1] Depuis 1888, le *Numismatic Chronicle* de Londres publie l'important mémoire : *Monnaies grecques inédites et incertaines* de M. Six, merveilleuse revue où sont discutées les attributions des monnaies les plus nouvelles, tant dans le domaine strictement hellénique que dans les séries *lydienne* (*N. C.*, 1890, p. 203-216), *carienne* (*ibid.*, p. 230-252), *cypriotes* (*N. C.*, 1888, p. 121-132; 1897, p. 206-211), *pamphyliennes* de Sidé et d'Olbia (*N. C.*, 1897, p. 194-206; 1898, p. 217-219), *sidonienne* (*N. C.*, 1894, p. 334-338), enfin *lyciennes* (*N. C.*, 1898, p. 199-217). Le fait le plus piquant que révèlent les dernières recherches sur les lyciennes, c'est que beaucoup de ces statères ou drachmes ont été émis par paires, en sorte que de deux pièces, d'ailleurs tout à fait pareilles, l'une porte le nom du dynaste ordinairement au nominatif, mais quelquefois au génitif et même au datif (*Ertu*[n]*pari* = ? pour Artembarès), l'autre le nom de la ville, ordinairement au génitif, parfois au datif (*tlavi*) et exceptionnellement au nominatif. Je dois encore à M. Six de très intéressantes suggestions : c'est lui qui a appelé mon attention sur l'identité de *huvedri* et de *vedri*, mot qui ne signifie pas «ville», mais «confédération», et figure, la forme sans le préfixe d'honneur *hu* emprunté au perse, sur plusieurs monnaies indigènes. Il y avait plusieurs groupements politiques de cités d'une même région; ainsi la *vedri* des villes de la vallée du Xanthe (*vedre tr*[n]*mis*[n]) et la *vedri* des Vebendes dont faisaient partie Antiphellus, Phellus, Aperlae; c'était l'analogue de la *civitas* gauloise; puis, quand on voulut désigner la confédération tout entière, on inventa le mot *hu-vedri*.

[2] Depuis que ces lignes sont écrites, une bien triste nouvelle m'est parvenue de Jagtlust-Hilversum (Hollande), la résidence d'été de M. Six : cet admirable savant qui, je crois, réunissait les matériaux d'une importante étude du médaillier lycien, où tant de surprises nous attendent, étude destinée à une revue numismatique de création récente, est décédé le 17 juillet 1899, dans sa 74[e] année. C'est une grande perte pour la science.

Mais maintenant que, devant me référer à quelques-unes de ces nouvelles publications, j'en ai donné l'énumération aussi complète qu'il m'était possible, il est temps que je retourne aux inscriptions lyciennes.

XIII

A la page 434 du manuscrit de Birch conservé au *British Museum*, et à la suite de l'épitaphe de *Padr*^{n}*ma*, on trouve la copie d'une autre inscription relevée par Charles Fellows sur une tombe de Cadyanda[1]; je n'ai pas avis que les explorateurs autrichiens aient retrouvé ce texte, et c'est vraiment dommage. En tout cas, voici ma transcription sans rien corriger à la copie anglaise :

uzebeëshi
^{n}*r*^{n}*navatë*
a^n*sp ebë*^{n}
në t. . . . .
. . ^{n}. . . . .

Ligne 2, la première lettre est sûrement mal lue, c'est *p* (*pr*^{n}*navatë*). Je n'ose proposer la correction de la dernière lettre en *e*, mais ce parti serait inévitable si le sujet est le premier mot et désigne une personne; le démonstratif *ebë*^{n}/*në* montre que le texte est complet au début des lignes et cela nous enlève la ressource de supposer dans une lacune la particule *meti* qui justifierait la forme *pr*^{n}*navatë*.

Ce qu'il y a de plus simple, c'est d'admettre que les deux premiers mots de l'inscription sont le nom propre *uzebeëshi* et le verbe *pr*^{n}*navate*. Le groupe *beë* n'est pas impossible, vu le mot *edevëemu* de la stèle xanthienne (est 39), parce que *ë*=*ei*, *ï* et équivaut à *ey*. Si nous avions affaire à un *e* nasalisé, comme le disent les autres interprètes, cette voyelle ne serait pas associée à une autre voyelle; on n'aurait ni *ëe* ni *eë* ni *ëï*; le datif de *qu*^{n}*niyëï*[2]

[1] M. Hill donne dans le *Journal of Hellenic Studies*, vol. XV (London, 1895), p. 116, d'intéressants détails sur ce manuscrit dont il a extrait vingt-huit inscriptions grecques du sud de l'Asie Mineure. Quant aux rares textes lyciens qui y sont renfermés (« there are a few fragmentary inscriptions in Lycian characters, copied by Fellows. . . ») et qu'il n'a pas cru devoir publier, les voici d'après les relevés qu'il a bien voulu me communiquer : *Xanthus* (= *Mém. Soc. Ling.*, X, 55, sous le n° XXX après *Xanthus* I, p. 432 v°); *Antiphellus* 3; *Xanthus*. *ibid.*; (= *Mém. Soc. Ling.*, IX, 204), puis celui de Cadyanda, p. 434. J'avais espéré que ce gros volume contiendrait une copie du texte de la grande stèle, mais il n'y a pas d'autres documents lyciens que les quatre dont je viens de faire mention.

[2] Torp lit de cette façon au lieu de *Od*^{n}*niyëï* (Lim. 20) et il découvre le datif à la même ligne *qu*]^n*niyeye* (voir *Lyk. Beitr.*, I, p. 20 et 43).

et de *pttlezëi* ne serait pas *quⁿniyeye*[1], *pttlezeye*; le génitif de *Mutlëi* ne serait pas *Mutlẹh*[2]; et puis, sur un monument de Cadyanda nous lisons *icuvemi* le même nom que *ëcuvëmi*[3].

Maintenant que *-emi* est une variante de *ëmi*, le nom ne serait-il pas mieux lu *UzebeëMi* que *Uzebeëshi*? En admettant cette hypothèse, je ne prétends pas rectifier l'avant-dernier caractère en *m*, mais acceptant le dessin qui est celui de la lettre jusqu'ici lue *sh*, depuis Blau[4], je veux profiter de l'occasion pour discuter cette lecture.

Mon alphabet lycien[5] établi d'après les lettres retenues par la grande stèle de Xanthus se compose de 28 signes très régulière-

[1] Sur *Pttlezëi* (Pinara I) et *Pttlezeye*, voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 40.

[2] Voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 209, n. 4.

[3] M. Arkwright cherche à justifier la lecture *ą̈* qu'il attribue à la voyelle *ë*, comme il suit : « The particular tomb however on which the name (*Idazzala*) occurs, the bilingual monument of Cadyanda, offers several... anomalies. Not only is the Carian name Σεσκως rendered by *Shishqqa* and the greek (?) Μέσος by *Mishu*, but Ενδυομις is apparently given as the equivalent of *icuvämi*. This last name if correct can only be explained as a variant of *ą̈cuvą̈mi* (on coins), since Ενδυομις would be a perfectly possible rendering of *äcuvämi*, while as a direct rendering of *icuvämi* it would be inexplicable. Perhaps the simplest explanation of the peculiarities of this tomb is to suppose that the sculptor, himself very likely a Greek, working in a mountain-town on the Carian frontier among a population apparently partly Carian, had not a very perfect knowledge of the Lycian alphabet, and confused the Lycian with the Greek E, just as the engraver of the bilingual tomb at Livisi confused the Lycian with the Greek I » (*Über das lykische Alphabet*, p. 58). En note, il observe que « ✤ is equivalent to εν and ⱶ often passes into the sound of τ which after a nasal would be δ. The unnasalized form of *ą̈cuvą̈mi* would be *äcuvämi*, not *icuvämi*. » Sans doute, cela pourrait être si le scribe ne représentait le son *ä* que d'une seule façon (par l'*epsilon* grec); mais il n'a pas écrit *εcatamla*, ni au-dessus de la porte *zzalahε*, ni précisément dans notre exemple *εcuvεm*[*i*]; il a employé *ä*, témoignant qu'il connaissait suffisamment l'alphabet lycien. Donc la lecture *εcuvämi* est une illusion; d'ailleurs le premier élément du nom, *icuve* par un *i*, se retrouve dans le nom propre *icuveti* qui désigne le constructeur de la tombe stèle de Tlos, ainsi que dans *icuvazi* (l. 13 et 26 de l'inscription de la dalle d'Ouzoumlou; voir plus haut, p. 218, note 2). Ensuite la leçon Ενδυομις est-elle bien exacte? le ν n'est pas complet et le δ pourrait bien être un α, de sorte que nous obtiendrions sans trop de peine Εκαυομις. Aux formes *ëcuvëmi* et *icuvemi*, montrant que *ë* est intermédiaire entre *e* et *i*, comparez les noms cariens Εδυμιον et Ιδυμιον, *ivavšao* et *evavšeo* (Abu Simbel, 2 et 3).

[4] *Z. D. M. G.*, XVII (1863), p. 667. Le major Conder croit que cette lettre est un *ch* : « Apparently soft *ch*. It has been variously explained (?), but Dʳ Deecke's explanation seems the best (où est-elle?) and the sign is the same as the Cypriote *se* (!) It may be the old Persian *c* or *j*. » (*The lycian language* dans le *J. R. A. S.*, 1891, p. 620, *in fine*). Deecke, loin d'admettre la valeur *ch*, comme le dit Conder, a confondu la lettre en cause avec *m*. Conder lui-même lit *mâdoneme* et non *châdoneme*, à la face sud, 34, 35, ce qu'il traduit par *of Medes* (p. 663) comme *Trbbüneme* par « of the Troes » (p. 664). Il faudrait pourtant être logique. Schmidt laisse la chose en suspens en traçant le caractère lycien dans sa *Commentatio de columna Xanthica.*

[5] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 451.

ment groupés en tétrades, du moins les consonnes. N'y entrent pas quelques caractères ignorés du document officiel, savoir : ◇ : qui doit être une pure variante graphique du *k* de *urtakiyah*ⁿ, plutôt que *qoppa*[1], et *s* (qui est le *sh* archaïque) en forme de M[2].

Nous avions donc devant nous :

4 labiales *b f p v*;
4 gutturales *c g k q*;
4 dentales *d t th z*;
4 nasales ^{m} *m* ^{n} *n*;
2 liquides et 2 sifflantes : *l r* ; *s sh*.

Mais, du fait que la lettre classée la seconde dans le groupe des labiales est un *t̰*, ou, comme l'écrivent les Scandinaves, *T*[3], mon tableau subit un sérieux changement; nous aurions 3 labiales contre 5 dentales. En vain expulserait-on de la série des dentales le *z* qui, en effet, n'est pas le ζ des Hellènes, mais notre sifflante *s*[4]; alors, tout en laissant appauvrie la série des labiales, on aurait 2 liquides et 3 sifflantes, c'est-à-dire à la place de l'harmonie soupçonnée une anarchie ridicule. Il faut bien que la lettre interprétée *sh*, et dont on n'a jamais, jusqu'à M. Arkwright, discuté sérieusement la valeur, soit enlevée aux sifflantes et restituée aux labiales. Tout rentre alors dans l'ordre.

M. Arkwright est arrivé par une autre voie au même résultat. Je lui laisse la parole[5].

«Il reste ᐱᐱ qui, grâce à sa ressemblance avec le M = *s* du grec (et du carien) et le *tsadé* phénicien, a été usuellement (?) classé parmi les sifflantes. C'est, je crois, à tort. La lettre est

[1] Arkwright soutient cette thèse, p. 68.

[2] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 198, note 2.

[3] *Mém. Soc. Ling.*, X, 32; Torp, I, 3; Pedersen, 84; Thomsen, 6; Arkwright, 75.

[4] Je ne dissimule pas que dans l'épigramme grecque de la stèle xanthienne le ζ est représenté par I (avant-dernier vers : *Ζηνί*). Cette forme archaïque a persisté longtemps et on la trouve sous les Séleucides, au lieu de Z. Le nom de *Ζηνί* n'était peut-être plus, à l'époque avancée de nos inscriptions le *dz*, mais une sifflante de même valeur que le *z* français, d'où la dentale d'attaque est tout à fait absente. M. Arkwright ni personne ne songent à attribuer à I lycien le son du ζ grec : les exemples *parzza* = *Parçâ*, *sbicaza* = Σπιγασα y mettent obstacle, sans compter que, dans les textes grecs de Lycie, ζ est très rare. La lecture *sh* que propose le savant anglais n'est pas plus exacte; en effet, de ce que le perse *vishtaçpa* est devenu *vizttasppaz*ⁿ et de ce qu'un nom anatolien dont nous aurions à la fois la forme grecque Ἀφυασσις et lycienne *Apuvazahi* est en araméen *Apvshi*, pourquoi en conclure I lycien = *sh* plutôt que *sh* sémitique = σ hellénique et *z* ou *s* lycien?

[5] *Über das Lykische Alphabet*, p. 69. On me pardonnera de n'avoir pas, comme mon savant ami, reproduit les exemples dans le type d'écriture lycienne et de m'être contenté de les transcrire selon ses propres lectures, p. 70. La lettre en cause est remplacée par le signe ?.

excessivement rare, figurant uniquement(?) sur la stèle et là uniquement dans quatre mots distincts, à savoir : *al?ana* N. 61; *la?ra* (N. 34. 38. O. 34. datif N. 44); *mr??a* (*mr??as* N. 44; *mr??di* N. 38; *mr?di* O. 48; *mr??dipä* N. 33) et ..? *adunimi*, S. 34 et 35.

«Il est, à mon avis, pratiquement certain que cette lettre est tout à fait identique à B. *al?ana* (:) semble ne différer que par le suffixe de [*a*]*lbama*. O. 56; *albapä* O. 38 et *albraka* O. 42. — *mr??a* semble offrir le même radical que *mrbbanada* (Tlos inédit) et *mrbbänädi* S. 33. E. 5. qui sont les seuls autres mots commençant par *mr*, tandis que le manque d'une voyelle devant le *d* dans la forme curieuse *mr??di* peut seulement être mis en parallèle parfait avec *trbbdi* N. 38; O. 27, 34; comparez aussi *zrbbla* N. 41, 44. Il serait peut-être téméraire de lier *la?ra* avec *labra*, mot qui certainement était autant carien que lydien. On pourrait encore se demander, vu la connexion étroite de *b* et *m*, si ∧∧ ne serait pas une variante de Μ, mais le mot *mr??a* y met obstacle, spécialement *mm* étant toujours représentés par *mm*. Notre lettre est plus probablement en relation avec le ∨∧ (digamma) pamphylien et le ∨∧ (*β*) de plusieurs alphabets grecs archaïques.»

La transcription *B* serait le pendant de celle *T* qu'on a choisie pour le caractère Ψ, mais nous ne ferions, en l'adoptant, que la moitié du chemin. Qu'est-ce que ce *B* et en quoi diffère-t-il de *b*? Inutile de dénier à ce dernier, comme on l'a fait récemment, sa valeur de *b* français[1]; il n'a jamais été, selon toute apparence, un *v*. Quant à la nouvelle lettre, nous y reconnaîtrions volontiers une labiale nasale, et nous accepterions en conséquence la suggestion de M. Bugge, que ce caractère pourrait être transcrit *M*, ce qui en rappelle la forme sans nous éloigner de la vérité[2].

[1] Bugge, *Lyk. Stud.*, I, p. 27, y découvre, au lieu du *b* ordinaire, la labiodentale anglaise *v* ou la labiale spirante *v*, parce que le mot *esbehi* est conjecturé avoir eu la signification de «cavalier», cf. sscr. *açva* «cheval»; parce que l'arménien *lezu*, génitif *lezvoy* «langue» pourrait contenir l'explication du nom de Λέσβος; parce que *cbi* «autre» pourrait être «second» et lu *kvi*, *tvi* = indo-eur. *dwō* (p. 43); parce que le possessif *ehbi* prononcé *ehvi* (Schmidt dans ses transcriptions que nous conserve son manuscrit acquis par la Bibliothèque nationale, écrit *ehwi*, *ehwije*) rappelle l'iranien *hva* (p. 29). Mais, quand même ces rapprochements seraient incontestables, ils ne prouveraient pas que *b* lycien eût été *v*, pas plus que le mot languedocien *bi* «vin» rapproché de son ancêtre latin *vinum* ne décèle un *v* dans sa consonne initiale. Je puis certifier que l'oreille entend la même lettre que dans le mot *banco*; c'est une simple alternance de sons entre *v* et *b*, mais l'une et l'autre consonnes conservent leur valeur respective. Pour nous renseigner sur *b* lycien, nous n'avons toujours que les monuments indigènes; voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, 211, note 3; Arkwright, p. 71, et Kretschmer, *Deutsche Literat. Zeit.*, 1er avril 1899, col. 499.

[2] «Aus welchen Gründen (m'écrivait Bugge, le 30 décembre 1898) haben sie ∧∧ für *sh* angesehen? Ich kann darin nur ein besonderes *m* finden (ein ungefähr wie lapp. *bm*) und gebe dasselbe durch M wieder, so muss *laMra* s.v.a

Du reste, ce *M* n'est pas particulier au lycien; M. Kretschmer, dans son étude *Wechsel von β und μ*[1], a constaté sa présence dans un certain nombre de mots grecs : *ἀπολαμβάνοντος* devint *ἀπολαμμάνοντος*, *βουνιάς* devint *μουνιάς*; on a cypriote *κυμεράω* pour *κυβερνάω*, *μαντέχω* pour [*ἀ*]*παντέχω*, théréen *μαντοπουλιό* pour *παντοπωλεῖον*, les noms de villes Μεντέλη et Πεντέλη, Μίναρα et plus anciennement Πίναρα. C'est souvent *μ* qui succède à *β* ou *ϖ*; mais parfois l'inverse se produit, montrant qu'on a devant soi une lettre qui n'est ni *β* ni *μ*, mais intermédiaire; tandis que sur un miroir étrusque (*C. I. L.*, I, 60) Βελλεροφοντής est *Melerpanta*, le perse *Hagmatāna* s'est transformé dans Hérodote en Ἀγβάτανα, ancêtre de Ἐκβάτανα; et en Lycie, *purihim*[*etehe*] a pour transcription grecque Πυριβάτους (ex-voto bilingue).

Avec moins d'attention, les scribes lyciens auraient laissé se perdre ce fait; il leur a suffi, pour l'interpréter sur leur grand monument officiel, d'employer la lettre *m* augmentée d'une cinquième ligne[2].

Si cette explication très simple est acceptée, le nom propre de l'épitaphe de Cadyanda devra être transcrit, non *uzubeë*Bi et moins encore *Uzubeëshi*, mais *UzubeëMi*.

Nous en reviendrions alors à l'identification que proposait Deecke, de *laMra* avec *Limyra*[3].

En conséquence, je modifie comme suit mon alphabet lycien, quant aux consonnes :

Labiales.	*b*	*M*	*p*	*v*
Nasales.	*ᵐ*	*m*	*ⁿ*	*n*
Gutturales.	*c*	*g*	*k*	*q*
Dentales.	*d*	*t*	*th*	*T*
Liquides et sifflantes.	*l*	*r:*	*s*	*z*

Peut-être ferait-on bien de se rallier à l'opinion générale qui transcrit *q* la gutturale que j'ai représentée par *k*. M. Arkwright nous y invite, quoiqu'il se détermine en faveur de la transcription

Λάμυρα = Λίμυρα wie Deecke annahm, sein, wie ich dies *laMra* : *trbbdi*, Nord 38, und *laMra* : *memuni* : *trbbdi* : *tuvi* : *uvadra* : West 34 folgere. . . »
Je suis heureux d'acquiescer à sa proposition.

[1] *Zeitschrift* de Kuhn XXXV (1897), p. 603-608.

[2] Le dessin que j'en ai donné dans mon *Alphabet* n'est pas tout à fait exact, en ce que la barre gauche y est, *contrairement à la réalité*, plus longue que les autres. Une inspection de mes estampages me fait rallier au dessin de M. Arkwright. Schmidt avait encore plus mal reproduit ce caractère dans ses listes de mots (*Neue lykische Studien*, 1869) p. 39 [*laMra*]; 46 [*mrMM*], 85 *in fine*, 97.

[3] *Lyk. Stud.*, I, 137.

h, *hw* peu admissible. Voici ce qu'il dit de ce caractère que je vais, dans cette citation, transcrire *q*[1] :

« ✱ est équivalent à *x* dans *urta?iya* = Ὀρταχιας et probablement dans Σεσχως = *shish??a* (l'original carien est inconnu). Il s'échange avec V une fois, ainsi qu'on vient de le voir[2]. Lettre distinctement rare, elle figure cependant dans plusieurs mots communs. Sa lecture exacte est impossible à retrouver, mais elle était distincte des autres gutturales, comme il résulte de son différent emploi dans deux circonstances. En premier lieu, ✱ ne semble jamais suivi de la voyelle *u*, quoique V et V le soient aussi souvent que d'autres voyelles, et K parfois, pas souvent pourtant. Peut-être le son de -*u̧* était-il inhérent à la lettre, et les Lyciens ont-ils eu à éviter la pénible combinaison *quu*, vue plutôt supportée par la possibilité que Σεσχως (*Shishqqa*) serait pour Σεσχοας, comme Mῶς pour Moας, etc. Si M. Imbert a raison dans son ingénieuse conjecture que les nombreux mots commençant par *trqq*- renferment l'élément Ταρχυ- ou Τροχο- si remarquablement commun en Asie Mineure, il est à noter que le son *u* (-*ku*, -*ko*), qui figure constamment dans ces noms grécisés, n'est pas dans les formes lyciennes, à moins qu'il ne soit inhérent à la lettre ✱.

« La seconde particularité par laquelle cette lettre se distingue des autres gutturales, c'est qu'elle n'est jamais employée à la suite d'un *n* (nasale sonnante *n̥*) ou des voyelles nasalisées *ą* et *ä̧* (*o* et *ë*), mais après un *m* (nasale sonnante *m̥*), tout l'inverse pour *k* et *c*... »

Je ne voyais aucun inconvénient à ce qu'on transcrive ✱ par *q* et V par *k*, ou réciproquement; les deux correspondantes latines *k* et *q* donnent le même son. A présent, la première décision me paraît préférable; mais, ayant adopté l'autre, je la suivrai jusqu'au bout, pour éviter toute confusion[3].

[1] *Über das lykische Alphabet*, p. 66.

[2] *Zrigali* = *zrikali*; voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 211.

[3] Au sujet de la lettre que je transcris *q*, lire les observations judicieuses de M. Arkwright qui, d'une part, relève sur 215 noms propres lyciens écrits en grec, 22 commençant par *x*; de l'autre, sur un pareil nombre de noms écrits en lycien, 30 commençant par *q*, 2 par *k*, d'où il infère que *q* n'est autre qu'un *kappa*. Puis ce *q* s'échange avec *g* non seulement dans *humrqqa* = *umrgga* (Ἀμόργης), mais encore dans *qeziga* = *qeziqa* (Κοσσίκας) du bilingue d'Isinda (Heberdey, 1898, p. 38); voir Arkwright, p. 66. A propos de la rectification du texte d'Hérodote, VII, 98, Κυϐερνις Κοσσίκα, je dois dire que c'est moi qui en suis l'auteur (*Bab. and Or. Record*, novembre 1888, p. 286, note 44). A cette époque lointaine, je croyais que *qeziga* = Κοσσικα était une femme, à cause de *tuhes* que j'interprétais par « époux » (*Qezigah tuhes* = l'époux de Kossika?). M. Six n'a fait que se rallier à mon opinion, et même après une assez longue hésitation, mal disposé entre autres choses à admettre que V fût une gutturale; aujourd'hui il reconnaît que la forme exté-

XIV

M. Torp donne d'après la copie autrichienne l'intéressante leçon *pttarazi* au-dessus de la première ligne de Limyra 15, là où je déchiffrais *pr^n neziyehi*[1]; voici ce texte amendé :

pttar[a]zi
ebë^n në qupu : mëti pr^n navatë : uras^m me icezi
ddavahomah : tuhes : hrppi : ladi : ehbi : tuhese :

C'est-à-dire :

« Ce tombeau c'[est lui] qui l'a construit, Urasme, proxène (?) des Pataréens, (un) des neveux de Davaomas, pour sa femme Tohesis. »

Icezi serait « magistrat de l'ordre judiciaire », « consul », « proxène », et par cette signification nous nous rendrions compte de la présence de l'ethnique « Pataréen » dans une épitaphe limyrène. Il y avait sans doute une colonie de Pataréens établie dans l'est, ou des relations de commerce entre les deux cités. Malheureusement le mot *icezi* ne se montre plus qu'à Xanthus [10] qualifiant un certain Oras (*Hura : icezi*), mais non accompagné d'un génitif comme ici.

Est-ce bien un génitif? Oui, si la légende monétaire isolée *pttarazë*, que Schmidt traduisait par Παταρέων[2] n'est qu'une variante pure et simple de *pttarazi*; et elle n'est qu'une variante, car les monnaies ont tantôt pour légende *Qeriga Veh^n tezi* et *Qeriga Vah^n tezë* = Karikas (chef) des Véhendes[3]. Manifestement *Pttarazi*

rieure des lettres est un faible argument, trop souvent infirmé par les découvertes ultérieures.

[1] Torp, II, 4. Voir *Mém. Soc. ling.*, VIII, 458; IX, 207, note 4; X, 39. L'inscription qui n'était connue que par les deux reproductions de Schoenborn, toutes deux sur la même planche, à peu de distance l'une de l'autre! (pl. II, « Limyra 15 », « Limyra 25 » — ce doit être une étourderie de Schmidt) est tracée sur une *rock-tomb* de la nécropole ouest.

[2] *Zeitschrift* de Kuhn, XXV, p. 459. Il traduit de même par le génitif pluriel les mots *triyerë ciyezë*, stèle Xanth. Est 22 (Τριήρων Χιέων).

[3] *Veh^n tezi* précédé de *vedri* se lit à Antiphellus 3, et de *qeriga* sur des monnaies à tétrascèle enfermant une chouette, au revers (Six, *Monnaies lyciennes*, n° 132; Babelon, *Perses Achéménides*, n° 500, pl. XIII, 22). — *Vah^n tezë* en lettres rétrogrades est gravé sur le droit d'une monnaie dont le revers porte la légende *thap* (Babelon, *Perses Achéménides*, p. CVII; *Inventaire Waddington*, n° 2874). M. Diamandaras me fit connaître un nouveau tétrascèle où la légende *Qeriga Veh^n tezi* est remplacée par les mots en caractères rétrogrades, mais très nets, *Qeriga* [*Va*]*h^n tezë*; l'autre face donne le portrait d'un satrape. Malheureusement ce statère n'a pas été publié; on en a perdu la trace, à moins qu'il ne soit le même que l'exemplaire acquis par un collectionneur bien connu; ce der-

est le nom de la cité *Pttara* augmenté du suffixe d'adjectif *z* et d'une voyelle qui tient lieu de désinence flexionnelle [1] : de même les exemples *sppartazi*, *surezi* se décomposent en *spparta-*, *sure-*, (Sparte, Sura) et *-zi*, et, du moment qu'avec Bugge on déclare au génitif pluriel les ethniques qui, sur la stèle face Est 27, précèdent *Sppartazi* et *Atonaz(i)*, je ne vois pas ce qui peut nous arrêter. A Antiphellus 3, nous avons devant nous non pas, comme je le croyais, la ville *Veh^{n}tezi*, mais la Confédération *des* Véhendes (*vedri Veh^{n}tezi*). A la face Est de la grande stèle, 26-27, est mentionnée *Tr^{m}mis^{n} — vedre* = la Confédération *des* Termesses, précisément cet autre génitif pluriel de la ligne 27 [2].

nier exemplaire n'offre avec le précédent d'autre différence que le portrait d'une déesse aux traits masculins, que M. Six, qui me signale cette pièce, croit être *Latone*. Quoi qu'il en soit, la légende *Vah^{n}tezë* suit celle de *Qeriga*. — Voilà mon équation justifiée.

[1] *Pttara* se lit sur la stèle Xanth. Sud, 38; *Pttarazë* sur les monnaies décrites par Six, *Monnaies lyciennes*, n[os] 199, 200; Hill, *Catalogue*, p. XXXVIII et n[os] 119, 120; Babelon, *Perses Achéménides*, n[os] 515, 516. — Voir encore Schmidt, *Neue lyk. Stud.*, p. 52, Deecke *Lyk. Stud.*, I, 137, et Pedersen, p. 86, ce dernier pour l'explication de la forme *ptt-* = Πάτ. — Page 17, Bugge cite à tort la légende monétaire grecque Παταραίων; si elle existe, ce que j'ignore, du moins la forme habituelle est-elle Παταρέων comme Ἀχαλισσέων, Ἀρυκανδέων, Βαλβουρέων, Κορυδαλλέων, Λιμυρέων, Μυρέων, etc. : consultez le *Catalogue* de Hill, p. 75-77, et l'*Inventaire Waddington*, p. 173. A propos de Patara, M. Benlœw (*La Grèce avant les Grecs* [1877], p. 168) dit : «Nous sommes ramenés en Lycie, par le célèbre oracle de *Patara*, dont le caractère mystique se révèle par le coffre où se trouvent les choses sacrées, par le livret des initiés et par la couronne» (Βιβλίον τῆς τελετῆς et σΊέφανος). Quel heureux événement si on retrouvait ce livret en langue lycienne : après la découverte d'un manuscrit étrusque, on ne peut plus désespérer! L'idiome n'était pas le grec, car le terme qui désignait le coffre était *patara* «qui rappelle le latin *patera*» (Benlœw). Voici la curieuse notice d'Étienne de Byzance (éd. Meinecke, Berlin, 1849, p. 511) : Πάταρα· π. Λ. Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ· Ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Πατάρου τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ Λυκίας τῆς Ξάνθου. Ἀλέξανδρος [ὁ ΠολυίσΊωρ] Σαλακίαν κόρην ἐξ Ὀφιονίδος φησὶ φέρειν ἱερὰ τῷ Ἀπόλλωνι ἐν πατάρᾳ. Εἶναι δὲ ταῦτα πέμματα λύρας τε καὶ τόξα καὶ βέλη, οἷς νηπίους ὄντας. Θεῖσαν δὲ τὸ ἄγγος ἀναπαύεσθαι κατὰ τὴν ὁδὸν. Ἄνεμον δ' ἐπιπνεύσαντα εἰς τὴν θάλασσαν βαλεῖν τὴν πατάραν, κλαίουσαν δὲ τὴν παῖδα εἰς τὸν οἶκον ἐλθεῖν, τὴν δὲ πατάραν τῇ Λυκίων χερρονήσῳ κατενεχθῆναι. Περιτυχόντα τῇ πατάρᾳ τὰ ἐκ τῆς Σαλακίας φυγόντων τῇ πατάρᾳ τὰ ἐν αὐτῇ πέμματα πάντα κατακαῦσαι καὶ τὴν χερρονήσον ἱερὰν Ἀπόλλωνι ἀνεῖναι· — Ὠνομάσθαι δὲ τὴν χώραν ἀπὸ τοῦ ἄγγου τοῦ πατάρας, Πάταρα. Μεθερμηνεύεσθαι δὲ τὴν πατάραν ἑλληνισΊὶ κίσΊην...». Les contes qui se débitent encore le long de ces plages ont de lointains prédécesseurs, comme on voit. Patara est aujourd'hui *Gelemisch*. (Kalinka, p. 175; Hill, p. LI.)

[2] Savelsberg lisait à Pinara 2 *paqmisi*, et à Xanthus 5' *tramil[i* (II, 44, 195). Schmidt amenda la première leçon en *trámisi* (= *tr^{m}mis^{n}*) qu'il identifia avec le *tr^{m}mis^{n}* de la stèle et une ville Τερμισσός, pensant à la prise de la cité des Telmessiens par le roi Périclès (*Zeitschrift* de Kuhn, XXV, 446, 451). Deecke constatant sur la copie de Benndorf le bien fondé de l'amendement, accepta Τερμησσός, Τερμεσός, puis il établit l'équation Τερμησσός = Τελμησσός (*Nasale Sonanten*, p. 134; *Lyk. Stud.*, IV, 187). Voir encore sur Pinara 2, Arkwright, *Bab. and Or. Record*, juillet 1890, p. 176; Bugge, 70; Torp, II,

Il ne reste plus qu'à reprendre les ethniques qui ont la désinence *zi* pour s'assurer de la réalité du fait : à Sura, Mizretiye[1] est *mluhidaza* des Suriens (*mluhidaza surezi*); son épitaphe paraît se terminer par «selon ce que décidera ce peuple des Suriens» (*pddë : kla : s^m mati : ebi : surezi*)[2].

A Limyra, je serais porté à traduire : «Et il (Kodaras) a destiné ce monument *des* Mlaunniens (= dévots de Mlas?) à Pttlezëi et à sa femme Mamaha, sa fille et ses enfants»[3].

N'exagérons rien pourtant! Tous les mots terminés en *zi* ne sont pas des ethniques au génitif pluriel : *pr^nnezi* est pratiquement un datif = «(pour) la maison», quoique peut-être faudrait-il y voir à l'origine un attribut au génitif pluriel désignant «(la totalité) *des* personnes de la maison»? Ceci est étrange, mais il est bien étrange aussi ce génitif pluriel *tuhes* usité à propos d'un seul individu.

Un nominatif *tuhes* n'existe pas et ne saurait exister : l'exemple *arpaqqus* appartient à un idiome différent du lycien[4], et là il est

1 4. Pour moi, j'ai eu dès mon article *The Lycian Teburssells* (*B. O. R.*, février 1893, p. 186) le pressentiment que l'on se trompait en identifiant *tr^m mis^n* et la cité de Telmessus : «Doubt remaining still (disais-je) as to the correct attribution of the ethnic *Trm̃misñ*, and if it concerns the city of Telmessus, *or a Pisidian people encamped in Lycia, as the Franks in Gaul and the Anglo-Saxons in Britain*». Cette dernière alternative est inévitable, vu la rencontre du mot à Pinara, à Xanthus (stèle du fils d'Harpagus, et X, 5 *b* : *Kla tr^m mis* = le peuple des Termisses, avec un *s* absolument certain; le *trm̃mil(i)* de Torp, II, 10, est une erreur); enfin à Tlos-Icuveti. Et puis Telmessus a retrouvé son nom, *Telebehi!* (Hill, *Catalogue*, p. XL).

[1] «The name of Mithra probably forms part of the compound *Mishrätiyä* (= *Mizretiye*); compare the Cilician Μιθραιος *J. H. S.*, XII, 27, 57.» (Arkwright, p. 69). Nous nous répondons très bien : j'avais déjà admis la possibilité que *Mizrppata* soit *Mithrapata* (*M. S. L.*, X, 29). Mais tout le déchiffrement n'est-il pas une œuvre commune? où un seul échouerait, tous nous réaliserons le miracle. «A mon avis, que j'aie émis des conjectures non ratifiées peut-être par les faits, écrivait à peu près Torp (*Lyk. Beitr.*, I, 3), cela importe peu à ceux qui, par le moyen de ces mêmes conjectures, réussissent à éclaircir les inscriptions si énigmatiques de la Lycie.»

[2] Savelsberg, II, 180 : «...der (soll) an das übereinstimmende Volk von Sura (zu zahlen schuldig sein)». — Deecke, IV, 222, n° 42 «... dies, je nachdem Nachkommenschaft gestattet seine (d·i des Mespäteiä, der das grab erbaut hat) in Sura». — Bugge, 17 «... je nachdem dies surische Volk gestattet.» — Torp, II, 33 «... darüber bestimmt nachher dieses surische Volk.» — Thomsen, 11 «... — qui, ei (id?) — populus permittet hic Surius».

[3] *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 26, n° 4 (et p. 44).

[4] Arkwright a appelé cet idiome le dialecte «poétique», parce que le texte des faces nord et ouest de la grande stèle semblerait être divisé en vers ou en distiques (p. 67). Bugge y voit une langue indépendante qu'il a désignée sous le nom de *pseudo-lycienne* dans son article *Zur Xanthos-Stele* : cf. Pedersen, p. 81. Par sa lettre du 11 février 1899, qui renferme maintes suggestions sur cette langue, notre savant confrère me fait connaître qu'il ne se rallie pas à l'opinion d'Arkwright, mais d'autre part qu'il abandonne sa désignation assez

au génitif; nous le récusons. Quant aux termes de parenté en discussion, jamais un nominatif *tuhes* (abrégé de *tuhesi*) n'aurait donné un datif pluriel *tuhe* [1] : comparez *tideimi*, *tideime*. Reconnu génitif pluriel au sens partitif, nul étonnement de voir la désinence *s*, accrue elle-même de -^{n}, s'il s'agit du génitif du régime direct : *ticeucëprë*... *priyenubeh*^{n} *tuhes*^{n} = Τισευσεμϐραν, — Πριανόϐα ἀδελφιδῆν, proprement T-, des *neveux* de Prianobas [2].

Si *-s* précédé d'une voyelle caractérise le génitif pluriel dans *tuhes*, *tuhes*^{n} [3], on admettra sans peine que *iyonis*^{n}, *tr*^{m}*mis*^{n} sont à ce cas; seulement où est la désinence de l'ethnique, et *iyonis*^{n} au lieu de signifier *des Ioniens*, ne dit-il pas *des Ionies*, ce qui est un non-sens? Bugge a pensé que *-i* était la désinence de l'adjectif; pour lui, *Qocbi* c'est «Candybien», *Qadavoti* «Cadyandien» [4]; alors *Iyoni* serait «l'Ionien», et *Iyoniya* «l'Ionie», comme *Tr*^{m}*mili* c'est «Lycien» et *Tr*^{m}*miliya* «la Lycie». Cependant cette solution si ingénieuse me paraît ne pas répondre à tous les cas : dans *pttarazi*, la terminaison est flexionnelle; où est celle de l'ethnique? ce n'est pas la voyelle qui précède *-zi*. Il n'y aurait rien d'impossible que cette forme flexionnelle ait dispensé de rechercher une désinence signifiant l'ethnique : on aurait dit *des Athènes* pour «des habitants d'Athènes» [5], *des Spartes* pour *des Spartiates*; bien mieux! Je conjecture, qu'un seul Athénien ou Spartiate ne pou-

fâcheuse pour celle de *Milyen* par lui déjà adoptée dans ses *Lykische Studien*. Le début d'Antiphellus 1 ne signifie pas, comme il l'a cru, «Dies Grabmal errichtet Pichre», mais, à ce qu'il pense aujourd'hui, «dies milyische Grabmal (*mlu-tene*) errichtet Pichre». Il y avait un élément *milyen* dans la nationalité lycienne, et la langue de cet élément ethnique avait prêté à l'idiome ordinaire quelques expressions, entre autres *mluhidaza* «Besorger des milyischen Cultus». Là le génitif était caractérisé par *s* : au lieu d'*Arppaquh* on avait *Arppaqus*, et de *Qerigahe* on avait *Qerigasa*.

[1] Bugge, p. 52, a fort bien vu que *-s* n'appartient pas au radical du mot, mais il imagine aussitôt une sorte d'article enclitique qui aurait la fortune de ne se trouver que dans ce seul mot. Vient ensuite *-ñ*, désinence de l'accusatif; pourtant y a-t-il une différence flexionnelle entre *iyonis*^{n}, *tr*^{m}*mis*^{n} et *tuhes*^{n}?

[2] Voir l'ex-voto bilingue dans les *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 450.

[3] «Dass das *s* von *trqqas* (das *z* von *trqqiz* [miliysch]) nicht dem Stamm angehören kann, erhellt aus verwandten Formen.» «Dass das miliysche *trqqiz* nicht Akk. pl. ist, geht auch aus der Endung *-z* hervor. Die miliyschen Inschriften haben sonst mehrmals *s* im Auslaute, Z. B. *qetbeleimis* N. 36.» «...gewinnen wir eine schlagende Uebereinstimmung zwischen dem Lykischen und dem Armenischen, denn in dieser Sprache ist *-ç* das Suffix des Gen. und Dat. plur. *mardoç*, *acaç*, *srtiç* u. s. w.» «Ich verstehe *atqnas* als Gen. plur. von *trbb*— in *trbbi* regirt, wie *πόλις* bei den griechischen Dichtern oft mit dem Namen einer Stadt im Gen. verbunden wird : *π. Τρηχῖνος*...» (Bugge, 52, 53, 54).

[4] *Lyk. Stud.*, p. 19.

[5] Cependant il y a *Atonas* avec *s* pour Ἀθηνῶν, et *Atonazi* pour «des Athéniens». Le *z-* remplaçait la sifflante propre au génitif pluriel et ajoutait la notion d'ethnique (?).

vait être désigné que par la forme au génitif pluriel; le sens général indiquait que l'on avait affaire à un des gens d'Athènes ou de Sparte, comme à un des neveux dans l'exemple *ddavahomah tuhes* de Limyra 15.

L'ex-voto bilingue qui nous a traduit, pas littéralement, les expressions *tuhes*, *tuhes*ⁿ, présente, ainsi que je l'ai fait remarquer, un génitif-nominatif et un génitif-accusatif[1] : du premier très ordinaire nous n'avons rien à dire; le second ajoute à *h* ou *s* la lettre -ⁿ. M. Bugge s'est appliqué à montrer que le génitif-accusatif n'existait pas dans la rigueur du terme[2]; ce qui l'influence, c'est le cas parallèle qu'il croit trouver en arménien; mais, lui objecte Pedersen, dans l'arménien *zt'agavorin* qui signifie τὸν τοῦ βασιλέως, *z* est l'affixe de l'accusatif, et *n* répond à l'article τὸν, le substantif étant au génitif *t'agavori*; ce n'est nullement ce qui se passe en lycien : là *-ñ* ne joue pas le rôle de l'article postposé, puisque la langue ne connaît pas l'article, mais il est la désinence de l'accusatif[3]. Pour prouver que le génitif *-h*ⁿ, *-s*ⁿ, peut appartenir à la phrase du sujet, Bugge invoque un passage peu clair, le début de l'inscription de Tlos-Izraza :

*ebeiya : erubliya : me*ⁿ . . .
*imi : tr*ᵐ*mis*ⁿ *q*ⁿ*tavat*

Mais peut-être *q*ⁿ*tavat* est-il un verbe, et *tr*ᵐ*mis*ⁿ : (*ter*ⁿ) l'objet? «Il commandait l'armée des Termesses». Comparez Pinara 2 *tr*ᵐ*mis*ⁿ *q*ⁿ*tevete ter*ⁿ, «kommandirte das Heer der Telmessier».

Je vois avec étonnement que cette nuance a échappé à M. Thomsen; sans quoi, il n'eût pas traduit Tlos-Putinezi : «Là-dedans l'a dédiée, Putinezi (la statue de) la fille de Priya-

[1] Voir aussi *Mém. Soc. Ling.*, IX, 194.

[2] *Lyk. Stud.*, 68.

[3] «. . .*urtaqiyahñ kbatru* er ganske parallelt med *masasah tideimi* o.s.v; den eneste Forskel er den, at det Ord, som styrer Genitiven, står i Akkusativ; som Folge deraf har også Genitiven antaget en Akkusativendelse. Mod denne Opfattelse, som hidrorer fra Imbert, protesterer rigtignok Bugge, der mener, at *-ñ* er et Slags efterhængt Artikel; en sådan efterhængt Artikel har man i Armenisk i Formen *n*, og den föjes der ofte til en Genitiv : armen. *zt'agavorin* betyder τὸν τοῦ βασιλέως; Genitivformen er *t'agavori*, *n* svarer til Artiklen τὸν, og *z* er Akkusativmærke. Men det lykiske *-ñ* bruges helt anderledes end det armeniske *n*; det bruges, hvor der ikke er nogen Trang til en Artikel, og det er ganske særligt knyttet til en styrende Akkusativ, medens det armeniske *-n* kan være en hvilkensomhelst Kasus. Bugge prover rigtignok på at bevise, at lyk. *-ñ* ikke altid skulde være betinget af en styrende Akkusativ. . . Jeg antager altså, at vi virkelig i Lykisk har at göre med en accusativus genitivi; Genitiven er bleven behandlet fuldstændig som et Adjektiv og må ligesom dette rette sig i Kasus efter sit Substantiv» (Pedersen, p. 88-89). — M. Six prend de même le génitif lycien pour un véritable adjectif «formé avec le suffixe *-ha*, *he*, peut-être *-hn* (accusatif), *Käcbihe*, *Arñnaha* et *Ar*ⁿ*nahe*, *Kadnëtihe*, *Telebehihe*, *Ddiminhe*, *Zakabahe* = Κανδυϐαῖος, Ξάνθιος, Κυδυανδαῖος, Τελμήσσιος, Τειμιουσσαῖος, etc. . . . . » (*Monnaies grecques, inédites et incertaines*, 1898, p. 208).

IMPRIMERIE NATIONALE.

buhama ..»; ni Cyaneae 2 : «Et en outre on y a admis Idakhre, gendre de Makha...», comme si nous lisions *priyabuhomahⁿ* (*τὴν* Πριαϐυαμου) et *maqahⁿ* (*τὸν* Μαγα), au lieu de *priyabuhomah* et *maqah* (ἡ Πριαϐυαμου, ὁ Μαγα)[1].

Pour revenir à *tuhes*, ce renseignement offre une analogie avec l'expression *τοῦ δεῖνος prⁿneziyehi* «de la maison d'un tel»; même tournure de phrase par le génitif.

M. Thomsen s'explique la présence de cette donnée, par le désir du fils ou de la fille d'un noble Lycien de rappeler sa maison maternelle[2]; j'ai eu la même idée, que j'ai développée dans le *Muséon* de Louvain, numéro de juin 1893, p. 236; qu'on veuille bien me permettre de me citer:

«A première vue, on éprouve quelque étonnement à constater que le même Lycien, si pressé de nommer son oncle, n'a pas la même préoccupation à l'égard de sa mère. La difficulté de comprendre un tel parti pris, aussi marqué sur la stèle xanthienne que sur le monument tloïte, diminue, semble-t-il, si l'on suppose qu'il s'agit partout de l'*oncle maternel*. En effet, bien qu'Hérodote nous avertisse que les Lyciens affectaient devant les étrangers de se désigner par le nom de leur mère, tandis qu'ils n'attachaient aucune importance à celui de leur père, nous ne devons pas oublier que cette assertion, du moins si on la prend au pied de la lettre, ce à quoi conduit la lecture de ce passage[3], est démentie par les épitaphes de toutes les époques, où jamais les très rares mentions des mères, des femmes et des filles ne sont données à l'exclusion du nom du père du défunt. Il faut entendre le renseignement d'Hérodote autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et dire que les Lyciens *ne valaient que par la famille de leurs mères*, sans prétendre pour cela que celles-ci fussent nécessairement les chefs de la famille...»

Et plus loin, je prenais Urtakiya pour l'*oncle maternel* de Porpax, ainsi des autres dont on se dit neveu. Aujourd'hui j'insiste sur cette interprétation, et il me semble que l'oncle maternel est le chef d'une nombreuse famille et conserve une autorité sur la descendance de ses sœurs. Parfois c'est lui qui

[1] *Études lyciennes*, p. 44 et 73.

[2] «Au lieu de donner le nom de la mère, on dénomme son parent mâle le plus proche» (Thomsen, p. 18).

[3] Νόμοισι δὲ τὰ μὲν Κρητικοῖσι, τὰ δὲ Καρικοῖσι χρέονται. Ἓν δὲ τόδε ἴδιον νενομίκασι καὶ οὐδαμοῖσι ἄλλοισι συμφέρονται ἀνθρώπων· καλεῦσι ἀπὸ τῶν μητέρων ἑωυτοὺς καὶ οὐκὶ ἀπὸ τῶν πατέρων. Εἰρομένου δὲ ἑτέρου τὸν πλησίον τίς εἴη, καταλέξει ἑωυτὸν μητρόθεν καὶ τῆς μητρὸς ἀνανεμέεται τὰς μητέρας (Hérodote, I, 173).

attache son nom à la fondation d'une tombe pour ses pupilles; voir Myra 5 et Kechiler 2[1].

XV

Prenons l'inscription de Porpax; elle peut être complétée et transcrite ainsi[2] :

ebeis tucedris q[is mene]
tuvetë qssbezë crup[sseh]
tideimi : se purihime[tehe]
tuhes : tlo^{n}na : atru ehbi
se ladu : ehbi : ticeucëprë
pille^{n}ni : urtakiyah^{n} : cbatru
se priyenubeh^{n} : tuhes^{n}

Πόρπαξ Θρύψιος Πυρι|6άτους ἀδελφιδοῦς | Τλώευς ἑαυτὸν κα[ὶ] | τὴν γυναῖκα Τισευ|σέμ6ραν ἐκ Πιναρῶν | Ὀρτακια θύγατερ[α] Πρι|ανο6α ἀδελφιδῆν | Ἀπόλλωνι

Il a bien fallu ajouter au texte; mais notre discussion laissera de côté ces leçons, *mene* à la première ligne et la dernière partie des deux noms propres au génitif-nominatif des lignes 2 et 3, pour se concentrer sur les exemples à l'accusatif; le scribe ouvre l'inscription par les mots au pluriel de ce cas : *ebeis tucedris*; et par I, *atru*, *ladu*, *cbatru*; II, *ticeucëprë*; III, *urtakiyah^{n}*, *priyenubeh^{n}*.

M. Holger Pedersen envisage, au lieu de *ebeis tucedris*, qui ne sont pas traduits ici, *tideimis, ladas* dont la signification est hors de doute, et au lieu de la désinence *-u* qui lui paraît plus jeune, celle en *ą* (notre *o*) dans *ladą*. Dans ces conditions il présente ainsi l'argumentation de Sophus Bugge[3] :

« Après ces remarques sur l'alphabet et l'orthographe, dit-il, je passerai à l'examen de l'argumentation de Bugge en faveur de l'origine indo-européenne de la langue lycienne. Comme il fallait s'y attendre, Bugge cherche sa première preuve dans la flexion. Le lycien avait, autant qu'il est possible ici de le reconnaître, 4 cas: le nominatif, l'accusatif, le datif, le génitif; de ces cas, le second surtout, tant au singulier qu'au pluriel, rappelle d'une manière frappante l'indo-européen. Le mot *lada* « femme » fait à l'accusatif singulier *ladą* et à l'accusatif pluriel *ladas* (Torp, I,

[1] Sur Kechiler 2, *Mém. Soc. Ling.*, X, 38.
[2] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 450 (et IX, 212).
[3] *Lykisk*, p. 87.

17); *tideimi* «fils» fait à l'accusatif pluriel *tideimis*. Comme *tideimi* doit être conçu comme un thème en *i*, de même que le latin *hostis*, etc., il est nécessaire, si l'on veut comparer le lycien à l'indo-européen, d'admettre que l'*Auslaut s* est ruiné. En soi ceci n'a rien de surprenant, car le même accident est arrivé à plusieurs autres langues indo-européennes; quant à la conservation de *s* à l'accusatif pluriel, elle n'est pas un argument contraire à la thèse, parce qu'ici la désinence primitive est reconnue avoir été *ns*. Bugge prête attention à ceci que le lycien montre un parallélisme complet avec l'arménien, lequel a pareillement perdu le *s* au nominatif, mais gardé *s* comme reste de *ns* à l'accusatif pluriel.: armén. *ordi* «fils», acc. plur. *ordis;* comme on peut comparer l'acc. plur. *ladas* avec le grec *δαρχναvς* = *δραχμάς* dans l'inscription de Gortyne, vieux prussien *gennans* «feminas». Le nominatif pluriel a, en indo-européen, de même que le nominatif singulier un simple *s* à la désinence; cette lettre doit, en lycien, disparaître totalement, et avec cela s'accorde le fait que «les fils» au nominatif sont traduits par *tideimi* (dans l'inscription de Limyra 9). L'accusatif singulier *ladą* est parfaitement d'accord avec le latin *mensam*, le grec *χώραν*, etc. La forme de l'accusatif *tezi* «tombe» doit être comparée au latin *turrim*, grec *πόλιν*; si en lycien *i* était nasalisé ou avait déjà perdu la nasalisation, c'est une question secondaire . . . *tideimi* est au datif singulier *tideimi*...; le mot est le même au nominatif, à l'accusatif (qui par accident ne se trouve pas[1]) et au datif . . . *kbatru* est à l'accusatif singulier, pour *kbatrą* «fille», c'est-à-dire que *ą* dans le nouveau lycien(?) passe en *u*. . . »

Ce passage du son *ą* en *u* est inexpliqué; serait-ce que *u* aurait gardé quelque chose de la nasalisation primitive, en sorte que *ladu*, *cbatru* s'entendaient *ladoun*, *cbatroun*, comme *ladą*, *cbatrą* s'entendaient *ladaun*, *cbatraun?* Qu'on le dise tout de suite! et *tezi*, *sqqutrazi* (accusatif) étaient-ils *tezin*, *sqqutrazin?* Alors, pourquoi les législateurs de l'alphabet lycien, qui ont montré une telle sagesse dans leurs décisions, se sont-ils bornés à admettre deux voyelles nasales seulement *ą* et *ę*, et ont-ils négligé d'attribuer des caractères spéciaux à *į* et à *ų*[2]? Jusqu'à nouvel ordre donc

[1] «Ordet er altså ens i Nominativ, Akk. (som tilfældigvis ikke forekommer af dette Ord) og Dativ» (p. 88). Mais il me semble que Limyra 8 le donne à l'accusatif singulier comme au pluriel : *se tideimis ëmis se melebi se tideimi :* cf. *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 453, note 6; Torp, I, 11).

[2] Je n'approuve pas la désinvolture de Pedersen à l'égard de *i* désinence de l'accusatif singulier ayant succédé à indo-européen **in* («om *i* i Lykisk var nasaleret eller allerede havde tabt Nasaleringen, *er et underordnet Spörgsmål*»). De deux choses l'une : ou bien *i* était une lettre nasalisée, et alors nous devrions la transcrire par *į*, ou elle ne l'était pas, et alors les Lyciens représentaient cette

je tiendrai les lectures *ladą*, *cbatrą*, *ticeucęprę* pour tout à fait inexactes. S'il faut comparer l'accusatif lycien au grec, je songerais plutôt à *τὴν τριήρεα* ou *τριήρη*, *τὸν βασιλέα*, *τὴν αἰδῶ*, etc.

Encore une fois, je ne nie pas qu'un *n* ou un *m* ne soient intervenus par euphonie, mais cette intervention provoquée dans le corps des mots par certaines lettres comme *t* ou *p* n'était pas notée par l'écriture : on prononçait *ticeuce(m)bre* ou *triye(n)dezi*, c'est vrai, mais on n'en écrivait pas moins *ticeucëprë*, *triyëtezi*. M. Arkwright remarque que dans le composé anatolien Τροκομ-Βιγρεμις, il y a l'élément Τροκο et l'élément Πιγραμις; entre eux une nasale parasite μ qui a en outre transformé le ϖ en β; dans le composé Κιδραμυας, les deux éléments sont simplement juxtaposés, mais il suffit que le premier soit rejeté au second rang, pour que sa gutturale attire la nasale et de plus se transforme (Μω-γγιδρις)[1]. Ces noms sont écrits entièrement par les Grecs, sans préoccupation de souligner par une lettre nouvelle la nasalisation parasite, laquelle nasalisation influe sur la consonne qui suit, mais est sans action sur la voyelle qui précède. En est-il autrement sur les mêmes noms quand on les écrit avec les lettres lyciennes? M. Arkwright prononce que, lorsque le premier élément finit par *a* ou *e* et le second a pour lettre initiale *t*, ou *p*, ou *q*, ou *m*, ou *n*, d'une part la voyelle finale du premier élément cède la place à *o* ou *ë*, et de l'autre le *t* ou le *p* initial du second élément se transforment en *d* ou *b*[2]; nous avons *ddavahoma* et *ddavoparta*; c'est vrai, mais nous avons *triyatrbba* et non *triyotrbba*, *priyenubeh*ⁿ et non *priyënubeh*ⁿ comme *qrehënube*, *q*ⁿ*tlapa* et non *q*ⁿ*tlopa*, *mrbbanadah*ⁿ et non *mrbbonadah*ⁿ, *Mithrapata* et non *Mithropata*[3]; et à côté de *Luso*ⁿ*tra* et *Lusotra*, nous pouvons proposer *alaqssa*ⁿ*tra*, probablement le nom d'Alexandre[4].

désinence de l'accusatif par une voyelle franche de nasalisation, que cette voyelle fût *i* ou *u*: pourquoi, dans cette dernière hypothèse, la seule acceptable, auraient-ils fait exception pour le son *a* ou le son *e*? S'il est vrai que les noms qui se terminent par *a* au nominatif ont ordinairement leur accusatif singulier en *o* (= *ą* de Thurneysen), il y a aussi pourtant la finale *a*; par exemple, dans l'épitaphe du monument du roi de Limyra, Sidarios (Limyra 19) : *ebeiya eravaziya meti pr*ⁿ*navatë Sideriya*, et à Limyra 36 : *se qttadi tice hruttla ebeiya*. J'ai dit intentionnellement de Sideriya qu'il était roi de Limyra, sa légende monétaire venant d'être déchiffrée, par M. Six, sur la monnaie de l'*Inventaire Waddington*, n° 2863.

[1] *Über das lykische Alphabet*, p. 62.

[2] *Ibid.*

[3] M. Arkwright lui-même n'entend pas stipuler pour tous les exemples le remplacement de *a* par *ą* et de *ä* par *ą̈*; ce fait se produit *often, not always*.

[4] La copie imparfaite de Tlos-Icuveti que je possédais ne m'avait pas permis de soupçonner la présence d'une mention si intéressante à la ligne 9; mais M. Bugge, ayant sous les yeux le fac-similé autrichien, a été plus perspicace

Le même savant fait état de la désinence nasale du génitif-accusatif pour démontrer que, de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut accepter que l'accusatif lycien en *o* et en *ë* s'entendait *an*, *en*[1]. Mais alors pourquoi ^{n} plutôt que ^{m}? Lorsqu'on prétend que le lycien est indo-européen, on ne prétend pas qu'il soit grec ou phrygien, langues qui ont remplacé le *m* de l'accusatif par *n*. Et d'ailleurs, qui sait si la nasalisation de ^{n} n'est pas très faible, donnant à l'oreille l'illusion d'une voyelle nasalisée *in?* De là son emploi habituel à la fin du mot: *tuhes*^{n} s'entendait peut-être *touhesi*^{nn} avec une vibration nasale. Dans tous les cas, si *tuhes*^{n}, *urtakiyah*^{n} invitent à présumer une lecture *ladą*, *ticeucęprę*, alors nous devons lire *lady*, *tezį*. Reconnaissons plutôt, si l'on tient à partir d'un prototype *-an*, *-en*, *-in*, -^{nn}, que dans *tuhes*^{n} la nasale est bien près de s'évaporer, et que dans l'accusatif simple elle a tout à fait disparu.

Un témoignage en faveur de la lecture *ą*, *ę* des voyelles *o* et *ë* peut pourtant être tiré de deux exemples ci-après. Je dois en parler, soit pour vider complètement la querelle, soit, si j'ai le malheur de ne pas convaincre mon lecteur, pour qu'il ne m'accuse pas d'avoir laissé dans l'ombre des leçons embarrassantes, en apparence du moins.

M. Thomsen remarque que le petit mot *mene* ou *meti* du début de la généralité des épitaphes n'est pas un seul mot, mais deux juxtaposés : *me* et *ti*, *me* et *ne*[2]. L'expression est entière, lorsque le verbe qui suit prend *ë* et précède lui-même le sujet de la phrase; tel est le cas de notre ex-voto : *ebeis tucedris qi*[*s : mene*] *tuvetë qssbezë*.

Quand le sujet est tout au début, le verbe est inscrit avec *e* et non *ë*, c'est entendu; qu'arrive-t-il de *mene* ou *meti?* cette ex-

(*Zur Xanthos-Stele*, p. 232 *in fine*); Torp cite à peu près exactement le passage dans *Lyk. Beitr.*, II, p. 12, mais sans prêter attention au nom propre. La ligne 10 porte *asi telëziyë tube meqedune*... ; le dernier mot fait songer à la Macédoine ou aux guerriers macédoniens; serait-ce une illusion? L'inscription d'Icuveti devient un monument historique des plus importants, en ce qu'elle retracerait la campagne du conquérant macédonien en Lycie, campagne sur laquelle règne la plus grande obscurité. Qu'il me soit permis de signaler aux historiens ce document hors de pair.

[1] «Nouns ending in a consonant make their accusative in *ŋ*, as *tuhäs*, accusative *tuhäsŋ* (Tlos «4» 4, 7); but those ending in *a* and *ä* make their accusative respectively in *ą* and *ą̈*, as *lada*, accusative *ladą*; *äbä*, accus. *äbą̈* (Antiph. «6»). Here *ą* and *ą̈* seem almost certainly to represent an earlier *an* or *ä̈n*.

«In 18 inscriptions this final *-ą* of the accusative singular is in some words turned into *u*. This is due to a further weakening of the nasal sound, a continuation of the process by which an original *an* was weakened into *ą*...» (Arkwright, p. 63).

[2] *Études lyciennes*, p. 26, 37, 39.

pression ou bien disparaît totalement[1], ou elle ne reste qu'à la condition de perdre son premier élément (*me*). Qu'on s'explique la chose comme on voudra; voilà le fait brutal.

Nous avons :

I. Limyra 16.

teburssel (—) *prⁿnavate*...

II. Limyra 2.

purihimeti (—) *ti prⁿnavate*...[2]

III. Cadyanda 1.

upaziyë (—) *ne prⁿnavate*[3]

Le troisième nom se retrouve ailleurs dans sa forme simple *Upazi*[4]. Ici nous négligerons la lettre de liaison *y* et nous nous demanderons si *ë*, et non *e*, n'est pas là à cause de l'*n* de la particule suivante, ce qui nous achemine à la lecture *ę*[5].

La réponse est négative, car à Xanthus 5 on n'a plus *Manaqiyëne*, mais *Payava Manaqi* (—) *ne prⁿnavate*.

Pour *upaziyë*, il est à *upazi* ce que *qudaliyë* est à *qudali*[6]; la présence de la particule *ne* ou *ti* est indifférente.

Il y a bien encore Limyra 41 :

Qⁿtlapo (—) *ne prⁿnavate*, où *Qⁿtlapo* est parti de *Qⁿtlapa* (Rhodiapolis 2).

Mais l'avons-nous bien lu? la voyelle finale ne peut-elle avoir été *i*, vu la position du trait oblique? *Qⁿtlapi* serait une variante

[1] *Études lyciennes*, p. 31 (Limyra 16, Bellenkli 2, et probablement Tlos-Icuveti).

[2] *Études lyciennes*, p. 29. Thomsen a réuni les huit textes où le nom propre est suivi de *ti* : Limyra 1, 2, 18, 30, 31, 36, Bellenkli 1 et Tlos-Icuveti, mais il est tout disposé à écarter le dernier. Au lieu de *Pizziti*, nous devons lire *Pizzi*, c'est-à dire Πισᾶς (Kretschmer, *Einleitung*, p. 318); au lieu de *Purihimetiti*, *Purihimeti* dont nous avons le génitif à Myra 1 et à Tlos; au lieu de *Tepzziqleti* de Limyra 18, avec la correction de Thomsen *Terzziqle* (Θερσικλῆς) = *terssiqleh* à Rhodiapolis 1; encore une preuve que *z* = *s*.

[3] *Études lyciennes*, p. 45.

[4] Myra de Petersen, n° 43. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, 216, n. 3; et Torp, I, 20. Sur la forme grécisée Ἀϐάσις, voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, 208, n. 1.

[5] Je dois dire que cette suggestion n'a pas été avancée par M. Thomsen.

[6] *Qudaliyë* à Chukur-Bagh (Benndorf, n° 103), *Qudali*, Telmessus 1 dans Benndorf n° 18. Torp lit très mal (l. 13) la 3ᵉ ligne de l'épitaphe de Chukur-Bagh *Meuvaχudaliyę* en un seul mot; il y a là après *me uva* le génitif *qudaliyeh*; le nominatif *qudaliyë* est non moins positif à la 1ʳᵉ ligne, *tucedriya seyëni qudaliyë abu*¦*veteh zzimaza*... Nous rencontrerons encore *qudaliyë* Cyaneae (*Mém. Soc. Ling.*, X, p. 28, n° 9).

aussi acceptable que *Qadavoti* pour *Qadavota*, dont la dalle de la mosquée d'Ouzoumlou nous livre la mention au génitif *Qadavotahe* (l. 19).

Dans la théorie certes très ingénieuse du savant danois, la particule brisée *-ne* ou *-ti*, s'incorpore au nom propre[1], en sorte qu'au cas où il faudrait lire *q^{n}tlapo*, la soudure aurait eu pour résultat de transformer la voyelle finale de *q^{n}tlapa* en *ą*[2].

Si au contraire, c'est un *i*, cette particule brisée (*ne*) l'aura respecté comme dans Xanthus 5, tandis que dans Cadyanda 1 elle l'a rendu plus intense, car *iyë* = *iyï*, ou bien encore plus raisonnablement *-ne* a été sans action sur la désinence du nom propre.

XVI

Les savants autrichiens ont découvert pendant la campagne de 1891, où leur fut révélé le précieux texte bilingue dont je viens de parler, l'épitaphe suggestive d'un hyparque d'Autophradate, à Port-Sévédo[3]; la voici :

ebë pr^{n}navo : meti : pr^{n}navatë : sbiceziyëi : mreqisah : tideimi : ladi ehbi se tideime
ënë : q^{n}tavata : vataprddatehe

C'est-à-dire : « Ce monument (construction) il l'a construit, Sbiceziyëi fils de Mreqisa (pour) sa femme et (ses) fils : le maître (étant) hyparque d'Autophradate ».

Nous lisons à Rhodiapolis *b*, 8 :

sei ago iyase hr^{m}mo ebë me piyaqo...

que M. Thomsen croit pouvoir traduire[4] :

« Et j'y ai fait pour les esclaves (?) un *hrmma;* celui-ci je l'ai destiné... »

[1] *Études lyciennes*, p. 30 (« ... le *-ti* qui non moins constamment s'accole au nom de manière à former un seul mot avec celui-ci »).

[2] Il n'y a rien à tirer du début de Limyra 30, qui ne porte pas *prdderą-ti*, comme le croit M. Thomsen, p. 29, mais bien *prdderę-ti*. Le nom propre *Prdderë* est comme *Meqisttënë*, *Qssbezë*, etc. En revanche, nous avons un nom en *o*, au nominatif à Isinda : *^{n}turpigaqo* suivi de *thoi tideimi* (H. et K., p. 32, n° 29; *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 30, n° 14).

[3] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 466, n. 1. Port-Sévédo est mentionné dans Étienne de Byzance sous ce nom très peu altéré : Σέϐεδα λιμὴν Λυκίας; ce serait d'après les savants autrichiens, le port de Phellus; voir Hill, *Catalogue*, p. LX. La proximité de Sévédo et des ruines d'Antiphellus explique d'autre part la phrase de Texier (*Description de l'Asie Mineure*, III, p. 204) où Antiphellus est identifiée avec Sévédo.

[4] *Études lyciennes*, p. 25.

Je concède que *-i* marque le locatif dans *sei*= et y-[1]. J'applaudis à la traduction de *ago*, par la 1[re] personne du singulier du verbe *ade* «il a fait»[2]; *ebë* me semble aussi être à l'accusatif, mais je ne voudrais pas l'enlever à *hr̃mo;* très souvent quand les mots au régime direct sont placés après le verbe, le démonstratif suit le substantif :

Xanthus 5 :

payava manaqine prñnavate prñnavo ebëñnë

tandis que :

ebë prñnavo meti prñnavatë sbiceziyëi. . .

Le même mot se trouve dans Tlos-Izraza, ligne 22 :

ihe : ebë : mahona : ebette : tibe : izraza : cuz

que je ne sais pas expliquer.

On a pensé que la nasalisation de *ë* était, du fait de l'accusatif singulier du mot *ebë*, rendue très probable; mais c'est bien incertain. Nous avons la forme extraordinaire dans l'hypothèse de la nasalisation de *ebëhë*, stèle Xanth. sud 13.

eseyë : thurtta : ebëhë : qerë[*i*. . .

Comment le premier *ë* a-t-il été le voisin de *h*, s'il était la voyelle nasalisée que l'on dit?

A Limyra (inédit) cet *ebëhë* devient une forme du démonstratif *qupo ebëho* : j'y surprends le suffixe *-hi*, comme je découvre la désinence adjective ñ*n*- de *tloñna* et de *pilleñni* (Τλωευς, ἐκ Πιναρῶν) dans l'ordinaire *ebëñnë*. Mais au lieu d'*ebëhë*, voici *ebehë*, à Rhodiapolis *a*, l. 5 *pibiyeti* : *tere ebehë*. Là on voit clairement que la voyelle qui précède *-hë* n'était pas nasalisée.

Revenons a *ebë prñnavo*; c'est à Limyra 3 *ebe qupa metibeiya*, courte mais embarrassante inscription.

Le mot *meti* a été savamment étudié par M. Thomsen; on peut même dire que la discussion de la fonction réelle de ce terme

[1] «*sei* est *se* «et» plus un *i*. . .» — «qui est une forme enclitique de pronom (ou adverbe pronominal) démonstratif avec le sens de locatif. . .» (Thomsen, p. 12, 49).

[2] Torp a le premier songé à une 1[re] personne du singulier au prétérit. Seulement sa division *se iagą* est contre la tradition lycienne qui ignore la combinaison *ia*; il eût fallu *iyagą*. A Myra 3, nous n'avons pas *iazziye*, mais *vazziye*. Thomsen amende la leçon de Torp *sei agą* et, tandis que le professeur de Christiania interprète à tout hasard, semble-t-il, le verbe par *ich bestimmte* (II, 13), notre confrère y trouve le verbe *adę* «il a fait» à la 1[re] personne qui est à la 3[e] personne ce que *prñnavaχą* est à *prñnavatę* et *piyaχą* à *piyetę* (p. 25, cf. p. 33).

compose le fond de toute sa dissertation. J'ai appelé le premier l'attention sur cette particule, mais les interprétations que je soumettais au lecteur n'étaient pas exactes; j'errais en identifiant *mene*, *mei*, *me* et *meti*[1]; en ne scindant pas *me* et *ne*, *me* et *ti*, *me* et *i*; en prenant ces petits mots pour le pronom indéfini *on*[2]. L'écheveau était trop embrouillé pour moi.

M. Torp commença à le dévider : à la première phrase de la grande généralité des épitaphes, nous voyons *mene*, ou *meti*, ou *mëti;* poursuivons la lecture : *mene* ou *me* paraissent, par exemple devant *ⁿtepitoti*, *meti* reste à l'écart; si *meti* et *mene* étaient le même mot, cette exclusion ne se produirait pas[3]. Pour le savant norvégien, il n'est pas exact d'ailleurs de dire que *mene* et *meti* sont un seul mot; il y voit un démonstratif *me* et un relatif *ti*[4], ou *me* plus une désinence *ne* qu'il renonce à s'expliquer; il traduit *meti* par *is qui*[5], *mene* par *is-*; *mei* par le démonstratif au datif *ihm* ou même au nominatif, et parfois par l'adverbe de lieu «hier»[6].

M. Pedersen n'a adopté ni mon interprétation comme pronom indéfini, ni celles de Torp au sujet de *me;* c'est, dit-il, une particule qui fait composition avec le verbe, de la même façon que l'irlandais *ro*, *no*, le cymrique *y*, ou en tout cas se rattachant étroitement au verbe[7]; par conséquent on ne doit pas la traduire. C'est ce qu'il fait; Limyra 19 : *ebeiya eravaziya meti prñnavatę sideriya* «dette Gravmæle byggede S.» et Rhodiapolis 2 *me siy ęni* «est maître»[8].

Tout en approuvant en principe l'idée émise par M. Pedersen

[1] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 217.

[2] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 219.

[3] *Lyk. Beitr.*, I, 40.

[4] *Lyk. Beitr.*, I, 41, d'après une communication de M. Thomsen.

[5] *Lyk. Beitr.*, I, 41. Pour dire *hoc sepulcrum is qui ædificavit* (est) *Zahama*, Torp croit qu'on devait employer les mots *ebęñnę χupą me-ti prñnavatę zahama*. C'est bien le début d'une inscription, mais *is qui* n'aurait jamais été *me-ti;* jamais, en effet (Torp l'oublie), *meti* n'appartient à une proposition relative; *ti* relatif resterait seul; suivrait le verbe *prⁿnavate;* quant à la glose explicative, *c'est Zahama*, elle viendrait cette fois avec *me* introduisant le nom propre : *ebęñnę χupą ti prñnavate : me Zahama* (voir Thomsen, p. 36). La traduction de Limyra 42 «Dieses Grab *derjenige welcher* baute ist Masa» est pour la même raison inacceptable; d'ailleurs il y a bien le nom propre *Masasi*=*Masasa* (Lim. 2, cf. *Qⁿtlapa* et *Qⁿtlapi*, *Qudara* et *Qudali*) et non *Masa* suivi du prétendu verbe substantif *si*. Telle est l'opinion de Thomsen (p. 39), à laquelle je me rallie entièrement.

[6] *Lyk. Beitr.*, I, 35, 38.

[7] *Lykisk*, 95.

[8] Pedersen et Torp voyaient des génitifs dans *ebehi qupa*, à cause de *siyęni* «est maître» à Limyra 8, mais à Limyra 9 et à Rhodiapolis 2 ces deux mots sont remplacés par *ebeli* qui ne peut être un génitif. Thomsen conjecture que le verbe signifie «reposer» et que *ebeli* ou *ebehi qupa* doivent se traduire par le locatif (*Études lyciennes*, p. 23).

que *me* est une particule [1], M. Thomsen pense que cette particule joue un rôle plus varié dans la phrase lycienne que les affixes verbaux auxquels Pedersen la compare. Et d'abord *me* est une conjonction qui diffère de *se* en cela qu'elle ne peut relier que des propositions, alors que *se* relie des mots coordonnés et aussi des propositions [2]. De plus, cette conjonction *me* rappelle au savant danois le *vav consecutivum* de l'hébreu et la particule arabe *fa* [3].

Par exemple, Zahama vient de nous dire qu'il a construit sa tombe; mais à la demande *pour qui?* il répond *me* ⁿ*tepi-toti Zahomo se lado se tideimis ehbis*, soit par deux conjonctions, la principale qui ouvre la nouvelle phrase en l'unissant à la proposition qui vient d'être formulée (= *me*), et la secondaire (*se*) pour unir la femme et les enfants de Zahama à ce dernier : « Ce tombeau il l'a construit, Zahama : *et* ils enseveliront Z. et (sa) femme et ses fils. »

Ensuite *me* ne peut être conçu comme le sujet pronominal *il, ils :* 1° parce que la langue se dispense d'employer le pronom sujet [4]; 2° parce qu'à Xanthus 5 *b*, *me prⁿnavaqo* doit s'entendre de la 1re personne [5].

La particule sert à accoler la masse principale de la phrase au mot qui en a été détaché [6] dans Limyra 32 :

aravaziya mey-adë crustti
« Le monument, — l'a fait Crustti. »

Vienne *ti* qui est, lui, le pronom relatif, — on a notre exemple *meti*. Ce pronom relatif devrait se placer après le verbe, comme à Rhodiapolis 2 *prⁿnavate ti* « qui a construit » [7]; l'inversion a obligé : 1° à recourir à la particule *me*, 2° à attirer le *ti* à la suite de la particule qui se l'est fortement attaché et lui a fait perdre son sens relatif pour lui donner le caractère d'un pronom démonstratif enclitique au nominatif [8].

[1] *Études lyciennes*, 16.
[2] *Études lyciennes*, 16.
[3] *Études lyciennes*, 17.
[4] *Études lyciennes*, 20.
[5] *Études lyciennes*, 25 : « Si toutefois on veut maintenir que, dans l'origine, *me* n'en a pas moins pu être un thème de pronom démonstratif, et voir un appui de cette assertion dans *mei*, par exemple dans le sens de « y, là », on peut répondre à cela que, même en admettant qu'il en eût été ainsi auparavant, ce qu'on ne peut aucunement prouver, il faut qu'une valeur pronominale de *me*, dans la période de la langue que nous avons sous les yeux, ait été en tout cas parfaitement oubliée et effacée » (p. 16).
[6] *Études lyciennes*, p. 26.
[7] *Études lyciennes*, p. 14.
[8] *Études lyciennes*, p. 37. Si au lieu de *ti* il y avait eu *ne*, c'eût été une

Après *meti* le verbe *prⁿnavate* devait être fatalement transformé en *prⁿnavatë;* c'est, disais-je, une loi qui ne souffre pas d'exception [1]. M. Torp m'en donne acte, mais, dit-il, peu importe que le verbe soit ou non précédé de la particule *meti*, *mene*, etc., et, comme texte ayant *prⁿnavatë* sans cette particule, il cite Limyra 6, ce qui n'est pas correct, remarque M. Thomsen [2]. Quand même on découvrirait une méchante inscription étant dans les conditions de Limyra 6 et de Port-Sévédo, mais où la particule en cause manquerait, on ne pourrait pas en triompher, vu l'unanimité saisissante de toutes les autres! En même temps, le nom propre du fondateur suit le verbe.

L'inscription de Myra publiée par Petersen, n° 45, ne saurait pas être invoquée comme donnant ce nom propre, puis *mëti*, puis le verbe, car il est visible que *mëti* n'y a jamais été gravé et M. Torp transcrit le verbe non pas *prⁿnavatë*, mais *prⁿnavate* [3]. C'est la construction directe, celle de Limyra 1, 2, etc. Nous devons rattacher *yë* au nom *te*]*buri* et voir le relatif dans *ti :*

teburiyë — *ti* [4] *prⁿnavate*... *deh tuhes*...

«Le Teburiyë [5] a construit (lui qui est) des neveux de N.»

La phrase inversive du début des épitaphes étant d'un emploi plus fréquent que la construction directe dont je viens de signaler un nouveau spécimen, il était naturel que le verbe «a bâti» parût un plus grand nombre de fois avec la désinence que lui impose l'inversion (*prⁿnavatë;* de même *tuvetë*, *piyetë*) que sous la forme *prⁿnavate* de Limyra 1, 2, etc. MM. Bugge et Torp n'y ont pas réfléchi, et, n'envisageant que la fréquence de la première leçon, ils ont pensé que *prⁿnavatë* était primitif et que *prⁿnavate* en était sorti en perdant la nasalisation de *ë* sous l'influence

forme pronominale enclitique à l'accusatif; ce *mene*, *mëne* (= *me-i-ne* = et [on] l'y) est souvent employé, et de même l'autre conjonction *sene*, *sei :* à Kechiler nous apprenons que «ce tombeau il *l'*a construit, Triendaris; *et* il *l'*a assigné à sa femme et ses enfants» la première fois *me-ne*, la seconde fois *se-ne* (*Études lyciennes*, p. 44-45).

[1] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 217.

[2] *Études lyciennes*, 33, note 1.

[3] *Lyk. Beiträge*, II, 35. Il appelle cette inscription «Myra 10».

[4] On voit deux points de séparation entre *teburi* et *yëti*. Mais cette circonstance n'a aucune valeur, comme dans les exemples réunis par Torp, II, 37 (*hri : χm̃ma*, *trbb : g̃nimeh*, *miñ : taha*, *q : arñnaχa*, *zz : imaza*, *t : uhe*, etc.).

[5] «*ti* conjointement avec le nom constitue, à proprement parler, une espèce de périphrase relative par laquelle celui qui parle, le fondateur du tombeau, s'introduit pour ainsi dire lui-même, au lieu de se nommer immédiatement. ... Le suffixe *ti* serait donc presque en train de devenir une sorte d'article : «le (nommé) Purihimeti», — le sens relatif de la construction étant évidemment fortement refoulé» (Thomsen, p. 30-31).

d'une accentuation plus faible [1]. M. Pedersen ne se contente pas de cette explication, il soutient que les deux formes doivent différer aux points de vue de l'étymologie et de la fonction; mais M. Thomsen critique avec raison son interprétation des formes en *ë* comme *formes verbales relatives;* c'est *inversives* qu'il devrait dire, pour être tout à fait d'accord avec la réalité des faits [2].

Aux yeux de M. Thomsen, le scribe emploie notre verbe à deux temps différents, au passé simple caractérisé par la voyelle finale *e* s'il s'agit de la 3ᵉ personne, *-a* de la 1ʳᵉ personne, et au *præteritum consecutivum* remarquable par la désinence nasale *ę* = *ë* et *ą* = *o*, suivant qu'on a à exprimer la 3ᵉ ou la 1ʳᵉ personne [3] :

Passé simple.		Prétérit consécutif.	
—		—	
3ᵉ	*prⁿnavate*	3ᵉ	*prⁿnavatë*
1ʳᵉ	* *prⁿnavaqa*	1ʳᵉ	*prⁿnavaqo*
3ᵉ	* *ade*	3ᵉ	*adë*
1ʳᵉ	* *aga*	1ʳᵉ	*ago*

Le prétérit consécutif est spécial à la tournure inversive où la particule *me-ti* joue le premier rôle.

Quant à la lettre finale *ë*, notre savant confrère la traite comme un mot ayant la signification de « après » [4]. Cette expression, à cause de sa brièveté était éminemment apte à s'accoler à d'autres notes, mais sans rien perdre de sa valeur; ainsi à Myra 5 : *adi mey-ë tice-qttbo* :. . . « si après quelqu'un ici fait dommage », littéralement *ici-après* (*me*(*i*)*y-ë*) quelqu'un (*tice*, qui décidément ne sera pas le mot d'*aventure* que je croyais y voir) fait dommage (*qttbo-adi*, *qttbadi*, *qttadi*).

En adoptant cette interprétation ingénieuse, on ne peut s'empêcher de convenir que l'on a affaire à une langue bien originale et que la théorie de Bugge sur son âryanisme est de plus en plus compromise.

Le fondateur de ce tombeau porte un nom qui doit avoir du rapport avec *sbicaza* ou *sbikaza*, Σπιγάσα [5].

[1] Bugge, p. 39; Torp, I, 41.
[2] *Lykisk*, 92; voir Thomsen, 32.
[3] *Études lyciennes*, 33.
[4] *Études lyciennes*, 34. Avec l'enclitique *-ce*, *ë* fait *ëce* « postquam, quum », *Ét. lyc.*, p. 21.
[5] *Cyaneæ* de Petersen, n° 25, donne : *Sbicaza* et Σπιγάσα; Limyra 8 : *Sbikaza* avec le *k* d'*Urtakiyah*ⁿ, mais dans une variante graphique des plus curieuses, un losange précédé et suivi de deux points, qui correspondent aux deux courbes latérales du caractère. Ce n'est nullement là une lettre spéciale qu'il faille, à l'exemple d'Arkwright (p. 70), introduire à son numéro d'ordre dans l'alphabet lycien. Un autre nom commençant par *Sb* est *Sbelimi*, porté par le fondateur

Je passe à la seconde ligne de son épitaphe :

Le mot *ënë* a été pris par MM. Torp et Thomsen comme signifiant «fuit, erat»[1]. Du verbe substantif nous n'avons qu'une mention indubitable, *esu* à Xanthus 4 : *cbiyehis me*ⁿ*ne ni y-esu esede*ⁿ*nevi eptteki* ⁿ*tepi-tane* «et ceux des autres qu'il ne soit (au pouvoir) de leur parenté de les ensevelir (ici)»[2].

Le verbe substantif est un verbe irrégulier dans beaucoup de langues; mais pourtant, si *ënë* était ou «fuit» ou «erat», on ne comprendrait pas l'absence de la conjonction, que celle-ci fût *se* ou *me*. C'est donc que toute la phrase constitue un attribut, et par conséquent n'a nul besoin du verbe. D'autre part, puisque *ëni* ne peut guère être traduit autrement qu'on ne l'a fait après moi «seigneur, père»[3], je ne me laisse pas gagner au sentiment de mes savants collègues.

Cependant M. Torp verra que j'ai abandonné la traduction de «frère du père» dans l'expression *esede*ⁿ*nevi ënehi*[4]; le premier mot n'est nullement «postérité», ce qui serait tout à fait inepte à Xanthus 4, car comment admettre une seconde que Memruvi a construit pour la postérité (*esede*ⁿ*nevi*) de sa parenté (*q*ⁿ*nahi ehbiyehi*). Le grand service de Torp a été de montrer que le terme en question n'est susceptible que de l'une des deux significations «postérité» ou «parenté»[5]. Il a choisi la première, mais avec Thomsen nous adopterons la seconde[6].

Ce faisant, *ënehi* «qui est du père» et aussi *q*ⁿ*nahi* «qui est de la mère»[7], apparaissent encore mieux.

d'Antiphellus 3 *b*, non pas *Bälimi*; la forme grécisée pourrait être [Σ]πέλλεμις (Kretschmer, *Einleitung*, 323).

[1] Torp, I, 16; II, 14; Thomsen, 24.

[2] Torp, I, 13; I, 25; *esu* = ἔστω. Je reconnais maintenant avec Torp que les formes *tuvetu*, *kasttu* que je prenais pour des verbes au passif, sont à la voix active, à l'impératif. Pedersen est du même avis (p. 94), ainsi que Thomsen (p. 63, 71) et Bugge (p. 41).

[3] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 467.

[4] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 469. M. Torp brise une lance contre cette hypothèse, I, 6 et suivantes.

[5] «Der Begriff muss also ein weiterer sein, und man hat dann nur zwischen zweien die Wahl : Nachkommenschaft (Nachkommen) oder Verwandschaft (Verwandte)...» (*Lyk. Beitr.*, I, 7).

[6] Thomsen, 60.

[7] Thomsen ne croit pas improbable que *q*ⁿ*na* ait le sens de «mère» (*Études lyc.*, 60). Ce sens est combattu avec vivacité par Torp, I, 8, et rejeté par Pedersen, à la suite de la réfutation de ma traduction de *esede*ⁿ*nevi* (100); mais ce n'est pas un verdict sans appel.

Myra 5.

mei ^{n}*t′* | *epi-tas*^{n}*ti ënehi hriq*^{m}*ma*[*h*^{n} : *ese*]*dë*^{n}*nevë*[1]

« Et ils enseveliront la parenté paternelle d'Érigomos..... »

Myra 6.

m]*e* ^{n}*te* | *pi-toti hriq*^{m}*mo sey-ën lusotrah*^{n} *sey-e*[*sede*^{n}*nevi ënehi lusot*]-*rah*^{n}

« Et ils enseveliront Érigomos et le père de Lysandre et la parenté paternelle de Lysandre... »

Je m'explique la mention de Lysandre par l'hypothèse qu'Érigomos était son grand-père (ou son oncle?) maternel.

Notre Sbiceziyëi était, suivant son propre témoignage, si nous le comprenons bien, hyparque d'Autophradate : (*ënë q*^{n}*tavata Vataprddateh*e).

M. Torp s'est montré peu disposé à adopter ma traduction de *q*^{n}*tavata* par « hyparque »[2]; il en choisit une un peu différente, celle de *stratège*[3]. Pour M. Bugge il s'agit aussi d'un chef militaire, car le même terme est employé comme verbe avec la signification de « commander » à Pinara 2, où le maître du monument (*urebillaha*), un certain *Ddapss*^{m}*ma*, fils de *Padr*^{m}*ma*, est dit « *avoir commandé* l'armée des Termesses »[4]. Jusque-là rien de plus simple; Harpagus, Karikas, Périclès, Autophradate ont des généraux pour leurs armées, comme ils ont des chefs dans l'administration de leurs domaines; mais il ne venait à l'esprit de personne d'attribuer cette qualité de *q*^{n}*tavata* aux princes mêmes. M. Six est allé jusque-là, et, lisant dans Bacchylide les titres *Συρακοσίων σlραταγέ*, *Κνώσσιον σlραταγέταν*, *πολέμαρχε Κνωσσίων*, appliqués à Hiéron et à Minos, il ne voit aucun inconvénient à qualifier les dynastes lyciens de stratèges; il se persuade qu'un sigle figuré sur quelques monnaies et qu'il décompose en *q* et *t*, est le monogramme de *q*^{n}*tavata*[5]. Mais si Autophradate, puis-

[1] Thomsen, 52; il faut *hriq*^{m}*mah*^{n} génitif accusatif, que connaît le scribe de la famille (voir Myra 6), et non *hriq*^{m}*mah*, comme le donne Thomsen.

[2] *Lyk. Beitr.*, I, p. 16.

[3] *Lyk. Beitr.*, II, 14.

[4] *Lyk. Stud.*, 62, 70 : « Sollte das Stammwort des häufig vorkommendes *χñtavata* nicht ein Lehnwort aus dem Iranischen sein? Ich machte *χñta*-zu örmen. *gund* (Gen. sing. *gndi*, Gen. plur. *gndaç* und *gndiç*, in compositis *gnda* —) « Abteilung eines Heeres, Korps, Heerschar » aus pehlevi *gund* (Hübschmann *Arm. Gramm.*, I, 130 f.) stellen. *χñtavata* würde, wenn dies richtig ist « Korpsanführer » bedeuten » (p. 62).

[5] *Numismatic Chronicle*, 3ᵉ série, vol. XVIII, 1898, p. 202, n. 22 et 213, n. 51.

qu'il s'agit de lui dans l'épitaphe de Port-Sévédo[1], ou Périclès ou les autres sont les stratèges des villes, comment expliquer le stratège d'un homme, le stratège d'Autophradate, de Périclès? Le *stratège*, c'est le prince même et le prince seul; les autres ne sont que des sous-ordres, et l'expression *hyparque* leur convient parfaitement. S'il en est ainsi, le chef suprême ne peut pas avoir porté ce même mot de *q^{n}tavata*.

Cela est si vrai que *Ddapss^{m}ma* qui commandait l'armée des Termesses est mentionné tout à côté du dynaste Artembarès; malheureusement une lacune plus grande peut-être qu'on ne l'a pensé ne permet pas de comprendre ce que vient faire ici Artembarès, mais cependant on voit que *Ddaps^{m}ma* est le *q^{n}tavata* d'Artembarès, comme les autres le sont de Périclès (3), de Karikas (1), d'Harpagus (1), d'Autophradate (1) et de Mithrapata (? 1).

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait rencontré la leçon *q^{n}tavata* plus ou moins variée dans la désinence du mot, qu'à Pinara 2, dans les gloses que j'ai rassemblées dans ces *Mémoires* (X, p. 30 et 31), et dans la longue inscription de la stèle de Xanthus; il importe, pour que le lecteur se fasse une opinion sur la signification la plus vraisemblable du terme en discussion, que je reproduise les passages de la stèle visés[2] :

A. — Sud. (l. 45-47).

^{n}tepi : qlaina ter^{n} : hotahe : oca : hericle
se haqlaza : pabrati : qbide : hriq^{n}tava
tahi : ese : tabona ter^{n} iyono : iyaeusas

B. — Est (l. 37-39).

. . . kasppe : aseti : q^{n}tavato : tuvi : sebe
. . . në aravaziya : ^{n}tevë : memu : se qlhthon
. . . a : edevëemu : cumezeiti ti : meravaz

[1] Je ne reviens pas sur cette mention dont j'ai traité dans nos *Mémoires*, VIII, 465 et 466, notes.

[2] Deecke a cru pouvoir compléter Sud 24 *te : qistte : ënehi : se q^{n}nahi* [*se q^{n}tavata*] | *hi :* en se fondant sur Est, 58, *qugaha : se q^{n}naha : se q^{n}tavati*; il traduit «liberorum» (*ënehi*) et natorum (*q^{n}nahi*) et cognatorum» (*Lyk. Stud.*, IV, 184, note). M. Torp évite de combler la lacune, mais il rend les lignes 24 et 25 ainsi : «er schrieb (mit Angabe) des Vaters und der Verwandten (Namen) : Harpagos' Sohn, Cheriga's (Bruder?), Kuprlli's Schwiegersohn, Chezigà's [Neffe]» (*Lyk. Beitr.*, I, 8).

C. — Est (l. 56-64)[1].

hotahe : tubehi : pr^{n}nezi : selihbeze : ehb
iye : se devë : zqqaza : se ^{n}tuveriha : ade : se
qththona : qugaha : se q^{n}naha : se q^{n}tavati
ązzaloi : ^{n}tariyeusehe : se-y-ertaqssi
razahe : thride : hriha : tr^{m}milise : seti te
ththiveibi : ademë : leththi : klo : mesitëni : eb
eiya : garoi : zeusi : ^{n}tevë : q^{n}tavati : sber
ide q^{n}tavati : tupeleziye : se ^{n}tevë : suq
inaye : tupeleziye : q^{n}tavatiye : sppart

D. — Nord (l. 5-12).

utona : sttati : sttala : ëti : maliyahi : pddoti
ddevë zqqazoi neune : mëseveh : ^{m}mi : se qbide
sttatimë : sttala : ëti : klahi-biyehi : se mali
yahi : se mertemehi : se q^{n}tavatehi qbidë^n[ne]
hi : se ddeve : sttatimë : urubliyë : meiti puv[i]
ti : azzalo : a-ddeu trbbeit : emë esbëte : q^n[t]
avatedi : un-bo^{m}me se më cizzapr^{n}na : vidr
^{n}nah : seve-riyamona telëziyehi kloa

Dans le texte milyen de la face ouest, nous lisons, ligne 67 :

nesice tedesice : qugasi : q^{n}tavaza :) mirec | ediye :

et, en outre, divers mots qui semblent rappeler cette expression, sont dans tout ce document :

q^{n}tabaimi (Nord, 44), *q^{n}tabasi* (Nord, 42), *q^{n}tabatu* (Ouest, 71), *q^{n}tabu* (Nord, 34), *q^{n}tabupe* (Ouest, 41).

M. Heberdey m'a communiqué l'inscription de la dalle de Cadyanda, dont j'ai déjà parlé; cette inscription a ceci d'étrange, comme me l'a fait remarquer M. Bugge, qu'elle paraît être rédigée dans un lycien mélangé de termes milyens. Il est bien fâcheux que sa gravure soit très défectueuse et que le texte soit si souvent coupé par de maudites lacunes. En voici, sous réserve, les cinq premières lignes :

1 IIIOIE *q^{n}tavati pttulu* [*m*]

2 *parttulayumim^n t*[*e*]*te* (?)

[1] Ce morceau est fort remarquable par ses mentions (l. 59-60) des rois *Darius* et *Artaxerxès*, (l. 60-61) de *teththiveibi*, dynaste qui a fait frapper de belles monnaies, et (l. 64 et dernière) de *Sppart*[*azi*]. La désinence de l'ethnique des Spartiates était sûrement inscrite à la première ligne aujourd'hui fruste de la face nord.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3 *piyetë teri tl(a)...teriz*
4 *se mla edaipl...lutenah*
5 *tupazaliyep-i*

M. Heberdey conjecture que c'est un décret d'un archonte du nom de Ptolémée; les premiers signes donneraient la date de son gouvernement.

Après avoir désigné dans la période des dynastes, certains hyparques qui exerçaient simultanément sous l'autorité souveraine du prince, l'expression *qⁿtavata* aurait-elle eu plus haute fortune par la suite et dénommé l'administrateur délégué par le grand roi? tel Asandre et avant lui Mausole en Carie, eurent l'honneur de figurer en tête des actes publics, toutefois à la suite du nom du roi régnant, la date étant constamment celle du règne[1]. Qui sait si nous ne faisons pas fausse route, en cherchant ailleurs que dans la famille royale des Lagides? Ptolémée n'est pas un nom lycien; à la vérité plusieurs Lyciens des plus notables portèrent ce nom, mais ils vivaient à une époque bien plus récente que celle des inscriptions lyciennes. Strabon nous apprend que Ptolémée Philadelphe donna à la célèbre et ancienne cité de Patara le nom de son épouse Arsinoé[2]; tout cela dénote de la part de ce souverain une certaine prédilection pour la Lycie[3]. Même en admettant, ce qui n'a rien d'impossible, que ce soit le roi d'Égypte que le décret des Cadyandéens mentionne, j'hésiterais à attribuer au mot *qⁿtavata* la haute signification que M. Six revendique pour lui; puisque nous sommes d'ailleurs en pleine hypothèse, j'aimerais mieux admettre que Philadelphe était prince royal, et qu'en cette qualité il était vice-roi de la province de Lycie. Quant aux chiffres, ils se rapportent peut-être à une ère.

XVII

Comme si ce n'était pas assez de notre ignorance absolue du vocabulaire lycien, les lacunes innombrables viennent à peu près

[1] Ἔτει (τριηκοστῷ καὶ ἐνάτῳ, τετρωκοστῷ καὶ πέμπτῳ, πέμπτῳ) Ἀρταξέρξευς βασιλεύοντος, Μαυσσώλλου ἐξαιθραπεύοντος... (C. I. G., 2691 c d e) — βασιλεύοντος Φιλίπ[που ἔτει... Ἀσάνδρου] σατραπεύοντος... (C. I. G., 2692) — [ἔτου]ς πρώτο[υ] Φιλίππου βασιλεύοντος, Ἀσάνδρου σατραπεύοντος ... (Benndorf, n° 135, p. 155; cf. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, 1892, p. 256).

[2] Μετὰ δὲ τὸν Ξάνθον Πάταρα καὶ αὕτη μεγάλη πόλις, λιμένα ἔχουσα καὶ ἱερὸν Ἀπόλλωνος, κτίσμα Πατάρου. Πτολεμαῖος δ'ὁ Φιλάδελφος ἐπισκευάσας Ἀρσινόην ἐκάλεσε τὴν ἐν Λυκίᾳ, ἐπεκράτησε δὲ ἐξ ἀρχῆς ὄνομα (L. XIV, ch. III).

[3] Un décret du peuple de Lissa, localité près du *Glaucus Sinus* et dont le début est ceci : βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου καὶ | Ἀρσινόης Θεῶν ἀδελφῶν, ἔτους δευτέρου, μηνὸς Περει|τίου τριακάδι, a été publié par Heberdey et Kalinka, p. 19, n° 1 (1896).

partout, à Isinda, à Cadyanda, à Xanthus, accroître la difficulté de notre tâche. Une grande partie du texte de la stèle xanthienne, ce monument dont l'exécution matérielle est si parfaite, a péri. Espérons qu'on exhumera bientôt des armoires du British Museum les fragments de cette noble stèle, espérons-le et craignons-le, car plusieurs interprètes ont tenté de compléter à l'aide de savantes combinaisons les passages tronqués. Jusqu'à quel point ont-elles réussi? en quelles circonstances leur sagacité est-elle en défaut?

Le travail le plus récent sur l'inscription lycienne de la stèle Xanthus est celui de M. Bugge, paru dans le livre d'or de Benndorf[1]. Cet article, dont M. Pedersen attendait tant de lumières[2], doit être fortement amendé; l'auteur paraît lui-même, à en juger par ses annotations manuscrites sur l'exemplaire qu'il m'a adressé, disposé à remanier tout le paragraphe intitulé *Pedaritos*; le paragraphe suivant, intitulé *Tissaphernes*, *Hieramenes und Lichas*, prête à moins de critiques; il doit même servir de point de départ aux recherches ultérieures.

Nous lisons sur l'épigramme grecque de la face nord, que «depuis que la mer a séparé l'Europe de l'Asie, nul encore parmi les Lyciens n'avait élevé une pareille stèle aux douze dieux dans l'enceinte pure d'une agora».

Suit immédiatement après la louange de Kairis, fils d'Harpagus[3].

[1] Voir p. 220, note 2.

[2] *Lykisk*, p. 81.

[3] Voir mon article *L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe*, dans la *Revue des études grecques*, VII (1894) p. 267-275. Le nom du fils d'Harpagus doit être non *Kerris* comme je l'ai dit, mais *Kairis*, ainsi que j'ai essayé de le prouver dans *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 460, n. 4; mais je dois reconnaître qu'aucun élément nouveau n'est venu éclairer la question. La forme lycienne était sans contredit *Qereï*; il reste à savoir si le nom ne serait pas perse, et dans ce cas quelle a pu être sa forme originale. Une curieuse lettre de M. Deecke, datée du 1er juillet 1891, s'occupe de ce nom dans les termes suivants : «Im griech. Epigramm bin ich zu einer älteren Lesung von mir (auch von Andern?) Γεργις zurückgekehrt, vgl. [Γεργ]ις. Wir hätten dann doch einen *bekannten* Namen : Herodot VII, 82, ist unter den persischen Fürsten genannt Γέργις Ἀριάζου (dies ist die beste Lesart), vielleicht Ἀρπάγου (ΑΡΓΑΓΟΥ); die Endung herbeigeführt durch das unmittelbar folgende Μεγάβυζος. ΑΡΙΑΖΟΣ kommt sonst nicht vor. Genau entspricht dem Γέργις das lykisch «*gerygi* *», wobei das *i* zwischen Konsonanten zeigt, dass der Name Fremdwort ist. Ich halte aber «*qereï*» nur für eine Variante, echter lykisiert. ↓ ist eher neugriechisches *γ* oder *gh*, als altgriechisches *χ* = *kh*, obwohl es auch dies bisweilen vertreten mag. Natürlich fällt dann Καρίκα und was damit zusammenhängt. Ich kehre zu Schmidt's *καὶ ἴ κα[ὶ] γένος* oder ähnlichem zurück. Prüfen Sie bitte auch dies unbefangen.» Le Gergis d'Hérodote peut être le grand-père paternel du héros xanthien, son homonyme, et d'autre part je ne saurais revenir sur la leçon Καρίκα γένος et biffer ce nom propre qui est trop visiblement le *Qeriga* si fréquemment mentionné sur la stèle.

Rien de plus naturel que de supposer que cette stèle, c'est Kairis qui l'a élevée. On est bien un peu gêné pour cette explication par la façon rétrospective dont l'histoire du héros nous est présentée : la tournure Καιρις ὃ δε Ἀρπάγο υἱὸς, où «le mot ὃ δε, qu'il faut supposer souligné par un geste s'adresse à la statue de Kairis, qui devait surmonter la stèle», et les nombreux aoristes (*ἀριστεύσας*, *πέρσας* — *δῶκε μέρος βασιλέας*, *κτεῖνεν*, *ἔστησεν*, *ἐστεφάνωσεν*). Aussi me suis-je seulement risqué à conjecturer que ce monument, qui «peut fort bien avoir été une stèle funéraire, une tombe», avait été commencé par le titulaire, de son vivant[1].

Aujourd'hui je voudrais, et c'est l'étude de Bugge qui m'y décide, retirer à Kairis même ce commencement d'exécution.

Savelsberg a le premier traduit convenablement, à mon avis, la phrase de Nord, l. 5 *se utona sttati sttala* «und Utona errichtet die Stele» (II, 210). Malheureusement cet Utona, ou Otanès, n'est pour lui qu'un homme de peine, le chef des ouvriers, peut-être, chargés de dresser le lourd monolithe, travail remarquable d'un certain Otozisa nommé quelques lignes auparavant avec son père[2]. Assurément le Lycien quel qu'il soit qui a présidé à l'érection de la stèle n'a pas eu l'idée originale de laisser commencer cette inscription par la mention des artistes employés par lui. Je ne vois pas clairement comment Deecke s'est représenté la raison de l'énoncé de la ligne 5, mais il a accepté de son devancier : 1° la notion qu'*Utona* est un homme, le Perse Ὀτάνης[3]; 2° que cet Otanès fait l'acte exprimé par *sttati*; 3° que *sttati* est «errichtet[4]» ; 4° et *sttala* *στήλην*, dorien *στάλαν*[5]; encore traduit-il à la ligne 6-7 *se qbide sttatimë sttala*... «und der König errichtet *eine* Denksäule... [6]». Nous sommes déroutés, puisqu'on nous entretiendrait de la pose de tout autre monument que celui qui est devant nous.

Frappé de la discordance entre l'érection de la stèle par Otanès et ce même fait par le fils d'Harpagus, selon l'interprétation que j'attribuais au second vers grec, je rejetais la traduction de

[1] Imbert, *l'Épigramme grecque*, p. 272.

[2] «Suchen wir jetzt aus den gedeuteten Stellen den hauptsächlichen Inhalt zu entnehmen, so finden wir im Anfang oben an der Nordseite nähere Angaben über *die an der Ausführung und Errichtung des Denkmals betheiligten Personen*» (II, 224). Savelsberg est très conséquent avec lui-même,... malheureusement! Ainsi il découvre dans l'épitaphe de Limyra 6 le constructeur du monument proprement dit (Täburssäli), celui de la chambre adjacente (Näri) et le sculpteur Périclès. Je ne plaisante pas, cela ressort de son commentaire (II, 36-39).

[3] *Lyk. Stud.*, I, 134.

[4] *Lyk. Stud.*, II, 319 (*ἵστησι*, dor. *ἵστατι*), 323; III, 285 (er stellt auf).

[5] *Lyk. Stud.*, II, 319.

[6] *Lyk. Stud.*, II, 323.

mes prédécesseurs, de *sttati sttala* et je me déterminais en faveur de celle-ci suggérée par Deecke : ἵσ7ησι σ7όλον [1]. Le parti était violent, je n'y ai pas persisté. Ce terme *sttala*, répété deux fois à la fin du texte lycien, et non loin de l'expression σ7ήλην τοιάνδε, désigne incontestablement ce même monolithe; d'ailleurs *sttati* est dans l'épitaphe d'Upazi à Myra, l. 2; *sttati ti* [*ⁿtepi-totu upa*]*zi se ladu ehbi* «lequel établit qu'on ensevelisse ici Abasis et sa femme [2]».

Cet Otanès, j'avais été choqué de le voir apparaître sans le nom de son père ni le rappel de son titre, alors que le satrape Tissapherne surgit à la ligne 11 avec la glose «fils d'Hydarnès» (*cizzaprⁿna : vidr* | *ⁿnah*); c'est donc que, dans la partie perdue de la première ligne, cette mention existait; et justement à la ligne 2, une lacune a enlevé un nom propre qui devait désigner le père d'Otanès,******** *he : tideimi* = fils de . . . . ? M. Deecke, intéressé seulement par le reste de la ligne *se parzza qbide* «et roi perse», pensa pouvoir remplir les lacunes des lignes 1 et 2 ainsi : *prⁿna*[*baz*|*a prⁿnaca*]*he tideimi se parzza qbide*, c'est-à-dire «Pharnabaze fils de Pharnace et roi Perse». Une mention de Pharnabaze pouvait bien être dans un document où figurent Tissapherne et Hiéraménès et les Spartiates. Je crus qu'il s'agissait de quelque traité semblable à celui reproduit par Thucydide, VIII, 58. La date 411 avant notre ère convenait assez [3], mais je n'oubliais pas pour cela mon Otanès; profitant de la leçon de Thucydide : τοὺς Φαρνάκου παῖδας, je réunis les noms de mon protégé et de Pharnabaze, le premier précédant [4].

La combinaison était très compliquée, comme on voit. Bugge ne l'a acceptée qu'en partie; il a éliminé Pharnabaze et son père Pharnace, mais il a gardé, en la déplaçant, la mention *se utona* que j'avais admise [5]. La copie de Benndorf paraît donner, au lieu de *otëzisaprⁿna*. . . ligne 1, *stotë : zisaprⁿna*. . . Or *stotë* semble

[1] *Babylonian and Oriental Record* (juin 1891) p. 142. Mais M. Arkwright n'était pas du même avis; il m'écrivait le 10 juillet 1891 : «I am very unwilling to accept σ7όλον on these grounds : the two greek words evidently form a set phrase; there could be no object in borrowing a word of so ordinary a sense as σ7ῆσαι, unless it had something like a technical sense. Now σ7ῆσαι σ7ήλην is almost a regular phrase, like σ7ῆσαι τρόπαιον, but I cannot find an example of σ7ῆσαι σ7όλον. Besides the phrase would mean surely either to array or range, or else to halt, not to send out an expedition. The commonest verbs with σ7όλον seem to be σ7έλλειν, πέμπειν and ἀγείρειν. Unless examples of σ7ῆσαι σ7όλον with the requisite meaning can be found, I cannot accept the translation.»

[2] Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, 216, note 3; et Torp, I, 20 (*er stellt*. . .).

[3] Voir, pour toute cette discussion, mon article *Pharnabazus and Tissaphernes mentioned on the great stela of Xanthus* (*B. O. R.*, juin 1890, p. 153-163).

[4] *Ibid.*, p. 158.

[5] *Zur Xanthos-stele*, p. 233-234.

être pour *sttotë*, c'est-à-dire notre verbe *sttati* au pluriel[1]. Bugge en conclut que *Zisaprⁿna* est un nom propre de même aspect que *Cizzaprⁿna*, et il fait suivre ce nom perse de [*se u*|*tona* ****]*he* : *tideimi*, ce qui présente l'avantage d'une lacune de 4 lettres seulement à la 2e ligne[2], lacune aussitôt comblée par la leçon *qerë*]*he*=fils de *Qerëi* ou Kairis.

Si vraiment, ce que M. Bugge n'a pas soupçonné, — quoique son ingénieuse restauration y conduise, — Otanès est le fils ou un fils (je laisse pour le moment de côté la mention *Zisaprⁿna*), le fils, dis-je, de Kairis, on comprend le passage *se utona sttati sttala*. Kairis, après sa mort, reçoit des siens ces honneurs exceptionnels; à la tête des Harpagides et des autres Perses est Otanès, fils du héros.

M. Bugge complète le début de la ligne 1 assez mal :

azi : ebëⁿn]*i nelezi stotë : zisaprⁿna* [*se u*|*tona*...
«Dies Kriegerdenkmal errichteten Z. und U...[3].»

Avant le verbe il faut la particule *meti* qu'il n'est d'ailleurs pas difficile de retrouver dans *lezi*, *l* pouvant être un débris de *m* et *z* un *t* plus ou moins défiguré par les accidents de la pierre. Reste *ine* que je pense avoir appartenu au mot énigmatique *zrppudeine*.

Ce mot ne se montre qu'à la face Est, ligne 46, entre *se ⁿtep*[*i*? de la ligne précédente et *aravaziye : ehbiye* «ses monuments», cf. Limyra 19 *ebeiya eravaziya* = τοῦτο μνῆμα. Rien d'étonnant pour moi qu'on ait désigné la tombe avec l'épithète *sarpédonienne* qui la rendait plus vénérable[4].

Donc Otanès avec sa famille et les compagnons de son père, et aussi le représentant du roi de Perse[5], élèvent la stèle en l'honneur de Kairis, fils d'Harpagus, dans les environs de 410 av. J.-C. L'épigramme grecque donne l'impression que le héros est décédé depuis quelque temps déjà.

Là-dessus l'idée m'était venue de concevoir le début de toute l'inscription (à la face sud) comme : «Cette stèle Otanès à son père Kairis.....a élevé». Mais je vois clairement qu'il faut chercher autre chose, si on ne veut pas se mettre en désaccord avec la

[1] *Zur Xanthos-stele*, p. 234.

[2] «Daher ergänze ich in Z 1 bis 2 : *zisaprⁿna* [: *se u* | *tona* : ****]*he* : *tideimi*.

«Der persische Name *utana*, Ὀτάνης ist bekannt; jedoch der hiergenannte Mann dieses Namens kommt sonst nicht vor, und den Namen seines Vaters kennen wir nicht» (Bugge, *Zur Xanthos-stele*, p. 234).

[3] *Zur Xanthos-stele*, p. 236.

[4]. Torp a vu dans ce mot un verbe à l'infinitif, II, 43, 47.

[5] *Se parzza qbide* ne signifie probablement rien autre que le roi de Perse. Bien qu'absent, il était censé être en personne où son délégué prenait la parole. Ne sait-on pas que ses émissaires étaient ses yeux et ses oreilles?

grammaire lycienne. Il est d'ailleurs bien évident que si Otanès eût choisi pareil énoncé, ce n'est pas le démonstratif *ebẽ^n^ni* suivi d'un objet comme *stèle*, *tombe*, qu'il eût inscrit le premier, mais, ainsi qu'à Limyra 17, le nom du héros au datif (*Qereye*).

Je ne renonce pourtant pas à poursuivre la solution de cette énigme. Si ce n'est illusion, il me semble qu'on parviendrait à maîtriser la difficulté, en faisant dire au scribe : «Dans cette tombe il repose, Kairis (qui était) fils d'Harpagus, beau-frère (?) de Karikas, gendre de Kubernis...»

> *ebẽ^n^ni* [*tucedri me siyẽni qerẽï arppa*]
> *quh tid*[*eimi : qerigahe ddedi cuprlleh*]
> *qahba : a-*

Un mot, un seul, est embarrassant, *ebẽ^n^ni* au locatif. Pour *siyẽni* avec le sens de «reposer», M. Thomsen sera mon autorité[1]; quoique très rare, un énoncé semblable à celui que je soumets au lecteur, existe sur quelques monuments. Ici on comprend à merveille son emploi. Je ne vois, quant à moi, rien qui s'oppose à concevoir les choses de cette manière : le héros peut avoir été exhumé d'une tombe primitive et installé définitivement ici en grand apparat.

Revenons à la première ligne de la face nord : Otanès, s'il n'est pas le même personnage que *Zisapr^n^na*, est nommé en second lieu dans la restitution de Bugge : pourquoi pas l'inverse, puisque c'est lui Otanès tout seul, non son frère avec lui, qui à la ligne 5, dresse la stèle? Bugge ne donne qu'un fils, Otanès, au personnage de la ligne 2, qui, suivant moi est Kairis; mais alors, que nous veut cette mention *Zisapr^n^na?* Une glose explicative, parallèle à celle qui accompagne la mention d'Otanès, n'eût pas été inutile. Cette glose, nous l'aurions au sentiment de Bugge; seulement elle est rejetée après celle qui renseigne sur Otanès, après [*Qerë*]*he tideimi*, et détachée de la première phrase, elle en forme une nouvelle. «Et le prince (?) perse, et les Spartiates, compatriotes de Lichas, défirent l'armée d'Athènes.» Le prince perse, c'est *Zisapr^n^na*[2] : qui s'en fût douté? Non, le scribe

[1] *Études lyciennes*, 24.

[2] «Die lykische Inschrift der Nordseite nennt die Verbündeten des lykischen Fürsten, welche mit ihm an der Errichtung des Siegesdenkmals theilnahmen. Der erste derselben ist *zisaprñna* (Tissaphernes)... Dann folgt Z. 2 die Endung eines Gen. sing. *-he* : und darnach *tideimi* «Sohn». Es ist nicht wahrscheinlich, dass der Name des Vaters Tissaphernes in Z. 1-2 zu ergänzen sei ; denn 1 der Raum ist für die Ergänzung [: *vid* | *r^n^na*]*he* : zu breit, 2 Z. 4 heisst es : *meubuhatę : kbiyęti*..... «setzen für andere» (*Kbiyęti* aus *Kbiyę ęti*). Hiernach deute ich den ganzen Ausdruck so : «sie setzen beide (das Denkmal aber) für verschiedene (Personen)». Der Ausdruck «sie beide» (*ubu* = altind. *ubhāu*) ist als «Utana und Zisaprna» zu verstehen. Im Folgenden wird gesagt, für welche

n'a pas procédé ainsi. Non, il n'a pas entendu parler de Tissapherne; s'il en avait fait mention ici, il n'eût pas renvoyé à la ligne 11-12 sa glose généalogique *vidr*^{n}*nah* (*tideimi*) «fils d'Hydarnès». Si *Zisapr*^{n}*na* et *Cizzapr*^{n}*na* désignaient le même homme, il n'aurait pas eu l'idée de cette glose tardive; mais, *si au contraire c'était un nom perse porté par deux personnes distinctes*, il lui fallait et s'ingénier à orthographier différemment l'une et l'autre mentions[1] et ajouter la glose *vidr*^{n}*nah*[2], celle *qssadrapa* «satrape» ne suffisant pas à détruire la confusion.

J'estime donc, jusqu'à nouvel ordre, qu'Otanès fils de Kairis avait pris le nom de Tissapherne, et tenait à s'en parer; sans doute il semblerait que ce nom modifié en *Zisapr*^{n}*na*, ce qui n'était que pour l'œil, car *zisapr*^{n}*na* et *cizzapr*^{n}*na* s'entendaient de la même façon, ce nom aurait dû suivre, non pas précéder, celui d'Otanès: mais, dans de pareils énoncés, la glose explicative suit le mot à interpréter. Qui ne connaît le verset biblique *Néhémie qui est Hattirshatha*, lequel verset a l'air de contredire ma proposition[3]? En effet, *nous* savons qui était Néhémie, et nous aurions eu besoin d'être renseignés sur Hattirshata, si bien même que plusieurs exégètes prennent ce dernier nom pour un titre signifiant «gouverneur». Mais la relation de l'échanson d'Artaxerxès devait au préalable passer sous les yeux de son maître; le roi connaissait *Atarečithra*[4], ou *Hattirshata;* quand la mention de ce serviteur venait seule, il n'était pas nécessaire de l'interpréter[5]; quand le serviteur déclinait son nom juif, le roi récla-

Personen *utana* und für welche *χbide*, d. h. Tissaphernes, der Verwandte der persischen Königlichen Familie, das Denkmal errichtet. Allein dieser Ausdruck *me ubu* «sie beide» setzt wohl voraus, dass *utqna* bereits im Vorhergehenden genannt worden ist...» (Bugge, p. 234).

[1] Bugge est dérouté par ces deux leçons différentes d'un même nom : «Dass der Name des Persers in der ersten Zeile anders als an den drei folgenden Stellen geschrieben wird, bleibt freilich auffallend» (p. 233). Il cherche des exemples analogues à travers le long texte de la stèle, mais sans succès.

[2] *Vidr*^{n}*nah*, c'est-à-dire «d'Hydarnès» (*B. O. R.*, juin 1890, p. 160). Notre confrère accepte ma version; il va plus loin, en conjecturant que le célèbre satrape de l'*Anabase* pouvait être le frère de Statira, épouse d'Artaxerxès Mnémon. Mais rien ne prouve l'identité d'Hydarnès père de Tissapherne et d'Idernès père de Statira, et si on se reporte au récit de la ruine des Idernides dans les fragments de Ctésias (éd. Muller, p. 56 *a*) on concevra un grand doute à cet égard.

[3] Néhémie, VIII, 9 (נְחֶמְיָה הוּא הַתִּרְשָׁתָא).

[4] Le fargard XVIII du Vendidad porte : «Cet homme alors devra dire à la Çpenta-Armaiti : Çpenta-Armaiti! Je dépose cet homme dans ton sein, fais-le-moi revenir!... Donne-lui alors un nom [tel que] Ataredâta, Atarecithra, Atarezantu, Ataredahyu, ou quelque autre dérivant d'*âtare* «feu» (Avesta, traduit du texte zend par C. de Harlez, 1881, p. 185). *Atarecithra* rendu en hébreu *Hattirshatha*, signifie «issu du feu».

[5] Aussi bien lisons-nous le nom isolé Hattirshatha, tant au chapitre II d'Esdras,

mait l'explication. Les Xanthiens étaient heureux de lire de même que *Tisaferne, c'est Otanès* (*zisapr^n^na së utona*).

Il est indifférent que le même prince ait porté deux noms perses; on voit, par l'exemple de Néhémie, que son nom juif n'était pas la traduction du perse, et dans un cas il les réunit l'un à l'autre[1]. Dans la période gréco-romaine on trouve des Lyciens porteurs de deux noms qui ne sont pas équivalents, même si l'un est d'essence hellénique, l'autre anatolien, perse, latin ou araméen : H. et K., p. 12, n° 38 : *Μελίννης τῆς καὶ Τοάδνης*; p. 15, n° 48 : *Ἀρτέμων β' ὁ καὶ Πτολεμαῖος Ἀμμιανὸς β' ὁ καὶ Πτολεμαῖος, κτλ.*

J. IMBERT.

reproduction intégrale et assez maladroite de Néhémie, ch. VII, vers. 63, 70, qu'à ce chapitre VII du second livre.

[1] Néhémie, X, 10.

DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

EN MOYEN-GALLOIS.

Dans un article de ces *Mémoires* (V, p. 135), repris et complété dans la *Revue Celtique* (VII, p. 223), M. Loth a montré que la *Grammatica Celtica*, sous le nom de présent (ou futur) secondaire[1], confondait deux temps fort différents que le breton armoricain distingue encore aujourd'hui. Ces deux temps ont les mêmes désinences, mais le second est caractérisé par la présence d'un suffixe qui est *h* en vannetais, *f* dans les autres dialectes. Le paradigme est le suivant[2] :

carèn	à côté de *carfèn*	vann. *carehèn*
carès	*carfès*	*carehès*
carè	*carfè*	*carehè*
carèm	*carfèm*	*carehèm*
carèc'h	*carfèc'h*	*carehèc'h*
carènt	*carfènt*	*carehênt*

M. Loth a établi que le vannetais conservait ici le suffixe ancien et qu'il fallait partir d'une forme *carhèn*. Le gallois moderne a complètement perdu la distinction des deux temps; il ne possède plus qu'une forme *carwn* qui peut aussi bien représenter *carèn* que *carhèn*, puisque l'*h* en pareil cas devait régulièrement disparaître. Mais le moyen-gallois offre encore de nombreuses traces d'une distinction de ce genre, étant donné qu'un *h* intérieur s'y conserve sporadiquement dans l'écriture.

Pour apprécier exactement les renseignements que fournit à ce sujet le texte des *Mabinogion*, publié par MM. Rhŷs et Gwenogfryn Evans d'après le *Livre Rouge*[3], il est nécessaire de tenir compte de certaines considérations phonétiques.

[1] *Grammatica Celtica*, 2e éd., p. 518.

[2] D'après Loth, *Essai sur le verbe néo-celtique*, p. 70-71.

[3] *The Text of the Mabinogion from the Red Book of Hergest*, edited by J. Rhŷs and J. G. Evans. Oxford, 1887. Dans les exemples qui suivent, le premier chiffre renvoie à la page, le second à la ligne de cette édition.

Après certaines racines, de même qu'en breton armoricain[1], l'*h* ne pouvait subsister, soit qu'il eût formé avec les sons voisins un groupe imprononçable, soit qu'il dût se fondre avec eux. Ainsi il est impossible de distinguer les deux temps en question dans des verbes comme *arh-os*, *caff-el*, *erch-i*, *gall-u*, etc. Quand la racine verbale se termine par une explosive sonore, l'existence ancienne de l'*h* est au contraire très reconnaissable, parce que, suivant la loi phonétique bien connue, le groupe *sonore* + *h* aboutissait à la sourde correspondante : soit *dywetwn* = **dywed-hwn*[2]. Il faut séparer du cas de l'explosive sonore *d* celui de la spirante correspondante, qui est notée de même en ancien gallois, tandis que la langue moderne l'écrit *dd* (*cerdded*, *lladd*, *rhoddi* en regard de *dodi*, *dywedyd*, *rhedeg*, etc.); dans le cas de la spirante, l'*h* subsiste : on a *cerdhwn*, *lladhwn*, *rodhwn* (quelquefois *rothwn*, mais jamais *rotwn*). Enfin, après liquide et nasale, l'*h* se conserve de même sans changement : *delhwn*, *elhwn*, *gwynhwn*, *mynhwn*, etc. Toutefois le cas du groupe *nh* appelle une observation spéciale. La graphie *nn* se rencontre très fréquemment dans les textes moyen-gallois à côté de la graphie *nh*; cf., entre autres exemples, *bynhac* et *bynnac*, *genhyf* et *gennyf*, *minheu* et *minneu*, *canhoed* (46, 18), *cynhal* (72, 21), etc. Dans tous ces mots, *nh* représente *nt*, comme *mh* représente *mp* dans *tymhor*, *amherawdyr*, etc. Y avait-il dans la prononciation une différence réelle entre *nh* et *nn* à l'époque des *Mabinogion*? La graphie est si inconstante qu'il vaut mieux croire, là où *nh* est conservé, à une simple fantaisie des scribes. Mais on comprend dès lors que sous l'influence du cas de *nn*, *nh* issus de *nt*, l'orthographe hésite fréquemment dans le cas spécial des imparfaits.

Ces réserves faites et malgré les incertitudes de l'orthographe, la règle peut être formulée de la façon suivante : les formes sans *h* sont des imparfaits de l'indicatif, les formes en *h* des imparfaits du subjonctif. Chacun des deux temps peut prendre la valeur conditionnelle, mais la distinction fondamentale subsiste toujours. Pour ne parler que des formes en *h*, on les trouve exclusivement employées :

1° Avec la valeur temporelle de l'imparfait du subjonctif dans des phrases qui mises au présent contiendraient un présent du subjonctif.

2° Pour exprimer le mode irréel ou le mode potentiel dans la proposition subordonnée commençant par *pei* « si » ou dans une proposition subordonnée analogue. En proposition principale, ces

[1] Loth, *Rev. Celt.*, l. c.

[2] Quelquefois la sourde est redoublée : *dywettwn*. Ce n'est qu'une question d'orthographe.

deux modes s'expriment toujours par des formes sans *h*, c'est-à-dire par des imparfaits de l'indicatif.

3° Pour exprimer la répétition dans le passé, dans les propositions relatives ou temporelles.

En dehors de ces trois cas, il n'y a aucune forme en *h*. P. 169, l. 4, le *Livre Rouge* porte *ahut*, que M. Loth corrige avec raison en *archut* (Trad. des *Mabinog.*, II, p. 175). — P. 176, l. 19, on lit *dywetut*; comme le contexte demande un infinitif, ce ne peut être qu'une faute pour *dywedut*. On a du reste quelques autres exemples d'une confusion semblable de *d* et de *t* : *cyfotes* pour *cyfodes* (77, 12), *byt* pour *byd* (237, 27), *reit* pour *reid* (auj. *rhaid*) (129, 25). Cf. Loth, *op. cit.*, II, p. 190. C'est une pure question de graphie; il y a d'autres bizarreries du même genre : dans le *Livre Noir* de Carmarthen, la spirante sonore *dd* est régulièrement notée par *t* (Loth, *Chrest.*, *Bret.* p. 68, n. 1; voir en outre sur l'histoire de ces diverses orthographes Th. Stephens, *The Literature of the Kymry*, 2e éd., London, 1876, p. 433-434). — P. 57, l. 11, on trouve la forme *dillynghwn* en proposition principale pour exprimer l'irréel, ce qui est contraire à la règle absolue formulée ici; mais l'*h* se trouve après *ng*, c'est-à-dire après nasale gutturale, et la graphie *ngh* est fréquente, même aujourd'hui. Il faut expliquer de même *ranghei* (127, 30). — Enfin, p. 116, l. 2, on a *pan y ryattei*, ce qui signifierait, selon M. Loth, « quand elle eut mis de côté (la bague) ». Cette forme est tout à fait irrégulière; en pareil cas on attend l'imparfait sans *h* ou bien le plus-que-parfait. C'est sans doute une faute; le passage tout entier porte la trace de retouches maladroites. Peut-être faut-il lire *ryatsei* au plus-que-parfait?

Voici maintenant des séries d'exemples qui illustreront la triple règle.

Ier Cas. — Formes en *h* avec la valeur d'un imparfait du subjonctif.

De *adnabod* « reconnaître » : *Ual nat* ADNAPIT « Pour qu'on ne les reconnût pas » (70, 9). — De *dywedyd* « dire » : *Nyt oed ymadrawd dros wyneb yr ynys yr isset y* DYWETTIT, *or Kynarffei y gwynt ac ef, nys* GWYPYNT « Il n'y avait pas une conversation sur la surface de l'île, si bas qu'on parlât, qu'ils ne connussent, si le vent venait à la surprendre » (94, 20). — De *geingio*[1] « s'introduire » : *Ny Kauas eiryoet ty y* GEINGHEI *yndaw* « Il ne trouva jamais une maison dans laquelle il pût entrer » (37, 25). Quelques lignes plus haut, on a le présent : *Gwna ty y* GEINGHO *ef* « Fais une maison où il puisse entrer ». — De *gwybod* « savoir » : *Nyt ymadawn inheu ac ef yny*

[1] Sous réserve, toutefois, de la remarque faite plus haut.

WYPWN pwy vei « Je ne voulais pas me séparer de lui avant de savoir qui il était (jusqu'à ce que je susse...) » (262, 16). — De *rhedeg* « courir » : *Henbedestyr ny chauas eiryoet ae* KYFRETTEI *o dyn, nac ar uarch, nac ar droet* « Henbedestyr ne rencontra jamais personne qui l'attrapât à la course, ni cavalier ni piéton » (108, 15).

Dans les deux passages suivants, le *Livre Rouge* présente des formes sans *h*, mais l'*h* est conservé dans le manuscrit de Hengwrt[1] : De *dala* « tenir » : *Kanyt oed neb a* DALHEI *vot yn y erbyn* « vu qu'il n'y avait personne qui pût tenir devant lui [2] » (268, 15). — De *mynnu* « vouloir » : *A Gereint o ouynnawd y wr ty a oed gedymdeithon idaw a* VYNHEI *eu gwahawd attaw* « Et Gereint demanda au maître de la maison s'il avait des amis qu'il voulût bien inviter à venir près de lui [3] » (277, 19).

II[e] CAS. — Formes en *h* exprimant l'irréel ou le potentiel.

De *dywedyd* « dire » : *Bei* DYWETUT *ti ymi y peth a ovynnaf ytti, minneu a* DIWEDWN[4] *y titheu yr hwnn a ovynny ditheu* « Si tu me disais ce que je te demande, je te dirais ce que tu me demandes » (194, 22). — De *dodi* « placer » : *Pei* DOTTIT *yssyd yn y seith cantref hynn o wyt a llynn yndi* « Si on y mettait tout ce qu'il y a de nourriture et de boisson dans ces sept cantrefs-ci » (13, 29). *Mal pei y cledyf a* DOTTEI *yn y wein* « Comme s'il remettait l'épée dans le fourreau » (128, 7). — De *elaf* « que j'aille » : *Bei* ELHUT *y gaer* « Si tu allais au château » (240, 18). — De *gadu* « permettre » : *Goreu oed genhyfi, pei* GATTUT *ti vyfi ym deith* « Cela me ferait plus de plaisir si tu me permettais de partir » (286, 19). *Pei as* GATTEI *lit idaw* « Si la colère le lui avait permis » (274, 18). — De *gwasgu* « presser » : *Pei mi a* WASCUT *uelly* « Si tu m'avais pressé ainsi[5] » (116, 23). — De *gwneuthur* « faire » : *Pei* GWNELHIT *vyg Kyghor i, ny thorrit Kysreitheu y llys yrdaw* « si on suivait mon conseil, on ne violerait pas les lois de la cour pour lui » (105, 2). — De *gwybod* « savoir » : *Pei as* GWYPWN *mi ae* DYWEDWN « Si je le savais, je le dirais » (130, 5). Les formes *gwypwn*, *gwyput*, *gwypei* sont fréquentes dans des phrases conditionnelles (cf. 29, 20; 54, 27; 213, 18; 215, 2; 235, 8; 188, 2; 190, 16),

[1] Fragment du *Mabinogi* de Gereint et Enid d'après un ms. de Hengwrt, publié par J. G. Evans et traduit par Loth, *Rev. Celt.*, VII, 401 et VIII, 1.

[2] *Rev. Celt.*, VII, 419 : *dalhei* vient de *dala* et non de *tala* comme le croyait Lady Guest (cf. Loth, *Rev. Celt.*, VII, 418, n. 3, et trad. des *Mabinogion*, II, p. 195).

[3] *Rev. Celt.*, VII, p. 435.

[4] Remarquer l'opposition de *dywetut* et *dywedwn*.

[5] Cet exemple est douteux, parce qu'on rencontre la sourde à d'autres temps; la sonorisation des sourdes après sifflante ne s'était pas encore généralisée dans l'écriture de *Mabinogion*, et les graphies *gwascu*, *cyscu*, *llosci*, etc., sont assez fréquentes : cf. *cyskwn* (162, 16).

mais toujours dans la proposition subordonnée[1]; en proposition principale, on a *gwybydwn*, ainsi : *A* WYPEI *chware a ffonn a tharyan yn da*, *ef a* WYBYDEI *ymlad a chledyf* «Quiconque saurait bien jouer avec des bâtons et des écus, saurait se battre avec l'épée» (201, 10). — De *magu* «nourrir» : *Mal milgi a* UACKEI *e hun* «Comme un lévrier qu'il aurait élevé lui-même» (187, 4). — De *mynnu* «vouloir» : *Ti a allut dywedut a uei hygarach*, *pei as* MYNHUT «Tu pourrais dire quelque chose de plus aimable, si tu voulais» (213, 6). — De *cydraddu* «égaler» : *Pei* KYT RETTEI *gossymdeith y uorwyn ae phryt* «si les ressources de la jeune fille avaient égalé sa beauté[2]» (262, 23). — De *sefyll* «se tenir» : *Pei* SAFHEI *ar benn y mynyd mwyhaf yn y byt*, *ef a uydei yn tyno gwastat dan y traet* «S'il s'était placé au sommet de la plus haute montagne du monde, elle serait devenue une vallée unie sous ses pieds» (110, 22). — De *tebygu* «penser» : *Bei na* THYBYCKWN *dyfot gormod o ouut itt*, *mi a* UANAGWN *itt yr hynn yd wyt yn y geissaw.* «Si je ne croyais qu'il dût t'en arriver trop de mal, je t'indiquerais ce que tu es en train de chercher» (165, 28). — Autres exemples : 96, 1; 10, 20; 259, 25; 246, 6. — Voici encore deux passages où le manuscrit de Hengwrt a conservé l'*h* omis dans le *Livre Rouge*. De *clybod* «entendre» : *Pei* CLYWHUT *ti ymdidan y marchogion racco*, *mwy uydei dy oual noc y mae* «Si tu avais entendu la conversation de ces hommes là-bas, tu prendrais plus de précautions que tu ne fais[3]» (274, 3). — De *gweled* «voir» : *Ar neb a* WELHEI *y uorwyn yn y wisc honno*, *ef a* WELEI *olwc wedeidlwys arnei* «Quiconque eût vu (= si quelqu'un avait vu) la jeune fille dans ces vêtements-là, lui eût trouvé l'air digne et noble[4]» (262, 27).

Un cas particulier à noter, c'est celui de la conjonction *pei* «si», que Zeuss rattache déjà à la racine du verbe substantif. Cette conjonction n'est pas autre chose en effet que la 3ᵉ pers. du sing. de l'imparfait du subjonctif du verbe *bod* «être[5]». On la rencontre encore en moyen-gallois avec cette valeur : PEI *iach*, *dy angheu* UYDEI : «S'il eût été vivant, c'eût été ta mort» (133, 27).

[1] Toutefois, 201, 10, on rencontre une forme *gwypwn* assez difficile à justifier. Elle est peut-être due à une attraction : *na wn nas* GWYPWN «je ne sais pas si je ne saurais pas».

[2] Le ms. de Hengwrt porte *Kyhyttrei*, ce qui revient au même pour le sens (*Rev. Celt.*, VII, 407; Loth, *Mabin.*, II, p. 194). Si cette leçon est la bonne, l'exemple ci-dessus serait à supprimer.

[3] *Rev. Celt.*, VII, 429.

[4] *Rev. Celt.*, VII, 409.

[5] Cet imparfait est *bewn*, etc., (261, 14). et s'oppose nettement à l'imparfait de l'indicatif qui est *byddwn*, etc. (voir les exemples donnés plus haut du verbe *gwybod*, et cf. les références du lexique de *Peredur*, éd. Kuno Meyer, sous les mots *bot*, *darfot* et *gwybot*). *Pei* et *bei* sont des doublets syntactiques.

— *Bei vy ewyllys ny chollwn o wyr ac arueu a golleis*; propr. «Eût été ma volonté, je n'aurais pas perdu ce que j'ai perdu d'hommes et d'armes» (66, 1). Aujourd'hui cette conjonction est devenue *pe* et se rencontre souvent sous la forme *pes* ou *ped*, mais ce sont là des formes refaites, analogiques de *onid*, *onis* à côté de *oni*; *nad*, *nas* à côté de *na*. Il est à noter qu'aujourd'hui encore l'emploi de la conjonction *pei* est restreint au cas des propositions irréelles[1]; ce fait vient confirmer la règle donnée plus haut.

Comme on peut le prévoir, il y a des exceptions; si l'*h* ne se rencontre jamais là où on ne l'attend pas, en revanche il manque souvent dans des formes qui devraient l'avoir. Outre *mynnwn* (226, 14), *mynnut* (21, 14; 45, 2), *mynnei* (201, 7; 227, 14; 276, 18), *gofynnut* (223, 4), qui présentent le groupe *nn* dont il a été question plus haut, on a *gwnelwn* (8, 23), *gwnelut* (54, 22), *rodei* (136, 5), *gwelut* (149, 13), *clywit* (152, 4), *delei* (179, 2), *gwnelut* (290, 28). Il n'est peut-être pas trop hardi de les attribuer à la négligence des scribes, ou bien au contraire à leur désir de rajeunir le texte qu'ils copiaient. En tout cas, dans le dernier de ces passages, le manuscrit de Hengwrt porte *gwnelsut*, qui est un plus-que-parfait; ce temps est assez rare en pareil cas, et on peut supposer que la vraie leçon est *gwnelhut*[2]. Par suite, dans un passage absolument semblable, mais pour lequel manque la comparaison du ms. de Hengwrt, on pourrait corriger *gwnelut* en *gwnelhut* (235, 11).

III[e] Cas. — Formes en *h* pour exprimer la répétition dans le passé.

De *del* «qu'il aille» : *Pedeir meillonen gwynnyon a uydei yn y hol pa ffordd bynnac y* DELHEI «Quatre trèfles blancs naissaient sous ses pas partout où elle allait» (117, 28). *Ydref y* DELHEI «dans toutes les villes où il passait» (109, 25). — De *dodi* «placer» : *Y dyn y* DOTTIT *yn y gylch, ny* WELEI *neb euo ac euo a* WELEI *bawp* «Quiconque était placé (Tous ceux qui étaient placés) dans l'intérieur (du manteau) pouvait voir tout le monde sans être vu de personne» (153, 1). — De *dywedyd* «dire» : *A phan* DYWETTEI *Arthur yr ymadrawd teckaf wrthyf or a allei, y* DYWEDWN *ynneu yr ymadrawd hwnnw yn haccraf a allwn wrth Vedrawt* «Toutes les fois qu'Arthur prononçait devant moi les paroles les plus affectueuses qu'il pouvait, je rapportais à Medrawt les propos les plus blessants» (147, 24). — De *elaf* «que j'aille» : *Pan* ELHEI *y teulu y yvet y gwin ar med, nyt aey ef y gyt a neb onadunt wy* «Toutes les

[1] Rowland, *Welsh Grammar*, 4e éd., p. 258, § 847.
[2] Suivant M. Loth (*Mabinog.*, I, p. 4, n. 2), le *Livre Rouge* et le manuscrit de Hengwrt remontent à la même source.

fois que ses gens allaient boire vin et hydromel, il n'allait avec aucun d'entre eux» (85, 16). *Pan* ELHYNT *y west* «Toutes les fois qu'ils allaient loger quelque part» (111, 1). — De *gofynnu* «demander» : *Pwy bynnac a* OVYNHEI *i mi yr hynn yd wyt ti yn y ovyn* «quiconque m'a demandé ce que tu me demandes là» (322, 1).

Autres exemples: 19, 14; 96, 2, 4; 162, 5[1]; 237, 19; 85, 18; 114, 16[2].

Comme pour le cas précédent, il faut signaler quelques exceptions, assez rares cependant: *tynnit* (153, 13), *delei* (109, 30; 179, 2), *elei* (192, 21). Le texte a peut-être été altéré: c'est le cas pour le passage 145, 18, où le manuscrit même porte la trace des hésitations du copiste: *dẹ elei.*

Ainsi, le gallois des *Mabinogion* possède un imparfait du subjonctif en *h*, qu'il emploie avec une valeur très définie. Cet imparfait est sûrement ancien, puisqu'il paraît en décroissance à l'époque des *Mabinogion*, et que d'autre part on le retrouve encore aujourd'hui en breton armoricain[3]. Il y aurait donc lieu de dépouiller les vieux textes gallois pour en chercher des exemples plus anciens; malheureusement, les quatre manuscrits publiés par Skene[4] ne fournissent guère d'éclaircissements. Sans parler des bizarreries de l'orthographe, l'obscurité du texte y rend malaisée une recherche de syntaxe. Néanmoins quelques exemples semblent prouver que les règles établies plus haut se vérifient à l'époque ancienne. Ainsi, on trouve comme subjonctifs imparfaits employés dans leur sens propre : de *gwared* «délivrer» : *Hyt pan* GWARETTEI *y ren* «jusqu'à ce que le seigneur délivrât» (Taliésin, p. 138); de *lladd* «frapper» : *Kei ae eiryolei trae* LLATHEI *pop tri* «Kei le supplia jusqu'à ce qu'il les frappât tous les trois» (B. B. of Caerm., p. 51). — Comme subjonctifs imparfaits en proposition hypothétique subordonnée : de *prynu* «racheter» : *din a collei bei* NASPRINHEI «l'homme se perdait s'il

[1] La phrase, assez embarrassante, est ainsi conçue : *A chyt* DYWETTIT *uot porthawr ar lys Arthur, nyt oed yr un*. *Dywettit* est sans doute amené par l'idée de répétition : «Bien qu'on ait dit et répété à plusieurs reprises qu'il y avait un portier à la cour d'Arthur, en réalité il n'y en avait pas» (*cyt* a ici sans doute à la fois le sens de *quoique* et celui de *aussi longtemps que*. Cf. la note de M. Loth sur le passage).

[2] Ce dernier passage est intéressant : le subjonctif ne s'explique que par l'idée de répétition implicitement contenue dans la phrase : *Galw Gwalchmei mab Gwyar, Kanny deuth adref eiryoet heb y neges y* ELHEI *y cheissaw* «Il appela Gwalchmei fils de Gwyar, parce que celui-ci ne revenait jamais sans le message qu'il était allé remplir (toutes les fois qu'il allait en remplir un)».

[3] E. Ernault, *Petite grammaire bretonne*, p. 33 : «ra ganfen», etc.

[4] *The four ancient books of Wales*, ed. by W. F. Skene; 2 vol., Édimbourg, 1868.

ne l'avait racheté» (B. B., p. 14); de *odi* «neiger» : *Kin* OTTEI *eiry* «quand bien même la neige aurait neigé» (*ib.*, p. 49); de *bod* «être» : *Bei gwreic Gyrthmwl,* BYDEI *gwan hediw* «Quand ç'aurait été la femme de Gyrthmwl, elle serait faible aujourd'hui» (Red Book of Hergest, p. 287-288; cf. p. 245). — Comme subjonctifs imparfaits exprimant la répétition dans le passé : de *rhoddi* «donner» : *y rotion a* ROTHEI *o nebaud* «Les présents que chacun donnait» (B. B., p. 15); de *lladd* «frapper» : *pan ladhei* «Toutes les fois qu'il frappait» (Aneurin, p. 102); de *cred* «croire» : *oed dinas e vedin ae* CRETEI «Il était une forteresse pour la troupe qui se confiait à lui» (Gododin, p. 248-249 [1]). Quelques exemples ne présentent pas d'*h* (*Kymhwyllwn*, p. 64); enfin, ce qui est plus grave, quelques autres semblent contredire la règle : voir en particulier, page 52, plusieurs formes en *h* qui paraissent être des imparfaits de l'indicatif; mais elles se trouvent à la fin du vers, et c'est une place où la nécessité de la rime excuse d'autres libertés. Dans les textes de lois [2], l'imparfait du subjonctif est fort rare, ce qui tient au caractère même de l'ouvrage. Les règles précédentes sont généralement appliquées. Ainsi, par exemple, on trouve *rodhei, gwypei* (p. 2), *rodhei* (p. 41), *semvtey* (de *symmudo*, p. 105), *catwei* (de *cadw* [3], p. 165), *torhei* (de *tori*, p. 303), dans des phases hypothétiques marquant la répétition : l'imparfait du subjonctif est amené ici par attraction temporelle. Page 60, XXVIII, on lit *guatei* de *guadu* dans une proposition hypothétique subordonnée; de même *darfey*, p. 101 (*arall yu bey* DARFEY *yr ur llad gur arall*), et p. 113 (cf. à l'indicatif *o* DERUYD, p. 103); enfin, page 1, on trouve la forme *gwnelhei* dans une phrase anacoluthique, où elle semble avoir la valeur propre de l'imparfait du subjonctif en proposition subordonnée (*na* GUENELHEY *kam en yr amser gleyndyt* «[il serait impossible] qu'on fît du mal en ce temps de pureté»). En dehors de ces exemples, il y a quelques formes sans *h* : *Kymerey* (p. 2 variante et p. 105; mais cf. *cymero*, pp. 92, 100, 114, 123, etc. sans *h*); *rodey* (p. 105; mais cf. *rodet* à côté de *dotter, welher, ladho*. p. 128); *arverey* (p. 105). Ces formes prouvent simplement que l'orthographe hésitait déjà.

On peut donc admettre que le gallois ancien possédait un imparfait du subjonctif qui se distinguait de l'imparfait de l'indicatif par la présence d'un suffixe *h*. Ce suffixe n'est pas autre chose

[1] *The Gododin of Aneurin Gwawdrydd*, édité par Thomas Powel, 1888. — (Publication de la Société des Cymmrodorion.)

[2] *Ancient Laws and Institutes of Wales*, 1841, in-4°.

[3] Cette forme est curieuse; on la retrouve dans une variante, p. 2. Elle semble contredire ce qui est dit plus bas de l'origine de l'*h*; mais on peut aisément l'expliquer par l'analogie.

IMPRIMERIE NATIONALE

que l'indice même du subjonctif, conservé quelquefois encore au présent dans le texte des *Mabinogion* : *clyhwch* (R. Celt., VII, 423), *dalho* (74, 25), *delhwyf* (R. Celt., VII, 421), *gwarafunho* (R. Celt., VII, 409), *gwypo* (35, 30), *lladho* (R. Celt., VII, 423), *mynho* (R. Celt., VIII, 23), *rodho* (55, 8), *yfho* (R. Celt., VIII, 21), etc. En ancien gallois, le subjonctif présent a presque toujours l'*h*[1] : pour le passif seul, M. Dottin a relevé une longue liste de subjonctifs présents en *-her* (*Les désinences verbales en r*, p. 158 et suiv.). Même, par analogie, l'*h* s'est introduit dans les passifs en *-awr* (Dottin, *op. cit.*, p. 168) et en *-ator*, *-etor*, *-itor*, *-otor* (Id. *ib.*, p. 180) ainsi que dans les futurs-subjonctifs en *-awd* (Ev. Evans, *Arch. Cambr.*, IV, p. 151). Dans le texte des *Mabinogion*, au contraire, l'*h* semble moins souvent conservé au présent qu'à l'imparfait. C'est sans doute qu'à ce dernier temps l'*h* était le seul moyen de distinguer, dans l'écriture tout au moins, le subjonctif de l'indicatif, tandis qu'au présent les désinences suffisaient à distinguer les deux modes. Il est remarquable qu'en breton armoricain, dans les anciens textes, d'après les exemples donnés par Zeuss, seules les personnes du pluriel ont l'*h* au subjonctif présent[2].

Quelle est l'origine de cet *h*? Suivant une théorie qui ne se trouve nulle part exposée complètement, mais à laquelle il est fait assez souvent allusion (par exemple : Loth, *Rev. Celt.*, VI, 234, et *Chrest. Bret.*, p. 68-69; Rhŷs, *Rev. Celt.*, VI, 32, et *Lectures of welsh philology*, p. 229 et suiv.; Nettlau, *Observations on the welsh verbs*, *Y Cymmrodor*, IX, 94), le développement d'un *h* intérieur en gallois serait dû à l'accentuation. Il est probable qu'on a été conduit à celte théorie par des observations phonétiques sur les dialectes modernes. En tout cas, même s'il était possible de l'appliquer à l'ancienne langue (ce que conteste toutefois M. Pedersen, *Aspirationen i Irsk*, p. 145) pour expliquer la formation des comparatifs et superlatifs et des verbes dérivés en *-au*, il paraît difficile d'y faire rentrer le cas des subjonctifs[3]. Il faudrait admettre alors que l'accent changeait de place à l'intérieur de la conjugaison : mais rien n'autorise une pareille hypo-

[1] Cela est surtout très visible dans les textes de lois, où le subjonctif présent est aussi fréquent que l'imparfait est rare.

[2] *Grammatica Celtica*, 2e éd., p. 512 et suiv. Il est vrai que Zeuss suppose ici une confusion entre des formes de subjonctif et des formes d'optatif (voir plus bas). Mais cette hypothèse, si elle était vérifiée, ne ferait que restreindre la portée de ce qui précède, sans y contredire. — M. Ernault (*Gramm. bret.*, p. 33) ne cite de formes en *f* (= gallois *h*) qu'aux trois personnes du pluriel.

[3] Le cas des subjonctifs n'est d'ailleurs pas absolument comparable à celui des degrés de comparaison et des verbes dérivés; il s'agit dans le premier d'un phénomène morphologique particulier à l'ancienne langue, dans le second d'un procédé de dérivation encore en vigueur aujourd'hui.

thèse; bien au contraire, les lois du vocalisme britonique attestent l'existence d'un accent d'intensité à place fixe (cf. Loth, *Chrest. Bret.*, p. 56 et suiv., et *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 72 et suiv.). Il paraît donc préférable de recourir à une explication phonétique. On se trouve en présence d'un thème de subjonctif en *h*; or l'*h* britonique est le représentant régulier d'un *s* ancien intervocalique, et il existe, dans un grand nombre de langues, un subjonctif de l'aoriste sigmatique, dont le suffixe est *-s-* ou *-es-* (parfois *-is-*). Il suffit de rappéler le sanscrit *stóṣāṇi*, *daviṣāṇi* (Whitney, *Indische Grammatik*, §§ 893 et 906), le grec *βήσομεν* A 144, *εἰδέω* ϖ 236, le latin *dixo*, *uidero*, l'ombrien *fust* «erit», *-pehast* «-piabit», l'osque *didest* «dabit», *deivast* «iurabit» (R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, II, 319), enfin et surtout l'irlandais *fortías* de *fortíagim* «j'aide», *ro fessur* de *fetar* «je sais» (Windisch, *Kzgef. Irische Gramm.*, pp. 70 et 90[1]). Dans la plupart de ces langues, le subjonctif en *-s-* est employé en fonction de futur; or cela se produit très fréquemment en gallois, même aujourd'hui, et c'est la règle en breton armoricain (Loth, *Rev. Celt.*, VII, p. 234-235[2]).

Ainsi le dialecte britonique des langues celtiques aurait été à une époque ancienne en possession d'un thème de subjonctif en *-(e)s-*, dont il tirait un présent et un imparfait. En gallois, l'*h* issu phonétiquement de *s* a disparu vers le milieu du moyen âge; dans les textes de loi du XIIe siècle, il est généralement conservé; dans les poèmes des XIIIe et XIVe siècles, il est déjà en voie de disparition; mais on en trouve encore des traces suffisamment claires, surtout à l'imparfait, dans la langue des *Mabinogion*.

Fribourg-en-Brisgau, mars 1899.

J. VENDRYES.

[1] Ces formes irlandaises ont été étudiées par M. Thurneysen dans un important article (*K. Z.* XXXI, p. 62 et suiv.). où il traite incidemment (p. 66) de la valeur respective du présent et du futur secondaires en irlandais.

[2] L'hypothèse que le subjonctif présent gallois représente à la fois un optatif et un subjonctif semble n'avoir été émise que pour expliquer les doubles désinences *-wyf*, *-ych*, etc., *-of*, *-ot*, etc. Etant donnée l'époque tardive à laquelle le gallois nous est connu, il paraît aussi difficile de la réfuter que de la justifier. En tout cas, il n'y a aucune distinction de sens entre les deux désinences, et en ancien gallois l'*h* se rencontre devant les deux (cf. les exemples donnés par Nettlau, *Cymmrodor,* IX, p. 62). Mais le gallois, comme on l'a vu plus haut, a étendu l'*h* à toutes les formations subjonctives. Ce serait alors un cas comparable à celui de *faxim* à côté de *faxo, uiderim* à côté de *uidero* (Brugmann, *Morph. Unters.*, III, p. 34)?

LES
COMMENCEMENTS DU VERBE[1].

La conjugaison indo-européenne, avec ses personnes et ses nombres, ses temps, ses modes et ses voix, avec ses formes primitives et ses formes dérivées, offre un aspect non moins compassé que le parc de Versailles. Pour ceux qui ne pensent pas, comme l'affirmait Frédéric Schlegel, et comme à certains jours paraissait le croire Ernest Renan, que toutes les formes grammaticales sont nées le même jour, la question se pose : D'où vient cette construction si bien ordonnée? Quelle en a été l'idée première? Comment des hommes, apparemment sans culture, ont-ils pu élever un tel monument?

En constatant que la conjugaison existait déjà complète, avec toute sa variété de désinences et de formes, au temps des chants homériques, on peut être tenté de s'étonner. Mais la surprise ne fera qu'augmenter si l'on observe qu'elle est de beaucoup plus ancienne. Nous la retrouvons identiquement la même chez les Indous, chez les Perses. On la reconnaît, plus ou moins fidèlement conservée, chez les Italiotes, chez les Celtes, les Germains et les Slaves. Depuis les plus anciens temps que nous puissions atteindre, sous le rapport de la forme, elle n'a guère fait que perdre; ce que les temps plus modernes ont pu y ajouter est infiniment peu en comparaison du fond primitif. Il y a donc là un problème : autant que ces antiques palais de l'Asie dont la science cherche à connaître la provenance, la formation de la conjugaison est un mystère qui sollicite la curiosité.

Cependant la question est encore intacte. Si étrange que cela puisse paraître, personne jusqu'à présent n'a songé à expliquer la genèse du verbe indo-européen. Sans doute, on a longuement disserté sur les désinences ou flexions, sur leur nature et leur origine, on les a disséquées, cataloguées; mais quelles

[1] Reproduction de la *Revue de Paris* du 15 décembre 1899. Le problème nous a paru mériter d'être soumis au public des linguistes. (La Rédaction.)

sont, dans cet ensemble, les parties fondamentales, quelles sont les parties ajoutées postérieurement, et, en quelque sorte, par esprit d'imitation et par docilité à un modèle tracé, comment faut-il se représenter les premiers contours et comme l'ébauche de ce dessin, aucun linguiste, aucun philosophe curieux des procédés de l'esprit humain, n'a encore eu l'idée de se le demander.

Je voudrais faire entrer la chronologie — une chronologie, il est vrai, purement relative — dans un ordre de faits où, jusqu'à présent, elle a manqué. Si difficile que soit cette entreprise, je crois qu'elle s'impose à une linguistique digne de ce nom. Depuis environ trente ans, on a cherché à jeter le discrédit sur les questions d'origine : on les a déclarées insolubles. Mais le jour où la linguistique laisserait retirer ces questions de son programme, elle me ferait l'effet d'une science découronnée. Ni Guillaume de Humboldt, ni Bopp, ni Schleicher n'y auraient jamais consenti. Si la première génération de linguistes a été remplacée par une génération plus prudente, suivie elle-même d'une génération découragée, ce n'est pas un motif à nos yeux pour nous résigner à une diminution qui dépouillerait ces études de leur principal attrait, et presque de leur raison d'être.

Que dirait-on de l'historien d'une institution politique ou religieuse qui s'interdirait d'avoir une opinion sur les commencements, sous prétexte que les documents positifs manquent? Faute d'une idée conductrice, toute la suite de son récit serait condamnée à la confusion, vice plus impardonnable que l'erreur.

Voyons donc quelle a pu être l'idée première de cet agencement qu'on appelle la conjugaison : essayons de comprendre par où le verbe a commencé.

I

Si nous voulons le savoir, il faut d'abord nous rappeler que le langage n'a pas été créé, comme le supposaient les philosophes du siècle dernier, pour formuler des jugements. Il n'est pas davantage, comme le prétendait l'école de Herder, l'œuvre spontanée d'une imagination inconsciemment créatrice. Le langage a été, avant tout et par-dessus tout, un nécessaire instrument de communication entre les hommes. Personne ne l'a mieux dit que le grand poète romain :

Utilitas expressit nomina rerum.

Ce que le traducteur français de Lucrèce [1] a rendu par :

L'impérieux besoin créa les noms des choses.

[1] M. André Lefèvre.

Non seulement le besoin créa les noms des choses, il produisit aussi tout l'appareil grammatical. Il a produit, en particulier, la conjugaison.

Demandons-nous ce qui, dans le verbe, en dehors de l'acte pur et simple, était le plus nécessaire à énoncer, ce qui était, de la façon la plus urgente, réclamé par l'usage quotidien de la vie, et nous aurons chance de connaître (avec la vraisemblance que comporte une telle matière) les commencements de la conjugaison.

Nous allons donc examiner, à ce point de vue, les éléments constitutifs du verbe. Mais, auparavant, une observation doit être faite.

Le langage n'est pas et n'a jamais pu être la notation complète de ce qui se passe dans notre pensée. Certaines modalités fort importantes n'ont trouvé dans cet ensemble de signes aucun signe qui les représente. Comme tous les arts, comme toutes les reproductions de la réalité, le langage a été obligé à des retranchements et à des sacrifices. J'en donnerai un seul exemple. L'interrogation, cette moitié de tout dialogue, cette couversion de la pensée qui intéresse surtout le verbe, n'a trouvé dans la conjugaison aucune flexion qui lui soit propre. Il a fallu qu'après des siècles la ponctuation, auxiliaire tardive et discrète, vînt lui assurer une place *à côté*. Mais tout le monde sait que la modulation de la voix, l'expression du regard et, au besoin, toute l'attitude du corps remplissent surabondamment cette lacune de la grammaire.

Parmi les exposants réellement présents dans le verbe, tâchons de reconnaître quel est le plus ancien.

Sont-ce les personnes?

Je ne le crois pas. La désinence personnelle a dû longtemps être inutile, car la personne s'indique assez par le geste. Pour tous ceux qui sont incomplètement maîtres d'une langue, il y a là un superflu qu'ils négligent. C'est probablement quand des textes un peu suivis, quand des formules d'un rituel ou d'un droit primitif ont commencé d'être confiées à la mémoire, que l'utilité des désinences personnelles a commencé d'être sentie. La jeunesse relative de ces désinences ressort assez clairement de ce fait, qu'on dégage encore sans peine les deux personnes (*ma* «moi», *ta* «il») qui ont fourni deux de ces flexions. C'est là un criterium qui ne trompe pas. Je crois, par exemple, les désinences de la déclinaison plus anciennes que celles du verbe.

Dirons-nous que le verbe est essentiellement caractérisé par les *temps?*

On l'a pensé quelquefois et c'est même pour cela qu'en allemand on l'appelle : *Zeitwort*. Mais, si importante que soit devenue

dans la suite des âges cette particularité, je ne crois pas qu'elle soit fondamentale, ni qu'elle ait existé dès l'origine. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur la famille sémitique (nous y reviendrons plus loin) pour constater que le verbe peut subsister, peut même recevoir de grands développements, sans que l'idée de temps y soit marquée. L'imperfection des langues sémitiques à cet égard, a été souvent signalée. En hébreu, par exemple, la forme improprement appelée *futur* sert pour marquer le passé dans les narrations, et, d'autre part, la forme appelée *prétérit* peut, à volonté, servir de futur. On sait combien l'interprétation des textes prophétiques en a souffert d'embarras. Cette indécision vient de ce que la notion du temps, d'abord absente, fut attribuée après coup, et d'une façon plus ou moins boiteuse, à une conjugaison qui n'avait pas été faite pour la recevoir.

Ce qui est vrai pour les langues sémitiques, nous croyons qu'on peut le dire également des langues indo-européennes. Examinons les ressources de ces langues pour exprimer l'idée de *temps*.

Nous voyons d'abord que le *futur*, qui nous paraît aujourd'hui chose si naturelle et si nécessaire, n'avait pas d'expression qui lui fût propre. En grec, *εἶμι* signifie à volonté « je vais » et « j'irai ». En allemand : *ich komme* a les deux sens. Ceux de nos idiomes qui sentirent la nécessité d'une forme spéciale pour le futur eurent recours à un verbe auxiliaire, lequel s'unit au verbe principal d'une façon plus ou moins intime : adjonction qui, comme toutes les combinaisons du même genre, suppose un âge déjà assez avancé de la langue.

La conjugaison primitive avait-elle des formes pour marquer une action *passée?* — Pas davantage, ainsi que je me propose de le démontrer. Il est vrai qu'au premier coup d'œil il semble que les prétérits ne manquent point et que nos langues en soient plutôt encombrées. Mais cette apparente abondance ne doit pas faire illusion. Une raison plus mûre, une intelligence plus avancée fit servir à des emplois nouveaux les matériaux transmis par un âge antérieur. Il semble même que cette entrée de l'idée temporelle dans la conjugaison ne remonte pas très haut. Dans l'épopée homérique, on voit la langue qui en est encore aux tâtonnements. De même, chez les Latins, nous surprenons les balbutiements d'une époque qui ne sait pas encore faire la différence du passé et du présent. Sur l'un des plus anciens monuments romains, où sont énumérés les titres de gloire de l'un des Scipions, il est dit : *Samniom cepit, subigit omnem Loucanam, opsidesque abdoucit.* Ce mélange des formes est d'une langue non encore rompue à cette nouvelle discipline.

Ici vient se poser la question qui revient si souvent en linguis-

tique, pour peu qu'on y apporte d'esprit philosophique : ce qu n'est pas exprimé par le langage, devons-nous croire que l'intelligence ne le concevait pas? Délicat problème, auquel il faut se garder de faire une réponse absolue. Le langage ne ressemble pas à ces plaques photographiques si parfaites qu'elles reçoivent des impressions instantanées. Il y faut de longues séances, une pose prolongée, surtout si l'idée à représenter vient un peu tard demander sa place dans un système déjà quelque peu ordonné.

C'est, je crois, le cas pour l'idée de temps. La notion claire du temps fait défaut aux populations restées à un état peu avancé de culture. Les voyageurs nous apprennent que ni le passé, ni l'avenir n'existent au-dessous d'un certain degré de civilisation. Chez les peuples barbares ou sauvages, la vie du moment occupe toute l'intelligence : ou si, à quelques têtes mieux organisées, une idée de cet ordre vient de loin en loin s'offrir, c'est d'une façon trop fugitive et trop vague pour que la langue en ait reçu l'empreinte [1].

Si nous cherchions les commencements du langage à un degré inférieur de l'échelle des êtres (et c'est ainsi qu'il faudrait faire si l'on voulait en saisir sans ambages les premiers et informes rudiments), nous verrions que l'animal peut bien avoir l'idée d'actes qui se succèdent et s'enchaînent, mais qu'il ne s'ensuit nullement qu'il ait l'idée du présent, de l'avenir ou du passé. Il y a pour lui des faits qui flottent en l'air, ou plutôt les faits eux-mêmes sont contenus dans certains êtres, inclus dans certains objets. On peut bien dire des animaux que chez eux la phrase a précédé le mot.

Ne soyons donc pas étonnés si la conjugaison primitive n'avait pas plus de prétérit que de futur. Peut-on dire au moins qu'elle avait un *présent?* — En aucune façon, et même à l'heure actuelle, nos langues ne possèdent pas de forme pour marquer l'action présente. Ce que nous appelons *présent*, c'est l'absence de toute détermination de temps, comme quand nous disons : *La Seine passe à Paris. — La terre tourne autour du soleil. — Bien mal acquis ne profite pas.*

Cette sorte de présent, c'est le verbe pris en lui-même : il n'y faut pas chercher autre chose.

Une conjugaison qui n'a ni futur, ni passé, ni présent — cela peut dérouter à première vue nos habitudes. Mais ceux qui feuillettent un atlas de géographie historique ne s'étonnent pas, en tournant les pages, de voir se transformer, à huit ou dix siècles de

[1] Le même fait peut s'observer tous les jours chez les enfants : longtemps avant d'avoir une idée un peu nette du passé ou de l'avenir, ils savent déjà exprimer leurs désirs, annoncer ce qu'ils font et ce qu'ils éprouvent.

distance, la carte d'un même pays, des espaces inoccupés se remplir, des provinces se dessiner, des divisions politiques ou administratives s'établir. Il ne saurait en être autrement en linguistique. Il ne serait pas moins contraire à une saine méthode de transporter dans la conjugaison primitive, des parfaits, des aoristes et des futurs, qu'il ne serait raisonnable de supposer en Gaule, au temps d'Ambiorix, des préfectures, des cours d'appel et des divisions militaires.

II

L'idée de la personne et l'idée du temps étant éliminées, où devrons-nous chercher cet élément mobile qui a fourni les premiers linéaments de la conjugaison? Car cet élément doit être mobile : sinon, nous aurions bien une certaine espèce de mot, mais nous n'aurions pas ce qu'est essentiellement la conjugaison, savoir : un ensemble de formes à la fois semblables et différentes, qui, par le sens et par l'aspect extérieur, s'opposent et se correspondent — bref, un appareil grammatical.

Oublions pour un instant tous les systèmes, et voyons ce qui, dans les rapports d'homme à homme, en une société aussi élémentaire qu'on voudra, demandait d'abord à être nettement dénommé et fixé par le langage.

En posant le problème de cette façon, nous ne pouvons guère hésiter. Partout où le concert de deux activités est requis, le besoin se fait sentir de marquer par des signes certains, d'une part le commandement, de l'autre l'exécution. En toutes les langues où il existe une conjugaison, quelque pauvre et limitée qu'on la suppose, on trouvera une forme pour commander, une autre pour annoncer que la chose commandée est faite. Le télégraphe aérien, celui des sémaphores, celui des bateaux en mer, malgré la simplicité de leur outillage, possèdent nécessairement ces deux signes.

On voit déjà où nous en voulons venir. Ce qu'il y a de plus essentiel dans le verbe, ce sont les *modes*, non pas ces modes déjà à moitié littéraires dont nous entretiennent les grammaires, et dont nous dirons tout à l'heure la provenance; mais des modes franchement tranchés, qui, en réalité, se réduisent à deux : commandement — accomplissement.

Accourez. — Nous accourons.
Préparez vos armes. — Les armes sont prêtes.
Aime-moi. — Je t'aime.
Dieux, protégez-nous! — Les dieux vous protègent.

Ces deux formes, dont l'une peut marquer à tour de rôle un ordre, un avertissement, un souhait, une prière, et dont l'autre

exprime un fait, un état, une action, un sentiment, sont les deux pôles autour desquels gravite la conjugaison. Tout le reste est venu s'ajouter par-dessus.

On voit déjà combien sont incomplètes et éloignées de la réalité concrète les définitions communément données du verbe. Combien, par exemple, est pauvre et vide cette définition qui se trouve dans nos livres : «Le verbe est un mot qui exprime une action ou un état»! Décrire le verbe de cette façon, c'est lui retrancher précisément ce qui en fait la physionomie originale. Que devient dès lors cette partie mobile par laquelle il a commencé d'exister et sans laquelle il ne serait rien de plus qu'un substantif[1]?

Ce sont encore les Grecs qui se sont le plus approchés de la vérité, car ils n'oublient pas, parmi les différentes propriétés du verbe, de mentionner celle-ci : qu'il exprime les dispositions ou *diathèses* de l'âme. «Le verbe, disent-ils, est une partie du discours dépourvue de *cas*, ayant des formes spéciales pour marquer *le temps*, *la voix active*, *passive ou neutre*, *les personnes*, en même temps qu'il montre *les dispositions de l'âme* [2].»

Je dirai, à mon tour, que le caractère particulier du verbe est de pouvoir, à l'énonciation d'un fait, mêler un élément qui révèle notre propre état d'âme. Quoique déjà bien dépouillées des flexions qui constituaient l'ancienne conjugaison, nos langues modernes en ont cependant retenu assez pour faire apercevoir ce caractère. *Dites toujours la vérité.* — *Puissiez-vous avoir pitié!* — *Vienne le jour de la délivrance!* — *Aie bon courage!* — *Fasse le ciel!* — C'est ce qu'ailleurs j'ai appelé l'élément subjectif du langage.

Il est vrai que, quand nous commandons : *Attention!* ou : *Debout!* ou : *Aux armes!* cet élément subjectif se trouve aussi. Mais la différence est qu'alors il réside uniquement dans le ton de la voix, dans l'air du visage, dans l'attitude du corps, c'est-à-dire dans un accompagnement plus ou moins mimique, au lieu que le verbe a cette singularité unique de lui donner place dans sa propre contexture.

Voyons maintenant d'où vient cette variété de modes (optatif, subjonctif, etc.) qui nous est bien connue par les langues classiques et qui a encore sa répercussion très sensible dans nos langues d'aujourd'hui. Il semblerait que deux modes, l'un pour le commandement, l'autre pour l'exécution, fussent suffisants. Pourquoi un optatif? pourquoi un subjonctif?

[1] Je transcris ici, pour montrer où conduit l'excès de l'analyse, la définition donnée dans l'*Encyclopédie*. «Le verbe est un mot qui présente à l'esprit un être indéterminé, désigné seulement par l'idée générale de l'existence sous une relation à une modification.» C'est le *record* de l'abstraction.

[2] *Διαθέσεις τῆς ψυχῆς*. Définition d'Apollonius Dyscole.

Aucune question n'a été le prétexte de plus de subtilités. A lire les explications qui sont proposées, on croirait que le langage est l'œuvre de purs psychologues. On nous dit, par exemple, que « le subjonctif représente la conception intellectuelle, au lieu que l'optatif marque la conception avec une tendance à la réalisation ». Ou bien encore que « l'optatif est le mode de l'*irréel*, le mode de ce qui n'est pas (*der Nichtwirklichkeit*) », — idée étrange qui prête à ces âges lointains une force d'invention digne des créateurs de l'algèbre. A elle seule, cette définition aurait dû éveiller le doute chez tout homme de bon sens. Déjà, au commencement du siècle, le célèbre Gottfried Hermann, non moins subtil, avait trouvé que l'optatif marque les choses *quæ revera fieri possunt*, le subjonctif celles *quæ fieri posse cogitantur* [1] ?

Laissons ces abstractions et venons à quelque chose de plus réel et de plus sensé. Pour le dire en termes clairs, l'impératif, le subjonctif et l'optatif avaient tous trois le même rôle. Une si riche synonymie n'a rien que de conforme à ce que nous savons des anciens âges. De même que, pour désigner les phénomènes de la nature, les langues anciennes offrent une profusion de termes à peu près équivalents, dont le nombre a l'air d'aller croissant à mesure qu'on plonge plus loin dans le passé, de même, pour faire comprendre sur un verbe la volonté de celui qui parle, ces temps lointains avaient créé comme des tonalités différentes [2].

Il y eut sans doute dès l'origine une certaine gradation entre ces modes. L'époque où nous transporte notre étude, tout en étant une époque primitive par rapport à nous, ne doit cependant pas — tant s'en faut — être prise pour les débuts de l'humanité. Il suffit de se rappeler que nous traitons ici — non des premiers jours de l'espèce humaine, non du premier éveil de la raison — mais des commencements d'une certaine famille de langues. D'innombrables tentatives suivies d'avortement, d'innombrables parlers sans lendemain, comme on en voit se succéder, à peu d'années de distance, chez les peuples sauvages, avaient sans doute précédé ce dernier et définitif essai. Dès cette époque existaient (le langage nous les révèle) des relations régulières de parenté, un état patriarcal de civilisation, des idées de religion et de droit. Rien n'empêche donc de supposer une certaine hiérarchie et comme une échelle dans le genre impératif. Nous savons que chez les peuples barbares, le cérémonial de respect et de sujétion, loin de se simplifier, tend à se charger et à

[1] Des vues plus sages sont présentées par Morris dans le *Journal américain de Philologie*, 1897, p. 383.

[2] Aux trois modes en question, le sanscrit en ajoute un quatrième, le *précatif*, sans parler de l'*injonctif*, plus particulièrement employé dans les Védas.

se compliquer. Le mot *pati* «maître» est, comme on sait, l'un des plus uniformément répandus dans notre famille de langues. L'égalité est le but ou le rêve des civilisations avancées : elle a sa place à la fin des sociétés, non au commencement.

Il ne faut pas oublier, en outre, une cause qui a dû de bonne heure multiplier et diversifier les précatifs de toute espèce. Je veux parler des croyances religieuses. La foi à des forces supérieures que l'homme, par la prière, par des formules, doit se rendre favorables, doit s'assujettir, fut un ciment qui, plus que tout le reste, consolida la matière du langage. Ce que nous voyons sous nos yeux, que la religion maintient les vieux symboles, est encore plus vrai pour ces anciens temps.

On sait le pouvoir que des populations ignorantes et superstitieuses attribuent volontiers à la parole. Le rituel donna donc de la fixité aux formes grammaticales, particulièrement à celles qui invitent et qui prient. Si on lit, à ce point de vue, le Rig-Véda, on constate que les modes employés le plus souvent sont l'impératif, l'optatif, l'injonctif. Ouvrez un paroissien, vous verrez que l'impératif y fourmille.

L'abondance des modes du commandement ne fut point perdue pour les âges plus récents. On pourrait presque dire que ces formes de langage ont été laïcisées. La forme la plus énergique — l'impératif — a généralement gardé sa valeur première. Encore aujourd'hui, après trente et quarante siècles, et presque dans la même forme, l'impératif remplit l'office auquel il était d'abord destiné. Mais l'optatif et le subjonctif, sans perdre complètement leur signification initiale, furent utilisés pour les besoins de la syntaxe. De là leur vient cet aspect tellement savant qu'ils ont l'air d'avoir été inventés par un peuple de philologues.

Si détourné que paraisse l'emploi de ces anciennes formes de commandement, il n'est cependant jamais bien difficile de refaire, en sens contraire, par la pensée, la route qu'a parcourue le langage. Pourquoi, par exemple, le subjonctif est-il le mode du doute et de la délibération? *Quo me vertam?* — *Quid faceret?* — C'est qu'à un esprit qui délibère, qui hésite, les différentes résolutions à prendre se présentent successivement sous la forme d'ordres qu'on se donne à soi-même. Pourquoi l'optatif est-il le mode qui exprime une condition? C'est que la condition s'est d'abord présentée à l'esprit sous l'aspect d'un vœu ou d'un désir. *Si hæc, o Dii, faxitis.*

Les modes du commandement appartiennent donc au plus ancien fonds du langage; ils représentent une des faces essentielles, une des attitudes maîtresses du verbe.

III

Venons maintenant à la contre-partie, c'est-à-dire aux modes qui, servant en quelque sorte de réponse aux précédents, annoncent un événement, proclament un fait, affirment un état.

Il semble, à première vue, que la richesse, de ce côté, soit moins grande. L'indicatif, et c'est tout. Mais, par un phénomène de transformisme que nous aurons maintenant à prouver et à étudier, les modes de l'affirmation ont, à partir d'une certaine époque, fourni les *temps*. Sans cette métamorphose, nos langues compteraient autant et plus de variétés pour exprimer l'exécution d'un acte que nous en avons trouvé pour le commandement.

On voudra bien excuser, en ce qui suivra, quelques détails de nature technique, d'ailleurs faciles à suivre.

En premier lieu, nous avons le temps qui a reçu des grammairiens le nom de *parfait*, parce qu'il est supposé destiné à marquer l'action faite et achevée. Ce parfait n'était pas autre chose, dans le principe, qu'un présent intensif, un présent qui affirme avec plus d'énergie.

Depuis longtemps les hellénistes ont signalé en grec ce qu'ils appellent «des parfaits à sens de présent». Ce sont généralement des verbes très employés, se rapportant à une opération de nos organes ou à un état de l'âme. Tels sont : *ὄπωπα*, «je vois», *ἀκήκοα*, «j'entends», *μέμονα*, «je pense». Jamais ces formes ne sont employées pour une action passée : elles contiennent purement et simplement l'affirmation d'un fait. Affirmation plus énergique, plus explicite qu'un simple présent. Comme quelques-unes de ces formes à redoublement étaient d'un usage journalier, elles ont gardé leur ancien sens, leur sens de pure affirmation, sans se laisser toucher par ce qui s'est passé pour les autres.

Voici ce qui s'est passé pour les autres.

La langue ayant à sa disposition deux formes presque synonymes, à la plus énergique des deux elle attribua la notation du passé. C'est ainsi qu'en français, *j'ai fait* (*habeo factum*) n'est, au fond, qu'une affirmation emphatique de l'action. Le présent à redoublement devint un prétérit, à l'exception des quelques verbes dont nous parlions tout à l'heure, et qui traversèrent ce changement de la langue sans y prendre part.

On sait que des exceptions de même sorte existent dans les autres idiomes de la famille. Ainsi, en latin, *memini* est un parfait à sens de présent. En allemand, *ich kann*, *ich mag*, *ich weiss* sont également d'anciens parfaits.

Qu'est-ce que ce redoublement qui donne au parfait sa physio-

nomie spéciale? Ce n'était pas autre chose à l'origine que la racine exprimée deux fois. Par un procédé familier à tous les peuples, pour affirmer avec plus de force, on répétait le mot. Ce qui fut d'abord une inspiration de l'instinct devint ensuite un procédé grammatical. Peu à peu, l'usure de la parole eut pour effet de dissimuler ce que le procédé avait d'un peu enfantin. Déjà le sanscrit *vêda*, «je sais», qui correspond à l'allemand *ich weiss*, s'est débarrassé du redoublement.

Ce qui montre que ces parfaits remontent aux plus anciens temps, c'est que pour plusieurs la différence de l'actif et du passif n'existe pas encore. Le grec *ὄλωλα*, qui devrait, ce semble, signifier «j'ai détruit», veut dire «je suis détruit, je suis perdu»; *ἐγρήγορα* signifie «je suis éveillé»; *πέποιθα* «je suis persuadé»; *πέπληγα* signifie à volonté «je frappe» ou «je suis frappé».

Enfin, un dernier indice : les désinences sont plus courtes, plus frustes. Il serait peut-être plus exact de dire qu'à certaines personnes le parfait n'a pas de désinences. Tout nous porte donc à croire que nous touchons ici au tuf de la conjugaison[1].

Outre le parfait, notre famille de langues présente encore au moins deux autres formes qui ont reçu pour emploi d'exprimer une action passée : ce sont celles qui, en grec, sont appelées «imparfait» et «aoriste».

Ici les choses sont un peu moins évidentes. L'attribution d'une signification temporelle remonte à une date plus ancienne. Cependant comme, en fait de langage, les révolutions ne sont jamais radicales, comme il survit toujours quelque chose de l'état antérieur, nous allons constater un certain nombre de faits qui ont souvent embarrassé les philologues, et qui s'expliquent comme survivances de la période où la conjugaison n'avait pas encore de prétérit.

Pourquoi, par exemple, en grec, quand il s'agit d'exprimer une idée générale, une sentence, une maxime, trouve-t-on les verbes à l'aoriste (c'est-à-dire au passé indéfini), et non au présent? Dans Homère, un chef dit à ses guerriers : «A la guerre, le lâche a succombé comme le brave.» Ailleurs, pour recommander la prudence : «Le fou s'est instruit à ses dépens.» C'est ce qu'on appelle l'«aoriste gnomique». Pour l'expliquer, on a supposé que le grec aime mieux, au lieu de présenter une vérité générale, citer l'expérience dont elle est déduite. L'explication

(1) Le parfait grec a toujours conservé, en sa signification, quelque chose qui en fait comme un intermédiaire entre le passé et le présent. Les livres de grammaire enseignent qu'il sert à marquer une action passée, «dont le résultat dure encore».

est un peu artificielle. Elle ne convient guère pour les maximes vieilles comme le monde, telles que celles-ci : «Le temps détruit la beauté, une maladie la flétrit.» Cependant le grec emploie l'aoriste : «Le temps a détruit la beauté, une maladie l'a flétrie[1]».

Voici, je crois, la raison de cette anomalie. En tout pays, les proverbes se maintiennent longtemps sous leur forme archaïque, conservent longtemps les anciens mots et les anciens tours. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir un livre de proverbes français. Et alors même que la maxime est moderne, on la modèle volontiers sur le type fourni par un âge antérieur. L'usage permet, par exemple, dans nos proverbes, de supprimer l'article, alors même que dans l'état actuel de la langue, l'article serait nécessaire.

Pour une raison de même sorte, le grec se conformant aux vieilles façons de parler, emploie l'aoriste. Il a ici sa vraie valeur qui diffère seulement du présent par un surcroît d'affirmation.

On me permettra d'ajouter un mot, en passant, sur cette voyelle ε ou η dont le grec fait précéder ses verbes à l'aoriste et à l'imparfait — ce que, dans nos grammaires, on appelle l'«augment». Quelques linguistes ont cru y voir un mot signifiant «jadis, autrefois». Mais ce n'est pas d'une façon aussi matérielle que le langage a l'habitude de remplir sa tâche. Il aime mieux (on l'a déjà vu) procéder par voie d'appropriation et d'accommodation. Comme il est arrivé pour le redoublement, l'affirmation s'est tournée en exposant du passé. Je crois, en effet, que l'«augment» n'était pas autre chose à l'origine que cet adverbe ἦ qui, chez Homère, se trouve si souvent au début d'un discours, et que les commentateurs expliquent par «assurément, oui, vraiment». Une fois adopté, il est devenu une simple pièce du mécanisme grammatical.

Pour revenir à nos survivances, un autre emploi inexpliqué de l'aoriste, emploi bien connu des lecteurs d'Homère, se rencontre dans les nombreuses comparaisons dont est semé le récit épique. Au moment d'en venir aux mains avec Ménélas, le Troyen Pâris est saisi de crainte : il ressemble à un homme (non pas qui pâlit, mais) «qui a pâli à la vue d'un serpent». Ailleurs, on voit Diomède se demandant sur quel adversaire il fondra d'abord : tel un homme qui, à la vue d'un torrent débordé (non pas recule, mais) «a reculé.» Cet emploi inattendu du passé déconcertait déjà les commentateurs anciens. Qu'en faut-il penser? Je crois qu'il y faut voir un de ces faits qui prouveraient, s'il en était

[1] Voir Kühner, *Grammaire grecque*, § 386, 7.

besoin, que l'*Iliade* n'est pas le type absolu de la poésie naïve, mais que le vieil auteur obéit déjà à une certaine poétique. Cette poétique enseignait que, dans les comparaisons, il était beau, il était convenable d'employer une certaine forme archaïque. Et pourquoi? Parce qu'ici, le récit étant interrompu, le poète intervient pour son propre compte : dès lors le style doit prendre plus de solennité. En anglais, il y a des formes grammaticales du XVI[e] siècle dont la langue religieuse a conservé le privilège. Dans les comparaisons, Homère emploie les formes des anciens aèdes.

Je crains d'avoir déjà trop prolongé cette démonstration. Sans quoi je montrerais que, quand il s'agit d'un fait se répétant régulièrement, par exemple d'un phénomène de la nature ou d'une particularité du monde animal, c'est encore l'aoriste que le grec emploie de préférence. Et pour achever de prouver combien, dans cet ancien âge de la langue, l'idée de temps était absente de la conjugaison, j'aurais voulu rappeler le célèbre passage où Agamemnon exprime sa conviction que les Troyens payeront tôt ou tard leurs crimes : c'est par l'aoriste qu'il annonce la chute future d'Ilion[1].

Les *temps* sont donc une acquisition relativement tardive : le verbe avait déjà une riche collection de formes longtemps avant d'être un *Zeitwort*. On nous permettra à ce sujet une réflexion qui se présente trop naturellement pour que nous la passions sous silence.

L'auteur du *Système des langues sémitiques*, dans une de ces généralisations qui prêtent tant d'éclat à ses ouvrages, compare la conjugaison sémitique à la conjugaison indo-européenne, et il trouve dans cette comparaison une confirmation à sa théorie des races. Le verbe, tel qu'il se montre des deux parts, fournirait la preuve des aptitudes innées que chaque famille humaine aurait apportées dans le monde. La race sémitique est faite pour les grandes constructions religieuses : l'idée de l'enchaînement et de la succession des choses, n'ayant jamais été claire pour elle, n'a pu recevoir dans son langage une expression précise. Au contraire, la race aryenne était née pour la science, pour la politique, pour l'histoire : c'est la raison qui fait que le verbe indo-européen présente cette netteté des formes temporelles. Le verbe sémitique, mis en regard, n'est qu'incertitude et désordre.

Je n'insiste pas sur la confusion commise par l'illustre écrivain (plus tard corrigée par lui) entre les familles d'idiomes et les races du globe. L'idée d'une race sémitique, avec un accompa-

[1] *Iliade*, IV, 161.

gnement congénial de qualités et de défauts, vient de là. Pour rester dans notre étroit sujet, ce qu'on vient de lire permet déjà d'entrevoir l'erreur du système. Il est bien vrai que la conjugaison *grecque* (nous ne disons pas *indo-européenne*) est arrivée par degrés, et moyennant des progrès que nous pouvons suivre de l'œil, à une répartition de l'idée temporelle entre les différentes formes du verbe. Mais c'est là une supériorité acquise, nullement une supériorité innée; il y a fallu le travail des générations. Des deux côtés, le point de départ est à peu près de même sorte : richesse de formes, confusion et indétermination du sens. Ce ne sont donc point les facultés natives qui diffèrent : la différence vient de la culture qu'elles ont reçue. Et, puisque nous sommes sur ce sujet, comment le génie historique serait-il un don naturel de la race aryenne, comment le supposer, quand nous voyons que les Aryas de l'Inde n'ont jamais connu l'histoire, et que les Perses, de sang non moins pur, s'ils ont laissé quelque souvenir de leur passé, en sont redevables uniquement aux Grecs, leurs adversaires? C'est en Occident à une époque relativement récente, avec Hécatée de Milet et Hérodote, probablement sous l'action des mêmes causes qui ont changé en républiques les anciens gouvernements monarchiques des cités grecques, qu'est né chez les Grecs, qui l'ont transmis au reste du monde, le sentiment de l'histoire : et c'est aussi vers le même temps que le même sentiment a fini de se faire une place nettement et franchement délimitée dans l'outillage grammatical[1].

IV

Il nous reste à parler d'un dernier élément : les *personnes.*

Il n'y a pas de langue qui ne possède les pronoms personnels. Ils peuvent rester exclusivement à l'état de mots indépendants. Mais si, par suite d'un usage répété, ils viennent à se souder, à s'incorporer au verbe, ils contribuent singulièrement, par leur diversité, au tableau bigarré de la conjugaison. Comme il suffit de quelques changements pour rendre méconnaissables les éléments mis en contact, le secret de ce mécanisme ne tarde pas à se perdre. C'est ce qui est arrivé dans notre famille de langues.

[1] Je n'ai rien dit d'une récente théorie qui veut que le verbe indo-européen ait primitivement eu des formes spéciales pour indiquer les divers aspects de l'action (*die Aktionsart*), tels que rapidité, lenteur, fréquence, etc. Rien ne me paraît plus douteux que ces intentions descriptives. Encore aujourd'hui nous nous passons parfaitement d'indications de cette sorte. Quand je dis que *la foudre traverse le nuage*, on sait fort bien qu'il s'agit d'une autre *Aktionsart* que si je dis que *la voie lactée traverse le ciel.* Quand, parlant d'un homme qui a de fâcheuses habitudes, je dis : *Il boit,* tout le monde comprend de quoi il s'agit sans qu'il soit besoin d'un itératif.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il semble alors que le verbe, comme un être animé, passe par une série d'évolutions organiques. On n'a pas manqué de faire la comparaison. Ceux qui ne poussent pas la similitude jusque-là ont parlé au moins de *flexion* ou de *déclinaison*, par allusion à une règle plus ou moins droite ou à une aiguille marchant sur un cadran. Il est bien clair que ces termes ne doivent pas être pris à la lettre : chaque personne du verbe représente un tout indépendant, quoiqu'il soit certain que l'esprit a cru découvrir des rapports en cet assemblage de formes, et a fini par les concevoir comme un ensemble. C'est ce que dit le nom de *conjugaison*, autre métaphore empruntée à un attelage.

Une chose qu'on n'a pas assez vue, c'est le changement considérable que l'adjonction des désinences personnelles dut nécessairement produire dans l'économie du verbe. La désinence personnelle, cette dernière venue, a fini par absorber ou par se subordonner tout le reste. Les modes s'en sont trouvés quelque peu étouffés : ils ont contracté avec la désinence personnelle une union si étroite qu'à peine nous pouvons distinguer ce qui leur appartient en propre. Union utile, après tout, qui a préservé le langage d'une trop grande complication.

On doit maintenant commencer à comprendre l'origine de ces longs paradigmes dont sont remplies les pages des grammaires. Une circonstance particulière est venue, pour ainsi dire sans qu'on y pensât, porter au double le nombre déjà considérable des désinences. Du moment que l'habitude était prise de souder le pronom personnel au verbe, il devait arriver que ce pronom vînt se présenter deux fois, une fois comme sujet, une seconde fois comme complément; cela devait arriver quand l'action, au lieu de s'exercer au dehors, faisait retour sur le sujet, quand, par exemple, au lieu de dire : *il tient*, *il jette*, on avait à dire : *il se tient*, *il se jette*. De là, par le mélange des deux pronoms, une seconde série de désinences qui a formé *la voix réfléchie* ou *voix moyenne*. On a calculé que, grâce à ce jeu des désinences, le verbe grec n'a pas moins de 249 formes, sans parler des infinitifs et des participes. Le sanscrit, encore plus généreux, va jusqu'à 891. Heureusement tout n'est pas également employé.

Avec cette dernière addition, nous touchons au moment où le verbe, déjà fort riche, risque d'être surchargé. Nos hellénistes aiment à faire observer quelles nuances délicates, quelles fines intentions la voix moyenne permet d'exprimer au verbe grec. Mais ce sont des beautés qui se révèlent surtout aux spécialistes. A qui envisage les choses d'un œil moins prévenu, la voix moyenne apparaît comme le premier pas dans une direction où les langues indo-européennes ont bien fait de s'arrêter, car elle les conduisait tout droit à englober la phrase entière dans le

verbe, comme fait le basque et comme font les langues américaines.

La plupart des idiomes modernes, parmi les accessoires dont ils se sont débarrassés, n'ont pas manqué de comprendre la voix moyenne. En même temps, ils ont détaché les pronoms, et ils ont confié à des « auxiliaires » tout ce qui pouvait devenir une cause d'encombrement. Quant aux langues qui ont conservé le moyen, elles en ont tiré un parti inattendu. Elles l'ont fait servir à l'expression du passif, qui, dans le plan primitif, n'avait point reçu de place.

Nous n'avons pas encore fini. Certaines espèces de mots, qui n'étaient nullement, par elles-mêmes, de nature verbale, ont senti l'influence du verbe, se sont trouvées attirées dans son orbite. Pour parler de façon plus claire, l'esprit s'est si bien habitué à accompagner l'action des notions subsidiaires de temps et de voix, qu'il les a étendues à certains substantifs et adjectifs. Les substantifs devinrent dès lors les infinitifs, les adjectifs devinrent les participes. La facilité des communications entre le nom et le verbe fut de la sorte assurée. On sait que ces formes à moitié verbales n'ont cessé, par la suite, de gagner en importance : dans les langues modernes, l'infinitif a pris une telle prépondérance que l'usage s'est instinctivement établi de le prendre pour prototype, comme s'il était la souche du verbe, dont il est, en réalité, le dernier rejeton. En anglais, l'infinitif, s'appuyant sur quelques auxiliaires, tient lieu, au besoin, de tout l'appareil de la conjugaison.

V

Il est temps d'arrêter cette étude. Nous avons voulu montrer ce qu'une seule espèce de mot, envisagée en son développement historique, contient d'enseignement. En y réfléchissant, on trouvera peut-être que ce genre de problème est aussi intéressant — plus intéressant — que celui de l'origine du langage. Il n'est pas difficile, après tout, d'imaginer que les hommes aient su figurer le bruissement du vent ou le grondement du tonnerre, ou, qu'au moyen de gestes accompagnés de la voix, ils aient distingué les personnes, ou encore que par des onomatopées ils aient représenté certains actes. Mais que, par une modification légère, par des syllabes en apparence dénuées de sens, ils aient exprimé les diverses faces d'une même action, qu'ils aient ainsi créé les temps, les modes, les voix, une telle œuvre paraissait impossible à comprendre. Il n'y a pourtant à chercher ici ni un fait surnaturel, ni un don supérieur à la raison humaine, ni — comme on l'a trop dit — une végétation tirant d'elle-même son principe

de croissance. Tout s'est fait par des moyens qui ne sont pas si loin de nous. Devant les observations de la science, le mystère se dissipe. Nous pouvons toucher du doigt la succession et l'enchaînement des faits. Il se peut que, dans l'histoire que nous venons de retracer, certaines parties soient à retoucher; mais, ce qu'on ne changera pas, c'est la vérité qui en ressort : à savoir que cet agencement, né de besoins élémentaires, s'est perfectionné par les moyens les plus simples, et que la seule superposition de ces procédés en fait tout le merveilleux. La longue durée a été l'auxiliaire qui a tout lié et tout fondu. La régularité apparente de la conjugaison est, en dernière analyse, l'œuvre du peuple, qui, par instinct, goûte la symétrie et aime les grands ensembles.

... S'il fallait trouver à la conjugaison indo-européenne, en sa formation et en son développement, quelque analogue tiré d'un autre ordre d'objets, ce n'est pas dans la zoologie ou la botanique que j'irais chercher mon terme de comparaison, mais plutôt dans l'histoire sociale. Je penserais à quelqu'une de ces grandes institutions politiques ou judiciaires — les Parlements ou le Conseil du Roi — qui, nées d'un besoin primordial, ont vu peu à peu se diversifier, s'étendre leurs attributions, jusqu'à ce qu'un autre âge, trouvant cet ensemble de rouages trop lourd, en ait retranché une part, en ait divisé le fonctionnement entre divers corps libres et indépendants, quoique prenant part encore, dans une certaine mesure, et avec la preuve visible de leur ancienne solidarité, à la conception initiale.

Il était peut-être à propos de montrer, par des preuves visibles et non contestables, la part d'action que les peuples exercent sur ce qu'on est trop porté, de nos jours, à considérer comme des fatalités d'organisation. La part de la fatalité, ou, pour parler plus exactement, de la non-liberté, est déjà assez grande dans la destinée humaine : ne l'exagérons pas sans raison! L'hérédité du langage est de plus noble espèce. Ni les peuples ne doivent être parqués selon ce criterium, car il n'y a là rien d'inéluctable, ni les langues étiquetées définitivement d'après leur structure primitive, car elles se modifient par la volonté. Et c'est une vraie satisfaction pour le chercheur de sentir qu'il est, avec le langage, sur un terrain autre que l'ethnologie, sur un terrain où l'on voit clairement, pour peu qu'on approfondisse son regard, naître, s'affirmer et grandir la liberté de la pensée humaine.

Michel Bréal.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

lārǧ = « large ».
lārm = « larme », — *lārmé Dū* « malheur ! ».
lāvr = « lèvre ».
lāzòt « laitron, *Sonchus* L. ». On attend *lèzòt* de **lacetta* (?) comme *rēzī* de *racemu*; notre mot est sans doute emprunté à un patois des environs de Mtb. où l'on dit *lèzòt*.
1 *lé* « elle » = vfr. *lei*.
2 *lé*, *léz* = « les ».
3 *lé* = « lit », — *ī lé bǧü* « un lit dans une alcôve » < *lectu perdutu*.
lér = « lire », — « trier ».
lésū m. « lessive de cendre » < *lixivu*.
lētī « lait coagulé par la présure; caséum du lait, mêlé de lait ou de crème » < *lactariu*.
létō ou *létò* « cochon de lait » < **lactente*, — *èl è fā sé létō* « elle a mis bas (en parlant d'une truie) ».
lézāǧ f. « lézard » = fr. *lézarde*.
lézi « produit de la présure mêlée au lait » < **lacile* (?).
1 *lè* = « la ».
2 *lè* = « là ».
lègè m. « flaque d'eau »; c'est probablement un diminutif signifiant « petit lac », dérivé au moyen du suff. *-attu* d'un mot simple emprunté à un dialecte méridional tel que it. *lago*.
lèn = « lune ».
lèni̯ = « ligne ».
lèsé « lait » < **lacticellu*.
lèsī = « lacer ».
lèsò = « lacet ».

lèt = « latte ».
s lèvā = « se laver ».
lèvu « où », litt. *là-où*.
lẽbān « balafre, accroc » < **lamberna*, cf. lat. *lamberare* « déchirer ».
lẽbrèčür « lambrissure, corniche », emprunté au parler de Mtb.
lẽbri = « lambris ».
lẽdrụanī̆ = « lanterner, lambiner », cf. vfr. *landreux* « paresseux ».
lẽgi = « languir ».
lẽp = « lampe ».
lẽtān = « lanterne », — « homme lent ».
lèǧ = « loge ».
lèǧè = « lourdeau ».
lèǧī = « loger ».
lèǧmõ = « logement ».
lèmès = « limace ».
lèmụònür « limonière », dérivé de *limon*, cf. le mot fr.
lèrǧè « petit traîneau » <**lubricellu*.
s lèvā = « se lever ».
lö « ivraie » < *loliu*.
di li « if » = fr. *l'if* (article soudé).
lī f. = « lie ».
libr « libre », emprunté au fr.
librèč̃ī « vilebrequin ». cf. *MSL*, X, 292.
liǧ « bouchon » = fr. *liège*.
èn vèč lir « une vache qui a été saillie mais ne porte pas »; c'est probablement l'all. *leer*, venu par l'intermédiaire de la Suisse.
1 *livr* « livre » emprunté au fr.
2 *ĩ livr* « ensemble des pis » < *uberu* précédé de l'article soudé.
līvr = « lièvre ».
livrā = « livrer ».
1 *lĩ* = « lin ».
2 *lĩ* = « lien ».
lĩǧ = « linge ».
lĩm = « lime ».
lịòt f. « petit traîneau », diminutif de *lũ*.
s lịòtā « se glisser avec un petit traîneau », dérivé du précédent.
lịũ m. « partie recourbée sur laquelle glisse le traîneau », dérivé de *lũ*.
lè lmũ d lè lũ « partie du traîneau à laquelle sont attachés les traits » = fr. *limon*.
lnịö = « ligneul ».

lóvr m. «veillée»; ce mot remonte évidemment à *lucubru*; mais l'*ó* constitue une difficulté; même observation pour les deux mots suivants.

lóvrā f. «veillée» <*lucubrata*.

lóvròt «colchique d'automne» <* *lucubretta*. Cette plante se met à fleurir en automne à l'époque où l'on commence les veillées; c'est une «veilleuse».

lòbuòrā «cultiver», emprunté au fr.

lòč «mince tranche de pain» = vfr. *laische*.

lòd «volet», emprunté au suisse, all. *lade*.

lòpā «laper», emprunté au fr.

lòpinīr «grande pince de forgeron»; ce mot est sans doute dérivé de *lopin*; c'est la pince qui sert à prendre les *lopins* de fer.

lòtr = «lettre».

lòvō «planche», cf. vfr. *lavon*, *loven*, *laon*; l'*ò* de la première syllabe paraît indiquer un emprunt aux patois des environs de Montbéliard.

lõg = «langue», — *lõg dė bèrbi* «piloselle», *Hieracium Pilosella* L.», — *lõg dė sòtré* «autre plante, litt. langue de sauterelle».

lsī = «laisser».

lsū «linceul», — «drap de lit», cf. fr. *linceul*.

lü = «lui».

lū f. «grand traîneau»; origine inconnue; cf. suisse *luge*.

lünòt «linotte», emprunté au fr.

lürō = «luron».

lüs f. «instrument à forer les essieux»; origine inconnue.

s lütī «se battre» = fr. *lutter*.

lũdi = «lundi».

lu, *luv* = «loup, louve».

lūrī «laurier», cf. *MSL*, VIII, 337.

lųa «loi», emprunté au fr.

lō = «long, loin».

lōğ = «longe».

lvru «petite seille en bois, à une seule anse, pour donner à lécher aux bêtes», — «huche à pain» = vfr. *livroir* «mesure de capacité».

M

m, *mé* «me, moi» <*me*.

1 *mā* m. = «mai (mois)», — «mai (arbre de mai)».

2 *mā* f. «pétrin» <*magida*.

3 *mā* f. = « *mer* ».

māči = « mâcher ».

māčò « petite bouchée d'aliments que l'on a mâchée avant de la donner à un enfant », d'où « petits plats, plats fins », — *fār tu lė māčò d ècü* « faire le gros ouvrage de quelqu'un, le travail sale ou répugnant, être aux petits soins à l'égard de quelqu'un, le flagorner », ne se prend qu'en mauvaise part.

māčūr = « mâchoire ».

māgr « maigre », probablement emprunté au fr.

māğ = « merde ».

māği « mardi », emprunté au fr.; accent sur l'initiale.

māį = « maille » — « torchon de mailles de fer pour écurer les marmites ».

māįī, *tė vö trò tö*, *tė māį tü čā* « tu tournes trop tôt (trop court), tu accroches ta voiture » = port. *magoar* qui a à peu près le même sens < *maculare*.

1 *māl* m. = « mâle ».

2 *māl* f. « malle », emprunté au fr.

malbr « marbre », emprunté au fr.

mān = « marne ».

manèž « manège », emprunté au fr.

1 *mār* = « maire ».

2 *mār* = « mère (en parlant des animaux, surtout des brebis) ».

3 *mār* = « mare », — *lė mār dė Fųarėr* « la mare de Ferrières », que l'on traduit à tort « la mer de Ferrières ».

marònī « marronnier », emprunté au fr.

mārs « mars », emprunté au fr.

mātī « mâtin », emprunté au fr.

mātr « maître d'école », emprunté au fr.

matra « fumier »; origine inconnue.

1 *mė*, *mėz* = « mes ».

2 *mė* « milieu » < *mediu*, — *ō mė* « au milieu » < *in mediu*.

mėbil « chétif, malingre (en parlant d'une bête) »; origine inconnue.

mėcanic « appareil, instrument un peu compliqué »; c'est le fr. *mécanique* emprunté.

mėcği « mercredi », emprunté au fr.

mėčē, *-ēt* = « méchant, -ante ».

mėdizē « médisant », emprunté au fr.

mėlès « mélasse », emprunté au fr.

mėmė « grand'mère », mot enfantin.

mėmūr « mémoire », emprunté au fr.

mėnö = « minuit ».

di méngó «plante à côtes blanches que l'on mange»; origine inconnue.
méprézī = «mépriser».
mér «mère», emprunté au fr.
méritā «mériter», emprunté au fr.
mésèğī = «messager».
métèri «métairie», emprunté au fr.
métī = «métier».
métrò «étagère d'encoignure, rayon», cf. vfr. *mestier* «buffet, armoire» dont *métrò* est un diminutif.
métsī̃ «médecin», emprunté au fr.
mè = «ma».
mèč = «miche».
mèčé = «marteau», — «dent molaire».
dlè mèdu ou *di mèdu* «amadou», — *ī̃ bulro d mèdu* «champignon amadouvier», emprunté au fr.
mèiz «mésange», emprunté au suisse, all. *meise*.
mèiò = «maillet».
mènī̃ «étameur» = vfr. *maignin*.
mènvèl «manche de charrue» = fr. *manivelle*.
mèrcā «marquer», emprunté.
mèrcū̃ «palonnier de voiture», sort probablement de **marcone* dérivé de *marcus* «marteau»; ce nom serait dû à la forme de l'objet; cf. *mèšö*.
1 *mèrčī* = «marcher».
2 *mèrčī* = «marché».
mèrčò = «maréchal».
dı mèrè «de la vase»; c'est le fr. *marais* emprunté.
mèrgò «matou» = fr. *Margot*.
mèrgulòt «gorge, bouche» = fr. *margoulette*.
mèrğèl = «margelle», — «appendice charnu aux joues ou au cou de la chèvre, du porc, du lièvre», — «mèche de cheveux», — *bē̃ è mèrğèl*, cf. *bē̃*.
mèrğulē̃n = «marjolaine».
mèriā «épouser» = fr. *marier*.
mèrlī̃ «merlin», emprunté au fr.
mèrmit «marmite», emprunté au fr.
mèrmutā = «marmotter».
mèrò, -òd «mou, mollasse (en parlant de quelqu'un)», — *ī̃ gró mèrò* «un gros paresseux» = fr. *maraud*.
mèròdā = «marauder».

mèrül « morille », remonte à une forme dialectale vha. *markila.*

1 *mès* « messe », emprunté au fr.

2 *mès* « crotte » < **macia*, — *cẽ mès tẽ trẽn* « quelle boue tu traînes ».

s mèscā « se masquer », emprunté au fr.

s mèsī « se salir de boue en marchant, se crotter » < **maciare.*

mèsif « massif », emprunté au fr.

mèsũ = « maçon »; ce mot paraît être en rapport avec *mès* « crotte »; s'il en est ainsi, le maçon serait proprement le « gâcheur de mortier ».

mèšö « palonnier de charrue » < **marceolu*, cf. *mèrcũ.*

mèšlò « petit marteau » < **martellettu*, — *còc mèšlò*, cf. *còcā.*

mètĩ = « matin ».

mètnā = « matinée ».

mètũ « fromage blanc, lait coagulé » = fr. *maton* « lait caillé ».

mèvür = « mûr ».

mèvürī « mûrir » < **maturare.*

mèvürũ « fruit de la viorne qu'on fait mûrir en le mettant dans le foin ou dans la paillasse d'un lit » < **maturone.*

1 *mẽ* = « main ».

2 *mẽ* « mais », résultat de la fusion des deux mots fr. *mais* et vfr. *ains.*

mẽcā « manquer », emprunté au fr.

mẽč f. = « manche, f. ».

mẽčò = « manchot ».

mẽčũ = « manchon ».

mẽdrĩ = « mandrin (chenapan) ».

mẽğ m. = « manche, m. », — *lu cuté è du mẽğ* « couteau à deux manches ».

mẽğī = « manger ».

mẽm « même », emprunté au fr.

mẽté = « manteau ».

mė « mieux », probablement emprunté au fr.

mėbi̯ « meuble », emprunté au fr.

mėbi̯ā « meubler », emprunté au fr.

mėglā « bêler (en parlant d'une chèvre) » = vfr. *mugler*, — *èl mėgèl.*

mėnüt « minute », emprunté au fr.

mėrğī « tas de pierres dans un champ » = vfr. *murgier.*

mėri = « mourir ».

mėsī, *lu srai̯ s ȫ vè mėsī* « le soleil se couche », cf. vfr. *musser* « cacher ».

mèsò «sournois, cachottier», — *èn mèsòt* «vache qui n'a pas de cornes (et qui pour cela est timide, honteuse, se cache)»; le sens de *mèsòt* «vache écornée» oblige à songer à it. *mozzo* «tronqué, émoussé, épointé, écorné»; celui de «cachottier» rappelle *mèsī*; il est probable qu'il y a eu, au moins pour le sens, mélange des deux mots.

mödr = «moudre».

möl = «meule».

mötè m. «tête de bête, particulièrement de cochon»; origine inconnue.

mözè «gros morceau de bois destiné à être fendu en bardeaux»; origine inconnue.

mözi = «moisi».

mözürī «mesurer», emprunté au fr.

migā «cligner de l'œil, clignoter», cf. vfr. *mugueter*.

di migè bi̯ẽ «muguet blanc, Cardamine des prés», emprunté au fr.

fār dèz ö̯ migò «clignoter», cf. *migā*.

mi̯l = «mille», — *di mil pèčü* «mille-pertuis, plante», — *ĩ grô mil*... «un très gros..., un très grand...», *ĩ grô mil tā* «un très gros tas», *ĩ grô mil pèčü* «un très gros trou», *ĩ grô mil dubi̯ò* «un très grand *dubi̯ò*», *ĩ grô mil pècè* «un très gros paquet».

minũ «chaton (du coudrier, du saule)», emprunté au fr. *minon*.

lè mir «trou de la clé (en fer)», subst. verbal de *mirer*.

miru ou *müru* «miroir», emprunté au fr.

mis f. «rate de porc», emprunté au suisse, all. *milz*.

mit f. «mitaine» = vfr. *mite*.

tu mitnẽ «tout de suite»; c'est probablement fr. *maintenant* emprunté et corrompu, cf. Mtb. *mitnẽ*.

mizèr «misère», emprunté au fr.

mižlẽn m. «droguet», emprunté aux patois suisses, environs de la Chaux-de-Fonds (<* *media-lana*).

lu mĩ, lè mĩn, lè mĩ, lè mĩn = «le mien, la mienne, les miens, les miennes».

fār lè mĩn «bouder, faire une mine refrognée», probablement emprunté au fr.

mi̯āl «merle»; c'est le même mot qu'en français, mais il paraît y avoir eu reproduction de l'*l* après l'*m*, comme de l'*r* dans fr. *trésor*; *mi̯āl* sortirait donc d'une forme **mlerle*.

mi̯òt f. «mie» = fr. *miette*.

mi̯utā «pleurnicher», — «exprime le léger beuglement de la vache caressant son veau nouveau-né»; ce mot est sans doute

apparenté à *mioche*, *miette*, *mion*, *mionner*, et peut-être même à *miauler*, c'est-à-dire que ce mot pourrait être, dans une certaine mesure, onomatopéique.

dẻ pīr cé s ȭ vẽ ȭ miȗ « des pierres qui se délitent » = vfr. *mion* « miette ».

mlĩ, mélĩ = « moulin ».

mnā, ménā = « mener », — *èn ménā d nağ* « un tas de neige amoncelée par le vent »; c'est le participe passé pris substantivement du verbe précédent.

mnèsī = « menacer ».

mniš f. « manicle, pièce de cuir que les cordonniers se mettent dans la main pour ne pas se blesser en tirant le ligneul »; c'est le mot français *manicle*, mot savant, emprunté antérieurement au changement de *cl* en *š*.

còzā lu mniȯ « parler d'une façon enfantine »; *còzā* est emprunté au fr.; *mniȯ* = vfr. *mignot* « mignard ».

mnū = « monnaie ».

mnüzȗ « petite bouchée » < **minutione*.

lu mó « le foie », litt. *le mou*.

mól = « moelle ».

mólür = « mouture ».

mótal « belette » < *mustela*.

mótī « église » = fr. *moutier*.

mótrā « montrer » < *mo(n)strare*.

dẻ mózül « sorte de pâte analogue aux nouilles »; origine inconnue.

mò = « mal ».

mòdi « maudire », emprunté au fr. par l'intermédiaire de l'église, — « méchant », participe passé du même, pris substantivement.

mòfār « mal agir » = fr. *mal* + *faire*.

mògrā = « malgré ».

mòlāzī = « malaisé ».

mòlèdra = « maladroit ».

mòlèt = « malade ».

mòlẽdrĩ « maladif », cf. vfr. *malandre*.

mòrlī, -īr « faible, malheureux, mauvais », cf. peut-être vfr. *morilleus* « malade »; ce mot présente d'ailleurs, quelle que soit son origine, une difficulté phonétique dans la première syllabe : il est peut-être emprunté.

mòrpiȗ « morpion », emprunté au fr.

mòsẽ = « malsain ».

mòšā = « mêler », — *ètré mòš* « être mêlé »; c'est l'adjectif verbal.

mòtònè m. «mentonnet (dans une fermeture à loquet)»; c'est le mot fr. corrompu sous l'influence de ceux qui commencent par *mò*.

mòtrātī = «maltraiter».

mõ «comme», doublet de *cmõ*.

mõt f. «mensonge», substantif verbal du suivant.

mõti = «mentir».

mtẽn, *mètẽn* = «mitaine», — *èn vệi mètẽn* «un vieil imbécile».

mūl f. «purin»; origine inconnue.

mülè «mulet», emprunté au fr.

mültī «muletier», emprunté au fr.

s müni «s'approvisionner», emprunté au fr.

mürò «mur» < *murettu*.

müzā = «muser» — «réfléchir, être soucieux».

mụ̂ā ou *mị̂ā* = «muer».

mu = «mot».

1 *mū*, *mūč* «mort, morte», — *ĩ mū* «un cadavre», — *lè mū* «la mort», — *lè mū ò dị̂āl* «valériane officinale».

2 *dē mū d èrènị̂* «grosses bosses aux troncs des arbres» = vfr. *moie*.

3 *fār lè mū* «bouder» = fr. *faire la moue*.

mūdr = «mordre».

mulā l fũ «mettre le foin en meules», verbe dérivé du substantif disparu qui correspondait à fr. *meule*.

mūn = «moine».

mūnī «meunier»; *molinariu* devait donner **mónī*; il est probable que l'*ó* de cette forme s'est nasalisé au contact de l'*n*, d'où **mũnī*, qui en se dénasalisant ne pouvait devenir autre chose que *munī*.

mur «mûre (fruit de la ronce)» < *mora*.

murī «ronce qui produit les mûres» < *morariu*.

mustāč «moustache», emprunté au fr.

mut f. «taupinière, fourmilière» = fr. *motte*.

mutè m. «motte de terre», dérivé du précédent au moyen du suffixe *-attu*.

mutr fr. «montre», emprunté au fr.

mutũ = «mouton».

mūs m. «confiture» < all. *mus*.

1 *mũ* = «mon».

2 *mũ* = «moins», — *ò mũ* «au moins».

di mũd «beaucoup de gens» = fr. *monde*.

mũdr = «moindre».

ètõdrè lè mũnīr «étendre les taupinières» < **mōlinaria*, cf. lat. *mōlēs* et v. port. *moiom* «tas». On attend **munīr*, mais l'*u* de cette forme a subi une nasalisation analogue à celle que nous supposons plus haut entre **mõnī* et *mũnī*.

mũsé = «monceau».

èn mũt «une enchère», subst. verbal du suivant.

mũtā = «monter», — *lu tõ s mũt* «le temps devient sombre, orageux».

mũtèniu «montagnard» < **montaneone*, — *lè mũtèniu c dèsirõ iu pẽtò* «il neige», litt. «les montagnards déchirent leurs chemises».

mũtẽ = «montant (d'une porte)».

1 *mua* = «moi».

2 *mua* = «mois».

s ò ĩ bè muağè «c'est un beau merdeux (en parlant de quelqu'un)» < **merdattu*. Pour le suffixe diminutif *-è* < *-attu*, cf. *brāzè*, *còfiè*.

muaiu, *-ū* = «meilleur, -eure».

muarūn «marraine», emprunté au fr.

muasnā = «moissonner».

lu muatõ ou *lu muatò* «le milieu, le centre», ne s'explique pas phonétiquement comme venant de **medium-tempus* (cf. *mẽnö*); doit être emprunté à quelque patois voisin, car plusieurs patois voisins disent *muatõ*, p. ex. Baume-les-Dames, Haute-Saône, vieux Lyonnais.

1 *muòč* = «mouche», — *muòč bènī* «abeille», — *muòč è mī* «abeille».

2 *muòč* «mèche (de lampe, de vilebrequin, etc.)» < **mucca*.

muòčāz = «mortaise».

1 *muòčī* m. = «mortier».

2 *muòčī* = «moucher», — «giffler», — *èn ètal cé s muòč* «une étoile qui file».

3 *èn muòčī* f. «une giffle», participe passé pris substantivement du précédent.

muòčòt «abeille», diminutif de *muòč* «mouche».

1 *muòču* m. «châle» = fr. *mouchoir*.

2 *muòču*, *-uz* «qui ne se mouche pas, baveur, morveux» <**muccatosu*, — *ĩ ğũn muòču* «jeune faiseur d'embarras».

muòi f. «eau répandue», substantif verbal du suivant.

muòiī = «mouiller».

muònò «moineau», emprunté au fr.

muòr «museau», — *fār lu muòr* «faire la mine» = vfr. *mourre*.

ī muòrü « *stü c fā l muòr* ».

muòšrė m. « mucus nasal » < **muccarellu.*

N

n, *ne* = « ne », — quelquefois explétif : *i vuòrò c è n sa mü* « je voudrais qu'il soit mort ».

na, *nar* = « noir, noire ».

1 *nā* = « nez ».

2 *nā* = « nerf ».

naǧ = « neige ».

naǧī = « neiger ».

dė nāį « dragées de baptême » < *natalia.*

s naįī = « se noyer ».

naši = « noircir ».

nėflī = « néflier ».

nėgliǧī « négliger », emprunté au fr.

nėgr « nègre », emprunté au fr.

butā lu šnòvr ō nėzi « rouir le chanvre », cf. Meyer-Lübke, *Gröber's Zeitschr.*, XV, 244, *nazier* = **natiare.*

nèǧī ou *naǧī* « nager », emprunté au fr.

lė nèri « naseaux » = it. *narice.*

pè tu nèt « pas tout à fait », emprunté au fr. *net.*

nètā = « natter », — « calfeutrer ».

lè nètür « parties génitales d'une jument, d'une vache » = fr. *nature.*

èn nèviòt può fār lè tal « navette » < **navilietta.*

nēni « non (en réponse) », emprunté au fr.

nèri = « nourrir ».

nèvö, *nvö* « neveu », emprunté au fr.

1 *nö* = « nuit », — *ī vėį but è lè nö* « quelqu'un qui n'est jamais prêt, qui est toujours en retard ».

2 *nö*, *növ* = « neuf, neuve ».

nözėį « noisette » = vfr. *nousille.*

dė nöziòt « de l'oseille »; origine inconnue.

ni = « nid ».

nic f. « morve, mucus nasal »; origine inconnue.

nič = « niche ».

nivė = « niveau ».

niā « nichée » < **nidata.*

nièrg « giffle »; origine inconnue.

ni̯ȯ « œuf qu'on laisse dans le nid de la poule » = vfr. *niau*.
ni̯ȯl « nielle, *Agrostemma Githago* L. »; emprunté au fr. (Mtb. *ni̯ăl*).
ni̯ū̃ « personne (négation) » <**necunu*.
ṇnè « non » <**non-at*, c'est-à-dire *non-habet*.
ṇnȯ « non » <*non-est*.
1 *nó* m. « abreuvoir », cf. *MSL*, VIII, 336.
2 *nȯ*, *nȯz*, *nó*, *nóz* = « nous ».
3 *nȯ*, *nȯz* = « nos ».
nȯt = « notre ».
nȯtr = « nôtre ».
ẽtrė nòcai̯ĭ « être sale, crotté »; origine inconnue.
nòs = « noce ».
nòtai̯ĭ = « nettoyer ».
lè nòtai̯ür « enveloppe qui entoure le veau sortant de la vache », dérivé du précédent.
1 *nū̃* = « 9 ».
2 *nū̃* f. « nuage » = fr. *nue*.
nu = « nœud ».
nü = « noix ».
Nuẽ « Noël », emprunté au fr. par l'église.
nui̯ĭ = « noyer (arbre) ».
nünā ou *nū̃nā* « dîner » = vfr. *noner*.
nut « note », emprunté au fr.
nuvẽ = « nouveau ».
nū̃ = « nom ».
nū̃br = « nombre ».
nū̃mā « nommer », dérivé de *nū̃*.
nū̃pèt vó « n'est-ce pas? »; formation obscure.

Ó

1 *ó* = « août ».
2 *ó* « oui » <*hoc-illud*.
óbèi̯ĭ « obéir », emprunté au fr.
ócāzi̯ū̃ « occasion », emprunté au fr.
dẽz óliv « plante du même genre que *lẽ lóvròt* »; c'est le mot fr. *olive* emprunté.

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME

CINQUIÈME FASCICULE



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1900

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME FASCICULE

SUR

LES SUFFIXES VERBAUX SECONDAIRES

EN INDO-EUROPÉEN.

On s'accorde assez généralement à tenir pour primaires toutes celles d'entre les formations indo-européennes qui ne se dénoncent pas du premier coup comme secondaires, c'est-à-dire comme étant tirées de mots existant dans la langue, et qui peuvent par suite être rattachées immédiatement à des racines. Cette manière de voir n'est peut-être pas toujours justifiée.

En effet, d'une part, à en juger par les traces nombreuses qui subsistent dans toutes les langues indo-européennes connues à date ancienne, en latin, en grec et surtout en indo-iranien, les noms racines abondaient en indo-européen; mais ce type a cessé de bonne heure d'être vivant : déjà en védique et dans le grec le plus ancien, les noms racines sont des archaïsmes, et ces restes isolés d'une formation autrefois régulière tendent à devenir de plus en plus rares au fur et à mesure qu'on envisage des périodes plus récentes. D'autre part, beaucoup de suffixes indo-européens jouent souvent le rôle de suffixes secondaires.

Dès lors, à l'égard des formations nominales, puisque les noms racines et les suffixes secondaires étaient nombreux en indo-européen, il est possible d'interpréter beaucoup de noms de deux manières : 1° comme rattachés directement à la racine; 2° comme tirés d'un nom racine, qui a pu du reste disparaître lui-même dans une période ultérieure. Par exemple, le suffixe i.-e. **-mo-* est souvent secondaire, ainsi dans skr. *dyu-má-* «clair», dans gr. *ἔτυ-μος*, *βάσι-μος*, dans lit. *árty-mas* «près» et dans tout le type bien connu : skr. *adhamáḥ*, lat. *infimus*, etc. (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 72). Rien n'empêche donc de considérer skr. *ruk-má-* «brillant» comme un dérivé — sans doute déjà indo-européen — du mot racine nettement attesté par skr. *ruc-* et lat. *lūx*, bien plutôt que comme une formation de la racine, indépendante de tout autre mot.

Ce suffixe *-*mo*- alterne souvent avec d'autres suffixes également secondaires; ainsi de **perə*-, **pr̥̄*- «devant» (*M. S. L.*, VIII, 244) on a d'une part lit. *pìr-mas*, got. *fruma*, mais de l'autre skr. *pūr-va*-, v. sl. *prŭ-vŭ*; de **bhī*- «crainte» (skr. *bhī*-) on a skr. *bhī-má*- et *bhī-rú*-. Il n'y a point de raison dès lors de ne pas voir des formes secondaires dans skr. *tig-má*- et zend *tiγ-ra*-, dans skr. *das-má*- et *das-rá*-, dans zd *xru-ma*- et *xrū-ra*- (cf. le thème racine attesté par v. sl. *krŭvĭ* «sang», v. polon. *kry*), dans lit. *β̌ir-mas* et *βir-vas*, etc. Un exemple clair de ces alternances de suffixes secondaires est fourni par le mot indo-européen signifiant «un» ou «seul»:

skr. *é-ka*-;
v. perse *ai-va*-, gr. *οἶ(ϝ)ος*;
gr. *οἴ-νη*, lat. *ū-nus*, got. *ai-ns*, etc.

Le suffixe *-*ko*- est toujours secondaire, les suffixes *-*wo*- et *-*no*- le sont *au moins* dans une partie des cas: on a donc ici trois dérivés différents d'un mot (et non d'une racine) i.-e. **oi*-: il est dès lors possible que hom. lesb. thess. *ἴα* soit le féminin de ce thème racine **oi*-, et il serait par suite inutile de recourir à l'explication hardie de M. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 10, n., ou à celle non moins hardie qu'a proposée récemment M. Joh. Schmidt, *K. Z.* XXXVI, p. 391 et suiv. — Le caractère secondaire de tous ces suffixes d'adjectifs ressort bien de ce que, au premier terme des composés, on leur substitue souvent -*i*-; ainsi zd *dərəzra*-, *dərəzi-raθa*- (voir Caland, *K. Z.*, XXXI, 267 — XXXII, 592, et cf. ces *Mémoires*, XI, p. 186).

Les inconséquences de vocalisme qui surprennent quand on examine la formation de certains adjectifs s'expliquent par le caractère secondaire de ces mots. Ainsi les adjectifs en *-*ro*- ont tantôt le vocalisme *o* de la racine et tantôt le vocalisme zéro, sans que rien justifie cette opposition: got. *baitrs*, v. h. a. *bittar*; or on conçoit bien que la forme à vocalisme *o* soit tirée d'un cas à vocalisme *o*, et la forme à vocalisme zéro d'un cas à vocalisme zéro d'un nom racine tel que **bhoid*-, **bhid*-; c'est ainsi que le thème racine **woik*$_1$-, conservé par exemple dans gr. *οἶκα-δε*, apparaît dans le composé v. pruss. *wais-pattin*, lit. *vēβpats*, tandis que l'on a **wik*$_1$- dans skr. *viç*-, v. perse *viþ*-, v. sl. *vĭsĭ* et dans le composé skr. *viç-páti*-.

Des noms racines indo-européens il ne subsiste dans la plupart des langues que des dérivés; ainsi de **g*$_1$*enə*-, **g*$_1$*n̥̄*-, attesté par skr. *jā*-, on a got. *kun-i*, lat. *gen-iu-s* et *prō-gen-iē-s* (cf. skr. *pra-jā*-, et pour la forme, lit. *žẽm-ė*, v. sl. *zemlja* en regard de zd *zəm*- «terre»), gr. *ὁμό-γν-ιο-ς*, toutes formes secondaires qui supposent un ancien nom racine. De même le thème racine

*peq^w^-, qui est assez mal attesté d'une manière directe par lat. *prae-cox*, est conservé dans la forme grecque munie d'un suffixe secondaire, *πέπ-ων*, féminin *πέπ-ειρα*; le suffixe *-*en*- est ici secondaire comme dans les exemples connus, skr. *rā́j-* : *rā́j-an-*; lit. *żm-ũ*, got. *gum-a*, lat. *hom-o*, cf. zd *zəm-* «terre»; v. sl. *prŭst-enĭ* «anneau», de *prŭstŭ* «doigt», et dans toute la déclinaison faible germanique (voir Hirt, I. F. VII, 111 et suiv.); le féminin *πέπειρα* est emprunté à un thème en *-r-*, comme celui de la plupart des thèmes secondaires en *-n-*, et comme tous les neutres des mêmes thèmes : *πίων*, *πίειρα*, *πῖαρ*; au contraire, *-n-* du suffixe essentiellement primaire *-*men*- se retrouve au féminin et au neutre.

D'une manière générale, toutes les fois qu'un thème nominal se compose d'une racine et d'un suffixe qui, dans une partie au moins de ses emplois, est notoirement secondaire, il n'est pas légitime d'affirmer que ce thème soit primaire; on peut — on doit peut-être — toujours tenir ce thème pour dérivé d'un ancien nom racine.

Ce qui est vrai des noms peut l'être aussi des verbes : plus d'une formation qui passe pour primaire est sans doute secondaire en réalité. L'indo-européen possédait au moins deux suffixes verbaux servant à former des thèmes secondaires : *-*ye*- (skr. *-ya-*, v. sl. *-je-*, etc.) et *-*ske*- (skr. *-cha-*, zd *-sa-*, gr. *-σκε-*, lat. *-sci-*, arm. *-ç̣e-*); il y a lieu de rechercher d'après ce qui précède si *tous* les verbes formés à l'aide de ces suffixes ne seraient pas secondaires.

1° Le suffixe *-*ye*-[1].

Le suffixe *-*ye*- fournit des verbes secondaires de toutes sortes, d'abord des dénominatifs tels que skr. *namas-yá-ti* «il fait hommage», *priyā-yá-te* «il est ami avec...», v. sl. *prija-je-tŭ* «il témoigne son amitié à...»: ce type éminemment secondaire est,

[1] Il n'y a pas lieu de distinguer, avec M. Fortunatov, *B. B.*, XXII, 180, deux suffixes indo-européens *-*ye*- et *-*je*- : les faits invoqués ne suffisent pas à justifier cette distinction. Les doublets vieux slaves *byvajetŭ* et *byvaatŭ* ne relèvent pas de deux catégories distinctes, et tout indique au contraire que *byvaatŭ* est une forme dialectale et récente de *byvajetŭ*, de même que le génitif de l'adjectif déterminé *živaago* sort de *živajego* : après voyelle longue, *j* intervocalique est tombé devant *e* dans la plupart des dialectes slaves à une époque déjà historique. — Quant à *-ė* et *-o* des 3es personnes d'aoristes lituaniens comme *vẽdė* et *liko*, l'intonation douce ne permet pas d'y voir d'anciens i.-e. *-*ēt*, *-*āt*, comme le dit avec raison M. Fortunatov, mais il ne s'ensuit pas qu'on soit obligé de ramener ces finales à *-*ēyet*, *-*āyet*; il en résulte simplement qu'il y a eu quelque contraction à la 3e personne, comme à la 1re sing. en *-iaũ*, *-aũ* et à la 2e sing. en *-eĩ*, *-aĩ*.

de tous les types verbaux, celui qui a pris le plus d'importance dans l'histoire ultérieure des langues indo-européennes. Le suffixe **-ye-* fournit en second lieu des déverbatifs : ainsi les intensifs indo-européens se présentent en sanskrit soit sous forme primaire, par exemple *dédiṣ-ṭe*, soit avec le suffixe *-ya-*, par exemple *dediç-yá-te*; et la forme munie du suffixe secondaire **-ye-* est à peu près la seule forme d'intensif qui ait été conservée en dehors de l'indo-iranien, gr. *μαρμαίρω*, *ποιφύσσω*, etc., v. sl. *glagolją*, *mrŭmŭrją*. En regard du thème baltique *de-d-* (cf. skr. 3[e] pers. sing. *dá-dhā-ti*, plur. *dá-dh-ati*) de lit. *dē-s-ti*, le slave a *deždą*, *deždeši*, c'est-à-dire un thème **de-d-je-*. Le lit. *jù-n-g-iu* est dérivé du thème **yu-ne-g-*: **yu-n-g-* attesté par skr. *yunákti* et lat. *iungō*; le lat. *unciō* suppose **wi-ne-k-*; le gr. *κλίνω*, lesb. *κλίννω* (c'est-à-dire **κλινyω*) sort de **klinā-* (v. sax. *hlinōn*), **klinə-*, etc.; M. Brugmann énumère une foule de formes ainsi tirées de thèmes à nasale, *Grundriss*, II, § 743 et suiv. Les formes verbales indo-européennes à suffixe *-ā-* ne subsistent presque plus que sous la forme élargie à l'aide du suffixe **-ye-*; par exemple le thème **mnā-*, attesté par l'optatif skr. *mnā-yā-t*, apparaît en grec seulement dans *μνά-ομαι*, c'est-à-dire **mnā-ye-*, et dans d'autres dérivés comme *μνᾱ-ί-σκω*, *μέ-μνᾱ-μαι*, etc. (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 734 et suiv.) : la catégorie, si importante, des itératifs slaves en *-a-je-* appartient tout entière au type ainsi défini. Toutes ces formes sont très claires, bien connues, et leur caractère secondaire ne saurait être contesté[1].

Ceci posé, on n'a aucune raison de ne pas tenir pour secondaire v. sl. *věją*, got. *waia*, par exemple, en regard de skr. *vāti*, gr. *ἄ(ϝ)ησι*, et, par suite, tout le type de v. sl. *sěją*, lit. *séju*, got. *saia* — v. sl. *bają*, lit. *bóju* (la forme primaire dans gr. *φημι*) — v. sl. *dają*, *stają*, etc. La valeur itérative de v. sl. *dają* suffirait seule à établir que ce verbe est tiré secondairement du thème **dō-* attesté par skr. *ádāt*, arm. *et* et gr. *ἔδω(κε)*.

On est ainsi tout naturellement amené à admettre que le type

[1] Il ne faut pas citer ici v. sl. *jištą*, russe ищу́, и́щешь, serbe ѝштём, en regard de v. sl. *jiską*; car on est en présence non d'une addition de suffixe secondaire, mais d'un développement analogique : *jiską* est la forme ancienne, *jištą* est une forme refaite, sous une double influence : 1° celle de l'infinitif *jiskati* (russe искáть, serbe ѝскати), cf. lit. *ē̃βkóti*. v. h. a. *eiscōn* : on sait que l'infinitif en *-ati* est celui des verbes slaves à présent en *-je-*; 2° celle des formes telles que 2[e] pers. *jišteši*, 3[e] *jištetŭ*, qui répondent aussi bien à une première personne *jištą* qu'à une première personne *jiską*. La substitution de *jištą* à *jiską* s'est produite en vieux slave à une époque déjà historique, et, sans entrer dans le détail des formes de manuscrits, il est curieux de noter que le Zographensis, le Marianus et l'Assemanianus attestent *jištą*, J. viii, 50, tandis que le nominatif pluriel du participe présent *jiskąšte* est conservé Mt. xii, 4 — Mc viii, 11 — J. vi, 24 — etc.

tout entier de gr. *φθείρω*, *σχίζω*, etc., qui passe communément pour primaire, pourrait être en réalité secondaire. Cette hypothèse, au premier abord arbitraire, se justifie si l'on considère que les prétendus verbes primaires en *-*ye*- ne servent à exprimer aucun sens défini et qu'il est, d'autre part, impossible de trouver la formule de leur vocalisme en indo-européen. Ce dernier point mérite une attention particulière.

En slave, ceux des présents en *-je-* dont le suffixe s'ajoute immédiatement à la racine ont le vocalisme radical *e*, et cet *e* est d'autant plus remarquable que les infinitifs correspondants ont le vocalisme radical sans *e* : *pišą*, *pĭsati*; *ziždą*, *zĭdati*; *jemlją*, *jĭmati*; *črěplją*, *črŭpati*; *plěžą*, *plŭzati*; *stelją*, *stĭlati*; *strużą*, *strŭgati*; *żują*, *żĭvati*; *pljują*, *pljĭvati*; *bljują*, *bljĭvati*; le vocalisme *e* se retrouve même à l'infinitif dans *stenją*, *stenati*; *kleplją*, *klepati*; *sują*, *sovati*; etc. On a aussi *melją*, *mlěti*; *plują*, *pluti*. Le vocalisme *e* est, dans ce type, la règle; le vocalisme sans *e* n'y apparaît presque pas : *žĭnją* et *lŭžą* du vieux slave sont dus à l'influence de formes **žĭną* et **lŭgą* dont russe жну et лгу attestent l'existence : l'infinitif v. sl. *żęti* est encore celui de **žĭną* et non celui de *žĭnją*. Le présent *rŭžą* a le vocalisme de l'infinitif *rŭzati* : le présent * *rjużą* attendu a disparu parce que le *ju* issu de *eu* n'alterne plus en slave avec *ŭ*. Le verbe *sŭšą* a subi l'influence de *sŭchnąti*, aor. *sŭchŭ*; *sŭlją* est un simple dénominatif de *sŭlŭ*, il est formé comme *ἀγγέλλω* en grec et *trepešta* (de *trepetŭ*) en slave. Le vocalisme *o* de *borją*, *porją*, *kolją*, etc. s'explique par l'influence de présents voisins : cf. lit. *barù*, pol. *porę*, lit. *kalù*. Quant à *kryją*, *kryti*; *šiją*, *šiti* (cf. lit. *siúti*), etc., on a affaire ici à des racines dissyllabiques et l'on sait que, dans ces racines, la forme sans *e* a pris souvent la place du degré *e*, surtout en letto-slave et en germanique (voir ces *Mémoires*, X, 140); cette particularité est bien visible surtout en baltique; de même les noms du type skr. *bhrū́ḥ*, gr. *ὀφρῦς*, etc. n'ont conservé trace en aucune langue d'un mouvement vocalique de la prédésinentielle, non plus que skr. *dhīḥ*, *pū́r*, *gī́r*, *jā́ḥ*, etc.

Le lituanien présente, pour son type en *-ja-*, le même vocalisme que le slave pour son type en *-je-* : la racine a normalement la voyelle *e* : *sveriù*, *svefti* — *geriù*, *gérti* — *verczù*, *vefsti* — *pérdżu*, *pérsti* — *drebiù*, *drẽpti* — *skeliù*, *skélti* — *βelpiù*, *βeĩpti* — *skélbiu*, *skélpti* — *spleczù*, *splẽsti* — *vemiù*, *vémti* — *tempiù*, *teñpti* — *dengiù*, *deñgti* — *veikiù*, *veĩkti* — *léidżu*, *léisti* — *kráuju*, *kráuti* — *βaukiù*, *βaũkti* (cf. skr. *çúcyati* «il exprime une plainte» ?) — *láukiu*, *láukti* — *kvepiù*, *kvẽpti* — etc. Le nombre des exemples est très grand; voir Leskien, *Ablaut der wurzelsilben*,

p. 400 et suiv. Le vocalisme sans *e* se trouve dans un assez bon nombre de cas, mais le plus souvent quand la racine, dans sa forme sans *e*, comprend une sonante longue : *ú* dans *rúgiu*, *rúkti* et toute une série de cas cités par M. Leskien, *l. c.*, p. 393; *ý* dans *gnýbiu*, *gnýpti*; *ìr* dans *giriù*, *gìrti* «louer, célébrer» (ainsi différencié de *geriù*, *gérti* «boire») — *iriù*, *ìrti* — *skiriù*, *skìrti* (ces deux racines ne possèdent pas le degré *e* en lituanien) — *spiriù*, *spìrti* (mais lette *speŕu*, *spert*) — *tyriù*, *tìrti* (avec un *y* énigmatique au présent); *ìl* dans *skiliù*, *skìlti* «allumer du feu», (ainsi différencié de *skeliù*, *skélti* «fendre»); *ùr* dans *buriù*, *bùrti* — *duriù*, *dùrti* — *kuriù*, *kùrti*; *ùl* dans *kuliù*, *kùlti*; *ùm* dans *dumiù*, *dùmti* — *grumiùs*, *grùmti* — *stumiù*, *stùmti*. Les autres cas et notamment ceux où l'on a le vocalisme sans *e* avec sonante brève paraissent peu anciens: l'intonation douce de *y* et de *ũ* dans *klykiù*, *klỹkti* et *puczù* (lette *pūšu*), *pũsti* suffit à indiquer pour ces verbes une antiquité médiocre (voir F. de Saussure, *M. S. L.*, VIII, 425 et suiv.); les autres exemples, *krupiůs*, etc., cités par M. Leskien, *l. c.*, p. 394, sont tout à fait obscurs; *birbiù*, *bir̃pti* — *czirßkiù*, *czir̃ßkti* (à côté de *czerßkiù*, *czer̃ßkti*) — *ßvilpiù*, *ßvil̃pti* appartiennent à la série de ces verbes exprimant des bruits que le lituanien a formés en si grande quantité; *grindżù*, *grį̃sti* est d'origine inconnue. Le verbe *surbiù*, *sur̃pti* «schlürfen» est très intéressant; il appartient à la même racine que *srebiù*, *srẽpti* «saugen»; on a donc affaire ici à une différenciation; comme les verbes thématiques simples ont à l'infinitif le vocalisme sans *e* en regard du vocalisme *e* du présent, type *lëkù*, *lìkti*, il est permis de supposer que l'identité du vocalisme au présent et à l'infinitif des verbes en *-ja-* est récente et qu'on a eu d'abord une opposition: *srebiù*, *sur̃pti*, d'où l'on a tiré deux verbes, l'un *srebiù*, *srẽpti*, et l'autre *surbiù*, *sur̃pti*, avec des sens un peu différents. Le vocalisme de *sunkiù*, *suñkti* et *siunczù*, *siũsti* serait celui de l'infinitif, conservé parce que la forme *un* de *n̥* a cessé d'être comprise comme ablaut de *en* : *in* seul est senti en lituanien en cette qualité; de même celui de *guliù*, *gul̃ti* dont *guléti* imposait d'ailleurs l'extension. Même dans les racines à sonante longue, le vocalisme sans *e* peut s'expliquer de la même manière : ainsi l'opposition de lit. *spiriù* et de lette *speŕu* s'expliquerait bien par d'anciens **speriu*, *spìrti*. En principe, on le voit, le présent paraît avoir eu le vocalisme *e* dans les verbes lituaniens en *-ja-*.

Le type letto-slave en **-ye-*, qui vient d'être sommairement décrit, n'a rien de commun, on le sait, avec le type essentiellement primaire des verbes formés à l'aide du suffixe athématique v. sl. *-i-* (c'est-à-dire ī — d'intonation douce —), lit. *-ĭ-*: v. sl. 3ᵉ pers. sing. *smrŭditŭ*, infinitif *smrŭděti*; lit. 3ᵉ pers. *smìrd*(ī),

infinitif *smirdéti*; ces verbes indiquent pour la plupart un état. La 1[re] personne sing. seule a la forme thématique : v. sl. *smrŭždą*, lit. *smìrdžu*.

En grec, les choses se présentent d'une manière tout autre. Le vocalisme de la racine des verbes en *-*ye*- qui correspondent aux verbes letto-slaves en *-*ye*- y est défini par une règle très simple qu'a déjà indiquée M. Lorentz, *I. F.*, VIII, 102 et suiv. :

La racine a le vocalisme *e* si son *e* est suivi d'un seul élément consonantique — soit sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*), soit consonne —; elle a le vocalisme sans *e* si son *e* est suivi de sonante plus consonne.

Les exemples du vocalisme sans *e* dans les conditions indiquées sont extrêmement nombreux; il suffit de citer les suivants : *θρύπτω*, *πτύσσω*, *σκύζομαι* (cf. lit. *skùndžu* «je me plains de», lette *skaužu* «je suis irrité contre»), *τύπτω*, *κρύπτω*, *νύσσω*, *ὀρύσσω*, *μύσσω* (cf. lit. *munkiù*), *κύπτω*, *ῥύζω*, *θυίω* «furo» (voir Schulze, *Quaestiones epicae*, p. 312 et suiv.), *νίζω*, *λίσσομαι*, *βρίζω*, *ἐν-ίσσω*, *πλίσσω*, *ῥίπτω*, *τρίζω*, *φρίσσω*, *σίζω*, *κνίζω*, *κρίζω*, *σχίζω*, *στίζω*, *λίπτω* «je désire» (cf. lit. *lëpiù* «je commande»), *σάσσω* (aor. *ἔσαξα*, cf. lit. *tvenkiù* [?]), *σκάζω* (cf. v. isl. *skakkr* «boiteux», v. h. a. *hinkan*), *μάσσω* (cf. lit. *mìnkau*), *δράσσομαι* (cf. zd *darəzayeiti*), *ῥάπτω* (cf. lit. *verpiù* «je file», pour le sens cf. **snē*- «filer» et «coudre»), *ῥέζω* (pour **Ϝραζω*; cf. *Ϝέργον*), *βλάπτω* (cf. skr. *marcáyati*), etc.

Le vocalisme *e* devant sonante plus consonne est presque sans exemple en grec; la conservation de la diphtongue dans *γεύω* (cf. skr. *jóṣati*), *δεύω*, *εὕω* (skr. *óṣati*), *νεύω*, *ἀκούω*, et aussi dans *σείω* peut s'expliquer sans faire l'hypothèse, après tout arbitraire, d'anciens *g_1*eus*-*ye*-, etc. (voir Solmsen, *I. F.*, *Anzeiger*, VI, 154). Sur *κείω*, voir Schulze, *Quaestiones epicae*, p. 245 et suiv. *Λεύσσω* est une exception sûre, mais l'intonation *áu* du verbe lituanien correspondant *láukiu*, montre qu'on ne doit pas avoir affaire ici à un ancien *ĕu* de l'indo-européen. Dans *Ϝέρδω* comme dans v. h. a. *wirkju*, il est permis de voir un dénominatif formé comme *ἀγγέλλω* de *ἄγγελος*, etc. : gr. *Ϝέργον*, all. *werk*; cf. got. *waurk* et *waurkjan*[1]. Enfin il n'est pas démontrable que le *τ* de *χρέμπτομαι* repose sur un ancien *y*.

Au contraire quand l'*e* de la racine est suivi d'un seul élément consonantique, il persiste. Quand l'élément consonantique en question est une occlusive ou une sifflante, le fait n'a rien que

[1] Le prétérit *waurhta* ne prouve pas le caractère secondaire de *waurkjan*; car les verbes à racine terminée par gutturale ont souvent cette forme : got. *bauhta*, *bruhta*, *þahta*, *þuhta*, v. isl. *sótta* et aussi le verbe sûrement primaire got. *brahta* (infinitif *briggan*).

de naturel; c'est le cas de *θέσσεσθαι* (cf. zd *jaiδyeiti*), *σκέπτομαι*, *πέσσω*, *ἐρέπτομαι*, *χέζω*, etc. Les exemples *κλέπτω* et *δρέπτω* sont déjà plus intéressants. Quand il s'agit d'une sonante, la chose est plus remarquable, mais beaucoup moins claire. On a *e* dans : *θείνω* (par exemple chez Homère, *θείνω* P 430, *ἔθεινε* Φ 491), *κτείνω*, *τείνω*, éol. *τέννει· στένει*, *ἀγείρω*, *ἀείρω*, *δείρω*, *εἴρω* (surtout dans *συνείρω*, ce qui explique l'absence d'esprit rude en regard de *ὅρμος* «chaîne»), *εἴρομαι* (voir Schulze, *Quaest. ep.*, p. 59), *Ϝείρω*, *ἐγείρω*, *κείρω*, *μείρομαι*, *πείρω*, *σπείρω*, *τείρω*, *φθείρω*, *στέλλω*, *σκέλλω*, *κέλλω*, *ὀφέλλω*, *περιτέλλομαι*, *πνείω*, *πλείω*. Mais, à côté de ce vocalisme *e*, on trouve aussi le vocalisme sans *e* dans nombre d'exemples.

De ces exceptions plusieurs sont purement apparentes : le grec a en effet confondu, on le sait, dans son unique type en *-ye-* deux types distincts, et qui ont donné, l'un, le type en *-je-* du slave, *-ja-* du lituanien, et l'autre, le type en *-ĭ-* du slave, *-ĭ-* du lituanien : originairement *μαίνεται*, *μανῆναι*, qui est apparenté à v. sl. *mĭnitŭ*, *mĭněti*, appartient à une autre catégorie que *τείνω*, *ταθῆναι*; on interprète de même *χαίρω*, *χαρῆναι*; *φαίνομαι*, *φανῆναι*; *ναίω* «j'habite» (*n^os-ye-*) qui indique nettement un état par opposition aux verbes d'action *νέομαι* et *νίσομαι* (*νι-νσ-yo-μαι*); peut-être aussi *σπαίρω*, *ἀσπαίρω* (cf. lat. *sprēuī*, *sprētus*), *σκαίρω*, *ψαίρω*.

Parfois les deux vocalismes radicaux, celui avec *e* et celui sans *e*, sont attestés simultanément, par exemple arc. *δέλλω* et att. *βάλλω* : l'un des deux répond sans doute au type slave en *-je-*, l'autre au type en *-i-*; en fait le lituanien a *-gulia*, *-gulti* «iacĕre» et *gùli*, *gulė́ti* «iacēre»; le verbe *βάλλειν* exprime à la fois une action, au sens de «jeter, lancer», et un état, par exemple dans *περιβάλλειν* «être au-dessus de»; il a réuni le sens des deux thèmes *g^wel-ye-* et *g^{wo}l-ye-* : le triomphe de la forme sans *e* a été assuré par l'aoriste *βαλεῖν*. Quant à *φθαίρω*, *δαίρω*, *κταίνω* en regard de *φθείρω*, *δείρω*, *κτείνω*, ces formes, assez mal attestées, peuvent s'expliquer par des actions analogiques (cf. par exemple *ἔφθαρμαι*, *ἔφθαρκα*, *ἐφθάρην*); le plus sage est de n'y pas chercher des traces d'une antiquité trop reculée. Le vocalisme de *καίνω* a sans doute aussi été déterminé par *κανεῖν*; et peut-être même *βαίνω* par *ἔβᾱν*, *βᾱ́σομαι*, *βέβᾱκα*, *βεβαμένος*, *βᾰτός*, etc.

Les deux verbes *πτύω* et *κασ-σύω* ont un *ῡ* dont l'équivalent se retrouve pour le second dans v. sl. *šiją*, tandis que, vis-à-vis du premier on a lit. *spiáuju*, v. sl. *pljują*; cf. ci-dessus, p. 301, sur v. sl. *kryją*, etc.

Les verbes en *-άλλω* comme *σφάλλω*, *θάλλω*, *πάλλω*, *ψάλλω*, *σκάλλω* peuvent avoir *λλ* issu de *λν* tout aussi bien que de *λy*.

Rien ne prouve d'ailleurs que σφάλλομαι, σφαλῆναι par exemple n'appartienne pas au même type que μαίνομαι, μανῆναι, et que σφάλλω ne soit pas un factitif secondaire comme μαίνω.

Enfin φύρω, κύρω, μύρω, πλύρομαι, σύρω, μύλλω, σκύλλω paraissent bien constituer des exceptions réelles à la règle générale; mais on n'en peut rien dire, aussi longtemps que leur vocalisme étrange ne sera pas expliqué.

En principe on peut considérer la règle exposée ci-dessus, p. 303, comme valable en grec : c'est dire que le vocalisme radical des verbes en *-*ye*- est absolument différent en grec et en letto-slave.

L'indo-iranien présente un état de choses qui diffère à son tour des deux précédents.

Il faut tout d'abord mettre à part la grande série des passifs en -*yá*-, accentués sur le suffixe, que l'indo-iranien forme librement presque de chaque racine; en vertu du sens, ces passifs doivent être considérés comme étant originairement issus du type exprimant l'état, de même que le passif arménien en -*im* en regard des verbes actifs en -*em* (*berem* «je porte», *berim* «je suis porté»): skr. *budhyáte* «il est éveillé» ne saurait être séparé de v. sl. *bŭditŭ* «il veille, il est éveillé», non plus que les aoristes passifs grecs en -η- des thèmes d'aoristes en -*ě*- du slave, bien que le suffixe présente à toutes les personnes la forme thématique en indo-iranien comme en grec et, par suite, ne se distingue pas, pour la forme, de l'ancien suffixe indo-iranien -*ya*-. Au contraire, v. sl. *žinjetŭ* «il coupe» et skr. *hanyáte* «il est frappé» n'ont absolument rien de commun, sinon sans doute la racine; de même σχίζω et skr. *chidyáte*, etc. (cf. Delbrück, *Vergl. syntax*, II, p. 26). Le vocalisme des passifs skr. *caryáte* et *smaryáte* reproduit celui de *cárati* et *smárati* dont ils sont tirés : il est donc dépourvu de tout intérêt propre.

Même parmi les thèmes en -*ya*- dont la racine porte le ton, il s'en trouve un grand nombre qui, au point de vue étymologique, répondent au type lit. -*i*-, v. sl. -*i*-. Ainsi *mányate* est à rapprocher de v. sl. *mĭnitŭ*, etc. Le sens ne laisse guère de doute sur cette origine. «Of the roots making *ya*- stems, écrit Whitney (*A sanskr. gramm.*, § 761 *a*), a very considerable part (over fifty) signify a state of feeling, or a condition of mind or body.» Le rapprochement de skr. *lúbhyati* et de lat. *lubet*, présent issu d'un ancien aoriste en -*ē*-, est digne de remarque. De plus, un certain nombre des verbes sanskrits en -*ya*- qui ont le ton sur la racine ont une valeur plus ou moins nettement passive (Whitney, *l. c.*, § 761 *b*).

Bien qu'il soit impossible de faire le départ, il semble bien

que l'indo-iranien ait aussi des verbes correspondant au type en *-ye-* du letto-slave : skr. *drúhyati* «il cherche à nuire», zd *vərəzyeiti* «il fait» (cf. got. *waurkjan*) par exemple. Si l'on met à part le cas de skr. *páçyati*, *náçyati*, etc., zd *spasyeiti*, *jaiδyeiti*, etc., qui ne prouve rien, le vocalisme indo-iranien *a* issu de i-e. *e* n'apparaît pour ainsi dire jamais. Devant un seul élément consonantique terminant la racine, le sanskrit a *a* une fois : dans *háryati* «il prend plaisir à»; ce verbe est un des très rares thèmes en **-ye-* qui se trouvent dans deux langues indo-européennes, cf. ombr. heris «uis» : on a ici un type absolument différent de gr. *χαίρω*. Devant sonante plus consonne terminant la racine, le zend a un exemple : *sraēšyeiti* «il s'appuie», mais le sanskrit répond par *çliṣyati* «il est suspendu à».

Quant aux autres langues, ou bien elles sont trop altérées pour rien enseigner au point de vue du vocalisme, comme l'arménien, ou bien le type des thèmes à suffixe *-ye-* suivant immédiatement la racine y est très peu représenté, comme en germanique, en celtique et en italique. A cet égard comme à beaucoup d'autres, ces trois dernières langues s'opposent aux autres langues indo-européennes : ce sont aussi, par exemple, celles où ne figurent presque pas les noms thématiques à vocalisme *o* de la racine, du type gr. *τόνος*, qui jouent un si grand rôle en grec, en letto-slave et en indo-iranien.

De plus, les deux types letto-slaves en *-ī-* et en *-ye-* n'y sont nullement distingués : l'italique et le germanique ont, dans les deux cas, le suffixe athématique *-ī-* (les formes celtiques ne permettent pas de déterminer quel était le suffixe); on a par exemple lat. *pariō*, *parīs* et *reperiō*, *reperīs*; got. *bidja*, *bidjis* (avec *j* emprunté à *bidja*) et *waurkja*, *waurkeis*. Les personnes qui, dans les verbes thématiques, ont le timbre *o* de la voyelle thématique ont néanmoins cette voyelle : got. *bidja*, *bidjam*, *bidjand*; *waurkja*, *waurkjam*, *waurkjand*; lat. *pariō*, *pariunt*; *reperiō*, *reperiunt*; mais 1re plur. *parimus*, *reperīmus* : on ne saurait s'attendre à rencontrer **pariemus*; car, tandis que, dans les anciens verbes athématiques, la forme thématique a été étendue à ces mêmes personnes, ainsi *fero*, *ferimus*, *ferunt* en regard de *fers*, *fert*, *fertis*, on a *īmus* à côté de *eo*, *īs*, etc., tout comme *reperīmus*. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans quelle mesure peuvent être anciennes les formes athématiques des verbes italiques et germaniques répondant aux verbes letto-slaves en *-ye-*, ou, inversement, dans quelle mesure le letto-slave pourrait avoir éliminé des formes thématiques anciennes du type en *-ī-*. Au point de vue de l'étude du vocalisme radical, l'essentiel est que l'italique et le germanique ne distinguent plus les deux types.

Sans doute, plusieurs des verbes du type letto-slave -ī- ont généralisé, en italique et en germanique, les formes en -ē- de l'aoriste, par exemple lat. *habet*, got. *habaiþ* en regard de lit. *tur-ė́-ti*, v. sl. *jim-ě-ti*, gr. *σχ-ή-σω*. Mais cette extension du type -ē- n'a pas été complète : on a v. h. a. *liggu*, *ligis* en regard de v. sl. *ležą*, *ležiši* (inf. *ležati*), lat. *fiō*, *fīs* en regard de l'imparfait (servant de conditionnel) v. sl. *bimĭ*, *bi*, etc. En somme, on ne saurait décider si lat. *moritur* en regard de skr. *mriyáte* ou *cupit* en regard de *kúpyati* répond à l'un ou à l'autre des deux types letto-slaves. Dès lors, il n'y a rien à tirer du vocalisme des verbes — peu nombreux d'ailleurs — que présentent ces deux dialectes indo-européens; on y notera seulement la fréquence anomale de *a*, issu le plus souvent de i.-e. °, l'une des formes du degré sans *e* dans les racines non pourvues de sonantes (cf. *quattuor* et slave **čĭtyre*, *K. Z.*, XXXVI, 35), par exemple lat. *capiō*, got. *hafja*.

S'il n'est pas possible de fixer le vocalisme radical des verbes en *-*ye*- (letto-slave -*ye*-) à suffixe directement ajouté à la racine, on ne saurait non plus définir le sens de cette catégorie de verbes. Une fois écartés ceux des verbes sanskrits qui répondent au type letto-slave en -ī- indiquant un état, le restant n'a aucune signification propre; voir Delbrück, *Vergl. synt.*, II, p. 26 et suiv. Le suffixe *-*ye*- n'est donc pas un élément significatif, comme par exemple l'infixe *-*ne*- ou le suffixe *-ī-, c'est un simple élément de formation comme dans les types nominaux secondaires énumérés plus haut.

Or rien n'empêche de tenir pour secondaires aussi les verbes en *-*ye*- d'apparence primaire. Les débris des thèmes soit nominaux, soit verbaux, constitués par la racine seule sont, on l'a vu, d'autant plus abondants dans chacun des dialectes indo-européens que ces dialectes sont conservés sous une forme plus ancienne; il n'est donc pas douteux que les thèmes racines, très nombreux en indo-européen, ont été progressivement éliminés au cours du développement particulier des divers dialectes.

Beaucoup de prétendus verbes primaires en *-*ye*- sont simplement des dénominatifs tirés de thèmes racines nominaux. Le skr. *çúṣyati* et le v. sl. *sŭšetŭ* «il sèche» sortent d'un thème **sus*- «sec», indirectement attesté par skr. *çúṣ-ka-*, zd *kuš-ka-* : on sait que le suffixe i.-e. *-*ko*- est essentiellement secondaire; du coup l'anomalie de sens et de vocalisme présentée par le verbe slave est expliquée. De même skr. *tṛ́ṣyati* «il a soif» et got. *þaurseiþ mik* «j'ai soif» sortent d'un thème **tṛs*- : l'adjectif skr. *tṛṣúḥ*, got. *þaursus* est un thème en -*u*-; or les adjectifs de cette forme sont sans doute le résultat de l'élargissement par *-*eu*- d'anciens thèmes racines,

car leur féminin n'est pas tiré de la forme en *-u-*, mais directement de la racine en germanique, type got. *þaursjo-* (cf. v. h. a. *durri*), en baltique (type lit. **saldjo-*) et même en grec dans *πολλά-* en regard de *πολύ-*. Dans ces deux cas, les noms d'où seraient tirés les verbes considérés ne sont que supposés; mais on ne voit pas ce qu'on pourrait opposer à qui tiendrait i.-e. **spek₁-ye-* (lat. *speciō*) pour un dénominatif de **spek₁-* (skr. *spaç-*, lat. *au-spex*, etc., et, avec un suffixe secondaire, v. h. a. *speho*, voir ci-dessus, p. 299.). On a de même expliqué plus haut gr. *(ϝ)έρδω* et got. *waurkja* comme tirés d'un thème racine **werg₁-*, **wṛg₁-* dont le vocalisme justifie la forme anomale de gr. *ϝέργον* et v. h. a. *werc* : le seul vocalisme normal de l'abstrait en *-o-* est celui de arm. *gorc*. On n'objectera pas que, en regard de skr. *tṛ́ṣyati* et *páçyati* par exemple, il existe d'autres thèmes verbaux de même racine tandis que les dénominatifs ordinaires ont un seul thème, celui du présent : des racines *tarṣ-*, *(s)paç-*; l'existence des dénominatifs *tṛ́ṣ-ya-*, *páç-ya-* n'empêchait pas de tirer un nombre illimité de formations primaires nominales ou verbales; la situation est tout autre pour *pát-ya-te* «potitur», dénominatif d'un thème **pat-* (i.-e. **pot-*); le thème i.-e. **pot-* n'appartient à aucune racine verbale, par suite le thème verbal **pot-ye-* est le seul qui existât en indo-européen, et le sanskrit n'a encore que le présent *pát-ya-te* et nul autre temps (Whitney, *The roots, verb-forms*, p. 94).

Le plus souvent, les verbes en **-ye-* d'apparence primaire sont des déverbatifs issus de thèmes racines verbaux. Cette origine est évidente, on l'a vu, pour l'itératif v. sl. *da-ją* par exemple, cf. skr. *ádāt*, arm. *et*, gr. *ἔδω(-κε)* : le suffixe **-ye-* a permis ici de transformer en itératif un thème **dō-* exprimant l'action pure et simple; en arménien, c'est sur la forme sans *e* **də-* (cf. gr. *ἔδομεν*) que repose le thème **da-ye-*, d'où sort le présent *tam* «je donne»; on a de même v. sl. *zna-ją* en regard de gr. *ἔγνω*, etc. D'une manière générale, les racines terminées par une voyelle longue sont celles où les thèmes racines sans voyelle thématique ont subsisté le plus longtemps; or presque toutes celles de ces racines qui sont représentées en slave y donnent un thème en *-je-*, ainsi *děją* (cf. skr. *ádhāt*, arm. *ed*, gr. *ἔθηκε*), *bają* (cf. gr. *φη-μι*), *sěją*, etc. Toutes ces formes supposent d'anciens thèmes slaves : **dā-*, **znā-*, **dē-*, **bā-*, **sē-*, etc. On a des formations de même sorte, mais sans doute plus anciennes dans des cas tels que les suivants : gr. *τείνω*, cf. skr. *átan*; *δείρω*, cf. skr. *dárt*; lit. *verczù*, cf. skr. *ávart*; lit. *vemiù*, cf. le présent skr. *vami-ti* (3ᵉ plur. *vam-anti*) de la racine dissyllabique **wemə-* (lit. *vémti*, skr. *vāntá-*); gr. *νίζω*, cf. le participe skr. *nij-ānáḥ*; gr. *θείνω*, etc., cf. skr. *hánti*, zd *jainti*; gr. *κτείνω*, cf. *ἔκταμεν*; lit. *lëžiù*, v. sl. *liżą*, cf. skr. *réḷhi*;

lit. *pëßiu*, v. sl. *pišą*, cf. skr. *piç-āná-*; lit. *spleczù*, cf. skr. *prath-āná-*, lit. *kuriù* «je bâtis», cf. skr. *ákar*, gâth. *čōrǝt*; lit. *grébiu* «je saisis» (pour le vocalisme lit. *é*, cf. lit. *ésti* = lat. *ēst* en regard de skr. *ádmi*), cf. skr. *ágrabh-am*, *ágrabhīt*[1]. Si l'on tient compte des cas où le verbe en *-*ye*- est en face d'un verbe thématique, cette liste peut être beaucoup augmentée : gr. *πέσσω*, cf. skr. *pácāmi*, v. sl. *peką*, lat. *coquo*; v. sl. *stenją*, éol. *τέννει*, cf. gr. *σ7ένω*; gr. *χέζω*, cf. skr. *hádati*; v. sl. *plują*, cf. *plovą*; peut-être v. sl. *lačą*, cf. le participe *lakomŭ*, etc.

On sait que, parmi les verbes en *-*ye*, il en est fort peu qui se trouvent dans deux langues indo-européennes et à peine un ou deux qui se trouvent dans plus de deux; cette particularité s'explique bien si l'on admet que le type muni du suffixe secondaire *-*ye*- a servi dans chacune des langues indo-européennes isolément, tantôt à remplacer le type de thèmes racines sans voyelle thématique, lequel a été en effet éliminé plus ou moins tôt et plus ou moins complètement dans toutes les langues indo-européennes, tantôt à fournir un présent dérivé de thèmes racines qui avaient la valeur d'aoristes. D'ailleurs on observe assez souvent que des suffixes secondaires soient ajoutés à des formes trop brèves, uniquement pour leur donner plus de corps; ainsi le suffixe *-ka-* en iranien; par exemple, le pehlvi *kāmak* a le même sens que v. perse *kāma-* et pehlvi *kām*; en effet, ni la passion de ceux qui parlent ni la paresse de ceux qui écoutent ne s'accommodent de ce que les mots importants et significatifs de la phrase soient courts. Les noms et les verbes trop brefs sont donc remplacés souvent par des dérivés ou même par d'autres mots. On ne saurait insister ici sur ce fait, très important, qui mérite une étude à part.

On pourrait objecter la place du ton dans les verbes en *-*ye*- : alors que le suffixe porte le ton dans les dénominatifs comme skr. *deva-yá-ti* et les déverbatifs comme *dediç-yá-te*, c'est au contraire la présuffixale qui est accentuée dans le type : skr. *páç-ya-ti*, *drúh-ya-ti*, v. sl. *pišą* (2e pers. russe пишешь, serbe пи̏шеш; voir P. Boyer, *Accentuation du verbe russe*, p. 429 et suiv. dans le *Centenaire de l'École des langues orientales de Paris*), lit. *ßaũkią* (F. de Saussure, I. F., *Anz.*, VI, 160), gr. *τείνειν*, *τείνων* (et non **τεινεῖν*, **τεινών*). Mais, en fait, l'accentuation des dénominatifs sur le suffixe n'est pas attestée en dehors du sanskrit : les participes grecs *τῑμῶν*, *φιλῶν* supposent **τῑμάων*, *φιλέων* et excluent **τῑμαών*, **φιλεών*; car on ne voit pas pourquoi un type aussi important que *τῑμαών*, *φιλεών*, aurait altéré son accentua-

[1] Voir la note v à la suite de l'article, p. 319.

tion sous l'influence du type λείπω, alors que ἰών, τιθείς, διδούς, δεικνύς, etc. conservaient leur oxytonaison; le russe a дѣ́лаю de дѣ́ло, игра́ю de игра́, умѣ́ю, etc., et le lituanien klúpoju, pāsakoju, girtūju, gūdéjūs, etc.; en sanskrit même, on rencontre assez souvent l'accentuation *mantrá-ya-te*, *arthá-ya-ti*, etc. (voir les exemples chez Whitney, *A skr. gramm.*, § 1067). L'accentuation du type skr. *páçyati*, *yúdhyati* est d'accord avec celle des dénominatifs helléniques et letto-slaves et d'une partie des dénominatifs sanskrits et ne fait par suite aucune difficulté. Il resterait à déterminer quelle était, d'une manière générale, la place du ton dans les verbes secondaires en *-*ye*-; mais les faits que peuvent fournir le grec, le lituanien, le russe et le serbe sont trop peu nombreux, trop obscurs et trop récents pour qu'une théorie solide puisse être édifiée; il suffira de constater la contradiction entre les dénominatifs sanskrits d'une part, helléniques et letto-slaves de l'autre.

Le suffixe non significatif *-*ye*- n'est que l'un des élargissements employés par l'indo-européen à la suite de thèmes racines verbaux de type athématique; c'est en vérité le seul dont la valeur suffixale soit très claire; mais on a de différents côtés la trace de plusieurs autres élargissements analogues. Ainsi on connaît gr. ἔ-θη-κε, lat. *fē-cit* en regard de skr. *ádhāt*, arm. *ed*; et l'on a de même gr. ἧ-κα, lat. *iē-cī* en regard de l'impératif -ές dans ἄφ-ες par exemple. A skr. *é-ti* et *yā́-ti* le vieux slave répond par *jidetŭ* (de **jĭdetŭ*) et *jadetŭ* (panslave **ědetĭ*) qui supposent **ĭ-de*- et **yā-de*-, c'est-à-dire qui sont des élargissements par *-*de*- (i.-e. *-*de*- ou *-*dhe*-) des thèmes **ei*- et **yā*-. Un thème iranien *hvab-da*- est de même attesté (voir *Grundr. iran. phil.*, I, p. 77, § 139) en regard de skr. *svap*- qu'on a dans *svap-tu* (et *svapiti*, avec un *i* énigmatique dans une racine monosyllabique : skr. *svápna-ḥ*, gr. ὕπ-νο-ς, lat. *som-nu-s* et skr. *sup-tá-ḥ*). Les participes en -*damas* du lituanien, comme *eĩ-da-ma-s*, *bú-da-ma-s*, pourraient bien être issus d'anciennes formes élargies de ce genre; cf. le participe zend -*hvab-də-mna*- «s'endormant». Le grec νήχομαι «je nage» (dor. νᾱ́χομαι, Théocrite, 23, 61) est un élargissement de **snā*- (skr. *snā́-ti* «il se baigne», lat. *nā-re*), cf. σ1ενάχω et skr. impératif *stani-hi*; dans σμή-χω et σμάω (σμῆν); ψή-χω, ψώ-χω et ψάω (ψῆν), τρύ-χω et τρύ-ω, le grec a à la fois l'élargissement -χε- et l'élargissement -(*y*)ε-. Le grec πλή-θω est un élargissement de **plē*- (gr. πλῆ-το, skr. *áprā-t*, lat. [*im*]-*plē-re*), ἔσ-θω de **ed*- (skr. *ád-mi*, etc.), φθίνυ-θω, μινύ-θω de φθινυ-, μινυ-, etc.; sur le type en -θω du grec, voir G. Curtius, *Das verbum der gr. spr.*², II, 366 et suiv.; de même ἀνύ-τω est

un élargissement de *ἀνυ-*. Du thème **wel-* «désirer» (lat. *uol-t*, *uel-i-m*) le grec a deux formes à élargissement : *Ϝέλ-πο-μαι* et *Ϝέλδο-μαι*; pour le sens cf. lit. *viliu* «j'espère», *viltis* «espérance». Outre *τείνω*, le thème racine **ten-* fournit plusieurs déverbatifs: skr. *taṃ-sa-ti*, got. *-þin-san* (et lit. *tęsiù* avec un second suffixe) — **tem-p-*, attesté par lit. *tempiù* — lat. *ten-dō* (pour la formation, cf. [*of*]-*fendō* en regard du skr. *hán-ti*, *pen-dō* en regard de v. sl. *pĭną* «je pends, je tends», *raspęti* «crucifier», lit. *pinù* et *tondeō* en regard de grec *τέμνω*, v. sl. *tĭną*. Le thème *$k_1$leu-* (skr. *áçrot*, zend *srao-ta*, grec *κλῦ-θι*) est aussi élargi de plusieurs manières : par **-ke-* : arm. *lsem* «j'entends» (cf. skr. *çlóka-*) et par* *-se-*: skr. *çróṣa-ti*, zd *sraošə-mna-*, cf. v. sl. *sluchŭ*, etc. — Les exemples précédents ont été choisis parmi ceux dont l'analyse est évidente; dans la plupart des cas, on a affaire ici à des élargissements propres à un seul dialecte indo-européen et ayant remplacé ou complété d'anciennes formes athématiques.

2° Le suffixe **-ske-*.

Le seul suffixe verbal autre que **-ye-* qui se retrouve dans plusieurs langues indo-européennes avec le rôle de suffixe secondaire est **-ske-* : skr. *-cha-*, zd *-sa-*, v. sl. *-šte-*, grec *-σκε-*, lat. *-sci-*, v. h. a. *-sci-*. Le sens de ce suffixe est à peu près identique à celui de l'infixe primaire *-ne-* (voir Meillet, *De radice men-*, p. 24, et Delbrück, *Vergl. synt.*, II, 59). Suivant M. Delbrück, ce sens serait originairement celui de l'action qui se développe et aboutit à un terme défini; au moins explique-t-on bien ainsi la valeur inchoative qu'ont prise les verbes latins en *-scō*. Le caractère secondaire des verbes grecs en *-σκω* et latins en *-scō* se dénonce au premier coup d'œil dans la plupart des cas, on le sait : il suffit de rappeler les prétérits itératifs du type *φεύγεσκον*, *εἴπεσκον*, les verbes tels que lat. *tepe-scō*, *quie-scō*, etc. En arménien, les dénominatifs ont l'aoriste en *-ç-*, par exemple, de *sēr* «amour», *sirem* «j'aime», *sireçi* «j'aimai», tandis que les verbes primaires ont d'ordinaire des aoristes radicaux, ainsi *berem* «je porte», *beri* «je portai». Tout ceci indique déjà que le suffixe **-skę-* était sans doute secondaire; le fait décisif est l'existence de zend *-i-sa-* dans *γr-i-sa-* «s'éveiller» (exemple unique en iranien), grec *-ι-σκε-*, par exemple dans *ἁλ-ίσκο-μαι* «je suis pris», lat. *-ī-sci-*, par exemple dans *obdorm-i-scō* en regard de *dormiō*; dans ces trois cas, le suffixe *-ske-* a été ajouté au thème composé de la racine et du suffixe *-ī-* indiquant l'état. Dès lors, il est licite d'interpréter les verbes en **-ske-* d'apparence primaire comme des dérivés de thèmes racines; ainsi v. perse *xšnā-sa-tiy*, gr. *γνώ-σκω*, lat. (*g*)*nō-scō* sont issus du thème *g_1nō-*, gr. *ἔγνων*; skr. *gáchat*, gr. *βάσκω* sont issus du thème *g^wem-*, *g^wm-* (skr. *ágan*, arm. *ekn*);

skr. *ucháti*, zd *usaiti* sortent d'un thème **wes-*, *us-* (skr. *avasran*); iran. *hvaf-sa-* de **swep-* (cf. ci-dessus, p. 310); les primitifs de **iske-*, **aiske-* (skr. *icháti*, zd *isaiti*, v. sl. *jiską*, cf. lit. *ēßkau*, v. h. a. *eiscōn*, arm. *ayç*) et de**pṛ(k)ske-* (skr. *pṛcháti*, zd *pərəsaiti*, lat. *poscō*, arm. *harçanem*, v. h. a. *forscōn*) ne sont pas attestés, mais, si l'on songe au petit nombre des thèmes racines verbaux qui ont été conservés, on voit qu'il n'y a là qu'un pur accident : d'ailleurs l'emploi, fréquent dès l'indo-européen, des dérivés en *-*ske-* pour ces racines a déterminé la disparition des primitifs dont ils sont issus. Rien ne s'oppose donc *a priori* à ce que l'on tienne pour essentiellement secondaire tout le type indo-européen en *-*ske-*.

De ce qui précède il semble résulter que, à l'origine, dans chacun des dialectes indo-européens, il existait encore un grand nombre de thèmes racines verbaux. Et, en effet, plusieurs détails indiquent nettement la grande place tenue par ces thèmes. On a déjà indiqué ailleurs que les pluriels des prétérits primaires du germanique remontaient à d'anciens thèmes racines (Meillet, *De radice *men-*, p. 40). L'exemple dont on est constamment amené à se servir pour illustrer les verbes thématiques, le thème **bhere-*, est un ancien thème racine : skr. *bhár-ti*, *bhar-tám*, grec *φέρ-τε*, lat. *fer-t*. La conservation fortuite du participe grec *ἑκών* dont l'oxytonaison prouve le caractère athématique (cf. *ἰ-ών*) est le seul témoignage qui confirme le caractère indo-européen du thème **wek*$_1$-, skr. *váç-mi*, gâth. *vasəmī*. Tous les indices concourent ainsi à établir que les thèmes racines jouaient un rôle capital en indo-européen et même encore au début de l'histoire de chacun des dialectes indo-européens; par la suite, le nombre de ces thèmes n'a cessé de se réduire, si bien qu'enfin ils ont été éliminés de toutes les langues et qu'il en est resté seulement çà et là quelques traces isolées et obscures. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le développement indépendant des divers dialectes a abouti partout également à un même résultat[1].

[1] Ce travail, qui a été communiqué à la Société dans la séance du 11 mars 1899 (voir *Bulletin* n° 47 [XI, 1], p. xvij), était déjà composé au moment où a paru *Der indogermanische ablaut*, de M. Hirt. Il est donc intéressant de signaler que M. Hirt a indiqué des idées analogues à celles qui sont soutenues ici; v. *l. c.* p. 181, n. et surtout p. 189, §§ 827 et 828, mais en s'appuyant sur des arguments tout différents, et qui semblent peu probants. [Note de correction.]

NOTES.

Pour ne pas interrompre l'exposition, on a dû laisser de côté certaines questions accessoires sur lesquelles il convient de revenir.

I. Sur le suffixe *-*smo*-.

(Note à la p. 297.)

Le suffixe secondaire i.-e. *-*mo*- ne doit pas être confondu avec le suffixe *-*smo*- servant à former des noms d'action qui est très clairement attesté en lituanien dans *valksmas*, *varsmas*, etc. (voir Leskien, *Bildung der nomina*, p. 422 et suiv.) et en grec dans *σχισμός*, *δασμός*, *ὠσμός*, *ἀφλοισμός*, *ὀσμή*, *μερισμός*, *ἐνθουσιασμός*, etc.; la forme *-*smo*- est aussi attestée indirectement par le *χ* de *πλοχμός*, *ἰωχμός*, *μυχμός*, *ῥωχμός*, *λαχμός*, comme l'a indiqué M. F. de Saussure, *M. S. L.*, VII, 91; -*ksm*- donne le grec -*χμ*- exactement comme -*ksn*- donne -*χν*-; c'est d'ailleurs ce que l'on attend *a priori*; en effet, il résulte de la graphie attique préeuclidienne *χσ* de *ξ* que *k* se prononçait *χ* devant *σ* en grec (sur un fait pareil en sanskrit, cf. *M. S. L.*, VIII, 299) et, quand il y a métathèse, on trouve *σχ* et non *σκ*, ainsi *Πισθόσχενος* pour *Πισθόχσενος*; voir les exemples chez Kretschmer, *Vaseninschriften*, § 158, p. 180 et suiv.; -*χσν*-, -*χσμ*- donnent -*χν*-, -*χμ*- après chute de *σ* exactement comme -*ρσν*- donne -*ρν*- dans *πτέρνα*, *ἀρνειός*, etc. (voir Kretschmer, *Mitteil. d. arch. inst.*, XXI, 425, n.); *τέκμαρ* ne peut donc sortir d'un ancien **τεκσμαρ*, et l'étymologie admise par M. Brugmann (*Grundr.*, I², p. 561) doit être abandonnée. Comme le *σ* n'était conservé dans aucun cas sans quelque altération soit du *σ* même, soit de la consonne finale de la racine et disparaissait souvent tout à fait (ainsi dans *δειμός*, *ὀδυρμός*, *πταρμός*, etc.), on a fini par tenir -*μο*- pour le suffixe et l'on a dit *μυγμός* au lieu de hom. *μυχμός* par exemple. — A côté de -*σμό*-, le grec a un suffixe très voisin -*θμό*- : *κλαυθμός*, *μηνιθμός*, *τεθμός*, *εἰσίθμη*, *ἐφετμή* (ancien **ἐφεθμᾱ*, avec dissimilation renversée [Grammont, *Dissimilation*, p. 88 et suiv.]; cf. *φύτλη* de **φύθλᾱ* : tous les mots grecs en -*τλο*-, -*τλᾱ*- dont l'étymologie est claire ont une aspirée dans la racine).

II. — Sur la place du ton dans les verbes grecs.

(Note à la p. 309.)

On s'est demandé si la règle générale qui définit la place du ton dans les formes personnelles des verbes grecs est due à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

généralisation des formes atones ou à une combinaison de formes atones et de formes toniques (v. en dernier lieu Hirt, *Der indog. akzent*, p. 170 et suiv.). Le fait que, dans tous les dénominatifs tels que τῑμῶ (τῑμάω), φιλῶ (φιλέω), etc., la place du ton historiquement attestée s'explique également bien en partant de formes toniques et de formes atones parle en faveur de la seconde hypothèse, celle de la combinaison, car ces verbes sont nombreux et très employés et surtout ils constituent en grec le type normal par excellence. Les présents comme φέρω (φέρων), τείνω (τείνων), τίθεμαι (inf. τίθεσθαι, partic. τιθέμενος, cf. des cas comme skr. *jíhīte*), des futurs comme οἴσω (οἴσων), des aoristes comme ἔϐην (à en juger par skr. *ágām*), ἔτυψα, subj. τύψω, impér. τύψον (cf. inf. τύψαι, partic. τύψας) s'expliquent parfaitement par des formes toniques; εἶμι, εἶ, εἶσι — οἶδα, οἶσθα, οἶδε ne peuvent s'expliquer autrement.

M. Hirt, *loc. cit.*, oppose hom. λίπον, λίπες (λιπεῖν, λιπών) et att. δέδορκα (cf. skr. *dadárça*). L'argument ne porte pas. Car, à supposer même — contre toute vraisemblance — que les grammairiens aient fixé le ton de hom. λίπον d'après une tradition authentique et non par application mécanique de la règle générale, on n'a pas ici une forme atone, mais, comme dans ἴμεν et ἴσμεν, une accentuation analogique. Quant à δέδορκα, le témoignage du sanskrit, étant unique, ne suffit pas à établir que, dans le parfait indo-européen, le ton ne fût jamais sur le redoublement; on connaît l'hésitation qui a subsisté dans les présents à redoublement : skr. *bíbharti* et *bibhárti*. Et d'ailleurs si même on part de *δεδόρκα en regard d'un enclitique *δεδορκα, il n'y a point encore de difficultés. En effet, après établissement de la règle générale qui détermine dans quelles limites peut se mouvoir le ton en grec, la plupart des formes atones ne se distinguaient plus des formes toniques; par exemple, l'atone *τῑμαω ne se distinguait plus de *τῑμάω, tous deux étaient τῑμάω; en ce temps, des deux formes δέδορκα (ancien *δεδορκα atone) et *δεδόρκα, *toutes deux toniques au point de vue grec*, la première, conforme au type le plus ordinaire, a naturellement triomphé.

M. Wackernagel a eu raison, on le voit, d'expliquer la place fixe du ton dans les verbes grecs par l'existence de formes enclitiques; mais on ne doit pas pour cela croire, avec M. Hirt, que ces verbes représentent *exclusivement* et *directement* d'anciens enclitiques; il y a eu un développement historique complexe dans lequel sont intervenus plusieurs facteurs[1]; à ceux qui ont été signalés il faudrait ajouter sans doute en premier lieu des hésitations dans

[1] C'est ce qu'enseigne très clairement M. Brugmann, *Griech. gramm.*³, p. 156 et suiv. [Note de correction.]

l'emploi des formes toniques et atones; mais on ignore absolument quand le grec préhistorique employait les unes et les autres, et, en tout cas, rien n'autorise à croire que la règle connue du sanskrit se soit à aucun moment appliquée au grec.

De plus, à l'intérieur de la phrase. dans les anciens oxytons privés de leur ton par la barytonaison grecque (voir Wackernagel, *Beitr. z. lehre v. gr. akzent*, p. 3 et suiv.) il devait se développer un ton secondaire, sinon encore à l'époque alexandrine, car le fait n'est pas attesté par les grammairiens, du moins pendant une période plus ancienne. Autrement on ne s'expliquerait pas la barytonaison éolienne; dans une langue où l'on avait *ἄνεμος*, ancien proparoxyton, et, à l'intérieur de la phrase *χάλεπὸς*, ancien oxyton, on conçoit au contraire aisément que *θεὸς* ait été accentué comme *νέος* et que, par suite, la barytonaison se soit généralisée et étendue à tous les mots de la langue. Dans les autres dialectes, la barytonaison n'a pas eu de pareilles conséquences d'une manière générale. Mais il n'en subsiste pas moins que, à date ancienne, la forme tonique **τανυταί* = skr. *tanuté* devait se prononcer *τάνυταὶ* à l'intérieur de la phrase et venait se confondre par suite avec l'ancienne forme enclitique *τάνυται* = skr. *tanute.*

Quoi qu'il en soit, les formes vraiment atones comme *εἰμι* et *φημι* et les formes oxytonées ou paroxytonées comme *λαϐέ*, *λαϐοῦ* (**λαϐέο*) sont en grec des survivances rares et anomales. Les pluriels *ἴμεν* et *ἴτε*, *ἴσμεν* et *ἴστε*, qui sont toniques, au point de vue grec, mais qui ne répondent pas à skr. *imáḥ* et *ithá*, *vidmá* et *vidá*, sont des applications de la règle générale et montrent quelle est la vraie explication de difficultés apparentes telles que celle présentée par grec *δέδορκα*, skr. *dadárça.* Cette règle provient d'un développement proprement hellénique et ne laisse transparaître rien d'indo-européen.

III. Grec *πτύρομαι*.

(Note à la p. 305.)

L'*υ* de *φύρω*, etc. suit dans tous les cas une labiale ou une consonne qui peut être issue de labiale (ou de labio-vélaire), par exemple *σ* de *tw*, *κ* de *k*[w]; seul, *πτύρω* fait exception, mais le groupe *πτ-* de ce verbe est tout à fait à part.

En effet, M. Zupitza (*Germ. gutturale*, p. 183) rapproche v. isl. *harmr* « chagrin », v. h. a. *haram*, etc. de v. sl. *sramŭ* et zend *fšarəmāṭ* « par honte », persan *šarm* : le primitif serait donc **pk̑₁ormo-*. Mais les mots slave et iranien dont les sens sont identiques admettent une autre explication phonétique, tout aussi plausible et même plus probable *a priori* : **psormo-*; si le grec

peut avoir πτ- en regard de indo-iranien *ps-*, comme il a parfois κτ- en regard de indo-iranien *kš-*, on serait autorisé à comparer πτύρομαι «je crains, je prends ombrage de»; or ce rapprochement vaut sensiblement mieux pour le sens que le rapprochement germanique.

A côté de πτύρομαι, il existe d'autres mots à initiale πτ- et dont le sens est plus ou moins voisin : d'abord πτώξ, πτάξ «craintif» (sans doute primitivement πτώξ, gén. πτᾰκός), πτήσσω (aor. ἔπτᾰκον) et πτώσσω (dérivé de πτώξ?); puis πτοία, πτοέω. Une autre famille, peut-être apparentée à celle-ci, est constituée par πταίω «je pousse, je me heurte», et πτίσσω «je fais sortir de la gousse en frappant»; et peut-être quelques mots; or, à côté de πταίω on trouve gr. παίω, lat. *pauīre* «frapper» et *pauēre* «avoir peur» (à rapprocher de πτήσσω, etc. pour le sens); à côté de πτίσσω on a lat. *pinsīre* et skr. *piṣ-* (*pináṣṭi*); à côté de πτέρνα, got. *fairzna*, lat. *perna*, skr. *pārṣṇi-*[1]; à côté de πτερόν, v. sl. *pero*. Les alternances ainsi attestées sont de même ordre que πτόλις et πόλις, πτόλεμος et πόλεμος, πτελέα et πελέα (G. Meyer, *Gr. gr.*[3] § 264, p. 365).

Le groupe sonore aspiré qui fait pendant à grec πτ = zend *fš* est attesté par πτυχ- (issu de φθυχ-) = skr. *bh-* dans grec πτυχή, πτύσσω, et skr. *bhuj-* (voir *M.S.L.*, X, 276); on sait que le *bh* de *bhuj-* forme position dans *paribhuja, Tait. saṃh.*, IV, 5, 1[4] = *Vāj. saṃh.*, XVI, 11, et dans *dáçabhujiḥ*, *R. V.*, I, 52, 11, et doit, par suite, être considéré comme représentant un groupe de consonnes.

Ces deux groupes, sourd et sonore aspiré, à labiale initiale sont exactement parallèles aux deux groupes à gutturale initiale : grec κτ = skr. *kṣ* et grec χθ = skr. *kṣ* (ancien *gźh*) dont M. Brugmann signale les principaux cas, *Grundr.*, I[2], p. 790 et suiv.; on y retrouve d'une manière caractéristique la fréquence du doublet, consonne double : consonne simple, qu'on observe par exemple dans gr. κτείνω : καίνω — ἄρκτος = skr. *ṛ́kṣaḥ*, arm. *arj*, lat. *ursus* : gr. ἄρκος = persan *xirs* (Hübschmann, *K. Z.*, XXXVI, 164) — χθών, cf. skr. *kṣam-* : χαμαί, cf. zd *zəm-*, lat. *humus*, etc. La dentale que présente le grec se retrouve en celtique, comme l'a vu M. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 167; cf. Brugmann, *loc. cit.*; M. Solmsen a, il est vrai, détruit l'un des principaux exemples (*K. Z.*, XXXV, 479) et M. Pedersen a dans l'ensemble contesté la valeur de tous les cas cités (*K. Z.*, XXXVI, 104 et suiv.), mais le rappro-

[1] Le v. sl. *plesna* «plante des pieds» sort de **pleth(ə)-s-nā* (ə en syllabe intérieure tombe toujours en letto-slave) et appartient, comme lat. *planta*, à la même racine que gr. πλατύς, πλάτος, zd *fraþō*, etc.

chement de v. irl. *art*, gall. *arth* et de grec *ἄρκτος* ne saurait être écarté; si le traitement *ar* de *ṛ* initial ne peut s'expliquer ici comme dans le cas de *ṛs* (Brugmann, *Grundr.*, I², § 516, 4), on admettra simplement un *a* prothétique, chose fréquente en indo-européen devant une sonante initiale (F. de Saussure, *Mémoire*, 276 et suiv.; *M.S.L.*, VIII, 236 et suiv.). De plus, on a la forme celtique parallèle du groupe sonore aspiré à l'initiale du mot dans v. irl. *in-dhé*, gaël. *dé*, *an de*, gall. *y ddoe*, bret. *deac'h* «hier» que M. Macbain a rapprochés avec raison du gr. *χθές*, et dont le *d* s'explique fort bien, sans qu'on ait besoin de recourir à l'influence invoquée par M. Macbain du mot signifiant «aujourd'hui», v. irl. *indiu*, etc.: grec *χθές* et v. irl. *-dé* (de **de-si*) sont à lat. *heri*, v. h. a. *gestaron*, ce que *χθών* est à *χαμαί*; le *y* de skr. *hyáḥ*, cf. pehlvi *dīk*, persan *dī*, est un ancien *y* comme celui de skr. *çyenáḥ* en regard de zend *saēna-* et de arm. *çin*, grec *ἰκτῖνος*, et c'est à tort qu'on pose parfois grec *χθ* = skr. *hy*. Le témoignage du celtique vient, sur tous ces groupes, confirmer celui du grec; il établit d'une manière définitive le caractère de la correspondance : gr. *κτ* = skr. *kṣ*.

IV. Le futur indo-iranien en *-sya-* et le futur lituanien.

(Note à la p. 305.)

Il semble naturel au premier abord de tenir un futur tel que skr. *jeṣyáti* pour le dérivé du thème d'aoriste sigmatique *jaiṣ-jeṣ-* (dans *ájaiṣam*, *ájaiḥ*, *ájaiṣma*, *jéṣam*, *jéṣaḥ*, etc.). La place du ton est celle que l'on observe d'ordinaire dans les thèmes secondaires en *-ya-* du sanskrit. D'autre part, on a en regard de l'aoriste en *-iṣ-* un futur en *-iṣya-*, de même que, en regard de l'aoriste en *-s-*, un futur en *-sya-*; toutefois il convient d'ajouter que le futur en *-iṣya-* a en sanskrit une existence absolument indépendante de l'aoriste en *-iṣ-*, ainsi *staviṣyáti* en regard de *stóṣi*, et que, d'une manière générale, le futur et l'aoriste n'ont aucun lien dès l'époque védique.

Le lituanien fait difficulté. Un futur *dèksiu*, correspondant au thème sanskrit *dhakṣyá-* (attesté dans le participe védique *dhakṣyán*), a, dans le lituanien écrit de Prusse, la flexion des verbes primaires en *-i-* : 1re plur. *dèksime* et non celle des thèmes lituaniens en *-ja-*. Mais cette flexion lituanienne est loin d'être claire. D'une part en effet, il existe dans certains dialectes un participe en *-siant-*, par exemple en face de premières personnes du pluriel comme *eysime*, Szyrwid a un participe *busius*, plur. *busiu* (*Punktay sakimu*, éd. Garbe, p. 35, 16 et 107, 10) : ce *búsiant-* répond à slave *byšę*, *byšęšteje* et paraît ancien : sans même parler des formes telles que *búsiame* dont l'existence est contestée par Kur-

βat, *Lit. gramm.*, § 1165, il y a donc deux traces en letto-slave du suffixe **-sye/o-*, au moins au participe qui est la forme où le futur est le plus souvent attesté en védique. D'autre part, on trouve dans certains textes une hésitation entre une flexion *-sime -site* au pluriel et une flexion *-sme*, *-ste*, ainsi chez Willent (éd. Bechtel) *plaksite*, *regesit*, etc., mais *atimste*, *sakiste*, etc. (cf. J. Schmidt, *Pluralbildungen*, p. 425, et Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1101) : cette hésitation ne saurait d'ailleurs être ancienne, car l'expérience montre que, dans les cas de ce genre, l'une des deux formes finit toujours par être généralisée, et ces hésitations subsistent d'ordinaire assez peu de temps dans un seul et même dialecte.

Enfin la 3e personne présente une particularité remarquable. D'une manière générale, dans certains textes anciens, l'*i* final d'une partie des formes est écrit avec une grande inconstance; ainsi, tandis que l'*i* issu de *ē* des formes verbales *esmi*, *esi* et des nominatifs pluriels et duels ne manque jamais, on lit par exemple dans les *Punktay sakimu* de Szyrwid, gérondif *sunti* et *sunt* (cf. le participe *essus* « étant »), instrumental *żmogumi* et *żmogum*, la postposition *-pi* dans *iumpi* et *iump*, datif *wieβpati* et *wieβpat*, particule *-gi* dans *negi* et *neg*, infinitif *tureti* et *turet*, réfléchi *si* dans les troisièmes personnes *darosi* et *daros*[1]; *duosti* et *duost*; la 3e personne du type en *-i-* présente aussi cette hésitation dans *turi* et *tur*, *gali* et *gal*, *guli* et *gul*, *nori* et *nor*; on trouve seulement avec *i* : *regi*, *mili*, *kali*, *stowi*, *wilki*, *girdi*, *weyzdi*, *sedi*, *tiki*. Or, au futur, la 3e personne n'a jamais *i* : par exemple *bús* (*P.S.* 6, 5). Le catéchisme de Ledesma a de même *turi* et *tur*, etc., mais seulement *megs*; de même aussi Willent : *girdi* et *gird*, mais *bus*, *sakis*, *tures*, etc. Un *i* n'apparaît que devant le réfléchi, ainsi chez Szyrwid, *P.S.* 98, 12 *sesis*.

La complexité de ces faits est beaucoup trop grande pour qu'on puisse tirer du lituanien des conclusions certaines. Ainsi on peut se demander si *búsme*, *búste* ne sont pas tout simplement refaits sur la 3e personne sans *i*, *bús*, en regard de *turi*, *turime*, *turite*; alors le type d'injonctif aoriste indo-européen n'aurait laissé aucune trace dans le futur lituanien. Ou bien on pourrait essayer de sauver l'explication de l'*i* de *busime*, etc. par l'*ī* de l'optatif qu'a proposée M. J. Schmidt au moyen de l'hypothèse sui-

[1] Szyrwid n'emploie du reste pas indifféremment *si* ou *s* après toutes les formes verbales; après les 3es personnes en *-a*, *si* est la règle dans les *Punktay sakimu*, *s* l'exception : *wadinasi* est fréquent, *wadinas* (80, 7) est une rareté; mais on a au contraire régulièrement *ťeydżuos* (26, 24) — *regieios* — (30, 10) — *wadintis* (27, 4) — *wilames* (32, 12) — *meťdes* (21, 7) — *destis* (10, 25) — *desis* (8, 11) — *regietus* (64, 1) — *biiotes* (109, 7) — *apwilkites* (27, 16) — *skalsindamës* (13, 16).

vante : comme le montrent le germanique et le latin, le suffixe athématique de lit. *turiù* avait deux formes, l'une brève et l'autre longue, qui alternaient suivant une règle définie; le lituanien a généralisé *ĭ* et le slave *ī* (d'intonation douce), mais le letto-slave a dû aussi posséder pendant un temps l'alternance *ī*: *ĭ*; alors l'optatif aoriste (où *ī* avait l'intonation rude) aurait été rapproché du type *turiù*, *tùrime* et, au moment où *ĭ* a été généralisé, **būsīmē* aurait suivi **turīmē*, tous deux devenant **būsĭmē*, **turĭmē*; dans cette hypothèse, *búsme* serait un injonctif et *búsime* devrait être séparé du type *tùrime*. Il est en somme impossible de rien conclure de certain et de précis sur la forme du futur lituanien. On voit seulement qu'il s'est produit des actions et réactions complexes et qu'il n'est, par suite, pas légitime de s'autoriser du lituanien pour déterminer la nature du suffixe indo-iranien *-sya-*.

D'ailleurs le futur est presque une rareté en védique, il n'est représenté en slave que par un participe; en lituanien comme dans les autres langues, il consiste en formes nouvelles et développées isolément pour la plupart. Le mieux est donc de ne tirer des formes de futur aucun parti dans l'étude du suffixe *-*ye/o*-.

V. Vocalisme de l'aoriste védique en *-iṣ-*.

(Note à la p. 309.)

On a considéré ci-dessus l'aoriste *ágrabhīt* comme un témoignage valable de l'existence du thème racine verbal *grabhī-*, en sanskrit. On sait déjà que les types skr. *ágrabhīt*, *ágrabhīṣma* et *ápāvīt*, *ápāviṣuḥ* résultent d'un mélange de thèmes racines de racines dissyllabiques et d'aoristes en *-iṣ-* (voir en dernier lieu Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1198). Mais certaines différences de vocalisme radical permettent de déterminer la part respective des deux éléments d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Le vocalisme radical de ces aoristes a été souvent discuté (voir Bartholomae, *Studien zur idg. sprachgeschichte*, II, p. 164 et suiv.; Streitberg, *I.F.*, III, 398 et suiv.; Lorentz, *I.F.*, VIII, 79 et suiv.); en ce qui concerne les aoristes en *-iṣ-* proprement dits, les indications de Whitney, *A skr. grammar*, § 899 sont rigoureusement exactes; si l'on néglige les formes dont le vocalisme est sans intérêt pour diverses causes, comme *ājiṣuḥ*, *adikṣita*, *ahiṃsīt*, *bādhiṣṭa*, etc., on a dans la langue védique les règles suivantes :

1° Toutes les racines où *a* (issu de i.-e. *e*) est en syllabe fermée ont pour vocalisme *a* bref à l'actif et au moyen : *átakṣiṣuḥ*, *bódhiṣat*, *áçaṃsīt*, *árociṣṭa*, etc.; toutefois l'Atharvaveda a *nudiṣṭhāḥ*.

2° Les racines où *a* est en syllabe ouverte ont *a* bref au moyen; ainsi dans le Ṛgveda : *akrapiṣṭa*, *jániṣṭa* et *ájaniṣṭa*, *anaviṣṭa*, *paniṣṭa*, *paviṣṭa*, *aprathiṣṭa*, *yámiṣṭa*, *vasiṣṭa* et *avasiṣṭa*, *áçamiṣṭa* et *açamiṣṭhāḥ*, dans l'Atharvaveda *kṣaniṣṭhāḥ*, *vyathiṣṭhāḥ*; l'*ā* de *adhāviṣṭa*, *Ṛ. V.*, s'explique par l'influence du présent *dhávati*. Les formes peu claires gāth. *čivīšī*, *čivištā*[1] présentent le même vocalisme d'après MM. Jackson et Bartholomae (voir *Grundr.*, *iran. phil.*, I, p. 87); quant à zd *zāviši* «j'ai été appelé», le sens passif et le vocalisme indiquent une contamination avec un aoriste passif **zāvi*.

Les mêmes racines ont le vocalisme *ā* à l'actif; le Ṛgveda oppose l'actif *apāviṣuḥ* au moyen *paviṣṭa*; de même, *akāniṣam*, *kāniṣaḥ* — *akāriṣam*, *ákārīt* «célébrer» — *kāriṣat* «répandre» — *gārīt* — *acāriṣam*, *cārīt* — *jāriṣuḥ* — *átārīt*, *átāriṣma*, *átāriṣuḥ*, *tārīḥ*, *tārīt*, *tāriṣṭam*, *tāriṣaḥ*, *tāriṣat* — *dāsīt* — *pāriṣat* — *yāviṣṭam*(?) — *yāvīḥ* — *arāṇiṣuḥ* — *árāvīt*, *árāviṣuḥ* «crier» — *rāviṣam* «briser» — *avādiṣuḥ* — *asāvīt*, *asāviṣuḥ*, *sāvīḥ*, *sāviṣat*. — Dans l'Atharvaveda on a de même *ábhāriṣam*, *astānīt*. La différence entre l'indicatif *asāniṣam* et le subjonctif *saniṣat* dans le Ṛgveda est identique à celle qu'on a entre l'indicatif *ávāṭ* et le subjonctif *vákṣaḥ* et qui est régulière dans les aoristes en *-s-*. On a ce même vocalisme *ă* au subjonctif dans gāth. *xšnəvīšā* «que je satisfasse», qui est un subjonctif d'aoriste en *-iš-* (voir *Grundr. iran. phil.*, I, p. 87). On a aussi à l'indicatif le vocalisme *ă* aux 1re et 2e personnes du pluriel et au duel, Ṛgveda: : *gamiṣṭam* — *caniṣṭám* — *cayiṣṭam* — *ráṇiṣṭana* (cf. *arāṇiṣuḥ*) — *çnathiṣṭam*, *çnathiṣṭana* — *çramiṣma*. Whitney signale *vadiṣma* (en regard de véd. *vādīt*) dans l'*Aitareya-brāhmaṇa*.

Les anciens thèmes racines se reconnaissent à ce qu'ils ont le vocalisme *ă*, là où les aoristes en *-iṣ-* ont *ā*. Exemples du Ṛgveda :

ágrabhīt (et *agrabhīṣma*, *grabhīṣṭa*); la 1re personne *agrabham* suffirait à montrer qu'il ne s'agit pas d'un aoriste sigmatique; on a même le vocalisme sans *e* dans les formes de brāhmaṇas: *gṛhītá*, *gṛhīṣva*; cf. le participe *gṛbhī-tá-*;

akramīḥ, *kramīḥ*, *ákramīt* (et *kramiṣam*, *krámiṣṭa*); la 3e plur. est *ákramuḥ*, *kramuḥ* sans aucune trace de suffixe sigmatique; on a une 1re pers. sing. *akramīm* (à côté de *akramiṣam* qui est analogique); ici encore on est en présence d'un aoriste radical de racine dissyllabique; cf. *krámi-tum*, *krān-tá-*;

ádhvanīt : cf. *dhvāntá-*;

[1] Ces graphies semblent plus correctes que les variantes *čəvīšī*, *čəvištā*, également bien attestées; car *a* devient *ə* devant *vi* (et devant *və* : *əvərəz-*), et *a* devient *i* après *č*; cf. *vāčim*, *tačint*.

ávadhīḥ, *vádhīḥ*, *ávadhīt*, *vádhīt* (et *vadhiṣṭam*, *vadhiṣṭa*, *vádhiṣaḥ*); on a une 1[re] personne *vádhīm*;

ásvanīt : cf. *svanita-* et lat. *soni-tus*, *sonui*; on lit *svānīt*, *Ṛ.V.*, II, 4, 6, dans un hymne plein d'anomalies métriques;

spharīḥ (cf. skr. class. *spharitvā*, *-sphūrti-*)[1].

L'Atharvaveda a de plus *ástarīḥ*, cf. *stīrṇá-*, *stáritave* — *açarīt*, cf. *çárītoḥ* et *çīrṇá-* — *anayīt*, cf. *nītá-*.

L'exemple *máthīḥ*, *máthīt*, *Ṛ. V.*, a le vocalisme sans *e* au point de vue de la forme indo-iranienne de la racine, qui est *manthi-*; cf. *ámanthiṣṭām* et le participe *mathi-tá-*, *Ṛ. V.*; mais la racine est souvent *math(i)-* au point de vue proprement sanskrit : on a au présent *máthati* en regard de *mánthati*.

Toutes ces formes sont immédiatement comparables à *avamīt*, imparfait régulier de *vámiti* (cf. *vamitvā*, *vāntá-*); de même *ánīt* de *ániti*, *açvasīt* de *çvásiti*[2], *ábravīt* de *brávīti*, *āmīt* de *amīti*.

Quant aux formes qui, comme le moyen *práthiṣta*, ne peuvent présenter que *a*, il est impossible de déterminer si elles sont d'anciens aoristes en *-iṣ-*, ou d'anciens thèmes racines (cf. *prathāná-*).

Comme les aoristes en *-iṣ-* se rencontrent pour la plupart dans des racines dissyllabiques, il y a eu des contaminations du type en *-iṣ-* et du type radical. Ainsi le thème racine attesté par *ávīḥ*, *ávīt*, *avitā* (2[e] plur., forme métriquement sûre) se présente le plus souvent sous la forme analogique *aviṣ-* : *áviṣṭa*, *áviṣuḥ*, etc. Inversement le vocalisme *ā* des thèmes en *-iṣ-* n'apparaît pas seulement dans *átāriṣma*, *átāriṣuḥ*, *tāriṣṭam*, *tāriṣaḥ*, *tāriṣat*, *tāriṣīmahi* et dans *tārīḥ*, *átārīt*, *tārīt*, mais aussi dans *átārima*, et sans doute dans 3[e] plur. *tārīn* (*Ṛ. V.*, VI, 47, 9) devant une nasale; on lit d'ordinaire *tārīt* avec le padapāṭha, mais le verbe au singulier avec un sujet au pluriel non neutre, *rāyaḥ*, est une anomalie inadmissible; la désinence *-n(t)* de 3[e] plu-

[1] Il n'y a rien à tirer de *daviṣāṇi*, parce qu'on a seulement le subjonctif de l'aoriste sigmatique de cette racine (cf. plus haut sur *saniṣat*); mais, à en juger par la forme de brāhmaṇa *aṣṭhaviṣam*, le cas serait comparable aux précédents; on est ici en présence de ces racines en *-(y)ewə-* de l'indo-européen qui ont en sanskrit pour forme faible *-īv-* devant voyelle ou *y* : *sīvyati*, *ṣṭhīvati*, cf. got. *speiwan*, et *yū* devant consonne : *syūtáḥ* = lit. *siútas*; le vocalisme i.-e. *-(y)ewə-* n'est que très rarement conservé; outre les deux exemples précités, M. Wackernagel, *Altind. gr.*, I, p. 91, cite seulement *ámaviṣṇu-*; par ailleurs le sanskrit a toujours le type skr. *-ev-* refait sur la forme faible *-īv-*; on peut citer aussi en letto-slave lit. *spiáuju*, v. sl. *pljują*. Pour les doublets avec et sans *y*, cf. *M. S. L.*, VIII, 289, et Brugmann, *Grundr.*, I², p. 259.

[2] Si l'on veut maintenir le rapprochement, douteux pour le sens, de skr. *çvásiti* et de lat. *queror*, *questus*, il faut admettre que la racine *$k_1$wes- a reçu en sanskrit ses formes dissyllabiques sous l'influence de *ániti*; cf. d'ailleurs skr. *çuṣ-ma-*.

riel n'a rien de surprenant dans un aoriste radical, cf. *bhúvan*, *ábhūvan*, par exemple; la 3e plur. *tārīn* est formée tout comme la 1re sing. *vádhīm*; la conservation de l'archaïsme *tārīn* dans :

mā́ nas tārīn maghavan rā́yo aryáḥ

s'explique par le fait que ce *pāda* serait une ancienne formule. On a visiblement ici la 1re et la 3e personne plur. d'un thème racine qui a emprunté le vocalisme d'un aoriste en *-iṣ-* (cf. Whitney, § 904).

VI. Latin *iacĕre*, *amicīre*.

(Note à la p. 306.)

M. Berneker, *I. F.*, VIII, 197 et suiv., a montré que le suffixe athématique i.-e. *-ī̆-* a en latin la forme *-ĭ-* après syllabe brève : *facĭs*, *facĕre*, mais *-ī-* après syllabe longue : *mūgīs*, *mūgīre* — *fulcīs*, *fulcīre*. Cette formule ne justifie pas l'opposition de *iacĕre* et *amicīre*. Il est impossible, en présence de ce contraste, de ne pas songer au fait que, en gotique, on a la forme longue *-ī-* du suffixe après un radical comprenant deux syllabes brèves : *mikileid*, *riqizeiþ*. *Amicīre* a échappé à l'action de *iacĕre*, parce que la mutilation phonétique du préfixe et la spécialisation du sens (cf. les synonymes gr. *περιβάλλειν*, lit. *apvilkti*, v. sl. *oblěšti*) avaient entièrement séparé le composé du simple dans ce cas particulier; mais *abicere*, *inicere*, etc. ont la même forme que *iacere*. D'ailleurs la règle n'a rien d'absolu en latin, car on a *aspicere*, *porricere*, bien que les simples correspondants ne soient pas attestés.

A *iacĕre* : *amicīre* on peut comparer *parĕre* : *reperīre*, *comperīre*, et l'on notera aussi *aperīre*, *operīre*, *sepelīre*. Mais ces exemples sont moins probants que le premier. En effet, immédiatement après une occlusive, la forme *-ĭ-* du suffixe est à peu près constante quand la syllabe précédente est brève : type *făcĕre* (de **făcisi*), *fŭgĕre*, *quătĕre*, *răpĕre*, etc. (*potīrī* est un dénominatif; la quantité de l'*u* de *rugīre* est inconnue); après une sonante au contraire, la forme longue n'est pas rare même si la syllabe précédente est brève : *uĕnīre*, *sărīre*, *ŏrīrī*, *fĕrīre*, *sălīre*, *păuīre*. Toutefois l'opposition de *parĕre* et *reperīre* reste curieuse et confirme, dans une certaine mesure, l'explication proposée ci-dessus de l'ī de *amicīre*.

Il y a toujours eu en latin hésitation dans l'emploi des deux formes *-ī-* et *-ĭ-* (voir pour le détail des faits la *Formenlehre* de Neue et le *Lexicon der lat. wortformen* de Georges). Cette hésitation peut provenir, au moins en partie, de l'influence des préfixes

verbaux : le contraste de *grădī* et *aggrĕdīrī*, *fŏdĕre* et *effŏdīrī* est exactement celui de *iăcĕre* et *amĭcīre*.

VII. Vieux slave *viditŭ*, *velitŭ*, *sěditŭ*.

(Note à la p. 302.)

Dans le livre (*K konjugace souhláskové*, Prague, 1896) où il a contesté à tort le caractère indo-européen universellement admis du type lit. *mìni*, v. sl. *mĭnitŭ*, M. Horák a mis en évidence le fait que certains thèmes letto-slaves en -*ĭ*- tiennent la place d'anciens présents athématiques. Par exemple, l'impératif v. sl. *viždĭ* et le participe *vidomŭ* attestent l'existence en slave d'un thème verbal **weid*- dont le présent en -*i*-, v. sl. *viditŭ*, a pris la place : on s'explique ainsi le vocalisme *e* qui est en désaccord avec le vocalisme sans *e* de l'ensemble du type : v. sl. *smrŭditŭ*, *mlĭčitŭ*, *svĭtitŭ*, *grĭmitŭ*, etc. ; de même *velitŭ* a le vocalisme de lit. -*velmi* et lat. *uelle*, et v. sl. *sěditŭ*, lit. *sédi* ont le vocalisme de lit. *sédmi* (de tout point comparable à celui de *édmi*). Cette substitution de formes en -*ĭ*- à des formes athématiques s'explique par l'existence de thèmes d'infinitifs en -*ē*-, attestée en fait, pour *viděti*, par lat. *uidē-re*, dor. *Ϝιδή-σω*, ion. *εἰδή-σω*, et, pour *sěděti*, par lat. *sedē-re*; on sait en effet que les thèmes en -*ē*- tels que lit. *miné-ti*, v. sl. *mĭně-ti* ne se rencontrent pas seulement à côté des thèmes comme lit. *mìni*, v. sl. *mĭnitŭ*, mais aussi près d'autres sortes de thèmes; ce cas est fréquent en grec où l'on a *λείπω*, *λιπῆναι*; *πήγνυμι*, *παγῆναι*, etc., fréquent aussi en lituanien : *tekù*, *tekéti* (v. Leskien, *Ablaut der wurzelsilben*, p. 412 et suiv.), cf. v. sl. *věmĭ* (et *vědě*), infin. *věděti* et *jimamĭ* (polon. *mam*), infin. *jiměti*; le russe en a encore une trace dans бѣгý (= polon. *biegę*), бѣжáть; le passage de la forme thématique **běgą* à v. sl. *běžą* sous l'influence de l'infinitif est seulement dialectal; mais, quand il s'agit de présents athématiques, le même passage est au contraire panslave : c'est ce qu'on observe dans les trois exemples cités v. sl. *viždą*, *velją*, *sěždą*.

A. Meillet.

MÉLANGES CELTIQUES.

I

M intervocalique prend en irlandais, suivant les grammairiens, un son mélangé de nasale et de *v*, sensiblement différent du *v* qui tient lieu du *b* intervocalique.

O'Molloy, *Grammatica latino-hibernica*, Rome, 1677, p. 300, a dit :

« *Mh* posita ubicumque volueris Hibernis [idem] sonat quod *v* digamma seu consonans, quasi elata tamen per nares; ut *a mhathair mhaith*, latine [*o*] *bona mater;* ita tamen UT EFFERANTUR PER NARES. »

O'Brien, *An irish-english Dictionary*, 1768, p. 335, *Remarks on the letter m*, a écrit : « It is to be noted that, though *m* aspirated is frequently substituted in the place of an aspirated *b* and vice-versa, yet it is through want of judgment in the writer, in as much as the vowel, or vowels which precede the latter (*c.-à-d.* B), are pronounced which a stronger, clearer and more opened expiration, than those that precede the former (*c.-à-d.* M). »

O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language*, 1845, p. 52 :

« The only difference between the sounds of *mh* and *bh* is that the *mh* IS SOMEWHAT NASAL. »

Second Irish Book publié par la *Society for the preservation of the Irish Language*, 1879, p. 20 :

« *Mh* broad in the beginning of a word is pronounced in the south like *v* in the nord and west like *w*. In the middle of the words IT IS SOUNDED VERY NASAL. »

« *Mh* slender always sounds like *v*. »

« When final, *mh* broad or slender is usually sounded like *v*. The only difference between the sounds of *bh* and *mh* is that MH IS GENERALLY NASAL. »

Le même phénomène se produit souvent en breton; *m* inter-

vocalique devient ordinairement *nv*, c'est-à-dire nasalisation plus *v*, tandis que *b* intervocalique devient *v*, *f*:

Aval « pomme », en vieux gallois *aball;*
Evann « je bois », en vieil irlandais *ibim;*
Tref « territoire d'une succursale », au XIe siècle *treb.*
Mais *m* intervocalique devient *nv* dans :
Henvel « semblable », v. irl. *samail;*
Hanv « été », v. irl. *sam;*
Env « ciel » pour *nenv*, v. irl. *nem;*
Prenv « ver », v. irl. *cruim;*
Intanv « veuf », v. irl. *ointam;*
Gousanv « supporter, souffrir »; cf. le v. irl. *fodaimim* « je supporte ».

Le son nasalisation plus *v*, qu'on représente en breton moderne par *nv*, a été noté par *ff* en moyen breton :

Haff pour *hanv* « été »; *neff* pour *nenv* « ciel »; *preff* pour *prenv* « ver »; *intaff* pour *intanv* « veuf »; *gouzaff* pour *gouzanv* « supporter, souffrir[1] ».

La nasalisation a disparu dans :

Teval, variante de *tenval* « obscur » ; cf. v. irl. *temel* « ténèbres »;
Niver « nombre » du latin *numerus.*

Le *v* a cessé d'être prononcé et la nasalisation a été maintenue dans *don* « apprivoisé, doux, docile »; cf. le vieux breton *dometic*, même sens; et à la finale de la première personne du singulier du présent de l'indicatif *gouzann* « je supporte » pour un plus ancien *gouzanv*, noté *gouzaff* en moyen breton.

Les deux lettres *nv* sont supprimées dans le léonard *ene* « âme » = **animu;* mais en vannetais *inean*, avec le maintien de la nasalisation et chute du *v*.

Les Gaulois prononçaient *m* l'*m* intervocalique, et cet *m* s'est maintenu intact en France dans :

Le Mans (Sarthe), *Cenomanni;*
Lemenc (Savoie), *Lemincum;*
Limoges (Haute-Vienne), *Lemovices;*
Limours (Seine-et-Oise), *Lemausus;*
Nemours (Seine-et-Marne), *Nemausus;*
Nîmes (Gard), *Nemausus.*
Vermandois, nom de province, de **Veromanduensis*, dérivé de *Veromandui.*
En Allemagne dans :
Marmagen (Prusse rhénane), *Marcomagus;*

[1] Cette notation *ff* = *nv* est imitée de la notation grecque γγ = *ng*.

Neumagen (Prusse rhénane), *Noviomagus;*
Nims, affluent de la Moselle (Prusse rhénane), *Nemesa*;

Au royaume des Pays-Bas, dans :
Nijmegen, Nimwegen, Nimègue (Gueldres), *Noviomagus*;

En Espagne, dans :
Osma (Alava), *Uxama Barca;*
Osma (Soria), *Uxama Argaela;*
Sasamon (Burgos), *Segisamo;*

En Italie :
Lomello (Pavie), *Laumellum.*

Quand l'*m* intervocalique a disparu en français dans les noms de lieu, c'est un *n*, plus exactement une nasalisation, et non un *v*, qui l'a remplacé.

On peut citer un grand nombre de noms de lieu dont *-magus* est le second terme :

Argenton (Cher), *Argento-magus;*
Cranton (Cher), *Caranto-magus;*
Chassenon (Charente), *Cassino-magus;*
Ciran (Indre-et-Loire), *Ciso-magus;*
Clion (Indre), *Claudio-magus*;
Mouzon (Ardennes), *Moso-magus;*
Nijon (Vosges), *Novio-magus;*
Noyon (Oise), *Novio-magus;*
Nyons (Drôme), *Novio-magus;*
Ron, dans Pon-d-ron (Oise), *Rato-magus;*
Tournon (Indre-et-Loire), *Turno-magus*,

auxquels il faut ajouter un nom de lieu où l'*m*, comme l'*n* dans les noms qui précèdent, représente une simple nasalisation :

Riom (Puy-de-Dôme), *Rigo-magus.*

L'*m* a la même valeur dans :

Reims (Marne), *Remi*,

qui, en breton, aurait donné *roenv*, cf. breton *roenv* « rame » du nom commun latin *rēmus;* et dans :

Cambray, de *Camaracus.*

La nasalisation a disparu en gallois, où l'on ne trouve qu'un *v*, noté *f*, pour représenter l'*m* intervocalique. Mais faire remonter au gaulois toutes les lois phonétiques du gallois serait une généralisation beaucoup trop hardie.

Supposer que Κέμμενον est le même mot que le gaulois *Cebenna*, devenu « Cévennes » en français, et se serait prononcé *Cevenna* à

l'époque romaine (Brugmann, *Grundriss*, I², 378) est inadmissible.

Dabord, dans *Κέμμενον*, *m*, étant double, n'est pas intervocalique; secondement, nous avons un dérivé de *κέμμενον*, écrit dès le temps de l'empire romain avec un seul *m*. C'est *Cemenelum*, aujourd'hui «Cimiez» en français, «Cimella» en italien, avec maintien de l'*m*.

La comparaison de *Dubno-rix* avec *Dumno-rix*, sa variante, ne prouve rien. Dans *dubno-* «profond», le *b* est primitif; c'est lui qui est représenté par un *p* dans le gothique *diups*, dans l'anglais *deep;* la substitution d'un *m* au *b* immédiatement suivi d'*m* s'observe également dans le latin *somnus* = **su̯ebno-s* = **su̯epno-s*, dont un dérivé a donné le français «sommeil» et non *soveil.*

II

Dans le *Grundriss* de M. Brugmann, t. II, p. 953-966, le savant auteur traite des racines non redoublées qui, étant sous la forme réduite, sont développées par l'addition d'une voyelle longue. Cette formation que, dans le plan de son ouvrage et dans le titre courant, il donne comme spéciale au temps présent des verbes, se trouve aussi ailleurs, par exemple en grec dans le parfait *κέ-κρᾱ-ται* «il a mêlé» et dans l'adjectif verbal *ἄ-κρᾱ-το-ς* «pur», dérivé d'un ancien participe du même verbe, dont la racine pleine KER est conservée dans *κεράννυμι*. Comparez le dorien *ἄ-πλᾱ-το-ς* «inabordable», d'une formation identique à celle de l'homérique *πλῆτο* «il s'approcha», dont la racine pleine apparaît dans *πελάζω* «je m'approche». Citons encore le grec *τλή-μων* «malheureux», littéralement «celui qui supporte», d'une racine TEL, TOL «supporter, soutenir», qu'on reconnaît à la fois dans *τελαμών* «baudrier» et dans *τόλμη* «fermeté», littéralement «action de supporter» et par extension «audace».

Parmi les exemples que cite M. Brugmann dans son *Grundriss*, II, 954, se trouve le sanscrit *ml-ā-ti* «il devient mou, énervé, flétri», d'une racine MEL, dont la forme pleine normale se trouve dans l'irlandais *melïm* «je mouds», en latin *molo* pour **melo*. On la reconnaît en grec dans *βλά-ξ* et dans *βλη-χρό-ς* «mou», en celtique dans le breton *bleud*, gallois *blawd* «farine», littéralement «moulu», venant d'un primitif *ml-ā-to-*, et dans l'irlandais *mlāith*, *blāith* «mou, doux», qui s'explique par un primitif **ml-ā-ti-s*. Toutefois, sur *mlāith*, *blāith*, M. Brugmann hésite. Peut-être, dit-il, avons-nous là une *l* voyelle longue, et il renvoie au tome I, § 36, p. 245, de sa première édition. L'explication par la théorie de la sonnante longue paraît définitivement l'avoir emporté chez

lui; car, dans la 2e édition de son tome Ier, p. 475, l'irlandais *mläith*, *bläith* est donné comme exemple de l'*l* sonnante longue.

Il y a cependant, ce me semble, de bonnes raisons pour maintenir la première des deux hypothèses avancées par M. Brugmann à la page 954 de son tome II et pour expliquer par la classe X une grande partie des sonnantes longues qui, depuis tant d'années, encombrent de phénomènes incompréhensibles la linguistique indo-européenne.

Les sonnantes longues doivent leur existence doctrinale à ce que M. Salomon Reinach a appelé «le mirage oriental»; il existe encore chez bien des savants un préjugé qui consiste à vouloir presque toujours trouver dans telle ou telle forme sanscrite la forme indo-européenne primitive, tandis que bien souvent c'est à la forme occidentale qu'il faut remonter pour expliquer la forme sanscrite.

Le sanscrit *stīrṇás*, en latin *strātus*, s'explique par un primitif **str-ā-nó-s*, accentué sur la finale et dans lequel, l'*ā* du suffixe étant atone et immédiatement suivi de la syllabe accentuée, est tombé en sanscrit et a été remplacé par une voyelle longue hystérogène intercalée entre le *t* et l'*r*. En latin, au contraire, l'*ā* de **str-ā-tó-s*, s'étant emparé de l'accent du second suffixe *tŏ*-, a été maintenu dans *strātus*.

De même s'expliquent les mots sanscrits : 2° *gūrtá-s* «agréable» = **gr-ā-tó-s*, en latin *grātus*; 3° *jīrṇá-s* «broyé», au neutre *jīrṇám* = *gr-ā-nŏ-m*, le même mot que le latin *grānum*[1]; 4° *pūrṇá-s* = *pr-ā-nŏ-s*, cf. latin *plēnus* = *pl-ē-nŏ-s*, en irlandais *lán*, en gallois *lawn*, en breton *leun*, trois formes néo-celtiques d'un primitif celtique **pl-ā-no-s* pour un plus ancien **pl-ā-nŏ-s*; la racine est PEL, POL, dont la forme pleine normale est conservée dans l'allemand *viel*, en gothique *filu* «beaucoup» = **pelu*- et dont on reconnaît la forme pleine fléchie dans le grec *πολύ-ς*.

Je ne prétends pas expliquer par cette loi toutes les soi-disan sonnantes longues du sanscrit. D'autres ont été produites par la contraction d'un *u* consonne avec la voyelle suivante. Il y a une racine indo-européenne UERG, UORG, d'où : le vieil irlandais *ferg* = *u̯erga* «colère», le grec *ὀργή* pour *u̯orgā*, même sens, et aussi «inclinaison, passion»; le sanscrit *ūrj*- «force» = **u̯org*. Citons aussi 1° le sanscrit *ūrmis* «vague» =**u̯ormis*, cf. l'allemand *Ich walle* «je bouillonne» = **u̯olnō*; 2° le sanscrit *ūrnā* «laine» = **u̯olnā*, cf. le grec *οὖλος* «crépu» = **u̯ol-no-s*. On a tort de considérer comme identique au sanscrit *ūrṇa* = **uólna* accentué sur la racine, le latin *lāna* = **ul-ā-na*, accentué sur le premier des deux suffixes; *u̯l-ā-na* est devenu en celtique *u̯lānna*, d'où l'irlandais

[1] L'allemand *korn* = **gr-no-m* est un mot différent.

olann et le breton *gloan*. En celtique, le doublement de l'*n* produit l'abrègement de l'*ā* qui devient *ă*.

Ma conclusion est que, de la phonétique indo-européenne, il faut rayer les sonnantes longues et faire passer dans la morphologie la plupart des phénomènes qu'on a prétendu expliquer par cette théorie. Pour d'autres une contraction est la vraie cause.

III

Dans la *Revue celtique*, t. XXI, p. 251, j'ai dit que le vieil irlandais *fetar* «je sais» est un dérivé de *fet*, second élément de *ad-fet* «il raconte» = **ad-u̯eidet*. *Fetar*, par conséquent, est une formation irlandaise qui ne doit pas s'expliquer par le celtique primitif.

J'attribue une origine analogue aux premières et secondes personnes du paradigme suivant de l'indicatif présent du verbe substantif (Windisch, *Kurzgefasste Irische Grammatik*, p. 104): singulier, 1 *am*, 2 *at*, 3 *is*; pluriel, 1 *ammi*, 2 *adib*, 3 *it*. *Is* = *esti*, *it* = **senti*; ces deux mots sont d'origine indo-européenne. Quant aux autres formes, elles sont le résultat d'une erreur grammaticale commise par les Irlandais, qui, au lieu de reconnaître dans *tá* «il est» un verbe simple, ont cru y trouver un verbe composé de deux éléments préfixe *to-* et racine *ā*. C'est de cette racine imaginaire qu'ils ont formé la seconde personne *at*, en ajoutant comme suffixe à cette racine supposée la lettre *t* caractéristique du pronom de la seconde personne au singulier. Quant à la seconde personne du pluriel *ad-ib*, on l'a créée en ajoutant à la seconde personne du singulier *at* le pronom suffixe de la seconde personne du pluriel *ib*. A la première des deux formations comparez la combinaison des prépositions avec les pronoms suffixes: *le-t* «avec toi, par toi», *for-t* «sur toi». La seconde personne du pluriel *ad-ib* «vous êtes» peut se comparer, quant au dernier terme, à *du-ib* «à vous». La première personne du singulier a été créée de la même façon : *am* «je suis» est le résultat d'une combinaison identique à celle qu'a donné *fri-m* «contre moi», *le-m* «avec moi, par moi». Quant à *ammi*, cette première personne du pluriel est probablement pour *am-ni*, avec assimilation de l'*n* de *ni* «nous» à l'*m* antécédent, et cette assimilation a été favorisée par la présence d'une *m* double à la première personne du pluriel dans les formations verbales absolues, telles que *pridchimmi* «nous prêchons», ms. de Würzbourg, fol. 15 *b*, gloses 11, 18 (H. Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 100, 101; Whitley Stokes, *The old-irish Glosses*, p. 92). L'erreur commise par les Irlandais dans cette formation se trouve aussi dans un exemple bien connu,

do-d-fongad, où une fausse analogie a fait décomposer en deux termes l'irlandais *tongad*, 3e pers. sing. présent secondaire du verbe simple *tongu* «je jure», qui dérive de la même racine que le latin *tongeo* et que l'allemand *denke*. (Cf. Whitley Stokes, *Revue celtique*, V, 252, 253; R. Thurneysen, *Revue celtique*, VI, 135, note 1.)

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

HARUSPEX.

Personne, à ma connaissance, n'a encore donné ou proposé une étymologie satisfaisante de ce mot. Je crois qu'il appartient particulièrement aux assyriologues d'expliquer les termes empruntés à la langue augurale du peuple, qui, le premier, a fondé la science divinatoire. Or il est un fait absolument certain que la mantique a pris naissance à Babylone. Les savants sont d'accord là-dessus. Dans une monographie sur l'extispicine babylonienne[1], j'ai montré l'intimité des rapports entre les pratiques divinatoires des Babyloniens et celles des Étrusques, ce qui avait déjà été constaté par Lenormant. Le premier élément du mot *haruspex*, *har* est bien connu de ceux qui ont étudié les documents cunéiformes et paraît avoir été transmis aux Latins par je ne sais quel peuple qui l'avait emprunté aux Babyloniens. *Har* = *ḫar*[2] = [illegible] est l'idéogramme du mot *kabittu* = כבד, c'est-à-dire le foie. *Ḫar*, n'ayant pas son équivalent dans les langues sémitiques, sera considéré comme un terme sumérien par l'école sumérisante. Quoi qu'il en soit, il nous suffit de savoir qu'il désigne le foie et qu'il représente d'une manière indubitable le premier élément d'*haruspex*. C'était justement la fonction de l'haruspice romain d'examiner le foie de la victime, fonction remplie à Babylone par le *barû*[3].

Haruspex = celui qui examine le *har*, c'est-à-dire le foie.

Alfred BOISSIER.

[1] *Note sur un monument babylonien se rapportant à l'extispicine*, Genève, 1899.

[2] *har* avec un *ḫ*. On ne peut dire avec certitude quelle était la forme du mot sumérien; elle peut avoir été *ḫaru*, *har*.

[3] *haruspex* correspond à l'étrusque *netśvis trutnot* (O. Müller, *Etrusker*, p. 509).

NOTE

SUR

L'ACCENTUATION DU TCHÈQUE.

La langue tchèque offre cette particularité, bien sensible pour quiconque entend parler un habitant de Prague, qu'elle possède à la fois la distinction des brèves et des longues et un accent d'intensité au commencement du mot. La quantité tchèque, qui est d'ailleurs en grande partie un héritage du slave commun (cf. Jagić, *Indogerm. Forschungen*, *Anzeiger*, III, 251 et suiv.) se maintient dans la prononciation avec une netteté et une précision dont les graphiques qui suivent pourront donner idée. Mais, de plus, chaque mot est frappé sur l'initiale d'un accent d'intensité, dont l'origine importe peu ici, qui en tout cas est relativement récent. La recherche dont les résultats sont exposés dans cet article a pour objet de délimiter, en partie du moins, la situation respective de ces deux éléments essentiels de la langue tchèque, intensité et quantité, qui ne semblent *a priori* pouvoir coexister dans une langue qu'à la condition de se confondre.

Les expériences ont été faites dans le laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France et sous la direction de M. l'abbé Rousselot, dont l'obligeance bien connue a été une fois de plus mise à contribution. C'est la prononciation normale de Prague qui a été prise comme type; l'intensité a été calculée d'après la méthode exposée par M. Roudet dans *La Parole* (t. I, p. 321 et suiv.).

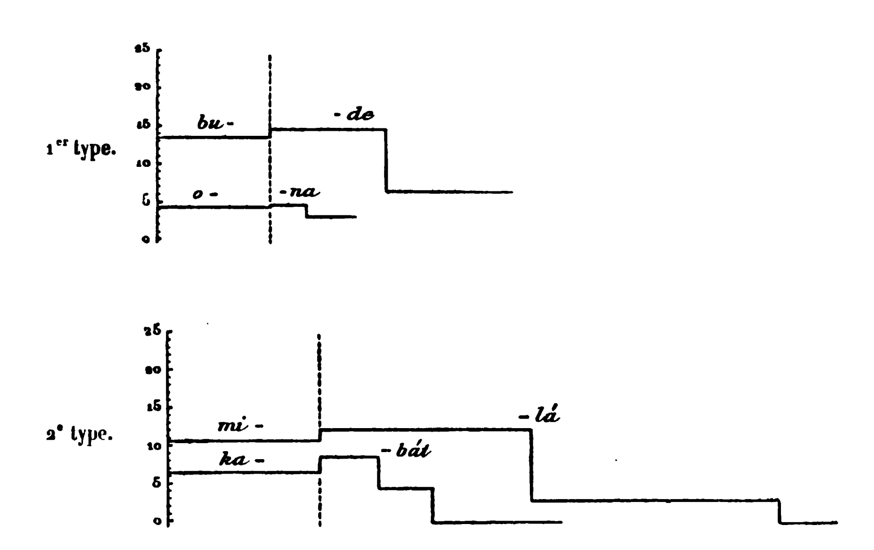
Les mots étudiés sont les suivants [1] :

1er type ◡́ ◡ *ona* « elle ».
bude « il (ou elle) sera ».

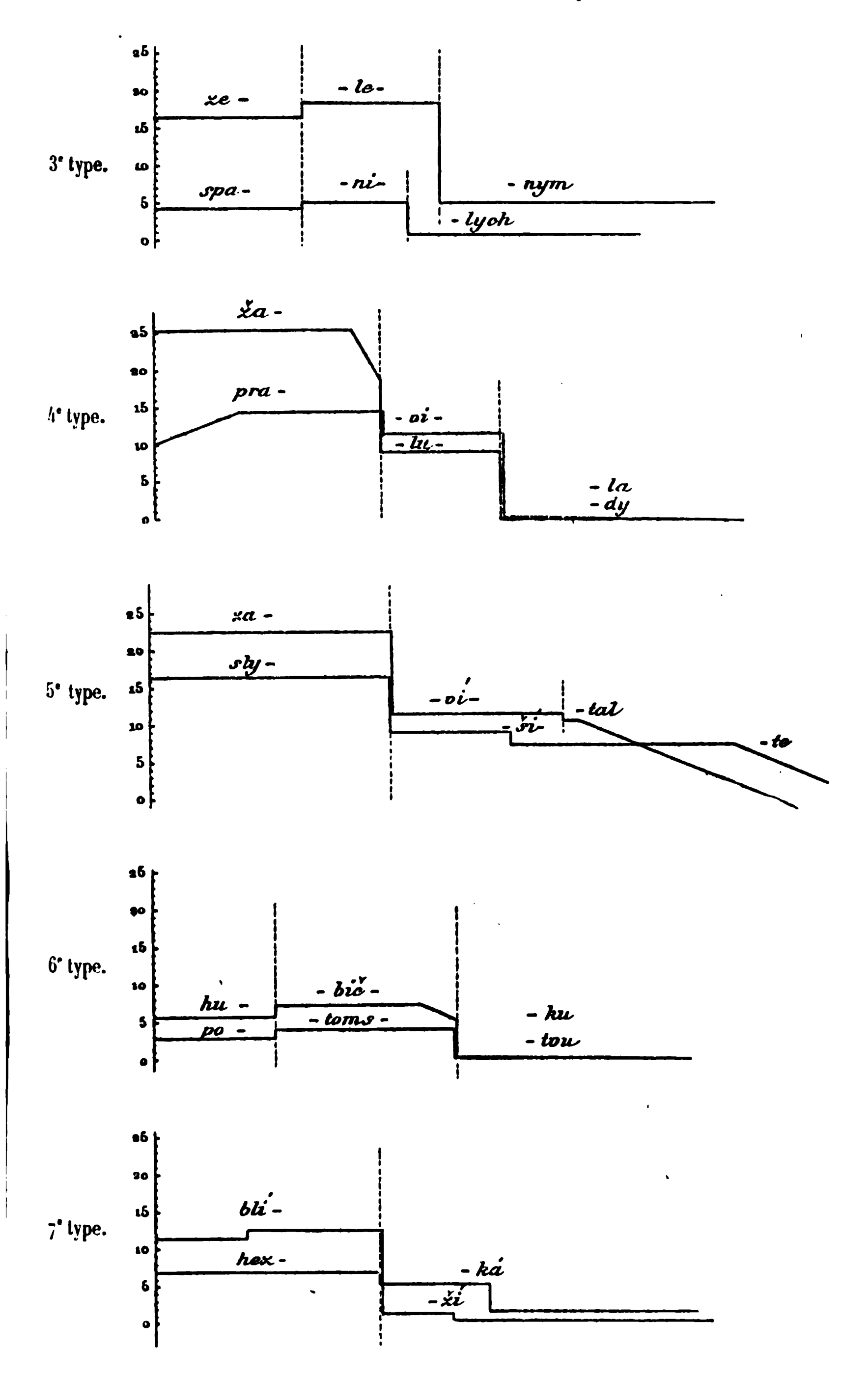
[1] On remarquera que, dans chaque type, les mots ont été pris absolument au hasard; ils ont de même été prononcés naturellement et sans effort; ce qui explique les différences d'intensité entre les mots à l'intérieur d'un même type.

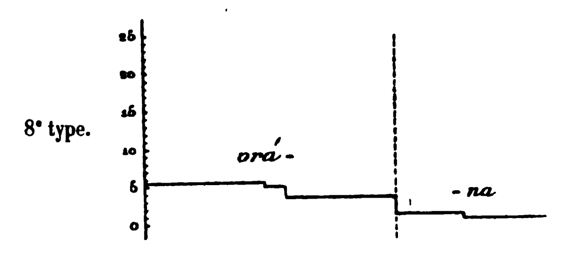
2e type ◡́ –	*kabát* « habit ».
	milá « chère, aimée ».
3e type ◡́ ◡ –	*zeleným*, instr. s. m. et n. de *zelený* « vert ».
	spanilých, gén. plur. de *spanilý* « beau ».
4e type ◡́ ◡ ◡	*žaludy* « les glands ».
	pravila de *praviti* « dire ».
5e type ◡́ – ⏓	*slyšíte* « vous entendez ».
	zavítal de *zavitati* « arriver ».
6e type ◡́ × ⏓ (1)	*potomstvu*, dat. s. de *potomstvo* « postérité ».
	hubičku, dat. s. de *hubička* « baiser ».
7e type –́ –	*blíží* « il s'approche ».
et ×́ –	*hezká* « jolie ».
8e type –́ ◡	*vrána* « la corneille ».

Les graphiques suivants présentent les résultats des expériences. L'échelle millimétrique sert à mesurer l'intensité; les pointillés marquent la séparation des syllabes.



(1) Le signe × représente la syllabe longue de position.


3e type.
ze -
- le-
spa-
- ni-
- nym
- lyoh
4e type.
ža -
pra -
- vi -
- lu -
- la
- dy
5e type.
za -
sly -
- ví -
- ši -
- tal
- te
6e type.
hu -
- bič -
po -
- toms -
- hu
- tou
7e type.
blí -
hex -
- ká
- ží



Dans les trois premiers types, où l'initiale est brève, il est visible que l'intensité déborde sur la syllabe suivante; cela est particulièrement clair dans le cas de ⏑́ ⏑ – (3e type), où les deux brèves sont intenses et forment couple en opposition avec la longue non intense qui suit; dans le cas de ⏑́ ⏑ et de ⏑́ — (1er et 2e type), la seconde syllabe étant finale n'est intense que dans sa première partie; une finale en effet est toujours de quantité indécise dans les langues qui observent la quantité; on comprend de plus qu'en tchèque l'intensité frappant le commencement du mot, la finale soit toujours soumise à un abaissement de l'intensité. En tout cas, dans les trois premiers exemples, l'initiale brève étant insuffisante à porter l'accent, la langue lui a naturellement donné ce qu'on pourrait appeler une «rallonge».

Tout différents sont les rapports de l'intensité et de la quantité dans le cas du quatrième type ⏑́ ⏑ ⏑; ici les deux premières brèves ne forment pas couple et l'intensité suit nettement une marche descendante de la première à la dernière syllabe. Ce traitement est d'autant plus notable que, dans les trois premiers cas, l'intensité augmentait d'une façon sensible pendant la durée des deux brèves formant couple. Évidemment le rythme de ⏑ ⏑ ⏑ est tout différent du rythme de ⏑ ⏑ –. Dans *zelený́m* les deux brèves font masse en face de la longue; dans *žaludy* les trois syllabes sont indépendantes, parce qu'il n'y a aucun centre d'attraction, mais seulement trois quantités égales. Quoi qu'il en soit, dans le cas de ⏑ ⏑ ⏑, ce traitement particulier a pour conséquence d'isoler la brève intense et il est visible que cette brève tend fortement à devenir longue.

Le même fait se produit dans le cas du 5e type ⏑́ – ⏓; l'intensité ne déborde pas sur la longue de seconde syllabe, peut-être parce que cette longue est intérieure et, par suite, de quantité rigoureusement fixe; la brève initiale étant seule intense, on retrouve ici la même tendance à l'allongement.

Le 6e type ⏑́ × ⏓ qui semblerait *a priori* devoir se confondre avec le précédent s'en distingue, au contraire, très nettement; si la longue de nature est insécable à l'intérieur d'un mot, il n'en

est pas de même de la longue de position qui, par définition, n'est pas homogène : la seconde syllabe de ◡́×◡̲ est exactement traitée comme celle de ◡́◡ et de ◡́—.

Le 7e type ne présente aucune différence de traitement entre les longues de nature et les longues de position accentuées, en ce sens que les deux espèces de longues suffisent à porter l'intensité initiale ; mais il y a lieu de mentionner une différence d'intensité dans les deux longues finales, suivant que la première syllabe est longue de nature ou de position : dans *hezká*, *-ká* est, au début presque aussi fort que *hez-* ; au contraire dans *blíží*, *-ží* est tout de suite beaucoup plus faible que *blí-*.

Le 8e type —́◡ offre cette particularité que l'intensité va en décroissant pendant la durée de la longue ; faut-il supposer un rapport rythmique entre —́◡ et ◡́◡◡ ? C'est possible puisque dans le cas précédent, la première longue de —́— (voir *blíží*) était traitée comme les deux brèves de ◡◡—.

Tels sont les faits ; on a cherché seulement à les coordonner. Leur explication demanderait une étude complète de la rythmique tchèque, qui ne rentre pas dans le cadre de cet article.

R. Gauthiot, J. Vendryes.

ÉTUDE

SUR

LES INTONATIONS SERBES.

Les intonations dont traitent les pages qui suivent sont appelées communément accents serbes. Mais si l'on en croit les définitions, d'ailleurs diverses, de ces accents et si l'on désigne par *intonation* les variations de la hauteur musicale à l'intérieur d'une tranche vocalique déterminée, on reconnaîtra qu'ils méritent les mêmes noms que les *accents* du lituanien, par exemple. Devant l'incertitude des témoignages il est impossible, *pour l'instant*, de dire si leur intonation se borne à la hauteur. En effet, les accents serbes ne nous sont pas attestés aussi unanimement comme répondant à des variations d'intensité de la syllabe tonique. Quoi qu'il en soit, la nature des intonations serbes, que l'oreille distingue si bien entre elles, est restée obscure, même aux auditeurs les mieux préparés. La tentative de définition phonétique dont l'exposé suit ne paraîtra donc pas inopportune.

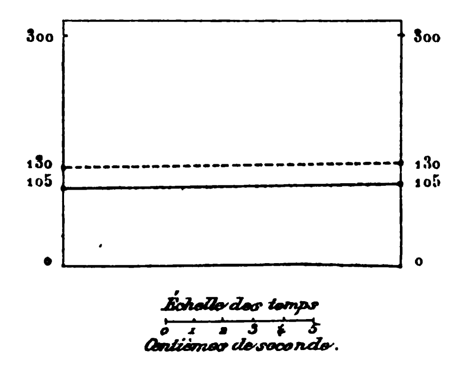
I

Le serbe tel que le parlent les gens instruits à Belgrade, est seul analysé dans cette étude : c'est en effet le seul dialecte que j'aie eu occasion d'étudier à Paris, au laboratoire du Collège de France (dirigé par M. Rousselot), grâce à la complaisance d'un Serbe né à Belgrade, et arrivé depuis peu en France, après avoir fait toutes ses études dans sa ville natale même[1]. Comme dans tous les dialectes dits *štokaviens*, on trouve dans le parler de Belgrade quatre intonations différentes possibles de la syllabe accentuée; ce sont ⁀, ", ´, `. La première, propre aux longues, correspond à l'intonation douce lituanienne; la seconde frappe

[1] Il convient d'ajouter que les mesures de la hauteur et de l'intensité ont été faites d'après la méthode exposée par M. Roudet dans *La Parole* (vol. I, p. 321 et suiv.), qui donne des résultats fort bons dans un cas comme celui-ci (cf. *La Parole*, année 1900, p. 145).

les brèves, soit primitives, soit issues d'anciennes longues à intonation rude; les deux dernières enfin sont propres aux dialectes štokaviens du serbe et doivent leur existence à un recul de l'accent d'une syllabe vers l'initiale.

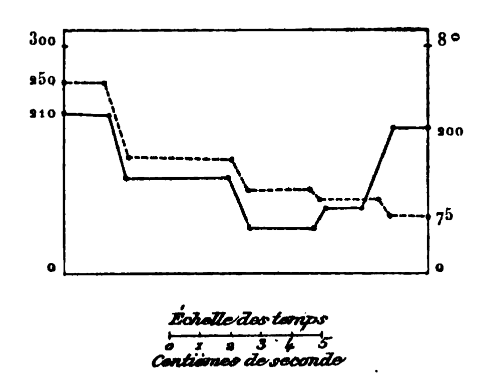
1° *Accents primitifs* ⁀, ''. — Les syllabes frappées de l'intonation '' (*акценат оштар*) sont en fait celles qui ne sont pas intonées, mais simplement frappées à la fois de l'ictus et du ton; comme toutes les brèves primitives portent précisément cet accent, il convient de rappeler que M. F. de Saussure (cf. *M. S. L.*, VIII, p. 425 note et p. 426) a très nettement défini, il y a déjà dix ans, l'intonation comme l'attribut de la longue. En serbe la tranche marquée d'un '' ne montre jamais aucune variation intérieure, soit d'intensité, soit de hauteur, qu'elle soit d'ailleurs contenue dans un polysyllabe, dans un dissyllabe ou dans un monosyllabe, par exemple : *ку̏пити* (rassembler), *о̏ко* (œil), *па̏с* (chien). La seule caractéristique des syllabes de ce genre est d'être nettement coupées des syllabes suivantes par leur intensité et leur hauteur propres; comme le dit déjà M. Novaković (*Српска граматика, први део*, p. 45 seq.) : *оштар (акценат) кратко, гласом јачим и вишим изговора* (cf. Storm, *Englische Philologie*, I[3], p. 211, pour la notation de Masing et surtout pour celle de M. Storm lui-même.). Enfin voici comme exemple le graphique de la syllabe initiale du mot *е̏то* (voici)[1] :



Les syllabes marquées d'un accent circonflexe (*акценат високодуги*) sont au contraire nettement intonées : elles ont deux sommets

[1] Dans ce graphique, comme, dans les trois suivants, on a représenté schématiquement les variations intérieures d'une tranche intonable choisie comme type parmi beaucoup d'autres semblables. La longueur de chaque syllabe a été respectée; la hauteur et l'intensité absolues n'ont pas été indiquées. Le pointillé représente la hauteur, le trait plein l'intensité.

d'intensité, l'un à l'initiale, l'autre à la finale, séparés par une partie médiane non intense, et au point de vue musical un seul sommet à l'initiale, à partir duquel le ton va s'abaissant. Ce dernier caractère, probablement mieux perceptible que le premier, a déjà été remarqué, et M. Masing ainsi que M. Storm l'ont fort bien noté, d'après la prononciation croate, plus chantante que la serbe (voir Storm, *Engl. Phil.*, I [1], p. 211). Voici d'ailleurs le graphique de l'intonation et de l'inflexion de l'*у* du mot *сŷх* (sec) :



On peut voir sur ce graphique, qui en représente bien d'autres, que le second sommet d'intensité est très légèrement inférieur au premier; cette différence est remarquable, quoique minime, à cause de sa présence constante dans tous les tracés obtenus [1]. Le seul cas où ce second sommet si caractéristique vienne à disparaître est le suivant : lorsque la voyelle ou la diphtongue marquée d'un circonflexe est en syllabe finale ouverte, l'intonation de hauteur reste la même, tandis que l'intonation d'intensité est altérée et devient simplement descendante. Ainsi dans le mot *мûм* [2] la diphtongue *-ûм* débute par une partie intense en même temps que haute pour aller en s'abaissant et en s'affaiblissant continuellement. Enfin les mots comme *cô* (sel) occupent une place particulière : en effet *cô* équivaut à **coo* (cf. v.-sl. *solĭ*; et serbe génit. *cȍли*). Or ici l'*o* final n'a pas valeur de second élément de diphtongue, car il est tout à fait comparable à l'*o* final de *ỳcmao* ou de *ỳмpo* qui sont prononcés toujours *ùsta-o* et *ùmr̥-o* [3]. Aussi

[1] Ce qui ne veut pas dire que la différence en question soit caractéristique de l'intonation ^; il faut remarquer, en effet, que le premier sommet suit l'explosion d'une consonne.

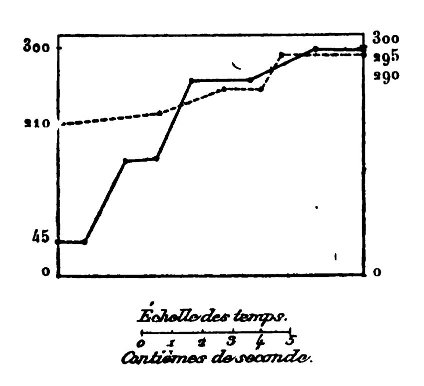
[2] Il convient de rappeler que les finales marquées d'intonations primitives ne peuvent se trouver en serbe que dans les monosyllabes.

[3] L'hiatus entre l'*r* voyelle et l'*o* issu de *l̥* est si bien de règle qu'on l'indique

dans un mot pareil le second sommet d'intensité non seulement ne disparaît pas, mais est renforcé légèrement jusqu'à dépasser de peu le premier[1]; l'accent musical reste toujours le même bien entendu.

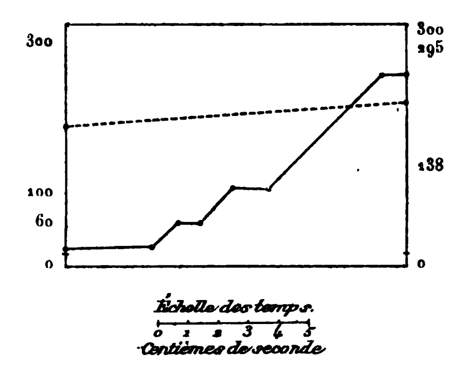
2° *Accents secondaires.* — Ceci dit, on voit que les syllabes primitivement accentuées en serbe portent toutes sur l'*initiale* à la fois le ton et l'ictus. Dès lors, il est nécessaire que la voix se hausse en avant de la syllabe tonique, sans que l'on puisse d'ailleurs dire, *a priori*, si cette montée tombe dans l'intervalle qui sépare la tranche accentuée de celle qui la précède, ou à l'intérieur même de cette dernière. Mais comme il se trouve qu'en serbe l'intonation des syllabes primitivement prétoniques a été mise en relief et conservée par l'accent qui s'est déplacé comme on sait, nous avons un moyen précieux de décider en faveur de la seconde hypothèse.

En effet, dans les brèves ` (*Акцент кратак*) comme dans les longues ´ (*Акцент дуг*), l'intensité croîtd u début à la fin; la hauteur musicale est, elle aussi, montante sans que son ascension soit strictement liée à celle de l'intensité : elle est beaucoup plus faible et l'on comprend que MM. Storm et Masing n'aient pu toujours la saisir à l'audition (cf. Storm, *Engl. Phil.*, I[1], p. 211). Les graphiques qui suivent le feront comprendre nettement. Le premier représente l'*ò* du mot *òтац* (père) avec l'intonation la plus forte qui ait été constatée; le second l'*ú* du mot *úћи* (aller) avec l'intonation faible courante.



parfois soit par un ь (*грьоце*), soit par une apostrophe (*гр'оце*). Cf. aussi *мйо* (et non **мјо*) à côté de *мйла*.

[1] Dans un cas comme celui de l'ȏ de *сȏ*, il s'agit presque d'une voyelle double.



Les analyses phonétiques qui précédent, outre qu'elles peuvent contribuer à la définition des *intonations serbes*, semblent assez intéressantes même à un point de vue plus général; elles confirment en effet l'indépendance des intonations de hauteur et d'intensité déjà constatée à propos des intonations lituaniennes (cf. R. Gauthiot, *La Parole*, année 1900, p. 145); elles montrent quelle est la complexité des phénomènes qui se passent à l'intérieur des tranches vocaliques et permettent à nouveau d'entrevoir quels sont les multiples rapports possibles entre les deux intonations[1].

II

Dans l'exposé qui précède, il n'a été tenu compte que des résultats des expériences faites à Paris, en août 1899, sur la nature des intonations serbes; il n'a été renvoyé aux travaux antérieurs qu'autant qu'il était juste de le faire; aucune discussion, aucune interprétation n'a trouvé place dans ce qui ne devait être qu'un compte rendu, aussi clair et bref que possible. La recherche de l'importance que les faits qui viennent d'être présentés peuvent avoir au point de vue historique et leur examen à la lumière des

[1] A propos de la complexité des faits d'intonation, il convient de noter ici la précision à laquelle des observateurs spécialement doués et exercés peuvent arriver dans l'analyse de phénomènes aussi délicats. D'après M. P. Boyer (*Revue générale des Sciences*, année 1900, p. 340.), l'accent ^ est descendant au point de vue de l'intonation musicale; l'ictus frappe l'initiale de la tranche, mais la voyelle paraît redoublée; l'accent ´ est ascendant à la fois au point de vue musical et au point de vue intensif; l'accent `` est nettement coupé et ne comporte ni montée ni descente; l'accent ` enfin est montant. Ces définitions, sensiblement plus précises que celles de MM. Storm et Masing, ont été données par M. P. Boyer à la suite d'observations exclusivement auditives, faites à Sarajevo en septembre 1898; elles représentent le degré extrême de précision atteint par simple audition. On peut juger maintenant de leur rigueur et aussi de leur imperfection.

résultats généralement admis aujourd'hui restent donc l'objet exclusif des pages qui suivent. Comme d'ailleurs l'enseignement courant des accentuations et intonations spécialement *slaves* repose uniquement[1] sur les articles très remarquables de M. Fortunatov dans l'*Archiv für slavische Philologie* (t. IV, p. 575 et suiv.) et le *Русскій филологическій вѣстникъ* (t. XXXIII, p. 252 et suiv.), ce sont eux qui serviront de point de départ à cette notice. Voici, brièvement résumées, les idées que M. Fortunatov émet dans le *Věstnik*[2], sur les intonations du slave et leurs rapports non seulement avec le baltique, mais aussi avec l'indo-européen; il y avait, d'après ce savant, deux espèces de longues en indo-européen, une longue *interrompue* (*прерывистая*) et une longue *continue* (*длительная*); la qualité de la première est attestée par le sanskrit «qui l'a conservée dans le dialecte védique : car ici l'*ā* qui avait cette longueur en indo-européen se coupait en deux syllabes» (voir *loc. cit.*, p. 295) et par le lituanien «où elle se trouve aujourd'hui dans les syllabes frappées de l'accent ascendant» (voir *loc. cit.*, p. 294-295). Sur ces longues, lorsqu'elles étaient frappées du ton indo-européen, se sont développées indépendamment en letto-lituanien et en slave commun des accents différents. En letto-lituanien cet accent (que M. Fortunatov appelle *ударенie*) a été ascendant (*восходящее*) et a laissé subsister le caractère interrompu de la longue. En panslave, au contraire, il a été descendant (*нисходящее*) comme l'intonation rude lituanienne et a entraîné une altération grave de la longue en attirant l'intensité et la longueur sur la première partie de la tranche intonable. Ces faits résultent pour M. Fortunatov d'une correspondance comme celle-ci : slave commun (*общеславянскій*) **vòrnъ*[3] : lit. *vařnas*. (*loc. cit.*, p. 297.)

M. Fortunatov laisse entendre que c'est à l'audition qu'il a reconnu que la longue lituanienne frappée de l'intonation douce était interrompue (*прерывистая*). Toujours est-il qu'il est d'accord sur le fait de la *coupe* avec Kurschat[4], avec M. Sievers[5] et, ce qui est essentiel, avec M. Schmidt-Wartenberg qui a constaté très nettement (au moins pour la région de Maryampol et de Szaki)

[1] Cf. à ce sujet Brugmann, *Grundriss*, I², p. 990 et suiv. et Hirt, *Der indo-germanische Akzent*, p. 111 et suiv.

[2] L'article auquel il est fait allusion, intitulé «*Объ ударенiи и долготѣ въ балтiйскихъ языкахъ.* — I. *Ударенiе въ прусскомъ языкѣ*», a été traduit et publié par M. Solmsen dans *B. B.* XXII, 153 et suiv.

[3] Ce **vornъ* résulte évidemment pour M. Fortunatov d'une forme russe *вóронъ*, opposée à celle du féminin *ворóна*.

[4] *Lit. Gram.*, § 193 et suiv. «so dass... der Vokal wie aus zwei Teilen zusammengesetzterscheint.»

[5] Voir *Phonetik*, p. 203, note 1 «ober in expiratorischer Beziehung scheinen mir die..... *geschliffenen silben* ..... noch immer zweigipflig».

les deux sommets d'intensité caractéristiques des syllabes à intonation douce au point de vue de l'intensité. (voir I. F. vol. VII, p. 211 et suiv.). En effet ces recherches entreprises avec des moyens expérimentaux insuffisants ont pris toute leur valeur depuis que des travaux plus complets, menés à bonne fin avec les instruments singulièrement plus délicats et plus sûrs du laboratoire de M. Rousselot au Collège de France, les ont confirmées sur ce point (v. *La Parole*, année 1900, p. 143 et suiv.). D'ailleurs M. Leskien, qui connaît les intonations serbes, avait remarqué que l'accent de *гла̏ва* n'est pas celui du lit. *bãdas* (distinction que l'isolement de M. Baranowski devait l'empêcher de faire[1]). Dès lors si l'on examine l'intonation d'intensité des longues serbes marquées d'un circonflexe (voir plus haut), on ne peut s'empêcher d'en reconnaître l'identité avec celle des longues lituaniennes frappées d'intonation douce (cf. *La Parole*, année 1900, p. 147); en effet, elles sont également «interrompues», ayant également deux sommets et leur intonation de hauteur, qui seule diffère, apparaît comme secondaire. M. Fortunatov ne semble donc pas autorisé à dire que l'accent panslave différent, d'après lui, de l'accent letto-lituanien ait altéré l'intonation d'intensité des longues slaves primitivement «interrompues». En effet, le serbe est la seule langue qui nous ait conservé dans ses longues marquées d'un circonflexe une ancienne intonation slave, et, fait remarquable qui rend cette survivance précieuse et nous oblige à y insister, c'est précisément la seule à laquelle réponde directement le lituanien. Mais surtout, ni M. Brugmann (*Grundriss*², I, p. 991) ni M. Hirt (*Der indogerm. Akzent*, p. 111 et suiv.) ne paraissent pouvoir maintenir leur affirmation d'un renversement pur et simple de *l'accent;* car ni l'un ni l'autre ne font la distinction si fine et si juste que M. Fortunatov trace entre la *hauteur* et l'*intensité*.

Telle est l'objection *expérimentale;* elle est inséparable d'ailleurs des deux objections *historiques* suivantes.

M. Fortunatov pose (*Русск. филолог. Вѣстникъ*, t. XXXIII, p. 297) une forme **vórnъ* comme correspondant en slave commun (*общеславянскій*) au lituanien *vãrnas*. Tout système mis à part, une pareille hypothèse n'est suspecte qu'au point de vue du vocalisme et c'est à ce point de vue que M. Tore Torbiörnsson en a traité (*B. B.* xx, pp. 124 et suiv.); mais par le fait seul que M. Fortunatov considère une diphtongue de la forme *-ŏr-* comme la

[1] Baranowski et Weber, *Ostlitauische Texte*, p. xxiii; cf. les remarques de M. F. de Saussure, *M. S. L.*, t. VIII, p. 438.

preuve d'un développement particulier de l'accent[1], il devient nécessaire d'examiner ici la valeur de l'argument tiré de l'exemple, et celle de l'exemple même. Or la légitimité de l'argumentation n'est pas contestable, et M. Fortunatov est en droit de dire (voir *Вѣстникъ*, *loc. cit.*, p. 29) que la différence de sl. com. **vŏrnъ* et de lit. *var̃nas* est semblable pour l'accentuation à celle de v. pruss. *mērgan* et de lit. *mer̃gą* à la condition *expresse* que **vŏrnъ* soit la forme panslave correcte de russe *вóронъ*, serbe *врâн*, tchèque *vran*[2]. En effet si la forme du slave commun est celle que suppose M. Fortunatov, le groupe russe *-óro-* s'explique par le développement d'une voyelle anaptyctique après l'*r*; tandis que le serbe *-râ-* et le tchèque *-ra-* sont les résultats de métathèses avec allongements. Mais, en comparaison linguistique rigoureuse, il n'est pas légitime, en face de l'accord parfait de deux groupes (représentés par le tchèque et le serbe) sur trois, d'accorder une valeur décisive au troisième (représenté par le russe) à moins d'une raison spéciale et maîtresse : or tel n'est pas le cas. Le russe *-óro-* n'a d'autre valeur originale que d'illustrer précisément le système dont il est la seule preuve historique. En fait le groupe tchèco-polonais (tchèque *vran*; pol. *wrony*) comme le groupe yougo-slave (serbe *врâн*) n'ont d'élément vocalique *qu'après* l'*r*; le russe (groupe oriental) possède un élément semblable à la même place, et *par surcroît*, une voyelle avant la consonne (r. *вóронъ*). Ce qui atteste pour le slave commun une forme *-r-* plus voyelle et non une forme *-or-*. En effet, la comparaison des langues d'une époque donnée ne peut nous renseigner, dans le cas spécialement favorable où elle nous permet de remonter à une date plus ancienne que celle de l'existence individuelle de chacune, que sur l'état qui a précédé immédiatement la différenciation; c'est-à-dire que le nom de slave commun ne peut s'appliquer strictement qu'à la langue slave qui déjà se brisait en dialectes aujourd'hui promus au rang de groupes linguistiques. Qu'avant le slave commun et après la rupture du letto-slave il y ait eu un moment où l'unité slave a possédé la forme **-or* de la diphtongue indo-européenne **-or*, personne n'a le moyen de le nier, et M. Fortunatov peut le supposer. Mais il ne peut attribuer cette forme au slave commun, parce qu'il est en présence d'un état

[1] M. Torbiörnsson (*loc cit.*, p. 147) a tâché en somme de détruire l'argument de M. Fortunatov sans toucher à sa thèse; c'était difficile et c'est devenu impossible depuis que l'article paru dans le *Věstnik* affirme nettement l'opposition lituanienne : slave de l'accent.

[2] Et à celle, bien entendu, que l'on admette avec M. Fortunatov que le signe ¯, porte sur la voyelle *seule* dans les groupes vieux-prussiens qui correspondent à des diphtongues douces du lituanien. Cela est d'ailleurs indifférent à la question traitée ici.

nettement défini au point de vue linguistique et de faits décidément opposés à son hypothèse; bref, M. Fortunatov ne devait pas sauter par-dessus le slave commun. D'autant que M. Torbiörnsson a montré (*loc. cit.*, p. 229 et suiv.) comment les mêmes groupes letto-slaves *or*, *ol*, se développent différemment en russe selon qu'ils se trouvent à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot; et de l'opposition de ро́вный et de го́родъ, il a justement déduit le caractère secondaire et épenthétique de la voyelle antésonantique[1]. Que cet élément secondaire se trouve aujourd'hui être seul accentué en russe, dans le cas spécial où la diphtongue primitive était douce d'intonation, peut fort bien n'être qu'un fait récent; d'autant qu'il semble fortement établi par ce qui suit qu'il y a eu un temps où le second élément vocalique, le seul qui soit attesté comme slave commun, a porté un sommet équivalent exactement, au point de vue phonétique, à celui de la dernière more des syllabes douces du lituanien, en russe comme dans les langues slaves de l'ouest et du sud.

M. F. de Saussure a énoncé et démontré la loi suivante relative à l'accent lituanien : «L'accent s'est régulièrement porté d'une syllabe en avant quand, reposant originairement sur une syllabe douce (geschliffen), il avait immédiatement devant lui une syllabe rude (gestossen)» (IF., vol. VI, *Anzeiger*, p. 157). Dans cette définition comme dans tous ses lumineux travaux sur l'accent lituanien, M. F. de Saussure a eu soin de ne donner au mot intonation un sens précis que dans la mesure stricte où il intervenait comme élément de démonstration; car, outre qu'il n'était jamais *nécessaire* de préciser davantage, il était *impossible* de le faire sans étouffer toute la question sous la charge d'hypothèses vaines. Au point de vue phonétique et d'après les analyses faites des intonations lituaniennes et serbes, l'*intonation* telle que l'entend M. F. de Saussure, peut être définie comme il suit : la résultante, active historiquement, de toutes les variations, d'ailleurs quelconques, qui affectent les tranches intonables. Lorsque donc M. F. de Saussure note l'intonation douce lituanienne par ⏑⏑⏑́ (resp. ⏑⏑⏑̋)[2] il traduit graphiquement le fait suivant : l'intonation douce comporte, au point de vue de son rôle phonétique, un sommet, de nature d'ailleurs quelconque, sur la dernière more de la tranche qu'elle frappe, sa nature intime restant imprésumée et indifférente[3]. C'est ce qui lui permet d'ailleurs de poser l'égalité de traitement de ⏑⏑⏑̋ + ⏑̀⏑⏑ et de

[1] Cette voyelle peut d'ailleurs, comme en polabe (Torbiörnsson, *loc. cit.*, p. 132 et suiv.), se développer aux dépens de la primitive et être seule transmise.

[2] IF., VI, *Anzeiger*, p. 157; note.

[3] Cf. *La Parole*, année 1900, p. 145 et suiv.

◡̏ + ◡̀◡◡[1]; le fait décisif du traitement n'est, en effet, l'intonation douce qu'autant que celle-ci constate la présence d'un sommet sur la more en contact médiat[2] avec une more semblable mais initiale d'une tranche différente d'intonation. Pour le lituanien nous savons que ce sommet, caractéristique de l'intonation douce au point de vue de l'action historique, est toujours intense[3]; nous savons, en outre, qu'il est précédé d'un sommet semblable sur la première more de la tranche douce, et que l'on peut noter celle-ci comme il suit : ◡̍◡◡̍[4]; mais en même temps nous savons, par les définitions qui précèdent, que rien n'est changé par le fait d'une notation de ce genre ni à la loi de M. F. de Saussure, ni au tableau (*loc. cit.*, p. 157, note) par lequel il représente la somme des positions respectives possibles de la douce et de la rude. Ce tableau devient simplement :

ái + *ý* = ◡̏◡◡ + ◡̀◡◡[5]
aĩ + *ỹ* = ◡̍◡◡̍ + ◡̍◡◡̍
ái + *ỹ* = ◡̏◡◡ + ◡̍◡◡̍
ãi + *ý* = ◡̍◡◡̍ + ◡̀◡◡

où précisément le quatrième cas se trouve encore seul constituer pour l'accent une position critique. Donc, si le slave connaît la loi de M. de Saussure, l'existence dans ce dialecte d'une position critique semblable à la lituanienne est par là même attestée pour une époque indéterminée en même temps qu'est confirmé indirectement le témoignage du serbe sur l'inflexion des syllabes douces. Or, comme les pages suivantes, qui sont de M. A. Meillet, le démontrent, la loi de glissement de l'accent d'une syllabe douce sur la rude immédiatement suivante est aussi une loi panslave[6].

NOTE SUR UN DÉPLACEMENT D'ACCENT EN SLAVE.

Dans la séance même du Congrès de Genève où M. F. de Saussure a donné la démonstration de sa loi relative au déplace-

[1] IF., VI, *Anzeiger*, p. 160, note 3.

[2] Par suite de la présence d'un élément intermédiaire non intonable.

[3] Cf. *La Parole*, *loc. cit.*, p. 147.

[4] Le trait vertical ˈ désignera l'intensité par opposition à l'accent grave simple ˋ ou double ˵ qui désigne le sommet de nature indéterminée de M. F. de Saussure.

[5] Nous conservons, bien entendu, à la rude la représentation que M. F. de Saussure en a donnée, aucun dialecte *slave* ne nous permettant une définition plus exacte.

[6] M. Meillet, mon maître, a bien voulu à l'occasion de cette étude, entreprendre lui-même la démonstration de l'idée qu'il avait émise au Congrès de Genève et que personne n'avait relevée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment de l'accent en lituanien (exposée I. F., vi, *Anz.*, p. 157)[1], j'ai fait observer, à la suite de cette communication, que pareille loi doit s'appliquer au slave (Comptes rendus des séances du xe Congrès des orientalistes, p. 89). J'ai donné quelques exemples à l'appui de cette idée : *Revue critique*, 1895, t. II, p. 170 et suiv., *M. S. L.*, IX, 144, et *Génitif-accusatif*, p. 177. La démonstration en règle demanderait une étude approfondie de toute l'accentuation slave; en attendant qu'une personne compétente et pourvue d'une connaissance suffisamment étendue des langues slaves modernes fasse ce travail, on essayera d'indiquer brièvement les principaux faits qui militent en faveur de l'application au slave de la loi de M. de Saussure.

En slave, la loi n'a laissé nulle part de traces aussi nettes que celles présentées par la déclinaison lituanienne, et on ne peut en démontrer la réalité que par des déductions relativement compliquées. A la différence du lituanien, c'est dans la conjugaison que l'on en trouve les applications les plus claires :

1. Dans les présents russes paroxytonés, l'accent porte souvent sur le *-y* final de la 1re personne sing., ainsi тону́, вяжу́, ношу́, en regard de то́нешь, вя́жешь, но́сишь (voir P. Boyer, *Accentuation du verbe russe* dans *Centenaire de l'École des langues orientales de Paris*, p. 456). Ce fait est panslave comme le prouve serbe хо̀ħу en regard de хо̏ħêш (*ibid.*, p. 430). Or la finale *-ą* du slave renferme sûrement une ancienne longue et était la seule finale d'intonation rude que présentât toute la flexion du présent. La loi explique donc entièrement le déplacement de l'accent à la première personne. On s'attendrait à ce que le déplacement eût lieu seulement quand la syllabe acccentuée du thème a l'intonation douce; toutefois, comme le russe n'a plus trace des anciennes différences d'intonation, le déplacement a pu être généralisé indûment dans quelques exemples. Mais, dans les types où la syllabe accentuée avait *toujours* l'intonation rude, le déplacement n'a *jamais* lieu, ainsi : бываю, умѣ́ю, торгу́ю (cf. serbe тр̀гуjêм, avec *u* bref accentué garantissant l'intonation rude).

2. En lituanien, les infinitifs en *-ėti* peuvent être accentués, les uns sur *ė*, les autres sur la syllabe précédente, quand celle-ci a l'intonation rude : on a, par exemple, *smirdėti* (*smìrdżu*), mais *kóséti*; au contraire *ė* est toujours accentué quand la syllabe précédente est douce, car, en vertu de la loi de M. de Saussure, si l'accentuation **ãvėti* a jamais existé, elle a abouti à l'état attesté

[1] On suppose connus du lecteur les principes posés par M. F. de Saussure, M. S. L., VIII, 425 et suiv.

avéti. La situation est la même en slave. A côté des formes ordinaires à *ě* accentué comme russe горѣ́ть = serbe гòрјети, il y a, en effet, quelques exemples de la syllabe précédente accentuée, et, dans tous, cette syllabe a l'intonation rude (voir Boyer, *loc. cit.*, p. 450 et suiv., et Daničić, *Akcenti u glagola*, p. 38) : russe ви́дѣть = serbe вȉдјети, r. слы́шать = s. слȉшати, r. (за-)ви́сѣть = s. вȉсјети, s. стȁрјети, ò-миљети (cf. мȉо). Dans tous ces verbes, le présent est aussi accentué sur le radical, ainsi r. ви́дитъ = s. вȉдӣ. Cette accentuation est confirmée par bulg. orient. *vídè*, *vídiš* et *vísè*, *vísiš*, que cite M. Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 9 et par le bulgare de Sofia pour ви́дим, ви́диш, *ibid.*, p. 7. — Quand donc on a au présent r. тéрпитъ et дéржитъ, on peut en conclure que les infinitifs терпѣ́ть et держáть étaient plus anciennement **tĭ̀rpéti* et **dĭ̀ržati* et que l'accent n'occupe pas sa place ancienne : il est passé du *ĭr* doux (ancien ṛ bref) sur *ě* rude. La même loi entraîne l'infinitif r. вертѣ́ть en regard de вéртитъ, mais, à son tour, вертѣ́ть a réagi sur le présent et l'on emploie верти́тъ à côté de вéртитъ (voir P. Boyer, *loc. cit.*, p. 450). En serbe, l'influence de l'infinitif a entièrement triomphé, et l'on n'a plus au présent que тр́пӣ, др́жӣ, вр́тӣ, où le déplacement de l'accent n'est pas attribuable à l'intonation, car le *-i-* suffixal du présent a l'intonation douce, comme le prouve la longue anciennement accentuée de тр́пӣмо, тр́пӣте, etc.; l'*i* long d'intonation douce du slave **sědi-* (serbe 1re pers. plur. сједӣмо) est à l'*i* bref de lit. *sėdi* ce que l'*y̆* du nominatif-singulier lit. *gaidỹs* est à l'*ĭ* de *gaĩlis*.

3. M. F. de Saussure a reconnu que les verbes lituaniens en *-au*, *-yti* avaient l'accent sur le radical; cet accent est naturellement déplacé à l'infinitif quand la syllabe radicale a l'intonation douce. « Ainsi **laĩkyti* (*aĩ* + *ý*) devenait *laikýti*; pendant que, par exemple, *ráižyti*(*ái* + *ý*) n'était pas amené à changer la place de l'accent » (de Saussure, *loc. cit.*, p. 157).

Ceux des verbes slaves en *-iti* qui ne sont pas dénominatifs sont aussi accentués sur le radical en principe; un coup d'œil jeté sur les listes de Daničić (*loc. cit.*, § 22, 30 et 37) suffit dès lors à faire reconnaître que l'observation de M. de Saussure s'applique exactement au serbe : à l'infinitif où *i* est rude, on a d'une part бȁвити, лȁзити, грȁбити, etc. et de l'autre нòсити, вòдити, хòдити, гáсити (prés. гâсӣм, *loc. cit.*, § 22), etc.; mais, au présent où l'*i* suffixal a l'intonation douce, on a également нòсӣм, гâсӣм, бȁвӣм, etc. (cf. M. S. L., IX, 144) : les exemples sont d'une telle clarté qu'on n'en pourrait imaginer schématiquement de plus nets.

4. L'infinitif en *-ati* des verbes en *-je-* porte l'accent sur *a* quand la syllabe précédente est douce; la présuffixale a au con-

traire l'accent quand elle est rude, ainsi s. пи́сати (пи̑ше̂м), о̀рати, mais ка̏пати, etc. (voir Daničić, *loc. cit.*, § 57 et suiv.; cf. P. Boyer, *loc. cit.*, p. 431 et suiv.). Ce contraste ne s'explique pas à moins d'admettre que le suffixe était inaccentué et que son *a* rude a attiré l'accent toutes les fois que la présuffixale avait l'intonation douce.

Naturellement, dans les verbes à infinitif accentué sur le radical, l'accent reste sur le radical aussi à la 1re pers. sing., russe ка́пать, ка́плю, par exemple.

5. Bien qu'on n'ait pas la preuve directe de l'intonation rude du *-ti* des infinitifs, on peut considérer comme une conséquence de la règle générale l'opposition de r. нести́ = s. нѐсти, r. вязти́ = s. ве́сти (ве̂же̂м), etc., et de r. моло́ть = s. мљѐти, r. бы́ть = s. би̏ти, etc.

Les noms ne présentent pas en slave d'applications de la loi aus nettes que les verbes; toutefois les faits suivants semblent probants :

1° Si l'on examine les mots énumérés par M. Leskien, *Untersuchungen über quantität*, I, B (*Abh. sächs. ges. wiss., phil. hist. cl.*, XIII, *6*) et les listes de M. Brandt (Начертаніе слав. акцентологіи, p. 246 et suiv.), on constate immédiatement que, au nominatif, beaucoup de thèmes dissyllabiques en *-ā-* (= lit. *-ó-*), dont la première syllabe a l'intonation rude, sont paroxytons, ainsi r. соло́ма = s. сла̏ма, mais que tous ceux dont la première syllabe, comprenant une longue ou une diphtongue, a l'intonation douce sont oxytons au nominatif, ainsi r. голова́ = s. гла́ва (acc. r. го́лову = s. гла̑ву) : l'absence totale d'un type r. *го́лова = s. *гла̑ва est tout à fait caractéristique.

En revanche, les thèmes en *-*yē-* de même intonation radicale peuvent parfaitement être paroxytons; ainsi s. те̑жа = r. тя́жа, s. же̑ђа = r. жа́жда, s. су̑ша = r. су́ша, s. твр̑ђа = r. тве́ржа, s. вр̑ша = r. ве́рша. Or on sait que l'*ė* des mots lituaniens en *-ė* (ancien *-jė*) a l'intonation douce (par exemple *garbė̃*) et que, par suite, l'accent peut rester sur une syllabe douce précédente, ainsi dans *žẽmė*. La différence de traitement des types en *-a-* = lit. *-ó-* et en *-ja-* = lit. *-(j)ė̃-* est donc très probante.

On rencontre, il est vrai, un assez grand nombre de noms serbes paroxytons à brève radicale, comme ко̏ра : ces exceptions, dont on trouvera la liste chez M. Hirt, *Akzent*, p. 247, ne sont qu'apparentes. Il faut tout d'abord mettre à part les anciens mots en *-*yē-*; d'après ce qu'on vient de voir r. во́ля = s. во̏ља est la forme attendue en regard de lit. *vãlė*. Les autres paraissent être des innovations serbes, dues sans doute à l'influence de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, ainsi ко̏ра, en regard de bulg.

корà, r. кора́; пȍла, en regard de bulg. полà, r. пола́; трȍха, en regard de bulg. трохà; мȍма, en regard de bulg. момà; слȍта, en regard de r. слота́; quelques-uns des noms en question n'ont qu'une très faible extension dialectale, ainsi глȍта. Comme le soupçonnait déjà M. Hirt, aucun de ces mots n'est vraiment probant et ne saurait être opposé à la règle générale.

2° Un ancien thème d'adjectif paroxyton, comme **néwo-*, *néwā-* (skr. *náva-*, *návā-*, gr. *νέϝο-*, *νέϝᾱ-*) donne en russe féminin нова́, neutre но́во : l'opposition est d'une clarté parfaite en elle-même; l'opposition du nominatif féminin нова́ (avec *-a* final = lit. *-a* issu de *-o* rude) et du génitif singulier но́ва, conservé dans Но́ва-го́рода « de Novgorod » (avec *-a* final = lit. *-o* doux), est plus lumineuse encore. Mais l'analogie a tiré de ce point de départ des conséquences très étendues. Tout d'abord le neutre a subi l'action du féminin, d'où une forme ново́ à côté de но́во; l'ancien neutre paroxyton ne subsiste dans beaucoup d'adjectifs qu'avec valeur adverbiale : ici, comme il arrive souvent, les adverbes ont conservé l'ancienne forme. Dans d'autres cas, sur le modèle de нова́, но́во, on a transformé un ancien *нага́, наго́ (?) en нага́, на́го (cf. serbe на́га, на́го), ou un ancien *ти́ха, ти́хо (?) en тиха́, ти́хо (cf. serbe тӣха, тӣхо). La cause première des différences d'accentuation du neutre et du féminin, qui est l'intonation, n'est donc plus reconnaissable en russe : rien n'est moins inattendu, puisque, à part les diphtongues en *r* et *l*, le russe n'a rien conservé de l'intonation.

En serbe, l'action de l'analogie n'a pas été moins profonde, mais elle a été autre, parce que les différences d'intonation y ont subsisté. Dans tous les thèmes à syllabe radicale longue d'intonation douce, l'accent du féminin a été étendu au neutre, et en regard du lit. *kreĩvas*, on a s. кри́ва, кри́во (r. крива́, кри́во), voir Leskien, *loc. cit.*, p. 561; au contraire, dans les thèmes à syllabe radicale brève, la forme du neutre a été parfois étendue au féminin, s. нȍва, нȍво en face de гòла, гòло, voir Leskien, *loc. cit.*, p. 539; on peut soupçonner que le type нȍва, нȍво représente d'anciens thèmes paroxytons et le type гòла, гòло d'anciens thèmes oxytons, mais il serait sans doute impossible de le démontrer. — Quant aux thèmes dont la syllabe radicale a l'intonation rude, ils sont le plus souvent paroxytons en serbe, ainsi s. здра̏ва, здра̏во, cf. r. здоро́во; le thème est parfois oxyton, sans doute dans des cas où il l'était en slave commun, mais alors l'intonation de la syllabe radicale est changée suivant l'analogie du type крӣв, кри́ва, кри́во et l'on a s. нâг, н́га, на́го en regard de lit. *nũgas*, et s. тврд̑, тв́рда, тв́рдо en regard de lit. *tvìrtas*.

Ainsi, toute troublée qu'elle soit, l'accentuation de l'adjectif slave laisse entrevoir l'action de la loi.

3° A en juger par les listes de M. Brandt, *loc. cit.*, p. 268 et suiv., dans ceux des substantifs trisyllabiques du slave commun dont la syllabe initiale avait l'intonation douce et la pénultième l'intonation rude, l'accent n'est jamais sur l'initiale : serbe пѐнат, гȍведо, лȍпата, etc. Mais l'initiale est souvent accentuée dans les mots qui sont en dehors des conditions de la loi; ainsi, dans le cas de la suite de deux brèves, serbe гȍвор, jѐзеро, etc., et, dans le cas d'initiale rude : s. дѐвêр, мѐсêц, jàгода, ỳжина, etc. — Comme il s'agit d'une loi phonétique très ancienne, il n'y a ni argument ni objection à tirer des cas conformes ou contraires à la loi qu'on rencontre dans des mots analogues serbes ou russes formés à l'aide de suffixes vivants; car ces mots peuvent être récents ou du moins refaits par analogie à date plus ou moins récente [1].

Ceci posé, le mouvement anomal d'accent présenté par russe четы́ре (cf. serbe чѐтири), génit. четырёхъ, etc. (voir *M. S. L.* VIII, 179) se laisse ramener à une opposition tout à fait normale de nominatif **čétyre* (cf. gr. *τέσσαρες, τέτορες*), devenu **četýre* par l'action de la loi, génit. **četyrŭ́* : or le lituanien a en effet acc. *kẽturis*, gén. *keturių̃*; le masculin skr. *catvā́raḥ* et le got. *fidwor* ont subi l'action des autres cas (et peut-être celle du neutre); mais le féminin skr. *cátasraḥ*, *catasṛ́bhiḥ* a conservé le mouvement ancien du ton. Si l'on admettait avec M. F. de Saussure (I. F. VI, *Anz.*, p. 162 et suiv.) que *kẽturis* provient d'un plus ancien **ketùris* et que le «saut du ton» de la syllabe initiale sur la finale repose sur une alternance entre la désinentielle et la prédésinentielle analogue à celle du sanskrit, il faudrait naturellement effacer le rapprochement avec skr. *cátasraḥ*, etc.; mais la valeur probante de r. четы́ре, четырёхъ n'en serait en rien diminuée; car le recul de l'accent supposé par M. de Saussure pour expliquer lit. *dùkterį* ne serait pas moins nécessaire pour expliquer r. до́чери en regard de дочерéй, et par suite r. четы́ре reposerait sur slave commun **čétyre* même dans cette hypothèse.

L'examen des formes tant nominales que verbales donne donc le droit de conclure que la loi démontrée par M. F. de Saussure pour le lituanien vaut aussi pour les dialectes slaves. Il ne suit pas de là que cette loi soit de date letto-slave; car de ce qu'un même

[1] Si l'on veut bien examiner les cas de glissement de l'accent d'une préposition sur le substantif suivant étudiés en dernier lieu par M. Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 392 et suiv., on apercevra aisément qu'ils ont aussi leur point de départ dans la loi proposée ci-dessus. (Note de correction.)

changement s'est produit dans deux langues parentes, on n'a jamais le droit de conclure que ce changement remonte à la période de vie commune des deux langues. Deux hypothèses sont possibles : fait commun, ou développement parallèle et indépendant, postérieur à la séparation; et, pour choisir entre les deux, il faut des raisons particulières. L'identité quasi absolue de l'accentuation russe et de l'accentuation serbe pourrait faire supposer que toutes deux reproduisent l'accentuation du slave commun. Mais une circonstance particulière permet d'établir qu'ici même il s'agit d'un développement parallèle et indépendant dans les divers dialectes slaves.

On sait que les présents en *-aje-* du slave commun ont pris de bonne heure la forme contracte *-a-* dans la plupart des dialectes; cet *a* a en serbe la forme *â* identique à l'*â* issu d'un ancien *ā* du slave commun ayant l'intonation douce. Si la loi de déplacement de l'accent remonte au slave commun, un ancien **kópaje-* doit être devenu **kopáje-* et de là *kopā-* dans les dialectes à contraction; or il n'en est rien : là où il y a eu contraction, **kópā-* subsiste, avec accent sur *o*; là où il n'y a pas eu contraction, on a au contraire **kopáje-* par action de la loi. Le serbe fléchit donc кȍпâм, кȍпâш, etc., mais la 3e pers. plur., où il n'y a pas contraction, est кòпаjŷ; de même ȉгрâм, ȉгрâш, etc. mais ѝграjŷ[1]; пи̑тâм, пи̑тâш, etc., mais пи́таjŷ, et ainsi de suite; au contraire, avec intonation rude, on trouve régulièrement гле̏дâм, гле̏дâш, etc., et aussi гле̏даjŷ. Le dialecte kašub de Heisternest isole aussi la 3e pers. plur. : *gŏdōmĕ*, *gŏdōce*, mais *gōdā̆jŏ* (Bronisch, *Kaschubische dialectstudien* [extrait de *Arch. f. slav. phil.*, XVIII], p. 74); mais la 1re pers. sing. *gŏdājŏ* fait difficulté. En russe, où *-aje-* s'est mieux conservé, le déplacement de l'accent a lieu à toutes les personnes : копáю, копáешь, etc.; игрáю, игрáешь, etc.; питáю, питáешь, etc. En bulgare, on a кóпам, кóпаш, etc. à Sofia, où la contraction est entièrement poursuivie; mais les dialectes orientaux ont игрáѭ, игрáеш, игрáе en regard de глéдам, глéдаш, глéда (Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 8 et suiv.).

La loi semble donc être *panslave*; mais le fait qu'elle exprime, loin d'être de date letto-slave, ne remonte même pas jusqu'au slave commun.

A. Meillet.

[1] L'*i* de serbe ѝгра (= polon. *gra*), comme celui de ѝгла et de ӣме, représente *jĭ-* initial du panslave; c'est donc une ancienne brève et non une ancienne longue rude. Ainsi s'expliquent les alternances ѝгра, ȉгру et ѝграти, ȉгрâм, dont l'équivalent ne peut pas se rencontrer quand il s'agit d'un ancien représenté par ȉ en serbe.

Ceci étant établi, il semble difficile d'éviter l'exposé d'une hypothèse qui coordonne les faits et en fasse un tout. A vrai dire, le manque de témoignages à partir d'une certaine date force à beaucoup de circonspection, et une hypothèse qui n'a d'autre appui que le cadre phonétique de la langue à laquelle elle s'adapte ne peut être présentée qu'avec beaucoup de réserve.

On avait déjà soupçonné que l'*r* et l'*l* des anciens groupes *or*, *ol*, *er*, *el* devaient avoir un caractère particulier, et M. Fortunatov (d'après M. Torbiörnsson, *loc. cit.*, p. 145) donnait, comme forme slave commune du russe гóродъ, du serbe гра̑д et du tchèque *hrad*, un mot **gòr̥dъ* où l'*r* était vocalique. Pour lui, en effet, un *-r-* en pareille position avait été capable de porter l'accent lorsque la diphtongue était rude, jusqu'au moment où, par suite de métathèse (en slave de l'Ouest et du Sud) ou d'épenthèse (en russe), cet accent le quittait pour la voyelle immédiatement suivante : bref il supposait un processus : sl. commun **gor̥̃chъ*, russe горóхъ (cf. serbe гра̏х.). M. Torbiörnsson se rallie à la supposition de M. Fortunatov, tout en renversant l'ordre des phonèmes à l'intérieur des groupes en question (cf. Brugmann *Grundriss*, I², p. 450); il fait en outre remarquer (*loc. cit.*, p. 132) la différence de traitement en russe des groupes *tro-* et *tr̥o-*, le premier où le groupe *ro-* est primitif restant inaltéré, le second où le même groupe représente une diphtongue primitive *-or-* développant entre la consonne et l'*-r-* une voyelle épenthétique; ex. : просúть en face de гóродъ. Cette opposition, il la montre aussi en serbe de Basse-Lusace (*loc. cit.*, p. 141, 142), où elle se retrouve par exemple dans *pšosyś* (russe просúть) en face de *krowa* (russe корóва). Si maintenant on examine le traitement slave commun des éléments sonants de diphtongue à la lumière du sort bien attesté des groupes voyelle + nasale, on remarque que les éléments en question ont été énoncés, à une certaine époque, à la place d'articulation de la première partie de la diphtongue : *on* est devenu *ą*, c'est-à-dire *n̥̊*, tandis que *en* donnait *n̥*. Il semble donc que *or* ait dû (sans que l'on puisse rien préciser) donner *r̥̊* tandis que *er* aboutissait à *r̥*; mais ces phonèmes, intonés d'ailleurs comme l'étaient auparavant les diphtongues qu'ils représentaient, étaient aussi fugitifs que les nasales *ą* et *ę* étaient stables. Ils ont développé après eux une voyelle sur laquelle s'est normalement transportée l'intonation de la diphtongue primitive : ainsi serbe гра̑д et tchèque *hrad*[1]; ainsi aussi serbe кра̏ва, tchèque *kráva*, russe корóва. Dans le cas du russe, pourtant, une voyelle anaptyctique s'est déve-

[1] Il convient de rappeler ici que la brève tchèque accentuée témoigne, en face d'une longue panslave, d'une ancienne intonation douce, comme une longue de même origine témoigne d'une ancienne rude. Le tchèque n'a donc pas plus que les autres langues slaves, sauf le serbe, conservé d'intonations primitives.

loppée à l'intérieur des mots, alors que l'*r* n'avait pas perdu tout caractère de sonante; c'est cette voyelle qui distingue le serbe кра̏ва du russe коро́ва, sans d'ailleurs rien changer au transfert de l'accent de l'*r̥* sur la voyelle suivante, qui s'est produit parallèlement dans les deux cas. Mais, étant donné le cas spécial de *r̥* douce, c'est-à-dire d'une inflexion à *deux* sommets (cf. l'analyse de l'accent) coïncidant avec la présence de *deux* éléments vocaliques, on a eu un groupe intoné d'intensité *-óró-* et de hauteur *-òro-* qui était impossible partout où l'*r̥* voyelle ne développait qu'une seule voyelle (serbe гра̑д; tchèque *hrad*). Dans un groupe de ce genre, la première voyelle, portant seule à la fois le ton et l'ictus, qui sont les deux éléments de l'accent russe, devait rester accentuée, tandis que la seconde retombait au même niveau que les autres tranches du mot; et **gòròdъ* est devenu го́родъ du jour où le russe a perdu toute intonation.

Robert Gauthiot.

ÉTYMOLOGIES.

QUELQUES DÉRIVÉS DE LA RACINE *MEN* «PENSER».

Parmi les différentes formes prises en grec par la racine *men*, l'une des plus intéressantes est celle où le *ν* a été changé en λ. Je crois, en effet, que *μέλλω* est pour *μένjω*.

La raison du changement de ce *ν* en λ doit être cherchée dans le *j* dont il est suivi. C'est ainsi que le grec hésite entre *μεταμώνιος* et *μεταμώλιος*.

Ce changement de *n* en *l* demanderait une étude à part. Je me contenterai de dire ici que je le crois plus fréquent qu'on ne l'admet généralement. Ainsi je rapporte à une seule et même origine le comparatif *ἀμείνων* et le latin *melior*. Je n'ai pas besoin de rappeler le rapport du sanscrit *anja* avec le latin *alius* et le grec *ἄλλος*.

L'affinité de *μέλλειν* et de l'idée de «penser» perce encore dans certaines gloses d'Hésychius :

> *μέμβλεται· μέλλει. φροντίζει. ἐπιμελεῖται. παραγίνεται.*
> *μέμβλεσθαι· φροντίζειν. καὶ τὰ ὅμοια.*
> *μέμβλετο· ἐφρόντιζεν.*

On y peut joindre les suivantes, où *μέμβλεσθαι* est devenu *βέμβλεσθαι* :

> *βέβλεσθαι· μέλλειν. φροντίζειν.*
> *βέβλειν· μέλλειν.*

Il serait facile de citer des passages où l'idée de «penser» convient le mieux pour traduire *μέλλω*. Au chant XXII de l'*Iliade*, v. 356, Hector, sur le point de succomber sous la main d'Achille, lui adresse quelques paroles. Mais, ajoute-t-il : «Je te connais bien, et je ne pense pas te persuader : car ton âme est de fer.»

> *ἦ σ' εὖ γιγνώσκων προτιόσσομαι, οὐδ' ἄρ ἔμελλον*
> *πείσειν· ἦ γὰρ σοίγε σιδήρεος ἐν φρεσὶ θυμός.*

On conçoit sans peine comment, au lieu de dire : «J'étais sur le point de mourir», on a dit : «J'ai pensé mourir». Mme de Sévigné va jusqu'à écrire : *Leur hôtel* (à M. de Pomponne) *a pensé*

brûler. Homère, au lieu de *μέλλω*, emploie une fois *οἴομαι*. Il est question d'Aphrodite dont le secours a sauvé Pâris (*Il.*, IV, 12) :

καὶ νῦν ἐξεσάωσεν οἰόμενον θανέεσθαι.

Jusqu'à présent rien que d'assez simple[1]. Mais je crois qu'il faut rapporter également à la racine *men* le verbe renfermé dans la locution *μέλει μοι*. Il y a là un renversement de sens qui mérite d'être examiné d'un peu plus près.

Certains verbes, surtout les verbes qui marquent une opération des organes ou un mouvement de l'intelligence, sont capables de prendre des acceptions assez divergentes, suivant qu'ils sont employés comme verbes actifs ou comme verbes neutres.

Ainsi le verbe allemand *sehen* «voir» prend le sens de «paraître». *Ihr seht blass* «vous paraissez pâle», dit l'un des personnages dans Götz de Berlichingen. On a de même : *Gleich sehen*, *ähnlich sehen* «ressembler». Ce sens, aujourd'hui moins usité que dans l'ancienne langue, s'est localisé dans le composé *aussehen*.

Pareille opposition en grec dans le verbe *κλύω*. Comme verbe transitif, il signifie «entendre»; comme verbe neutre, «avoir un certain renom» :

Κλύειν ἄναλκις μᾶλλον ἢ μιαιφόνος[2].

«Être appelée faible plutôt que sanguinaire.»

Κλύειν δικαίως μᾶλλον ἢ πρᾶξαι θέλεις[3].

«Tu aimes mieux passer pour juste que de l'être.»

Le verbe allemand *dünken* «sembler» est de même origine que *denken* : *Wie dünkt euch das?* «que vous en semble?» — *Er mag handeln wie es ihn dünkt* «qu'il fasse comme il lui semblera bon». On trouve aussi le datif : *Wie mir dünkte. Was dünkt ihnen?*

Même rapport entre *μέλλειν* «penser» et *μέλει* «être un objet de pensée». La transition est formée par le parfait *μέμηλε*, qui a le sens d'un présent. Πλούτοιο *μεμηλώς* «occupé de ses richesses». Μεμηλότα ἔργα «les travaux dont on s'occupe».

Τὰ δ'ἐμῇ φρενὶ πάντα μέμηλεν.

«Mon esprit s'occupe de tout cela.»

Sur le parfait *μέμηλε* sont venues se greffer les autres formes.

[1] On rapporte généralement *μέλλειν* à la racine *smar* «se souvenir». Ce verbe *smar* a longtemps joué un rôle considérable dans les études de linguistique; il a particulièrement porté malheur à Curtius, qui y rattache simultanément *μέλλω* et *μέριμνα* «souci», *μάρτυρ* «témoin», etc.

[2] Eschyle, *Prométhée*, 868.

[3] Id., *Euménides*, 430.

Μέλει μοι τούτου «cela m'intéresse». *Μελέτω σοι τοῦ πλήθους* «prends soin du peuple». *Ἡμῖν οὐ μελητέον τοῦ λανθάνειν* «nous ne devons pas nous soucier de rester cachés»[1].

Kumbha, *κεφαλή*.

Il y a des plaisanteries qui reviennent d'âge en âge. Le peuple les reprend et les recommence, sans se douter qu'elles sont vieilles et qu'elles sont déjà bien et dûment fixées et enregistrées dans son langage. De ce nombre est la plaisanterie qui consiste à comparer la tête à une cruche, à un pot, à une écuelle. Le français *tête* en est un exemple assez sensible; mais cela n'empêche qu'aujourd'hui on s'imagine être original en parlant de *fiole*.

Les Germains, trouvant en latin le mot *cuppa* «vase à boire», trouvèrent spirituel d'en faire l'allemand *Kopf*.

Les langues anciennes, comme on le pense bien, nous offrent déjà la même image. Dans Homère, un homme qui a la tête en bas, se dit *κύμβαχος*. Nous avons ici le mot *κύμβος* ou *κύμβη*, qui d'habitude est pris au sens de «vase». Le grec *κεφαλή* présente encore quelque chose de semblable. La première syllabe est la même que dans le sanscrit *kapāla* «écuelle[2]». Hésychius a conservé le souvenir de la signification primitive : Κεβαλή· *κεφαλή· κύλιξ*.

Reste une question plus difficile à résoudre. Y a-t-il quelque parenté étymologique entre *κεφαλή* et *κύμβος*? Je ne serais pas éloigné de répondre *oui*, la distance n'étant pas plus grande qu'entre *νέφος* et *νύμφη*.

UN VERS D'HOMÈRE.

Peut-on admettre que *ἕλοιτο* ait été employé comme verbe passif au sens de *ὀφέλοιτο* et, comme ce dernier, construit avec deux accusatifs?

Je serais assez disposé à le croire. En ce cas, j'aurais à proposer pour un certain vers d'Homère un sens qui me paraîtrait satisfaisant et qui, en outre, aurait l'avantage de faire disparaître un *ἅπαξ εἰρημένον*.

[1] Sur l'étymologie de *μέλλω* j'avais émis autrefois une autre hypothèse que je regarde aujourd'hui comme erronée.

[2] En ce qui concerne le suffixe, il n'y a pas lieu, je crois, de rapprocher les deux mots. Κεφαλή est formé comme *ἀγκάλη* «coude», *μασχάλη* «aisselle», *γυάλον* «creux de la main», *ὀμφαλός* «nombril», etc.

Au chant III de l'*Iliade*, Pâris, répondant aux objurgations d'Hector, s'écrie (v. 66) :

«Ne me reproche pas les aimables dons de la blonde Aphrodite : il ne faut pas mépriser les présents des dieux. Ces présents...»

ὅσσα κεν αὐτοὶ δῶσιν, ἑκὼν δ' οὐκ ἄν τις ἕλοιτο.

Le scoliaste traduit :

«Ces présents que les dieux donnent d'eux-mêmes, et que personne ne pourrait s'approprier par sa propre volonté» (*μὴ διδόμενα παρ' αὐτῶν ἀδύνατόν τινα λαϐεῖν οἰκείᾳ σπουδῇ*).

Je me hâte de dire que cette interprétation est admissible, encore qu'elle ait le tort de présenter dans le même vers deux fois la même idée. Il y a toutefois une difficulté : le mot *ἑκών* serait pris dans une acception peu ordinaire. Ἑκών ne signifie pas «par sa propre volonté», mais «volontiers, de plein gré». Ernesti en fait la remarque :

«Vox *ἑκών*, hoc in loco non significat *volens* aut *lubens*, sed quod latine dicitur *suo arbitrio.*»

Puisqu'il y a ici un mot qui doit être pris dans une signification rare, il est peut-être préférable que ce soit *ἕλοιτο*. Je propose de traduire :

«Il ne faut pas mépriser les présents des dieux, les présents que ceux-ci donnent et dont nul ne serait volontiers dépouillé.»

Il y a là un tour familier à l'épopée homérique. Ainsi, chant V, vers 481 :

τηλοῦ γὰρ Λυκίη.....
ἔνθ' ἄλοχόν τε φίλην ἔλιπον καὶ νήπιον υἱόν,
κὰδ δὲ κτήματα πολλά, τά τ' ἔλδεται, ὅς κ' ἐπιδευής.

Ἐντελέχεια.

Ce terme de philosophie, qui a passé des ouvrages d'Aristote dans la langue de la Scholastique, a l'air de se refuser à toute étymologie régulière. On en connaît le sens : Aristote distingue deux modes d'existence, l'un qu'on pourrait dire imparfait et qui n'est que la possibilité d'exister; l'autre parfait, qui est la réalité d'existence, l'existence complète. La première est *ἐν δυνάμει*, l'autre est *ἐν ἐντελεχείᾳ*. Le moyen âge a traduit (très correctement, comme on va voir) par *perfectio.*

D'où vient *ἐντελέχεια*?

Quand la formation d'un terme technique ne s'explique point

par elle-même, il faut chercher si elle n'est pas un produit de l'analogie. Je crois effectivement que le mot a été fait sur le modèle de *συνέχεια*, autre terme philosophique signifiant «continuité, conséquence». De même que l'adjectif *συνεχής* a donné *συνέχεια*[1], de même l'adjectif *ἐντελής* «parfait, accompli» a fourni *ἐντελέχεια*. Il est vrai que *ἐντέλεια* aurait suffi; mais comme ce dernier terme faisait partie de la langue courante, où il signifie «achèvement», une expression nouvelle, destinée à être un terme technique, parut préférable.

Je dirai à ce propos que la langue philosophique est la plus féconde en néologismes. Comme ce sont matières peu familières à la foule, la création de mots nouveaux s'impose. Il devient alors intéressant pour le linguiste de reconnaître la route que, conscients ou non, les métaphysiciens ont suivie pour former leur vocabulaire.

Ἄτερ.

Dans le préfixe privatif *ἀν* (*ἄνοδος*) ou *ἀ* (*ἄλογος*) on a proposé, non sans vraisemblance, de voir un ancien adverbe de lieu marquant l'éloignement. C'est ainsi que *ἀπό*, qui marque aussi l'éloignement, a souvent le sens privatif (*ἀπόκληρος*, *ἀπόσιτος*).

Je suppose que *ἄτερ*, qui signifie «seorsum» et «sine», est le comparatif de ce même ancien adverbe *ἀ* ou *ἀν*. Nous avons ici une antithèse incomplètement exprimée : c'est ainsi que *inter*, *præter*, *subter* appellent un adverbe de signification opposée, adverbe qui n'existe pas, au moins sous la forme qui ferait exactement pendant.

L'idée locale est encore sensible, par exemple, dans ce vers (*Il.*, I, 498) :

εὗρεν δ' εὐρύοπα Κρονίδην ἄτερ ἥμενον ἄλλων.

Pour mieux insister sur la même idée, la langue a encore créé l'adverbe *ἀπάτερθε* (*Il.*, II, 587).

Τειχεσιπλήτης.

C'est l'épithète qu'Apollon, à la vue des blessés et des morts, lance au dieu Arès (*Il.*, V, 455) :

Ἆρες Ἄρες βροτολοιγέ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα...

[1] *Διέχεια*, *προσέχεια* sont formés de la même manière. Mais il ne faudrait pas rapporter ici, comme le font certains lexicographes, *ἐνδελεχής*, avec ses dérivés *ἐνδελέχεια*, *ἐνδελεχέω*, *ἐνδελεχῶς*, qui ont une tout autre origine. Ils impliquent tous une idée de longueur. Ainsi que Curtius le suppose, ils viennent, non du verbe *ἔχω*, mais de l'adjectif *δόλιχος*.

On a proposé de changer en τειχεσιϐλῆτα. On a aussi pensé à πλήσσω et à πάλλω. Mais, étant donnée la poésie homérique, un adjectif signifiant «qui ébranle ou qui renverse les murailles» serait plutôt une qualification laudative; or il faut s'attendre ici à quelque grosse invective. Je passe sur la difficulté grammaticale, qui est pourtant grave; car il faudrait τειχέσπαλος, comme on a σακέσπαλος. Le véritable sens est indiqué par Hésychius : τειχεσιπλῆτα· προσπελάζων τείχεσι.

La seconde partie du composé contient le verbe πέλομαι qui a le sens du latin *versari*. Nous avons ici, si je ne me trompe, un adjectif qui n'est pas sans importance pour l'état social au temps de l'épopée homérique. Comme au moyen âge, les murailles, dans ces temps héroïques, ne servent pas seulement à la défense : elles servent aussi à mettre à couvert le produit du pillage. Celui qui établit sa demeure dans l'enceinte des murs devient, *ipso facto*, suspect de vivre de ses déprédations. La véritable traduction de τειχεσιπλῆτα est «brigand!»[1].

Tristis.

La tristesse et la crainte sont deux sentiments avoisinants. La Fontaine le dit :

> Cet animal est triste et la crainte le ronge.

Homère emploie δειλός tantôt dans le sens de «craintif», tantôt en celui de «triste».

Au chant V de l'*Iliade*, Ménélas et Antiloque s'occupent de relever les morts :

> οἱ δ' ἐπεὶ οὖν νεκροὺς ἔρυσαν μετὰ λαὸν Ἀχαιῶν,
> τὼ μὲν ἄρα δειλὼ βαλέτην ἐν χερσὶν ἑταίρων.
>
> (V. 574.)

En présence de cette association d'idées, on est amené à penser que l'adjectif *tristis*, qui s'emploie encore au sens de «sombre», a commencé par signifier «craintif». Je le rattacherais à la racine *tres* ou *ters* (d'où *terror, terreo*) «craindre»; l'*i* est long à cause de la métathèse : *tristis* pour *terstis*. Le suffixe est le même que dans *forctis*, *fortis*.

Il est intéressant pour la psychologie populaire de rappeler la série opposée : *audax*, *gaudeo*.

[1] J'avais d'abord pensé à une autre signification. A toute époque, les gens capables d'un mauvais coup ont dû choisir de préférence leur demeure loin du centre des villes. L'adjectif grec pourrait donc signifier «rôdeur de murailles». Mais, quoique la vie antique ressemble sur bien des points à ce que nous voyons encore aujourd'hui, j'ai craint de rendre Homère décidément trop moderne.

Gula Augusti.

Le Dictionnaire de Ducange, au mot Gula, contient un alinéa assez extraordinaire :

« Gula Augusti, Initium mensis Augusti. *Le Gule d'August.* In Statuto Edw. III. ann. 31. cap. 14. *Averagium æstivale fieri debet inter Hokedai et Gulam Augusti.* Utitur Willelmus Armoricus in Philippo Augusto ann. 1219. — Charta ann. 1204. *Ad festum S. Petri in Gula Augusti proximi. En goule Aoust. — Le jour de feste S. Pere en Goule Aoust.* »

L'expression *Gulaustus* désignant la fête de Saint-Pierre-ès-Liens (1er août) a été relevée par notre confrère, M. Loth, dans le cartulaire de Saint-Pierre de Gloucester, ainsi que dans bon nombre de chartes du XIIe siècle. En français : *goulaoust.* Voir Godefroy, au mot *engoulaoust.* Dans les chartes des Côtes-du-Nord, *gowlaoust*, *goelaoust*[1].

La locution a dû passer du latin en français par un intermédiaire celtique. Gallois *gwyl-awst.* Forme primitive : *Vigilia Augusti.*

Prúfatted et les formes osques en *atted.*

Les parfaits osques comme *prúfatted*, *dadíkatted*, *teremnattens*, *tríbarakattíns* n'ont pas trouvé jusqu'à présent d'explication satisfaisante. On peut lire dans l'ouvrage de M. de Planta les diverses conjectures qui ont été émises. Aucune n'est convaincante[2]. Je vais donc présenter une explication nouvelle dans une direction qui n'a pas encore été tentée.

Ce qui frappe d'abord, c'est que ces formations de parfaits n'ont d'analogue ni en latin, ni en ombrien. Elles sont particulières au sud de l'Italie. De là le soupçon qu'elles pourraient être empruntées au grec.

Je crois, en effet, que nous avons ici une importation grecque, une adaptation des verbes en αζω. On sait que le ζ, dans les divers dialectes grecs, revêt des formes très variées. Il est représenté par σδ, δδ, ττ. Nous avons, par exemple, γυμνάδδω, ἀγοράσδω, κατασκευάττω. C'est ce suffixe αζω, devenu αττω, qui s'est introduit, à ce que je crois, dans la conjugaison osque. A

[1] *Annales de Bretagne*, XIII, 260; *Revue celtique*, XIII, 486.

[2] II, p. 342 et suiv. Pour *prufata-fed* (Corssen), *profavot-fed* (Schleicher), *profa-teded* (Kern). Danielsson rapproche les prétérits celtiques en *t*, Collitz les désinences moyennes en *-tai*, *-thes*. Planta pense à une parenté avec le supin. Osthoff croit que le parfait du verbe *sta-* a servi de modèle. Bartholomæ compare les formes latines *amasso*, *amassim.*

ceux qui doutent qu'un suffixe verbal puisse passer d'une langue à une autre, il suffit de rappeler des formes anglaises comme *distinguished*, *vanquished*. Il est vrai que la caractéristique *αζ* ne se trouve pas en grec à tous les verbes Mais, en pareil cas, quand il y a emprunt, l'imitateur va plus loin que son modèle. Le suffixe qui n'existait qu'à certains verbes, l'emprunteur le met partout. C'est ainsi que l'allemand, ayant adopté l'infinitif en *ier* des verbes français comme *changier*, *espacier*, dira non seulement: *er changiert*, *er spaziert*, mais encore *er resolviert*, *er absolviert*. Probablement l'osque s'était approprié un certain nombre de ces verbes grecs en *αζω*, tels que *δικάζω*, *δοκιμάζω*. Ils ont alors fourni le modèle qui a été indéfiniment multiplié.

Il va sans dire que le parfait simple existe également : *prúffed*, *upsed*. *Prufatted* au lieu de *pruffed*, c'est quelque chose comme le dorien *τιμάζω* au lieu de *τιμάω*.

Nous aurions donc un chapitre à ajouter aux conquêtes de ces verbes en *αζω*, *ιζω*, dont les lointains dérivés sont encore vivants dans nos langues.

Michel Bréal.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

s ópiniâtrā «s'opiniâtrer», emprunté au fr.
ópsèrvā «observer», emprunté au fr.
ótò «maison, surtout la cuisine» < *hospitale.*
ótòrizi «autoriser», emprunté au fr.
ózā = «oser».
ózé = «oiseau».

Ò

1 *ò* = «au, aux».
2 *ò, òt* = «haut, haute».
3 *ò* «ail, aulx» = fr. *aulx.*
1 *òbnētī* «bénitier» = vfr. *eaubénitier.*
2 *òbnētī* «poutres obliques dans la charpente d'une maison»; c'est probablement fr. *arbalétrier* emprunté et corrompu.
òc «quelque chose» < *aliquid.*
òcròn fr. «cran, entaille» < **increnna.*
òfē = «enfant».
ògīr «récipient à bascule suspendu au-dessus de l'évier et contenant de l'eau pour se laver les mains; on le fait basculer pour faire couler l'eau»; c'est le fr. *aiguière* emprunté et modifié sous l'influence de *òvīr.*
òğ m. «pétrin de maçon», — «auge» < *alueu.*
òl = «aile».
òlētr «arête», cf. *MSL*, X, 206.
òlū «alisier», — «fruit de l'alisier» = vfr. *alie.*
òlūn «alêne», emprunté au fr.

òmūn = « aumône ».
òn = « aune ».
ònā = « année ».
òpuarğèl, cf. *fīl*; origine inconnue.
òrbèlòt « arbalète », emprunté au fr.
lèz òrbuaĭ « ouïes, branchies de poisson » = probablement vfr. *orbeillon*.
òsò « os », — *l òsò frégiò* « nerf cubital » < **ossettu.*
òstő = « aussitôt ».
òtā « autel » < *altare.*
òtē̃ = « autant ».
òtr = « autre ».
òtrépā « ailleurs » = fr. *autrepart.*
òtuò = « autour ».
òv = « eau », — *l òv cė dū* « eau dormante ».
òvī = « évier ».
òvīr « même sens que *ògīr* » < *aquaria.*
òvuòn « avoine »; l'*ò* de la première syllabe fait difficulté et suscite l'hypothèse que ce mot pourrait avoir été emprunté à Mtb.
òzā « hasard », emprunté au fr.
òždö = « aujourd'hui ».

Ō̃

ō̃, *ō̃n* = « en ».
ō̃bétā = « embêter », — « contrarier ».
ō̃bèrè « embarras », emprunté au fr.
ō̃bèvā « qui a le visage barbouillé (de confiture ou autre chose) », dérivé de *bèv.*
ō̃bénlā « poser des tuyaux et les souder ensemble », cf. *béné.*
ō̃bibā « imbiber », emprunté au fr.
ō̃bòlā = « emballer ».
ō̃br « framboise », emprunté au suisse, cf. all. *himbeere.*
ō̃brèsī = « embrasser », — *ō̃brèsī è lè grős brèsī* « donner l'accolade ».
ō̃brī « framboisier », dérivé de *ō̃br.*
ō̃brū « mettre en mouvement », cf. vfr. *embruir*, *esbriver.*
ō̃büscā « embusquer », emprunté au fr.
ō̃busu « entonnoir », cf. vfr. *embus, embout*; ce mot serait en fr. **em-boss-oir* formé de *bosse* (*bus*) « tonneau » comme *en-tonn-oir* de *tonne.*

ö̆bu̯élā «emmêler du fil», remonte peut-être à **in-botellare* et signifierait «entortiller comme des boyaux».

ö̆bu̯òč «baisure du pain» = fr. *embouche.* Il est très intéressant au point de vue phonétique de remarquer que, tandis que *ò* devient *a* devant *č* (cf. supra *brač*), *u̯ò* subsiste devant le même *č*; on peut ajouter à *ö̆bu̯òč* les exemples *cu̯òč*, *mu̯òč*, *pu̯òč*, etc.

ö̆bu̯òrlā «mettre le collier à une bête de trait», cf. *bu̯òré.*

ö̆cādrā «encadrer», emprunté au fr.

ö̆cèsī «encaisser», emprunté au fr.

ö̆céni masc. «mauvaise odeur du linge mal lavé», cf. Godefroy *enquin* «sale (?)»; est-ce **inquinītu?*

ö̆cmu̯ö̆sī «commencer», emprunté au fr. *encommencer* (Mtb.).

ö̆cr = «encre».

ö̆crī = «encrier».

ö̆crònā «faire un cran, échancrer», dérivé de *òcròn.*

ö̆cròtā «enterrer le cadavre d'un animal», litt. «mettre dans la crotte».

ö̆cüvā «mettre dans un tonneau, dans un cuveau» < **in-cupare.*

ö̆curèǧī «encourager», emprunté au fr.

ö̆cü̆br masc. et fém. «chose encombrante», — «personne importune» = fr. *encombre.*

ö̆cu̯ò «encore», — *p ö̆cu̯ò* «pas encore», probablement emprunté au fr.

lèz ö̆cātré di gnī «sortes de caisses fixées au mur du grenier ou encastrées dans ce mur, où l'on met le blé de différentes qualités» = fr. *enchâtre.*

ö̆ddē̆ «en dedans», sans doute emprunté au fr.

ö̆ddö́ «en dessous» <**in-de-dossu.*

ö̆dfö «en dehors» <**in-de-foris.*

ö̆di̯ālā «endiablé», — *s ö̆di̯ālā èprè cécü̆* «s'acharner après quelqu'un», cf. *di̯āl.*

ö̆dlè = «en delà».

ö̆dòtā = «endetté».

ö̆dra = «endroit».

ö̆dréi̯ «entortiller, tromper»; origine inconnue.

ö̆dréu, -uz «attrapeur», dérivé du précédent.

ö̆dsè = «en deçà».

ö̆dsü = «en dessus».

ö̆fā = «enfer».

ö̆fémrā «enfumer», cf. *fmīr, fémīr* «fumée».

ö̆flā = «enfiler».

ö̆fü̆ èn lē̆p «allumer une lampe» <**infocare.*

s õfür = «s'enfuir».
õfüsi = «enfoncer».
s õfuīnā «se cacher, se faufiler», cf. fr. *fouine.*
õfuònā = «enfourner».
õgèğī «engager», emprunté au fr.
õgėlā = «engueuler».
õgėnā = «engrener».
õgėnlā «constipé pour avoir mangé trop de cerises avec leur noyau, ou trop de raisins avec leur peau», dérivé de *gėnė* «noyau».
õgluti «engloutir», emprunté au fr.
õgrėsī = «engraisser».
s õgrėnii «se fâcher» = vfr. *engrignier.*
mò õguòrğī «mal embouché» = fr. *engorgé.*
õlėtī ou *òlėtī* «allaiter» <**inlactare.*
l õmė «le milieu» <*in mediu.*
õmèčürā et *õmèčürī*, *õmèčürā* et *õmèčürī* «mâchurer», emprunté au fr. *emmâchurer* (Mtb.).
õmēğī = «emmancher».
õmidnā «amidonner, empeser», emprunté an fr.
s õnósī «se dit de l'embarras qui se produit dans le canal des aliments quand on avale avec précipitation un œuf dur, un fruit mal mûr, etc.» = vfr. *enosser.*
s õpčüzī «se cacher», cf. *pčü.*
õpèctā «empaqueter», emprunté au fr.
õpèiī = «empailler».
õpēr èn lēp «allumer une lampe», composé de *õ-* et de *pēr*, cf. *pēr.*
õpilā «empiler», emprunté au fr.
õpirī «empirer», — «aggraver», emprunté au fr.
õpiātr = «emplâtre».
õpièiī = «employer».
õpièt «emplette», emprunté au fr.
õpóznā = «empoisonner», — «puer».
õpòšī «empocher», emprunté au fr.
õpõnū «paupière», cf. *MSL*, VII, 476.
õprėtā «emprunter», litt. **em-prêter*, mélange de *emprunter* et *prêter.*
õpriznā «emprisonner», emprunté au fr.
õpuònii = «empoigner».
õpuòniòt «anse», dérivé du précédent.

õrèğı = «enragé».

õrèsnā = «enraciner».

õrüböṭā «enrubanné», sans doute dérivé de ***ribõ***, emprunté au fr.

õsèčı «secouer un sac pour l'emplir» <****insaccare***.

õsèvli = «ensevelir».

õsu̯òrsèlā «ensorceler», emprunté au fr.

õš «enflé», substantif verbal de ***õšā***.

õšā = «enfler».

dè ĉı õšnāi̯ «expression qui désigne le coït adhérent des chiens» <****in-cateniculatu***.

õšòn ou ***òšòn*** = «enclume», — ***l òšòn è õčèpi̯ā*** «l'enclume qui sert à entailler».

õšū = «enclos».

õtètā = «entêter (surtout employé au sens primitif de *étourdir en portant à la tête*)».

õtèsı = «entasser».

õtı, ***-ır*** = «entier, -ière».

õtõdr = «entendre».

1 ***õtr*** préposition = «entre».

2 ***õtr*** fém. «jante de roue»; c'est sans doute le même mot que le précédent devenu substantif par la chute du substantif qui en dépendait.

õtrā verbe = «entrer», — fém. = «entrée», — ***èn õtrā d šā*** «trou de serrure».

õtrẽ «attirail, remue-ménage, tohu-bohu»; c'est le fr. *entrain* (Mtb. avec ce sens).

1 ***õvı*** = «envoyer».

2 ***õvı*** «envier», — fém. «envie», emprunté au fr.

õvirũ masc. «grosse vrille, tarière, foret» <****in-virōne***.

s õvòdr «s'envelopper» <***involvere***.

õvu̯ağā «empêcher» <****in-wardare***, — ***õvòğ*** «empêche», — ***ni̯ũ n t õvòğ*** «personne ne t'empêche». Cette forme ***õvòğ*** est bien caractéristique au point de vue phonétique, à côté de ***è vu̯ağ*** «il garde», qui est analogique; cf. *MSL*, X, 180.

õvu̯ašò «orgelet», cf. *MSL*, VIII, 345.

õvu̯ònò «petit cochon né trois ou quatre mois avant l'hiver»; origine inconnue.

P

1 *pā* fém. = «part».
2 *pā* masc. = «pas».
3 *pā* fém. = «paix».
pādr = «perdre», — *fār è pādr* «faire banqueroute», — *èn pādr* «une perte», phénomène bizarre d'un infinitif devenu substantif féminin.
paltò «paletot», emprunté au fr.
pār = «paire».
pārč = «perche», — *lè pārč è čā* «la perche qui sert à serrer le foin sur une voiture à échelles».
pāsiǫ̃s «patience», emprunté au fr.
pāt = «pâte».
pātèr masc. «patère», emprunté au fr.
pavuaịl̃ = «papillon»; l'*a* de la première syllabe fait difficulté; j'ai entendu une fois *pèvuaịl̃*, mais la première forme est seule réellement usitée.
pčü «trou» = fr. *pertuis*.
pčüzi «trouer» = vfr. *pertuisier*.
1 *pé* = «peau».
2 *pé* = «pis», — «pire», — *s ò bĩ pé* «c'est bien pis», ou *s ò bĩ pü pé*.
pépé «grand-père», mot du langage enfantin.
1 *pésā* fém. «pas» <*passata*.
2 *pésā* = «passer», — *ĩ pés pèču* «passe-partout (scie)».
pétür = «pâture».
1 *pè*, *p* = «pas (négation)», — *pè ĩ* «aucun», — *è n ị ò pè* «il est en voyage», — *p āzi* «difficile».
2 *pè* = «par», — *èl ò tu d pè lü* «il vit tout seul», — *èl ò tu d pè lė* «elle vit toute seule», — *è ị ò èlā d pè lü* «il y est allé tout seul».
pècè «paquet», emprunté au fr.
pèči = «partir».
pèču = «partout».
pègès «bécasse»; ce mot paraît avoir été emprunté au fr. et avoir subi la transformation bizarre de sa sonore en sourde et de sa sourde en sonore; cf. infra *pigi*.
pèịès = «paillasse», — *pèịès è résü* «sommier».
pèịèsǖ «paillasson», probablement emprunté au fr.

pèu̯ = « pays », — « compatriote ».
pèi̯ = « payer ».
pèi̯òt « balle d'avoine » = fr. *paillette*.
pèlā « parler », probablement emprunté au fr.
pèlisẽdr « palissandre », emprunté au fr.
1 *pèn*, *pẽn* « poutre de charpente » = vfr. *painne* « pièce dans la charpente d'un comble » (La Curne), — *pèn fretòl* « poutre supérieure d'une charpente », — *lè fòs pẽn* ou simplement *lè fòs* « poutre sur laquelle on cloue les lambris ».
2 *lè pèn*, *lè pẽn* « remise pour les voitures »; c'est probablement le mot précédent avec extension de sens : le mot signifiant *poutre* a désigné toute la charpente, puis la remise qu'elle recouvre.
pènò « panneau (de porte, de boiserie) », emprunté au fr.
pènòt ou *pẽnòt* « perche qui unit les deux trains d'une voiture, perche qui passe sur les deux essieux d'une voiture à échelles », diminutif de 1 *pèn*, *pẽn*.
pèpè « purée, bouillie », cf. vfr. *papet* « bouillie »; notre mot serait exactement en fr. **papat* (suffixe *-attu*).
pèpī « papier », emprunté au fr.
pèrā = « parer », — *pèrā èvò di pèru* « cirer le fil pour coudre, pour tisser ».
pèrci « par là » = 2 *pè(r)* + *ci*.
pèrèplū « parapluie », emprunté au fr.
pèrī, *-īr* « pareil, -eille » <*parariu*.
pèrō = « parent ».
pèrūcī « coiffeur », c'est le fr. *perruquier* emprunté.
pèru « cire pour cirer le fil », dérivé de *pèrā*.
pèsi « par ici » = 2 *pè(r)* + *si*.
1 *pèt* = « patte », — *pèt dè lu* « branc-ursine, *Heracleum Sphondylium* L. ».
2 *pèt* « chiffon » = italien septentrional *patta* « chiffon », cf. Meyer Lübke, *Gröber's Zeitschr.*, XV, 244.
pètèǧī « partager », emprunté au fr.
pètū, *-ūr* « chiffonnier », — « déguenillé », dérivé de 2 *pèt*.
pètru̯òi̯ « aller et venir continuellement », — « patauger », cf. fr. *patrouille*.

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

La politique Pontificale *et le Retour du Saint-Siège à Rome en 1370*, par L. MIROT, ancien membre de l'École française de Rome. Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . **7** fr.

Introduction à la Chronologie du latin vulgaire *Étude de philologie historique*, par GEORGE MOHL. Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . **10** fr.

Essai de Dialectologie normande. *La palatisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados*, par CH. GUERLIN DE GUER. Un volume grand in-8°, accompagné de tableaux et de 8 cartes. — Prix . . . . **10** fr.

Études sur la civilisation française. La société mérovingienne, le culte des saints sous les Mérovingiens, par A. MARIGNAN. Deux volumes grand in-8° — Prix. . . . . **20** fr.

Un historien de l'Art français, Louis Courajod Première partie : **Les Temps francs**, par le même. Un volume grand in-8 — Prix. . . . . **6** fr.

Le livre de l'Ascension de l'esprit *sur la forme du ciel et de la terre*, rédigé en 1279, par G. ABOULFARAG, dit BAR HEBRÆUS, publié pour la première fois d'après *les manuscrits de Paris, d'Oxford et de Cambridge*, par F. NAU, docteur ès sciences mathématiques, licencié ès sciences physiques. Première partie : **Texte syriaque.** Un volume grand in-8°. — Prix. . . . **15** fr.

Le Massif central *Histoire d'une région de la France*, par A. LEROUX, archiviste du département de la Haute-Vienne. Trois forts volumes grand in-8°, av. de trois cartes. — Prix. **25** fr.

Glossaire Moyen Breton Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut. Deuxième édition corrigée et augmentée. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. . . . . **30** fr.

Petite Grammaire bretonne avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification, par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonné. — Prix. **1** fr.

An Hirvoudou Gwerziou ha soniou diabebet, par FRANÇOIS JAFFRENOU. Un volume petit in-8°. — Prix. . . . . **2** fr.

Essais de Philologie française par A. THOMAS, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études. Un volume in-8° — Prix. . . . . **7** fr.

L'Alsace au dix-septième siècle *Au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, par R. REUSS, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Deux forts volumes grand in-8°. — Prix. . . **38** fr.

Le Musée de la conversation par ROGER ALEXANDRE, 4e édition, revue et augmentée de nombreux articles. Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française, Concours de Jouy, 1895. Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . **7** fr.

Dictionnaire du langage populaire **Verduno-Chalonnais** (S.-et-L.), par F. FERTIAULT (Verdunois). Un fort volume in-8° — Prix. . . . . **15** fr.

Répertoire méthodique du Moyen Age français *Histoire, Littérature, Beaux-Arts*, par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes. Deuxième année, 1895. (Extrait du *Moyen Âge*, année 1896). Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . **4** fr.

Chrestomathie de l'Ancien Français par L. CONSTANS **(IXe-XVe siècles)**. Deuxième édition revue et considérablement augmentée. Un fort volume in-8° cartonné. — Prix. . . . **7** fr.

Dictionnaire de l'ancienne Langue française **(IXe-XVe siècles)**, par F. GODEFROY. Livraisons 1 à 97. — La livraison. . . . . **5** fr.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME

SIXIÈME FASCICULE



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67 RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1900

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME FASCICULE

RECHERCHES

SUR

LA SYNTAXE COMPARÉE

DE L'ARMÉNIEN.

II. — Les règles d'accord de l'adjectif [1].

En arménien moderne, l'adjectif ne s'accorde ni en nombre, ni en cas avec le substantif auquel il se rapporte; il reste toujours invariable, à moins qu'il ne soit employé substantivement. L'ancien arménien tend vers cet état; toutefois il était loin de l'avoir atteint et il conserve encore beaucoup de restes de l'état indo-européen où l'accord était la règle; seul le genre grammatical, qui n'existe, on le sait, qu'en vertu de l'accord, a disparu dès avant la période historique, sans qu'il en subsiste la moindre trace; mais les anciennes règles d'accord arméniennes en nombre et en cas sont complexes et fuyantes, et, avant d'essayer une explication, il convient d'en préciser les formules dans la mesure du possible.

A. Les règles.

Les adjectifs qualificatifs et les adjectifs possessifs ou relatifs ne suivent pas les mêmes règles. Les démonstratifs ont été étudiés dans un précédent article et seront laissés de côté ici.

I. — *Adjectifs qualificatifs.*

Les règles diffèrent suivant que l'adjectif sert d'épithète ou de prédicat.

[1] Voir la note du premier article, dans ces *Mémoires*, X, 241.

IMPRIMERIE NATIONALE.

a. Adjectif épithète.

1° Si l'adjectif *suit* le substantif auquel il se rapporte, il s'accorde en général avec lui en nombre et en cas, ainsi dans l'Évangile :

Mt., x, 1 : *այսոց պղծոց*;
— x, 6 : *առ ոչխարսն կորուսեալս*;
— xii, 15 : *ժողովուրդք բազումք*;
— xii, 32 : *հոգւոյն սրբոյ*;
— xii, 45 : *այլ այսս չարագոյնս*;
— — *ազգիս այսմիկ չարի*.

Cet ordre de mots, fréquent dans les traductions des textes sacrés où l'original grec est, autant que possible, rendu en arménien sans aucun déplacement de mots, est sensiblement plus rare dans les textes originaux. Chez les historiens, et en particulier chez ceux dont la langue semble naturelle, comme Élisée ou Lazare de Pharbe, l'adjectif est placé normalement *avant* le substantif, et ne le suit que s'il est le mot important et doit attirer l'attention d'une manière particulière. Mais alors, la règle est la même que dans l'Évangile, ainsi :

L. Ph., xxvii : *նախարարացն ամենեցուն*;
— : *զաւուրս սակաւս*;
— : *բիւրոց մարդկան պատահելոց չարաչար աղետից*;
— : *առակս դիպողս ըստ պատշաճի հանդիպելոյ ի ժամանակին*;
— : *որպէս առն ուսելոյ և տեղեկի*.

Il se rencontre des exemples où l'adjectif suivant le substantif reste invariable. Tel est le cas pour l'adjectif *արքունի* « royal » qui, en principe, ne s'accorde pas, ainsi :

Élisée, ii, éd. Johanniseanç, p. 26 : *հրամանաւ արքունի*; p. 47 : *ի դրանն արքունի*;

M. X., ii, 6 : *հրամանաց և հարկաց արքունի*.

De même *հայրենի* « du père, de la patrie », dans :

Tobie, i, 9 : *ի զաւակէ հայրենի իմոյ* (lire *իմմէ* ?), mais on lit :

Op. ap., xxviii, 17 : *կրաւնից հայրենեաց*.

On remarquera le contraste de *նարդեան* non fléchi et de *ազնիւ* fléchi dans :

J., xii, 3 : *լիտր մի իւղոյ նարդեան ազնուէ մեծագնոյ*.

Quant aux exemples isolés d'adjectifs ordinairement fléchis qui restent invariables, il est difficile d'en apprécier la valeur exacte; en effet, d'une part, la plupart des textes arméniens n'ont pas encore été édités d'une manière vraiment critique; de l'autre,

les manuscrits, postérieurs de plusieurs siècles aux originaux, ne peuvent faire foi quand l'application ou la non-application de la règle tiennent à la présence ou à l'absence d'une seule lettre, et ceci alors que la langue était justement en voie de transformation au point de vue de l'accord. On doit se borner à constater qu'on rencontre parfois des exemples tels que les suivants qui vont contre la règle générale :

L., IX, 7 : *զգործսն ամենայն* ;
Op. ap., IX, 39 : *այրիքն ամենայն* ;
— XVI, 26 : *դրունքն ամենայն* ;
Eznik[1], IV, 1 (p. 244) : *իբրև յորդառոչ հասարակաց* ;
Élisée, II (éd. Joh. p. 33) : *գոն և դեւք բարի* ;
— (— p. 38) : *դատաւորք սոփոյգ*.

2° Si l'adjectif *précède* le substantif auquel il se rapporte, il reste en général invariable, ainsi dans l'Évangile :

Mt., X, 1 : *բժշկել զամենայն ցաւս և զամենայն հիւանդութիւնս* ;
— X, 31 : *լաւ էք քան զբազում ճնճղուկս* ;
— XI, 13 : *ամենայն աւրէնք և մարգարէք* ;
— XI, 20 : *բազում զաւրութիւնք* ;
— XII, 35 : *մարդ բարի՝ ի բարի գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զբարիս, և մարդ չար՝ ի չար գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զչարիս*.

On a l'adjectif précédant invariable et l'adjectif suivant fléchi dans :

Élisée, IV (éd. Joh., p. 83) : *զմեծամեծ պարգևս երկրաւորս*.

Toutefois cette règle générale est traversée par un assez grand nombre d'exceptions.

α. — Les adjectifs dont la forme de nominatif-accusatif est monosyllabique s'accordent souvent aux cas obliques, ainsi :

միւս : L. VI, 6 : *ի միւսում շաբաթուն* ;
այլ : Mt., XXI, 41 : *այլոց մշակաց* ;
Op. ap., II, 40 : *այլովք բանիւք* ;
մեծ : Mt., V, 35 : *մեծի արքայի* ;
M. X., III, 1 : *ի մեծէն Աղեքսանդրէ* ;
Elisée, V (éd. Joh., p. 104) : *մեծաւ զուարճութեամբ* ;
նոր : Mt., XXVI, 28 : *նորոյ ուխտի* ;
II Cor., III, 6 : *նորոյ կտակարանաց* ;
մի : Eznik, III, 2 : *ի միոջէ ճշմարտէն* ;

[1] Eznik est cité d'après l'édition de Venise, 1826.

a. Adjectif épithète.

1° Si l'adjectif *suit* le substantif auquel il se rapp… corde en général avec lui en nombre et en cas, ai… gile :

Mt., x, 1 : այսոց պղծոց;
— x, 6 : առ ոչխարսն կորուսեալս; … ainsi :
— xii, 15 : ժողովուրդք բազումք;
— xii, 32 : Հոգւոյն սրբոյ;
— xii, 45 : այլ այսս չարագոյնս
— — ազգիս այսմիկ չարի.

Cet ordre de mots, fréqu… nent) et de l'absence … significatif :

sacrés où l'original grec…
arménien sans aucun dé… պարգեւաւք;
rare dans les textes o… … և մեծաւ փառաւք.
culier chez ceux de…
ou Lazare de Pha… de l'accord de l'adjectif pré-
stantif, et ne l… agit de monosyllabes, provient
l'attention d'… … de la langue à éviter les
même que … *moires*, XI, 16). Aussi, au nomi-
… l'addition de *-kh* et de *-s* ne

L. P… adjectif monosyllabique, l'accord ne
— … bas, p. 382) :

…;
… .

… pluriel (identique pour la forme à l'ac-

… .

… l'adjectif monosyllabique précédant le … sans flexion :

…;
…;
… կասկածիւ;
… .

… (Mt., xxvii, 60) ne saurait être in… est la forme de locatif normale dans un … est un thème en *-n-*. Chez Élisée, … non fléchi, sans qu'on puisse saisir … entre les deux emplois. Un bon exemple … le suivant, d'Agathange :

… յաղթութեամբ.

second lieu, un adjectif quelconque précédant le
être fléchi si l'attention est appelée sur lui.
noms de nombre ordinaux s'accordent sou-
n de nombre est le mot essentiel dans les

րորդէ ամէ;
յոհու;
ու ուր;
. է որդւոյն;
հայութեանն;
նացին սաղմոսարանն.

gle générale est appliquée :

. 6 : զմետասաներորդ ժամու.

rencontre encore l'accord d'un adjectif précédant le
stantif dans des exemples tels que ceux-ci :

L., IX, 12 (récit de la multiplication des pains) : զի աստ յանապատի տեղւոջ եմք « nous sommes dans un lieu *désert* » (et par suite, il n'y a rien à manger).

Mt., XXVI, 60 : ի բազմաց սուտ վկայիցն (le monosyllabe սուտ qui fait corps avec վկայ reste invariable, tandis que le dissyllabe բազում sur lequel on insiste est fléchi).

J., X, 33 : վասն բարւոյ գործոյ ոչ առնեմք զքեզ քարկոծ. այլ վասն հայհոյութեան (le mot essentiel est ici l'adjectif բարի).

Op. ap., VIII, 37 : բոլորով սրտիւ քով « de *tout* ton cœur »;

— XVII, 23 : անծանօթի աստուծոյ « au dieu inconnu »;

Eznik, II, 11 (p. 146 et suiv.,) : ոչ ի չարէ ումեքէ պարտ է զգուշանալ և զճշդիւ իմանալ, այլ ի միոջէ բարւոյ արարչէ (toute la phrase repose sur l'opposition de չար et de բարի).

Eznik, III, 3 : մերձեցան ի դրունս ճշմարտի գիտութեանն « ils ont approché des portes de la *véritable* science ».

Eznik, III, 12 : այլ թերևս դատարկս աստուածս եհան յիւրմէ. և դատարկ աստուածքն ո՞ւմ պիտոյ լիցին.

Il y a peu de compte à tenir des cas où l'adjectif est séparé de son substantif par d'autres mots, car ces constructions semblent, pour la plupart au moins, imitées de constructions étrangères, on a ainsi :

M. X., III, 4 : որպէս յաստուածայինն դատանեմք ասացեալ պատմութիւնս.

En somme, l'adjectif précédant le substantif est d'ordinaire

աջ : Op. ap., III, 7 : *յաջոյ ձեռանէ*;
սուրբ : Op. ap., IV, 27 : *ի վերայ սրբոյ որդւոյ քո*;
յոյն : Op. ap., XVII, 12 : *ի յունաց կանանց զգաստից*;
հին : Fauste Byz., *ի հնոց ժամանակաց հետէ*;
քաջ : M. X., III, 9 : *քաջէն Վահանայ*.

Parfois il y a accord en cas, mais non en nombre, ainsi :

Mc, v, 42 : *զարմացան մեծաւ զարմանալեաւ*;
Elisée, IV, p. 89 : *մեծաւ անարգանաւ*;
Fauste Byz., IV, 50 : *մեծէ ծոփաց*.

Le contraste de l'accord (en cas seulement) et de l'absence d'accord dans les exemples suivants est significatif :

Élisée, II (éd. Joh., p. 21) : *այլովք եւս առատաւք պարգեւաւք*;
Fauste Byz., IV, 16 : *բազում պատուով եւ մեծաւ փառաւք*.

La conservation exceptionnelle de l'accord de l'adjectif précédant le substantif, quand il s'agit de monosyllabes, provient en partie d'une tendance générale de la langue à éviter les formes trop brèves (cf. ces *Mémoires*, XI, 16). Aussi, au nominatif et à l'accusatif pluriels où l'addition de *-kh* et de *-s* ne rendrait pas dissyllabique l'adjectif monosyllabique, l'accord ne s'est-il pas introduit (cf. plus bas, p. 382) :

Mt., XXI, 36 : *այլ ծառայս*;
— XXV, 11 : *այլ կուսանքն*.

Et de même au locatif pluriel (identique pour la forme à l'accusatif) :

Op. ap., II, 4 : *յայլ լեզուս*.

Même aux cas obliques, l'adjectif monosyllabique précédant le substantif reste souvent sans flexion :

L., v, 36 : *ի նոր հանդերձէ*;
— VI, 26 : *սուտ մարգարէիցն*;
Mt., XXVII, 59 : *սուրբ կտաւով*;
II Cor, III, 14 : *հին կտակարանացն*.

L'exemple *ի նոր գերեզմանի* (Mt., XXVII, 60) ne saurait être invoqué ici, parce que *նոր* est la forme de locatif normale dans un thème en *-ո-*, et que *նոր* est un thème en *-ո-*. Chez Élisée, *մեծ* est tantôt fléchi et tantôt non fléchi, sans qu'on puisse saisir une différence de valeur entre les deux emplois. Un bon exemple d'inconséquence est le suivant, d'Agathange :

I : *դառնայր ի մեծ կոտորածէն մեծաւ յաղթութեամբ*.

β. — En second lieu, un adjectif quelconque précédant le substantif peut être fléchi si l'attention est appelée sur lui. C'est ainsi que les noms de nombre ordinaux s'accordent souvent, parce que le nom de nombre est le mot essentiel dans les exemples suivants :

L., III, 1 : *ի հնգետասաներորդի ամի*;
Mt., XIV, 25 : *ի չորրորդում պահու*;
— XXVI, 17 : *յառաջնում աւուր*;
Eznik, III, 5 : *ի չորրորդէ որդւոյն*;
— III, 6 : *յեւթնոյ հայհոյութեանն*;
Ps., XXXII, 2 : *տասնաղեաւ սաղմոսարանաւ*.

Ailleurs, la règle générale est appliquée :

Mt., XX, 6 : *զմետասաներորդ ժամու*.

On rencontre encore l'accord d'un adjectif précédant le substantif dans des exemples tels que ceux-ci :

L., IX, 12 (récit de la multiplication des pains) : *զի աստ յա-նապատի տեղւոջ եմք* «nous sommes dans un lieu *désert*» (et par suite, il n'y a rien à manger).

Mt., XXVI, 60 : *ի բազմաց սուտ վկայիցն* (le monosyllabe *սուտ* qui fait corps avec *վկայ* reste invariable, tandis que le dissyllabe *բազում* sur lequel on insiste est fléchi).

J., X, 33 : *վասն բարւոյ գործոյ ոչ առնեմք զքեզ քարկոծ. այլ վասն հայհոյութեանն* (le mot essentiel est ici l'adjectif *բարի*).

Op. ap., VIII, 37 : *բոլորով սրտիւ քով* «de *tout* ton cœur»;

— XVII, 23 : *անծանօթի աստուծոյ* «au dieu inconnu»;

Eznik, II, 11 (p. 146 et suiv.,) : *ոչ ի չարէ ումեքէ պարտ է զգազանսն և զձձիս իմանալ, այլ ի միոջէ բարւոյ արարչէ* (toute la phrase repose sur l'opposition de *չար* et de *բարի*).

Eznik, III, 3 : *մերձեցան ի դրունս ճշմարիտ գիտութեանն* «ils ont approché des portes de la *véritable* science».

Eznik, III, 12 : *այլ թերևս դատարկս աստուածս եհան յիւրմէ. և դատարկս աստուածսն ում պիտոյ լիցին*.

Il y a peu de compte à tenir des cas où l'adjectif est séparé de son substantif par d'autres mots, car ces constructions semblent, pour la plupart au moins, imitées de constructions étrangères, on a ainsi :

M. X., III, 4 : *որպէս յաստուածայինն գտանեմք ասացեալ պատմութիւնս*.

En somme, l'adjectif précédant le substantif est d'ordinaire

invariable et la conservation de l'accord est une anomalie qu'il y a toujours lieu d'expliquer par des causes particulières.

b. Adjectif prédicat.

En principe, l'adjectif reste invariable quand il précède immédiatement le verbe, et s'accorde quand il le suit ou qu'il en est séparé :

Mt., XXIII, 27 : *արտաքոյ երեւին գեղեցիկք եւ ի ներքոյ լի են ոսկերաւք*;

II Cor., VI, 11 : *բերանք մեր բացեալ են առ ձեզ, կորնթացիք, եւ սիրտք մեր ընդարձակեալք*;

Eznik, III, 6 : *երկինք եւ արեգակն եւ լուսին որք անխոնջն եւ անհանգիչ են* : celui des deux adjectifs qui ne précède pas immédiatement *են* s'accorde seul (l'article *ն* est ajouté au premier adjectif seul, ce qui montre qu'ils ne forment pas un groupe; il en est autrement dans l'exemple suivant du même chapitre où, par suite, les deux adjectifs s'accordent : *ի հրեշտակս ... եւ ի մարդկան որ բանաւորքն եւ հոգեւորքն են*);

Laz. Pharb., XXVI : *այդ պատասխանիք ձեր ի նամակէն զոր ետուք բերել առ իս՝ շատ հեռի են եւ աննմանք*.

On a de même avec accord :

Mt., X, 16 : *եղերուք ... խորագէտք իբրեւ զաւձս, եւ միամիտք իբրեւ զաղաւնիս*;
— X, 22 : *եղիջիք ատեցեալք յամենեցունց*;
— XV, 14 : *կոյրք են՝ կուրաց առաջնորդք*;
— XX, 6 : *եգիտ այլս՝ զի կային դատարկք*;
— XXIV, 44 : *եւ դուք եղերուք պատրաստք*;
— XXVI, 43 : *զի էին աչք իւրեանց ծանրացեալք*;

ou quand l'ordre des mots est autre :

Eznik, III, 9 : *զի մի դատարկք ինչ յարարածոցն Աստուծոյ իցեն*.

Au contraire il n'y a pas d'accord dans :

Mt., X, 17 : *զգոյշ լինիջիք ի մարդկանէն*;
— X, 31 : *լաւ էք քան...*;
— XV, 28 : *մեծ են հաւատք քո*;
— XVII, 25 : *ազատ են որդիքն*;
— XIX, 11 : *ամենեքեան բաւական են այդմ բանի*;
— XXIV, 42 : *արթուն կացէք*;

J., VI, 65 : *գիտէր Յիսուս ի սկզբանէ՝ ով են այնոքիկ որ ոչն հաւատան*;

Toutefois un adjectif précédant immédiatement le verbe peut encore s'accorder s'il attire l'attention :

Mt., xii, 5 : *ի շաբաթս քահանայքն ի տաճարին պղծեն զշաբաթն, և անմեղ են* (le fait qu'« ils ne commettent pas de péché » est le fait essentiel).

— xii, 34 : *ծնունդք իժից, զիա՞րդ կարիցէք բարի խօսել՝ որ չար էք. քանզի ի յաւելուածոյ սրտի խօսի բերան*;

— xxv, 2 : *հինգն ի նոցանէ յիմարք էին և հինգն իմաստունք*;

II Cor., x, 10 : *թուղթքս ծանունք են և սաստիկք, բայց տեսիլ մարմնոյ տկար, և բանն արհամարհեալ*;

Ps., xxxvi, 11 : *որ հեզքն են՝ նոքա ժառանգեսցեն զերկիր* « ce sont ceux qui sont *doux* qui hériteront de la terre »;

Eznik, iii, 7 : *ոչ միայն եւթն աստեղքն փոփոխականք են և այլքն առանց գնացից, այլ ամենեքեան գնայունք*;

— iii, 12 : *շունչքն՝ թէ վասն զի յԱստուծոյ էութենէն իցեն՝ անպարտք և անմահք իցեն*.

En revanche, un participe suivant le verbe peut rester sans accord s'il a toute sa valeur verbale, ainsi :

Mt., xviii, 13 : *որ չիցեն մոլորեալ*;

— xviii, 20 : *ուր իցեն երկու կամ երեք ժողովեալ*;

et l'adjectif peut aussi être invariable dans des locutions comme :

Mt., xxii, 8 : *հարսանիքս պատրաստ են, և հրաւիրեալքն չէին արժանի* (cf. de même Eznik, iv, 15 : *մի լիցին արժանի*);

Eznik, iv, 1 (p. 247) : *չեն ամուր դժոխք*.

Dans les constructions où le prédicat est à l'accusatif, l'accord est le traitement ordinaire si l'adjectif suit le verbe :

Mt., xv, 32 : *արձակել զդոսա նօթիս չկամիմ*;

L., i, 53 : *զմեծատունս արձակեաց ունայնս*;

L., i, 74 ; *տալ մեզ առանց երկիւղի, ի ձեռաց թշնամեաց փրկեալս*;

Eznik, iv, 15 (p. 291) : *ոչ զոգիսն կոչէ ապականացուս և մահկանացուս այլ զմարմինսն*.

Mais il n'y a pas accord dans :

Op. ap., vii, 19 : *առնել ընկէցիկ զմանկունս նոցա*.

Si l'adjectif précède le verbe, il peut n'y avoir pas accord :

Mt., iii, 3 (= L., iii, 4) : *ուղիղ արարէք զշաւիղս նորա* (de même, Isaïe, xl, 3); mais au contraire Mc, i, 3 : *ուղիղս արարէք զշաւիղս նորա*;

Eznik, iii, 12 : *զկանայս հասարակաց համարել*.

Mais on rencontre également la forme fléchie de l'adjectif :

Mt., xxviii, 14 : *զձեզ անհոգս արասցուք*;

Op. ap., XIII, 46 : *ոչ արժանիս համարիք զձեզ կենացն յաւիտենականաց*;

Eznik, IV, 12 (p. 279) : *զի կատարեալ առնիցէ Քրիստոս զիւր աշակերտեալսն*;

Eznik, IV, 12 (p. 283) : *զուտելի անասունս սուրբս կոչէ և զչուտելիսն պիղծս* (ici l'opposition de *սուրբ* et de *պիղծ* suffit à expliquer l'accord).

Il convient d'ailleurs de ne pas attacher trop d'importance à ces détails, et des contradictions comme la suivante sont de nature à rendre sceptique sur la valeur de certains textes :

Eznik, IV, 12 (p. 285) : *զկերակուրսն պիղծ համարէր*;
— 13 (p. 286) : *զկերակուրսն պիղծս համարիցին*.

Le plus sage est de s'en tenir à la constatation que la règle générale s'applique au prédicat à l'accusatif, mais sans doute avec moins de rigueur que dans le cas du prédicat au nominatif.

c. Emplois particuliers aux participes.

Quand le participe équivaut pour le sens au verbe d'une proposition, il est invariable, soit qu'il s'agisse de la construction absolue avec sujet au génitif :

Mc, X, 41 : *և լուեալ զայն տասանցն, սկսան բարկանալ*;
soit qu'il y ait apposition au sujet de la proposition principale au nominatif :

Mc, X, 2 : *իսկ փարիսեցիքն մատուցեալ փորձելով հարցանէին զնա*.

Si, au contraire, le participe sert à qualifier le sujet, il s'accorde comme tout adjectif et dans les mêmes conditions :

Mc, XV, 13 : *և նոքա դարձեալ աղաղակէին՝ յուզեալք ի քահանայապետէն*.

On voit bien le contraste entre l'emploi adjectival et l'emploi verbal du participe dans :

Op. ap., XVI, 6 : *և շրջեցան ընդ Փռիւգիա . . . , արգելեալք* (empêchés) *ի Հոգւոյն սրբոյ խօսել զբանն յԱսիա. 7 բայց եկեալ* (étant venus) *առ Միւսիաւ՝ թեւակոխէին երթալ ի Բիւթանիա*.

La connaissance de cette règle permet de discerner certaines nuances de sens assez délicates, ainsi :

Op. ap., XVII, 34 : *ոմանք արք անկեալք ի նա հաւատացին* « τινὲς δὲ ἄνδρες κολληθέντες αὐτῷ ἐπίστευσαν » ; le traducteur arménien

a compris « qui s'étaient attachés à lui », et non « s'étant attachés ».

Op. ap., xv, 4 : *և հասեալք յԵրուսաղէմ, ընկալեալք* . . . (arrivés . . ., reçus . . .), *պատմեցին* . . .

Eznik, III, 2 : *անկեալք ի միոջէ ճշմարտէն՝ ի բազում ոտնատեւեցին* (tombés de . . ., ils ont pris pied . . .).

Mais, au contraire :

Eznik, III, 16 (p. 232) : *զի մի . . . փախիցին, կարծեալ թէ* . . . (parce qu'ils auront cru que . . .).

II. — *Adjectifs possessifs, relatifs et interrogatifs.*

Les adjectifs possessifs s'accordent, en principe, à tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif; mais ni le nominatif ni l'accusatif ne sont fléchis. Ainsi, quand le possessif suit le substantif, nominatif et accusatif invariables :

Mt., x, 1 : *զերկոտասանեսին աշակերտսն իւր* ;
— x, 35 : *ընտանիք իւր* ;
— xii, 2 : *աշակերտքն քո* ;
— xii, 27 : *որդիքն ձեր* ;
— xii, 49 : *եղբարք իմ* ;
— xiii, 30 : *ի շտեմարանս իմ* ;
— xix, 8 : *արձակել զկանայս ձեր*.

Il n'y a même pas accord quand, contre l'usage ordinaire, la préposition est répétée devant le possessif, comme elle le serait devant un démonstratif :

J., xvii, 24 : *զի տեսանիցեն զփառսն զիմ զոր ետուրն ցիս* ;

ni quand l'attention est appelée sur le possessif :

II Cor., i, 14 : *պարծանք ձեր եմք՝ որպէս և դուք մեր*.
Autres cas fléchis :
Mt., x, 10 : *կերակրոյ իւրում* (datif);
— x, 14 : *բանից ձերոց . . . յոտից ձերոց* ;
— x, 22 : *վասն անուան իմոյ* ;
— x, 35 : *ի հաւրէ իւրմէ* ;
— xi, 10 : *առաջի երեսաց քոց* ;
— xiii, 4 : *ի սերմանելն իւրում* (locatif);
— xvi, 27 : *հանդերձ հրեշտակաւք իւրովք* ;
On a ainsi l'opposition :
Mt., xxv, 8 : *տուք մեզ յիւղոյդ ձերմէ, զի ահա շիջանին լապտերքն մեր*.

Il en est de même quand le possessif précède :

Nominatif et accusatif invariables :
Mt., xii, 27 : ձեր դատաւորք ;
— xii, 48 : իմ եղբարք ;
J., ix, 30 : իմ զաչս եբաց.

Autres cas fléchis :
Mt., xiii, 57 : յիւրում գաւառի եւ յիւրում տան ;
— xv, 3 : վասն ձերոյ աւանդութեանն ;
— xx, 26 : ի ձերում միջի ;
— xxiv, 3 : քոյոյ գալստեանն ;
L., iv, 23 : ի քում գաւառի ;
J., xviii, 31 : ըստ ձերոյ աւրինացն.

La différence des règles qui s'appliquent aux adjectifs qualificatifs et aux possessifs apparaît dans les exemples suivants :

Mt., v, 16 : զգործս ձեր բարիս ;
Élisée (p. 21, édit. Joh.) : մերոց դիւցազնական աւրինացս.

L'adjectif relatif et interrogatif որ « lequel » obéit aux mêmes règles que l'adjectif possessif; ainsi il n'y a pas accord au nominatif et à l'accusatif :
Eznik, iv, 12 (p. 278) : զո՞ր պատուիրանս,
Mais il y a accord aux autres cas :
Mt., xxi, 23 : որո՞վ իշխանութեամբ առնես զայդ ;
— xxiv, 42 : յորում ժամու ;
J., x, 32 : վասն որո՞յ գործոյ.

Le locatif pluriel appelle une observation particulière. On sait que, dans toutes les déclinaisons arméniennes, ce cas est, pour la forme, identique à l'accusatif pluriel ; on s'attend donc à trouver l'adjectif possessif invariable, et c'est ce qui arrive souvent en effet, par exemple :

Mt., x, 9 : ի գաւտիս ձեր ;
— xxi, 42 : յաչս մեր ;
L., vii, 39 : ընդ միտս իւր ;
J., viii, 24 : ի մեղս ձեր մեռանիցիք.

Mais ailleurs, le possessif a été mis au locatif singulier, c'est-à-dire que le nombre n'est pas marqué, mais que le cas est indiqué; ceci arrive en particulier quand il s'agit de substantifs employés seulement au pluriel :

Mt., vi, 29 : ի փառսն իւրում « dans sa gloire »... De même, Mc, x, 37 : ի փառսն քում ;

Op. ap., VIII, 28 : ի կառս իւրում « dans son char »;
Eznik, IV, 1 (p. 248) : յաւրէնսդ քում « dans ta loi »;
Elisée, II (éd. Joh., p. 19) : ի կեանս իւրում « dans sa vie »;
Eznik, IV, 1 (p. 249) : յարարածսն քում « dans tes créatures ».

Cet usage s'explique par une action analogique très simple : իւր est nominatif singulier et accusatif singulier; on avait donc le sentiment que, dans զփառս իւր, le substantif pluriel était accompagné d'un possessif au singulier, mais ayant la forme normale d'accusatif à ce nombre; puisque le locatif a une forme propre au singulier, il était dès lors naturel d'employer cette forme au lieu de ի փառս իւր.

Remarque sur le pronom relatif.

Comme dans les autres langues indo-européennes, le cas auquel se met le pronom relatif est celui qui est demandé par la construction générale de la phrase; il n'y a donc à considérer que l'accord en nombre avec l'antécédent[1]. À tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif, le pronom relatif qui se rapporte à un pluriel est au pluriel :

Mt., XI, 20 : սկսաւ նախատել զքաղաքսն՝ յորս (locatif) եղեն բազում զաւրութիւնք նորա;
— XX, 23 : ոչ է իմ տալ, այլ որոց տուեալ է ի Հաւրէ իմմէ;
— XXIII, 13 : որոց մտանեն՝ չտայք թոյլ մտանել;
II Cor., XII, 17 : որովք առաքեցի առ ձեզ, նոքաւք ինչ առաքեցի՞ ի ձէնջ.

Au contraire, le nominatif et l'accusatif ne prennent pas d'ordinaire la marque du pluriel lorsque rien n'appelle l'attention sur le relatif :

Mt., X, 28 : մի երկնչիք յայնցանէ՝ որ սպանանեն զմարմին, և զոգի ոչ կարեն սպանանել;
— XI, 8 : որ զփափուկսն զգեցեալ են՝ ի տունս թագաւորաց են;
— XI, 23 : եթէ ի Սոդոմ եղեալ էին զաւրութիւնքն՝ որ եղեն ի քեզ;
— XII, 3 : զոր արար Դաւիթ, յորժամ քաղցեաւն, և որ ընդ նմայն էին;
— XIX, 28 : դուք որ եկիք զկնի իմ;
— XXII, 10 : ժողովեցին զամենեսեան զոր և գտին;
L., II, 18 : վասն բանիցն զոր խաւսեցան ընդ նոսա հովիւքն.

[1] On néglige ici la construction rare, due à une influence iranienne, que l'on rencontre dans l'exemple de Eznik :
IV, 1 (p. 246) : աստուծոյ որ տեառն արարածոց.

Les deux exemples suivants de Eznik marquent bien la différence de traitement entre le nominatif-accusatif d'une part, et les autres cas de l'autre :

IV, 1 (p. 246) : *մի ըստ միոջէ, որ ելանէին ի մարմնոց իւրեանց, արկանէր զնոսա... ի դեհէն;*

— 6 (p. 258) : *որոց ոգիքն ի մարմնոցն ելանէին՝ արկանէր զնոսա... ի դեհէն.*

Si l'attention est appelée sur le pronom relatif, celui-ci prend la marque du pluriel même lorsqu'il est au nominatif ou à l'accusatif :

Mt., XIV, 21 : *որք կերանն՝ էին արք իբրեւ հինգ հազար* (de même, *ibid.*, XV, 38);

— XVI, 28 : *իցեն ոմանք ի սոցանէ որ աստ կան, որք ոչ ճաշակեսցեն զմահ մինչեւ...* (le contraste de *որ* et *որք* est très net dans cet exemple).

— XX, 9 : *իբրեւ եկին որք զմետասաներորդ ժամուն, առին մէն մի դահեկան* (il s'agit d'opposer «ceux qui sont de la onzième heure» à tous les autres).

— XXII, 9 : *զորս միանգամ գտանիցէք՝ կոչեցէք ի հարսանիս* (on notera le contraste avec l'exemple Mt., XXII, 10, cité plus haut, p. 379).

L., VI, 13 : *ընտրեաց ի նոցանէ երկոտասանս, զորս և առաքեալս անուանեաց;*

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *տէր մեր և հայրն իւր, որք* (lesquels) *կարող են առնել զամենայն...*

B. Essai d'explication historique.

On voit comment l'état troublé qui vient d'être décrit a naturellement abouti à la règle moderne de l'absence d'accord : l'adjectif prédicat est déjà, la plupart du temps, invariable en ancien arménien; quant à l'adjectif épithète, il n'était d'ordinaire pas fléchi quand il précédait le substantif; or, en arménien moderne, l'adjectif se place toujours avant le substantif. L'ordre fixe des mots rend inutile l'emploi de la flexion dans ce cas particulier, le substantif seul qui termine le groupe recevant la marque du cas, et le lien de l'adjectif avec le substantif étant assez indiqué par la place respective qu'occupent les deux mots. Par ce moyen, il s'est établi en arménien, entre le substantif et l'adjectif, une distinction nette, alors qu'en indo-européen le substantif et l'adjectif ne formaient encore qu'une seule espèce de mots.

Il n'est pas moins aisé d'apercevoir comment la régularité de

l'accord attestée par toutes les anciennes langues indo-européennes a été ébranlée en arménien. La phonétique suffit à elle seule à tout expliquer. En effet, au cas de tous le plus important, au nominatif, le singulier, le pluriel, et l'on peut dire aussi le duel, bien que ce nombre n'existe plus en arménien à l'époque historique, se sont confondus phonétiquement : *khun* « sommeil » peut représenter indifféremment **swopnos*, **swopnōs* (ou **swopnoi*, si la forme pronominale a été étendue aux noms en arménien) et **swopnō(u)*. Le nominatif pluriel a, il est vrai, reçu un signe *-kh*, dont l'origine est inconnue; mais il s'agit ici d'une addition secondaire qui a été faite au mot sans en altérer la forme; la seule chose qu'on sache de *-kh*, signe du pluriel, est que l'addition de cet élément ne comporte jamais celle d'une syllabe entière, et que tout se passe comme si ce *-kh* n'avait jamais été suivi d'aucune voyelle. Tandis que le *-kh* indéfini, issu de i.-e. **k^{w}e* (skr. *ca*, gr. τε; v. *M. S. L.*, X, 269), maintient la voyelle finale du mot précédent, parce que celle-ci, placée devant un mot enclitique, cesse d'être une finale au regard de la phonétique : *iw* : *iwi-kh* (de **iwi* : **iwi-khe*), le *-kh* du pluriel n'exerce aucune action pareille et l'on a l'instrumental pluriel *khnov-kh* en face de l'instrumental singulier *khnov*; l'*e* de **čorekh* « quatre », conservé à l'intérieur du mot dans *čorekh-hariwr* « quatre cents », n'est pas maintenu dans la forme vraiment finale *čorkh*. C'est ce que l'on voit aussi dans la flexion verbale où *-kh* joue le même rôle que dans la flexion nominale : *beremkh* « nous portons » a le même nombre de syllabes que *berem* « je porte »; le *-y* final tombe après *-u-* à la fin du mot suivant la règle générale dans *hełu-kh* « vous versez » tout comme dans *hełu* « il verse » (cf. *ałay*, *ałaykh*; *berē*, *berēkh*; *goy*, *goykh*) et comme dans l'adverbe *heru*. En somme, *-kh* est un signe de pluriel ajouté après coup à toute forme, soit verbale, soit nominale, qui ne se distingue pas par ailleurs des formes du singulier. On conçoit que cette addition toute mécanique n'ait pas été faite là où le sens n'en imposait pas la nécessité[1] et que, par suite, le prédicat soit resté invariable et de même aussi l'adjectif précédant le substantif. Au nominatif pluriel, l'absence d'accord résulte donc immédiatement de la chute des finales arméniennes et de la nature spéciale du signe du pluriel arménien. Il en est de même à l'instrumental pluriel, ce qui explique la plupart des exemples d'accord en cas seulement, cités ci-dessus, p. 372.

[1] Ainsi le signe du pluriel *ք* n'a pas été ajouté à l'instrumental dans des cas tels que le suivant :

II Cor., x, 12 : *անձամբ յանձինս՝ զանձինս չափեն, և ի կշռել անձամբ յանձինս*...

Aux autres cas, l'accord pouvait et devait subsister, sauf peut-être au génitif-datif-ablatif pluriel en -c̣ dont l'origine n'est pas claire et où M. Bugge (*Lykische studien*, I, 74) a supposé, non sans une certaine vraisemblance, un ancien adjectif. Mais il est arrivé en arménien, comme en allemand, que la flexion et l'absence de flexion, propres en principe à certains cas, ont été employées suivant des règles indépendantes de la répartition primitive.

Toutefois l'adjectif possessif et le relatif conservent une trace remarquable de l'état ancien dans le fait que leur nominatif pluriel ne reçoit pas le signe du pluriel; l'accusatif a suivi le nominatif, ici comme partout, par suite du fait que, au singulier, le nominatif et l'accusatif sont identiques. La règle que les adjectifs monosyllabiques sont fléchis aux cas obliques, mais invariables au nominatif et à l'accusatif pluriels, quand ils précèdent le substantif, s'explique de la même manière.

Par ailleurs, l'adjectif s'accorde ou ne s'accorde pas, suivant des raisons de sens et de position dont le détail a été indiqué ci-dessus et qui se justifient pour ainsi dire d'elles-mêmes. Il est très naturel, par exemple, que l'adjectif suivant le substantif prenne la marque du cas et du nombre; il est en effet beaucoup plus en évidence que l'adjectif précédant le substantif par cela même que ce dernier ordre est l'ordre habituel en arménien. On conçoit aussi aisément que, dans une langue où l'adjectif tend à rester invariable, on attire l'attention sur lui lorsqu'on lui attribue une flexion. Les règles d'accord de l'ancien arménien s'expliquent donc bien dans l'ensemble.

La perte totale du genre grammatical est moins explicable. Sans doute, la perte de la notion de genre est un résultat naturel de la perte de l'accord de l'adjectif; car, dire au point de vue indo-européen qu'un mot comme **pəter-* « père » est masculin et un mot comme **māter-* « mère » féminin, c'est dire seulement que l'un est accompagné d'un adjectif de la forme **séno-* « vieux », l'autre d'un adjectif de la forme **sénā-* « vieille » : seule, la forme des adjectifs qui se rapportent à un substantif détermine d'une manière *essentielle* et *constante* si un mot indo-européen est masculin ou féminin. Dans une langue où l'adjectif reste invariable, comme en persan et déjà en pehlvi, l'absence de genre grammatical n'a donc rien que d'attendu; au surplus, le persan a entièrement confondu les thèmes en *-o-* et en *-ā-* et éliminé par là-même le principal moyen de distinction du masculin et du féminin. La situation de l'ancien arménien est toute différente : d'une part l'accord de l'adjectif subsiste en partie; de l'autre l'arménien distingue nettement des thèmes en *-o-*, *-a-*, *-i-*, *-u-*. Quand un adjectif comme **séno-*, **sénā-* se réduit en arménien à l'unique

forme de thème en *-o-*, *hin*, génitif *hnoy*, etc., tandis que, par exemple, *mec* « grand » est un thème en *-a-* (génit. *meci*, instr. *mecaw*), on ne saurait donc dire que la perte de la notion du genre fût inévitable en ancien arménien; et même il faut ajouter que le monosyllabe *hin* a conservé l'accord non seulement s'il est placé après le substantif, mais aussi, assez souvent, s'il est placé avant. Le genre devait disparaître au nominatif et à l'accusatif puisque, à ces deux cas, l'arménien ne distingue pas les diverses sortes de thèmes, mais rien n'en rendait la disparition nécessaire par ailleurs. Rien non plus ne nécessitait la réduction des formes de démonstratifs à celles de l'ancien masculin : *na*, génit. *nora*; *noyn*, génit. *norin*; etc.

Ce qui achève de rendre le développement arménien tout à fait singulier, c'est que, si elle a perdu le genre, la langue a, au contraire, conservé la déclinaison avec une fidélité presque unique. Exception faite du vocatif, que l'arménien moderne distingue d'ailleurs du nominatif par la place de l'accent, et que l'arménien ancien caractérisait sans doute de la même manière, tous les cas indo-européens ont été conservés nettement distincts les uns des autres; l'ablatif que le letto-slave confond déjà avec le génitif a même reçu au singulier une forme propre dans toutes les déclinaisons. Comme l'arménien a perdu la voyelle et la consonne finales de chaque mot, il n'a pu garder une déclinaison aussi complexe qu'au prix de nombreuses innovations, et c'est précisément l'intensité de ces actions analogiques qui prouve combien puissante était la tendance de la langue à conserver la déclinaison que la plupart des dialectes européens ont tendu au contraire à éliminer peu à peu. En revanche, le genre est devenu le principe essentiel de la flexion nominale dans presque toutes les autres langues indo-européennes; il est par exemple le principe directeur de la déclinaison russe, l'une des plus archaïques qui subsistent aujourd'hui; dans l'anglais, si profondément altéré et qui a si bien perdu tout aspect indo-européen, il subsiste au moins dans l'opposition de *he*, *she* et *it*. En arménien, il a disparu sans nécessité apparente.

Or, le groupe des langues caucasiques du Sud, et notamment le géorgien, *qui a une déclinaison très riche*, *ignore toute distinction de genre grammatical*. En l'état actuel des connaissances soit sur la linguistique, soit sur l'histoire, il est impossible de déterminer si de pareilles coïncidences sont ou non fortuites. Toutefois il importe de rappeler que, en arménien moderne, le pluriel reproduit d'une manière remarquable le modèle géorgien; en principe, en effet, le pluriel des noms géorgiens se forme en ajoutant un suffixe à la forme du singulier et le nouveau thème ainsi

obtenu se fléchit comme le singulier; or, c'est ce que reproduit l'arménien moderne, par exemple, dans le dialecte de Tiflis :

SING.	PLUR.
band	*bander*
band-i	*bander-i*
band-iç	*bander-iç*
band-ov	*bander-ov*
band-um	*bander-um*

Ce procédé est tout à fait étranger aux anciennes langues indo-européennes, et par là même très caractéristique; on ne doit donc pas considérer comme invraisemblable l'hypothèse de M. Bugge qui attribue au signe du pluriel *-er-* une origine caucasique (*Etruskisch und armenisch*, p. 163 et suiv.); le pluriel en *-r-* ne se trouve, il est vrai, parmi les langues caucasiques du Sud, que dans la langue svane, mais il est sans doute ancien dans le groupe, et c'est une des formes que M. Thomsen retrouve en étrusque (*Remarques sur la parenté de la langue étrusque*, dans le *Bulletin de l'Académie des sciences et des lettres de Danemark*, 1899, p. 380). En dépit de l'extrême rareté — au moins apparente — des mots caucasiques dans le vocabulaire arménien[1], il n'est donc pas illégitime de supposer qu'une influence caucasique puisse être en jeu dans la perte du genre et la conservation de la déclinaison. En effet, autre chose est l'influence sur le vocabulaire d'une langue, autre chose l'influence sur la phonétique et sur la flexion. On emprunte des mots à un pays voisin, de civilisation supérieure, auquel on emprunte en même temps certains objets ou certaines idées; on introduit dans sa langue des mots étrangers pris à la langue d'autres hommes qui ont le prestige de la puissance ou qui, pour une raison quelconque, sont à la mode. Mais les changements phonétiques ou morphologiques proviennent de tendances qui agissent à l'insu des sujets parlants, sans que ceux-ci en aient conscience et, à plus forte raison, sans qu'ils le veuillent, malgré leur volonté bien souvent. Le fait qu'une population accepte une langue nouvelle pour elle ne lui donne pas le sentiment intime de la grammaire de cette langue; le bulgare a le vocabulaire slave, mais il n'a plus la déclinaison slave; le créole a le

[1] D'ailleurs l'absence de tout point de contact apparent entre le vocabulaire arménien et les vocabulaires caucasiques s'explique assez par la date très basse à laquelle les langues du Caucase sont connues. Outre les emprunts au sémitique, il existe en arménien un grand nombre de mots d'origine non indo-européenne; on ignore tout à fait, par exemple, d'où sort le nom de nombre *hariwr* «cent»; si ce mot ne ressemble guère au géorg. *asi*, mingr. *oši*, svane *ašir*, cela peut tenir à ce que la forme caucasique plus ancienne est inconnue.

vocabulaire français, mais non la conjugaison française. Il est donc possible que les populations caucasiques qui, sous l'influence d'une conquête assez peu ancienne, on le sait, ont accepté la langue indo-européenne qui est devenue l'arménien, aient modifié cette langue suivant leurs tendances propres et en aient conservé ce qu'il leur était facile de s'approprier en éliminant peu à peu ce qui les déconcertait. Là est l'intérêt de l'histoire de l'accord en arménien.

Une autre particularité de l'arménien permet d'entrevoir l'influence d'une langue apparentée aux langues du Caucase. La forme verbale composée du participe en *-eal* et du verbe « être » qui tient en arménien la place du parfait indo-européen est intransitive et passive, parce que le participe en *-eal* est intransitif et passif; quand il s'agit d'exprimer le parfait d'un verbe transitif, on recourt à la même forme, mais en mettant le sujet au génitif, par exemple :

Luc, II, 26 : *էր նորա հրաման առեալ . . . մի տեսանել զմահ . . .* « il avait reçu la promesse . . . de ne pas voir la mort. . . »;

— VI, 3 : *չիցէ ընթերցեալ ձեր զոր արարն Դաւիթ . . .* « *οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυείδ. . .* ».

— IX, 53 : *դէմ եդեալ էր նորա երթալ յԵրուսաղէմ* « *τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἦν πορευόμενον εἰς Ἰερουσαλήμ.*

J., V, 28 : *ամենեքին որ ի գերեզմանս կայցեն* 29. . . *եկեսցեն արտաքս· որոց բարիս գործեալ իցէ ի յարութիւն կենաց, և որոց չար արարեալ՝ ի յարութիւն դատաստանաց.*

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *այն. . . որ չէն իսկ և ոչ արարեալ ինչ նորա, և ոչ առնէ* « cet (être) qui n'existe pas et qui n'a rien fait, et ne fait rien »[1].

Cette construction, inexplicable au point de vue indo-européen, rappelle au contraire le « caractère passif du transitif dans les langues du Caucase » qu'a mis en relief M. Schuchardt dans une étude approfondie, *S. W. A. W.*, CXXXIII (1895). Toutefois on ne saurait rien affirmer, car l'iranien a de son côté développé une construction assez analogue (voir Darmesteter, *Études iraniennes*, I, p. 226 et suiv.; Geiger, *Festgruss an Roth*, p. 1 et suiv.), et il n'est pas impossible que la construction arménienne ne soit imitée de la construction iranienne.

Une étude approfondie de l'arménien comparé aux langues caucasiques ferait sans doute découvrir de nouvelles analogies; ainsi on a signalé depuis longtemps la ressemblance des systèmes phonétiques de l'arménien et des langues du Caucase. Il n'est

[1] De là, avec un participe intransitif, quelques exemples comme : J. XIV, 28 : *եթէ սիրեիք զիս՝ ապա ուրախ լեալ էր ձեր.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

guère possible maintenant de faire plus que de signaler le problème.

Note sur le cas particulier des noms de nombre.

Les règles relatives à l'accord des noms de nombre et des noms qu'ils accompagnent présentent certaines particularités curieuses qui ne permettaient pas de les joindre à l'exposé précédent, mais qui ne doivent pas être passées sous silence. On y trouvera la confirmation de quelques-unes des remarques faites plus haut.

Dans l'ensemble, le système des noms de nombre arméniens reproduit d'une manière très fidèle le système indo-européen. Il y a tout d'abord trois noms fléchis : *erku* «deux», *erekh* «trois», *çorkh* (de **çorekh*) «quatre»; le nom de nombre «deux» qui répond à un ancien duel (skr. *duvá*, gr. δύω, v. sl. *dŭva*, etc.) n'a pas le signe du pluriel *-kh*, que présentent au contraire les deux autres, cf. skr. *tráyaḥ* et *catvāraḥ*, gr. τρεῖς et τέσσαρες, v. sl. *trĭje* et *četyre*, etc. — Avec le nom de nombre «cinq» — qui indique le nombre des doigts de la main — commencent les noms invariables en indo-européen : gr. πέντε, ἕξ, etc.; c'est ici que commencent en slave les abstraits : *pętĭ*, *šestĭ*, etc. Les noms correspondants sont d'ordinaire invariables en arménien et, en aucun cas, ne reçoivent ni le signe *-kh* du nominatif pluriel, ni la désinence *-s* de l'accusatif pluriel. Ils ont seulement, dans quelques cas particuliers, des formes de cas obliques en *-iç* empruntées à *eriç* «de trois», *çoriç* «de quatre» (ce dernier formé lui-même d'après le précédent). Cette série s'étend jusqu'à «dix», en arménien comme en indo-européen, et là commencent les noms de nombre composés. — Les dizaines s'exprimaient en indo-européen par deux mots fléchis juxtaposés (et par suite n'ayant qu'un seul ton à eux deux) : deux dizaines, trois dizaines, etc. Ce procédé n'a survécu qu'en germanique et en letto-slave, tandis que dans les autres dialectes l'ancien juxtaposé fournissait un mot un. En arménien, comme en grec et en latin, le nominatif-accusatif neutre s'est fixé à l'état de forme invariable, non fléchie, à l'imitation des noms de nombre de cinq à dix : *khsan* «vingt», cf. béot. Ϝίκατι, att. εἴκοσι, lat. *uīgintī*, zd *vīsaiti* — *eresun* «trente», cf. gr. τριάκοντα, lat. *trīgintā* — *kharasun* «quarante», cf. gr. τεσσαράκοντα, lat. *quadrāgintā*, — *yisun* «cinquante», cf. gr. πεντήκοντα, dont l'ē intérieur (devenu *i*, puis tombé phonétiquement en arménien : *yisun* de **hingisun*) se retrouve dans skr. *pañcā-çát-*, zd *pančā-sat-* — *vathsun* «soixante» est tiré immédiatement de **weks-k̦omtə* et n'a pas trace de voyelle après *ks*, comme gr. ἑξήκοντα, lat. *sexāgintā* — etc. Le nom de nombre «cent», d'origine inconnue, *hariwr*, ne reçoit pas non plus le signe du plu-

riel : *erekhhariur* « trois cents ». On a donc, de « cinq » à « cent », une série de noms invariables qui s'opposent aux trois régulièrement fléchis : *erku*, *erekh* et *čorkh*.

Ces faits une fois posés, on n'aura aucune difficulté à expliquer les règles suivantes portant toutes sur le nombre seul :

I. Près de tout nom de nombre fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, soit que le nom de nombre précède, soit qu'il suive, ainsi :

Mt., x, 29 : *երկու ճնճղուկք*;
— xii, 40 : *զերիս տիւս և զերիս գիշերս*;
— xxiv, 31 : *ի չորից հողմոց*;
Op. ap., xxi, 38 : *չորս հազարս արս սիկարեանն*;
et :
Mt., xiii, 33 : *ի գրիւս երիս*;
— xv, 38 : *արք չորք հազարք*.

II. Près d'un nom de nombre non fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, s'il précède le nom de nombre :

Mt., xiv, 21 : *էին արք իբրև հինգ հազար*;
— xvii, 25 : *երդարք եւթն*;
L., i, 24 : *ամիսս հինգ*;
— iv, 2 : *աւուրս քառասուն*;
J. xi, 18 : *ասպարիսաւ հնգետասան*;
Op. ap., vii, 7 : *ամս չորեքհարիւր*.

Le substantif reste au contraire en général au singulier s'il suit le nom de nombre :

Mt., xiv, 17 : *ոչ ինչ ունիմք բայց հինգ նկանակ և երկուս ձկունս*;
— xiv, 20 : *երկոտասան սակառի*;
— xvii, 1 : *յետ վեց աւուր*;
— xviii, 12 : *եթէ լինիցի մարդոյ հարիւր ոչխար ... ոչ թողուցու զինսուն և զինն ոչխարն*;
— xviii, 24 : *բիւր քանքար*;
— xx, 5 : *զվեց ժամու և զինն ժամու*;
— xxvii, 45 : *ի վեց ժամէ*;
J. xi, 9 : *երկոտասան ժամ է* (noter le singulier) *յաւուր*;
M. X., ii, 13 : *երկերիւր ամաւ*.

Pour la juxtaposition de la forme du pluriel et de celle du singulier suivant les noms de nombre, on notera :

J., ii, 20 : *քառասուն և վեց ամ շինեցաւ տաճարս այս, և դու յերիս աւուրս կանգնեսցես զդա*.

Toutefois, quand le substantif est accompagné d'une détermination, ou déterminé par lui-même, il peut prendre la marque du pluriel :

Mt., XII, 45 : *առնու ընդ իւր եւթն այլ այսս չարագոյնս քան զինքն*;

— XXV, 1 : *Նմանեսցի .... տասն կուսանաց, որոց առեալ զլապտերս իւրեանց՝ ելին...*

— XXVI, 20 : *բազմեալ ընդ երկոտասան աշակերտսն* «avec *les* douze disciples»;

— XXVI, 53 : *աւելի քան զերկոտասան գունդս հրեշտակաց*;

Eznik, IV, 7 (p. 259) : *յետ քսան և ինն ազգաց այնչափ ոգւոց ի գեհենի տանջելոց*.

Les noms de nombre invariables sont parfois fléchis eux-mêmes aux cas autres que le nominatif et l'accusatif. — C'est la règle quand ils sont employés substantivement :

Mt., XVIII, 13 : *ի վերայ իննսուն և յիննանցն* «sur les quatre-vingt-dix-neuf» (on notera que le dernier nom de nombre du groupe est seul fléchi);

— XX, 17 : *առ զերկոտասանսն առանձինն*.

Quand le nom de nombre est adjectif, il semble qu'il soit fléchi s'il est le mot essentiel; la flexion se rencontre quelquefois quand le nom de nombre précède le substantif :

Mt., XI, 1 : *երկոտասանից աշակերտացն իւրոց*;

et plus souvent quand le nom de nombre suit :

Mt., X, 2 : *առաքելոցն երկոտասանից*;

L., III, 23 : *ամաց իբրեւ երեսնից*;

Op. ap., VII, 30 : *ամացն քառասնից*;

— I, 15 : *բազմութիւն անուանց իբրև հարիւր և քսանից* (le dernier nom de nombre est seul fléchi, comme ci-dessus).

Élisée, III (éd. Joh., p. 55) : *յետ աւուրց քսան և հնգից*.

Il faut, bien entendu, mettre à part les noms de nombre collectifs, comme *երկոտասանեքին*, dans :

Mt., X, 1 : *զերկոտասանեսին աշակերտսն իւր*.

Quoi qu'il en soit de ces menues particularités, on voit que, déjà en arménien ancien, le substantif est dans certains cas au singulier après un nom de nombre, ce qui était destiné à devenir la règle générale en arménien moderne. Cet emploi du singulier après le nom de nombre en arménien ne s'explique directement qu'au nominatif où, comme on l'a vu, le singulier et le pluriel se confondaient phonétiquement, et provient aux autres cas d'une imitation du nominatif; inversement, la marque du plu-

riel est au nominatif une addition postérieure; la complexité des règles provient des diverses actions et réactions des formes les unes sur les autres. Si le détail diffère, la situation d'ensemble s'explique donc par les mêmes faits qui ont servi à expliquer plus haut les règles d'accord de l'adjectif. Il convient d'ajouter que, en géorgien et en pehlvi, les substantifs déterminés par des noms de nombre restent au singulier : ici encore, l'arménien présente un état qui rappelle celui des langues voisines.

A. Meillet.

UNE ANOMALIE INDO-EUROPÉENNE, GREC ἄλλο.

D'après le témoignage de l'indo-iranien, du slave, de l'arménien et du latin, les thèmes en *-o-* indo-européens signifiant « un, entier, tout » étaient fléchis comme les démonstratifs, sauf au nominatif-accusatif singulier neutre où, à en juger par l'indo-iranien et le latin (les deux autres dialectes ne pouvant rien enseigner ici), ils avaient la forme nominale : skr. *ékam*, zd *ōyum*, *ōim* (c.-à-d. **aēvəm*), lat. *ūnum* (et *sōlum*) — skr. *víçvam*, zd *vīspəm*, v. perse *visam*, lat. *tōtum* — skr. *sárvam*, zd *haurum* (cf. gr. ὅλον). Dans l'adjectif « autre » à suffixe *-ye/o-* au contraire — et dans celui-ci seul —, la flexion démonstrative s'étend au neutre : skr. *anyát*, zd *anyaṭ*, v. perse *aniyaš-(čiy)*, lat. *aliud*. Cette particularité remonte à l'indo-européen; car, en grec, ἄλλο est le seul neutre en *-o* d'un adjectif non démonstratif.

Inversement, de l'accord de gr. πότερον, ἕτερον et de lat. *utrum*, *iterum*, *alterum* il semble résulter que la forme en *-at* de skr. *katarát*, *yatarát*, *ítarat*, *anyatarát* est empruntée aux démonstratifs.

De même τοιοῦτον, τοσοῦτον, etc., qui sont les seules formes homériques et les anciennes formes attiques (v. Kühner-Blass, *Gr. gr.*, I, p. 606), sont primitifs : τοιοῦτο, τοσοῦτο, etc., attestés à date plus récente, sont aussi en réalité postérieurs.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES[1].

I. — Un assez grand nombre d'adjectifs composés arméniens, qui, pour le sens, sont des composés possessifs, sont des thèmes en *-i-*, tandis que les mots simples correspondants sont des thèmes en *-o-*, *-a-*, *-u-*, etc. On a ainsi, par exemple :
de thèmes en *-o-* :

ǝmor (*-oy*)	*an-ǝmor* (*-iç*)
gorc (*-oy*)	*an-gorc* (*-iç*)
šunč (*šnçoy*)	*an-šunč* (*-šnčiç*, Eznik, III, 6, mais *an-šnčoç*, ib, 11)
ołorm (*-oy*)	*an-ołorm* (*-iç*)
astuac (*astucoy*)	*an-astuac* (*-iç*)
tes (*-oy*)	*an-tes* (*-iç*)
loys (*lusoy*)	*an-loys* (*-lusiç*)
phorj (*-oy*)	*an-phorj* (*-iç*)
hawat-kh (*-oç*, II Cor., IV, 13)	*an-hawat* (*-iç*, II Cor., IV, 4)
etc.	

de thèmes en *-a-* :

phaṙ-kh (*-aç*)	*an-phaṙ* (*-iç*)

de thèmes en *-u-* :

mah (*-u*)	*an-mah* (*-iç*)
ǝrat (*-u*)	*an-ǝrat* (*-iç*)

de thèmes en *-r-* :

tarr (*tarer*)	*an-tarr* (*-iç*)

de thèmes en *-n-* :

azn (*azin*)	*srb-azan* (*-iç*)

[1] L'observation qui introduit les *Étymologies arméniennes* publiées dans ces *Mémoires*, t. X, p. 274 et suiv., s'applique naturellement aussi à cette série. — Il sera permis de noter à ce propos : 1° qu'il n'est point exact qu'on n'ait aucun mot indo-européen signifiant «sourd» (*loco cit.*, p. 282); on connaît le rapprochement de skr. *badhiráḥ*, v. irl. *bodar*; — 2° que le rapprochement de arm. *ezr* et de lit. *ežė*, etc., se trouve déjà cité dans les *Armenische studien* de De Lagarde, n° 681.

Ces contrastes rappellent immédiatement le type latin :

somnus	*exsomnis*
barba	*imberbis*
cornu	*bicornis*

le type irlandais (I. F., I, 69 n.) :

adbur	*saidbir*

et le type zend :

ahura-	*āhuiriš*

étudiés par M. Brugmann, *Grundr.*, II, p. 123 (et cf. *ibid.*, 265). Il s'agit en dernière analyse d'adjectifs secondaires en *-*ye/o-* (type gr. *ἐννεάϐοιος*), passés aux thèmes en -*i*- sous l'influence de la forme en -*is* du nominatif singulier (type lit. *betėvis*, *bevaĩkis*, *ne-bylŷs*, etc.); le zend a encore le génitif *āhuiryehe* à côté de *āhurōiš*. L'arménien a d'ailleurs conservé, dans d'autres cas, le suffixe sous forme thématique, par exemple dans *azg* « nation » : *aylazgi*, gén. *aylazgwoy* « étranger ».

Les composés dont le second membre est un nom d'agent verbal appartiennent à la flexion en -*a*- et sont de tous points comparables au type latin *agricola*, *lēgirupa*, etc., par exemple : *bare-sēr* « φιλάγαθος », génit. plur. *baresirac*, en regard de *sirem* « j'aime », *sēr*, gén. *siroy* « amour » (voir ces *Mémoires*, IX, 153); on a de même, par suite, *čara-xaws*, gén. plur. *čara-xawsac*, en regard de *xawskh*, *xawsic* « paroles » et de *xawsim* « je parle ».

II. — Arm. *boṙ*, génit. *boṙoy*, « bourdon, frelon » présente sous forme non redoublée la même racine que le gr. *πεμ-φρη-δών* et les mots sanskrits (de lexiques) *bambharaḥ* « abeille », *bhambha-ralī* « mouche » et *bhambharālī* (même sens), etc. ont sous forme redoublée; bien que le *b* lituanien soit ambigu, il paraît naturel de rapprocher lit. *bimbalas*, *bim̃bilas* « taon », lette *bim-bals*, *bambals* (sur ces mots, cf. Grammont, *Dissimilation consonantique*, 181). L'alternance de *r*, *l* et d'une nasale qu'on observe ici a été expliquée complètement par M. Grammont, *loco cit.*, p. 162 et suiv.. — M. h. a. *brimmen*, *brummen*, et v. h. a. *bremo*, all. mod. *bremse*, se rattachent sans doute d'une manière plus lointaine à la même racine.

La base *bh-l-* (alternant avec *bh-r-*), qui a le caractère d'une onomatopée, semble se retrouver dans un grand nombre de mots : en germanique, dans ags. *bellan* « crier », v. h. a. *bellan* « aboyer », v. isl. *belja* « mugir » et, en grec, dans *φλοῖσϐος*, *φλύος*, *φλύαρος*, *φλύαξ*, *φλήναφος*, *φληδάω*, *παφλάζειν*; en arménien, dans *bolokh*

«cri» (?), cf. lit. *blázgu*, *blebénti*, etc.; v. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, p. 196.

Arm. *baṙ* «parole», *barbaṙ*[1] «voix, langue» appartiennent peut-être à la même racine. Au point de vue phonétique, il n'y a pas de difficulté. Quant au sens, il est facile de citer toute une série de cas où des mots signifiant «parler, dire» sont issus de mots signifiant «crier, balbutier, faire du bruit» : ainsi gr. *λαλεῖν*, «parler», d'abord «émettre des sons inarticulés», cf. lat. *lallāre*, all. *lallen*, lit. *lalúti*; russe говори́ть «parler» en regard de v. sl. *govoriti* «faire du bruit»; russe мо́лвить, tch. *mluviti*, pol. *mówić* «parler» en regard de v. sl. *mlŭviti* «faire du bruit»; skr. *bhā́ṣate* «il parle», cf. lit. *balsas* «voix» et ags. *bellan* «crier» (cf. plus haut); v. sl. *reką* «je dis», cf. lit. *rẽkti* «crier»; skr. *lápati* (voir l'article consacré à ce mot par M. Uhlenbeck dans son *Et. wörterb. der altind. spr.*); et peut-être lette *bildu*, *bildēt* «parler», qu'il est pénible de séparer de lit. *bìldu*, *bildéti* «einen hohlen schall von sich geben» (Kurschat); etc. Du reste, d'une manière générale, les mots signifiant «dire, parler» sont tout particulièrement exposés aux innovations sémantiques : on connaît le singulier développement du sens de lat. *fabulare* et *parabolare* dans les langues romanes (esp. *hablar*, fr. *parler*); en latin, le verbe *dīcere* appartient à une racine qui signifiait «montrer» (gr. *δείκνῡμι*, etc.); et la racine **bhā-* «dire», attestée par dor. *φᾱμι*, lat. *fārī*, v. sl. *baję*, arm. *bay*, *ban* «parole», répond à la racine *bhā-* du skr. *bhā́mi* «je parais», tandis que inversement skr. *bhánāmi* «je parle» rappelle le gr. *φαίνομαι* «je parais». Aussi l'idée de «parler, dire» se trouve-t-elle exprimée d'une manière différente presque dans chaque langue indo-européenne. Ceci une fois reconnu, on ne saurait être choqué de l'origine assignée ci-dessus à arm. *baṙ*, *barbaṙ*.

III. — Dans les mots arméniens issus de l'indo-européen, un *g* initial devant *e* (i.-e. *e*) ou *i* (i.-e. *ī* ou *ē*) ne peut représenter autre chose que i.-e. *w*. En effet, un *gh* oriental se palatalise devant ces voyelles, ainsi qu'il résulte des exemples connus : *ǰerm* = gr. *θερμός*, *ǰil* = v. sl. *žila*, *iž*, cf. zd *aži-*; le fait que la gutturale arménienne répond à une gutturale sans appendice vélaire des dialectes occidentaux ne change rien à ce traitement, comme le montre *-alǰ* de **alghi-*, cf. gr. *ἀχλύς* (voir ces *Mémoires*, X, 279). Le seul exemple qui fasse difficulté est *geḷjkh* «glande» que M. Bugge a rapproché de v. sl. *žlěza*, russe железа́, serbe *žlijèzda* «glande». A part

[1] Pour le redoublement de *ṙ* par *r*, cf. *karkaṙem* et les autres exemples cités par M. Adjarian, au cours de son intéressant article sur les mots arméniens à redoublement, dans la revue arménienne *Hantes*, 1899, p. 232.

le *g-* initial, ce rapprochement est irréprochable et pour le sens et pour la phonétique; mais, quand un mot se trouve seulement dans deux langues, et surtout dans deux langues connues à basse époque comme le slave et l'arménien, l'existence d'un original indo-européen ne peut jamais être affirmée et il est toujours possible que la coïncidence soit fortuite; à moins de conditions particulières, il faut au moins l'accord de trois dialectes pour qu'une étymologie soit *démontrée;* l'accord de deux langues peut être intéressant à constater, mais ne permet pas de poser des conclusions *certaines.* — Néanmoins, pour écarter l'objection phonétique faite à ce rapprochement, M. Hübschmann a émis l'idée qu'en arménien la palatalisation n'est pas poursuivie avec conséquence (*I. F. Anz.*, X, 45). Mais cette inconséquence n'existe pas en fait : le *gh* oriental est toujours palatalisé en arménien devant voyelle palatale; au contraire, la sonore *g* ne l'est jamais dans les mêmes conditions : arm. *kin* « femme » = v. sl. *žena*; *keray* « je mangeai », cf. lit. *gerù*, etc.; la sourde *k* ne l'est pas davantage, alors même qu'elle devient sonore après *n* ou *r*; ainsi dans *hing* (de **hinge*, cf. *hnge-tasan* « quinze ») = πέντε et dans *argel* « empêchement », cf. ἀρκέω; le *č̣* de *ač̣kh* « yeux » sort sans doute non de *k* devant *i*, mais de *-ksy-*, cf. skr. *ákṣī*, zd *aši* et gr. ὄσσε; de même celui de *č̣u* est *ky-*, à moins qu'il ne soit aussi *sky-* (voir ces *Mémoires*, VIII, 296 et suiv.); ce même traitement de *-sky-* se retrouve dans les verbes en *-č̣i-* issus de **-i-sk-ye-*, tels que *phax-č̣im* « je fuis » (aor. *phaxeay*), *hangč̣im* « je me repose » (aor. *hangeay*, abstrait *hangi-st*), etc. Quant à *č̣orkh* « quatre », qui est fort obscur, il est au moins invraisemblable qu'il puisse être issu de **k^{w}etwor-* (cf. ces *Mémoires*, IX, 158). Le manque de conséquence de la palatalisation arménienne se réduit donc à un manque de parallélisme du traitement de la gutturale aspirée, d'une part, et des autres gutturales, de l'autre. M. Osthoff a reconnu de même que, en celtique, la sonore aspirée est traitée autrement que la sourde et la sonore simple (*I. F.*, IV, 264 et suiv.).

Ce principe une fois posé, on ne saurait admettre avec M. Hübschmann, *loco cit.*, que *gelj* « désir » puisse être indifféremment rapproché du grec θέλω (cf. v. sl. *želěti*, si celui-ci n'est pas parent de βούλομαι : on ne saurait trancher la question) et du lit. *pa-velt* : seul le rapprochement avec la racine **wel-* est possible; on notera d'ailleurs que cette racine **wel-* est sujette à recevoir divers élargissements : gr. Ϝελπ-, Ϝελδ- (pour le sens, cf. lit. *viliu* « j'espère », *viltis* « espérance ») et lat. *uolup-*; une forme **welg$_1$h-* n'a donc rien de surprenant.

IV. — Dans ceux des composés du nom de nombre « deux » dont le second terme commence par une voyelle, le premier

terme a non pas la forme *erku-*, mais la forme *erki-*[1] : on a en effet *erkeam* « de deux ans, deux ans » (d'où le dérivé *erkemean*) et *erkewan* « doute, soupçon » de **erki-(h)awan* (avec chute de *h*, normale au premier terme des composés, cf. *jeṙn-at* « manchot », en regard de *hatanem* « je coupe »). De même que l'*u* de *erku* répond à l'ō de skr. *duvā́*, v. sl. *dŭva*, gr. *δύω*, l'*i* de *erki* répond à l'*i* qui apparaît au premier terme des composés dans skr. *dvi-*, lit. *dvi-*, v. pruss. *dwi-*, gr. *δι-*, lat. *bi-*, ags. *twi-*. On retrouve donc ici une alternance indo-européenne, et rien ne pouvait confirmer d'une manière plus décisive l'hypothèse que, dans *erku*, l'élément *-ku* repose sur **dwō*. Du reste, le traitement *k* de i.-e. *dw* en arménien, qui est le traitement attendu *a priori* (*M. S. L.*, VIII, 160), se retrouve dans un second exemple au moins : *melk* « mou » (gén. dat. abl. plur. *melkiç*, donc thème en *-i-*) repose sur **meldwi-*, comme lat. *mollis* sur **moldwi-* ou **m̥ldwi-*, cf. skr. *mr̥dú-*. — On peut aller plus loin. La persistance de l'*i* de i.-e. **trins* dans l'accusatif pluriel arm. *eris* « trois » montre que, dans cette forme, la prothèse *e* est postérieure au début de l'altération qui a eu pour terme l'élimination de la voyelle de la syllabe finale de tout polysyllabe arménien. Dès lors on doit admettre de même que *erku* représente phonétiquement **dwō*, c'est-à-dire que i.-e. **dw-* initial est représenté en arménien par *erk-*; et en effet on a *erkiwl* « crainte », *erknčim* « je crains » (de **erkinčim*) aor. *erkeay* en regard de gr. *δϝέ(y)ος*, *δέδϝιμεν*, etc., c'est-à-dire que arm. *erki-* représente ici i.-e. **dwi-* « craindre ».

On serait tenté de conclure de là que, dans les composés à deuxième terme commençant par une consonne, tels que *erk-bay* « douteux », *erk-* est non pas *erku-*, mais *erki-* : la chose est possible, mais indémontrable. Car tandis que, devant voyelle, on a *eream* « de trois ans » (d'où *eremean*), dont *eri-* répond à skr. *tri-*, gr. *τρι-*, etc. (à moins qu'on ne soit simplement en présence d'une forme analogique de *erkeam*), par ailleurs on a *erekh-žani* « trident », etc.

Le nom de nombre *erkeriwr* « deux cents » (de **erki-hariwr*), en regard de *erekhhariwr* « trois cents », *čorekhhariwr* « quatre cents », etc., pourrait renfermer **dwi-*; mais il est permis aussi d'y chercher l'ancien duel neutre correspondant à skr. *dvé çaté*, v. sl. *dŭvě sŭtě*.

D'une manière générale, les noms de nombre arméniens sont

[1] On notera que *i* en hiatus ne tombe pas : *ji*, *jioy*; *mi*, *mioj*. Il en est de même de *u* : *etu* « je donnai », *tuakh* « nous donnâmes », *tueal* « ayant donné » — *erdnum* « je jure », *erdu-ay* « je jurai », — *lezu* « langue », gén. *lezui*. Par une inconséquence, sans doute accidentelle, M. Hübschmann note le génitif de *ji*, *jioy* par *i* voyelle, et le génitif de *ju* « œuf », *juoy* par *u* consonne : *jvoy*. Rien ne justifie cette différence de transcription.

d'un archaïsme tout à fait singulier. Par exemple, l'arménien est seul avec le grec à avoir conservé l'opposition du vocalisme prédésinentiel sans *e* de l'ancien nominatif-accusatif duel neutre *khsan* «vingt» = béot. *Ϝίκατι* (cf. le duel neutre skr. *bṛh-at-ī* en regard du masculin *bṛh-ánt-ā*) et du vocalisme prédésinentiel *o* (ou *ō*) de l'ancien nominatif-accusatif pluriel neutre *eresun*, cf. *τριάκοντα*, (cf. skr. nom. plur. neutre *bṛh-ánt-i* et *bṛh-ānt-i*); et cette conservation est très précieuse, car elle est, en dehors du sanskrit, à peu près le seul témoignage d'une curieuse alternance vocalique de l'indo-européen.

V. — Arm. *matn* «doigt» rappelle m. bret. *meut*, v. gall. *maut* (devenu *bawd*) «pouce», qui supposent un ancien **māto-*. M. V. Henry a déjà cité ce rapprochement dans son *Lexique étymologique breton* (sous *meûd*, p. 200 et suiv.), et il n'y aurait pas lieu d'y revenir si le *t* arménien n'appelait une remarque[1]. On retrouve ici le pendant d'une énigmatique particularité présentée par un autre mot : le traitement *t* de i.-e. *t*, au lieu du traitement normal *th*, est exactement comparable au traitement *k* issu de i.-e. orient. *k*, au lieu du traitement normal *kh*, dans *akn* «œil», cf. v. sl. *oko* (voir ces *Mémoires*, X, p. 269). Dans la mesure où l'on peut faire fond sur le rapprochement proposé, on y trouve la confirmation de l'hypothèse que le *k* anomal de *akn* tient à la présence de la nasale qui suit le *k*, et la seule difficulté grave qui s'oppose à ce que l'on reconnaisse *kh* pour le seul traitement arménien de i.-e. orient. *k* est écartée. Outre les altérations connues de la *lautverschiebung* germanique devant *n* (voir Kluge, *Vorgeschichte*, § 63, dans *Grundr. germ. phil.*, I², p. 383), on peut citer comme fait analogue la substitution de τ et κ à θ et χ dans gort. *τνατῶν*, locr. *τέκνᾳ*.

Le v. irl. *mér* «doigt» est aussi difficile à concilier avec arm. *matn* qu'avec la forme brittonique et doit être laissé de côté, au moins provisoirement.

VI. — Le préverbe i.-e. **ni-* a conservé sa valeur ancienne dans arm. *ni-st* «siège», *n-stim* «je m'assieds», cf. skr. *ni-ṣīdati* (voir Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 478) et peut-être aussi dans *n-zovkh* «malédiction» (Osthoff, *B.B.*, XXIV, 179), si ce dernier mot n'est pas un emprunt à l'iranien (*o* est, dans les emprunts, le représentant régulier de iran. *ă* devant *v* : *dsrov*, *hrovartak*, *yovaz*, etc.).

[1] Le même rapprochement a été indiqué d'une manière indépendante par M. Rozwadowski, p. 14 de la 2ᵉ série de ses *Quaestiones gramm. a. etym.* (*Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, XXVIII), sans explication de la difficulté phonétique. (Note de correction.)

Il est donc légitime de le reconnaître aussi dans les cas suivants où le *n*- initial seul subsiste :

n-ayel « regarder » en regard de *hayel* (même sens) : pour l'absence de *h*, cf. *z-atanel* en regard de *hatanel*; cf. Patkanean, *Journ. Soc. asiat.*, 1870, vol. II, p. 369;

n-iwthem « je prépare, je machine, je mets en œuvre », cf. *hiwth* « matière »;

n-eçuk « soutien, appui »; cf. *yenul* « s'appuyer », *yeç* « appuyé ».

On ne peut guère soutenir que, dans ces trois cas, *n*(*i*)- soit, non plus que dans *nist*, imité de mots empruntés à l'iranien. Il faut donc reconnaître que le préverbe *ni*- n'est pas conservé seulement en indo-iranien, mais aussi dans quelques exemples arméniens. Le fait que les exemples sont peu nombreux n'est pas une objection; car le préverbe *am*- (cf. gr. ἀνα-?) de *am-barnam* est encore plus isolé et pourtant indiscutable.

L'existence de *ni*- en letto-slave et en germanique est supposée par les dérivés v. sl. *nizŭ*, v. h. a. *nida*, *nidana*, *nidar*. Il est donc permis de croire que lette *n'emu* « je prends » repose sur un thème **ni-eme*-, cf. lit. *imù*, prét. *ëmiaũ*, v. sl. *jimą* (de **jĭmą*), itératif *jemlją*; lat. *emo*, parf. *ēmī*; v. irl. *air-ema* « suscipiat », etc., toutes formes dont la racine est **em*-: nulle part on n'a la moindre trace du groupe -*nm*- que suppose l'hypothèse « glottogonique » de M. Hirt, *Ablaut*, § 641. On est tenté d'expliquer de même le got. *niman*, v. h. a. *neman*, v. isl. *nema* « prendre », bien que l'absence de *y* soit embarrassante : les exemples d'absence de *y* signalés par M. J. Schmidt, *Kritik der sonantentheorie*, p. 156, ne sont nullement comparables, car, dans tous les cas, ce manque peut être indo-européen. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, il semble bien que M. J. Schmidt a eu raison de repousser (*loco cit.*) tout rapprochement de got. *niman* et de lette *n'emu* avec gr. νέμω, aussi bien qu'avec skr. *námati*. Un rapprochement de skr. *yam*- « tendre » avec la racine **em*- de lat. *emo*, etc., admis par M. J. Schmidt et aussi, avec réserve, par M. F. de Saussure, *M. S. L.*, VIII, 440, n'est pas non plus très séduisant pour le sens; mais on ne voit pas comment expliquer lette *jemu*, *jemt* (synonyme de *n'emu*, *n'emt*) sans admettre au moins que la racine **yem*- a pu se contaminer avec **em*-. De toute manière, lette *n'emu* paraît contenir le préverbe **ni*-, fréquent en indo-iranien, présent sans doute en arménien dans quelques cas, et disparu partout ailleurs.

VII. — M. Hübschmann repousse, *K. Z.*, xxxvi, 171 et suiv., l'idée que l'ancien *r̥* indo-iranien ait donné dans les emprunts arméniens d'époque arsacide *ar* après labiale, c'est-à-dire quand il est représenté en persan moderne par *ur*. Déduction faite des exemples contestables, le fai tparaît pourtant se présenter dans les

mots suivants (pour le détail des rapprochements, voir Hübschmann, *Armenische grammatik*) : *barš* « crinière », pers. *buš* — *vard* « rose », pers. *gul* (zd *varəδā* signifie « plante ») — *pašt-pan* « garde », pers. *pušt-bān*; la forme en *-ur-* a été empruntée en arménien à l'époque sassanide et le *p* initial est alors représenté par *ph*, ce qui dénonce immédiatement le caractère récent de l'emprunt *phuštipan* — enfin *-marg*, cf. pers. *murg* « oiseau », dans *sira-marg* « paon », *lora-marg* « caille » (à côté de *lor*, même sens); pour la formation, cf. zd *saēnō-mərəγō*, pers. *sīmurg* « aigle ». A ces quatre cas qui sont irréprochables et qui ne semblent pas pouvoir être écartés autrement que par des suppositions arbitraires, il faut ajouter arm. *varz* « massue », cf. pers. *gurz*; l'ancienne forme iranienne est *vazra-*, il est vrai; mais c'est sur la forme à transposition **vr̥za-* que reposent le mot persan moderne et aussi le mot arménien. — Les seuls emprunts anciens où M. Hübschmann puisse signaler le traitement *ur* (*loco cit.*, p. 172), sont tous des noms propres : *Vrkan*, *Vrkēn*, *Všnasp* et ici le cas peut être tout différent. — Du reste, il ne faudrait pas conclure du traitement arménien *ar* que, entre *r̥* et *ur*, le persan ait jamais passé par un stade *ar*. En effet, on sait que l'époque arsacide a été pour le dialecte du haut pays qui a fourni et la langue des inscriptions achéménides et le pehlvi et le persan littéraire une période d'éclipse, et d'ailleurs de divers petits faits on peut conclure que les emprunts arméniens d'époque arsacide proviennent, en partie au moins, de dialectes autres que celui qui est devenu le persan littéraire (voir *Revue critique*, 1896, I, p. 422). — D'autre part, le traitement *ar* après labiale, en regard du pers. *ur*, forme le pendant exact du traitement *er* après gutturale, en regard du persan *ir*, dans arm. *-kert* (de **-kr̥ta-*), *kerp* et *kerpas*. Or on a de même arm. *e* en regard du pers. *i* dans *veh*, cf. pers. *bih* de *vahyah-*, et arm. *o* en regard de pers. *u* dans *mog*, pers. *mug*; etc. : dans ces cas, les mots arméniens ont été empruntés à une date où la voyelle qui n'était plus *a* n'était pas encore *i* ou *u* et était seulement en voie de fermeture. Il est à noter que, dans le nom propre Ἰσδι-γέρδης, le grec reproduit le vocalisme conservé par arm. *Yaz-kert* et non celui du persan *Yazdegird*.

Quant à *ašteay* « lance » en regard de pers. *xišt* = skr. *r̥ṣṭíḥ*, le *r̥* se trouvant à l'initiale est dans des conditions toutes spéciales et ne va pas contre la formule générale : dans les emprunts de date arsacide, *r̥* est rendu en arménien par *ar* après labiale, c'est-à-dire là où il est en persan *ur*, et par *er* après gutturale, c'est-à-dire là où il est en persan *ir*.

VIII. — L'arménien présente un très grand nombre d'exemples d'un redoublement qui comprend la syllabe radicale du mot tout

entière, y compris la consonne finale; M. Adjarian énumère les mots ainsi formés dans son article de la revue arménienne *Hantes*, 1899, p. 205 et suiv., type : *vaz-vazel*, *arc-arcel*, *bek-bekel*, etc. Les exemples sont en partie récents, mais d'autres sont anciens et ont subi l'action de certaines lois phonétiques arméniennes. M. Adjarian signale lui-même parmi les cas de ce genre le type *ks-kic* (de **kic-kic*), *koš-kočel* (de **koč-kočel*), etc.; voir *loco cit.*, p. 233. De même dans *hec-ecel*, *hot-otel*, etc. (*loco cit.*, même page), la chute de *h* intérieur est normale. Il faut enfin ajouter, parmi les cas les plus intéressants, celui des radicaux terminés en *ph*, dont le *ph* est représenté par *w* devant consonne initiale de la racine : *thaphel* : *thaw-thaphel* (Luc, x, 11) et, de même *šaw-šaphel*; le traitement de *ph* est identique à celui qu'ont subi dans les mêmes conditions i.-e. *p* (*ewthn* de **septn̥*; *khun* de **swopnos*, ce dernier avec *u* issu de *o* + *w*) et iranien *f* des mots empruntés (*tawth* de **tafta-*); de même, devant *r*, iranien *f* est représenté en arménien par *wh*, ainsi : *awrhnel* « bénir » de **awhrinel*, cf. pers. *āfrīn*; *patuhas* « punition » de **patiwhras*, ancien iranien **patifrāsa-*; *hraparakaw* « publiquement », de **whraparaka-* (d'où géorg. *urakparakad*), dont le premier élément est visiblement iranien *fra-* et le second **-pāδaka-* et qui ne peut être autre chose qu'un emprunt iranien — non encore identifié (cf. pehlvi *pāyak* « degré, sentier » ?).

Le type de redoublement comprenant la consonne finale de la racine est une innovation arménienne. En effet, le type indo-européen qui s'en rapproche le plus, le redoublement des intensifs, comporte répétition de la sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*) de la racine, mais jamais le redoublement d'une occlusive ou d'une sifflante, ainsi : skr. *vár-var(t)-ti*, *vár-vr̥t-ati* — *dán-dac-ūna-* — *dé-diš-ṭe*, zd *dae-doiš-t* — gr. *παιφάσσω*, *ποιφύσσω*, *δαιδύσσεσθαι*, etc. Dans les racines qui ne comprennent point de sonante après la voyelle, le sanskrit remplace le redoublement d'intensif par le redoublement à voyelle longue des types skr. *jā-gar-ti*, gr. *κω-κύ-ω*, ainsi : skr. *rā-rapī-ti*, *lā-lapī-ti*. Dans sa liste des intensifs sanskrits, Whitney ne cite qu'un seul exemple divergent : véd. *bad-badh-é* en regard de *bā-badh-e* (*The roots, verb-forms*, p. 232 et suiv.). Quant au grec, les cas comparables se rencontrent tous dans des racines commençant par voyelle, type *ἀγαγεῖν*, *ἐδηδώς*, *ἀπαφεῖν*, etc. et l'on sait que ce redoublement, dit attique, paraît être une particularité hellénique. En arménien, la distinction très nette que faisait l'indo-européen entre les sonantes *y*, *w*, *r*, *l*, *m*, *n* et les consonnes proprement dites a entièrement disparu; il n'y avait, dès lors, plus de raison pour traiter un radical arménien *bek-* (cf. skr. *bhaj-*) autrement qu'un radical *sor-* et l'on a formé *bek-bekem* comme *sor-sorem* « je bouillonne », *sar-*

sur «froid violent», *sar-sram* «je tremble», — *kolkolim* «je me lamente, je gémis», etc. Et ainsi l'ancien type d'intensif, qui a disparu presque partout ailleurs, s'est conservé en arménien, s'y est développé et y fournit toute une série de verbes nouveaux.

IX. — Les verbes arméniens en *-nu-* sont essentiellement primaires; plusieurs se retrouvent exactement dans d'autres dialectes indo-européens, ainsi *arnum*, *z-genum*, *jernum* (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 642); on a même une adaptation d'un autre thème à nasale dans *lnum* (de **li-nu-m*, c'est-à-dire **plē-nu-*) en regard de skr. *pṛṇáti*. La plupart des verbes de ce type ont un aspect archaïque; aucun n'est un dénominatif et presque tous ceux dont le thème est terminé par une consonne ont un aoriste radical, ainsi *jernum*, *jeray*; *heljnum* «j'étouffe, je suis suffoqué», *heljay*; etc. Bien que beaucoup d'entre eux n'aient encore reçu aucune étymologie, on doit donc admettre qu'ils sont en général très anciens dans la langue, et il doit se cacher là plus d'un radical indo-européen non encore déterminé.

Ainsi *harthnum* «je saute en arrière, je tressaille», aor. *hartheay* peut reposer sur un ancien **pṛth-* et rappelle v. sl. *vŭsprenąti* «se dresser», *prędati* (prés. *prędają*) «sauter, trembler», russe прянуть «sauter» : pour la forme du vieux slave, cf. *kręną*, *krętiti* en regard de skr. *kṛṇátti*. L'opposition de arm. *th* et de sl. *d* s'explique soit par l'alternance connue de i.-e. *th* et *dh*, soit, si l'on admet le rapprochement de v. sl. *prędati* avec m. h. a. *sprinze* «je saute» (Brugmann, *Grundr.*, II, p. 1001), par une différence d'élargissement : il s'agit en effet d'une racine à élargissements, cf. gr. *σπέρ-χ-ω* et v. h. a. *spri-n-g-an* (verbe à nasale infixée comme v. sl. *pręną*) — lit. *sprústi*, etc. (cf. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, p. 169). — Il n'est pas impossible que *z-arthnum* «je m'éveille», aor. *z-artheay*, ne soit le même verbe, avec préverbe *z-*; en effet le correspondant de russe прянуть est en serbe *prènuti se* «s'éveiller en sursaut».

X. — L'adjectif arm. *sul* «court, petit» (gén. abl. dat. plur. *slic*, donc thème en *-i-*,) peut être rattaché à la racine de skr. *çárī-toḥ*, *çṛṇáti* «il brise», *çīr-ṇáḥ* «brisé» et gr. *κλάω*, *ἔκλασσα*, *κόλος* «mutilé, brisé», *κολοϐός*, même sens; *κολοϐός* a même fini par signifier à basse époque «court, petit». Le vocalisme radical *ō*, qui seul peut expliquer l'*u* arménien, n'est peut-être pas celui d'un thème en *-i-*; il pourrait s'agir d'un ancien thème en **-yo-* passé aux thèmes en *-i-* d'après le nominatif (cf. ci-dessus p. 390), ou même d'un ancien thème en *-u-*, cf. *melk* (ci-dessus, p. 394); on comparerait alors le vocalisme de v. h. a. *kuoli* «kühl», *kuoni* «kühn», v. isl. *kœnn* «sage, expérimenté» (rac. **$g_1$enə-* «con-

naître »), gr. *μωλύ-ειν*, etc.; et on est par là conduit à se demander si le gr. *κωλύ-ειν* « empêcher », qu'on a depuis longtemps rapproché de *κόλος*, ne serait pas le plus proche parent de arm. *sut*.

XI. — Le *ē* de *tēr* « seigneur » devient, suivant la règle générale, *i* partout où, dans les dérivés et composés, il se trouve n'être plus en syllabe finale, ainsi : *tirel* « dominer », *tiraspan* « régicide », etc.; mais on a, par une exception unique, *tēruthiwn* « domination », *tēruni*, *tērunean*, *tērunakan* « du seigneur ». La persistance de *ē* en cette position est contraire à la règle tout à fait générale qui veut que l'ancien *ē* issu d'une diphtongue en *i* (ici *-iay-*) devienne *i* en syllabe non finale; d'autre part M. Adjarian a noté, dans un article de la revue arménienne *Bazmavêp*,, 1898, p. 226, que *ē* n'apparaît pas en principe hors de la dernière syllabe du mot. On attend *tiruthiwn*, qui se rencontre d'ailleurs dans des textes du moyen âge; ce *tiruthiwn* a donné *teruthiwn*, tout comme *lizu*, *lizum* ont donné *lezu*, *lezum* par suite d'un changement assez énigmatique de *i* en *e* devant *u* de la syllabe suivante (cf. ces *Mémoires*, VIII, 164 et suiv.); la graphie correcte doit donc être *teruthiwn* avec *e* (ե) et non *tēruthiwn* avec *ē* (է). Or en effet, d'après une communication due à l'obligeance de M. Adjarian, le mot qui se rencontre une fois dans l'Évangile, Luc, III, 1, est écrit par *e* (ե) et non par *ē* (է), c'est-à-dire տերութեանն, dans les plus anciens manuscrits en capitale (երկաթագիր) de la bibliothèque du monastère d'Etchmiadzin, à savoir 229 (222 du catalogue Karinean) de l'an 989 — 363 de l'an 1053 — 369 (ancien 362) de 1066 — 260 (ancien 253), aussi du XIe siècle à ce qu'il semble; il manque par hasard dans le manuscrit 364 de 1183. M. Adjarian croit aussi qu'on peut lire տերութիւն dans quelques passages d'un manuscrit en onciale (բոլորգիր) de 1295; mais, dans cette écriture, է et ե se ressemblent tellement qu'il ne peut rien affirmer. En tous cas l'accord des anciens manuscrits de l'Evangile est caractéristique. La graphie *tēruthiwn* par *ē* est postérieure et date du temps où *e* et *ē* ont cessé de se distinguer dans la prononciation; le *ē* provient simplement de l'influence du mot *tēr* et n'a aucune valeur phonétique. Dès lors l'action de *u* sur un *i* de la syllabe précédente est démontrée et il est certain que la forme dialectale *lizu*, attestée dès le XIe siècle (ms. n° 8 d'Etchmiadzin, Évangile, Mc, VII, 33 — L. I, 64), est plus ancienne que la forme classique *lezu* : l'exemple est d'autant plus curieux que c'est, semble-t-il, le seul cas sûr où l'on ait trouvé jusqu'à présent dans des dialecte modernes une forme plus ancienne que celle de l'arménien classique.

Il résulte de ce qui précède que l'*e* de *eresun* « trente » peut être issu d'un ancien *ī* (cf. lat. *trī-gintā*) aussi bien que de *ea*; on a

de même **skisur* (de i.-e. **swēkurā*) devenu *skesur* en regard de m. h. a. *swāger* c'est-à-dire i.-e. **swēkros*. Dans les dialectes modernes de la plaine de l'Ararat, on dit encore *kisur* et *lizu*. Et l'on peut conclure de là que l'ancienne langue écrite représente un dialecte différent de celui qui a donné les dialectes actuels de cette région.

Le participe en *-um*, qui sert à former le présent et l'imparfait dans ces mêmes dialectes et qui ne se rencontre jamais en arménien classique, pourrait aussi être indo-européen : *ber-um* serait un ancien participe moyen à rapprocher de v. sl. *nes-omŭ*, lit. *nẽß-amas*.

XII. — Le rapprochement de arm. *meɫr* «miel» avec gr. *μέλι*, etc., était déjà enseigné par de Lagarde, M. Hübschmann le reproduit et il ne semble faire doute pour personne. Toutefois, si l'on rend bien compte ainsi du radical du mot, on en laisse la flexion inexpliquée. En effet arm. *meɫr*, génit. *meɫu*, est un thème en *-u-* dont l'*u* se retrouve nettement dans *meɫu*, génit. *meɫui* «abeille». Or les mots correspondants des autres langues ne présentent rien de pareil. Le thème des mots germanique et grec est **melit-*, gr. *μέλι*, *μέλιτος*, d'où le dérivé *μέλισσα* et, avec un vocalisme radical sans *e* fort curieux, att. *βλίττω*; le v. irl. *mil*, génit. *milo* est un thème en *-i-*, ce que confirme le dérivé *milis* «doux»; enfin lat. *mel*, *mellis* est obscur. Mais nulle part il n'y a trace d'un thème en *-u-* en dehors de l'arménien.

L'*u* de arm. *meɫu-* ne peut donc s'expliquer que par une contamination de **meli-t-* (?) avec le mot panindo-européen **médhu* : skr. *mádhu*, zd *maδu*, v. sl. *medŭ*, v. pruss. *meddo*, lit. *medùs* (et *midùs*), gr. *μέθυ*, v. h. a. *meto*, v. isl. *mioδr*, irl. *mid*. Ce mot avait le double sens de «miel» et de «boisson fermentée fabriquée avec du miel, hydromel» (d'où le sens de «vin», là où le vin a pris la place de l'ancien hydromel); et ce double sens est conservé en indo-iranien et en letto-slave; au contraire, dans les langues où le sens de «miel» est exprimé par le nouveau mot **meli-t-*, c'est-à-dire en grec, en germanique et en celtique, le vieux mot **médhu* a été restreint au sens de «boisson fermentée»; c'est la même restriction de sens qui a dû en entraîner l'élimination en latin; enfin en arménien, il n'a pas disparu sans laisser sa trace dans la flexion de *meɫr*.

A. Meillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite et fin.*)

---

pètu̯a « patois », emprunté au fr.
pèvü « peur » < **pavūrė*.
pèvüru « peureux, poltron », dérivé du précédent.
pèžnā = « pardonner ».
pē̃ = « pain », — *pē̃ d čivr* « chèvrefeuille des bois, *Lonicera Xylosteon* L. », — *pē̃ d cucu* « oxalide des bois, *Oxalis Acetosella* L. ».
lė pē̃n « bouts des fils attachés aux ensouples des tisserands » = vfr. *paines*.
pē̃nutā « faire tourner la voiture en la levant avec la *pē̃nòt* », dérivé de *pē̃nòt*.
pē̃r « prendre »; la voyelle nasale fait difficulté, — *s pē̃r dė rézū̃* « se quereller », — ind. pr. *prō̃*, *prėni̭ō̃*, *prō̃t*, imp. *prėni̭ṓ*, fut. *pèrā*, subj. *prėni̭*, imp. *prėni̭ès*, p. passé *pri*, *-iz*, p. pr. *prėni̭ē̃*.
pē̃s = « panse », — « gros ventre ».
pē̃sü = « pansu ».
pē̃tò « chemise » sort peut-être d'un dirivé de *pannus*, à savoir **pannitettu*.
1 *pė*, *pėt* « laid, laide » = vfr. *put*, *pute*.
2 *pė* = « puis (conj.) ».
pėltīr « couturière » = fr. *pelletière*.
èl sō̃ l pėnā « elle sent mauvais (en parlant d'une chambre) » = fr. *punais*.
pėnāz = « punaise ».
pėnèl = « prunelle ».
pėni = « punir ».
pėpi̭ « peuple », emprunté au fr.
pėplī « peuplier », emprunté au fr.

s pèrği = «se purger».
pèri = «pourrir».
pèrīr «carrière de pierres» <*petraria.*
pèt f. «sorbe»; origine inconnue.
pètnī «sorbier, *Sorbus aucuparia* L.», dérivé du précédent.
pöğī «poucier en peau» <*pollicariu.*
pös «pouce», probablement emprunté au fr.
1 *pi* «pis (de vache)», emprunté au fr.
2 *pi* = «pic (oiseau)», — *pi vu̯a* «pic-vert», — *pi rèmẻ* «pic tacheté de blanc et de noir».
pī = «pied», — «pied de table, de lit», — *pī d ān* «pas-d'âne, *Tussilago Farfara* L.», — *pī d čè* «pied-de-chat (autre plante)».
pic bǒ «pic (oiseau)», litt. «pique-bois», cf. *picā.*
picā = «piquer», — «atteindre le but avec un projectile», — *picā ò fü* «tinter au feu», — *èn ğènèl cè pic è mẻği* «une poule qui becquète».
picò «pic (pioche)», — «épine» = fr. *piquet.*
picòt = «piquette».
picnǒd «chiquenaude», cf. *MSL*, X, 133.
pičöl «léger duvet», cf. fr. *peluche, pluche, éplucher.* Notre mot sort probablement d'un plus ancien **pi̯üčöl* < **plüčöl.*
pidī = «pitié», cf. vfr. *pide* «pitoyable».
pigi «petit de la chèvre»; ce mot paraît avoir été formé sur *bique* comme *čèvri* «cabri» sur *čivr*, et avoir subi la transformation de sa sonore en sourde et de sa sourde en sonore, comme *pègès*; c'est-à-dire que l'on attend **bici*, cf. fr. *biquet.*
piğ = «piège».
pil = «pile».
pilā = «piler».
pilī «pilier», emprunté au fr.
pīr = «pierre», — *dẻ pīr dẻ livr* «poids (en fonte, qui ont remplacé les anciens poids en pierre)».
pīrsi «persil», est peut-être emprunté au fr.; quoi qu'il en soit, ce mot a subi l'influence de *pīr.*
pīs = «pièce», — *lè pīs dẻ l ǒmẻ* «le montant du milieu (d'une porte, d'une fenêtre)».
pisī = «pisser».
pisò «pissat», serait en fr. **pisset.*
pisǒlẻ = «pissenlit».
pītnā = «piétiner», — «faire des petits pas».
1 *pitü* «troisième petit d'une brebis (elle n'en peut nourrir que deux)»; origine incertaine.

piv «cône de sapin» <**pīpa* (?); c'est le mot simple dont fr. *pivot* est un diminutif.

pivā «ricocher», est probablement apparenté au précédent, quoique le rapport sémantique de ces deux mots ne soit pas clair.

pĩ = «pin».

pĩ fŏ «houx», représente peut-être **pinu-fagu* «pin-hêtre».

pĩgŭ «pigeon» <**pimbione*.

pĩni̯ = «peigne».

pĩni̯ār «peigneur de chanvre», dérivé de *pĩni̯* au moyen du suffixe qui est en fr. *-ard*, — *lé pĩni̯ār sŭ vnü èvŏ i̯u slī* «les peigneurs de chanvre sont arrivés avec leurs peignes».

s pĩni̯ī = «se peigner».

pĩni̯òt «espèce de scie» = fr. *peignette*, — «cardère sauvage, *Dipsacus silvestris* L.; une espèce voisine, le *D. fullonum* L., sert à carder le drap».

s pĩpā «faire de la toilette, faire la belle» = vfr. *pimper*.

pĩs = «pince», — *lè pĩs è bèi̯ī lè vī* «pince qui sert à donner la voie aux scies».

pĩsī = «pincer».

pĩsò «pinceau», emprunté au fr.

pĩsòt = «pincette», — «pince à feu».

pi̯a = «pouvoir», cf. *MSL*, VIII, 332.

pi̯ā = «plaie».

pi̯ār = «plaire».

pi̯ātri «plâtrer un mur», emprunté au fr.

pi̯ēdī = «plaider», — *pi̯ēdī cēcŭ* «embaucher quelqu'un».

pi̯ēzẽ «agréable» = fr. *plaisant*.

pi̯ēzi = «plaisir».

1 *pi̯è* «pli», substantif verbal de *pi̯èi̯ī*.

2 *pi̯è* masc. = «plat».

3 *pi̯è*, *-èt* adj. = «plat, -ate».

pi̯ècī «bècher» = fr. *piocher*; une forme **pi̯òcī* devait devenir **pi̯acī* comme **bròč* est devenu *brač*, puis l'*a* atone devait devenir *è* comme celui de **pacī* devenu *pècī*.

pi̯èčò «pioche», serait en fr. **piochet*.

pi̯èfŭ = «plafond», — *pi̯èfŭ è rcuvrēmŏ* «plafond dont les planches se rhabillent l'une sur l'autre».

pi̯èi̯ī «plier» = fr. *ployer*.

pi̯èi̯ŭ «fléau d'une seule pièce» = vfr. *ployon* «crosse».

pi̯èrò «mantelet de femme»; c'est le fr. *pierrot* emprunté.

pi̯ès = «place».
lè pi̯èt bŏd «sorte de rabot», litt. «plate-bande».
pi̯ètè = «plateau».
pi̯ètĩn «plaque du foyer» = fr. *platine*.
pi̯ètũ «planche épaisse» = vfr. *platon*.
pi̯ẽ = «plan».
pi̯ẽč = «planche».
pi̯ẽči = «plancher».
pi̯ẽčòt «planche de maçon pour étendre le mortier sur un mur», diminutif de *pi̯ẽč*.
pi̯ẽdr «gémir» = fr. *plaindre*, — ind. pr. *i pi̯ẽ*, *nó pi̯éni̯ŏ*, *vó pi̯ẽt*, imp. *pi̯éni̯ó*, fut. *pi̯ẽdrā*, subj. *pi̯éni̯*, imp. *pi̯éni̯ès*, p. passé *pi̯ẽ*, *pi̯ẽt*, p. pr. *pi̯éni̯ẽ*; — pour le sens cf. ital. *piangere*, Corneille, *Horace*, 1045-1046 :

> Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux
> Vous donnera bientôt à plaindre comme à nous.

Médée, 1310 :

> Mais (ô nouveau sujet de pleurer et de plaindre)!

1 *pi̯ẽn* fém. = «plaine».
2 *pi̯ẽn* fém. «riflard (rabot)» <*plana*, — *pi̯ẽn è dõ* «riflard à dents».
3 *pi̯ẽn* masc. «platane-érable» = fr. *plane*.
pi̯ẽtā = «planter».
lu rũ pi̯ẽtè «plantain à feuilles étroites, *Plantago lanceolata* L.», — *lu lũ pi̯ẽntè* «plantain à grandes feuilles, *Plantago maior* L.»; est-ce le fr. *plantain* emprunté et corrompu pour sa finale, ou bien est-ce un mot originairement patois qui serait en fr. **plantat*?
pi̯ébi «publier», cf. ital. *piuvicare*, v. gén. *pluvico*.
pi̯éğ «pluie» <**plovia*.
pi̯émā «éplucher» = fr. *plumer*.
pi̯émè «plumet», emprunté au fr., — «pièce où entre *lè ćvéi̯ bré-cūr*».
dé pi̯émür «épluchures», cf. *pi̯émā*.
pi̯énā «raboter», dérivé de *pi̯ẽn*.
di ptè pi̯ö «thym, *thymus serpillum* L.»; origine inconnue.
pi̯övr «pleuvoir» <*plověre*, — *è pi̯ö* «il pleut», — *èl è pi̯ö* «il a plu».
dé pi̯ò d dā «aiguilles de branches de sapin» = vfr. *pillet* «dard, aiguillon».
pi̯òcā «cesser»; origine inconnue.

1 *pịl̃, -ịl̃n* = « plein, pleine », — *lu tõ ò pịl̃* « le temps est sombre, orageux ».
2 *pịl̃* = « plomb ».
pịl̃ǧi = « plonger ».
pịl̃nā « pleurnicher »; origine inconnue.
ĩ plò d bó « une bille de bois » = vfr. *pilet* <**pīlettu*.
pnö, -öz « penaud, -aude », probablement emprunté au fr.
pnī = « panier », — *pnī èčĩ* « panier qu'on porte sur la hanche en bandoulière », cf. *MSL*, X, 205.
pó = « peu ».
pólı « poulie », probablement emprunté au fr.
própr « propre », emprunté au fr.
1 *pótė* = « poteau ».
2 *di pótė* « paroi en planches et en lattes recouvertes de chaux »; origine inconnue.
pózũ f. = « poison ».
pò = « pet », — *dė pò d čèvò* « plante jaune poussant dans les marécages ».
pò « pieu » <*palu*.
pòči = « pêcher ».
pòl = « pelle », — « trou où l'on enfile *lè brač* ».
pòlā « écobuer <**palāre*.
pòlā « pellée », dérivé de *pòl*.
pòlisèǧ « polissage », emprunté au fr.
pòlò = « palet (disque de pierre) ».
pòlu « pioche à écobuer », cf. *pòlā*.
pòmèl = « paumelle ».
pòn « mesentère; en terme de boucherie : toilette » = vfr. *panne* « peau ».
pònā « essuyer » = vfr. *paner*, — *ĩ pòn mẽ* « essuie-mains ».
pònu « mouchoir, serviette », dérivé de *pònā*.
pòtā = « péter ».
pòtiš « vessie », cf. Horning, *Gröber's Zeitschr*, XVIII, p. 226.
pòtišnā « manier salement, patauger »; origine inconnue.
pòũ « paon », sans doute emprunté aux parlers des environs de Mtb.
1 *põ* = « pan ».
2 *põ* « paon », emprunté au fr.
põdr = « pendre ».
põsā « penser », emprunté au fr.
prā = « pré ».

praį̄ = «prier», — «adorer».
prālò «petit pré», diminutif de *prā*, cf. *būlò* diminutif de *bū*, — *lu Prālò* «nom de lieu, le point le plus élevé de la commune de Damprichard (1,028 mètres)».
prèpèrā «accommoder», emprunté au fr.
prèti «pétrir» <**prĕstire*, forme corrompue.
prèzür «présure», emprunté au fr.
prè = «près».
prèsòt «le levier du *čèrğu*», est probablement emprunté au fr. (pressette), — *lè prèsòt ō fā* «petite presse en fer qui tient la bille de bois dans la scierie».
prèmī = «premier».
lè prèniį̄ «chaînes qui lient le cheval à la limonière», participe présent du verbe *pē̆r*.
prètā = «prêter».
prèvōs «pervenche», emprunté au fr.
prōį̈ masc. «cheville du joug de la charrue», cf. vfr. *prolière*.
pri «prix», emprunté au fr.
prizī «priser (prendre une prise)», emprunté au fr.
prizō̆ «prison», emprunté au fr.
prò, *-òt* = «prêt, -ête».
prōğī = «prêcher».
prūn = «prune».
prūnī = «prunier».
prūnò «pruneau», emprunté au fr.
pru «assez» = fr. *prou*.
1 *prū* = «proie»,
2 *prū* = «troupe de personnes», — *èn grōs prū* «une grande quantité» = vfr. *proie*.
ptè, *ptèt* = «petit, petite».
ptō «putois», sans doute emprunté au fr.
pü = «plus».
pürā «pleurer» <**plūrare*, cf. ital. *piurare*, — *dlè sōs pürē̆t* «saule pleureur».
püs = «puce», — *l ārb è püs* «poivre d'eau, *Polygonum hydropiper* L.».
püsē̆ «poussin» <**pūlicīnu*, cf. *Revue des langues romanes*, 1898, p. 287.
püsnòt «jeune poulette», diminutif du précédent.
pütē̆ fém. «putain», emprunté au fr.
pütō = «plutôt, plus tôt».

püzī = «puiser».
püzrò «puisoir», diminutif du suivant.
püzu = «puisoir».
pü̯ā = «puer».
pü̯ẽtu ou *pi̯ẽtu* = «puanteur».
pu d čẽbr «vase de nuit», emprunté au fr.
pū = «porc», — *pū d mā* «cochon d'Inde».
pūč = «porte».
pufā «souffler et gronder (en parlant d'un chat en colère)» = fr. *pouffer*.
püi̯ = «pou», — *püi̯ bi̯ẽ* «pou blanc».
pulò «coq» = fr. *poulet*, — *di ruǧ pulò* «*Geranium Robertianum* L.»; cette plante est employée comme remède contre l'érysipèle, *pu̯ò lu vi̯ulè*.
pum = «pomme», — *pum dė tār* «pomme de terre».
pumé «pommelé (en parlant d'un bœuf)», dérivé de *pum*.
pumī = «pommier».
pūn = «peine».
pupòt «poupée», serait en fr. **poupette*.
püpòtā «dorloter», dérivé du précédent.
pūr = «pauvre», — «misérable».
pūrč «corridor» <*porticu*.
pūrtā fém. «pus, pourriture», remonte sans doute à **putritate*, avec influence du mot *pūr* «misérable» sur la première syllabe.
pusò masc. «poussière», — «paillette» <**pulsettu* = **pul(ui)settu* ou *pul(vu)settu*.
putò «pot», diminutif de *pu*.
putr f. «pouliche qui n'a pas encore fait de poulain» = vfr. *poutre* ou *poultre*.
1 *pũ* = «poing».
2 *pũ* = «point», — «point (ne... pas)», — *lu pũ di ǧé* «le point du jour».
3 *pũ* = «pont», — «échafaudage de maçon».
pũt = «pointe», — *lè pũt è trèsī* «pointe d'acier dont les menuisiers, les tailleurs de pierres se servent comme d'un crayon».
pũti «fil de cordonnier préparé» est probablement le même mot que vfr. *poinctif*, pris substantivement.
pũtò «petit pont», diminutif de 3 *pũ*.
pũtü = «pointu».
1 *pu̯a* = «poix».

2 *pu̯a* = «poil», — *dè pu̯a d ċī̃* «graminées du genre *Agrostis* L.».
3 *pu̯a* = «poids».
pu̯ai̯ masc. «poêle (chambre)», sans doute emprunté au fr.
pu̯ar = «poire», — «œil-de-bœuf (en forme de poire)».
pu̯ara «paroi, cloison de bois qui sépare deux chambres», emprunté au fr.
pu̯arī = «poirier».
pu̯arȯzu, -uz = «paresseux, -euse».
pu̯arū̃ «parrain», emprunté au fr.
pu̯asū̃ = «poisson».
pu̯aši = «percer».
pu̯atrȯ «poitrail», emprunté au fr.
pu̯azā = «peser».
pu̯i! «fi!», d'origine germanique, cf. all. *pfui*.
pu̯ipu̯i «pinson», onomatopée.
pu̯ò = «pour», — *s ȯ pu̯ò ta* ou *s ȯ pu̯ò ċa* «c'est pour toi».
pu̯òčā = «porter», — *pu̯òcā cit* «exempter, acquitter», — *s pu̯òčā cit* «ne pas vouloir faire», — *bī̃ pu̯òčā pu̯ò cėcū̃* «bienveillant».
pu̯òčẽ̄ = «pourtant».
pu̯òčū̃ «louche», dérivé du mot qui est en franc. *poche*.
pu̯òni̯ = «poigne».
pu̯òni̯è «poignet», emprunté au fr.
pu̯òni̯ī «poignée».
dè pu̯òni̯ò d dā «aiguilles de branches de sapin», serait en fr. **poignet*, dérivé de *poindre* «piquer», *poignant* «piquant».
pu̯òr = «poudre».
pu̯òrā «poireau», emprunté au fr.
pu̯òrca = «pourquoi».
pu̯òrčėrī «chose de peu de valeur», dérivé de *pū* «porc».
pu̯òrmȯtr «promettre», — «permettre», emprunté au fr.
pu̯òrsėdr = «poursuivre», — *pu̯òrsėdr è lè bzu̯òni̯* «activer quelqu'un».
pu̯òšlīr fem. «matrice d'une truie», serait en fr. **portelière*, cf. vfr. *portière* et *portoir*.
pu̯òšnī «suspensoir pour les louches et ustensiles de cuisine analogues», dérivé de *pu̯òčū̃*.
ī̃ pu̯òšni̯ò «un peu», cf. vfr. *pochet* «peu».

R

1 *ra*, *rad* = «roide».
2 *ra* masc. = «roi».
1 *rā*, *rār* = «rare», probablement savant comme en fr.
2 *rā* «rayon de roue» = fr. *rai*.
1 *rač* = «crêche» <vha. *krippja*, avec chute de la consonne initiale.
2 *rač* = «roche».
rāč fém. «feux des enfants, teigne», cf. fr. *rache*, voir E. Brissaud, *Expr. pop. de la méd.*, p. 228.
radò «roitelet troglodyte» est peut-être un diminutif de *ra* «roi»; mais le suffixe est surprenant.
raịi «serrer la mécanique», — *lu sèbò pụò raịi* = fr. *-rayer* dans *enrayer*.
rāp = «râpe».
rās «scierie», cf. vfr. *resse*.
rāst «reste», emprunté au fr.
rāsū̆ masc. «sciure», dérivé de *rās*.
rāsu «scieur», dérivé de *rās*.
ratgèị masc. «roitelet troglodyte», cf. Mtb. *roi-de-guilles*.
rāti «radis», emprunté au fr.
rāv = «rave».
rāzā = «raser».
pụa razin «résine», emprunté au fr.
rbifā «repousser durement» = vfr. *rebuffer*.
rbólu «requilleur, celui qui renvoie les boules et redresse les quilles au jeu de quilles», emprunté au fr.
rbómi «vomir», cf. vfr. *abosmer*.
rbü = «rebut».
i m sé rbusā lè mē̆ «je me suis foulé le poignet» <*repulsare*.
rbutā «ajouter, remettre», cf. *buta*.
rcèịu «pelle à ordures», serait en fr. *recueilloir*.
rcèlā = «reculer»
rcèlmõ = «reculement (d'un harnais)».
rcịi «repousser, éconduire, renvoyer, refuser»; c'est le fr. *requiller* (Mtb), dérivé de *quille*, et signifiant proprement «renvoyer les boules, au jeu de quilles».
rcizòt «petite presse en fer»; origine inconnue.
rcuzür «cicatrice» = fr. *recousure*.

rcũdür = « reconduire », — « accompagner ».

sė rčẽği « changer de vêtements » = fr. *rechanger*.

rḗbi̯ā « oublier » < **re-ex-blitare* (au lieu de **re-oblitare*).

s rḗbrèsī « retrousser ses manches pour ne pas les mouiller ou les salir », — « retrousser ses jupons pour ne pas se crotter », dérivé de *brè* « bras ».

rḗcör « concentrer par la cuisson », cf. fr. *recuire*, provient de **re-es-cocere*.

rḗcriā « appeler de loin » = fr. *récrier*.

rḗcürī « écurer » = fr. *récurer*.

rḗcur « sauver, secourir » = vfr. *rescoure*.

rḗčǒ = « réchaud ».

rḗdür « ranger », — *s rḗdür* « se ranger, se coucher » = fr. *réduire*, cf. pour le sens le substantif français *réduit*.

rḗfėlī « badiner »; origine inconnue.

rḗi̯ « règle », emprunté au fr.

rḗi̯ī « régler », dérivé du précédent.

rḗlā = « râler », — « pleurer en criant ».

rḗlèrğī « élargir », serait en fr. **rélarger*.

rḗlũğī « rallonger », formé comme le précédent; serait en fr. **rélonger*.

rḗmulā « aiguiser », serait en fr. **rémouler*.

rḗmulār « aiguiseur », dérivé du précédent, cf. fr. *rémouleur*.

rḗpādr « déborder », — *t fā rḗpādr* « tu fais déborder (en versant trop d'un liquide) »; c'est probablement le même mot que fr. *répandre*, avec l'influence de *pādr* « perdre ».

rḗpḗtā « répéter », emprunté au fr.

rḗpèrḗ masc. « salade de betteraves rouges », emprunté, cf. vfr. *réparée* fém. « poirée ».

èn rḗprẽğòt « quelque chose qu'on ménage »; origine inconnue.

rḗpròlā « faire le repas de quatre heures », cf. *MSL*, X. 291.

rḗrpī masc. « mélange d'orge et d'avoine, avec lequel les anciens paysans faisaient leur pain, le pain noir »; origine inconnue.

rḗsòtā « tressaillir » = fr. *ressauter*.

rḗspirā « respirer », emprunté au fr.

rḗsũ fém. « après-midi », cf. *MSL*, VIII, 346.

rḗsū = « ressort ».

rḗšā = « racler », — « ramoner une cheminée », — *è ršõ* « ils raclent ».

rḗtḗ = « râteau ».

rḗtlī = « râtelier ».

rẽtrèmẽčĩ « reculer avec effroi » est probablement le mélange de **rẽtrèbẽčĩ* (vfr. *trabucher*) et *rẽtrèmulā*.

rẽtrèmulā « reculer avec effroi, avec dégoût », cf. vfr. *tramoyer*.

rẽtrẽnür fém. « litière »; est-ce un dérivé de *ẽtrẽ* « paille »?

rẽtrupā « rassembler », — *rẽtrupā l fũ* « ramasser le foin », serait en fr. **rétrouper*, cf. fr. *attrouper*.

rẽtrupòt fém. « coin où l'on ramasse quelque chose », dérivé du précédent.

rẽüni « réunir », emprunté au fr.

s rẽvā « se serrer, se tirer de côté (pour laisser passer une voiture, p. ex.) »; origine inconnue.

rẽzĩ = « raisin ».

rẽznòt « petite prune noire », dérivé de *rẽzĩ*.

rẽzõsĩ « mouillé, trempé »; origine inconnue.

rẽzũ = « raison », — plur. « discussion, dispute ».

rè = « rat », — *rè budò* « sorte de rat ou de mulot qui mange les fruits des jardins »; origine inconnue.

rèbugri = « rabougri ».

rèbụòšā « ratatinée (en parlant d'une vieille femme) » < **re-ad-bucculata*.

ĩ ptè rèrrẽpi « même sens que *ĩ ptè buzbò* (terme de mépris) », serait en fr. **raccroupi*.

rèc̣ụā « rassembler », cf. *èc̣ụā*.

rèc̣ụòğā « étudier » = fr. *raccorder*, cf. fr. *recorder*.

rèdõsnā « voûté (en parlant d'un vieillard) », cf. *dõ*.

rèf « racloire », cf. le suivant.

rèfā « racler avec la *rèf* ce qui dépasse le bord dans une mesure de capacité » < all. *raffen*.

s règā « se cabrer, s'obstiner ».

règò « mauvais petit bœuf, ordinairement jaune pâle » = fr. *ragot*.

règòt « mauvaise petite vache, vache de la plaine », fém. du précédent.

règrẽdi « ragrandir », probablement emprunté au fr.

règu « ragoût », emprunté au fr.

rèğ = « rage » — *lè rèğ ò lu* « hellébore fétide, *Helleborus fœtidus* L. ».

rèịũ « réparer, raccommoder », cf. *èịũ*.

rèmcĩ « sandwich de fromage » = fr. *ramequin*.

ĩ bũ rèmẽ « bœuf tacheté, rayé », dérivé de *rẽ*.

rèmèğĩ « ramasser », — *s rèmèğĩ* « s'attrouper » = vfr. *ramagier*.

rèmès fém. « balai fait de branches de sapin », dérivé de *rẽ*.
rèmi̯òlā « flatter, caresser à la manière des chats »; origine inconnue.
rèmlā « rayé », dérivé de *rèmé*.
fār rèpè è cécĩ « égaler quelqu'un au jeu, avoir le même nombre de points », cf. vfr. *rapeau* « renvi au jeu ».
rèpid « rapide », emprunté au fr.
rèpi̯énā « caresser à la manière des chats », — *rèpi̯énā sè ćvé* « lisser ses cheveux », cf. vfr. *plener*.
rèsèn = « racine ».
rèsèzi̯ā « rassasier », emprunté au fr.
rèsōbi̯ā « rassembler », emprunté au fr.
rèt « souris »; c'est le féminin de *rè*, — *rèt tu̯òrb* ou *cu̯òrb* ou *fu̯òrb* « loir », cf. *MSL*, X, 291.
rètèpèsī « rapetasser », emprunté au fr. et déformé.
rètgèi̯ fém. « roitelet », est le même mot que *ratgèi̯* où la composition a cessé d'être sentie; l'*a* n'étant plus tonique est devenu normalement *è*, et le peuple croit reconnaître maintenant dans la première syllabe de ce vocable le mot *rèt* « souris ».
1 *èl ò rètī* « il est rétif », cf. *MSL*, X, 292.
2 *lu rètī* « l'homme qui prend les rats des champs, mulots, taupes, etc. » = fr. *ratier*.
rètīr ou *rètūr* « souricière »; la première forme correspond à fr. *ratière*, la seconde serait en fr. **ratoire*.
rèvigutā « ravigoter », emprunté au fr.
s rèvizā « se souvenir », — *èl è bĩ d lè mémūr, è s ō̃n ò rèvizā* « il a beaucoup de mémoire, il s'en est souvenu », — *i n m ō̃ sé pè rèvizā* « je ne me le suis pas rappelé » = fr. *raviser*.
rèvĩ = « ravin ».
rèvòdā « marchander » = fr. *ravauder*.
rèvòdrī « chose de peu de valeur », dérivé du précédent.
vni è lè rèvòl « perdre son rang, sa fortune, être en décadence », substantif verbal du suivant.
rèvòlā « rabaisser » = fr. *ravaler*.
rèvu fém. « lueur »; origine inconnue.
rèvu̯ònā « rabâcher, grommeler »; origine inconnue.
rèvu̯ònè « petit radis », emprunté à Mtb. *ravonnet*.
rèvu̯ònu « rabâcheur », dérivé de *rèvu̯ònā*.
rẽ « rameau » <*ramu*.
rẽg̃ masc. « gros crible »; origine inconnue.
rẽn « rainette » <*rana*.
1 *rẽs* = « rance », — « se dit aussi d'une rave vieille et caverneuse ».

2 *rẽs* fém. «cheville qui tient les échelles d'une voiture»; origine inconnue.

rẽsȗ «grateron, *Galium Aparine* L.», cf. vfr. *rancon* «dard muni de crochets latéraux».

rẽtri «ridé (surtout en parlant d'une pomme)»; origine inconnue; cf. Oudin *retry* «ridé».

réč = «riche».

révīr = «rivière».

rö̯i masc. = «rouille».

rö̯ī = «rouillé».

rö̆pā «roter», cf. *reuper* Braune, *Gröber's Zeitschrift*, XXI, 224.

rö̆pè masc. «rot», dérivé du précédent au moyen du suffixe *-attu*.

rōti «rôtir», emprunté au fr.

rfru̯òni̯ī «ramassé sur soi-même comme quand on a froid» = fr. *refrogné*.

rgrélā «ridé» < **re-gracilatu* (?).

rgréni̯āğ «grognon», dérivé du suivant.

sé rgréni̯ī «être de mauvaise humeur», cf. vfr. *grigne*, — *è rgréni̯ čè* «à rebrousse-poil», — *s ȭ tirī è rgréni̯ čè* «faire quelque chose malgré soi».

rgüsī «vomir»; origine inconnue.

rğĩgulò «refrain, ritournelle», cf. *ğĩgā*.

rğònā «contrefaire quelqu'un» = vfr. *rejaner* < **regannare*.

rib fém. «pressoir à pommes, — meule du pressoir» = fr. *ribe*.

ribā lu šnòvr «assouplir le chanvre, faire tomber *lè dürf*», cf. *rib*.

étr ȭ ribòt «être ivre» = fr. pop. *ribote*.

ridi̯ȯ «rideau», emprunté au fr.

rigā «fatiguer»; origine inconnue.

rigȯl «rigole», emprunté au fr.

ritā «courir» < vha. *ritan*.

ritu, *-uz* «coureur, rouleur, -euse», dérivé du précédent.

riv = «rive», — «bord».

rĩğī «ruminer»; origine inconnue.

1 *rĩsī* = «rincer», — «pleuvoir à verse».

2 *èn rĩsī* «une averse», participe passé pris substantivement du précédent.

ri̯ȯl masc. «racloire à fumier» = vfr. *ruable*.

ri̯ȯlò «tire-braise», diminutif du précédent.

ri̯òt ou *rü̯òt* fém. «foin étendu en petites lignes», dérivé de *rūga* ou de *rīga* (?).

rlésī «louer, donner en location», cf. *lésī*.

rlèğ masc. = « horloge ».
rlèğār « horloger », dérivé du précédent.
rlėvā = « relever », — *èl ōn ò bī rlėvā* « il en est bien avancé (ironique) ».
rlücā « attrapé, trompé », — *èl ò èvü rlücā* « il a été attrapé », — *t è bī rlücā* « tu es bien avancé (ironique) » = fr. *reluqué*.
rlür « briller, luire » = fr. *reluire*.
ō tė rmèšiē « en te remerciant, c.-à-d. merci », généralement corrompu aujourd'hui en *è tė rmèšiē* ou *ā tė rmèšiē*; emprunté au fr.
rmėnā « repousser durement quelqu'un » = fr. *remener*.
rnā = « renard ».
rnaį̄ = « renier ».
rnèğā « vomir » = fr. *renarder*.
rnès « fausses tetines de la truie »; origine inconnue.
rnišā = « renifler ».
è n è pè rnāsī ī mu « il n'a pas répliqué un mot » = fr. *renoncer*.
rnuòį = « grenouille ».
rócīį fém. « demi *dubį* (mesure de capacité) », emprunté, cf. vfr. *roquille*.
èl ē ğū ī bė ról « ils ont fait une belle vie (péjoratif) » = fr. *rôle*.
rólī « rouleur, vagabond » = fr. *roulier*.
rólīr « coureuse, rouleuse », fém. du précédent.
róló « rouleau », serait en fr. **roulet*, — *lu róló* « le rouleau, le rond du bois de lit », — *di tubac ō róló* « tabac en carotte ».
rólòt = « roulette ».
rópitr masc. « hydropisie », emprunté au fr. et corrompu.
rótā « ôter », serait en fr. **rôter*.
róz « rose ». emprunté au fr., — *róz ō bòtū* « rose trémière ».
rózā « rosée », emprunté au fr.
rózaį̄ « arroser », emprunté, cf. vfr. *rosoier*.
rózaįu « arrosoir », dérivé du précédent.
rózī « rosier », emprunté au fr.
rózlā « se dit d'un cheval qui a du noir et du blanc, du rouge et du blanc, d'un cheval pie »; c'est le fr. *roselé* emprunté.
ròfā « manger avidement », cf. vfr. *raffer* « rafler, enlever tout ».
ròs = « rosse ».
ròsī « rosser », dérivé du précédent.
rósī = « rehausser ».
ròsò, -òt « roux, rousse »; la première syllabe fait difficulté, même en admettant que le mot est emprunté.

2 *rẽs* fém. «cheville qui tient les échelles d'une … dernier
gine inconnue. …
rẽsũ «grateron, *Galium Aparine* L.», cf. vfr.
de crochets latéraux».
rẽtri «ridé (surtout en parlant d'une p…
cf. Oudin *retry* «ridé». … liquide dans un ton-
rèč = «riche». … pient quelconque», cf.
rèvīr = «rivière».
rö̜i masc. = «rouille».
rö̜ĩ = «rouillé». … affermir».
röpā «roter», cf. *reupe* … fr. *renfraîchir.*
röpè masc. «rot», d… fr., — *èl ō èvü bĩ āz dè s rö-*
rōti «rôtir», emp… rentrer, en parlant de quelqu'un
rfrụònị̄ «ramas…
refrogné. … et sentant mauvais par le fait (en
rgrẽlā «rid… …
rgrèniāř … aligner».
sè rg … fr. *rangée.*
r … bonne mine après une maladie», serait en
… *t è bĩ röpicā vụasi èn busā* «tu as bien re-
… quelque temps».
…
… renseignement», emprunté au fr.
… envoyer», — «congédier».
… *è mẽ rövö̆š* «je lui ai flanqué un revers de main»,
… lui ai donné une gifle à main *renverse».
… se reposer».
… reproche»; notre forme est régulière, c'est le fr. qui est
analogique.
… receleur», emprunté au fr.
… raccommoder, rapetasser», emprunté au fr. (Mtb.) *ressar-*
cir < **re-sarcire.*
rsèinā fém. «repas du réveillon»; c'est peut-être un dérivé de
caenium, *-cīnium* (it. *pusigno*), soit **re-caeniare* ou **re-cīniare*;
**re-caeniat* ou **re-cīniat* auraient donné **rsènị* qu'une metathèse
inexpliquée aurait changé en **rsèịn*, d'où un infinitif analogique
**rsèịnā* et un substantif participial *rsèịnā.*
rsidr «recevoir», cf. *MSL*, X, 322.
rsònā cècĩ «ressembler à quelqu'un» = fr. *ressembler.*
rsòt = «raclette», — *lè rsòt dè bulögi, dè sẽlī.*
rlètā = «retoiter».

·iodier, prendre en location» = fr. *retenir*.

tirer».

·écer», cf. *tòcñ*.

·mpé, dupé», — *èl ò èvü bĩ rtödü* «il a été bien ·etendu».

r», — *èl è bĩ sèvü sė rtūdr* «il a bien su se d. reprendre l'avantage)», — *è sė rtū* «il se d. il est fier)» = fr. *retordre*.

».

·e, sévère», emprunté au fr.

·rusé», emprunté au fr.

·m «rhume», emprunté au fr.

lė rųèl «les roues de la charrue», diminutif de *rū*.

rū «raie», — «ruisseau» <*riga*, cf. fr. *-roie* dans le nom propre *Deroie*.

rųǧ = «rouge».

rųǧöl «rougeole», dérivé du précédent.

rųǧī «ronger, rousiller» <**rodicare*.

rųǧòt «prune rouge», — «Mélampyre des champs, *Melampyrum arvense* L.», serait en fr. **rougette*.

ruįī «charron» <*rotariu*, cf. le nom propre fr. *Royer*.

rumèri «romarin», emprunté au fr.

rūnö «nuit tombante»; origine inconnue.

rusti «foutu»; c'est une forme méridionale *rousti* «rôti» empruntée, — *t ė rusti* «tu es frit».

rut = «route», — «troupe» = vfr. *route* «troupe», — *èn grös rut* «une grande quantité de personnes».

1 *rũ* = «rein».

2 *rũ* = «rond».

rũčī «ronfler» = vfr. *ronchier*.

rũdā ĩ bö «écorcer un arbre» <*rotundare*.

rũsĩ = «roncin».

rũtr = «rompre», — «faire le premier labour», — *è s ò rũtü* «il s'est fait une hernie».

ĩ rųònį pī «outil qui sert à rogner la corne des chevaux», cf. le suivant.

rųònįī = «rogner».

rųònįũ «rognon», dérivé de 1 *rũ*.

rvènįẽ «avenant, agréable» <**reveniante*.

rvirī «retourner, tourner de nouveau, recommencer» = fr. *revirer*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ròvuònā «ronchonner», même mot que *rèvuònā*, mais ce dernier est indigène, tandis que *ròvuònā* est emprunté à Mtb.
rõ = «rien».
rõbòlā «dire son fait à quelqu'un» = fr. *remballer.*
rõbrũ «remettre en mouvement», cf. *õbrũ.*
rõbuòi̯ «ajouter une nouvelle quantité d'un liquide dans un tonneau, dans une bouteille, dans un récipient quelconque», cf. *buòi̯.*
èn rõcũtr «une aventure» = fr. *rencontre.*
rõdèši = «rendurci», — «endurcir, affermir».
s rõfròči «se rafraîchir», serait en fr. **renfraîchir.*
rõgẽnā «rengainer», emprunté au fr., — *èl ò èvü bĩ äz dè s rõgẽnā čĩ lü* «il a été bien aise de rentrer, en parlant de quelqu'un qui avait peur».
rõgèni ou *rõcèni* «mal lavé et sentant mauvais par le fait (en parlant du linge)», cf. *õcèni.*
1 *rõğī* = «ranger», — «aligner».
2 *rõğī* fém. «haie» = fr. *rangée.*
s rõpicā «reprendre bonne mine après une maladie», serait en fr. **rempiquer,* — *tè t è bĩ rõpicā vuasi èn busā* «tu as bien repris depuis quelque temps».
rõpir = «remplir».
rõsuanimõ «renseignement», emprunté au fr.
rõvī = «renvoyer», — «congédier».
i i̯ ā futü èn türč è mẽ rõvòš «je lui ai flanqué un revers de main», lit. «je lui ai donné une gifle à main *renverse».
sè rpòzā = «se reposer».
rprèğ «reproche»; notre forme est régulière, c'est le fr. qui est analogique.
rsèlu «receleur», emprunté au fr.
rsèrsi «raccommoder, rapetasser», emprunté au fr. (Mtb.) *ressarcir* <**re-sarcire.*
rsèi̯nā fém. «repas du réveillon»; c'est peut-être un dérivé de *caenium*, *-cīnium* (it. *pusigno*), soit **re-caeniare* ou **re-cīniare*; **re-caeniat* ou **re-cīniat* auraient donné **rsèni̯* qu'une metathèse inexpliquée aurait changé en **rsèi̯n*, d'où un infinitif analogique **rsèi̯nā* et un substantif participial *rsèi̯nā.*
rsidr «recevoir», cf. *MSL*, X, 322.
rsònā cècũ «ressembler à quelqu'un» = fr. *ressembler.*
ršòt = «raclette», — *lè ršòt dè bulõğī, dè sèlī.*
rtètā = «retoiter».

rtèni « amodier, prendre en location » = fr. *retenir*.
rtirī = « retirer ».
rtòcṷònā « rapiécer », cf. *tòcũ*.
rtõdü « refait, trompé, dupé », — *èl ò èvü bĩ rtõdü* « il a été bien attrapé » = fr. *retendu*.
sė rtūdr « se retourner », — *èl è bĩ sèvü sė rtūdr* « il a bien su se retourner (c.-à-d. reprendre l'avantage) », — *è sė rtū* « il se retend (c.-à-d. il est fier) » = fr. *retordre*.
rū = « roue ».
rüd « rude, sévère », emprunté au fr.
rüzé « rusé », emprunté au fr.
rũm « rhume », emprunté au fr.
lė rṷèl « les roues de la charrue », diminutif de *rū*.
rū « raie », — « ruisseau » <*riga*, cf. fr. *-roie* dans le nom propre *Deroie*.
ruǧ = « rouge ».
ruǧöl « rougeole », dérivé du précédent.
rüǧī « ronger, rousiller » <**rodicare*.
ruǧòt « prune rouge », — « Mélampyre des champs, *Melampyrum arvense* L. », serait en fr. **rougette*.
ruḭ̄ « charron » <*rotariu*, cf. le nom propre fr. *Royer*.
rumèri « romarin », emprunté au fr.
rūnö « nuit tombante »; origine inconnue.
rusti « foutu »; c'est une forme méridionale *rousti* « rôti » empruntée, — *t ė rusti* « tu es frit ».
rut = « route », — « troupe » = vfr. *route* « troupe », — *èn grös rut* « une grande quantité de personnes ».
1 *rũ* = « rein ».
2 *rũ* = « rond ».
rũčī « ronfler » = vfr. *ronchier*.
rũdā ĩ bö « écorcer un arbre » <*rotundare*.
rũsĩ = « roncin ».
rũtr = « rompre », — « faire le premier labour », — *è s ò rũtü* « il s'est fait une hernie ».
ĩ rṷòni̯ pī « outil qui sert à rogner la corne des chevaux », cf. le suivant.
rṷòni̯ī = « rogner ».
rṷòni̯ũ « rognon », dérivé de 1 *rũ*.
rvėni̯ẽ « avenant, agréable » <**reveniante*.
rvirī « retourner, tourner de nouveau, recommencer » = fr. *revirer*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

lu rvirò d lè fẽt « la reprise de la fête patronale, le dimanche suivant », dérivé du précédent.

sẹ̀ rvödr « se tortiller » <*re-volvere.*

dẽ rvòn « rebut » = vfr. *revanne* « criblure, ce que le van sépare du bon grain ».

S

1 *s* = « si (conditionnel) », — *i m èsẹ̀trẹ́ s i pi̯ó* « je m'assiérais si je pouvais ».

2 *s*, *sẹ̀* = « se, soi ».

3 *s*, *sẹ̀*, *st* = « ce, cet », — *st*, *stẹ̀* = « cette », — *sẹ̀* = « ces ».

sa = « soif ».

sā = « cerf ».

sābi̯ « sable », emprunté au fr.

sačī = « sécher ».

sai̯ī « faucher » < *secare.*

sai̯ò « seau » < **sitettu*, — *lu sai̯ò trārò* « le seau à traire ».

sāli « salir », emprunté au fr.

sārp = « serpe ».

saš = « cercle ».

satu « faucheur », dérivé de *sai̯ī.*

sāv = « sève ».

sci « cela », composé de 3 *s* et *ci.*

scrè « secret », emprunté au fr.

scur « secouer, agiter » < *succutere.*

1 *sẹ́* = « ses, — ces », cf. *supra* 3 *s.*

2 *sẹ́* « seau », cf. *MSL*, VIII, 343.

sẹ́dr « cèdre », emprunté au fr.

sẹ́lī « tonnelier », cf. *MSL*, VIII, 343.

sẹ́pèrā « séparer », emprunté au fr.

1 *sè* = « sa ».

2 *sè* = « sac ».

sèbò = « sabot ».

sèč fém. « grand sac » < **sacca.*

èn bu̯òn sèčī « un bon tas », — « une bonne besogne faite » < **saccata.*

sèčò « petit sac », diminutif de 2 *sè*, — *di sèčò di cèrẽmòtrò* « grosse saucisse de carnaval ».

èn čẽbré c sõ l sègnè « une chambre qui sent la malpropreté, le renfermé, le moisi »; c'est à peu près l'équivalent de *rõgẹ́ni.* Ce mot a-t-il quelque rapport avec *faguenas*?

sèğ = «sage».
sèį «saindoux» < *sagimen.*
1 *sèl* = «celles».
2 *sèl* = «selle», — «chaise».
sèlòt «petite table à casiers où le cordonnier met ses outils», — «instrument en bois dont le cantonnier se sert pour recueillir la pierre et la porter à bras», diminutif d'un simple perdu **sèl* < *cella.*
sèni fém. «marais» = prov. *sagno* «terrain marécageux».
sèpī = «sapin».
sèrè masc. «séracé ou caséum un peu acide du lait coagulé spontanément» < **serattu.*
sèrğē «presse de menuisier» < **serviante.*
sèrmō̃ «serment», emprunté au fr.
sèrpō̃ fém. = «serpent», — *cū d sèrpō̃* «corydalis sauvage».
sèrvé «front» = fr. *cerveau.*
sèrvēt pụò l bē d čèpü «presse de menuisier»; c'est le fr. *servante* emprunté.
sèrvi «servir», probablement emprunté au fr.
sèrvịòt «serviette», emprunté au fr.
sèšā = «sarcler».
sèšī «mauvaise herbe qu'on sarcle», — «feuilles gourmandes qu'on enlève pour faire croître les choux, salades, etc.» < **sarclumen.*
sèvā «être en sève», dérivé de *sāv*, — «battre une branche de frêne ou de saule bien en sève afin de pouvoir détacher l'écorce du tronc sans la briser, et en faire ensuite un sifflet».
sèvèt = «savate».
sèvü «sureau» < **sabucu.*
sèvụa = «savoir», — *té sā* «tu sais», — *i n ō̃ sè rō̃* «je n'en sais rien», — *i n srė ị èlā* «je ne peux pas y aller».
sèvụaiò «espèce de sureau», dérivé de *sèvü.*
1 *sē* = «sang».
2 *sē* = «saint».
3 *sē* «sans», probablement emprunté au fr.
sēbèdi «samedi» < **sambatidie* qui devait donner **sēbèti*, mais a été influencé comme *mardi* par les autres jours de la semaine qui se terminent tous en *-di.*
sēdr «cendre», emprunté au fr.
sēdrī «cendrier», emprunté au fr.
sēnịī = «saigner».
sētā = «santé».

sẽtibi̯ «sain, salutaire», emprunté au fr. (Mtb.).
sẽtür «ceinture», emprunté au fr.
1 *séč* = «cloche».
2 *séč* fém. «suie» < * *sŭdica*.
séčòt = «clochette».
sédr «suivre», cf. *MSL*, X, 322.
ségèi̯ fém. «putain»; origine inconnue.
sèğé «sourd» < * *surdellu*.
séi̯ò «seuil» < * *soliettu*.
sèmtér «cimetière», emprunté au fr.
sèrvu̯ai̯ī = «surveiller».
sèvīr = «civière».
1 *sö* «ceux», emprunté au fr.
2 *sö* = «sœur».
söi̯ī «terni» = fr. *souillé*.
1 *si* = «cil».
2 *si* = «si (en réponse)».
3 *-si* = «-ci», — *s pèi̯i si* «ce pays-ci».
sī = «scie», — *èn sī pèču* «passe-partout», — *èn sī è razé* «petite scie pour scier obliquement, pour découper, etc.», — *èn sī è épi* «scie pour faire les tenons».
sigu̯òni̯ «cigogne», emprunté au fr.
sil «ciel», emprunté au fr. ou influencé par le fr.
simèl «semelle», emprunté au fr.
simõ «ciment, mastic», emprunté au fr.
sini̯öl «manivelle» < * *ciconiola*, cf. vfr. *soigniole*.
sir = «cire».
sirutā «siroter», emprunté au fr.
sitr «cidre», probablement emprunté au fr.
sitru̯òi̯ «citrouille», — «grosse bête (injurieux)», emprunté au fr.
ĩ sizé «des ciseaux» = fr. *ciseau*, — *lu sizé d mèsũ* «ciseau de tailleur de pierres».
sizlò «séséli de montagne, *Seseli montanum* L.», cf. le suivant.
sizò «cumin, *Carum Carvi* L., genre de la famille des ombellifères, à laquelle appartiennent également le cumin et le séséli»; sans doute emprunté, cf. *Sison*, *Séséli*.
sĩ = «cinq».
sĩcẽt = «cinquante».
sĩğ = «singe».
sĩnā «signer», emprunté au fr.

si̯ò masc. «hoquet»; origine inconnue.
i cra bī̃ c si̯ò «je crois bien que si (affirmatif)» < *sic* + *est*.
1 *slèzī* «cerisier», cf. *MSL*, X, 181.
2 *slèzī* «peigner le chanvre», dérivé de *slī*.
slèzu «peigneur de chanvre», dérivé de *slī*.
slī, *sèlī* «peigne à chanvre», cf. vfr. *ceran*, *ceris*.
slīz «cerise», cf. *MSL*, X, 181.
smèn ou *smẽ̄n* = «semaine».
snèl = «cenelle».
snòvr «moutarde sauvage, *Sinapis arvensis* L.»; origine obscure.
1 *sŏ* = «sou».
2 *sŏ*, *sŏl* «fatigué, -ée»; origine inconnue.
sŏlā «fatiguer», dérivé du précédent.
sŏlid «solide», emprunté au fr.
sŏlidā «consolider», dérivé du précédent.
sŏm fém. «somme», emprunté au fr.
sŏtī̃ «appui»; c'est le fr. *soutien* emprunté.
1 *sò* = «soc (de charrue)».
2 *sò*, *sač* = «sec, sèche».
1 *sŏ* fém. = «sel».
2 *sŏ* masc. = «saut».
sòc «socle de boiserie», emprunté au fr.
sòlā = «saler».
sòlcrut «choucroute», cf. *MSL*, X, 292.
sòlèd «salade», emprunté au fr.
sòlīr = «salière».
sòlpétr «salpêtre», emprunté au fr.
ǧū è lè sòlròt «jouer à la cachette» < **celaretta* dérivé de *celo*, *-are*.
sòlup fém. «putain»; c'est le fr. *salope* emprunté.
1 *èvu̯a sòn* «avoir sommeil» < *somnu*.
2 *è m sòn* «il me semble» = fr. *semble*.
sòpò «mauvais chemin où l'on est cahoté», cf. vfr. *sopper*, fr. *chopper*, *achopper*.
1 *sŏs* fém. = «sauce».
2 *sŏs* fém. «saule» < *salice*, — *dlè sŏs ǧŏn*, *ruǧ*, *bi̯ẽ̄č*, *vu̯aǧ* «saule jaune, rouge, blanc, vert», — *sŏs pūrẽ̄t* «saule pleureur».
sŏtā = «sauter», — «saillir (une jument ou toute autre femelle)».
sŏtrè masc. «sauterelle» < **saltarellu*.
sŏvā = «sauver».
sŏvèǧ = «sauvage».
sòvī̃ «savon», emprunté au fr.

sòz = «seize».
sõ fém. «côté» = fr. *sens*, — *è tĩ dlè sõ d sũ pér* «il ressemble à son père».
sõt fém. «sentier» = vfr. *sente*.
1 *sõti* = «sentir», — *ĩ sõ žnèl* «fouille-au-pot».
2 *di sõti bũ* «grande labiée aromatique», emprunté au fr. (Mtb.).
sõtu fém. «odeur» = fr. *senteur*.
sraị = «soleil».
sri masc. = «souris».
sé stā «s'asseoir» <* *seditare*.
stī = «sentier».
stimülā «stimuler», emprunté au fr.
lu stò dlè čūr «le siège des lieux d'aisances» <* *seditettu*.
stü, stẽ, sö «celui, celle, ceux», cf. *MSL*, X, 306.
stüci, stẽci, söci «celui-ci ou celui-là, celle-ci ou celle-là, ceux-ci ou ceux-là», cf. *MSL*, X, 306.
stülè, stẽlè, sölè «celui-là, celle-là, ceux-là», cf. *MSL*, X, 306.
stüsi, stẽsi, sösi «celui-ci, celle-ci, ceux-ci», cf. *MSL*, X, 306.
sü «suif», probablement emprunté au fr.
sübi «subir», emprunté au fr.
sücsédā «succéder», emprunté au fr.
süfòcā «suffoquer», emprunté au fr.
sür «sûr»; l'*r* est dû à l'influence du fr.
süsī = «sucer».
lu sũ, lé sũ «le sien, les siens», cf. *MSL*, X, 305.
lè sũn, lé sũn «la sienne, les siennes», cf. *MSL*, X, 305.
süā = «suer».
sé süisidā «se suicider», emprunté au fr.
süu = «sueur».
1 *su, sul* = «soûl, -le».
2 *su* fém. «hutte à cochons» = vfr. *sou*.
sū = «soie».
suci «cela», cf. *MSL*, X, 306.
sucr masc. «sucre», cf. arabe *sokkar*.
sucrī «sucrier», dérivé du précédent.
sūč = «sorte», — «espèce».
1 *sudā* «soldat», emprunté au fr.
2 *sudā* «souder», emprunté au fr.
sudu «marteau à souder», dérivé du précédent.
sulā «soulier» <* *subtelare*.
sulè = «cela».

sulòt «erminette de charpentier pour creuser les chéneaux»; origine inconnue.
sulrò masc. «tribune où est l'orgue à l'église», cf. vfr. ***solier*** «étage, balcon».
supīr = «soupière».
lè surbòt «les menstrues»; origine inconnue.
sūrf fém. «ablette»; origine inconnue.
susi = «ceci».
è lè sut «à l'abri» = vfr. ***soute, soutte.***
sutni = «soutenir», — «affirmer quelque chose».
1 ***sũ*** = «son», adjectif possessif.
2 ***ō sũ*** «en haut» < ***in summu.***
sũbr = «sombre».
sũğī «rêver, penser» = fr. ***songer.***
su̯aniu̯, -uz «soigneux, -euse», emprunté au fr.
su̯atā «souhaiter», probablement emprunté au fr.
su̯ẽ «soin», emprunté au fr.
su̯òrsī, -īr «sorcier, -ière», emprunté au fr.

Š

ša «sept», doit le ***š*** au nombre précédent ***šé***, — ***dẽ ša ğé*** «dans 8 jours, la semaine prochaine».
1 ***šā*** = «clé».
2 ***šā*** = «clair».
1 ***šé*** = «six», par l'intermédiaire de ****sjé.***
2 ***šé*** «fléau en deux pièces» = vfr. ***fleau*** monosyllabe.
šérī «éclairer» < ****clariare.***
šèl = «faible».
šèlai̯ī «fléchir», dérivé de ***šèl.***
šèm = «flamme».
šèmā «flamber» < ***flammare.***
šèti «flatter» = vfr. ***flatir.***
šẽ = «flanc», — ***d šẽ*** «de profil».
šėnā «pencher en parlant d'une voiture prête à verser» < ***clinare.***
šéri = «fleurir».
šérī «grand drap où l'on met les cendres dans une lessive» = fr. ***fleurier*** (Mtb.).
šözĩ «graine de foin»; origine inconnue.
šic «soûl, ivre»; ailleurs on emploie l'expression «joli garçon»

dans le même sens; c'est donc probablement le mot fr. *chic* emprunté.

s šicā «se mettre de côté, sur une route, pour laisser passer une voiture»; origine inconnue.

šnèį = «chenille».

šni «poussière, balayures, ordures» < *canile.*

šnòvr masc. «chanvre»; origine obscure. Entendu une fois *šnòbr.*

1 *šó* = «clou».

2 *šó* = «clos», — *ī ptè šó* «un petit enclos».

šòc fém. «poule qui a des petits», cf. *MSL*, VII, 462.

šòcā «glousser» — «faire claquer un fouet», dérivé du précédent.

šòsā «tomber en faiblesse»; origine inconnue.

šòtr fém. «crête de coq» < **clistra.*

šōglèz «clef anglaise», c'est-à-dire **šā ōglèz*, emprunté au fr.

štā «nettoyer l'écurie, ôter le fumier» = fr. *jeter* «jeter dehors» (?).

štal «fusil de boucher» < all. *stahl* «acier».

1 *štū̆* masc. «déblai», dérivé de *štā.*

2 *štū̆* masc. «essaim», cf. Roquefort *chetoire* «ruche d'abeilles», Godefroy *geton* «essaim».

šu = «fleur».

šucè «pompon, panache», cf. ital. *ciocca* «touffe de cheveux».

šulā «clouer», dérivé de 1 *šó.*

šulīr «instrument à faire les clous», dérivé de 1 *šó.*

1 *šulò* «petit clou», diminutif de 1 *šó.*

2 *šulò* «petit clos», diminutif de 2 *šó.*

šupnā «pleurnicher», — *èn ğènèl šupèn cē̆ èl vè fār dè püsī̆.*

šūr «fermer» = fr. *clore*, — *šū* «tais-toi», — *suci sō̆ lu šū* «cela sent le renfermé».

šu̯òš masc. = «souffle», — «haleine» (cf. fr. *chercher* de *circare*).

šu̯òšā = «souffler».

šu̯òšò = «soufflet».

ī̆ švac «vache sans sexe»; origine inconnue.

T

t, tè = «tu, te».

1 *ta* = «toi».

2 *ta* = «toit»».

tā = «tas», — *ī̆ gró tā* «beaucoup».

tāč fém. «poche» < all. *tasche.*

tai̯ĩ « pin » < * *tēdāriu.*
tal = « toile ».
tār = « terre ».
tārā « gâté, avarié »; c'est le fr. *taré* emprunté.
tarẽtr ou *tarẽtrė d tār* « lierre rampant » < *terrestre.*
tātr fém. « tarte » = vfr. *tartre.*
1 *tė* = « tes ».
2 *tė* « tel », emprunté au fr., — *ĩ tė, èn tė* « un tel, une telle »
tėmũ « témoin », est probablement emprunté au fr., quoiqu'il ait la même forme que s'il provenait du vieux fonds.
tėmu̯anĩ « témoigner », emprunté au fr.
tėt = « tête ».
tėtò « mauvais vase de terre, — tesson » < * *testettu.*
tėv « tiède », cf. *MSL,* VIII, 347.
1 *tè* = « ta ».
2 *tè* « triton d'eau douce, — salamandre terrestre »; origine inconnue.
tèč = « tache ».
tèi̯, cf. *čvirũ* = fr. *taille.*
tèi̯ẽ masc. « coupant (d'un couteau) » = fr. *taillant.*
tèmi « tamis », emprunté au fr.
tèpi « tapis », emprunté au fr.
tèrẽ « terrain », emprunté au fr.
tèri = « tarir ».
tèribi̯ « terrible », emprunté au fr.
tèrin = « terrine ».
tèròdā = « tarauder ».
tès « pile »; c'est le féminin de *tā* « tas ».
tèsòt fém. « clinche ou clenchette d'une serrure à loquet » < * *tacculetta*, cf. ital. *taccolo.*
tètò « couvreur » < * *tectettu.*
tèvé « soucoupe de pot de fleurs » < * *tabellu.*
tèvẽ « taon » < *tabanu.*
tẽ = « tant ».
tẽbur « tambour », probablement emprunté au fr.
tẽbu̯òrnā « tambouriner », probablement emprunté au fr.
tẽpũ = « tampon ».
tẽt = « tante ».
tẽtā « tenter », emprunté au fr.
tẽtĩ fém. « tante », dérivé de *tẽt.*
tẽtür ou *tõtür* « couleur, teinture », emprunté au fr.

tẽtürār ou *tõtürār* «teinturier», dérivé du précédent.

tẽtürī ou *tõtürī* «peindre, enluminer», cf. le précédent.

tèmā «déborder» < *tumare.*

tènòt «cuveau» = fr. *tinette.*

tènūr fém. «planche à gâteaux», serait en fr. **tournoire*; c'est une planche sur laquelle on tourne la pâte et on l'étend avec un rouleau.

tèrbèlẽ «turbulent», emprunté au fr.

tèrmutũ «champignon frisé». On dit ailleurs en Franche-Comté «torche-mouton».

tèsi «tousser» < *tussire.*

tèsũ masc. (ou *tèsũ*) «blaireau», cf. vfr. *taisson.*

tic «tic», probablement emprunté au fr.

tiğ «tige», probablement emprunté au fr.

tīl fém. «file de monceaux de fumier qu'on répand dans un champ»; origine inconnue.

lu tirẽ «la grande poutre d'une charpente» = fr. *tirant.*

tirī = «tirer», — *tirī ĩn ȯi̯* «crever un œil», — *tirī èrī* «décharger une voiture de foin», — *lu tir pu̯a* litt. «le tire-poil (jeu qui consiste à se tirer mutuellement les cheveux)», — *tir brāz* masc. «tire-braise».

tirlīr «tirelire», emprunté au fr.

tiròt fém. «tiroir» = fr. *tirette*, — *lè tiròt di büfò* «le tiroir du buffet».

lu tiru fö di fũ «l'ouvrier qui tire les pièces du feu (horlogerie)» = fr. *tireur.*

tiru̯ònį̄ «tirailler», dérivé de *tirī.*

tizẽn «tisane», emprunté au fr.

ti̯ī = «tiller».

ti̯ò, *tèi̯ò* «tilleul», serait en fr. **tillet*, cf. nom propre *Dutillet*, — *dè šu d tèi̯ò* «fleurs de tilleul».

tnai̯ masc. «cuveau» < **tiniculu.*

tni = «tenir», — *s tèni* «se contenir».

tő = «tôt».

tȯdi «taudis», emprunté au fr.

tȯsẽ «toqué, niais»; origine inconnue.

tòcũ masc. «pièce, morceau»; c'est le fr. (Mtb.) *tacon* emprunté, cf. ital. *taccone.*

tòl = «table», — *tòl è règrẽdi* «table à rallonges».

1 *tòlā* «meurtrir» = vfr. *taller.*

2 *tòlā* masc. «table de pierre à la cave» < *tabulare.*

tòlũ = «talon».

tònrī = «tannerie».

tònu = «tanneur».

tòpā «taper, frapper», emprunté au fr., — *tòp cü* «tape-cul, — tôt-fait (sorte d'omelette)».

tòpèğ «tapage», emprunté au fr.

tòpò «populage des marais, *Caltha palustris* L.», dérivé de *tòpā*; on appelle cette plante ainsi parce que les enfants en font *taper* les fleurs en les écrasant sur la main.

tòpuaịī «pétiller, crépiter», dérivé de *tòpā*.

tòrp «large patte (des bêtes ou des gens)»; origine inconnue.

tòsī «teter» < * *tittiare*.

tòvuaịū̆ «bardeau plus fort que les *ėšèvī̆* et moins que les *ėsòn*»; origine inconnue.

tõ = «temps», — *dẽ̆ l vėị tõ* «autrefois», — *lu čò tõ* «l'été», — *lu bū̆ tõ* «le printemps», — *lu dèrī tõ* «l'automne».

tõdr = «tendre (verbe)».

tõdū̆ «écorchure ou durillon au coin des ongles» = fr. *tendon*.

tõpịū̆ masc. «espèce de double peigne qui sert à tenir les fils de la toile tendus»; origine inconnue.

tõt = «tente».

tpī fém. = «pépie»; ce mot présente un cas remarquable de dissimilation, cf. *Revue des langues romanes*, 1898, p. 124; *tpī* sort de **pėpī*, qui provient lui-même, par une assimilation due au sentiment du redoublement, de **pėtī*.

1 *trā* masc. «poutre» < *trabe*.

2 *lė trā* = «les traits (d'un attelage)».

1 *trāịī* «enjamber, aller vite»; origine inconnue.

2 *èn buòn trāịī* «une bonne enjambée», participe passé pris substantivement du précédent.

1 *trār* masc. «tarière» < *taratru*.

2 *trār* «tirer» = fr. *traire*, — *ī̆ trā l öị* «sorte de mouche à grandes pattes qui passe pour s'attaquer aux yeux et les crever, — libellule», — *trār èn vèč* «traire une vache».

trārò, cf. *saịò*; dérivé de 2 *trār*.

s trėböčī «trébucher», emprunté au fr.

trėpėsā = «trépasser».

trėsī «traverser (en parlant de l'eau qui suinte, d'une graine qui pousse)», cf. vfr. *trėsir*.

trèbėčī «trébucher» = vfr. *trabucher*.

trèmi masc. «blé qui se sème au printemps», cf. vfr. *tramine* «trèfle».

trèp = «trappe».

trèpòt «femme grosse et courte», cf. fr. *trapu*.

trèsī = «tracer» — «biffer».

trèvā = «travers».

trèvèḭī = «travailler».

trḗbāč fém. «fils qui tombent du métier des tisserands»; origine inconnue.

trḗnā = «traîner».

trḗnèl «loquet»; origine inconnue.

trḗspṷòčā «transporter», emprunté au fr.

trḗsvāzī «transvaser», emprunté au fr.

trébḭò masc. «tourbillon» < **turbillettu*.

trépī «trépied», probablement emprunté au fr.

tröḭ masc. «cheville qu'on enfile au bout de la chaîne qui entre dans le joug» <*torculu*.

tric «trique», emprunté au fr., — *èn tric dé pḗ* «un gros morceau de pain».

tričī = «tricher».

trip fém. «boyau» = fr. *tripe*.

tripā «marcher sur, fouler aux pieds» = vfr. *triper*.

tripò = «tripot», — «cuisine», — *lu tripò di gnī* «sorte d'antichambre du grenier où l'on met toutes sortes de choses».

tripṷònḭī «piétiner», dérivé de *tripā*.

trist «triste», emprunté au fr.

tritri «fauvette des roseaux», sorte d'onomatopée d'après le cri de l'oiseau.

trò = «trop».

trŏ = «trois», — *du trŏ* «quelques», — *du trŏz ō̃* «deux ou trois ans, quelques années».

tròcā «traquer», emprunté au fr.

tròs = «tresse», — «natte de cheveux».

tròsòt «petite tresse», diminutif du précédent, — *lè tròsòt dé lè cnūḭ* «le ruban de la quenouille».

tròz = «treize».

trō̃ «trident» = vfr. *tranc*.

trō̃bḭ masc. «tremble (arbre)», emprunté au fr.

trō̃bḭā «trembler, chanceler», emprunté au fr.

trō̃p fém. «averse de pluie, — volée de coups», substantif verbal de *trō̃pā*.

trō̃pā = «tremper».

èn trō̃sī d fémī «ce qu'on prend d'un coup avec le *trō̃*».

trū̃ «truie», peut-être emprunté au fr., — «putain», — «jeu de la truie»; ce jeu est aussi connu en fr. sous le nom de *co-*

chonnet et sous celui de *goret*; à Damprichard il s'appelle aussi *lè bòc.*

trüòt fém. «cloporte», animal connu vulgairement sous le nom de *cochon* de saint Antoine, — *trüòt è cū* «asticot», diminutif de *trũ.*

trũrī «chose sans valeur, — saleté», dérivé de *trũ.*

trṳit «truite», emprunté au fr.

tru d čǒ = «trou de chou».

trucā «troquer», emprunté au fr.

trucò «morceau de bois noueux servant de projectile, par exemple pour abattre les fruits à la maraude», cf. vfr. *troque, troche* (?).

truscĩ «troussequin», emprunté au fr.

truv fém. «capture, trouvaille», substantif verbal de *truvā.*

truvā = «trouver».

truvāį fém. «trouvaille», probablement emprunté au fr.

trūz fém. «culot d'une pipe»; origine inconnue.

trūznā «gargouiller, en parlant d'une pipe mal nettoyée», dérivé du précédent.

trũ = «tronc», — *ĩ trũ d bǒ* «grande bûche de bois», — *l trũ di fṷò* «le derrière du four».

èn trũč «grosse bûche de bois» = fr. *tronche.*

ĩ trũčò «petite bûche de bois» = fr. *tronchet.*

s trũpā = «se tromper».

trṷòį «lâcher un vent bruyant», cf. vfr. *trouille* «pétarade».

tti «tetine de brebis»; le suffixe est obscur; faut-il remonter à **tittile*, à **titticulu*?

tütaį = «tutoyer».

tũtu m. «instrument avec lequel on commence à *bròcā l čènòvr*» (puis on se sert de *lè bròc*, — et l'on finit par *lè rcṷòròt*), serait en fr. **tue-tout.*

lu tũ, lė tũ «le tien, les tiens», cf. *MSL*, X, 305.

lè tũn, lė tũn «la tienne, les tiennes», cf. *MSL*, X, 305.

tṳā = «tuer».

tṳė masc. «grande cheminée en bois» = vfr. *tuel.*

tṳirũ masc. «latte pour soutenir les tuiles»; origine obscure.

tṳò «tuyau» < **tudettu.*

1 *tu* fém. «tuf» < *tofu.*

2 *tu, tut* = «tout, toute».

1 *tu* = «taie (d'oreiller)».

2 *tu* = «tort».

tubac «tabac», emprunté au suisse allemand *tobac.*

tubè « par terre », serait en fr. **tout-bas*.
tüdr = « tordre ».
tüi̯òt « taie d'oreiller », dérivé de 1 *tü*.
tülü̃ « moignon » ; origine inconnue.
tupè « toupet (effronterie) », emprunté au fr.
turb « tourbe », emprunté au fr.
türč fém. « giffle » , — « bourrelet que les femmes se mettent sur la tête pour porter un fardeau » = fr. *torche*.
tü̃ = « ton ».
tü̃b = « tombe ».
tü̃brė = « tombereau ».
tü̃r « tendre (adjectif) », cf. *MSL*, VIII, 339.
tu̯āi̯ fém. « nappe », dérivé de 1 *tü*.
tu̯ai̯ü̃ « grand linge », dérivé du précédent.
tu̯ò = « tour (dans tous les sens) ».
tu̯òčé « gâteau » < **tortellu*.
tu̯òčī = « toucher ».
tu̯ònā = « tonner ».
tu̯ònò « rouleau de bois autour duquel on enroule la corde d'une voiture à échelles » < **tornettu*.
virī lè tu̯ònòl « tourner la charrue au bout d'un champ », dérivé de *tu̯ò*.
lé tu̯òrčòt « coussins sur lesquels repose le joug », dérivé de *türč*.
tu̯òrčü̃ = « torchon ».
tu̯òrė = « taureau ».
tu̯òrğü « difforme » ; c'est le fr. *tordu* emprunté.
tu̯òrlīr « vache qui ne peut plus faire de veau » ; origine inconnue.
tu̯òrmõtā = « tourmenter ».

Ü

ü = « œuf ».
ümė « humeur », emprunté au fr.
üvā = « hiver ».
üzā = « user ».
üzèğī « faire usage de, se servir de », peut-être emprunté au fr.

Ü̃

ü̃, *ü̃n* = « un, une », — *èn čẽbrė tut õn ü̃* « une chambre toute en désordre ».

Ü̯

ü̯il « huile », emprunté au fr.

U

1 *ū*, *ūǧ* ou *vūǧ* « sale » = vfr. *ort*, *orde*.
2 *ū* = « or ».
ūdr = « ordre ».
ūi̯ (rare) « oie »; cette forme étant isolée, il est difficile de dire si elle est le représentant de *auca* ou si elle est empruntée ou refaite.
ūi̯òt « oie », dérivé du précédent.
ūr « vent » < *aura*.
ūrfénò « orphelin »; la première syllabe est corrompue.
ūrǧ = « orge ».
us « cri destiné à chasser les chiens » est peut-être d'origine germanique, cf. vha. *uz*, all. *aus*.
uvrī « ouvrier », probablement emprunté au fr.

Ũ

ũ = « on », — *è i̯ è lũtõ c ũ n t ũ vü* « il y a longtemps qu'on ne t'a vu ». Noter que le verbe qui a pour sujet *ũ* est toujours une 3ᵉ pl. à désinence -*ũ*; c'est une assimilation de la désinence avec le sujet favorisée par le modèle *ũ sũ* « on est »; exemples : *ũ srũ* « on sera »; *ũ vèrũ* « on viendra »; *ũ vu̯arũ* « on verra ».
ũbr = « ombre (du soleil), — ombre (poisson) ».
ũi̯ = « ongle ».
ũi̯òt « ongle de porc », diminutif du précédent.
ũt = « honte ».
ũtu, -*uz* = « honteux, -euse ».
ũz = « onze ».

U̯

u̯òǧür = « ordure ».
u̯òi̯òt « oie », diminutif remplaçant le produit de *auca*.
u̯òl « ourlet de gâteau » = vfr. *orle*.
u̯òniũ = « oignon ».
u̯òrm = « orme ».

V

vā = «ver (de toute espèce)», — «panaris».
vān = «verne»; on se sert de ce bois pour la teinture, comme remède contre la gale, etc.
vẹ́ «veau», cf. *MSL*, VIII, 343.
vẹ́i̯ = «vieux».
vẹ́lā «faire un veau», cf. *MSL*, VIII, 343.
vẹ́lī f. «clématite sauvage, *Clematis vitalba* L.», cf. *MSL*, VIII, 343.
vẹ́lò «veau», — *ĩ vẹ́lò d prā* «veau né six mois avant l'hiver», cf. *MSL*, VIII, 343.
vẹ́prȯlā «repas de 4 heures», cf. *rẹ́prȯlā*.
vẹ́sẹ́ «tonneau» < *vascellu.*
vẹ́sī fém. «ampoule», emprunté au fr.
vẹ́slò «baril» < **vascellettu.*
vẹ́ti = «vêtir».
vẹ́zĩ = «voisin».
1 *vè* «cercueil», cf. *MSL*, X, 175.
2 *vè* «gui»; origine obscure.
vèč = «vache».
vèi̯a «valoir», cf. *MSL*, X, 320.
vèni̯ = «vigne» — *vèni̯ vīrğ* «vigne vierge», emprunté au fr.
vèrvèn «verveine», emprunté au fr.
vèst «veste», emprunté au fr.
vẽ «vingt», emprunté au fr.
vèlup fém. = «varlope».
1 *vö* «vœu», emprunté au fr.
2 *vö*, *vöd* = «vide».
èn ğémȫ vözī «jument qui a été saillie et qui ne porte pas»; est-ce *vocīta?*
vi, *viv* = «vif, vive», — «actif».
1 *vī* = «vie», — *fār lè vī* «être débauché».
2 *vī* «route» < *via.*
lè vīr dė lè fō «l'anneau de la faux»; c'est probablement le substantif verbal de *virī* avec allongement de l'*i* sous l'influence de l'accent tonique et de l'*r*.
virai̯ī «bousiller», dérivé de *virī*.
virī «tourner», — «tourner à l'aigre (en parlant de certains liquides)» = fr. *virer*, — *lu vir bō* «crochet qui fait tourner le

bois dans la scierie », — *virī ŏtu̯ò* « contourner », — *èl èfā sci dē ī vir tè mē* « il a fait cela en un tour de main ».

ī virò « homme changeant », — « bouton de serrure que l'on tourne pour ouvrir », dérivé de *virī*.

virū̆ « véron (poisson) », emprunté au fr. (Mtb.).

vis masc. « vis », emprunté au fr., — *lu vis di bē* « vis du banc de menuisier », — *ī vis è plècā* « presse en bois qui sert à plaquer ».

vī = « vin ».

vīnāgr « vinaigre », probablement emprunté au fr.

vi̯a « vouloir », cf. *MSL*, X, 319.

vi̯ēd = « viande », — *dlè vi̯ēd vu̯ari̯èsī* « de la viande gâtée, *gòvu̯ai̯ī* »; voir *gòvu̯ai̯ī* et *vu̯ari̯èsī*.

vi̯òt « vrille » <**vitetta*.

vi̯ulā « violer », probablement emprunté au fr.

l vi̯ulè « l'érysipèle »; c'est probablement le fr. *violet* emprunté.

vi̯ulò « violet », probablement emprunté au fr.

vi̯ulòt « violette », probablement emprunté au fr.

vlèğ = « village ».

vni = « venir », — « devenir ».

1 *vŏ, vŏz, vó, vóz* = « vous ».

2 *vŏ, vŏz* = « vos ».

vŏdr « tourner, contourner avec une voiture » <*volvere*, — *stė n pė pè vŏdrė di prėmī cŏ, tė rcėlrė* « si tu ne peux pas tourner du premier coup, tu reculeras ».

1 *vŏt* = « voûte ».

2 *vŏt* = « votre ».

vŏtr = « vôtre ».

vŏzai̯ī « voussoyer », dérivé de 1 *vŏ*.

vòcēs « vacance », emprunté au fr.

vòğ fém. « rampe d'escalier », — *pēr vòğ* « prendre garde » = fr. *garde*.

vòlmū « gros monceau de foin formé par la réunion de plusieurs petits tas »; origine inconnue.

vòlò = « valet ».

vònā = « vanner ».

vònòt fém. « tiercelet » = fr. *vannette*.

vòr = « guère ».

vòrŏ = « vaurien ».

vòs = « vesce », — *vòs sòvèğ* « vesce sauvage ».

vòsā = « vesser ».

è vòs « à verse », emprunté au fr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vòv = « veuve ».
vòvrē « veuf », dérivé de *viduus*.
1 *vȭ* = « vent ».
2 *vȭ* = « van ».
vȭtr = « ventre ».
vȭtrīr « sous-ventrière » = fr. *ventrière*.
vrā = « vrai ».
vrāi̯ fém. « ellébore »; cette plante se nomme en latin *ueratrum*; notre forme peut représenter **ueraclum*.
1 *vrī̃* = « venin ».
2 *vrī̃* « purin »; origine inconnue.
vrǖ = « verrue ».
vǖ = « vue ».
vǖdī = « vider ».
vulā = « voler ».
vulē̃ masc. « faucille pour moissonner » = vfr. *voulant* « espèce de serpe ».
vulǖ = « velu ».
vǖn = « veine (vaisseau) », — « veine (chance) ».
vǖnī̯ « semer » = vfr. *vaigner*.
vǖr « voir », cf. *MSL*, X, 322.
vutī « regarder attentivement », — *vutī èprè cécǖ* « regarder si l'on voit quelqu'un », — *èl ò bī̃ vutē̃* « il est bien regardant, c'est-à-dire bien avare », cf. vfr. *voitier*.
vǖ̃rdi « vendredi », cf. *MSL*, VIII, 339.
1 *vu̯a*, *vu̯ağ* = « vert, verte ».
2 *òi̯ vu̯a* « oh ouais! », signe de douleur, d'incrédulité < vha. *wē*.
vu̯ā « voix », emprunté au fr.
vu̯aci « voilà », composé de *vu̯a* et de *ci*.
vu̯ağā = « garder », — *vu̯ağ butiš* masc. « sansonnet (oiseau) ».
vu̯aği = « verdir ».
vu̯ağò « sorte de poire très verte » = vfr. *verdet*.
vu̯ağutī « l'arbre qui produit les *vu̯ağò* », dérivé du précédent.
vu̯aièğ = « voyage ».
vu̯ai̯ī = « veiller ».
vu̯aī̃ « regain » = vfr. *gain*.
vu̯alè = « voilà ».
èn tār è lè vu̯anöğ « une terre mal exposée, exposée au nord »; on dit ailleurs en Franche-Comté dans le même sens « une terre à l'hivernage »; c'est probablement la même expression corrompue.

vu̯ar = « verre ».
vu̯arè = « verrat ».
vu̯arö̯i = « verrou ».
vu̯arö̯ĭ = « verrouiller ».
vu̯arğ = « verge ».
vu̯ari = « guérir ».
vu̯ari̯è = « verglas ».
vu̯ari̯èsī « couvert de verglas », — *lu čmĩ ŏ tu vu̯ari̯èsī* « le chemin est couvert de verglas », — *dlè vi̯ẽd vu̯ari̯èsī*, cf. *vi̯ẽd*.
vu̯armĩn = « vermine ».
vu̯asi = « voici ».
vu̯ašā = « verser ».
vu̯at « ouate », emprunté au fr.
vu̯ép = « guêpe ».
vu̯épīr fém. « guêpier », dérivé du précédent.
vu̯ic fém. « petit pain », cf. all. *weck*.
vu̯ipér masc. « vipère », cf. *MSL*, X, 291.
vu̯ivr = « guivre ».
vu̯izö masc. « buse (oiseau de proie connu vulgairement sous le nom de *bête aux poules*) » < **wīs-eolu*, cf. vha *wisala*, mha. *wisel* « belette » (la belette est aussi une *bête aux poules*).
vu̯iznā « pousser un cri vif, *ĩ ğèi̯ò* »; ce mot provient-il de *vocinare*? Dans ce cas on attendrait **vöznā*; mais le groupe *vu̯*- a pu produire un effet spécial que l'absence d'autres exemples rend difficilement vérifiable; d'autre part le mot *vu̯izö* a pu exercer une influence sur ce verbe, parce que le cri du *vu̯izö* est précisément un *ğèi̯ò*.
vu̯ĩdr « cric », cf. all. *winden*.
vu̯òrmèslā « vermoulu (en parlant d'un fruit) »; c'est peut-être une forme corrompue pour **vu̯armèslā*, cf. vfr. *vermissure*.
vu̯òrpèi̯ĭ « faire tourner une voiture en la levant avec la perche »; origine inconnue.

Z

zèl « zèle », emprunté au fr.
zèlā « zélé », emprunté au fr.
zĩ = « zinc ».

Ž

žnèl, *ğènèl* « poule » < **ganīla*.
žnèlī « poulailler », dérivé du précédent.

žnīvr, ğēnīvr = « genièvre ».
žnūi̯ « genou », cf. *MSL*, VII, 463.
ētr è žnūi̯ū « être à genoux », dérivé du précédent.

ERRATUM.

Le premier article de ce travail a été fait et a paru en 1891, le dernier en 1900. Durant ces neuf années, nous avons trouvé des documents qui nous manquaient à l'origine et acquis des connaissances qui nous faisaient défaut; c'est ce qui nous a permis de relever dans les derniers articles quelques erreurs que nous avions commises dans les premiers, et de combler aussi quelques lacunes. Le présent *erratum* est en quelque sorte une table de ces rectifications et de ces additions. Il comprend en outre quelques fautes d'impression qui se sont glissées çà et là. Il renvoie pour le texte au tome et à la page, pour le vocabulaire aux mots :

VII, 463, supprimer la *Remarque 2*.
—, 466, 2°, cf. X, 177, *Remarque 1*, et X, 294, 1°.
—, 467, l. 10, lire *stabula*.
—, 467, l. 3 du bas, cf. X, 295, l. 1 et suiv.
—, 469, l. 2, au lieu de *g*, lire *ğ*.
—, 470, l. 16, au lieu de *pertusu*, lire *pertusiu*.
—, 477, l. 4 et 6, supprimer *patronu* et *matrona*; les deux mots sont empruntés, cf. X, 301.

VIII, 58, l. 25, au lieu de *dè|dlà*, lire *dèd|là*.
—, 319, l. 15, ajouter ici la loi phonétique exposée au mot *brölā*, XI, 61.
—, 321, l. 1 du bas, au lieu de *grėmöl*, lire *grėmòl*.
—, 323, l. 13, au lieu de *snkia*, lire *skina*.
—, 327, l. 11 et 12, supprimer les exemples *pu̯arū*, *mu̯arun* et voir pour ces mots X, 301.
—, 328, l. 5 du bas, intercaler ici la loi phonétique exposée au mot *brač*, XI, 60.
—, 329, l. 4, ajouter ici les remarques faites aux mots *brus*, XI, 62, *bučāi̯*, XI, 63.

VIII, 329, l. 15, *cuči*, voir la remarque faite au mot *bŭčāi*, XI, 63.

—, 331, l. 21, ajouter ici la remarque faite au mot *bŭsò*, XI, 63.

—, 335, l. 2 du bas, ajouter ici la remarque faite au mot *bŭčāi*, XI, 63.

—, 336, l. 5, supprimer l'exemple *rbômi* et voir ce mot, XI, 410.

—, 339, l. 9 du bas, voir X, 198, l. 5 du bas et suivantes.

—, 342, l. 21, ajouter ici la loi phonétique énoncée au mot *brač*, XI, 60.

—, 343, l. 19, ajouter ici la remarque faite au mot *èdè*, XI, 199.

X, 173, l. 12 et 7 du bas, au lieu de *piẽn*, lire *piẽn*.

—, 175, l. 12, au lieu de *ièsŭ*, lire *ièsŭ*.

—, 199, l. 21, au lieu de « voudrait », lire « vaudrait ».

—, 305, l. 10 du bas, au lieu de *tün*, lire *tün*.

Vocabulaire, s. v. *cuf*, au lieu de « origine inconnue », lire « = fr. mérid. *cofo* ».

—, au lieu de *cumü*, lire *cumü*.

—, s. v. *čècò*, au lieu de « origine inconnue », lire « cf. port. *cacho* « même sens ».

—, s. v. *čèpüā*, *čèpiā*, au lieu de « dérivé de *čèpü* », lire « = vfr. *chapler* ».

—, au lieu de *dèlaĩ*, lire *dèlaĩ*.

—, au lieu de *dèpièĩ*, lire *dèpièĩ*.

—, s. v. *frôsür*, cf. maintenant *Revue des Langues romanes*, 1899, p. 471.

—, s. v. *grèbés*, au lieu de « c'est à l'all. », lire « c'est l'all. ».

—, *laĩ*, mettre ce mot à son rang alphabétique, deux lignes plus haut.

—, au lieu de *mètèri*, lire *mètèri*.

—, s. v. 2 *pé*, au lieu de *bĩ pü*, lire *bĩ pü*.

—, s. v. 1 *pén*, *pẽn*, au lieu de *pén*, lire *pèn*; au lieu de *fretòl*, lire *frétòl*.

Maurice Grammont.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE ET OMBRIEN.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

FRANÇAIS.

PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE.

PATOIS DE CHÂTEAUMEILLANT.

HAUT-BRETON.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS.

IRLANDAIS.

GALLOIS.

CORNIQUE.

BRETON ARMORICAIN.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITHUANIEN.

LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

SERBE.

TCHÈQUE.

RUSSE.

LANGUE ARMÉNIENNE.

C. — LANGUES DIVERSES.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

IMPRIMERIE NATIONALE.

GREC MODERNE.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

OMBRIEN.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

ITALIEN.

ESPAGNOL.

PORTUGAIS.

FRANÇAIS.

BOURGUIGNON.

DAUPHINOIS.

HAUT-BRETON.

LANGUEDOCIEN.

LORRAIN.

MORVANDEAU.

NORMAND.

PATOIS DE FRANCHE-COMTÉ.

PATOIS DE MONTBÉLIARD.

PROVENÇAL.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE.

IRLANDAIS.

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

GALLOIS.

CORNIQUE.

BRETON.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

ALLEMAND MODERNE.

SUISSE.

VIEUX SAXON.

ANGLO-SAXON.

ANGLAIS.

VIEIL ISLANDAIS.

SUÉDOIS.

NÉERLANDAIS.

LANGUES LETTO-SLAVES.

I. — LANGUES LETTO-PRUSSIENNES.

VIEUX PRUSSIEN.

LITHUANIEN.

LETTE.

II. — LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

SERBE.

TCHÈQUE.

HAUT-SORABE.

POLONAIS.

RUSSE.

PETIT RUSSIEN.

LANGUE ARMÉNIENNE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

PRACRIT.

ZEND.

VIEUX PERSE.

PEHLVI.

PERSAN MODERNE.

B. — LANGUES SÉMITIQUES ET CHAMITIQUES.

HÉBREU.

PHÉNICIEN.

ASSYRIEN.

MONGOL.

D. — LANGUE LYCIENNE.

E. — LANGUES DIVERSES.

GÉORGIEN.

ÉTRUSQUE.

BASQUE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE DES AUTEURS.

Le livre de l'Ascension de l'esprit *sur la forme du ciel et de la terre*, redigé en 1279, par G. ABOULFARAG, dit BAR HEBRÆUS, publie pour la première fois d'après *les manuscrits de Paris, d'Oxford et de Cambridge*, par F. NAU, docteur ès sciences mathematiques, licencié ès sciences physiques. Première partie: **Texte syriaque**. Un volume grand in-8°. — Prix.. . . **15** fr.

An Hirvoudou Gwerziou ha soniou diabebet, par FRANÇOIS JAFFRENOU. Un volume petit in-8°. — Prix. . . . . **2** fr.

Essais de Philologie française par A. THOMAS, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Un volume in-8° — Prix. . . . . **7** fr.

Dictionnaire du langage populaire **Verduno-Chalonnais** (S.-et-L.), par F. FERTIAULT (Verdunois). Un fort volume in-8° — Prix. . . . . **15** fr.

Répertoire méthodique du Moyen Age français *Histoire, Littérature, Beaux-Arts*, par A. VIDIER, elève de l'Ecole des Chartes. Deuxieme annee, 1895. (Extrait du *Moyen âge*, année 1896). Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . **4** fr.

Chrestomathie de l'Ancien Français par L. CONSTANS **(IXe-XVe siècles)**. Deuxième édition revue et considerablement augmentee. Un fort volume in-8° cartonné. — Prix. . . . **7** fr.

Dictionnaire de l'ancienne Langue française **(IXe-XVe siècles)**, par F. GODEFROY. Livraisons 1 à 97. — La livraison.. . . . . **5** fr.

Introduction à la Chronologie du latin vulgaire *Étude de philologie historique*, par GEORGE MOHL. Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . . . **10** fr.

Essai de Dialectologie normande. *La palatisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados*, par CH. GUERLIN DE GUER. Un volume grand in-8°, accompagné de tableaux et de 8 cartes. — Prix. . . . . **10** fr.

Études sur la civilisation française. La société mérovingienne, le culte des saints sous les Mérovingiens, par A. MARIGNAN. Deux volumes grand in-8° — Prix. . . . . **20** fr.

Un historien de l'Art français, Louis Courajod Première partie: **Les Temps francs**, par le même. Un volume grand in-8 — Prix.. . . . . . **6** fr.

Glossaire Moyen Breton Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, laureat de l'Institut. Deuxième édition corrigee et augmentee. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. . . . . . . **30** fr.

Petite Grammaire bretonne avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification, par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonne. — Prix. . . . . **1** fr.

L'Alsace au dix-septième siècle *Au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, par R. REUSS, maître de conferences à l'École des Hautes-Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Deux forts volumes grand in-8°. — Prix.. . **38** fr.

Le Musée de la conversation par ROGER ALEXANDRE, 3e édition, revue et augmentée de nombreux articles. Ouvrage honore d'une mention par l'Academie française, Concours de Jouy, 1895. Un fort volume in-8° — Prix. . . . . **7** fr.

Le Massif central *Histoire d'une région de la France*, par A. LEROUX, archiviste du departement de la Haute-Vienne. Trois forts volumes grand in-8°, acc. de trois cartes. — Prix. **25** fr.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

